8 - V - 11

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION
à
L'HISTOIRE DES JUIFS;

Depuis le *Déluge* jusques à la fin du Gouvernement de MOYSE.

OÙ,

En défendant la Chronologie du Texte Hébreu, on compare & on concilie les faits raportés dans le *Pentateuque* avec les plus anciennes Hiſtoires.

ET OÙ,

Avec quelques conjectures ſur l'état de

L'EGYPTE ANCIENNE,

on trouvera

Trois Cartes deſtinées à marquer les Campemens des Enfans d'ISRAEL.

PAR

Le Docteur ROBERT CLEYTON.
Lord-Evêque de *Clogher* en *Irlande.*
Et traduite de l'*Anglois.*

A LEYDE,
CHEZ ELIE LUZAC, FILS.
M D C C L I I.

INTRODUCTION

à

L'HISTOIRE DES JUIFS:

Depuis la Dispersion de Nabuzardan

Commandant de Nabuchodonosor

jusques

à

Trois Cents ans après

la Naissance de JESUS-CHRIST.

Par

Le Docteur ROBERT CLIFTON,

Lord-Evêque de Clogher en Irlande.

Traduite de l'Anglois.

A

PARIS,

M.

DISCOURS PRELIMINAIRE.

MR. BEDFORD dans ſa Préface ſur la Chronologie (α) de l'Ecriture blâme le Chevalier NEWTON de n'avoir pas aſſez reculé l'Hiſtoire de la Création. Il en indique deux raiſons. L'une eſt priſe de la Relation que nous donne MANETHON des Bergers-Rois, qui ſelon l'Auteur furent chaſſés de l'Egypte, environ trois cens trente ans avant la ſortie des *Iſraélites*, ſous la conduite de *Moyſe:* Et cet évènement le Chevalier NEWTON le rapporte aux jours d'*Eli* & de *Samuel* (β).

L'AU-

(α) P. 2.

(β) Chron. de NEWTON p. 9.

Digitized by Google

L'AUTRE raiſon eſt priſe de l'Hiſtoire de la Conquête du païs de *Canaan* par *Séſoſtris*. Mr. BEDFORD ſuppoſe qu'il faut placer cet évenement après que les *Iſraélites* furent ſortis d'*Egypte*, & avant la Conquête du païs de *Canaan* par *Joſué* : au lieu que le Chevalier NEWTON le rapporte à la cinquième année du Règne de *Roboam* ; de ſorte qu'il regarde le *Siſak* (γ) des Ecritures, & le *Séſoſtris* d'*Hérodote*, (δ) comme une même Perſonne.

JE ne ſai par quelle raiſon le Chevalier NEWTON, en oppoſition formelle au ſeul Auteur qui faſſe mention des Bergers-Rois, les place auſſi bas que le tems de *Samuël*. Il n'en allègue aucune ; & je ne crois pas qu'on puiſſe le juſtifier. Mais à l'égard du ſecond article, certainement il ne ſe trompe pas, quand il prend le *Séſoſtris* d'*Hérodote* pour la même Perſonne que le *Siſak* des Ecritures ; en voici la preuve. *Hérodote* (Et Mr. BEDFORD avoue (ε) que c'eſt principalement de cet ancien Auteur que nous tenons tout ce que nous ſavons des actions de *Séſoſtris*) *Hérodote*, dis-je, fait ce Prince contemporain de *Salomon*, & de *Roboam* ; car il nous marque que *Séſoſtris* étoit Père de *Pheron*, & ſon Prédéceſſeur au Throne d'Egypte. A *Pheron* ſuccéda *Protée*, pendant le règne duquel arriva le fameux évènement du Siége de *Troye* (ζ) : ce qui fait exactement co-incider le ſiècle, où vêcut *Séſoſtris*, avec les tems de *Salomon*, & de *Roboam*. Mais, comme le remarque Mr. BEDFORD, le Chev. NEWTON fait de grands efforts pour prouver que *Séſoſtris*, ce Roi d'Egypte qu'il reconnoit être contemporain de *Salomon* & de *Roboam*, eſt

(γ) 2 Chron. XII. 2.
(δ) Herod. Eut.
(ε) Préf. p. 4.
(ζ) La guerre de *Troye* arriva environ cent & onze ans après le tems où le Temple de *Salomon* fut bâti.

eſt Fils & ſucceſſeur de *Pharaon Amenophis* (*n*), quoique *Manethon* aſſure que ce Prince étoit contemporain de *Moyſe*. A ce que j'en puis juger, ſa principale raiſon pour cela c'eſt que *Séthos* eſt le nom du Fils d'*Aménophis*; „ car, dit le „ Chev. NEWTON, (*o*) les noms ſont fréquemment cor„ rompus dans l'Hiſtoire : *Séſoſtris* étoit autrement appellé „ *Séſocris*, *Séſochis*, *Séſooſis*, *Séthoſis*, *Séſonchis*, *Séſon„ choſis*. Retranchez-en la terminaiſon *Grècque*, & ces „ noms ſeront *Séjoſt*, *Séjoch*, *Séſoos*, *Séthos*, *Séſonch*; & „ tous ces noms diffèrent fort peu de *Siſak*". Il eſt bien certain que la même Perſonne qu'*Hérodote* appelle *Séſoſtris* eſt appellée *Séſooſis* (*t*) par *Diodore*; puiſque *Diodore* lui attribue les mêmes actions dont *Hérodote* fait mention en parlant de *Séſoſtris*, & que dans le catalogue des Rois d'*Egypte*, *Diodore* place *Séſooſis* de même qu'*Hérodote* place *Séſoſtris*, ſavoir entre *Meris* & *Pheron*. Il eſt certain encore que la Perſonne que *Joſeph* nomme *Suſacus*, ou *Siſak*, (*x*) eſt la même qu'*Hérodote* nomme *Séſoſtris*; car il cenſure *Hérodote* d'avoir donné à ce Prince le nom de *Séſoſtris*, & de lui avoir attribué les actions de *Siſak*. Mais je ne vois aucune raiſon pour ſuppoſer que *Séthos*, le Fils d'*Aménophis*, eſt la même Perſonne que le *Séſoſtris* d'*Hérodote*; je n'y vois, dis-je, aucune raiſon qui ne puiſſe ſervir également à établir que *Seth*, le Fils d'*Adam*, eſt le même Homme que *Séthos*, le Fils d'*Aménophis*. Retranchez de ce dernier nom la terminaiſon *Grèque* ος; & il ne reſte aucune différence entre ces deux noms.

CÉPENDANT, tout abſurde que cela paroit, je ne puis dé-

(*n*) Chron. de NEWTON p. 68. & 217.
(*o*) Chron. de NEWTON. p. 69.
(*t*) Σιεσωσις.
(*x*) Σέσακ, & dans la verſ. des Sept. Σουσακιμ.

découvrir aucune autre raiſon pour laquelle le Chev. NEWTON & Mr. BEDFORD prétendent, que le *Séſoſtris* d'*Hérodote* & le *Séthos* de *Manethon* ne ſont qu'une même Perſonne.

ILS ſont tous deux tombés dans la même erreur (λ): Mais elle a produit des effets bien différens. Le Chev. NEWTON ayant fort bien jugé, que le *Séſoſtris* d'*Hérodote* doit être la même Perſonne que le *Siſak* des Ecritures, mais s'étant fauſſement imaginé qu'il étoit auſſi ce Prince, que *Manethon* nomme *Séthos*, & dont le Frère, qui étoit Roi d'*Argos*, s'appelloit *Danaüs*, il a évidemment commis la faute de placer trop tard toute l'Hiſtoire *Grèque*, comme le remarque judicieuſement Mr. BEDFORD.

D'AUTRE côté Mr. BEDFORD, jugeant avec raiſon que le Fils d'*Aménophis*, le *Séthos* de *Manethon*, doit avoir exiſté environ dans les tems de *Moyſe* & de *Joſué*, mais s'étant figuré mal-à-propos, que ce *Séthos* eſt la même Perſonne que *Séſoſtris*, a ſuivi une methode oppoſée à celle du Chev. NEWTON, & reculé les tems du *Séſoſtris* d'*Hérodote* juſque vers la fin de la vie de *Moyſe*.

SI ces Auteurs n'euſſent pas confondu ces deux Perſonnes, & qu'ils euſſent reconnu avec le Chev. MARSHAM, que *Séthos*, le Fils d'*Aménophis*, a vêcu environ dans les tems de *Moyſe*, & que *Séſoſtris* a été à-peu-près contemporain de *Roboam*, ils auroient évité pluſieurs erreurs dans leur Chronologie.

QUE *Séthos* & *Séſoſtris* n'ayent pas vêcu en même tems, c'eſt ce qui ſe déduit clairement de ce qu'*Hérodote* marque, que *Séſoſtris* a vêcu deux générations, tout-au-plus, avant la guerre de *Troye*, comme je l'ai déjà indiqué: au lieu qu'il

(λ) BEDF. Préf. p. 6.

qu'il eſt évident, que le *Séthos* de *Manethon* doit avoir régné en *Egypte* tout-au-moins neuf générations avant la même guerre; car *Hérodote* dit (μ) que *Danaüs* & *Lyncée* ſortirent d'*Egypte* enſemble pour paſſer en *Grèce*. Selon *Manethon*, & tous les autres Hiſtoriens, *Danaüs* étoit Frère de ce *Séthos*, & ſelon les Auteurs *Grecs* (ν) *Lyncée* étoit ſon Fils, & il épouſa *Hypermneſtre*, Fille de *Danaüs*. Quand *Danaus* vint en *Grèce* il fut fait Roi d'*Argos*, & eut pour Succeſſeur *Lyncée*, dont voici les Descendans jusqu'à la guerre de *Troye*.

Lyncée fut Père d'*Abbas*, Père d'*Acriſius*, Père de *Danaé*, Mère de *Perſée*, Père d'*Alcée*, Père d'*Amphytron*, Père d'*Hercule*, Père de *Triptolème*, qui ſe trouva au Siége de *Troye*. Delà il paroit impoſſible que *Séthos*, Père de *Lyncée*, qui vêcut huit générations avant la guerre de *Troye*, ſoit la même Perſonne que *Séſoſtris*, Père de *Pheron*, le Prédéceſſeur immédiat de *Protée*, qui régna à *Memphis* en *Egypte* au tems de la guerre de *Troye*.

DIODORE *de Sicile* dit, que l'on peut regarder comme fabuleuſe toute l'Hiſtoire d'*Egypte* avant le tems de la guerre de *Troye*: il faut avouër que de toutes les Hiſtoires que nous avons, où il eſt fait mention de ce qui ſe paſſa en *Egypte* avant ce Période, il n'y en a aucune qui n'aît été écrite pluſieurs Siècles après cet Evenement. Mais, comme nous pouvons raiſonnablement ſuppoſer, que dès le tems où *Séſoſtris* étendit ſes conquêtes en *Aſie* & en *Europe*, l'*Egypte* commença à devenir illuſtre, nous devons juger auſſi que dès-lors les Savans commencèrent à voyager en *Egypte* pour s'y perfectionner dans les Sciences. *Orphée* entre autres, le prémier *Européen* célèbre, dont le voyage en *Egypte* nous

(μ) Hérod. L. 2. (ν) Pauſanias, & Apollodore.

nous ſoit raconté, y alla bientôt après : mais enſuite cela devint plus commun. Voici dans quel ordre DIODORE (ξ) place ceux qui entreprirent ce voyage.

ORPHÉE, MUSÉE, MELAMPE, DEDALE, HOMERE, LYCURGUE, SOLON, PLATON, PYTHAGORE (ο), EUDOXE, DEMOCRITE, & INOPIDES.

ORPHÉE (π) eut part à l'expédition des *Argonautes*, & par conſéquent vêcut environ une génération avant la guerre de *Troye;* Car *Hercule*, *Alcide*, & *Telamon* (ρ) furent auſſi du nombre des *Argonautes;* & *Triptolème*, Fils d'*Hercule*, & *Ajax*, Fils de *Télamon*, étoient au Siége de *Troye*. Par conſéquent *Séſoſtris*, qui vêcut deux générations avant ce fameux Siége, acquit ſa gloire environ une génération avant la naiſſance d'ORPHÉE. *Séſoſtris* monta ſur le Throne quelque tems avant la mort de *Salomon;* car *Jéroboam* (σ), craignant le reſſentiment de *Salomon*, ſe retira en *Egypte* pour ſe mettre ſous la protection de *Siſak*, Roi de ce païs-là; Et peu d'années après, c'eſt-à-dire, la cinquième année du règne de *Roboam*, *Siſak*, ou *Séſoſtris*, apparemment à l'inſtigation de *Jéroboam*, envahit la *Judée*, & prit *Jéruſalem:* après quoi il alla à la conquête de la *Grèce* &c.

IL eſt probable, que *Séſoſtris* n'avoit pas été longtems en poſſeſſion de la Couronne d'*Egypte* quand *Jéroboam* ſe refugia auprès de lui. Voici ſur-quoi cette conjecture eſt fondée. *Salomon* épouſa dans ſa jeuneſſe une Fille de *Pharaon* Roi d'*Egypte :* Elle étoit encore en vie la vingt-quatrième année du règne de ce Prince; car après qu'il eut achevé de bâtir le Temple (ce qui n'arriva que l'onzième

(ξ) Diod. L. 1.
(ο) Pythagore devroit être placé avant Platon.
(π) Diod. & Apoll. de Rhod.
(ρ) Ibid.
(σ) 1. Rois XI. 40.

me année de ſon règne), il commença la ſtructure de ſon propre Palais, & fut treize ans (τ) à élever ce ſomptueux Edifice. Enſuite il bâtit la Maiſon (υ) de la Forêt du *Liban*; & il conſtruiſit auſſi pour la Fille de *Pharaon*, qu'il avoit épouſée, une (φ) Maiſon ſemblable au Porche, qu'il avoit fait pour lui-même dans la forêt du *Liban*. Or il n'eſt pas vraiſemblable que *Jéroboam* eût oſé chercher un aſyle chez ce *Pharaon*, qui avoit donné ſa Fille en mariage à *Salomon*; &, ce qui donne tout lieu de croire que ce *Pharaon*, Beau-Père de *Salomon*, étoit en vie longtems après que la Maiſon de cette Princeſſe fut achevée, c'eſt la continuation du Commerce (χ) entre l'*Egypte* & la *Judée*, en Chevaux & en Fil. *Salomon* fit venir d'*Egypte* de ces marchandiſes-là peu de tems avant la revolte de *Jéroboam*. Comme il eſt donc plus que probable, que le *Pharaon*, dont *Jéroboam* alla implorer la protection, n'étoit pas le même *Pharaon*, dont *Salomon* étoit le gendre, il faut que ce *Pharaon*, auprès de qui *Jéroboam* ſe retira, fût quelque nouveau Roi d'*Egypte*, qui ne connoiſſant point *Salomon* ne ſe fit aucune peine, non-ſeulement de protéger *Jéroboam*, mais même de faire la guerre à *Roboam*, Fils de *Salomon*.

Salomon régna quarante ans (ψ). La quatrième année de ſon règne, quatre-cent quatre-vingts ans après que les *Iſraélites* furent ſortis d'*Egypte*, il jetta les fondemens de ſon Temple. La ſortie des Enfans d'*Iſraël* hors d'*Egypte* arriva quatre-cens trente ans (ω) après la promeſſe, qui fut faite à *Abraham* lorsqu'il partit de *Caran* pour ſe rendre au païs de *Canaan*, c'eſt-à-dire, la ſoixante & ſei-

(τ) 1 Rois VII. 1.
(υ) Ibid. VII. 2.
(φ) Ibid. VII. 8.
(χ) Ibid. X. 28. 29.
(ψ) Ibid. XI. 42. 2 Chron. IX. 30.
(ω) Ibid. IV. 2.

Digitized by Google

ſeiziême année de ſa vie (α) ou lorsqu'il avoit ſoixante & quinze ans accomplis (β). Si nous ſuppoſons qu'*Abraham* nâquit dans la ſoixante & dixième année de *Taré* ſon Père, (γ) il nâquit deux cent quatre-vingt & douze ans après le Deluge : de-ſorte que ſelon ce calcul *Salomon* mourut environ mille trois-cent & treize ans après le Deluge (δ) : & c'eſt environ dans ce tems-là, ou un petit nombre d'années auparavant, que nous pouvons ſuppoſer, que *Séſoſtris* obtint la Couronne d'*Egypte*. Son Prédéceſſeur étoit *Meris* ; & le ſeul qui nous ſoit nommé avec quelque certitude comme Prédéceſſeur de *Meris* c'eſt *Menes* (ε), que l'on dit avoir bâti *Memphis*. Ainſi en déduiſant quatre-vingt, ou, ſi vous voulez, cent ans pour les règnes de ces deux Princes, il reſtera dans l'Hiſtoire d'*Egypte* un eſpace de douze-cens ans, dont l'Hiſtoire profane ne prend aucune connoiſſance, ſavoir depuis le Deluge juſqu'au tems où *Menes* bâtit la Ville de *Memphis* ; car les Hiſtoriens d'*Egypte* diſent, que *Menes* eſt le prémier Homme qui aît régné dans le monde, & qu'il ſuccéda immédiatement au règne des Dieux. Le ſeul moyen donc que nous ayons de ſuppléer à ce vuide dans l'Hiſtoire d'*Egypte*, c'eſt de ramaſſer les diverſes Traditions qui nous reſtent des *Faits*, & *Dits*, de ces Dieux, & de quelques-uns des prémiers Rois. En comparant ces Traditions avec quelques particularités relatives à l'Egypte, qui ſe trouvent par occaſion repandues dans les Livres de *Moyſe*, peut-être pourrons-nous former des conjectures qui approcheront de la vérité.

LE

(α) Exod. XII. 40.
(β) Gen. XII. 4.
(γ) Ibid. XI. 26.
(δ) 36 + 480 + 430 + 75 + 292 = 1313.
(ε) Hérod. L. 2. Diod. L. 1.

Digitized by Google

Le prémier Hiſtorien qui faſſe mention des affaires de l'Egypte c'eſt *Sanchoniathon.* On ſuppoſe qu'il a écrit ſon Hiſtoire environ dans le tems de *Gédéon* (ζ), le cinquième Juge d'*Iſraël*, qui commença ſon Gouvernement environ deux-cens ans après que les *Iſraëlites* furent ſortis d'*Egypte.* Mais quoique l'Evêque *Cumberland* aît compoſé un Traité exprès pour défendre & pour expliquer cet Auteur, & quoique pluſieurs Savans regardent ce qu'il a écrit comme une véritable Hiſtoire de la *Phénicie*, je penſe qu'on l'a eſtimé beaucoup au delà de ſa juſte valeur, puisqu'il eſt de la dernière évidence, que toutes les particularités de cette Hiſtoire, qui meritent notre attention, ſont empruntées de l'Hiſtoire de *Moyſe*, & même avec ce grand desavantage, que l'Original eſt extrêmement avili dans la Copie, & étrangement falſifié par un mêlange de l'ancienne mythologie des Grecs, & de la Philoſophie des *Phéniciens.* C'eſt ſuivant ces idées qu'il commence par nous dire „ qu'un air ſombre, & ven-
„ teux, ou un vent formé d'un air ténébreux, & un cahos
„ nocturne & turbulent, étoient les Principes de l'Univers;
„ & que lorsque ce vent devint amoureux de ſes propres
„ Elemens, c'eſt-à-dire, des matières, dont il tiroit ſon
„ origine, ou qui le compoſoient, & qu'en conſéquence de
„ cet amour il ſe fit un mêlange, ce mêlange fut appellé
„ *Deſir*, ou Cupidon; & que de-là proceda toute la ſe-
„ mence de cet Edifice, & la génération de l'Univers". Il dit encore

„ Mais il y avoit certains Animaux ſans intelligence,
„ qui engendrèrent des Animaux doüés d'intelligence.
„ Ceux-ci furent appellés *Zopheſemin*. c'eſt-à-dire, *Eſpions*,
„ ou *Inſpecteurs du Ciel*; & auſſi bien que les autres ils
„ a-

(ζ) Euſeb. Praep. Ev.

„ avoient en naiſſant la forme d'un OEUF". Mr. DE FOURMONT (*) dans ſes Notes ſur *Sanchoniathon* paroit desapprouver l'idée de l'OEUF, & voudroit qu'elle n'y fût pas. A la vérité il reconnoit que *Sanchoniathon* a emprunté d'*Héſiode* ſa notion du *Cahos:* mais je ſuis ſurpris qu'un Homme du ſavoir de Mr. DE FOURMONT ſemble ignorer, que la Doctrine de la Production de toutes choſes par un OEUF étoit l'opinion commune des plus ſavans d'entre les Payens environ au tems d'*Ariſtophane*, qui étoit contemporain d'*Hérodote*, & de *Socrate*. Et je ne penſe pas, que l'on puiſſe lire les paroles ſuivantes d'*Ariſtophane* ſans s'appercevoir, que ſa Philoſophie & celle de *Sanchoniaton* partent de la même ſource:

Χάος ἦν καὶ Νὺξ, Ἔρεβός τε μέλαν πρῶτον, καὶ τάρταρος εὐρύς.
Γῆ δ', οὐδ' ἀήρ, οὐδ' οὐρανὸς ἦν. Ἐρέβους δ' ἐν ἀπείροισι κόλποις
Τίκτει πρώτιστον ὑπηνέμιον νὺξ ἡ μελανόπτερος Ὠὸν·
Ἐξ οὗ περιτελλομέναις ὥραις ἔβλαστεν Ἔρως ὁ ποθεινὸς,
Στίλβων νῶτον πτερύγων χρυσαῖν, εἰκὼς ἀνεμώκεσι δίναις.
Οὗτος δὲ χάει πτερόεντι μιγεὶς νυχίῳ, κατὰ τάρταρον εὐρύν.
Ἐνεόττευσε γένος ἡμέτερον, καὶ πρῶτον ἀνήγαγεν εἰς φῶς·
Πρότερον δ' οὐκ ἦν γένος ἀθανάτων, πρὶν Ἔρως συνέμιξεν ἅπαντα.

Ariſtoph. Ornith.

Chaos erat & Nox, Erebusque niger primum, & Tartarus latus.
Terra autem, neque Aer, neque Cœlum erat. Erebi autem in infinitis ſinibus
Parit primum ventoſum nox nigra-pennas Ovum:
Ex quo perfectis temporibus pullulavit Amor deſiderabilis, Splen-

(*) Fourm. Reflex. Crit. L. II. p. 12.

Splendidus humero alis aureis, ſimilis ventoſis turbinibus.
Hic autem Chaos alato nocturno mixtus, in Tartaro lato
Fecit genus noſtrum, & primum reduxit in lucem:
Prius enim non erat genus Immortalium, antequam Amor
commiſcuit omnia.

Enſuite, après nous avoir donné une explication bien ſingulière de la génération des Vents, du Tonnerre, & des Eclairs, *Sanchoniathon* ſemble en vérité avoir oublié ſa Philoſophie, & s'être oublié lui-même: Il parle du culte religieux des Hommes avant qu'ils fuſſent créés; car, avant que d'avoir dit un mot de leur naiſſance ou de leur création, il dit „ Mais *ces prémiers Hommes* (ϑ), & toute leur Poſtérité, „ & tous *ceux qui les avoient précédés* (ι) conſacrèrent les „ Plantes qui croiſſent de la Terre, & jugèrent qu'elles é„ toient des Dieux, & les adorèrent".

Je voudrois bien ſavoir qui étoient ces Hommes qui vivoient avant les *prémiers Hommes*.

Il raconte enſuite la génération du Genre Humain: Il nous dit que du Vent *Colpias* & de ſa femme *Baau* nâquirent deux Mortels, ſavoir *Protogonus*, & *Æon*: ſurquoi il faut remarquer que de ces Noms il y en a qui ſont derivés du *Grec*, & d'autres de l'*Hebreu*: la plupart des mots *Hebraïques*, comme *Elioun*, *Meſir*, *Sydeck*, &c. ſont tranſlatés en *Grec*; Et le terme *Hebraïque*, & le terme *Grec* ſont ſpecifiés; de-ſorte que quand le nom *Hebraïque* n'eſt pas inſéré il y a lieu de juger que le terme original étoit de derivation *Grècque*, & à cauſe de cela n'avoit pas beſoin d'explication.

Après cela il fait le denombrement d'environ dix générations

(ϑ) Ἀλλ' ἔτι γε πρῶτοι. (ι) Καὶ οἱ μετ' αὐτοὺς πάντες.

tions de Perſonnes nées de ces prémiers Hommes : parmi lesquelles il met les Fils d'*Upſuranius* comme Inventeurs des Arts & des Sciences. Il paroit clairement que ſon Narré eſt pris de celui de *Moyſe* touchant les Fils de *Lamech* (κ): & puis il dit „ Dans la neuvième & dixième géné-„ ration il y avoit un nommé *Elioun*, terme qui a le même „ ſens que le terme Grec *Hypſiſtus*, le Très-Haut ; & ſa „ femme s'appelloit *Berith*, & faiſoit ſa demeure auprès de „ *Byblus*. Ils engendrèrent un nommé *Epigeus*, ou *Au-„ tochton*, que l'on nomma enſuite *Uranus*. C'eſt de lui „ qu'à cauſe de ſon excellente beauté cet Element, qui eſt au-„ deſſus de nous, prit le nom d'*Uranus*, c'eſt-à-dire *Ciel*. „ Ce Fils eut une ſoeur des mêmes Père & Mère. Elle „ s'appelloit *Ge* ; & à cauſe de ſa beauté on donna ſon „ nom à la *Terre*. *Hypſiſtus* leur Père étant fugitif fut „ dévoré par des Bêtes ſauvages ; & ſes Enfans l'ayant „ déifié lui offrirent des Sacrifices, & des Libations".

A l'égard de *Berith*, femme d'*Hypſiſtus*, il eſt certain que du tems d'*Abimelech*, fils de *Gédéon*, un des Juges d'*Iſraël* (λ), il y avoit une Idole *Samaritaine* de ce nom-là: mais il eſt bien digne de remarque, que *Sanchoniathon* a parlé d'une Divinité, dont il n'eſt fait mention dans aucun autre Ecrit que dans le Vieux Teſtament. Là le Dieu tout-puiſſant, *Père* des Cieux & de la Terre, eſt ſouvent appellé עליון Elioun, ou en *Grec* Ὕψιστος, *Hypſiſtus*, le *Très-Haut* (μ). & il me ſemble, que ce qui prouve diſtinctement que ce Traité fut écrit après le tems d'*Eli* & de *Samuel*, c'eſt que l'Auteur dit, que cet *Hypſiſtus* avoit en *Phénicie* un Temple que l'on charioit de lieu en lieu avec une couple ou plu-

(κ) Gen. IV. 20, 21, 22.
(λ) Juges VIII. 33. IX. 46.
(μ) Nomb. XXIV. 16. Deut. XXXII. 8. Pſ. VII. 17. IX. 2. XLVI. 4, &c.

pluſieurs couples de Bœufs. N'eſt-il pas viſible que cette Hiſtoire eſt tirée de celle qui nous eſt rapportée de l'Arche de Dieu dans le prémier Livre de *Samuel* (ν) ſavoir : que l'Arche, qui dans *les jours* d'*Eli* avoit été priſe par les Philiſtins, fut au tems de *Samuel* renvoyée aux Enfans d'*Iſraël* dans un chariot trainé par des Geniſſes.

Peu s'en falloit que l'opinion que j'avois du ſavant Evêque *Cumberland* ne m'eût engagé à croire, que *Sanchoniathon* avoit reçu par tradition quelque Hiſtoire touchant la Lignée de *Japhet ;* Et m'étant r'appellé qu'*Héſiode* & *Ovide* font mention d'*Atlas* comme de l'un des Fils de *Japhet*, j'étois fort enclin à perſiſter dans cette opinion. Mais quand dans la ſuite de cet ouvrage je trouvai qu'il nous y eſt rapporté, qu'*Ilus* ou *Chronus*, Frère de cet *Atlas*, avoit été circoncis, & qu'il avoit offert en ſacrifice à ſon Père *Uranus* un Fils unique, qu'il avoit eu d'une Nymphe nommée *Anobret* (terme qui en Hebreux ſignifie *celle qui a conçu par grace* ou *par faveur*) ce Narré me parut ſi manifeſtement emprunté de l'Hiſtoire d'*Abraham*, qu'il ne me reſta plus aucun doute là-deſſus. Ce n'eſt pas que je penſe que l'Hiſtoire de *Chronus* s'accorde en général avec celle d'*Abraham* ; mais cependant je ne puis m'empêcher de croire, que l'Auteur de ce Traité connoiſſoit aſſez les Livres de *Moyſe* pour en prendre divers traits, & les entrelacer dans le corps de ſon Hiſtoire.

Je ne ſai ſi c'eſt par ignorance ou à deſſein, qu'il a changé les noms des Perſonages ; mais il me paroit évident, que le nom de *Jeoud*, que Philo-Byblius (ξ) donne à ce Fils, dont il eſt dit que *Chronus* ſon Père l'offrit en ſacrifice à *Uranus*, eſt emprunté de celui de *Juda*, Fils de *Jacob* ou *Iſraël* ; Et *Jacob*, ou *Iſraël*, eſt l'Homme que le même *Phi-*

(ν) 1 Sam. IV. 11. VII. 1. (ξ) Euſeb. Præp. Evang.

Philo-Byblius dit que l'on doit entendre par *Ilus* ou *Chronus*, quoique, ſoit volontairement, ſoit par ignorance, on l'ait confondu avec *Iſaac.* & *Abraham.* Que ces ſortes de mépriſes fuſſent ordinaires dans les Traditions de ces prémiers tems, c'eſt ce que ſans crainte d'erreur on peut inférer d'un endroit de la relation que Plutarque (o) nous donne de la Victoire qu'*Orus* remporta ſur *Typhon.* Dans cet endroit il dit que l'on racontoit, que quand *Typhon* fut vaincu il s'enfuit d'*Egypte*, & engendra *Hiéroſolymus* & *Judacus.* Cependant, comme il y a dans ce Traité quelques Traditions remarquables qui paroiſſent conformes à la vérité, & qui ſont appuyées par des endroits parallèles de l'Hiſtoire véritable, je crois qu'il eſt convenable de citer cet Auteur, pourvû qu'on le faſſe avec de certains ménagemens, c'eſt-à-dire, lorsqu'il ne s'écarte pas de la vraiſemblance & que la véritable Hiſtoire aide à confirmer ſes narrations.

L'AUTEUR le plus prochain qui aît écrit exprès ſur l'Histoire d'*Egypte* c'eſt *Hérodote.* Il compoſa ſon Hiſtoire ſous le règne d'*Artaxerxes Longuemain* (*), & comme il le dit lui-même, environ quatre-cens ans après les tems d'*Homère.* C'eſt à bon droit qu'on lui accorde le titre de *Père de l'Histoire:* car, quoique les Archives d'*Egypte* euſſent été détruites par *Cambyſe* plus de cent ans avant la naiſſance d'*Hérodote* (ce qui ſelon la remarque du Chevalier (ρ) *Newton* „ avoit donné lieu aux Prêtres d'*Egypte* d'exagerer leur An„ tiquité avant les jours d'*Hérodote* jusqu'à lui dire, que „ de *Menes* à *Meris* il y avoit eu trois-cens trente Rois, „ dont les règnes avoient duré autant de ſiècles, c'eſt-à„ dire, onze mille ans; conte auquel ils prétendoient don„ ner

(o) Plut. de Iſid. & Oſir.
(*) Hérod. Euter.
(ρ) Chron. de Newton, p. 6.

„ ner un air de vérité, en rempliſſant tout ce long intervalle „ par des noms de Rois *qui n'avoient rien fait*";) quoique les Archives d'*Egypte*, dis-je, euſſent été détruites long-tems avant *Hérodote*, cependant puisqu'il eſt le prémier Historien de réputation qui nous ait transmis quelque rélation des affaires d'*Egypte*, il eſt celui ſur lequel ou peut faire le plus de fond : car, comme le remarque auſſi le Chevalier *Newton*, „ avant les jours de *Diodore* les Prêtres avoient „ encore accru leur Antiquité en plaçant ſix, huit, ou „ dix nouveaux Règnes entre les Règnes de ces Rois, que „ l'on avoit dit à *Hérodote* s'être ſuccédé les uns aux autres „ immédiatement". (σ)

Hérodote nous apprend, que les Prêtres de *Thèbes* & d'*Héliopolis* lui avoient dit, que *Menes* qui bâtit *Memphis* fut le prémier Roi qui régna en *Egypte;* Mais qu'avant ſon règne l'*Egypte* étoit gouvernée par des Dieux, dont le dernier fut *Orus:* „ que ce *Menes* par le moyen d'une Chauſſée longue „ d'environ cent Stades, qui étoit placée au-deſſus de *Mem-* „ *phis*, & qui s'étendoit du côté du Midi, avoit deſſéché „ cette partie ou ce bras du *Nil*, qui auparavant paſſoit au „ pié de la montagne de ſable en *Lybie*, & avoit forcé les „ eaux de couler par un nouveau canal; que le même *Me-* „ *nes*, après avoir ainſi detourné le cours des eaux, avoit bâti „ la ville qui porte le nom de *Memphis*: qu'en dehors des „ murailles de la ville au Nord, & à l'Oueſt, il avoit fait „ un Lac, dont les eaux venoient de la rivière qui paſſe du „ côté de l'Eſt, & que dans la même ville il avoit conſtruit „ le ſuperbe & mémorable Temple de *Vulcain*".

„ APRE'S cela, continue *Hérodote*, les mêmes Prêtres „ prirent un livre, où ils me lurent les noms de trois-cens „ tren-

(σ) Chron. de Newton p. 6.

„ trente Rois qui avoient régné après *Menes*, & qui, ex-
„ cepté *Meris*, le dernier de ces Rois, n'avoient fait au-
„ cune action mémorable. Celui-ci bâtit le Portique du
„ Temple de Vulcain faisant face au Nord, & creusa un
„ Lac, au milieu duquel il laissa une Ile sur laquelle il éleva
„ deux Pyramides".

Le Chev. *Newton* pense, que les règnes de ces trois cens trente Rois ne sont qu'une fiction, que les Prêtres avoient insérée dans leurs Regitres, après la perte de ceux que *Cambyse* avoit emportés ou détruits. Ce qui confirme son opinion, c'est que le Lac, dont je viens de parler, étoit le même qui avoit été commencé par *Menes*. *Meris*, de qui dans la suite ce Lac prit son nom, n'avoit fait que l'achever; & quand on considère aussi, que *Meris* ajouta un Portique à ce même Temple de Vulcain, que *Menes* avoit élevé, il paroit bien vraisemblable, que *Meris* étoit ou le Successeur immédiat, ou du moins un Successeur peu éloigné de *Menes* dans le Gouvernement de *Memphis*. Mais de ce que les Prêtres affirmèrent, que *Menes* fut le prémier Roi d'*Egypte* la plupart des Ecrivains Chronologiques ont conclu, qu'il étoit la même Personne que le *Metzir* ou *Misraïm* de *Moyse*, c'est-à-dire un Fils de *Cham* (τ); Et cela parce qu'ils s'imaginoient, qu'il ne peut y avoir eu un Roi d'*Egypte* antérieur à *Menes*. Mais, si *Plutarque* & *Diodore* doivent en être crus (& sur des faits leur témoignage est de trop grand poids pour être recusé) il y a une preuve incontestable, qu'à parler par comparaison, *Menes* n'étoit pas un Roi de fort ancienne date; car ces deux Auteurs disent, que ce fut lui qui introduisit le luxe en *Egypte*. *Plutarque* nous assure (υ) qu'il y avoit à *Thèbes* une Colomne avec une Inscrip-

(τ) V. Syncellus p. 91, Ed. Par. (υ) De Isid. & Osir.

ſcription qui maudiſſoit *Menes* pour avoir introduit le Luxe. Et *Diodore* (φ) nous apprend, que dans les prémiers tems les *Egyptiens* vivoient des fruits de la Terre & couchoient ſur la dure; mais que *Menes* leur enſeigna l'uſage des Lits & des Tables, & établit parmi eux une façon de vivre ſomptueuſe, & plus délicate; & que quelques générations après *Gnefactus*, dans une Expédition en *Arabie*, s'étant trouvé forcé de ſe nourrir de mets plus groſſiers que ceux auxquels il étoit accoutumé, & en ayant reconnu l'avantage, avoit maudit l'Introducteur d'une vie voluptueuſe, & avoit ordonné que ſon imprecation fût enregîtrée à *Thèbes* dans le Temple de *Jupiter*.

Or il n'eſt pas poſſible que le prémier Roi d'*Egypte* y aît introduit le Luxe. Le Luxe eſt toujours la ſuite de l'opulence, & jamais l'opulence ne s'acquiert dans les commencemens de l'établiſſement d'une Colonie. Les choſes néceſſaires à la vie ſont les prémières dont il faut ſe pourvoir; & l'induſtrie & la frugalité ſont d'abord auſſi néceſſaires pour ſe procurer des richeſſes que les richeſſes le ſont pour ſoutenir le Luxe: ainſi probablement *Menes* ne doit pas être mis au rang des plus anciens Rois d'*Egypte*. Mais s'il introduiſit parmi les *Egyptiens* ou le Luxe, ou quelque autre mauvaiſe coutume, ce fait nous indique aſſez clairement la ſource de cette Tradition, *qu'avant ſon règne l'Egypte étoit gouvernée par les Dieux*. Et ſi ce fut *Menes* qui transféra le ſiége de l'Empire d'*Egypte* de *Thèbes* à *Memphis*, comme il y a beaucoup d'apparence, on juge aiſément pourquoi les Prêtres de *Thèbes* erigèrent dans un de leurs Temples une Colomne avec une Inſcription injurieuſe à ſa mémoire. *Diodore* dit (χ) que *Memphis* fut bâtie huit générations après *Thèbes*. De là

(φ) Diod. L. 1. (χ) Diod. L. 1.

là il paroit clairement, que le fondateur de *Memphis* ne pouvoit être le prémier Roi qui eût régné en Egypte. *Diodore* dit auſſi, que le fondateur de *Memphis*, qu'il appelle *Uchoreus*, fit vers le midi une levée de terre, ou Rempart, pour la garantir & des Ennemis & des inondations du *Nil;* ce qui avec l'avantage du grand Lac, qui l'environnoit des autres côtés, rendoit ſa ſituation ſi commode & ſi ſûre, que presque tous ſes ſucceſſeurs au throne la choiſirent pour le lieu de leur reſidence. Par là, comme *Diodore* lui-même le remarque, l'aggrandiſſement de *Memphis* fut la ruïne de *Thèbes.*

Quand *Moyſe* étoit en *Egypte*, le ſiége de l'Empire étoit à *Zoan* ou à *Tanis* dans la *Baſſe Egypte*, pas loin du *Déſert* d'*Etham* qui étoit à l'entrée de l'*Egypte* dans la *Paleſtine.* On ne ſait pas bien quand le ſiége de l'Empire fut transféré de *Zoan* à *Thèbes:* mais je ſuppoſe, que ce put être quelque tems après la défaite de *Pharaön* & de ſon Armée, dans la *Mer Rouge.* Il eſt vraiſemblable que cette Cataſtrophe affoiblit tellement le Royaume, que *Séthos*, ou *Egyptus*, ou quelque autre Prince *de la Haute Egypte*, encouragé par la conjoncture, tenta, non ſans ſuccès, de faire la conquête de ce pays dépeuplé de gens de guerre, & plaça le ſiége de l'Empire à *Thèbes* dans la *Haute Egypte.* Ainſi la grandeur de l'Empire *Thébain* peut avoir duré depuis environ la ſortie des *Iſraélites*, ſous la conduite de *Moyſe*, jusqu'à deux générations avant la mort de *Salomon.* Je ſuppoſe que c'eſt à peu près dans ce tems-là que *Menes* transféra de *Thèbes* à *Memphis* le ſiége de l'Empire. Cela renferme un Période d'environ quatre cents ans, durant leſquels nous ignorons totalement les Evènemens arrivés en *Egypte:* ni l'Hiſtoire ſacrée, ni l'Hiſtoire profane, ne nous fourniſſent aucun moyen certain de remplir ce grand vuide.

L'Au-

L'AUTEUR qui ſuit de plus près *Hérodote* c'eſt *Beroſe*, un Prêtre de *Chaldée*, qui ſelon *Tatian* (†) vivoit du tems d'*Alexandre le Grand*. Il dédia ſon Hiſtoire à *Antiochus Soter* environ cent ſoixante & quatre ans après les tems d'*Hérodote*. C'eſt une Hiſtoire Chronologique de *Chaldée*, & des pays circonvoiſins, depuis le Déluge jusqu'à la conquête de *Babylone* par *Cyrus*: Il y traite des affaires de l'*Egypte*, & place enſemble les évènemens arrivés en même tems dans ce pays & dans l'*Aſſyrie*: cela rend ſon ouvrage plus utile que celui d'aucun autre Auteur profane; car par-là il nous met en état de rectifier ce prodigieux nombre d'années, que les Prêtres d'*Egypte* ont donné à la durée de cette Monarchie, & au règne de leurs Dieux.

JE ſuis bien perſuadé que le Traité, qui fut publié par *Annius* de *Viterbe* ſous le nom de *Beroſe*, n'eſt point le propre ouvrage de ce fameux *Beroſe*, à qui l'on érigea dans *Athènes* une ſtatue avec une langue d'or, pour marquer ſon éloquence. Comme celui-ci avoit été écrit en *Grec*, au lieu que l'autre a été publié en *Latin*, la choſe ne me paroit pas douteuſe: mais je ne puis m'empêcher de penſer, que quelques Critiques ont porté de ce dernier ouvrage un jugement trop rigoureux, quand ils l'ont condamné comme une Pièce ſuppoſée, quoiqu'ils reconnoiſſent pour véritable celle qu'on attribue à *Sanchoniathon*. Il eſt vrai qu'ils ont judicieuſement obſervé, que *Joſephe*, *Pline*, *St. Jerome*, & *Athenée*, raportent pluſieurs citations, tirées du vrai *Beroſe*, qui ne ſe trouvent point dans le Traité publié par *Annius*. *Joſephe* (*) parlant de *Beroſe* nous apprend, qu'il étoit *Chaldéen* de naiſſance, & qu'il s'étoit rendu célèbre parmi les Savans, en publiant chez les *Grecs* les Livres *Chaldéens* touchant l'Aſtro-

no-

(†) Tatian. Orat. adv. Gent. (*) Joſ. contra App. L. 1. 5. 19.

nomie, & la Philoſophie. „ Dans ces livres, dit-il, ce „ *Beroſe*, en vertu des plus anciens Actes & Regîtres des „ Chaldéens, nous donne une Hiſtoire d'un Déluge d'eaux, „ & de la ſubmerſion du genre humain". Son narré s'accorde avec celui de Moyſe.

Il nous donne auſſi une relation de l'Arche dans laquelle *Noë*, de qui nous tenons notre origine, ſe ſauva de ce Déluge, & rapporte que l'*Arche s'arréta ſur l'une des plus hautes montagnes de l'*Armenie. Après quoi, il fait un Catalogue des Descendans de *Noë*, & y ajoûte les années de leur Chronologie; & enfin va jusqu'à *Nabopolaſſar*, Roi de *Babylone* & des *Chaldéens*.

A. *Jerome*, & *Athenée*, auſſi bien que *Joſephe*, citent des paſſages de *Beroſe* jusqu'au règne du *grand Cyrus;* au lieu que le *Beroſe* d'*Annius* ne paſſe pas le règne d'*Acherrès* en *Egypte*, & d'*Aſcatadès* en *Aſſyrie*, Princes Contemporains de la ſortie des *Iſraëlites* hors d'*Egypte*.

Pline auſſi avance que *Beroſe* dit, que l'on trouvoit chez les *Chaldéens* des obſervations céleſtes faites quatre cents quatre vingts ans avant ſon tems.

Et *Joſephe* (α) cite de *Beroſe* deux longs paſſages, où cet Auteur nous donne une deſcription des Embelliſſemens que *Nebucadonezzar* avoit faits à *Babylone:* il dit encore (β) que „ Beroſe ſe plaint des Ecrivains Grecs, pour avoir ſup- „ poſé ſans aucun fondement, que c'étoit *Sémiramis*, Reine „ d'*Aſſyrie*, qui avoit bâti *Babylone*, & avoir aſſuré, que ces „ merveilleux Edifices étoient l'ouvrage de cette Princeſſe". On ne trouve point de pareils paſſages dans notre Auteur: au-contraire dans ce fragment de *Beroſe*, qui eſt parvenu jus-

(α) Joſ. Ant. L. 11. c. 11. S. 1. (β) Joſ. Cont. App. l. 1. S. 20. Cont. App. L. 1. S. 2.

jusqu'à nous, il eſt fait mention de *Sémiramis;* & l'Auteur dit qu'elle aggrandit *Babylone* de façon qu'elle en fit presque une nouvelle Cité. Mais il n'eſt pas fort difficile de concilier avec ce paſſage-ci la citation raportée par *Joſephe:* Il y a toute apparence qu'elle eſt tirée de la fin du livre de *Beroſe*, & qu'il ne dit cela qu'après avoir parlé des Améliorations, Embelliſſemens, & Additions, immenſes, dont *Nebucadonezzar* avoit enrichi Babylone, & dont aſſurément on auroit tort de faire honneur à *Sémiramis.* Mais d'autre côté, comme le remarque judicieuſement M^r. *Whiston*, (γ) il n'eſt nullement incompatible avec ces témoignages anciens & authentiques qui dépoſent, que *Nimrod* fut le fondateur de la Ville de Babylone, & que *Sémiramis* fut la prémière perſonne qui eut ſoin de la rebâtir; il n'eſt point, dis-je, incompatible avec ces témoignages, que ces changemens ſi remarquables & ſi avantageux ayent été faits par *Nebucadonezzar.*

Il y a donc bien de l'apparence que les endroits cités par *Joſephe*, par *Pline*, &c. étoient dans cette partie de l'Hiſtoire de *Beroſe*, à préſent perdue, où il continuoit l'Hiſtoire d'*Aſſyrie* depuis *Aſcatadès* jusqu'à *Cyrus;* car auſſi loin que va ce fragment il s'accorde au plus juſte avec ce que *Joſephe* nous raporte de *Beroſe* à l'égard du Déluge, de l'Arche, du repeuplement de la Terre par *Noë* & ſes Fils, & de l'état Chronologique de ces évènemens. Et cet endroit de Joſephe (δ), où il nous informe que *Beroſe* parlant de l'Arche a dit „ que l'on raconte qu'il y a encore en „ *Armenie*, ſur la montagne des *Corydéens*, quelques Pièces „ de ce Vaiſſeau, & que les Peuples en emportent des mor„ ceaux de Bitume, dont ils ſe ſervent pour en faire des

„ A-

(γ) Whiſt. Joſeph. in loc. (δ) Joſ. Antiq. L. 1. c. III. S. 6.

„ Amuletes qu'ils croyent être propres à les garantir de plu-
„ ſieurs maux"; cet endroit de *Joſephe*, dis-je, ſe trouve mot pour mot dans notre Auteur. Et ce qui eſt bien digne de remarque, c'eſt que de même que *Beroſe* s'accorde avec *Moyſe* dans l'Hiſtoire de la deſtruction du genre humain par le Déluge, de même ce fragment s'accorde exactement avec la Chronologie *Hébraïque* de la Bible, par raport au tems de la ſortie des Iſraëlites hors d'*Egypte*, & de la deſtruction de *Pharaon*, & de ſon Armée dans la *Mer Rouge*.

C'EST pourquoi, je regarde ce Traité comme une Traduction d'une partie de l'ouvrage de *Beroſe*, Traduction qu'apparemment quelque Particulier avoit faite pour ſon propre uſage, & qu'*Annius de Viterbe*, entre les mains de qui elle étoit tombée, jugea à propos de donner au Public (ε).

Et quoique je ne veuille pas ſoutenir l'Intégrité d'*Annius* à l'égard de tout ce qu'il a publié, néanmoins, puisque tout ce fragment s'accorde parfaitement avec ce que *Joſephe* nous raporte des ouvrages de *Beroſe*, & puisqu'*Annius* étoit ſans contredit un homme curieux & ſavant, & qu'il vivoit ſur la fin du 15e. ſiècle, tems où l'ignorance & la barbarie avoient inondé le monde Chrétien, (ζ) je penſe qu'il eſt probable, qu'il pouvoit avoir rencontré quelques Livres, qui avoient été perdus pour les Hommes pendant pluſieurs générations, & que bien qu'il ne pût recouvrer tous les ouvrages de *Beroſe*, il avoit au moins déterré, ſoit dans quelque cabinet particulier, ſoit dans une Bibliothèque publique, cette Traduction imparfaite. Les moindres reſtes d'un ſi grand

Au-

(ε) *Didymus Ropaligerus Livianus*, Auteur *Italien*, affirme que ce Traité de *Beroſe* fut donné à *Annius* à *Gènes* par le Père *George*, Moine Dominicain d'*Armenie*.

(ζ) *Annius* mourut le 13e. de Novembre 1502.

Auteur doivent être pour les Savans autant de précieuſes Reliques, quand même on ne les regarderoit que comme un amas d'anciennes Traditions; car en effet, excepté les lumières que nous tirons des Livres de *Moyſe*, ces ſortes de Traditions ſont nos ſeuls guides par raport aux Epoques particulières des Evènemens arrivés en *Egypte* avant le tems de *Menes*.

Syncellus fait mention d'une ancienne Chronique, qui, ſelon que *Marsham* l'a fort bien obſervé, doit avoir été écrite depuis la troiſième année de la cent & ſeptième *Olympiade*, parce qu'il y eſt parlé de *Nectanebo*, dont la fuite arriva environ quinze ans avant l'Expédition d'*Alexandre*. *Syncellus* ſuppoſe, que l'Auteur de cette Chronique a induit tous les Auteurs ſuivans, & particulièrement *Manethon*, dans toutes ſes erreurs concernant l'antiquité des Dynaſties d'*Egypte* (*a*).

L'AUTEUR le plus ancien après ceux-là, qui traite des affaires de l'Egypte, c'eſt *Manethon*. Ses ouvrages ſont auſſi perdus: mais *Joſephe* nous en a conſervé quelques fragmens; & *Jule Africain*, le prémier Chronologiſte Chrétien, en a fait un Abrégé, mais qui en pluſieurs choſes diffère des morceaux raportés par *Joſephe*. Il faut remarquer, que *Manethon* écrivit peu de tems après la publication de la verſion de la Bible *Hebraique* par les *Septante* à *Alexandrie* en *Egypte*, ſous le règne de *Ptolomée Philadelphe*; & que dans ſon ouvrage il paroit avoir eu en vue de décréditer la vérité de cette Hiſtoire, en portant, pluſieurs ſiècles au delà du Déluge, les Dynaſties des Demi-Dieux qui regnèrent en *Egypte*; & pour cela il a ſoin de paſſer l'Evènement du Déluge ſous un profond ſilence. Il paroit auſſi qu'en même tems il a vou-

(*a*) Syncell. p. 51. Ed. Par.

voulu expoſer au mépris la Nation *Judaïque*, en la repréſentant comme iſſue d'une troupe de Lépreux, que leur maladie avoit fait chaſſer de l'*Egypte*. Il dit que, ſous le règne de *Timaüs*, des Hommes de vile condition, venus des Contrées Orientales, avoient envahi l'*Egypte*, & l'avoient ſubjuguée ſans que les *Egyptiens* euſſent hazardé une bataille; que quelque tems après ils élurent Roi quelqu'un d'entre-eux qui ſe nommoit *Salatis*; que celui-ci reſida à *Memphis*, & fortifia *Abaris*, pour garantir de l'invaſion des Aſſyriens les Parties Orientales de l'*Egypte*; qu'il eut des Succeſſeurs (il en nomme cinq) & que ces Rois furent appellés *Hycjos*, c'eſt-à-dire, *Bergers-Rois*; qu'eux, & leurs Descendans demeurèrent en poſſeſſion du throne pendant cinq cent & onze ans; qu'enfin ils furent vaincus par *Aſphragmuthoſis*, & reduits à ſe renfermer dans *Abaris*; que *Thummoſis*, ſon Fils, eſſaya de les y forcer; mais que l'on en vint à une compoſition, par laquelle ils s'obligèrent à ſortir d'Egypte ſans faire aucun dégât dans leur paſſage; qu'ils traverſèrent le Déſert, paſſerent en Syrie, & bâtirent la Ville de *Jeruſalem* dans la *Judée*; qu'apres leur départ *Thummoſis*, qui les avoit bannis, régna vingt cinq ans, *Chebrou* 13. *Amenophis* 20, & 7. mois, *Ameſſès* 21, 9. *Maphrès* 12, 9. *Mephragmutoſis* 25, 10. *Thmoſis* 9, 8. *Amenophis* 30, 10. *Orus* 36, 5. *Achencrès* 12, 1. *Rathotis* 9. *Achencrès* 12, 5. *Achencrès* 12, 3. *Armais* 41. *Rameſſès* 1, 4. *Armeſſès Miamoun* 66, 2. *Amenophis* 19, 6. En tout 332, 8. que ſous le règne du dernier de ces Rois, l'*Egypte* étant infeſtée par une troupe de gens Lépreux & impurs, l'Oracle ordonna à ce Prince de les bannir de ſon Royaume; que là-deſſus il les relegua tous à *Abaris*, Partie la plus Orientale de l'Egypte, & les employa aux Carrières à en tirer des pierres pour bâtir; que quand ils furent ainſi raſſemblés, ils jugèrent le lieu & la circonſtance pro-

propres à favoriſer une revolte, & qu'en effet ils ſe rebellèrent, & ſe choiſirent un Chef d'entre les Prêtres d'*Héliopolis* nommé *Oſarſiph;* mais que, lorsqu'il fut allé les trouver, on changea ſon nom en celui de *Moyſe;* qu'au bout de treize ans *Amenophis* tomba ſur eux avec une groſſe Armée, & qu'après en avoir tué un grand nombre il les pourſuivit jusqu'aux frontières de *Syrie.*

Joſephe dit que ces *Bergers-Rois*, dont parle *Manethon*, & que *Thummoſis* chaſſa d'*Egypte*, étoient les *Iſraélites*, les ayeux des *Juifs*, & que cette dernière relation eſt un Conte inventé pour flêtrir la reputation de la Nation *Judaïque*, & qu'*Amenophis* eſt un nom forgé dans le cerveau de *Manethon.* Mais je penſe que ce dernier narré, quoique tourné de manière à faire voir que l'Auteur vouloit ternir la gloire de Moyſe, & le caractère de ceux qu'il conduiſit hors d'*Egypte*, eſt pourtant plus applicable à l'Hiſtoire des Iſraélites, que celle des *Bergers-Rois*; car leur ſéjour dans les Contrées Orientales de l'*Egypte*, & leur occupation de travailler aux Carrières, ſemblent mieux répondre à la condition des *Iſraélites* en *Egypte* que l'éclat du Diadème, & l'empire ſur le Peuple du Pays. A la vérité il paroit que *Manethon* a confondu l'Hiſtoire de *Moyſe*, & des *Iſraélites*, avec un évènement, qui, ſelon *Diodore*, arriva en *Egypte* ſous le règne d'un Prince nommé *Actiſanes*, entre les tems de *Séſoſtris* & ceux de la guerre de *Troye.* Voici comment *Diodore* (9) raporte cet évènement. *Actiſanes* gouverna l'Egypte avec beaucoup d'équité, & arrêta les vols, & les brigandages, par un expédient nouveau: Il faiſoit couper le nez aux coupables, & les confinoit tous enſemble dans une même priſon. Pour avoir aſſez de place, & les tenir avec plus de ſû-

(9) Diod. L. 1.

ſûreté, il conſtruiſit la ville de *Rhinococura* (ι), ſur les confins du Royaume à l'Orient, entre l'*Egypte* & l'*Arabie*, & les y renferma tous ſans leur fournir les moyens de ſubſiſter; de ſorte qu'ils étoient forcés de pourvoir eux-mêmes à leur entretien. Je crois que c'eſt-là ce qui a donné lieu à *Manethon* d'appeller les *Iſraélites*, qui ſe mirent ſous la conduite de *Moyſe*, un Peuple lépreux & impur.

A l'égard des *Bergers-Rois*, il n'eſt pas ſi aiſé de rendre raiſon de ce Conte, à moins que nous ne ſuppoſions qu'il a été broché ſur l'Hiſtoire d'*Abraham* pendant ſon ſéjour en *Egypte*. *Alexandre Polybiſtor* raporte, qu'*Artapanus* (κ), Hiſtorien Payen, dit qu'*Abraham* paſſa en *Egypte* vingt années. Mais *Manethon* les a multipliées jusqu'au nombre de cinq cent & onze. Ce qui me porteroit à croire, que l'Hiſtoire d'*Abraham* a ſervi de fondement au Conte des *Bergers-Rois*, c'eſt que *Moyſe* dit d'*Abraham*, qu'il étoit fort riche en bétail (λ), & que *Manethon* raporte que, dans la Capitulation faite entre *Thummoſis* & le dernier de ces *Bergers-Rois*, il fut ſtipulé qu'il ſortiroit d'*Egypte ſans faire aucun dégât*, & qu'en conſéquence de cette condition, il prit ſa route par le Deſert pour ſe retirer en *Syrie:* ce qui ne s'accorde pas mal avec l'Hiſtoire que *Moyſe* nous fait du voyage d'*Abraham*, quand il quitta l'*Egypte*.

Après *Manethon*, l'Auteur le plus ancien, qui ait écrit exprès ſur les affaires d'*Egypte*, c'eſt *Eratoſthène* qui vivoit ſous *Ptolomée Evergète* (λ); & l'on dit que ce fut par le com-

(ι) *Rhinococura* eſt le nom *Grec* de cette ville; & ce nom exprime l'amputation du nez. Cela fait voir qu'elle ne fut pas d'abord ainſi nommée, & que cet évènement n'arriva qu'après que l'uſage de la langue *Grèque* eut commencé à être commun en *Egypte:* ce qui probablement ne pouvoit être, pour le plutôt, qu'après les tems de *Séſoſtris*.

(κ) Euſeb. Præp. Ev. L. IX. C. 18.

(λ) Syncellus, p. 91.

commandement du Roi qu'il entreprit cet ouvrage, pour ſuppléer aux défauts & aux imperfections du Catalogue que *Manethon* avoit fait des Rois d'*Egypte*, & principalement à l'égard de l'Empire *Thébain*. *Manethon* avoit écrit ſon Hiſtoire vers la fin du règne de *Ptolomée Philadelphe;* & apparemment elle ne lui avoit pas fait beaucoup d'honneur, puiſque ſous le règne ſuivant, pour ſuppléer à ſes défauts & corriger ſes erreurs, on jugea à propos d'employer un autre Ecrivain.

Eratoſthène, auſſi bien que *Manethon*, place *Menes* à la tête des Rois d'*Egypte*, & ſuppoſe qu'il fut le prémier Mortel qui régna en *Egypte*. J'ai fait voir que c'eſt une erreur, dans laquelle les Prêtres *Egyptiens* les avoient fait tomber de même qu'*Hérodote*.

L'AUTEUR, qui ſuit de plus près après *Eratoſthène*, c'eſt *Diodore de Sicile*. Il écrivit ſon Hiſtoire ſous le règne de *Ceſar Auguſte:* cela paroit de ce qu'il parle de la Déification de *Jules Ceſar*, & de ce qu'il nous dit qu'il étoit en *Egypte* la prémière année de la cent quatre-vingtième *Olympiade*, c'eſt-à-dire environ ſoixante ans avant la naiſſance de notre Sauveur. Il raporte que, ſuivant l'ancienne Tradition, le prémier Roi, qui régna en *Egypte*, portoit le même nom que la Planète *Sol*, le Soleil. Dans un autre endroit il dit, que dans la langue *Egyptiènne* le mot d'*Oſiris* ſignifie un *Etre qui a un grand nombre de yeux*, & déſigne le Soleil. *Oſiris* étoit donc le prémier Roi d'*Egypte:* mais les *Egyptiens* rangent *Oſiris*, non parmi les Mortels, mais parmi les Dieux qui gouvernèrent l'*Egypte:* c'eſt pourquoi *Diodore* dit, que l'on racontoit que des Dieux & des *Héros* avoient régné en *Egypte* pendant dix-huit mille ans, & qu'*Orus* étoit le dernier de ces Dieux: Or tout le monde reconnoit qu'*Orus* étoit Fils & ſucceſſeur d'*Oſiris*. Il faut donc que les règnes

d'*Orus* & d'*Oſiris* euſſent rempli tout cet espace de dix-huit-mille ans. Il dit encore, qu'après les Dieux & les Héros, de ſimples Mortels avoient régné en *Egypte* pendant le cours de quinze mille ans, à compter depuis le commencement de leurs règnes jusqu'à la cent-quatre-vingtième *Olympiade*, tems auquel il fit ſon voyage en *Egypte*.

Il dit auſſi, que le prémier Mortel qui régna en *Egypte* fut *Menes*; qu'il enſeigna au genre humain à adorer les Dieux, & de quelle manière il falloit les invoquer. Mais il doit paroitre étrange, que pendant des milliers d'années les *Egyptiens* euſſent été gouvernés par des Dieux, & que pourtant ils n'euſſent point appris quel culte on doit rendre aux Dieux. Ainſi je crois pouvoir poſer en fait, que ce qui donna lieu à cette Tradition, c'eſt que *Menes* inſtitua quelque forme de culte particulière, qui auparavant n'étoit pas en uſage. *Hérodote* dit, que *Menes* avoit bâti *Memphis*, & élevé le Temple de *Vulcain*. *Diodore* parlant des anciens Légiſlateurs d'*Egypte* dit, que *Menes* fut le prémier qui engagea les *Egyptiens* à recevoir des Loix écrites, qu'il prétendoit avoir reçues de *Mercure* (*μ*). Le même Auteur avoit déclaré, quelques lignes plus haut, que les fables *Grèques* des Champs *Elyſées*, & des Divinités infernales, étoient empruntées de la ſituation de *Memphis*, & du lieu deſtiné à la ſépulture des *Egyptiens*, du Lac *Acheruſia*, de la Barque de *Charon* qui étoit ſur ce Lac, & de la coutume de faire le procès aux Morts ſur leur vie paſſée, avant que de permettre qu'on les enterrât dans le cimetière qui étoit de l'autre côté de ce Lac. Cela me fait ſuppoſer, que ce fut *Menes* qui établit cette ſage pratique, & qu'il remit au pouvoir des Prêtres l'autorité de prononcer la ſentence. Voilà peut-être la ſource de ce que dit *Dio-*

(*μ*) Lib. I. C. V. par. 2.

Diodore, que *Menes* avoit enſeigné aux *Egyptiens* le culte des Dieux. Le même Auteur dit, qu'après *Menes* ſa Poſtérité au nombre de cinquante & deux Perſonnes régna mille & quarante ans. Il eſt bien remarquable, que l'un portant l'autre ce nombre d'années fait le règne de ces Princes d'environ vingt ans chacun: c'eſt-là un calcul fort raiſonnable quand il s'agit d'un nombre de Rois qui ont vêcu depuis le tems de *Moyſe*, parce que la vie humaine étoit réduite à quatre-vingt ans: mais ce terme ſeroit de beaucoup trop court s'il s'agiſſoit de ces prémiers tems du Monde, où la vie des Hommes alloit à quatre ou cinq cents ans: or c'eſt dans ces prémiers âges que les Hiſtoriens veulent nous faire croire que *Menes* régna.

Diodore, nous donne enſuite l'énumération du reſte des Rois d'*Egypte* jusqu'à *Amaſis*, qui fut vaincu par *Cambyſe*. Là-deſſus je remarquerai ſeulement, que, bien qu'il ne compte pas trois cents Rois entre *Menes* & *Meris*, cependant il groſſit beaucoup le nombre des Rois entre *Meris* & *Amaſis*; & qu'il diffère extrêmement de *Manethon* & d'*Eratoſthène* auſſi bien que d'*Hérodote*. Ceci nous montre combien il y avoit peu de fonds à faire ſur le raport des Prêtres *Egyptiens*: car puisque *Hérodote*, *Manethon*, *Eratoſthène*, & *Diodore*, diffèrent tant entre-eux, quoiqu'ils aſſurent avoir reçu leurs informations des Actes, & Regîtres, commis à la garde des Prêtres de *Thèbes*, & d'*Héliopolis*, il faut que non ſeulement les Regîtres, tenus dans un endroit, ne fuſſent point conformes à ceux que l'on tenoit ailleurs, mais même que ceux du même lieu ne s'accordaſſent pas.

Environ cent ſoixante ans après *Diodore* parut *Plutarque*. Il a écrit un Traité d'*Iſis* & d'*Oſiris*, où il travaille ſur-tout à réduire à une *Allégorie* l'Hiſtoire des Dieux d'*Egypte*. *Diodore* auſſi, dans le commencement de ſon Hiſtoire,

ſemble avoir le même deſſein. Il ſuppoſe que les cinq Dieux, ſavoir *Jupiter*, *Vulcain*, la *Terre*, l'*Océan*, & *Minerve*, ne ſont que des repréſentations ſymboliques des cinq Principes, ſavoir l'*Ether*, le *Feu*, la *Terre*, l'*Eau*, & l'*Air*, dont toutes les choſes du Monde ſont compoſées: & ſuivant cette ſuppoſition, il penſe que la raiſon pourquoi on dit que *Minerve*, qui eſt l'Emblême de l'Air, eſt née du cerveau de *Jupiter*, c'eſt parce que l'*Air* occupe les régions ſupérieures; qu'on lui donne le titre de Vierge, parce que l'Air ne ſe corrompt jamais; qu'on l'appelle *Ter-Gemina*, par raport aux trois ſaiſons (r) de l'année, le Printems, l'Eté, & l'Hyver; & qu'on la repréſente avec des yeux bleus, parce que le Bleu eſt la couleur du Firmament. Il inſinue encore, que ces cinq Dieux *Oſiris*, *Iſis*, *Apollon*, *Typhon*, & *Venus* étoient nés dans les cinq jours intercalaires. *Plutarque* raconte cette fable tout-au-long; mais il nomme *Nephte* la Perſonne que *Diodore* nomme *Venus*. Il eſt évident, que l'on ne pouvoit inventer cette fable qu'après que les cinq jours Intercalaires avoient été ajoutés à l'année *Egyptienne*; „ & cela n'arriva, „ dit le Chev. *Newton*, qu'environ cent trente-ſept ans avant „ le commencement de l'Ere de *Nabonaſſar* dans l'an trois „ mille huit cent trente du Période *Julien*, ou quatre vingt „ & ſeize ans après la mort de *Salomon* (ξ) " Or cette date-là n'eſt pas à beaucoup près aſſez ancienne, pour que l'on puiſſe y ajuſter les évènemens que l'on attribue à *Oſiris*. Il en faut ſeulement excepter la relation de ſes conquêtes en *Grèce* & dans les *Indes*. Elles quadreroient aſſez bien avec l'Epoque en queſtion; mais il me paroit évident, que ces prétendues conquêtes ont été empruntées de celles de *Séſoſtris*, qui

(r) Dans les prémiers âges les *Egyptiens* ne comptoient que trois ſaiſons.

(ξ) Chron. de Newt. p. 81.

qui ſe rendit illuſtre peu de tems après la mort de *Salomon.*

APRE'S *Plutarque* viennent *Jule Africain*, *Euſèbe Pamphile*, & *Syncelle*, que l'on doit regarder plutôt comme des Ecrivains qui, copiſtes de *Manéthon* & d'*Eratoſthène*, ont ramaſſé & compilé l'Hiſtoire d'*Egypte*, que comme des Hiſtoriens en chef. Tous ces Auteurs, excepté *Beroſe*, portent ſi exceſſivement loin le nombre d'années, qu'ils aſſignent à la durée de l'Empire d'*Egypte* ſous le règne des Dieux, qu'il eſt impoſſible de concilier les Epoques avec les faits raportés dans la véritable Hiſtoire; & comme *Beroſe* eſt le ſeul Auteur, qui ait eſſayé de ranger enſemble ces faits & les actions des Princes contemporains dans les Pays d'alentour, je raporterai les tems de ces actions tels qu'il les marque, en y joignant la Chronologie de la Bible *Hébraique.* Peut-être découvrirons-nous par ce moyen quand ces actions ſe ſont réellement paſſées, & quelle conformité, ou quel accord, elles ont avec le vrai. La meilleure voye, pour parvenir à cette découverte, c'eſt de les confronter avec l'Hiſtoire de *Moyſe*, la ſeule qui contienne une relation ſatisfaiſante de ces prémiers tems, & la ſeule dans laquelle nous puiſſions démêler le fondement & l'origine de la plupart des anciennes Traditions que l'on trouve dans les Auteurs profanes. Si en effet par cette confrontation nous venons à bout, comme je m'en flatte, d'appercevoir nettement l'origine d'un grand nombre de ces Traditions, alors l'opinion générale qu'en avoit le monde Payen, & leur grand cours parmi diverſes Nations, augmenteront le credit & le poids de l'Hiſtoire de *Moyſe.* Plus on l'étudie ſoigneuſement, plus on la compare avec l'Hiſtoire profane, & plus cette Hiſtoire ſacrée nous manifeſte ſa vérité, & ſon excellence.

J'AI averti que j'ai deſſein de régler l'Hiſtoire de ces tems-

tems-là sur la Chronologie de la Bible *Hébraïque:* mais avant que de procéder il me paroit nécessaire d'alléguer les raisons qui me font préférer la Bible *Hébraïque* & au Pentateuque *Samaritain*, & à la version des *Septante*, & à *Josephe*. Il y a fort peu de différence dans la Chronologie des diverses Editions de la Bible, sur les tems qui suivent la naissance d'*Abraham*. Elles s'accordent toutes à compter quatre cent trente ans (o) depuis qu'*Abram* partit de *Caran* jusqu'à la sortie des Enfans d'*Israël* hors d'*Egypte*. Elles s'accordent de même à marquer qu'*Abram* étoit agé de soixante & quinze ans, quand il alla de *Caran* dans le pays de *Canaan*; mais la grande différence entre elles regarde les tems de la naissance des Fils des Patriarches, qui se succedèrent depuis *Noë* jusqu'à *Abraham*. A cet égard elles diffèrent très-considérablement. Et voici pourquoi je préfère la Chronologie de l'Exemplaire *Hébreux* de la Bible au Pentateuque *Samaritain:* c'est qu'il me paroit raisonnable de juger, qu'immédiatement après le Déluge les Descendans de *Noë* songeoient à se donner des enfans aussi-tôt qu'ils étoient en état d'en avoir; & comme leur vie commença à se racourcir,

(o) Ages des Patriarches avant le Déluge, lors de la naissance de leurs Fils.

	Hébr.	Samar.	Longueur de leurs vies. Hébr.	Samar.
Adam.	130.	130.	930.	930.
Seth.	105.	105.	912.	912.
Enos.	90.	90.	905.	905.
Cainan.	70.	70.	910.	910.
Mahaleel.	65.	65.	895.	895.
Jared.	162.	62.	962.	847.
Enoch.	65.	65.	365.	365.
Methuselah.	187.	67.	969.	720.
Lamech.	182.	53.	777.	653.
Noë.	500.	500.	950.	950.

Ages

cir, il y a apparence que, de même que tous les autres animaux de courte durée, ils devinrent moins tardifs à ſe former pour la génération. Si nous conſultons la Chronologie de l'Exemplaire *Hébreux* de la Bible, nous verrons que cette analogie de la Nature s'eſt regulièrement *ſoutenue*; de ſorte que la naiſſance des Fils des Patriarches devint hâtive à meſure que la longueur de leur vie s'abrégeoit. Mais le Pentateuque *Samaritain* repréſente les choſes tout-autrement, comme le verra quiconque voudra jetter les yeux ſur les Tables ci-deſſous: Il y remarquera que, ſelon le Pentateuque *Samaritain*, les Patriarches après le Déluge étoient, avant que leurs enfans vinſſent au monde, presque du double plus agés que ceux qui vêcurent avant le Déluge, quoique la vie de ceux-ci fût presque du double plus longue que celle de ceux-là.

On ne doit pas manquer d'obſerver, qu'à l'égard de la longueur des vies des Patriarches, il n'y a que peu ou point de différence entre l'Exemplaire *Hébreux* & l'Exemplaire *Samaritain;* mais que la grande différence roule ſur leur âge lors de la naiſſance de leurs Fils & ſucceſſeurs. C'eſt abſolument ſur cet âge qu'il faut fonder notre calcul pour fixer la Chro-

no-

	Ages des Patriarches après le Déluge, lors de la naiſſance de leurs Fils.		Longueur de leurs vies.	
	Hébr.	*Samar.*	*Hébr.*	*Samar.*
Sem.	100.	100.	600.	600.
Arphaxad.	35.	135.	438.	438.
Salah.	30.	130.	433.	433.
Heber.	34.	134.	464.	404.
Peleg.	30.	130.	239	239.
Reu.	32.	132.	239.	239.
Serug.	30.	130.	230.	230.
Nachor.	29.	79.	148.	148.
Terah.	70.	70.	205.	145.
Abram.				

nologie. Et n'eſt-il pas (j'en appelle au jugement de tous les Hommes) n'eſt-il pas beaucoup plus conforme (π) au cours général de la Nature, qu'*Arphaxad*, *Salah*, & *Heber*, qui ne vêcurent chacun qu'environ quatre cents ans, aient eu des enfans à l'âge de trente à trente-cinq ans, qu'à celui de cent trente à cent trente-cinq; pendant que, comme on en convient de part & d'autre, *Enos*, *Cainan*, & *Mahaleel*, que l'on avoue avoir vêcu chacun neuf cents ans, eurent des Fils à l'âge de nonante, de ſeptante, & de ſoixante-cinq ans? On doit obſerver encore, que la Relation, que le Pentateuque *Samaritain* nous donne de la naiſſance des Fils des Antediluviens (ρ), ne s'écarte guère de celle de l'Exemplaire *Hébreux*. Seulement, ſelon le *Samaritain*, ils étoient plus jeunes quand leurs Fils nâquirent: par exemple, touchant la naiſſance d'*Enoch*, l'Exemplaire *Hébreux* dit, que quand il vint au monde *Jared* ſon Père avoit cent ſoixante & deux ans; au-lieu que le *Samaritain* porte qu'il n'en avoit que ſoixante & deux; & encore l'*Hébreux* dit, qu'au tems de la naiſſance de leurs Fils, *Methuſelah* avoit cent quatre-vingt-ſept ans, & que *Lamech* en avoit cent quatre-vingt-deux; au-lieu que le *Samaritain* n'en donne à *Methuſelah* que ſoixante-ſept, & à *Lamech* que cinquante & trois.

Il eſt bien remarquable auſſi, qu'à l'égard du tems de la naiſſance des *Poſtdiluviens*, l'Exemplaire *Samaritain* s'accorde avec l'*Hébreux* dans les nombres au de-là de la centaine: par exemple, l'*Hébreux* dit que *Salah*, *Heber*, *Peleg*, *Reu*, *Serug*, & *Nachor*, nâquirent dans la trente-cinquième, tren-

(π) Cette partie de l'ouvrage étoit compoſée bien des années avant que l'Auteur eût vu la *Chronologie de l'Ecriture par* M'. *Bedford*; & il a été bien aiſe de trouver que cet Auteur ſe ſert du même argument. Cela confirme la juſteſſe, & la force, de cette manière de raiſonner.

(ρ) Voyez la Table précédente.

trentième, trente-quatrième, trentième, trente-deuxième, & trentième année de l'âge de leurs Pères respectifs; & dans le *Samaritain* ces nombres ſont cent trente-cinq, cent trente, cent trente-quatre, cent trente, cent trente-deux, & cent trente: Deſorte que, ſi de chacun de ces nombres d'années vous en retranchez cent, il y aura par raport à toutes ces particularités une entière concordance entre les deux Exemplaires; & cela ne donne-t-il pas lieu de juger que contre toute raiſon le Traducteur, peut-être par mégarde, mais plus probablement dans la vue d'allonger la Chronologie, s'eſt aviſé d'ajouter la centaine à chacun de ces nombres?

Par raport à la Chronologie des Patriarches avant le Déluge, la verſion des *Septante* ſe refute elle-même; car elle porte, que la ſomme entière des années depuis la Création juſqu'au Déluge eſt 2242; & puis elle fait vivre *Methuſelah* juſqu'à l'an du Monde 2256. c'eſt-à-dire, ſelon ſon propre calcul, 14. ans après que tout le genre humain, excepté huit Perſonnes dont *Methuſelah* n'étoit pas, eut été ſubmergé. Mais par raport à la naiſſance des Fils des Patriarches après le Déluge, cette verſion s'accorde à-peu-près avec l'Exemplaire *Samaritain:* ſeulement elle insère une vie entière entre *Arphaxad*, & *Salah*, ſavoir celle de *Cainan*, qu'elle ſuppoſe avoir vêcu trois-cents ans, & avoir à l'âge de cent trente ans engendré *Salah*. Elle ajoute auſſi une centaine d'années à l'âge de *Nachor* lorsqu'il engendra *Tharé:* ainſi elle ſuppoſe qu'il avoit alors cent ſoixante & dix-neuf ans; au-lieu que l'Exemplaire *Samaritain* ne lui en donne que ſoixante & dix-neuf: mais d'autre côté cette verſion ajoute auſſi un ſiècle entier à la vie de la plupart des Patriarches avant la naiſſance de leurs Fils; & par ce moyen elle met entre la Création d'*Adam*, & le Déluge de *Noë*, & entre ces évènemens & celui de la deſtruction du *Temple*, beaucoup plus d'espace de

tems que ne ſont aucun Exemplaire, & aucune verſion de la Bible; car la verſion *Syriaque*, & la verſion *Arabe*, ſont d'accord avec l'Exemplaire *Hébreux*. N'eſt-il pas abſurde de ſuppoſer, que le Grand-Père d'*Abraham* n'ait eu ſon Fils aîné que lorsqu'il étoit âgé de cent ſoixante & dix-neuf ans, & que, comme toutes les verſions nous le diſent, *Abraham* dès l'âge de cent ans fut ſi vieux, & ſi infirme, que ſans miracle il ne pouvoit eſperer un Fils? Mais il faut conſidérer que les *Septante* tranſlatèrent l'Original *Hébreux* à *Alexandrie* en *Egypte*, ſous le règne de *Ptolomée* Philadelphe; que ce fut à-peu-près dans le même tems, que *Manethon* publia ſes Dynaſties d'*Egypte*, & que, dans cet ouvrage, il porte l'Hiſtoire d'*Egypte* pluſieurs milliers d'années au de-là de la vérité.

De ces circonſtances j'infère, que, par un principe d'eſtime pour l'Antiquité, quelques Copiſtes pourroient avoir inſéré une centaine d'années dans l'âge des Patriarches à la naiſſance de leurs Fils; & que dans la ſuite on corrompit de même les copies du Pentateuque *Samaritain* qui ſont parvenues jusqu'à nous. Quiconque voudra faire attention à l'amour que dans ces tems-là le monde ſavant avoit pour l'Antiquité, ne trouvera peut-être point étrange que des gens, qui n'avoient point d'autre expédient pour mettre les *Juifs* à couvert de la flétriſſante imputation d'être un Peuple de nouvelle date, & venu de rien, aient eu recours à de pareilles fourberies.

Pour ce qui eſt de *Joſephe*, il eſt ſi peu correct dans toutes ſes computations, que l'on ne peut faire aucun fonds ſur ſa Chronologie: il eſt rare chez lui que les nombres particuliers mis enſemble répondent au Total: par exemple, il compte poſitivement, de la Création au Déluge, deux mille ſix cent cinquante-ſix ans; & cependant ſes nombres particuliers additionnés ne montent qu'à deux mille deux cent cinquante-ſix: Il dit encore que, du Déluge à la naiſſance d'*Abraham*, il

y

y a deux cent quatre-vingt & douze ans; & la ſomme totale de ſes articles va jusqu'à neuf cent quatre-vingt & treize.

Je ſai que le Dr. *Milts*, & Mr. *Whiſton* ont fait de grands efforts pour corriger les nombres de *Joſephe:* mais je crois que c'eſt peine perdue; car tous les Exemplaires, qui nous reſtent de cet ouvrage, ſont remplis de ces ſortes de bévuës. Je remarquerai pourtant, que le nombre de deux cent quatre-vingt & douze ans, que *Joſephe* compte comme la ſomme totale de toutes les années qui s'écoulèrent depuis le Déluge jusqu'à la naiſſance d'*Abraham*, (nombre qui, en excluant l'année dans laquelle *Abraham* nâquit, fait préciſement celui que l'Exemplaire *Hébreux* aſſigne à cet espace de tems) je remarque, dis-je, que ce nombre eſt le même dans toutes les Editions de *Joſephe*, quoiqu'à l'égard de divers articles ces Editions ne s'accordent nullement. J'obſerve encore que, ſi vous excluez les cent ans, qui dans *Joſephe* ſont ajoutés aux articles qui regardent le tems de la naiſſance de chacun des Fils des Patriarches, alors le Total (σ) & les articles particuliers correspondent parfaitement; & ceci peut ſervir beaucoup à fortifier l'obſervation que j'ai faite ſur les nombres marqués dans l'Exemplaire *Samaritain*, ſavoir que la centaine d'années, que l'on a joint à l'âge qu'avoient les Patriarches lors de la naiſſance de leurs Fils, a été couſue au Texte par quelque Copiſte, qui, pour concilier, autant qu'il étoit poſſible, les Dynaſties d'*Egypte* avec l'Hiſtoire de *Moyſe*, a jugé à propos d'allonger ainſi la Chronologie de cette Hiſtoire.

AVER-

(σ) *Joſephe* dit qu'*Arphaxad* nâquit 12. ans après le Déluge, & *Salah* lors qu'*Arphaxad* en avoit 135 — & *Heber* lorsque *Salah* en avoit 130 — & *Peleg* lorsqu'*Heber* en avoit 134 — & *Reu* lorsque *Peleg* en avoit 130 — & *Serug* lorsque *Reu* en avoit 130 — & *Nachor* lorsque *Serug* en avoit 132 — & *Terah* lorsque *Nachor* en avoit 120 — & *Abraham* lorsque *Terah* en avoit 70. = 993. Déduiſez de chacun de ces nombres cent années; & le calcul ſera comme ſuit 12 + 35 + 30 + 34 + 30 + 32 + 20 + 70 = 293.

AVERTISSEMENT.

Quand, dans cette Traduction, je dis la Verſion Angloiſe, *j'entens celle qui eſt entre les mains de tout le monde, la même qu'avoit en vuë l'Auteur de l'ouvrage que je traduis. Et quand je dis la* Verſion Françoiſe, *j'entens la Bible de Monſieur* MARTIN, *qui, ſi je ne me trompe, eſt la plus connue, & la plus en uſage.*

IN-

Digitized by Google

INTRODUCTION

à

L'HISTOIRE DES JUIFS,

Depuis le *Déluge* jusqués à la fin du Gouvernement de MOYSE.

LE dix-ſeptième jour du ſeptième mois de la ſix-centième année de l'âge de *Noë*, cinq mois après qu'il étoit entré dans l'Arche, les eaux s'étant abbaiſſées, l'Arche s'arrêta ſur la montagne d'*Ararat* (*a*).

Joſephe dit, que de ſon tems dans la Province de *Chaeron*, (*b*) dans le Royaume d'*Adiabène*, on conſervoit encore quelques reſtes de l'Arche pour les montrer aux Curieux. Il nous informe auſſi, que *Beroſe* (*c*) avoit dit que de ſon tems il y avoit quelques fragmens de ce vaiſſeau ſur la montagne des

(*a*) *Gen.* VII. 11. VIII. 4.
(*b*) C'eſt cette Province qui a fait donner à *Moyſe*, Auteur *Arménien*, le nom de *Moſes Chaeronenſis*, *Moyſe de Chaeron*, ou le *Chaeronien*.
(*c*) *Joſ.* Ant. L. 1. C. 111.

des *Cordiéens* en *Armenie* (*d*). Il cite encore *Nicolas de Damas* (c'eſt un autre Auteur Payen) comme ayant dit, qu'il y a en *Armenie* une grande montagne nommée *Baris*, & que l'on racontoit que pluſieurs Perſonnes s'y étoient ſauvées des eaux du Déluge, & qu'entre-autres une Perſonne y fut transportée dans une Arche qui demeura longtems ſur le ſommet de cette montagne; &, ajoute l'Auteur, cette Perſonne étoit peut-être la même, dont parle *Moyſe*.

L'EXEMPLAIRE *Hébreux*, la verſion des *Septante*, & l'Exemplaire *Samaritain* donnent à cette montagne le nom d'*Ararat*. La *Vulgate* & la verſion *Syriaque* diſent ſeulement, que l'Arche s'arrêta ſur les montagnes d'*Armenie*. Le *Targum* d'*Onkelos*, & la verſion *Arabe* diſent, qu'elle s'arrêta ſur les montagnes de *Carda*. Ces différens noms ne déſignent que les mêmes montagnes; car *Moyſe de Chaeron*, Auteur *Arménien*, dit qu'il y a en *Armenie* une Province qui porte encore aujourd'hui le nom d'*Ararat*. Il prétend donner la raiſon de ce nom: mais la Relation, qu'il donne là-deſſus, eſt manifeſtement de plus fraiche date que le nom. Ces monts ſont auſſi nommés *Cordiéens* du mot *Corda*, ou *Forda*, nom d'une ville ſituée au pié de ces monts. Du tems de *Nicolas de Damas*, on appelloit auſſi une de ces montagnes *Baris*, ou la *montagne de l'Arche*, parce que *Baris* eſt un mot ancien qui ſignifie *Bateau*. *Hérodote* fait une longue deſcription d'une ſorte de *Bateau* en uſage chez les *Egyptiens*, qu'ils appelloient *Baris* (*e*). Et *Diodore* dit, que la barque, dont *Charon* ſe ſervoit pour porter les corps morts au de-là du Lac Achéruſia, qui étoit entre *Memphis* & le Ci-

mé-

(*d*) Voy. *Gen.* VI. 3. Quelques Interprètes croient, que ce paſſage regarde le tems que *Noë* employa à conſtruire l'*Arche*.

(*e*) *Hérod.* Euter.

métière des *Egyptiens*, s'appelloit *Baris* (*f*); & *Ethienne*, dans ſon *Theſaurus*, dit que, dans le langage de la *Paleſtine*, tout bâtiment qui eſt fermé de tous les côtés s'appelle *Baris*.

Le vingt-ſeptième jour du ſecond mois de la ſix-cent unième année de l'âge de *Noë*, la terre étant deſſéchée (*g*), *Noë*, ſa Femme, & ſes trois Fils, ſavoir *Japhet* ſon Fils aîné (*h*), *Sem* ſon ſecond Fils, & *Ham*, ou *Cham*, ſon plus jeune Fils, avec leurs trois Femmes (*i*), ſortirent de l'Arche après y avoir été renfermés un an & dix jours (*k*); & ſept mois & dix jours après que l'Arche ſe fut arrêtée ſur le mont *Ararat*, eſpace de tems, que l'on doit juger avoir été néceſſaire, pour rétablir la terre, & pour faire croître les plantes à l'uſage des animaux qu'il falloit laiſſer ſortir de l'*Arche*. Anno poſt Dil. I.

Beroſe, comme *Joſephe* le remarque, s'accorde avec *Moyſe* dans la Relation de la deſtruction du genre humain par un Déluge. Il dit, que cette cataſtrophe arriva la ſix-centième année de l'âge de *Noë*; que *Noë* & ſa famille en furent garantis par le moyen d'une *Arche* de bois, dont quelques reſtes ſe voyoient encore de ſon tems en *Armenie*, & que les Peuples d'alentour en emportoient quelques morceaux de Bitume qu'ils employoient principalement à en faire des Amuletes. Il dit auſſi, que *Noë* étoit accompagné de ſa Femme, de ſes trois Fils, & de leurs trois Femmes. Il nomme ces Femmes *Pandora*, *Noëma* (*l*), & *Noëgla*. Le mot de *Pandora* fait voir évidemment, que c'eſt là une addition faite par les *Grecs* à l'Hiſtoire de *Moyſe*. Il dit encore, que *Noë* étoit auſſi connu ſous les noms de *Chaos*, *Janus*, *Ogygès*,

(*f*) *Diod.* L. I. C. VI.
(*g*) *Gen.* VIII. 13.
(*h*) *Gen.* IX. 18.
(*i*) *Gen.* VIII. 18.
(*k*) *Gen.* VIII. 13.
(*l*) *Noëmah* en *Hébreu* ſignifie la *Belle*, ce mot étant dérivé de נעם *Pulchritudo*, *Beauté*.

gès, *Olybama*, & *Arſa*, c'eſt-à-dire les *Cieux* & le *Soleil*, & qu'il étoit le Père des Dieux ſupérieurs, & inférieurs. Il dit encore que le nom de la Femme de *Noë* étoit *Titaea*, & qu'on la nommoit auſſi *Aretia*, c'eſt-à-dire la *Terre*. Il eſt viſible que ce dernier nom eſt dérivé du terme Hébreu ארץ *aretz*, qui ſignifie la *Terre*; & le nom de *Titaea* ſemble avoir le même ſens que celui de *Titans*, dénomination, qui ſelon *Beroſe* fut donnée à tous les Fils que *Noë* eut après le Déluge, & qui paroit être dérivée du terme Hébreu טיט *Tit*, qui ſignifie *Boue*, ou *Terre*.

Il n'eſt pas difficile de découvrir pourquoi ces noms furent donnés à *Noë*, & à ſa Femme. Après la confuſion des Langues, on nommoit *Noë* différemment dans les divers pays, où ſa Poſtérité fut diſperſée; & apparemment on lui attacha diverſes dénominations à l'occaſion de quelque endroit remarquable de ſon Hiſtoire. Ainſi les *Syriens* l'appellèrent *Janus*, parce qu'il avoit planté la vigne & fait du vin (*m*); car ſelon *Beroſe* ce terme-là, chez les *Araméens*, ou *Syriens*, ſignifie un vigneron, ou celui qui fait le vin; & il eſt certain qu'en Hébreu יין *Jaïn* ſignifie du vin. Dans des tems moins anciens, mais pourtant longtems avant *Beroſe*, on l'appella *Ogygès*: c'étoit une mépriſe de ceux qui ne diſtinguèrent pas entre le Déluge univerſel, qu'il y eut du tems de *Noë*, & ce Déluge particulier, qui arriva en *Béotie* ſous le règne d'*Ogygès*. Mais, quoique le Déluge de *Noë* fût ignoré de la généralité des *Grecs*, il y avoit parmi eux quelques Savans qui ne l'ignoroient pas, & qui en reconnoiſſoient la vérité; car *Platon* dans ſon *Timée* introduit un Prêtre *Egyptien* qui dit à *Solon*, qu'avant les inondations particulières, qui étoient connues des *Grecs*, il y en avoit eu autrefois une beaucoup

(*m*) Gen. IX. 20.

coup plus grande, qui avoit ſubmergé toute la Terre. Les dénominations d'*Olybama*, & d'*Arſa*, ou de *Uranus*, *Cœlum*, *Sol*, c'eſt-à-dire les *Cieux* & le *Soleil*, (car tous ces termes déſignent les mêmes choſes en différentes Langues) & les dénominations de *Titaea*, & d'*Aretia*, c'eſt-à-dire la *Terre*, que l'on donna, les prémières à *Noë*, les deux dernières à ſa Femme, furent occaſionnées par les qualités prolifiques des Cieux & de la Terre, les Anciens, ſelon leurs idées Mythologiques, s'étant mis dans l'esprit que toutes choſes procedoient de l'influence des Cieux & du Soleil ſur la Terre. Par la même raiſon, ceux qui ſuppoſoient que toutes choſes procedoient d'un *Chaos* appliquèrent à *Noë* le titre ou la dénomination de *Chaos*. Que les Anciens euſſent une Divinité, à laquelle ils rendoient hommage ſous ce nom, c'eſt ce que nous apprenons de Virgile, qui parlant de *Didon* dit

Tercentum tonat ore Deos, Erebumque Chaosque
Æn. 4.

& ailleurs,

Dii quibus imperium eſt Animarum umbræque ſilentes,
Et Chaos, & Phlegeton.
Æn. 6.

Ovide nous marque clairement, que les Romains rendoient un culte au Dieu *Chaos* ſous la figure & le caractère de *Janus;* car ce Poëte parlant de *Janus*, dit

(Jane biceps, anni tacite labentis Origo,)
Me Chaos Antiqui (nam ſum res prisca) vocabant.
Tunc Ego qui fueram Globus, & ſine imagine Moles,
In faciem redii membraque digna Deo.
Ovid. Faſt. L. I.

Mais je ne ſai quelle idée me former du turbulent *Chaos* dont nous parle *Sanchoniathon*, & qu'il dit être immenſe; ni que penſer du *Chaos* nocturne d'*Ariſtophane*, qui lui donne des ailes (*n*). On ne peut guère démêler pourquoi cette Divinité avoit le nom de *Chaos*. Les Dictionnaires *Grecs* dérivent ce mot de χαίνω, *Hiare*, *s'entrouvrir*, ou *bâiller*: dérivation qui me paroit extrêmement forcée; & comme ſur de pareils ſujets on en eſt réduit à conjecturer, je vais, avec la permiſſion des Savans, hazarder ici une conjecture pour rendre raiſon de ce terme ſingulier.

Il eſt évident, que les Payens avoient leur Dieu *Chaos*; & probablement les *Grecs*, auſſi bien que les *Romains*, l'adoroient, ou lui rendoient hommage, ſous une figure humaine; car leur culte ne s'addreſſoit à aucun autre objet. Si donc par ce Dieu *Chaos* ils entendoient quelque grand Perſonnage, on croiroit avec *Beroſe* que c'étoit *Noë*. Mais pourquoi l'appelleroit-on *Chaos*? Voilà la difficulté; & ne voyant dans l'Etymologie ci-deſſus aucune raiſon pour lui attacher ce nom, je penſerois plutot qu'il venoit de χνάων *Chnaos*, qui étoit le nom *Grec* de *Chanaan*, le petit Fils de *Noë*. Originairement *Chanaan* ſe prononçoit *Chnaan*; & *Philo-Byblius* dans *Euſèbe* appelle *Chanaan* χνᾶ; & *Ethienne* de *Byſance* appelle les *Chanaanites* χνάαι: ainſi par voie de diſtinction, on pouvoit bien appeller *Chanaan* χναῖος, c'eſt-à-dire le *Chanaanite par excellence*; & comme c'étoit ce χνάων, ou *Chanaan*, qui le prémier prit poſſeſſion de la *Phénicie*, & la cultiva, & qui fut le prémier *Parent* de tous les Habitans de cette contrée, il fut dans la ſuite des tems cenſé par les *Phéniciens* être non ſeulement le Père du genre humain, mais encore le Père de tous les Dieux. C'eſt de la *Phénicie* que les

(*n*) καὶ πτερὰ. *Ariſt.* Ornith.

les prémières Divinités Payennes furent introduites dans la *Grèce;* & par-là cette doctrine s'établit, & ſe repandit auſſi en *Grèce;* car *Sanchoniathon* dans ſon Hiſtoire de la *Phénicie* nous apprend, que *Sedec*, Frère de *Meſir*, étoit le Père des *Cabires*, qui inventèrent la conſtruction du πλοῖον, ou vaiſſeau complet. Ce *Sedec* eſt manifeſtement *Chanaan*, Frère de *Meſir*, que *Moyſe* nomme *Mizraïm;* & *Hérodote* nous apprend, (*o*) que ces *Cabires* étoïent les prémières Divinités qui furent introduites dans la *Grèce*, ſous un nom; qu'avant que les *Pélasgiens*, ou *Phéniciens* vinſſent en *Grèce*, les *Grecs* offroient leurs ſacrifices & leurs prières aux Dieux en général, ſans attacher à aucun Dieu particulier ni nom, ni ſurnom; mais que les *Pélasgiens* introduiſirent dans la *Grèce* le culte des Divinités *Cabiriennes*, prémièrement à *Samothrace*, & enſuite dans l'*Attique.* Ainſi les *Grecs*, pour denoter l'Auteur des Dieux & des Hommes, pouvoient fort naturellement ſe ſervir du terme χνάϑ, & en addouciſſant la prononciation, χάϑ, qui étoit le nom du Père de tous leurs Dieux.

LORSQUE *Noë*, ſa Femme, & ſes trois Fils, *Japhet Sem*, & *Cham*, & leurs Femmes, ſortirent de l'*Arche*, *Noë* avoit ſix-cents ans, & ſes trois Fils avoient pour le moins cent ans chacun; car ils étoient tous au monde quand *Noë* étoit agé de cinq-cents ans (*p*).

DANS les livres de *Moyſe*, la Chronologie des Fils de *Noë* n'eſt conſervée que par raport à la Poſtérité de *Sem*, parce que c'étoit dans cette branche que devoit ſe trouver cette ſemence de la Femme, cette ſemence promiſe, qui devoit froiſſer la tête du ſerpent, comme il eſt déclaré dans la *Genèſe* Ch. III. vſ. 15. Cependant nous pouvons ſuppoſer, que ſes

(*o*) *Hérod.* Lib. II. (*p*) *Gen.* V. 32.

ſes deux Frères vêcurent à-peu-près auſſi longtems que lui; que leurs enfans, & les enfans de leurs enfans nâquirent environ dans le même-tems que les enfans de *Sem* & leurs Descendans, & que la durée de leur vie fut à-peu-près la même.

A. P. D. 3. ET puisqu'*Arphaxad*, le troiſième Fils de *Sem* (*q*), naquit deux ans après le Déluge (*r*), nous pouvons ſuppoſer que *Gomer*, le Fils aîné de *Japhet*, & *Cus*, le Fils aîné de *Cham*, étoient nés au-moins un an ou deux auparavant.

38. *Arphaxad* à l'âge de trente-cinq ans (*s*) engendra *Selah*; & nous pouvons ſuppoſer qu'alors, ou même auparavant, *Askenaz* Fils de *Gomer*, & *Seba* Fils de *Cus*, étoient auſſi nés (*t*).

68. *Selah* à l'âge de trente ans engendra *Heber* (*u*).

Noë ayant planté une vigne, & bu du vin, s'enyvra, & demeura découvert dans ſa Tente: *Cham* vit la nudité de ſon Père & alla le dire à ſes Frères qui étoient dehors: *Sem* & *Japhet* prirent un habit, le mirent ſur leurs épaules, & marchèrent à reculons, & ne regardèrent point la nudité de leur Père: *Noë* ſe reveilla, & revenu de ſon yvreſſe, il s'apperçut de ce que ſon plus jeune Fils lui avoit fait (*v*). Voilà ce que raporte *Moyſe*: mais *Beroſe* dit que *Cham*, ayant de la haine pour ſon Père, ſe prévalut de ſon yvreſſe pour le rendre impuiſſant par quelque art Magique. L'Hiſtoire de *Moyſe* nous donne ſujet de croire, que *Cham* fit quelque choſe de plus que de regarder ſimplement la nudité de ſon Père; car il eſt dit, que quand *Noë* fut éveillé & revenu de ſon yvreſſe, *il s'apperçut de ce que ſon plus jeune Fils* LUI AVOIT FAIT.

(*q*) *Gen.* X. 22.
(*r*) *Gen.* XI. 10.
(*s*) *Gen.* XI. 12.
(*t*) *Gen.* X. 3. 7.
(*u*) *Gen.* XI. 14.
(*v*) *Gen.* IX. 20. &c.

Digitized by Google

FAIT. Peut-être qu'étant un Homme ſans modeſtie, il avoit lui-même découvert la nudité de ſon Père. *Beroſe* remarque, qu'à cauſe de ſon effronterie, de ſon impudence, on l'appelloit *Cham Eſſenuus*, du mot *Eſſenua* qui ſignifie une Perſonne impudique, infame. Mais, quoi que ce puiſſe être que *Cham* fit à ſon Père, il eſt certain que c'eſt cette circonſtance du procédé de *Cham* envers *Noë* qui a donné lieu aux Mythologiſtes de débiter ce fameux conte, que *Saturne* avoit rendu Eunuque ſon Père *Uranus*, comme nous le diſent *Sanchoniathon*, & *Héſiode*, & tous les autres Auteurs qui ont écrit après eux. *Beroſe* met le nom d'*Uranus*, le *Ciel*, au nombre de ceux par leſquels on caractériſoit *Noë*; & il dit que *Cham* étoit appellé *Saturne*, ou *Chronus*; & il eſt bien digne de remarque qu'*Héſiode* dit, que *Saturne* étoit le plus jeune Fils d'*Uranus*, de même que, ſelon Moyſe, *Cham* étoit le plus jeune Fils de *Noë* (*w*), & que, comme *Beroſe*, ce Poëte, marque que *Cham* haïſſoit ſon Père, parlant des Fils d'*Uranus* & de *Ge*, il dit

Τὺς δὲ μετ' ὀπλότατον γένετο κρείων ἀγκυλομήτης
Δεινότατον παίδων. Θαλερῇ δ' ἔχθηρε τοκῆα.

Heſ. Theog. v. 137.

Hos vero poſt noviſſimus natus eſt SATURNUS *vafer*
Acerrimus inter Liberos. Floridum autem oderat Parentem.

Il faut encore obſerver, que de cette partie du narré de *Moyſe*, où il dit que *Noë* maudit *Cham* diſant: *Il ſera ſerviteur des ſerviteurs de ſes Frères* (*x*), les Mythologiſtes ont pris occaſion de raconter, que *Saturne*, fondé ſur une déclaration Pro-

(*w*) *Gen.* IX. 24. 25. (*x*) *Gen.* IX. 25.

Prophétique d'*Uranus*, ſon Père, craignoit d'être detrôné par ſes enfans. *Héſiode* parlant de *Saturne* dit

Πεύθετο γὰρ Γαίης τε καὶ Οὐρανοῦ ἀστερόεντος
Οὕνεκα οἱ πόρσω ἦεν ὑπὸ παιδὶ δαμῆναι.
Heſ. Theog. v. 463.

Audiverat enim ex Terra & Cœlo ſtellis micante
Quid ſibi fatale eſſet a proprio filio domari.

Où l'on voit que la ſeule différence eſt, que le Mythologiſte a pris les Frères de *Saturne*, ou *Cham*, pour ſes enfans.

Les paroles de la malédiction ſont, *maudit ſoit* Cham, *le Père de* Canaan! *Il ſera ſerviteur des ſerviteurs de ſes Frères;* & *Noë* dit auſſi „ *Beni ſoit l'Eternel, Dieu de Sem!* & „ Cham, Père de *Canaan, ſera ſon ſerviteur. Dieu aggran-* „ *dira Japhet,* & *il logera dans les* Tentes *de Sem;* & „ Cham, le Père de *Canaan, ſera ſon ſerviteur* (*y*). " Il y a dans l'Original: *Maudit ſoit Canaan!* Mais il eſt impoſſible que *Noë* ait parlé de la ſorte, parce que ce n'étoit pas *Canaan*, mais *Cham*, qui étoit l'offenſeur, quand même nous ſuppoſerions que *Canaan* étoit avec *Cham* lorsque celui-ci ſe rendit ſi coupable (*z*).

Et il eſt bien remarquable, que dans les verſets précédens, où les trois Fils de *Noë* ſont nommés, il eſt parlé de *Sem* & de *Japhet* ſans aucune addition, au-lieu que *Cham* y eſt diſtingué deux fois par le titre de *Père de Canaan* (*a*). Peut-être donc que *Moyſe*, vu le tems où il écrivit ſon Hiſtoire, jugea à propos d'omettre le nom de *Cham* dans cette derniè-

re

(*y*) *Gen.* IX. 26. 27.
(*z*) *Gen.* IX. 22. 24.
(*a*) *Gen.* IX. 18. 22.

Digitized by Google

re partie de ſon narré; & cela pour marquer aux *Iſraëlites*, enfans de *Sem*, qui alloient prendre poſſeſſion du pays de *Canaan*, que *Canaan* étoit inclus dans la malédiction prononcée contre *Cham* ſon Père. Mais du-moins il eſt certain, que *Noë* n'a pu ometre *Cham* dans ſa malédiction; & par cette raiſon, quoique je ne ſois autoriſé par aucune Edition de la Bible, ſi ce n'eſt la verſion *Arabe*, j'ai hazardé de ſuppoſer, que c'étoit contre *Cham* que fut prononcée la malédiction, au-moins ſelon la forme de l'expreſſion qui eſt employée deux fois auparavant.

A cela on peut ajouter, que cette malédiction fut litteralement accomplie à l'egard de *Cham* auſſi-bien qu'à l'egard de *Canaan*, puisque l'*Egypte*, le pays de *Cham*, devint tributaire de la Poſtérité de *Sem*, dans les Perſonnes de *Cambyſe* & de ſes ſucceſſeurs, & que dans la ſuite les *Tentes* de *Sem* furent le Domicile de la Poſtérité de *Japhet*, puisque les *Grecs*, & les *Romains*, Descendans de *Japhet*, prirent poſſeſſion de ce même pays. C'eſt de cette Prophètie que les Mythologiſtes l'ayant appliquée aux Descendans de *Saturne*, ou *Cham*, au-lieu de l'appliquer aux Descendans de ſes deux Frères, ont formé la fable raportée ci-deſſus. Je penſe qu'il n'eſt point douteux que ce conte Mythologique de *Saturne*, & de ſon Père *Uranus*, ne ſoit tiré de la conduite de *Cham* envers *Noë* ſon Père, telle qu'elle nous eſt raportée dans le livre de *Moyſe*.

J'AI placé cet évènement entre la naiſſance de *Heber* & celle de *Peleg*, parce que je ſuppoſe que ce fut bientôt après la naiſſance de *Peleg* que *Noë* ſe ſépara de ſes trois Fils *Japhet*, *Sem*, & *Cham*; & peut-être que ce fâcheux incident hâta cette ſéparation.

CEPENDANT il n'eſt pas aiſé d'aſſigner une raiſon pourquoi *Cham* ſeroit appellé *Saturne*, ou *Chronus*, c'eſt-à-dire

Tems. C'eſt peut-être que les Poëtes (& parmi les Payens les Poëtes furent les prémiers Hiſtoriens) crurent, que ce nom convenoit aux Fondateurs des Etats. Leurs prémiers noms étant oubliés, ou perdus dans une multitude de dénominations différentes, les Mythologiſtes jugèrent celui-ci fort propre à marquer l'ancienneté de ces Fondateurs; & par la même façon de raiſonner, après avoir ainſi perſonaliſé *Saturne*, *Chronus*, ou le Tems, ils le firent enfant du *Ciel* & de la *Terre.* De-là, il arriva auſſi qu'il y avoit pluſieurs *Saturnes*, ou *Chronus*, un presque dans chaque Royaume. *Beroſe* remarque, que *Nimrod* étoit le *Chronus* des *Aſſyriens*, comme *Cham* étoit celui des *Egyptiens.* *Sanchoniathon* nous donne l'Hiſtoire de *Chronus* l'aîné, & de *Chronus* le cadet, tous deux de *Phénicie;* & *Apollodore* & *Diodore* nous aſſurent qu'il y avoit un *Chronus*, ou *Saturne*, qui appartenoit à l'Ile de *Crète.* De-là il eſt arrivé encore, que diverſes actions de ces divers *Chronus* ont été confondues, & racontées comme les actions d'un même Homme. *Diodore* (*b*) parle de trois *Hercules*, & de trois *Denys*, dont on confond les actions dans l'Hiſtoire, & aux actions du dernier desquels on joint celles du prémier. Si d'un côté le même nom, donné à pluſieurs Perſonnes, a jetté beaucoup de confuſion dans l'Hiſtoire Mythologique des Anciens, d'un autre côté pluſieurs noms, donnés à la même Perſonne, ont conſidérablement augmenté cette confuſion. Ainſi, ſelon *Beroſe*, *Ham*, ou *Hammon* détrône *Saturne*, & *Saturne* à ſon tour détrône *Hammon*, ou *Ham.* Cela vient de ce que dans les ſiècles ſuivans les Auteurs, qui n'avoient d'autres lumières que celles de la Tradition, ne ſachant, ou ne conſidérant pas que le *Saturne* d'*Egypte*, & *Hammon*, & *Ham*, n'étoient qu'une même Per-

(*b*) *Diod.* Lib. III. C. V. L. V. C. II.

Perſonne ſous des noms différens, ne trouvèrent, pour concilier l'opinion reçue que tous ces Perſonnages avoient régné en *Egypte* à-peu-près en même-tems, d'autre expédient que d'imaginer que ces Princes s'étoient détrônés l'un l'autre.

Heber, à l'âge de trente-quatre ans, engendra *Peleg* (*c*). A. P. D. 101. Ce fut au tems de *Peleg*, terme qui ſignifie *Diſperſion*, que la Terre fut partagée (*d*). En quel tems précis, pendant la vie de *Peleg*, cette Diſperſion ſe fit, c'eſt ce que *Moyſe* ne nous indique pas: mais en quelque tems qu'elle ait pu arriver, & ſuppoſé que ce ne fut que pluſieurs années après la naiſſance de *Peleg*, il eſt à croire que ſon nom lui fut donné Prophétiquement, comme l'avoit été auparavant celui de *Noë* (*e*), & comme le fut enſuite celui de *Jacob* (*f*). Quoiqu'il en ſoit, la famille de *Noë* étant pour lors augmentée de cinq générations, je conçois qu'immédiatement après la naiſſance de *Peleg*, on ſe trouva dans la néceſſité de ſe diſperſer; car ſi nous cherchons quel devoit être le nombre des enfans de *Noë* la cent & deuxième année après le Déluge, nous verrons que ſelon un calcul, qui n'eſt point outré, leur nombre montoit à dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt & quatorze. En effet, nous pouvons raiſonnablement ſuppoſer, que la Femme de *Noë* n'étoit pas encore hors d'âge d'avoir des enfans, puiſque ſon Mari, qui vraiſemblablement étoit le plus agé des deux, vêcut encore trois cent cinquante ans. Il y a de l'apparence que dans ces tems-là ce n'étoit qu'environ deux cent, ou deux cent cinquante ans avant leur mort, que les Femmes ceſſoient d'avoir des enfans. La conjecture eſt fondée ſur ce qu'à préſent, quoique la vie des Fem-

(*c*) *Gen.* XI. 16.
(*d*) *Gen.* X. 25. 1 *Chron.* I. 9.
(*e*) *Gen.* V. 29.
(*f*) *Gen.* XXVII. 36.

Femmes ſoit bornée à environ ſoixante & dix ans (*g*), elles ne laiſſent pas d'être fécondes jusqu'à cinquante ans & au delà; & le nombre de ſept cent eſt à-peu-près à neuf cent cinquante ce que cinquante eſt à ſoixante & dix: ſur ce pié-là, nous avons d'abord quatre Femmes fertiles pour repeupler le monde. Si nous ſuppoſons que chacune de ces Femmes a un enfant chaque année, le nombre de la famille de *Noë*, trente ans après le Déluge, ſera cent vingt-huit: alors les enfans, nés la prémière année après le Déluge, auront atteint l'âge de trente ans, & par conſéquent l'âge nubile: ceci nous donne tous les ans deux autres Femmes fertiles jusqu'à la ſoixantième année après le Déluge. En ſuivant cette manière de compter, comme nous avons poſé que la trentième année il y avoit ſix Femmes fertiles, nous trouverons que la quarantième année après le Déluge les Femmes fertiles ſeront au nombre de vingt-ſix, & que le nombre de Perſonnes, Mâles & Femelles, Pères, Mères, & Enfans, ſera de deux cent ſoixante & dix-huit. La cinquantième année il y aura quarante ſix Femmes fertiles, & mille cent ſoixante & dix-huit Ames. Mais à préſent par le nombre d'enfans nés la trentième année, qui dans la ſoixantième après le Déluge ont tous atteint l'âge de trente ans, nous aurons une augmentation proportionnelle de Femmes mariées & fécondes; & en ſuppoſant toujours, que le nombre des Femelles eſt égal à celui des Mâles, nous aurons dans la ſoixante & dixième année cent cinquante & deux Femmes portant actuellement des enfans, & le nombre des Perſonnes ſera de deux mille cent quarante-huit. Dans la quatre-vingtième année les Femmes mariées ſeront au nombre de trois cent trente-ſept, & il y aura trois mille huit cent & douze Ames:

(*g*) *Pſ.* XC. 10.

Ames: la quatre-vingt & dixième année il y aura ſix cent vingt & deux Femmes mariées, & huit mille neuf cent quatre-vingt-huit Ames; la centième année mille cent quarante-neuf Femmes mariées & dix-ſept mille deux cent treize Perſonnes; & la cent & deuxième année, époque de la naiſſance de *Peleg*, mille trois cent vingt & deux Femmes mariées, & dix neuf mille cinq cent quatre-vingt & quatorze Perſonnes (*b*). Après cela, ſi l'on conſidère, que les Troupeaux multiplioient pour le moins autant que le genre humain, & qu'il falloit une vaſte étendue de pays pour les entretenir, on conviendra que dans ces prémiers tems un nombre de gens, ſeulement tel que celui qui reſulte de mon dernier calcul, ne pouvoient ſans beaucoup d'incommodité vivre fort près les uns des autres. C'eſt ainſi qu'*Abram* & *Lot*, quand ils furent revenus d'*Egypte*, furent obligés de ſe ſéparer faute de place, quoiqu'ils fuſſent dans un pays découlant de lait & de miel, & que leurs familles fuſſent beaucoup moins nombreuſes que celle de *Noë*. *La Terre ne les pouvoit porter pour demeurer enſemble; car leur Bien étoit ſi grand* (ſavoir principalement en Bétail) *qu'ils ne pouvoient demeurer l'un avec l'autre* (*i*). La même choſe nous eſt raportée d'*Eſaü* & de *Jacob*. Après la mort d'*Iſaac*, leur Père, *Eſaü*

(*b*) Mais comme, ſelon le cours ordinaire de la nature, les Femmes à préſent ne conçoivent point quand elles allaitent, nous devons ſuppoſer que chaque Femme n'avoit qu'un enfant tous les deux ans. Cela réduira le nombre de 19594. environ à la moitié.

Il ſe pourroit pourtant que, dans ces prémiers tems, le cours ordinaire de la nature fût différent à cet égard de ce qu'il eſt à préſent.

Cette note eſt du Traducteur, mais il n'a pas pris garde que, ſelon ſa remarque, il faudroit réduire le nombre de l'Auteur à beaucoup moins que la moitié: la multiplication, dont-il eſt ici queſtion, va en progreſſion Géométrique; & ſi le nombre des Mères eſt d'une moitié plus petit dans les commencemens de la ſuite, il s'en faut beaucoup que le nombre des Deſcendans ne ſoit que la moitié plus petit à la fin.

(*i*) *Gen.* XIII 6.

ſaü prit ſes Femmes, & ſes Fils, & ſes Filles, & toutes les Perſonnes de ſa Maiſon, & tous ſes Troupeaux, & ſes Bétes, & tout le Bien qu'il avoit acquis au pays de CANAAN, *& s'en alla dans un autre pays loin de* JACOB, *ſon Frère; car leurs Biens étoient ſi grands, qu'ils n'auroient pas pu demeurer enſemble; & le pays, où ils demeuroient comme étrangers, n'eût pu les contenir à cauſe de leurs Troupeaux* (*k*).

JE ſuppoſe donc, que *Noë* retenant auprès de lui ceux de ſes Fils, & Petits-Fils, &c. qui étoient nés depuis le Déluge au nombre d'environ quatre mille huit cent quatre-vingt & dix-huit Perſonnes, demeura dans l'Orient, & envoya ſes trois prémiers Fils, *Japhet*, *Sem*, & *Cham*, chercher quelque habitation pour eux-mêmes du côté de l'Occident. *Tavernier* (*l*) dans ſes voyages en Perſe confirme cette opinion: Il dit que, ſelon la Tradition des *Arméniens*, *Noë*, quand il ſortit de l'Arche, demeura dans ce pays-là, & y bâtit la ville de *Nakſivan*, à environ trois lieues de la montagne ſur laquelle l'Arche s'étoit arrêtée; & c'eſt de-là que cette ville a pris ſon nom; car dans la langue *Arménienne Nak* ſignifie un *Vaiſſeau*, & *Sivan*, *s'arréter*, ou ſe *repoſer*. *Moyſe de Chaëron*, Hiſtorien *Arménien*, dit que le nom de l'endroit, où *Noë* ſe repoſa après être descendu de l'Arche, eſt *Nachidshevan:* ce qui dans la langue du pays ſignifie le *lieu de la Descente;* & qu'il y avoit auſſi dans cette contrée une autre ville, qui, ſelon la Tradition, s'appelloit autrefois *Seron*, c'eſt-à-dire le *lieu de la Diſperſion.*

JE penſe que cette Diſperſion étoit celle qui ſe fit à la naiſſance de *Peleg;* car depuis l'impudent procédé de *Cham* envers ſon Père, l'Hiſtoire de *Moyſe* ne fait d'autre mention de

(*k*) *Gen.* XXXVI. 6. 7.

(*l*) Voyages de *Tavernier* en *Perſe* C. IV.

de *Noë* ſinon qu'après le Déluge il vêcut encore trois cent cinquante ans (*m*). Comme le principal deſſein de *Moyſe*, dans cette partie de ſes Ecrits, étoit de donner l'Hiſtoire de cette Branche des Descendans d'*Adam*, de laquelle devoit ſortir cette *ſemence* qui devoit *froiſſer la téte du Serpent*, il ne parle plus de *Noë:* mais il continue à nous raconter ce qui concerne *Japhet*, *Sem*, & *Cham*, & porte ſa Relation juſqu'à la Diſperſion de *Babel.* Alors il laiſſe tomber l'Hiſtoire de *Japhet* & de *Cham*, & continue ſeulement à nous informer de la Poſtérité de *Sem.*

Il faut encore remarquer, qu'environ dans ce tems-ci la vie humaine avoit été raccourcie pour la troiſième fois: elle le fut prémièrement avant le Déluge à la naiſſance des trois Fils de *Noë*, *Sem*, & *Cham;* car ils ne vêcurent que ſix cents ans (*n*): en ſecond lieu à la naiſſance d'*Arphaxad*, dont les contemporains ne vêcurent guère plus de quatre cents ans; & en troiſième lieu à la naiſſance de *Peleg* & de ſes contemporains, qui ne vêcurent guère plus de deux cents ans.

Les Fils, qu'avoit *Japhet* dans ce tems-ci, étoient *Gomer*, *Magog*, *Madaï*, *Javan*, *Tubal*, *Meſech*, & *Tiras;* & les Fils de *Gomer* étoient *Askenaz*, *Riphath*, & *Togarmath;* & les Fils de *Javan* étoient *Elishah*, *Tarſis*, *Kittim*, & *Dodanim* (*o*).

Les Fils de *Sem* étoient *Elam*, *Aſſur*, *Arphaxad*, *Lud*, & *Aram;* & les enfans d'*Aram* étoient *Uz*, *Hul*, *Gether*, & *Mas;* & *Arphaxad* engendra *Salah*, & *Salah* engendra *Heber*, & *Heber* engendra *Peleg* & *Joktan* (*p*).

Et les Fils de *Cham* étoient *Cus*, *Metſir* ou *Mizraïm*, *Phut*,

(*m*) *Gen.* IX. 28.
(*n*) *Gen.* XI. 10. 11.
(*o*) *Gen.* X. 1—4.
(*p*) *Gen.* X. 21—25.

Phut, & *Canaan;* & les Fils de *Cus* étoient *Seba*, *Havilah*, *Sabtah*, *Raamah*, *Sabtecha*, & *Nimrod;* & les Fils de *Raamah* étoient *Seba* & *Dedan:* & les Fils de *Metſir* étoient *Lud*, *Anam*, *Laab*, *Neph* ou *Nephat*, *Pathros*, & *Caſal.* De ces deux derniers ſont iſſus *Pelès*, & *Caphtor*, & les Fils de *Canaan* étoient *Sidon*, *Heth*, *Jebus*, *Emor*, *Gargas*, *Iva*, *Arkab*, *Sin*, *Arphad*, *Zemar*, & *Hamath* (*q*).

On ne doit pas s'imaginer que c'étoient là tous les Fils, Petits-Fils, & Arrières-Petits-Fils, qu'eurent *Japhet*, *Sem*, & *Cham*, dans le cours d'une centaine d'années depuis le Déluge: mais on doit juger que ce ſont ceux qui dans la ſuite ſe rendirent les plus célèbres, en fondant des Etats, ou en devenant l'origine de diverſes Nations, & desquels par cette raiſon *Moyſe* fait une mention particulière.

Les Fils de *Noë* s'étant ainſi ſéparés de leur Père, voyagèrent vers l'Occident jusqu'à ce qu'ils arrivaſſent dans la plaine de *Sinar* (*r*) (*s*). Et *Nimrod* étant un grand chaſſeur devint *puiſſant ſur la Terre*, c'eſt-à-dire un Prince, ou Chef, entre ſes Frères. Ils dirent entre-eux, *Bâtiſſons une Ville*, & une Tour fort haute, ou, dans le ſtile Oriental, *une Tour dont le faîte s'élève jusqu'aux Cieux; & faiſons nous un nom*, c'eſt-à-dire, choiſiſſons un Chef, ou Capitaine, *de peur que nous ne ſoyions diſperſés ſur la face de la Terre* (*t*). C'eſt dans ce ſens que cette phraſe, *avoir un nom*, eſt priſe au ſecond livre de *Samuël* XXIII: 17, 18, 19. Il y eſt dit, *ces trois puiſſans Hommes firent ces choſes-là*, & *Ibiſaï*, Frère de *Joab* Fils de *Zeruiah*, etoit Chef entre les trois; *& il leva ſa halebarde contre trois cents Hommes, & les tua, & eut*

(*q*) *Gen.* X. 6—18.
(*r*) *Sinar* eſt à-peu-près au Sud-Oueſt de la montagne d'*Ararat.*
(*s*) *Gen.* XI. 2.
(*t*) *Gen.* XI. 4.

eut le NOM ENTRE LES TROIS. *N'étoit-il pas le plus honorable des trois? A cauſe de cela il fut leur* CAPITAINE. Il paroit donc que ces expreſſions, avoir le NOM, & être le CHEF ou le CAPITAINE, ſont à-peu-près ſynonymes. Ainſi la nouvelle *Colonie* choiſit *Nimrod* pour ſon Chef, afin qu'il les retint enſemble, ou, dans les termes de l'Ecriture, les empêchât de *ſe diſperſer ſur toute la Terre.*

Beroſe, ſur la foi des Regîtres *Chaldéens*, fixe cet évènement à l'an *cent trente après le Déluge.* Cette Tradition me paroit fondée en raiſon: car nous ſuppoſons que la prémière Diſperſion des Fils de *Noë* commença bientot après la naiſſance de *Pelcg;* & du jour de leur départ d'auprès de leur Père jusqu'à leur arrivée à *Sinar*, il dut s'écouler un long eſpace de tems: on juge bien qu'un ſi grand nombre de gens, marchant avec leurs Troupeaux & leurs Enfans, dans un Monde inconnu, n'avancent que bien lentement. Nous pouvons donc bien compter une trentaine d'années avant qu'ils fuſſent aſſez bien établis dans les plaines de *Sinar*, pour ſonger à prendre la forme regulière d'un Etat. Pendant ces trente ans, ſelon la prémière computation que j'ai ſuivie, le nombre de quatorze mille ſix cent quatre-vingt & ſeize, qui étoit celui de ces voyageurs quand ils quittèrent *Noë*, leur Père, s'étoit accru jusqu'au nombre de cent & cinq mille quatre cent cinquante & un; & ſi, pour faire compte rond, & parce que l'on ne peut guère ſuppoſer, ni que toutes les Femmes fuſſent d'une égale fécondité, ni qu'un pareil voyage ſe ſoit paſſé ſans aucun accident, nous retranchons le nombre de cinq mille quatre cent cinquante & un, il nous reſtera cent mille Ames, dans les plaines de *Sinar*, la cent trente & deuxième année depuis le Déluge. Or en voilà de beaucoup trop, pour pouvoir vivre enſemble commodement, dans un tems où les Hommes n'avoient d'autres moyens de ſubſiſter

A. P. D. CXXXI.

que ceux que leur fourniſſoit leur Bétail. C'eſt à cauſe de cela que, tant pour leur préſent entretien que pour faire habiter & cultiver les autres parties du Monde, Dieu, en mettant la confuſion dans leur langage, les força à abandonner le projet qu'ils avoient fait de s'ériger en une ſeule Monarchie, ſous un ſeul *Nom.*

AYANT vêcu quelque tems enſemble dans les plaines de *Sinar* (*u*), & ſouhaitant de ſe former en ſociété avec *Nimrod* à leur tête, ils commencèrent à bâtir une Tour, dont ils vouloient *porter le faîte jusqu'aux Cieux.* Alors *Jehovah* (*v*) dit: *Voici ce n'eſt qu'un ſeul & même Peuple, & ils ont un même langage, & ils commencent à travailler; &, ſi on les laiſſe faire, rien ne les empêchera d'exécuter ce qu'ils ont projetté. Deſcendons, & confondons leur langage, afin qu'ils n'entendent point le langage l'un de l'autre. Ainſi* Jehovah *les diſperſa de-là par toute la Terre: c'eſt pourquoi ce lieu fut appellé* Babel; *car* Jehovah *y confondit le langage de toute la Terre* (*w*).

JE ſai que pluſieurs ſavans Chronologiſtes ont cru, que cet-

(*u*) *Gen.* XI. 2.

(*v*) Les Juifs ne prononçoient jamais ce terme *Jehovah*, mais l'appelloient *le nom ineffable*; & dans leurs Synagogues, au-lieu de ce terme, ils employoient les termes *Elohim*, ou *Adonaï*. Conſéquemment les Auteurs de la Bible des *Septante* étant *Juifs*, ont rendu ce terme par celui de Κύριος. On les a imité dans la verſion *Angloiſe*, & dans la verſion *Françoiſe*: ce terme y eſt traduit par celui de *Lord*, & de l'*Eternel*; & comme cela a occaſionné bien des mépriſes, je penſe qu'il ſeroit bon de reſtituër le terme *Original*: que l'on puiſſe s'en ſervir innocemment, c'eſt de quoi l'on peut aiſément ſe convaincre en conſidérant, que ce nom-là eſt donné non ſeulement à des Anges, mais à de certains lieux. Par exemple, quand *Abraham* alla ſur le mont de *Moriah*, pour y offrir ſon Fils en ſacrifice, il nomma cet endroit *Jehovah-Jireh.* Voy. *Gen.* XXII. 14. Et quand *Moyſe* éleva un autel après la victoire qu'il avoit remportée ſur les *Amalékites*, il le nomma *Jehovah-Nisri.* Voy. *Exod.* XVII. 15. Auſſi le troiſième commandement du Décalogue ne défend-t-il pas aux Enfans d'*Iſraël* de prononcer le nom de *Jehovah*: il leur défend ſeulement de prendre ce nom לשוא c'eſt-à-dire *en vain*,

cette grande Dispersion étoit arrivée bientot après la naissance de *Peleg*, & avant qu'on lui eût donné son nom: Ils suppoſent, que ce nom lui fut donné à l'occasion de cette seconde & grande Dispersion. Mais ce nom peut aussi bien lui avoir été donné à l'occasion de la prémière Dispersion: rien ne prouve le contraire. Mais quand on conviendroit, qu'il lui fut donné à l'occasion de la dernière & grande Dispersion, il n'y auroit rien là de concluant; car ce nom peut lui avoir été donné ou Prophétiquement, comme le furent ceux de *Noë* & de *Jacob*, ou au tems même de l'évènement, quoiqu'alors il eût trente ans. C'eſt ainsi que les Fils de *Moyse* ne furent nommés, ni au tems de leur naissance, ni à celui de leur circoncision, mais après la délivrance de l'esclavage d'*Egypte*, lorsque *Jethro* les amena à leur Père à *Rephidim* (*x*). De même il y a de l'apparence, qu'*Adam* ne donna à sa Femme le nom d'*Eve* que lorsqu'elle fut Mère (*y*). De même encore il eſt probable, que *Nabal* ne fut ainsi nommé qu'après qu'il eut fait voir sa folie (*z*); & quand *Joseph*, à l'âge de trente ans, se tint devant *Pharaon*, ce Prince le nomma *Zapnah-Paaneah* (*a*). Mais

vain, *faussement*, ou *sans respect*; & il paroit, que le crime du Fils de la Femme d'*Israël* n'étoit pas d'avoir prononcé le nom de Dieu, mais d'avoir ויקלל *blasphémé*: c'eſt pourquoi, au quinzième verset du même chapitre, la punition eſt dénoncée contre celui qui יקלל a *maudit* ou *blasphémé* le nom de Dieu: c'eſt dans ce sens aussi que *Moyse* prend l'autre mot, le mot נקב, qu'il employe dans cet endroit. Voy. *Nomb.* XXIII. 13. 25. 27. & XXIV. 10. & encore *Job* III. 8. & c'eſt dans ce sens-là que les Septante l'ont traduit. Suivant cette idée nous trouvons, que même après ce commandement *Gédeon* éleva un autel & le nomma *Jehova-Shalom*. S'il n'eut pas été permis de prononcer ce grand nom, assurément on ne l'auroit jamais donné à tel ou tel endroit, ou à un autel. Et dans le Deuteron. ch. X. 20. il eſt ordonné aux *Israëlites* de jurer par le *nom* de *Jehovah*: cela ne pouvoit donc être illicite, pourvu que l'on ne jurât pas לשוא *en vain*. Voy. aussi *Pſ.* LXIII. 11.

(*w*) *Gen.* XI. 6—9.
(*x*) *Ex.* IV. 20. 25. XVIII. 3. 4.
(*y*) *Gen.* II. 23. III. 20.
(*z*) 1 *Samuel* XXV. 25.
(*a*) *Gen.* XLI. 45. 46.

Mais cependant je panche plus à juger, que l'on donna à *Peleg* ſon nom à ſa naiſſance, ou peu de tems après, & non lorsqu'il fut plus avancé en âge. La raiſon en eſt que, quand on donne des noms à des Perſonnes parvenues à un certain âge, ce doit être à cauſe de quelque qualité Perſonnelle qui les diſtingue; & la Diſperſion ne mettoit point *Peleg* dans le cas.

Cette Diſperſion générale des trois Fils de *Noë* étant commencée, *Japhet*, qui étoit l'aîné, alla dans cette partie de l'*Aſie Mineure*, qui eſt entre le *Pont Euxin* & la Mer *Méditerranée;* & de-là il peupla les *Iles des Gentils* (*b*), c'eſt-à-dire les pays qui ſont vers les bords de ces Mers (*c*).

Sem, avec ſon troiſième Fils, *Arphaxad*, qui étoit ſon favori, & ſes Petits-Fils & Arrière-Petits-Fils, *Salah*, *Heber*, *Peleg*, & *Joktan*, tira du côté de cette partie de *Chaldée* qui eſt ſur les frontières de la *Méſopotamie*, & s'établit à *Ur* des *Chaldéens* (*d*). Que *Joktan* fut de ce voyage & de cette colonie, c'eſt ce qui paroit clairement de ce qu'étant Frère cadet de *Peleg*, il ne pouvoit alors avoir que trente ans, & par conſéquent n'avoit pas une famille qui pût le ſeconder dans un nouvel Etabliſſement: mais, quand ſes enfans furent devenus grands, & eurent augmenté en nombre, il alla fixer ſa demeure entre *Meſa* & *Sephar*, montagne d'Orient (*e*). *Elam* (*f*), le Fils aîné d'*Arphaxad*, s'établit en *Perſe*: ce qui le prouve c'eſt que les Habitans de ce pays-là ſont appellés *Elamites* (*g*). *Aſſur*, ſon ſecond Fils, bâtit *Ninive*, *Reboboth*, *Calah*, & *Reſen* (*h*). *Lud*, ſon quatrième Fils, ſe plaça dans l'*Aſie mineure;* & de lui ſont descendus les

(*b*) *Gen.* X. 5.
(*c*) *Mead's* Diſc. L. I. d. 49.
(*d*) *Gen.* XI. 28. *Jug.* V. 6.
(*e*) *Gen.* X. 30.
(*f*) *Gen.* X. 22.
(*g*) *Eſ.* XXI. 2. *Jer.* XXV. 25. *Actes* II. 29.
(*h*) *Gen.* X. 11.

Digitized by Google

les *Lydiens*. *Aram*, le cadet de ſes Fils, alla s'établir dans la province de *Kir* en *Iberie* (maintenant appellée *Georgie*) où coule la Rivière de *Cyrus*: mais dans la ſuite, par le commandement de Dieu (*i*), il quitta ce pays-là, & prit poſſeſſion de tout celui qui eſt ſitué entre le *Tygre* & l'*Euphrate*. C'eſt de cette ſituation que ce pays-là a pris ſon nom *Hébreu*, *Aram-Naharaîm*, c'eſt-à-dire, *Aram entre les deux Rivières*, ou *Fleuves* (*k*), & ſon nom *Grec* Συρία Μεσοποταμία, ou plus brièvement *Meſopotamia*, c'eſt-à-dire, *le pays entre les deux Fleuves*. Dans la ſuite il paſſa l'*Euphrate*, & prit poſſeſſion de la *Syrie*, proprement ainſi nommée. Ce pays dans la *Bible Hébraïque* eſt conſtamment nommé le pays d'*Aram*, & en *Hébreu* ſes Habitans ſont toujours nommés *Araméens*; & l'on ne ſauroit poſitivement décider pourquoi on lui a donné le nom de *Syrie*, & à ſes Habitans le nom de *Syriens*, au-lieu de celui d'*Araméens*: mais que l'on me permette ici une conjecture: comme les Habitans furent appellés *Araméens*, parce qu'ils étoient deſcendus d'*Aram*, de même on les appella *Kyriens*, &, pour addoucir le mot, *Syriens*, parce qu'ils venoient originairement de *Kyr* en *Iberie*.

Dans la ſuite des tems, ils furent de nouveau transplantés dans ce pays-là (*l*), lorſque *Tiglah-Pileſer* les ſubjugua, prit *Rezin*, leur Roi, & réduiſit ſes Sujets en captivité.

Cham, avec ſa famille, ſe tourna du côté du Sud-Oueſt. Il laiſſa derrière lui à *Babylone* ſon Petit-Fils *Nimrod*, Fils de *Cus*. *Nimrod* fonda le Royaume de *Babel*, & bâtit *Erech*, *Accad*, & *Calneh*, dans le pays de *Sinar* (*m*). *Cus*, ſon Fils aîné, ayant traverſé l'*Euphrate*, prit poſſeſſion de l'*Arabie*. Une

(*i*) *Amos* IX. 7.
(*k*) *Gen.* XXIV. 10. *Juges* III. 8. &c.
(*l*) *Amos* I. 4. 5. 2 *Rois* XVI. 5—9.
(*m*) *Gen.* X. 10.

ne grande partie de cette vaſte Region a reçu ſon nom de ſes deux Fils *Seba*, & *Havila*, & de ſon Petit-Fils *Seba*. Ainſi ſon Territoire s'étendoit du Sein *Perſique* jusqu'aux frontières de l'*Egypte*. Toutes les fois donc que la Bible *Hébraïque* fait mention du pays de *Cus*, il faut l'entendre de ce pays-là, & non de l'*Ethiopie*, comme on a fauſſement traduit en pluſieurs endroits de notre Bible. Pluſieurs paſſages de l'Ecriture font voir, que le pays de *Cus* étoit au *Nord-Eſt* de l'*Egypte:* par exemple, le Prophète *Ezéchiel*, parlant de la déſolation de l'*Egypte* dit, *je réduirai l'Egypte en déſerts de ſéchereſſe & de déſolation depuis la Tour de* SYENE *jusqu'aux frontières de* CUS (*n*). Tout le monde ſait que *Syène* eſt la ville la plus méridionale de l'*Egypte:* Il eſt donc tout-à-fait abſurde de traduire, comme on a fait dans la verſion Angloiſe, *je déſolerai l'Egypte depuis la Tour de* SYENE *jusqu'aux frontières de l'*ETHIOPIE; car entre *Syène* & l'*Ethiopie* il n'y a pas un poulce de terre; mais toute la longueur du pays d'*Egypte* eſt entre *Syène* & le pays de *Cus*, ou l'*Arabie Petrée*. La Fille de *Jethro*, la *Madianite*, que *Moyſe* épouſa auprès du mont *Sinaï*, & que la verſion *Angloiſe* appelle une *Ethiopienne*, eſt appellée dans l'*Hébreu* une *Cuſſite* (*o*). Le Prophète *Habbacuc* parle de *Madian* & de *Cus* comme de Principautés qui confinent l'une à l'autre (*p*): & de même les *Arabes*, c'eſt-à-dire, les Habitans de l'*Arabie Heureuſe*, ſont dits, dans la Bible, voiſins (*q*) des *Cuſſites:* ce qui ne pourroit être ſi *Cus* étoit l'*Ethiopie;* car l'*Egypte* entière ſépare l'*Ethiopie* de l'*Arabie*.

APRÈS cela *Cham*, avec ſes autres Fils, *Metſir*, *Phut*, & *Canaan*, s'avança encore plus vers l'Occident, & parvint à

(*n*) *Ezéch.* XXIX. 10.
(*o*) *Nomb.* XII. 1.
(*p*) *Habbacuc* III. 7.
(*q*) 2 *Chron.* XXI. 16.

Digitized by Google

à la Mer Méditerranée. Sur ſes côtes il établit ſon Fils *Canaan:* c'eſt lui qui peupla tout ce pays. On ne ſait pas bien dans quel endroit *Cham* paſſa l'*Euphrate.* Il me paroit vraiſemblable, qu'il marcha longtems le long de ce fleuve avant que de pouvoir le traverſer, & que ce fut vers les frontières ſeptentrionales du pays de *Canaan* qu'il y entra. Ce qui me le fait conjecturer c'eſt que, comme le remarque M^r. *Bedford*, il y a apparence que ce fut à l'occaſion de ce paſſage, que la ville de *Hamath* (*r*), ſituée ſur les confins ſeptentrionaux du pays de *Canaan* (*s*), eſt ſi ſouvent appellée l'*Entrée de Hamath* (*t*). A meſure que *Cham* marchoit vers le Midi, il diſpoſoit des Fils de *Canaan*, & les repandoit dans le pays (*u*). Il s'arrêta à cet endroit où il bâtit la fameuſe ville d'*Arba* ou *Kirjath-Arba*, ainſi appellée d'*Arba*, Père d'*Anak.* Probablement *Arba* étoit Petit-Fils de *Canaan*, & Homme conſidérable parmi les *Anakins* (*v*). Cette ville fut enſuite nommée *Hébron* (*w*). Rabbi *Salomon* dit, que cette ville fut bâtie par *Cham*, Fils de *Noë;* & la ſuppoſition n'eſt pas deſtituée de vraiſemblance, puiſque, ſelon *Moyſe*, elle fut bâtie ſept ans avant *Zoan* en *Egypte* (*x*); car, quoiqu'elle fut appellée du nom d'*Arba*, ſon Arrière-Petit-Fils, il ſe peut que *Cham* en eut jetté les prémiers fondemens dans ſon voyage vers l'*Egypte.* Quelques-uns (*y*) diſent, qu'*Adam* fut enterré dans cette ville: mais les Traditions des *Juifs*, des *Turcs*, & des *Arabes*, concernant les anciens Patriarches,

(*r*) *Hamath* prit ſon nom de ſon Fondateur *Hamath*, Père des *Hamathites*, le plus jeune des Fils de *Canaan.* Voy. *Gen.* X. 18.
(*s*) 1 *Chron.* XIII. 5. *Nomb.* XXXIV. 8. 1 *Rois* VIII. 65. 2 *Chron.* VII. 8.
(*t*) *Juges* III. 3. &c.
(*u*) *Gen.* X. 18.
(*v*) *Joſ.* XXI. 11. & XIV. 15.
(*w*) *Jug.* I. 10.
(*x*) *Nomb.* XIII. 22.
(*y*) Vide *Hieron.* in Epitaph. *Paulæ* & in Qu. *Heb.* in *Geneſ.* & in locis *Hebr.* in *Arbog.* & Comment. in *Matth.* XXVII.

ches, tant ceux qui vêcurent depuis, que ceux qui vêcurent avant le Déluge, ſont ſi nombreuſes & ſi abſurdes, qu'à mon ſens, elles ont fait beaucoup de tort à la Religion; & quand elles ne ſont pas appuyées par l'Hiſtoire du Vieux Teſtament, je penſe qu'il eſt mieux de les paſſer ſous ſilence que de leur faire l'honneur de les citer.

Les Auteurs de l'*Hiſtoire Univerſelle* ſuppoſent, que ces *Anakins*, qui furent dépoſſédés d'*Hébron* par *Caleb*, comme cela eſt raporté dans le Livre de *Joſué* XIV: 14. & XV: 13, 14. étoient descendus d'*Anab*, un des Descendans de ce *Seir*, dans le pays d'*Edom*, duquel il eſt dit; qu'*il trouva des mulets au déſert* (*z*); & comme *Anab* étoit contemporain des Fils d'*Eſaü*, ces Auteurs jugent que le lieu, où vivoient ces *Anakins* du tems de *Caleb*, s'appelloit originairement *Hébron*, & que dans la ſuite on lui donna le nom de *Kirjath-Arba*, du nom d'*Arba*, Père de cet *Anab* (*a*). Mais il eſt évident qu'ils ſe trompent; car cet *Anab* étoit le Fils de *Gibéon*, Fils de *Seir*, & non le Fils d'*Arba* (*b*); & il ne demeuroit pas dans le pays de *Canaan* où étoit *Hébron*, mais ſur le mont *Seir* dans le pays d'*Edom*, ſur les confins du déſert de *Kadès*; & ni *Moyſe*, ni *Joſué*, ne tentèrent la conquête de ce pays-là: il leur avoit été formellement enjoint *de n'avoir aucun démêlé* avec ſes Habitans, & même de *n'y pas aſſeoir la plante du pié* (*c*). Auſſi *Seir* n'eſt-il pas appellé *Cananéen*, mais expreſſément *Horien* (*d*). A la vérité ces Auteurs diſent, que l'on croit que les *Anakins*, ſubjugués par *Joſué* & *Caleb*, à *Hébron*, étoient d'une origine diſtincte de celle des *Cananéens*: mais la ſainte Ecriture marque poſitive-

ment

(*z*) *Gen.* XXXVI. 24.
(*a*) *Univ. Hiſt.* Vol. I. p. 333.
(*b*) *Gen.* XXXVI. 20. 24.
(*c*) *Deut.* II. 4. 5.
(*d*) *Gen.* XXXVI. 20. 21. 29.

Digitized by Google

ment le contraire: l'Auteur du Livre des *Juges* les appelle expreſſément *Cananéens*, & dit en propres termes, qu'auparavant le nom de cette ville étoit *Kirjath-Arba*, & qu'on lui donna enſuite celui de *Hébron*, ou *Chébron* (*e*).

LORSQUE *Cham* fut parti d'*Arba*, il s'avança du côté du Midi, & établit *Iva* ſon Petit-Fils, qui étoit Fils de *Canaan*, & ſa Poſtérité, ſavoir les *Hiviens*, ou *Aviens*, (noms différens qui déſignent les mêmes Peuples) il les établit, dis-je, dans la partie la plus méridionale du pays de *Canaan*, depuis *Gaza*, ou *Azzah*, jusqu'aux frontières d'*Egypte* (*f*). Ces Peuples ſe logeoient dans des *Hazerim*, c'eſt-à-dire des Tentes, ou des Huttes rangées en cercle ou en carré, avec une Aire, ou Platte-Forme, ou espace vuide, dans le milieu: c'eſt-là ce que ſignifie proprement le mot *Hazerim* (*g*). On ne ſait pas avec certitude quel endroit *Canaan* choiſit pour y fixer ſa demeure: le pays de *Canaan* eſt décrit comme s'étendant du *Jourdain* à l'*Orient* jusqu'à la grande Mer (c'eſt-à-dire la Méditerranée) à l'*Occident*; & du Déſert de *Sin* au *Midi* jusqu'à l'entrée de *Hamath* au *Septentrion* (*h*), ou de *Sidon* jusqu'à *Gaza* (*i*). Ici *Beroſe* eſt d'accord avec la S^te^. Ecriture: il dit, que *Canaan* s'établit dans tout le pays qui eſt entre *Damas* & les extrêmités de la *Paleſtine*: or, dans la S^te^. Ecriture, tout ce Territoire eſt ſouvent renfermé ſous la dénomination générale de *pays de Canaan* (*k*); & en effet il fut peuplé par *Canaan* & ſes enfans: c'eſt pourquoi tous ſes Habitans, ſoit *Amorréens*, ſoit *Hiviens*, ſoit *Hittiens*, ſoit, *Jébuſiens*, &c. ſont tous compris ſous la dénomination générale de *Ca-*

na-

(*e*) *Jug.* I. 9. 10. *Joſ.* XIV. 15.
(*f*) *Deut.* II. 23.
(*g*) *Lev.* XXV. 31. *Joſ.* XXI. 12.
(*h*) *Nomb.* XXXIV. 1—12.
(*i*) *Gen.* X. 19.
(*k*) *Gen.* XVII. 8. *Lev.* XXV. 38. *Deut.* XXXII. 49. &c.

nanéens (*l*). Cependant il paroit manifeſtement qu'il y avoit dans ce pays un Diſtrict, ou Territoire, que l'on appelloit ſpécialement la Terre de *Canaan*, pour la diſtinguer du *pays* qui en général portoit le même nom; & les Habitans de ce Territoire particulier étoient auſſi ſpécialement appellés *Cananéens*, & il en eſt ſouvent parlé ſous ce nom comme d'un Peuple diſtinct des autres Habitans du pays, ſavoir des *Hittiens*, des *Amorréens*, des *Perizziens*, des *Hiviens*, des *Jébuſiens;* ainſi qu'il paroit par *Exod.* III: 8. & par un grand nombre d'autres paſſages. Il eſt donc plus que probable, que ces *Cananéens*, diſtingués des autres, étoient plus particulièrement ainſi nommés, parce qu'ils habitoient cette partie du pays de *Canaan* dans laquelle *Canaan* s'établit lui-même. A préſent, pour démêler où étoit cette partie du pays de *Canaan*, remarquons que, quand *Abraham* vint dans ce pays, il n'eſt pas dit qu'il ſe fût arrêté dans aucun endroit jusqu'à ce qu'il arrivât à *Sichem* dans la plaine de *Moreh;* & *Moyſe* fait cette obſervation; *Qu'alors ce pays étoit occupé par le Cananéen* (*m*): ce qui doit ſignifier, que les Habitans de cette partie du pays étoient ſpecifiés & diſtingués par ce nom. Après cela *Abraham* quitta ce lieu, & alla à une montagne qui eſt à l'Eſt de *Bethel*, & y tendit ſa Tente, ayant *Bethel* à l'Oueſt & *Haï* à l'Eſt; & il eſt dit que quand, à ſon retour d'*Egypte*, il revint à ce dernier endroit, le *Cananéen* & le *Perizzien* occupoient ce pays (*n*), c'eſt-à-dire, que les Habitans de cet endroit du pays étoient en partie *Cananéens* & en partie *Perizziens;* & de-là il eſt raiſonnable d'inférer, que les limites entre le *Cananéen* & le *Perizzien* étoient quelque part entre *Bethel* & *Haï;* mais qu'alors il n'y avoit à *Si-*

(*l*) *Gen.* XXIV. 3. *Nomb.* XXI. 3. *Nehem.* IX. 24.
(*m*) *Gen.* XII. 6.
(*n*) *Gen.* XIII. 1—7.

Sichem que des *Cananéens:* il eſt vrai que dans la ſuite les *Perizziens* empiétèrent ſur le Territoire des *Cananéens*, & étendirent leurs frontières jusqu'à *Sichem* (*o*). Il eſt dit encore que, quand *Joſué* fut entré dans le pays de *Canaan* pour le conquerir, & qu'il eut pris *Jericho*, & brûlé *Haï*, & délivré *Gibéon*, ou *Gabaon*, alors *Jabin*, Roi de *Hazor*, *envoya à* JOBAB, *Roi de* MADON, *& au Roi de* SIMRON, *& au Roi d'Achbaph, & aux Rois qui étoient aux montagnes vers le Septentrion, & à ceux qui étoient dans les plaines au Midi de* CHINNERETH, *& dans la vallée, & ſur les frontières de* DOR *à l'Occident, & aux* CANANÉENS *qui étoient à l'Orient, & à l'Occident, & à l'*AMORRÉEN (*p*), *& au* MITTIEN, *& au* PERIZZIEN, *& au* JÉBUSIEN *dans les montagnes, & au* HIVIEN *ſous* HERMON *dans le pays de* MISPEH. *Et ils ſortirent &c.* (*q*).

IL eſt évident, que ces Rois & leurs différens Peuples étoient tous Habitans du pays de *Canaan;* & cependant il eſt fait mention des *Cananéens* comme d'un Peuple particulier, dont apparemment *Jabin*, qui réſidoit à *Hazor*, étoit le Roi: ce qui nous porte à le croire, c'eſt qu'au tems de *Deborah* un autre *Jabin*, alors auſſi Roi de *Hazor*, eſt déſigné par le titre de Roi de *Canaan* (*r*). Celui qui régnoit du tems de *Joſué* étant le plus puiſſant de tous ces Princes, ou, comme parle *Joſué*, *Hatſor*, lieu de la réſidence de ce Roi, étant la Capitale de tous ces Royaumes, c'étoit à lui à ſommer tous les Rois voiſins d'accourir à ſon ſecours. De la ſituation, & de la diſpoſition de tous ces Alliés, & Confédérés, il paroit, que le pays de *Canaan*, proprement ou princi-

pa-

(*o*) *Gen.* XXXIV. 30.
(*p*) Voy. *Nomb.* XIII. 29. Les *Cananéens près de la Mer.* Cette Mer ne ſeroit-elle point celle de *Tiberias?*
(*q*) *Joſ.* XI. 1—4.
(*r*) *Jug.* IV. 24.

palement ainſi nommé, étoit cette partie, dont la frontière ſeptentrionale alloit de *Sidon*, par l'entrée de *Hamath*, à la rivière de *Jourdain;* qu'il étoit borné à l'*Eſt* par les Lacs de *Semechon*, & de *Genneſareth;* au *Sud* par les montagnes qui ſont au Midi de *Chinnereth*, ou *Genneſareth*, qui étoient alors habitées par les *Hittiens*, les *Perizziens*, & les *Jébuſiens;* & à l'*Oueſt* par la Mer *Méditerranée* depuis *Dor* juſqu'à *Sidon:* c'eſt pourquoi il eſt dit, que les *Cananéens* habitoient près de la Mer (*s*), & à l'*Orient*, & à l'*Occident* (*t*), c'eſt-à-dire dans les vallées qui ſont à l'*Orient* & à l'*Occident* (*u*), ou dans les vallées qui régnent depuis la Mer de *Tiberias* ou *Genneſareth*, à l'*Eſt*, juſqu'à la Méditerranée, à l'*Oueſt*. Ce Territoire fut partagé entre les Tribus d'*Ephraïm*, de *Zabulon*, d'*Aſſur*, de *Nephtali*, & la demi-Tribu de *Manaſſé:* mais les *Iſraélites* ne purent déposſéder les *Cananéens* (*v*) de *Bethſean* (*w*), ni d'*Ibleam*, ni de *Dor*, ni d'*Endor* (*x*), ni de *Taanah* (*y*) ni de *Megiddo*, ni de *Gezer*, ni de *Kitron*, ni de *Nahalol*, ni de *Accho* (*z*), ni de *Sidon*, ni d'*Ahlab*, ni d'*Achzib* (*a*), ni de *Helbah*, ni d'*Aphek* (*b*), ni de *Rehob* (*c*), ni de *Bethſemès* (*d*), ni de *Bethanah*. Toutes ces villes étoient compriſes dans ce Diſtrict, ou Territoire, qui a été connu depuis ſous le nom de *Phénicie*, ou *Syro-Phénicie*, c'eſt-à-dire, la *Phénicie*

(*s*) *Nomb.* XIII. 29. *Joſ.* V. 1.
(*t*) *Joſ.* XI. 3.
(*u*) 1 *Chron.* XII. 15.
(*v*) *Joſ.* XVII. 11. *Jug.* I. 27. 33.
(*w*) Ou *Scythopolis*, qui probablement étoit la frontière la plus méridionale des *Cananéens* ſur la rivière de *Jourdain*, comme elle le fut enſuite de la *Galilée*.
(*x*) *Endor* étoit au pié du mont *Hermon* ſur les confins de la vallée de *Jezréel*, à préſent *Eſdraelon*.
(*y*) *Taanah* & *Megiddo* étoient auprès de la rivière, ou torrent, de *Kiſſon* au pié du mont *Carmel*. Voy. *Jug.* V. 19. 21.
(*z*) A préſent *Ptolemaïs*.
(*a*) A préſent *Zib*.
(*b*) *Aphek* étoit dans la vallée de *Jezréel:* voy. *Sam.* XXIX. 1.
(*c*) *Rehob* étoit ſur la route de *Hamath* du côté du *Sud*.
(*d*) *Bethſemès*, probablement *Balbeck*, étoit dans une vallée entre le

cie en Syrie. Conformément à cette obſervation, la Femme *Syro-Phénicienne* qui, lorsque notre Sauveur étoit ſur les frontières de *Tyr* & *de Sidon*, vint à lui pour le prier de guérir ſa fille (*e*), eſt appellée par S^t. Matthieu une Femme *Cananéène* (*f*); & *Simon Zelotès*, qui apparemment étoit né, & avoit été élevé à *Nazareth* en *Galilée* (*g*), eſt appellé par diſtinction *Simon le Canaanite* (*b*). De tout cela il y a lieu de conclurre, que *Canaan*, à ſon entrée dans ce pays, s'établit d'abord quelque part auprès de *Hazor* au Septentrion; qu'enſuite il s'avança par dégrés jusqu'à la plaine de *Moreh* dans le Territoire de *Sichem*, & qu'il finit ſes jours à *Salem*, ville de cette Province (*i*), qui ne pouvoit pas être fort éloignée de la Capitale.

Beroſe dit, que *la quinzième année de* NIMROD, OCEANUS & THETIS, ſa Femme, vinrent en *Egypte*, & s'établirent ſur les côtes de la Mer auprès du *Nil*, & que ce fut de lui que la Mer prit le nom d'*Océan.* Pour découvrir qui étoit *Océan*, & ce qui a pu donner lieu à une pareille Tradition, je propoſe une conjecture fondée ſur le nom de *Pelès*, & ſur la ſituation de *Peluſium:* il eſt certain, que la quinzième année de *Nimrod*, *Pelès*, Père des *Philiſtins*, ou, comme Plutarque l'appelle (*k*), *Peluſius*, & *Paleſtinus*, pouvoit CXLV.

le *Liban* & l'*Antiliban*, ſur les limites aſſignées au Territoire que reçut en partage la Tribu de *Nephtali.* Voy. *Joſ.* XIX. 38. 39.

(*e*) *Marc.* VII. 26.

(*f*) *Matt.* XV. 22.

(*g*) *Matth.* XIII. 54-57. *Marc.* VI. 1-5.

(*b*) *Matth.* X. 4. *Marc.* III. 18. Il y a dans le Grec le *Cananite*, Κανανίτην par un κ & non pas le *Canaanite:* il y a d'ailleurs apparence que, ſi S. Math. avoit voulu déſigner ici la patrie de Simon, il ſe ſeroit ſervi du mot Χαναναῖον, par un χ, comme dans le ch. XV. 22. il appelle Χαναναία la Femme qui vint prier Jeſus-Chriſt de guérir ſa fille: le nom de *Canaanite* ſignifie ſans doute ici la même choſe que celui de *Zelotès* qui eſt donné au même *Simon:* voyez la note de Meſſ^rs. *Beauſobre* & *Lenfant* ſur cet endroit.

(*i*) *Gen.* XIV. 18. XXXIII. 18.

(*k*) *Plut.* de *Iſid.* & *Oſir.*

voit avoir ſoixante, ou ſoixante & dix ans; & il eſt certain auſſi, que *Peluſium* étoit ſituée ſur les côtes de la Mer, dans l'endroit où la branche la plus orientale du *Nil* ſe dégorge dans la Mer. C'eſt à cauſe de cela que cette branche, du *Nil* a toujours été appellée la *Peluſiaque*, & que cette partie de la Mer, qui eſt vis-à-vis de cette ville, a toujours été connue ſous le nom de *Bouche Peluſiaque* du *Nil:* mais la difficulté eſt de tirer de ces obſervations de quoi rendre raiſon de la dénomination d'*Océan* donnée à la Mer. Je dis à cela, que c'eſt une mépriſe, & que la dénomination donnée à la Mer, en conſéquence du nom de *Pelès*, étoit *Pelagus*, & non *Oceanus;* mais qu'à la longue, l'origine du vrai mot ayant été oubliée, on prit un de ces mots pour l'autre. On ſait que chez les *Grecs* (*l*), quand un terme *Hébreu* peut être rendu en leur langue par deux termes différens, c'eſt une pratique ordinaire que d'employer indifféremment l'un ou l'autre de ces deux termes, quoique ſouvent cela faſſe à l'égard du ſens un changement conſidérable, comme on pourroit le prouver par divers exemples tant dans le *Nouveau* que dans le *Vieux Teſtament*. Le verbe Radical פלש, dont ceux de *Pelès* & de *Peluſium* ſont dérivés, eſt interprété dans les Dictionnaires par ceux de *Volvere*, *Volutare ſe*, ſe *rouler;* & par cette raiſon ce terme convenoit aux *Grecs*, pour en former celui de Πέλαγος: mais, outre la Tradition de ce nom de la Mer, emprunté de celui de l'un des Fils de *Noë*, ce qui aide à me perſuader, que le terme *Grec* Πέλαγος eſt dérivé de *Pelès*, c'eſt que les *Grecs* ignorent d'où il vient. Les Etymologiſtes diſent Πέλαγος *quaſi* Τήλαγος, utpote τῆλε ἐ γῆς; mais as-

(*l*) J'entens les *Grecs*, ou *Helleniſtes*, qui vivoient dans la *Paleſtine*, & qui ne connoiſſoient pas bien l'exacte propriété des termes de la langue *Grèque*.

assurément voilà une dérivation bien forcée. Comme les *Grecs* se servoient indifféremment du mot Πέλαγος & de celui de Ὠκεανὸς pour dire la Mer (*m*), il y a apparence que confondant ces termes, on appliqua à *Oceanus*, au-lieu d'appliquer à *Pelagus*, la Tradition de l'Etablissement de l'un des Fils de *Noë* vers l'une des Bouches du *Nil.*

Cham ayant établi son Petit-Fils *Casal*, avec ses Arrière-Petits-Fils *Pelès*, & *Caphtor*, à l'entrée de l'*Egypte*, plaça son Fils מצר *Metsir* un peu plus haut dans l'endroit où il bâtit *Zoan*, terme qui signifie *Délogement*, ou *Translation.* Ceci arriva environ sept ans après qu'il eut fondé *Kirjath-Arba*, où *Hébron*, dans le pays de *Canaan* (*n*). Dans la suite, la ville de *Zoan* fut aussi appellée *Tanis:* toutes les fois que les *Grecs* prononçoient un mot qui commençoit par la lettre *Hébraïque Tsade*, ils le prononçoient comme s'il eût commencé par un *T:* mais les *Phéniciens* le prononçoient comme si cette lettre eût été une *S.* C'est ainsi que la ville de *Tsor* fut par les *Grecs* appellée *Tyr*, & par les *Phéniciens Sor*, nom qu'elle a retenu jusqu' aujourd'hui: de même dans *Sanchoniathon*, Auteur *Phénicien*, le terme Hébreu מצר *Metsir* est rendu par celui de Μίσωρ *Misor;* & de même chez les *Grecs Zoan*, ou *Tsoan*, fut appellée *Toan*, ou *Taan*, & en y ajoutant une terminaison *Grèque*, *Tanis:* mais chez les *Phéniciens Soan*, ou *Saan*, comme ce mot est écrit dans le Pentateuque *Samaritain.* Quelque tems après la captivité de *Babylone*, cette ville, à cause du culte qu'on y rendoit au Soleil,

(*m*) *Aristote* dans son Traité *de Mundo* dit, Πέλαγος δὲ τὸ μὲν ἔξω τῆς Οἰκουμένης καλεῖται ὑπὸ Ὠκεανοῦ, ἀφείλιον ἡμῖν. Et je ne puis m'empêcher de remarquer, que cette expression d'*Aristote* Πέλαγος τὸ ἀφείλιον ἡμῖν, paroit confirmer la susdite dérivation, savoir πέλαγος de פָּלַשׁ *Palas volvere, volutare se.*

(*n*) *Nomb.* XIII. 23.

leil, reçut le nom d'*Héliopolis*, c'eſt-à-dire la *Ville du Soleil*. Que ce ſoit environ dans ce tems-là qu'on lui donna ce nom, c'eſt ce qui ſe déduit de ce que le Prophète *Ezéchiel* (*o*), qui écrivit durant la Captivité, l'appelle *Zoan*, & qu'*Hérodote*, qui écrivit environ cent, ou cent vingt ans après, l'appelle *Héliopolis*. *Diodore* & *Hérodote* diſent, que *Pſammitichus*, Prédéceſſeur (*p*) de *Pharaoh-Necho*, qui fut vaincu par *Nebucadnezzar*, fut le prémier Roi d'*Egypte* qui encouragea les *Grecs* à s'y établir; & il n'y a point d'apparence que les *Egyptiens* aient donné des noms *Grecs* à leurs villes que quelque tems après que les *Grecs* y avoient fixé leur demeure. On ne ſait pas bien en quel tems le titre de *Metſir* fut changé en celui de *Pharaoh*, terme qui ſignifie la même choſe; car, ſelon *Sanchoniathon*, *Metſir* ſignifie *mis en liberté*, *mis en parfaite liberté*; ce que ſignifie auſſi *Pharaoh* dans la langue *Hebraïque*: c'eſt un dérivatif de פרע *Pharach*, *affranchir*. Mais probablement ce fut un des Succeſſeurs de *Metſir* qui, par manière de diſtinction, choiſit ce titre, qui fut transmis à tous ſes Succeſſeurs comme un titre Royal. Quoiqu'il en ſoit, il faut remarquer que, dans le langage de l'Ecriture, l'*Egypte* eſt toujours appellée *Metſir*, excepté deux ou trois fois dans le Livre des *Pſeaumes*, où elle eſt appellée le pays de *Cham* (*q*), & que les *Egyptiens* ſont appellés *Mitsraïm*, ce qui veut dire, ou les enfans de *Metſir*, ou les Habitans du pays de *Metſir*; & même jusqu' aujourd'hui les *Arabes* donnent à la *Baſſe-Egypte* le nom de *Metſir*, ou *Meſtre*.

Cham ayant laiſſé ſon Fils *Metſir* à *Zoan*, s'avança davanta-

(*o*) *Ezech.* XXX. 14.
(*p*) *Jerem.* XLVI. 2. 2 *Chron.* XXXVI. 11—21. 2 *Rois* XXIV. 7.
(*q*) *Pſ.* LXXVIII. 12. CV. 23. CVI. 22.

tage dans l'*Egypte*, & ſelon *Beroſe* s'établit à *Chemys*, ou *Chamus*, dans la *Haute-Egypte*. On prononçoit ſon nom indifféremment *Ham* ou *Cham*; & c'eſt en ſon honneur que cette ville fut ainſi nommée: de là vient auſſi que les *Coptes*, qui poſſèdent la *Haute-Egypte*, & qui ſont les reſtes de ſes prémiers Habitans, appellent encore aujourd'hui cette partie de l'*Egypte*, *Chami*. Je penſe que cette ville de *Chemys* eſt la même qui dans la S^te^. Ecriture eſt appellée *No-Ammon* (*r*), terme, qui ſignifie à la lettre la ville ou la demeure de *Ham*; car que *Ham* & *Ammon* déſignent la même Perſonne, c'eſt de quoi l'on peut ſe convaincre en comparant *Gen.* XIV: 5. & 1 *Chron.* IV: 40. avec *Deuteron.* II: 20. Cette ville fut le ſiége de l'Empire dans la *Haute-Egypte*, juſqu'au tems où il fut transféré à *Thèbes*: car apparemment c'eſt à *Chemys* que réſidoit *Egyptus*, ce fameux Roi d'*Egypte*, de qui tout le Royaume a pris ſon nom. *Hérodote* dit poſitivement que *Danaüs*, Frère d'*Egyptus*, *étoit de Chemys* (*s*).

Pathros, Petit-Fils de *Cham*, monta encore plus haut, & s'établit à *Pathros* (*t*). On ne ſait pas bien la ſituation de cette ville: on conjecture que c'étoit la même que *Thèbes*, ou qu'elle en étoit fort près.

Neph, ou *Nephat*, Père des *Naphtuhim*, alla encore plus avant, & s'établit entre *Syène*, & *Meroë*. C'eſt de ſon nom que ce Territoire fut appellé *Napata*; & ſelon *Strabon* c'eſt là que dans la ſuite régna la Reine *Candace* (*u*). A. P. D. 145.

Lud, avec les *Ludim* ſes enfans, s'avança encore plus le long du *Nil*, & ſe mit en poſſeſſion de l'*Ethiopie*. Ils ſe rendirent fameux par leur force & leur addreſſe à tirer de l'Arc (*v*);

(*r*) *Ezéch.* & *Nahum* en parlent comme d'une ville fameuſe par ſon opulence, & par le nombre de ſes Habitans. *Ezéch.* XXX. 14. 15. 16.

Nahum. III. 3.

(*s*) *Hérod.* L. II.

(*t*) *Iſ.* XI. 11. *Jerem.* XLIV. 1.

(*u*) *Strabon.* L. XVII.

(*v*); & leur reputation à cet égard continua jusqu'au tems de *Cambyſe*. A' cette occaſion, *Hérodote* (*w*) nous raconte ce trait d'Hiſtoire. *Cambyſe* ayant envie d'envahir l'*Ethiopie*, envoya au Roi de ce pays-là quelques Exprès chargés de préſens, mais qui avoient ordre en même tems de faire leurs obſervations ſur le pays. Quand ils eurent livré leurs préſens & fait leur harangue, le Roi d'*Ethiopie*, perſuadé qu'ils étoient des Espions, leur répondit: „ Ce n'eſt pas par un „ principe d'affection pour moi, ou pour acquerir mon ami„ tié, que le Roi de *Perſe* vous envoye avec des préſens; „ & dans votre diſcours vous n'avez pas dit la vérité: mais „ vous êtes des Espions. Si *Cambyſe* étoit un Homme de „ probité, il ſe contenteroit de ce qu'il poſſède, & ne cher„ cheroit pas à réduire en ſervitude un Peuple qui ne l'a ja„ mais offenſé. Cependant portez à votre Maître cet Arc, „ & dites lui que le Roi d'*Ethiopie* lui conſeille de faire la „ guerre aux *Ethiopiens* quand les *Perſes* pourront s'en ſer„ vir. " En diſant cela il détendit un Arc d'une roideur extraordinaire qu'il tenoit à la main, & le remit aux Envoyés.

Du nom de *Lud* cette Région eut originairement celui de *Lydie*, & ſes Habitans celui de *Ludim*, ou *Lydiens* (*x*). Dans le *Targum* de *Jéruſalem* ſur *Gen.* X: 13. ces *Ludim* ſont appellés *Mareotes* (il faudroit lire *Meroïtes*) c'eſt-à-dire Habitans de *Meroë*, Capitale de l'*Ethiopie* (*y*).

Laab & les *Lehabim*, ſes enfans, traverſèrent le *Nil*, & s'établirent à l'Occident de ce fleuve. C'eſt d'eux qu'étoient descendus ces *Lehabim*, ou *Lubim*, dont il eſt dit dans les Livres des *Chroniques* (*z*), qu'ils vinrent avec *Seſſac*, Roi d'*E-*

(*v*) *Iſ.* LXVI. 19. *Jerem.* XLVI. 9. *Ezéch.* XXX. 5.
(*w*) *Hérod.* Lib. III. *Thalia.*
(*x*) *Iſ.* LXVI. 19. *Jerem.* XLVI. 9.
(*y*) *Hérod.* L. XXVII.
(*z*) 2 *Chron.* XII. 3. XVI. 8.

d'*Egypte*, contre *Roboam*, Roi de *Juda*; & c'eſt de leur nom que le pays qu'ils habitoient eſt appellé *Lybie*. On ne peut juger avec certitude dans quel endroit *Anam* & ſes enfans s'établirent; mais il eſt vraiſemblable, qu'il traverſa auſſi le *Nil* avec *Laab* ſon Frère, & *Phut* ſon Oncle; & il y a apparence que c'eſt à cauſe de cela que le Prophète *Ezéchiel* appelle *Peuple mélé*, ou *Mélange de Peuples*, les Peuples qui habitoient cette partie de l'*Afrique* (*a*). *Phut* ayant paſſé le *Nil* avec *Laab* & *Anam*, ſes Neveux, pouſſa plus loin vers l'Occident, le long des côtes de la *Méditerranée*. *Ptolomée* nous apprend, qu'il y a dans la *Mauritanie* une rivière qui s'appelle *Phut*: S^t. *Jerome* le confirme & ajoute, que le Territoire d'alentour s'appelle auſſi *Regio Phytenſis*, ou le *pays de Phut* (*b*). *Moyſe* ne fait aucune mention des Fils de *Phut*; & peut-être eſt-ce là ce qui a occaſionné les différentes opinions ſur la naiſſance & l'origine d'*Atlas*, d'*Antæus*, &c. Probablement ils étoient deſcendus de lui. Quelques-uns d'entre eux étant des guerriers ſe rendirent illuſtres par leur *addreſſe à manier le bouclier* (*c*): les Peuples, que notre verſion déſigne par le nom de *Lybiens*, ſont appellés dans l'Original les *enfans de Phut* (*d*).

Reü à l'âge de trente-deux ans engendra *Serug* (*e*). A. P. D. 164.

SELON *Beroſe*, *Nimrod* après avoir régné *cinquante-ſix* ans fut transporté au Ciel par les Dieux, & *Bélus* ſon Fils lui ſuccéda. A. P. D. CLXXXVII. Je ſuppoſe que ces deux Rois de *Babylone*, *Nimrod* & *Bélus*, étoient le même Homme: ce qui me le perſuade, c'eſt prémièrement ce conte de *Nimrod* placé parmi les aſtres ſans avoir été aſſujetti à la mort: c'eſt d'ailleurs que, dans la langue *Aſſyrienne*, le mot de *Bel* ſignifie la même choſe

(*a*) *Ezéch.* XXX. 5.
(*b*) *Bedford* ſcript. Chron. p. 228.
(*c*) *Jerem.* XLVI. 9.
(*d*) Voy. auſſi *Ezéch.* XXX. 5.
(*e*) *Gen.* XI. 20.

ſe que celui de *Baal* dans la *Phénicienne*, c'eſt-à-dire *Seigneur*, ou *Prince*. Il y a lieu de croire que l'oubli du nom de *Nimrod*, auquel on avoit ſubſtitué le nom, ou titre, de *Bélus*, ou *Prince*, donna dans des tems éloignés occaſion d'imaginer cette *Apothéoſe*. Selon le cours de la nature il eût pu vivre beaucoup au de-là du tems de la mort de *Bélus*: car *Salah*, qui, étant Petit-Fils de *Noë* auſſi bien que *Nimrod*, pouvoit être à-peu-près du même âge, vêcut deux cents ans après la mort de *Bélus*.

A. P. D. 194. 223. *Serug* âgé de trente ans engendra *Nacor* (*f*).

Nacor âgé de vingt-neuf ans engendra *Taré* (*g*).

CCXLII. La *cinquante-ſixième* année de *Bélus*, ſelon *Beroſe*, *Saturne*, ou *Cham*, alla en *Italie* chez *Gomer* ſon Neveu. Un ſi grand voyage, dans l'enfance du Monde, n'a aucune vraiſemblance: je croirois que l'*Italie* commença environ dans ce tems-ci à être peuplée; &, comme il étoit ordinaire dans des tems moins anciens de donner le nom de *Saturne* aux prémiers Poſſeſſeurs d'un pays lorsqu'on avoit oublié leurs véritables noms, je ſuppoſe que *Beroſe*, ou ceux de qui il avoit reçu cette Tradition, ayant ouï dire que *Saturne* alla en *Italie*, s'imaginèrent que c'étoit *Cham*.

Beroſe dit que, dans la même année, *Ammon* Roi de *Lybie* eut un enfant d'une jeune fille qui s'appelloit *Almanthea*; que cet enfant s'appelloit *Denys*, & que *Rhea*, Epouſe d'*Ammon*, le déroba, & l'envoya à *Nyſa* en *Arabie* pour y être élevé. Il eſt probable que ce fut du nom du lieu de ſa demeure, ou de ſon éducation, que *Denys* ou *Dionyſe* fut ainſi nommé; car, ſelon M^r. *Fourmont*, le mot *Arabe Dio* ſignifie *Seigneur*: de ſorte qu'apparemment il reçut ce nom comme étant *Seigneur de Nyſa*. Peut-être ceci nous fera-t-il découvrir

(*f*) *Gen.* XI. 22. (*g*) *Gen.* XI. 24.

vrir qui étoit ce *Dionyſe:* il ne faudroit pour cela que ſavoir qui étoit alors Seigneur de *Nyſa.* Nous apprenons par l'Hiſtoire de *Moyſe*, qu'environ dans ce tems-ci, ou un peu après, il y eut querelle entre les *Avim* & les *Caphtorim:* les Caphtorim, dit-il, *qui vinrent de* Caphtor, *détruiſirent les* Avim *qui demeuroient dans* Hazerim Azzah, *& s'emparèrent de leur pays:* Il eſt évident que le Territoire, qu'occupoient les *Avim*, étoit ſur les frontières méridionales du pays de *Canaan*, & contigu à l'*Egypte:* car ce même Territoire, dont les *Avim* furent dépoſſédés, fut enſuite appellé la Contrée des *Philiſtins* qui, ſans contredit, confinoit à l'*Egypte.* Le Prophète *Jeremie* dit des *Philiſtins*, *qu'ils ſont les reſtes du pays de Caphtor* (*b*); & le Prophète *Amos* dit que les *Philiſtins* venoient de *Caphtor* (*i*). La raiſon pourquoi les *Caphtorim* ſont auſſi appellés *Philiſtim*, c'eſt que *Pelès* & *Caphtor* étoient Frères (*k*), & que *Pelès*, étant le Frère aîné, avoit apparemment au tems de la querelle une poſtérité plus nombreuſe; & à cauſe de cela, quoique probablement *Caphtor* fût le *Heros* de l'entrepriſe, *Pelès*, lorsqu'il l'eut ſécouru & qu'ils eurent défait les *Avim*, eut la meilleure part dans la diſtribution du pays conquis: & ce fut de lui & de ſes enfans que le Territoire des *Avim*, qui en avoient été dépoſſédés, reçut le nom de pays des *Philiſtim*, ou *Philiſtins* (*l*). L'uſage, que je veux faire de ces obſervations, c'eſt de découvrir où étoit le Territoire de *Caphtor*; & elles font voir qu'il étoit dans cette partie d'*Egypte* qui eſt attenante au pays des *Philiſtins:* il faut donc que ce Territoire fût auprès du mont *Caſius.* *Hérodote* décrit ce mont comme ſéparant l'*Egypte* de la *Paleſtine* (*m*); & *Achille Tatius* (*n*) dit avoir vu à *Pe-*

(*b*) *Jerem.* XLVII. 4.
(*i*) *Amos* IX. 7.
(*k*) Gen. X. 14.
(*l*) *Joſ.* XIII. 3.
(*m*) *Hérod.* L. III.
(*n*) *Ach. Tatius* L. III.

Peluſium, ville ſituée près du pié de ce mont, une ſtatue de *Jupiter Caſius*, ſous la forme d'un jeune Homme, avec une Grenade à la main. *Cette Grenade*, dit-il, *contient un myſtère:* mais le myſtère eſt révélé quand on ſait que *Caphtor* en Hébreu ſignifie une *Grenade.* Quand les *Grecs* allèrent dans ce pays-là, comme ils n'avoient jamais adoré ni animaux, ni plantes, & qu'ils tournoient en ridicule les *Egyptiens* au ſujet d'un pareil culte, ils ne manquèrent pas, toutes les fois qu'ils trouvèrent des pierres, ou des autels dédiés à quelque Dieu, & marqués de la Grenade Hiéroglyphique, d'ériger en leur place la ſtatue d'un Homme, lui mettant à la main l'emblême de la Grenade. On en voit une Médaille dans le Cabinet de l'Electeur *Palatin:* Il y a d'un côté un Homme avec une Grenade à la main, & au revers cette déviſe, ou inſcription, ZEUC KACIOC: d'où il paroit, que ce *Jupiter Caſius* doit avoir été auparavant le Dieu *Caphtor.* Ce que j'ai donc à prouver à préſent, c'eſt que la ville de *Nyſa* étoit ſur le mont *Caſius:* après cela, il n'y aura plus lieu de douter que ce *Dionyſe*, ou *Seigneur de Nyſa*, ne ſoit auſſi le fameux *Caphtor*, auquel on rendoit un culte religieux ſous le caractère de *Jupiter Caſius. Beroſe* dit ſimplement, que *Nyſa* eſt une ville d'*Arabie:* mais *Diodore* (*o*) raporte qu'*Homère* a dit dans l'un de ſes *Hymnes*, que *Nyſa* étoit aſſiſe dans un air pur, ſur le ſommet d'une montagne en *Arabie*, loin de la *Phénicie*, & ſur les frontières de l'*Egypte.* Ceci fixe ſa ſituation préciſement ſur le mont *Caſius*, & marque en même tems l'étymologie, ou l'occaſion, du nom de cette ville: ce mot en *Hébreu* ſignifie *Haut*, ou *Elevé:* il eſt dérivé du verbe נשא *Naſa*, qui dans *Niphal* & *Pihel*, c'eſt-à-dire lorsqu'on le prononce, *Nyſa* doit, ſe-

(*o*) *Diod.* L. IV. c. I.

ſelon *Buxtorf*, être rendu par *ſuſtulit*, *extulit ſe*, *ſublatus eſt*, *elatus*. Virgile dit auſſi dans ſon *Æneïde*.

Liber agens celſo Nyſæ de vertice Tigres Æneid. L. VI. ℣. 805.

Beroſe dit que *Dionyſe* fut élevé à *Nyſa*: mais *Diodore* dit que ce fut *Dionyſe* qui la bâtit; & cela a plus d'apparence de raiſon; car il eſt plus naturel qu'un Homme reçoive ſon nom d'une ville qu'il a fondée, que d'une ville où il a ſeulement été élevé.

Mais quoique l'on ſuppoſe généralement, que l'endroit où elle étoit appartenoit à l'*Egypte*, à la rigueur cependant il étoit regardé comme appartenant à l'*Arabie*. Cela paroit de ce que lorsque *Moyſe* demanda à *Pharaon* (*p*) la liberté d'aller au Déſert pour ſacrifier à *Jehovah*, ce Prince ne lui permit pas d'aller ſacrifier dans le Déſert, mais dit: *allez, ſacrifiez dans ce pays-ci* (*q*). A la rigueur donc le Déſert d'*Etham*, ou *Sur*, n'étoit pas regardé comme appartenant à l'*Egypte*; & ce Déſert entouroit presque tout le mont *Caſius*. C'eſt ſur ce mont qu'étoit *Nyſa*, & par cette raiſon on en fait une des villes de l'*Arabie*. *Philoſtrate* la place dans les *Indes*: mais il faut remarquer avec M^r. *Fourmont* (*r*), que ce nom (*les Indes*) eſt appliqué à tous les pays qui étoient à quelque diſtance de l'*Egypte*.

Apparemment l'Hiſtoire de *Caphtor*, & de ſes conquêtes, a donné lieu à tous les contes que nous avons par tradition touchant les guerres & les victoires de *Dionyſe* dans les *Indes*, &c.

Après

(*p*) Comme c'eſt ainſi que dans nos Bibles *Françoiſes* on écrit le nom, ou titre, des anciens Rois d'*Egypte*, je l'écrirai de même dans la ſuite de cet ouvrage.

(*q*) *Exode* VIII. 25.

(*r*) *Fourmont* Réflex. Crit. Tom. I. p. 108.

A. P. D. CCXLVIII. APRÈS un règne de ſoixante & deux ans (*s*), *Bélus* Roi de *Babylone* mourut, &, ſelon *Beroſe*, *Ninus* Fils de *Bélus* lui ſuccéda. Il déifia ſon Père & ſa Mère, &, ſous le caractère de *Jupiter* & de *Junon*, il leur erigea un Temple.

CCLXVII. *Beroſe* dit que la quatre-vingt & dixième *année de Ninus*, *Janus*, ou *Noë*, alla en *Italie*. Je ſuppoſe que ce qui occaſionna cette Tradition, c'eſt que ce fut environ dans ce tems-là que l'on planta & que l'on cultiva la vigne en *Italie*, & que celui qui l'y porta fut appellé *Janus*, c'eſt-à-dire le *Vigneron*; car *Jaîn* en *Hébreu* ſignifie *du vin*. Cet évènement fit ſuppoſer que ce *Janus*, ou *Vigneron*, étoit *Noë*.

CCLXX. *Janus*, *trois ans* après ſon arrivée en *Italie*, en chaſſa *Saturne*, ou *Cham*, ſon Fils. Celui-ci, de retour en *Egypte*, y épouſa *Rhea* Femme d'*Ammon*, & en chaſſa *Ammon*; & *Ammon* fugitif ſe retira dans l'Ile de *Crète*. Il me paroit que les différens noms de *Saturne*, & d'*Ammon*, ou *Ham*, donnés à un même Homme, ſont ce qui a donné lieu à cette fable: car comme apparemment pour faire place à *Ammon* on raconte, que *Saturne* fut banni de l'*Egypte* l'an 242. de même *Ammon*, à ſon tour, fut forcé de céder la place à *Saturne*; &

CCLXXI. on y ajoute que *Saturne* épouſa *Rhea*, Femme d'*Ammon*, & que l'année ſuivante, pendant qu'il étoit en *Lybie*, *Rhea* lui donna un Fils, nommé *Oſiris*.

A. P. D. CCXCI. LA *quarante & troiſième année* du règne de *Ninus*, ſelon *Beroſe*, *Denys*, Fils d'*Ammon* & d'*Almanthea*, força *Saturne* & *Rhea* d'abandonner l'*Egypte*, & ayant adopté *Oſiris*, il lui donna tout ce Royaume. Cela me porte à ſuppoſer, qu'environ dans ce tems-là il y avoit en *Egypte* quelques guer-

(*s*) *Euſèbe* ſuppoſe que *Bélus* & *Ninus* ne ſont que deux différens noms d'un même Homme, & qu'il mourut la quarante-huitième année de la vie de *Tare*, c'eſt-à-dire, la deux cent cinquantième année depuis le Déluge. Euſ. Chron. p. 9.

guerres cauſées par les uſurpations des *Avim* ſur le Territoire des *Egyptiens*, leurs voiſins; & c'eſt peut-être à ces invaſions des *Avim* qu'il faut attribuer la Tradition concernant les *Bergers-Rois*, qu'au raport de *Manethon* l'on dit avoir régné en *Egypte* cinq cents ans avant le tems de *Moyſe*. Mais *Pelès* & *Caphtor* chaſſèrent de l'*Egypte* les *Avim*, & après avoir ainſi affermi *Metſir*, ou *Oſiris*, ſur ſon trône à *Zoan*, ils les pourſuivirent dans leur propre pays, s'en emparèrent, & s'y établirent (*t*). Les Auteurs du ſiècle ſuivant, qui n'avoient pour garant de leurs Hiſtoires que la Tradition, ayant beaucoup ouï parler de ce Fils de *Cham*, & ſuppoſant que toute l'*Egypte* étoit ſous un ſeul Roi, s'aviſèrent de le détrôner pour faire place au règne de *Metſir*, ou *Oſiris:* au-lieu qu'il y a de l'apparence que *Metſir* & *Cham* étoient contemporains, & que l'un régnoit dans la *Haute*, & l'autre dans la *Baſſe-Egypte;* car, comme je l'ai déjà dit, les *Coptes*, qui habitent la *Haute Egypte*, donnent encore aujourd'hui à toute l'*Egypte* le nom de *Chami;* & les *Arabes*, qui occupent principalement la *Baſſe-Egypte*, appellent tout le Royaume *Metſir*, ou *Meſtre*.

Taré, étant pour lors agé de ſoixante & dix ans, & demeurant à *Ur* des *Chaldéens*, engendra *Abraham* (*u*). Ceci pourtant n'eſt pas ſans difficulté; car il eſt dit dans la Genèſe (*v*), que *Taré* vêcut deux cent & cinq ans; & S^t. *Ethienne* dans les *Actes des Apôtres* dit, que ce ne fut qu'après la mort de *Taré* qu'*Abram* quitta *Caran* pour aller dans le pays de *Canaan*. Selon ce recit, *Taré* devoit être dans ſa cent trentième année quand *Abram* ſon Fils vint au monde. Il faut donc qu'il y ait ici quelque mépriſe: mais com- 243.

(*t*) *Deuter.* II. 23. *Amos.* IX. 7. (*v*) *Gen.* XI. 32.
(*u*) *Gen.* XI. 26.

comment la rectifier? C'eſt-là la difficulté. La plupart des Chronologiſtes (*w*), depuis *Theodoret* & S^t. *Auguſtin*, ont ſuppoſé que ce fut *Haran*, l'un des Fils de *Taré*, qui nâquit lorsque ſon Père avoit ſoixante & dix ans; mais que *Nacor* & *Abram* ne nâquirent que longtems après; & ils fixent l'époque de leur naiſſance à la cent trentième année de leur Père. Mais les paroles du Texte ne ſont pas ſuſceptibles de cette interprétation; car tous les Exemplaires, toutes les verſions, portent: *Taré vécut ſoixante & dix ans, & engendra Abram* (*x*); & comme les mêmes Ecrits, les mêmes témoignages, concourent à marquer qu'*Abram*, quand il partit de *Caran*, n'avoit que ſoixante & quinze ans (*y*), il faut que le mécompte ſe trouve dans les années de la vie de *Taré*. Le Pentateuque *Samaritain* éclaircit ce poinct: là il eſt dit que *Taré* avoit cent quarante-cinq ans quand il mourut (*z*): ceci s'accorde exactement avec les autres nombres, & fait tout quadrer.

CONFORMÉMENT à la Bible *Hebraïque*, à tous les Exemplaires, & à toutes les verſions, l'Hiſtorien (*a*) *Joſephe* ſuppoſe que *Taré* avoit ſoixante & dix ans lorsqu'*Abram* nâquit. Il dit auſſi qu'*Abram* étoit agé de ſoixante & quinze ans lorsqu'il paſſa de *Caran* dans le pays de *Canaan*, & qu'avant ce tems-là ſon Père étoit mort, & avoit été enterré à *Caran*; & cependant il dit que *Taré* avoit vêcu deux-cent & cinq ans.

A. P. D. CCCI. APRÈS un règne de *cinquante-deux ans Ninus* mourut, & *Sémiramis*, ſa Veuve, lui ſuccéda. *Ber.*

211. NAISSANCE de *Sara*, de dix ans plus jeune qu'*Abraham* (*b*).

LA

(*w*) Et entre autres le Chev. *Jean Marsham.*
(*x*) *Gen.* XI. 26.
(*y*) *Gen.* XII. 4.
(*z*) *Gen.* XI. 32.
(*a*) *Joſ.* Ant. L. I. c. VI. ſ. VI. & VII. ſ. I.
(*b*) *Gen.* XVII. 17.

La vie des Hommes ayant été réduite d'environ quatre-cents à deux-cents ans, *Peleg* à l'âge de deux-cent & neuf ans mourut (*c*). 341.

La vie des Hommes ayant été encore réduite d'un peu plus de deux-cent à un peu plus d'une centaine d'années, *Nacor* agé de cent quarante-huit ans mourut (*d*). 342.

Après un règne de *quarante-deux ans Sémiramis* mourut, & *Ninias* ſon Fils lui ſuccéda. *Ber.* CCCXLIII.

Abraham s'étant marié, & voyant que ſa Femme étoit ſterile, prit pour Concubine *Ketura*. Il eſt à ſuppoſer qu'il avoit trente ans quand il ſe maria, & qu'il ne prit *Ketura* qu'environ vingt ans après. On ne peut guère placer ce dernier évènement plus loin dans ſa vie, puisque quand il mourut il avoit d'elle des Arrière-Petits-Fils (*e*). La plupart des Ecrivains, & entre autres l'Hiſtorien *Joſephe*, ont cru qu'*Abraham* ne prit pour Femme *Ketura* qu'après la mort de *Sara*, parce que ces paroles de *Moyſe*, immédiatement après qu'il a parlé de la mort de *Sara*, *Or Abraham prit une autre Femme nommée Ketura*, ſemblent le dire.

Mais il faut remarquer, que *Moyſe* ne pouvoit raporter plutôt cet évènement ſans interrompre le cours de ſa Narration; & comme l'Hiſtoire de *Ketura* (*f*) n'étoit pas d'une grande conſéquence, il étoit à propos de la reſerver pour un autre endroit : mais il falloit raporter préalablement l'Hiſtoire d'*Agar*, parce qu'elle étoit un Type de l'une des Alliances (*g*). Il faut auſſi remarquer, que les termes d'*Epouſe* & de *Concubine* ſe prennent indifféremment & fréquemment l'un pour l'autre. C'eſt ainſi qu'*Agar* a le titre d'*Epou-*

(*c*) *Gen.* XI. 18. 19.
(*d*) *Gen.* XI. 24. 25.
(*e*) *Gen.* XXV. 1—6.
(*f*) La mort d'*Abraham* & celle d'*Ismael* ſont raportées par anticipation pour ne pas déranger l'ordre de l'Hiſtoire qui ſuit.
(*g*) *Gal.* IV. 22.

pouſe d'Abram. Alors SARAI *Femme*, ou *Epouſe*, d'*Abram*, *prit Agar ſa ſervante*, EGYPTIENNE, *& la donna pour Femme*, ou *Epouſe*, *à* ABRAM *ſon Mari* (*b*). De même, touchant *Jacob* & *Bilha*, il eſt dit que *Rachel* voyant qu'elle ne faiſoit *point d'enfans à ſon Mari*, *lui donna* BILHA, *ſa ſervante*, *pour Femme* (*i*). De même encore il eſt dit de *Lea*, que voyant qu'elle avoit ceſſé d'avoir des enfans, elle *donna Zilpa*, *ſa ſervante*, *à Jacob pour Femme* (*k*). De même encore la Femme du *Lévite*, dont il eſt parlé dans le Livre des *Juges*, (*Jug.* XIX: 1.) eſt appellée ſa *Concubine*; & dans le même Chapitre vſ. 3. le *Lévite* eſt appellé ſon *Mari*; & au vſ. 4. le Père de cette Femme eſt appellé *Beau-Père* du *Lévite*, & au vſ. 5. le *Lévite* eſt appellé ſon *Gendre*, & *Ketura* eſt appellée également *Concubine* & *Femme* d'*Abram*. Il eſt dit dans la Genèſe (*l*) qu'ABRAHAM *donna à* ISAAC *tout ce qu'il avoit*, *mais qu'il fit des préſens aux Fils de ſes Concubines*, *& les envoya loin de ſon Fils Iſaac vers l'Orient au pays d'Orient*: or il n'eſt parlé d'autres Fils de ſes *Concubines* que de ceux d'*Agar* & de *Ketura*; & de-là il ſuit, que les Fils de *Ketura* ſont mis au même rang que ceux d'*Agar*, & que *Ketura* & *Agar* ſont également appellées ſes *Concubines*. Il eſt évident auſſi, que l'Auteur du Livre des *Chroniques* croyoit que *Ketura* n'avoit été que la *Concubine* d'*Abraham*; car c'eſt ainſi qu'il l'appelle expreſſément (*m*). De plus il eſt dit, que ſes Femmes & leurs enfans allèrent dans ce pays de l'Orient pendant qu'il *étoit encore en vie* (*n*); & dans les verſets précédens nous avons la liſte des enfans de *Ketura* jusqu'à la troiſième génération (*o*); au-lieu qu'il n'eſt fait mention que de deux générations des Fils d'*Agar* (*p*).

(*b*) *Gen.* XVI. 3.
(*i*) *Gen.* XXX. 1—4.
(*k*) *Gen.* XXX. 9.
(*l*) *Gen.* XXV. 6.
(*m*) 1 *Chron.* I. 32.
(*n*) *Gen.* XXV. 6.
(*o*) *Gen.* XXV. 1—4.

gar (*p*). Cela fait auſſi voir clairement, qu'*Abraham* prit *Ketura* pour Femme tout-au-moins le tems d'une génération avant qu'il prît *Agar*. Il eſt plus que probable qu'*Abram* avoit *Ketura* pour Femme pendant ſon ſéjour au pays de *Caran*, & qu'il eut des enfans d'elle pendant qu'il y demeuroit: car il eſt dit dans la Genèſe (*q*) qu'ABRAM *prit Saraï ſa Femme, & Lot Fils de ſon Frère, & tout leur Bien qu'ils avoient acquis, &* LES PERSONNES QU'ILS AVOIENT EUES A' CARAN, & qu'ils ſortirent pour venir au pays de *Canaan*, & qu'ils y entrèrent: or *Abram* n'eut des enfans de *Sara* ni d'*Agar* que quelques années après ſon arrivée au pays de *Canaan*. Outre cela il faut remarquer, qu'*Iſaac* ſe maria environ trois ans après la mort de *Sara* ſa Mère, & que vraiſemblablement *Abraham* dans ce tems-là n'étoit pas marié, puiſque la Tente de *Sara* n'étoit pas occupée. Ce qui le prouve c'eſt qu'il eſt dit poſitivement, que quand on eut amené *Rebecca* à *Iſaac*, *il la conduiſit à la Tente de* SARA *ſa Mère*, & qu'alors elle devint ſa Femme (*r*). Si *Ketura* eût été alors mariée à *Abraham*, il y a toute apparence qu'il l'auroit miſe en poſſeſſion de la Tente de *Sara*. D'ailleurs, il paroit peu raiſonnable de juger, qu'après la mort de *Sara Abraham* eût voulu ſe remarier: en effet *Sara*, quand elle mourut, étoit agée de cent vingt-ſept ans (*s*): par conſéquent *Abraham*, étant de dix ans plus vieux qu'elle, en avoit cent trente-ſept; & il eſt dit de lui, que lorsqu'il en avoit trente-ſept de moins, c'eſt-à-dire, lorsqu'il n'étoit agé que de cent ans, il étoit *vieux & fort avancé en âge* (*t*). Et quand *Iſaac* lui fut promis, il eut de la peine à l'esperer à cauſe de ſa

(*p*) *Gen.* XXV. 12—16.
(*q*) *Gen.* XII. 5.
(*r*) *Gen.* XXIV. 67.
(*s*) *Gen.* XXIII. 1.
(*t*) *Gen.* XVIII. 11. 12. & XXI. 2.

ſa vieilleſſe, *diſant en ſon cœur:* „ *Naitroit-il un Fils à un* „ *Homme agé de cent ans* (*u*)? „ C'eſt pourquoi S^t. Paul dit de lui, que *ſon corps étoit déjà amorti* (*v*): de ſorte que ſuppoſer qu'étant de trente-ſept ans plus vieux, il pût ſonger à prendre encore une Epouſe, c'eſt ce qui ne peut guère ſe concilier avec l'idée que l'on doit avoir de lui.

NOUS ne pouvons déterminer avec préciſion dans quel tems, c'eſt-à-dire, dans quelle année de la vie d'*Abraham*, *Taré* & ſa famille partirent d'*Ur* des *Chaldéens* pour aller s'établir en *Méſopotamie*; mais nous ſommes aſſurés que ce ne fut qu'après la mort de *Haran*, le Fils aîné de *Taré* (*w*). *Joſephe* ſuppoſe, que l'affliction, que cette perte cauſa à *Taré*, fut ce qui l'engagea à quitter ſon pays natal, & à aller avec ſon Fils *Abram* en *Méſopotamie*. Cette idée n'eſt pas ſans fondement; car quoique nous ſachions que les Ancêtres des *Juifs* en général *furent bannis de* CHALDE'E *parce qu'ils ne vouloient pas ſuivre les Dieux de leurs Pères* (*x*), cependant nous avons ſujet de croire, que c'étoit aux ſages principes d'*Abraham*, & non à ceux de *Taré*, qu'ils étoient redevables de leur éloignement pour cette idolatrie. *Taré*, au raport de *Joſué* (*y*), n'étoit que trop addonné au culte du pays: „ *Joſué* dit: *vos Pères, & même* TARE', *Père d'*ABRAHAM, „ *& Père de* NACOR, *ont habité jadis au de-là du fleuve,* „ *& ont ſervi d'autres Dieux* —— *Maintenant donc craignez* „ *l'*ETERNEL, *& le ſervez en integrité, & en vérité, &* „ *ôtez les Dieux que vos Pères ont ſervi au de-là du fleuve, &* „ *en* EGYPTE." Il eſt évident auſſi, que cette transmigration n'a pu arriver qu'un aſſez long espace de tems après le maria-

(*u*) *Gen.* XVII. 17.
(*v*) *Rom.* IV. 19. & *Hébr.* XI. 12.
(*w*) *Gen.* XI. 28.
(*x*) *Judith* V. 5—9.
(*y*) *Joſ.* XXIV. 2—14.

riage d'*Abraham*; car avant que *Saraï* quittât *Ur* des *Chaldéens*, elle étoit reconnue pour ſterile (*z*). Mais il faut pourtant que cette transmigration ſe ſoit faite un tems conſidérable avant la mort de *Taré*; car il eſt dit dans la *Genèſe* (*a*) qu'*ils vinrent à* CARAN *& y* DEMEURÈRENT, & dans le Livre de Judith (*b*) qu'*ils s'enfuirent en Méſopotamie*, & y HABITÈRENT LONGTEMS; & dans la *Genèſe* il eſt fait mention *du Bien qu'ils avoient* ACQUIS, *& des Perſonnes qu'ils avoient* EUES (*c*) *c'eſt-à-dire*, engendré, ou pris à leur ſervice, à *Caran*.

LE nom originaire du lieu, où *Taré* & ſa famille ſe retirèrent, après avoir été bannis d'*Ur* des *Chaldéens*, étoit *Padan-Aram*, c'eſt-à-dire, le *Champ d'Aram*; car *Padan* en *Arabe* ſignifie *Champ* (*d*). Mais depuis la transmigration, ce lieu eſt nommé indifféremment *Caran*, ou *Padan-Aram*. Cela ſe voit diſtinctement ſi l'on compare *Gen.* XXVII: 43. avec *Gen.* XXVIII: 2. Dans le prémier de ces paſſages, *Rebecca* dit à *Jacob*: „ *Maintenant donc, mon Fils, obéis à ma parole, & t'en-* „ *fuis à* CARAN *vers* LABAN *mon Frère.*" Et dans le dernier paſſage, *Iſaac* dit à *Jacob*: „ *Lève-toi, va à* PADAN-A- „ RAM *à la Maiſon de* BETHUEL, *Père de ta Mère, &* „ *prens-toi de là une Femme des Filles de* LABAN, *Frère de* „ *ta Mère.*" Voyez auſſi *Gen.* XXV: 20. — XXVIII: 5, 6, 7. — XXXI: 18. — XXXV: 9, 26. & les comparez avec *Gen.* XXVIII: 10. — XXIX: 4. Comme *Padan-Aram* n'étoit le ſéjour d'aucune Perſonne de conſidération, il paroit que *Taré* choiſit pour ſa nouvelle demeure le nom de *Caran*, à l'honneur de ſon Fils, qui probablement, ſelon l'obſervation de *Joſephe*, n'étoit mort que peu de tems avant que la famille

(*z*) *Gen.* XI. 30.
(*a*) *Gen.* XI. 31.
(*b*) *Judith* V. 8.
(*c*) *Gen.* XII. 5.
(*d*) *Buxt.*

le partît d'*Ur* des *Chaldéens*. Ce fut dans le même endroit que *Taré* mourut & fut enterré: *Abram* en laiſſa en poſſeſſion ſon Frère *Nacor*, quand il s'en alla au pays de *Canaan*; & c'eſt par cette raiſon que ce même lieu eſt auſſi appellé la ville de *Nacor* en *Méſopotamie* (*e*).

Il y a apparence que c'eſt le même endroit qui porte à préſent le nom d'*Orpha* (*f*). On y voit un Puis, appellé juſqu'à ce jourd'hui le *Puis d'Abraham*. Le Bourg eſt à moitié chemin entre *Rages* de *Medie*, à préſent *Edeſſe*, & *Ninive* ſur le *Tigre*, à préſent nommée *Moſſel*.

A. P. D. 351. *Noë* ayant vêcu trois cent cinquante ans depuis le Déluge mourut la neuf cent cinquante & unième année de ſon âge. Ici *Beroſe* eſt d'accord avec l'Ecriture, avec cette ſeule différence, qu'il ſuppoſe que *Noë* mourut en *Italie* ſous le titre, ou caractère, de *Janus*. Il place l'Epoque de cette mort à la neuvième année du règne de *Ninias*, c'eſt-à-dire, après que *Ninias* eut régné huit ans accomplis. Il dit que dans la même année *Oſiris*, & *Iſis*, ſa Femme & ſa Sœur, ayant trouvé le ſecret de ſemer du grain & de planter du fruit, l'enſeignèrent aux Peuples de la *Paleſtine*; & qu'*Oſiris* de retour en *Egypte* inventa la Charrue, & voyagea par tout le monde pour inſtruire les Hommes dans l'art de labourer.

Il eſt très-vraiſemblable que cette Hiſtoire d'*Oſiris* eſt priſe de celle de la vie de *Caphtor*: car celui-ci ayant à-peu-près dans ce tems-là établi ſa nouvelle Colonie de *Philiſtins* dans le pays des *Avim*, communiqua aux Habitans de la *Paleſtine* l'art de labourer & de ſemer, qu'il avoit appris en *Egypte*.

A. P. D. 368. *Taré* mourut agé de cent quarante-cinq ans (*g*); & l'Eter-

(*e*) *Gen.* XXIV. 10.
(*f*) *Rouwolf's* Trav. p. 188. 197.
(*g*) Voy. ci-deſſus p. 82.

ternel apparut à *Abram* lorsqu'il avoit ſoixante & quinze ans, & lui dit: „ *Sors de ton pays, & d'avec ta parenté, & „ de la maiſon de ton Père, & viens au pays que je te mon- „ trerai; & je te ſerai devenir une grande Nation, & te „ bénirai, & rendrai grand ton nom; & tu ſeras bénédic- „ tion* (*b*). ", Dieu lui fit cette promeſſe quatre-cent trente ans avant la publication de la Loi ſur le mont *Sinaï* (*i*).

AINSI *Abram* laiſſant à *Caran Nacor* & ſa famille, & le reſte de ſa parenté, excepté *Lot*, prit *Saraï* ſa Femme, & *Lot*, Fils de feu *Haran* ſon Frère, & ils allèrent au pays de *Canaan*. Il n'eſt pas dit par quel endroit *Abram* entra dans le pays de *Canaan;* mais, comme il eſt probable que le plus court chemin par les montagnes de *Galaad*, & au travers du *Jourdain*, n'étoit pas encore connu, il prit apparemment du côté du *Nord*, de même qu'avoit fait *Canaan*. Ce qui me le fait penſer, c'eſt qu'il eſt dit qu'*Abram traverſa ce pays-là juſqu'à Sichem*, & continua ſon voyage *s'avançant vers le Midi* (*k*). Si, pour entrer dans le pays de *Canaan*, il fût deſcendu de la montagne de *Galaad*, & eût paſſé le *Jourdain*, tirant en droite ligne vers *Sichem*, il auroit *coupé court* par une partie du pays, & ne l'auroit point traverſé ou parcouru dans une ſi grande longueur. Ce qui me fait juger qu'il vint dans le pays de *Canaan* par l'*entrée de Hamath*, c'eſt que *Nicolas de Damas* raporte, qu'*Abraham* avoit régné à *Damas*, & que ſa mémoire y étoit en vénération par toute cette contrée; & *Juſtin*, ſur la foi de *Trogue Pompée*, parle d'*Abram* comme du quatrième Roi de *Damas* (*l*). Ce qui me fait regarder comme vraiſemblable la Tradition, qu'*Abraham avoit paſſé quelque tems à Damas*, c'eſt qu'il

(*b*) *Gen.* XII. 1—4.
(*i*) *Gal.* III. 17.
(*k*) *Gen.* XII. 6. 9.
(*l*) *Juſt.* L. XXXVI. c. 11.

qu'il indique qu'un Domeſtique favori, nommé *Eliezer*, qui étoit *né dans ſa maiſon*, étoit de *Damas*, & que je ne vois pas pourquoi il auroit dit *Eliezer de Damas* (*m*), ſi ce n'eſt parce qu'*Eliezer* étoit né dans la maiſon d'*Abram* pendant qu'il demeuroit à *Damas*.

ET *Abram* venant de *Damas*, *paſſa au travers du pays* juſqu'au lieu de *Sichem*, & à la plaine de *Moreh* (*n*); & *Jehovah* lui apparut, & lui dit: „ *Je donnerai ce pays à ta* „ *Poſtérité;* " & là *Abram* conſtruiſit un autel à *Jehovah qui lui étoit apparu*, & il ſe transporta de-là vers une montagne qui eſt à l'Orient de *Bethel*, & tendit ſa Tente ayant *Bethel* à l'Occident, & *Haï* à l'Orient; & là il conſtruiſit un autel à *Jehovah*, & invoqua le nom de *Jehovah* (*o*). Puis *Abram* partit de-là & s'avança vers le Midi (*p*). Mais la famine étant ſurvenue dans le pays de *Canaan*, *Abram descendit en Egypte* (*q*). Ici il faut remarquer, qu'*Abram* pourlors *paſſa au travers du pays de Canaan* ſans s'arrêter longtems dans aucun endroit, parce que la famine étoit dans le pays. Il faut remarquer auſſi, qu'il n'y avoit que la néceſſité, ou un commandement exprès de Dieu, qui pût l'obliger à aller en *Egypte*; car il croyoit y avoir ſi grand ſujet de craindre pour ſa vie à cauſe de la beauté de ſa Femme, qu'il la pria de dire qu'elle étoit ſa Sœur (*r*).

QUELQUE tems après l'arrivée d'*Abram* en *Egypte*, quelques-uns des Princes de la Cour de *Pharaon* (*s*) vantèrent *Saraï* devant *Pharaon;* & là-deſſus il la fit mettre dans ſon palais. Cela fait voir que dans ces prémiers âges du Monde le concubinage n'étoit point regardé comme un péché; mais que

(*m*) *Gen.* XV. 2. 3.
(*n*) *Gen.* XII. 6.
(*o*) *Gen.* XII. 7. 8.
(*p*) *Gen.* XII. 9.
(*q*) *Gen.* XII. 10.
(*r*) *Gen.* XI. 11—13.
(*s*) *Gen.* XII. 15.

que les Princes & les Grands pouvoient prendre autant de Femmes qu'il leur plaiſoit, & que chacun de tout autre rang pouvoit en avoir autant qu'il en pouvoit entretenir. *Jehovah frappa de grandes plaies* PHARAON *& ſa Maiſon à cauſe de* SARAI *Femme d'*ABRAM. *Alors* PHARAON *appella* ABRAM, *& lui dit:* „ *Qu'eſt-ce que tu m'as fait? Pourquoi ne* „ *m'as-tu pas déclaré que c'étoit ta Femme? Pourquoi as-tu* „ *dit* " *c'eſt ma Sœur?* „ *Ainſi je pouvois la prendre pour é-* „ *tre ma Femme: mais maintenant voilà ta Femme: Prens la* „ *& t'en vas* (*t*). " De-là il paroit auſſi que même dans ces tems, où régnoit tant de liberté par raport au concubinage, le mariage étoit conſidéré comme un état ſacré, inviolable.

CETTE prompte obéiſſance de *Pharaon* aux avertiſſemens de Dieu fait juger encore avec beaucoup de probabilité, que dans ce tems-là la connoiſſance du vrai Dieu n'étoit pas éteinte en *Egypte:* & il n'eſt pas ſeulement inſinué, que les *Egyptiens* ſe fiſſent le moindre ſcrupule de manger avec *Abram*, quoiqu'il fût *Berger* auſſi bien que *Jacob* ſon Petit-Fils.

Et PHARAON *ayant donné ordre à ſes gens touchant Abram, ils le firent ſortir d'Egypte lui & ſa Femme, & tout ce qui étoit à lui* (*u*). Les *Septante*, & la verſion *Arabe*, expriment ceci avec plus de douceur que l'*Hébreu*. Les *Septante* diſent, que *Pharaon* ordonna à ſes gens de conduire *Abram* une partie du chemin; & la verſion *Arabe* dit, que *Pharaon* en leur ordonnant de déclarer à *Abram* que le Roi vouloit qu'il ſe retirât, leur ordonna auſſi de prendre ſoin de lui. Ils eſt plus que probable, que *Pharaon* en le renvoyant lui fit des préſens d'or & d'argent; car il eſt dit qu'*Abram*, immédiatement après ſon départ, n'étoit pas ſeulement riche en Bétail, mais qu'il

(*t*) *Gen.* XII. 17—19. (*u*) *Gen.* XII. 20.

qu'il l'étoit auſſi *en or & en argent* (*v*): or il y a toute apparence, qu'avant ſon arrivée en *Egypte*, il n'avoit que peu ou point de ces ſortes de richeſſes-là.

Abram monta d'Egypte, lui, ſa Femme, & tout ce qui lui appartenoit, & Lot avec lui, & vint *au Midi* du pays de *Canaan* (*w*). Et du Midi il s'en retourna vers le Septentrion, à l'endroit où il avoit auparavant dreſſé ſes Tentes, ſavoir entre *Bethel*, & *Haï*. Et il y eut querelle entre les Paſteurs des Troupeaux d'*Abram* & les Paſteurs des Troupeaux de *Lot*; car *la Terre ne pouvoit les porter pour demeurer enſemble, tant leur Bien étoit grand*, c'eſt-à-dire qu'ils avoient une ſi grande quantité de Bétail, *qu'ils ne pouvoient* commodement *ſubſiſter enſemble. Et Abram dit à* LOT: „ *Je te prie qu'il* „ *n'y ait point de diſpute entre moi & toi. Tout le pays n'eſt-* „ *il pas à ta diſpoſition? ſépares-toi, je te prie, d'avec moi. Si* „ *tu choiſis la gauche, je prendrai la droite; & ſi tu prens la* „ *droite, je m'en irai à la gauche.*" *Et Lot levant les yeux vit toute la plaine du Jourdain tirant vers Zoar, laquelle, avant que Jehovah eût détruit* SODOME & GOMORRHE, *étoit par-tout arroſée comme le Jardin de* JEHOVAH, *ou comme le pays d'*EGYPTE (*x*).

CES mots *tirant vers Zoar*, ou *ſur le chemin de Zoar*, ſont autrement placés dans l'Original, & ici les Traducteurs l'ont rendu trop à la lettre. Quiconque lira ce paſſage & conſidèrera la ſituation des lieux dont il y eſt parlé, ſera convaincu, qu'en plaçant les paroles comme je fais, je lui donne ſon vrai ſens: car le Territoire, qui eſt entre l'*Egypte* & *Zoar*, au-lieu d'être bien arroſé n'étoit qu'un Déſert ſabloneux. Et *Zoar*, ſituée vers le bout oriental de la *Mer Morte*, ſe nommoit originairement *Bela* (*y*).

ALORS

(*v*) *Gen.* XIII. 2.
(*w*) *Gen.* XIII. 1.
(*x*) *Gen.* XIII. 1—10.
(*y*) *Gen.* XIV. 2. & XIX. 22.

ALORS *Lot* choiſit toute la plaine du *Jourdain*, & alla du côté de l'Orient, & *dreſſa* ſes Tentes auprès de *Sodome*; & *Abraham* habita dans le pays de *Canaan*.

Sur cela je remarque que, puiſqu'*Abram* pouvoit dire à *Lot*: *Tout le pays n'eſt-il pas à ta diſpoſition*, il falloit que ce pays ne fût guère peuplé; & cela aide à me confirmer dans l'opinion, que la Chronologie de la Bible *Hébraïque* doit être préférée à celle du Pentateuque *Samaritain*, & à celle des *Septante*.

ET *Jehovah* dit à *Abram*, après que *Lot* ſe fut ſéparé de lui: „ *Lève maintenant les yeux, & regarde du lieu où tu ès vers* „ *le Septentrion, le Midi, l'Orient, & l'Occident. Car je te* „ *donnerai, & à ta Poſtérité pour jamais, tout le pays que* „ *tu vois* (*z*)." *Alors Abram, ayant transporté ſes Tentes, alla demeurer dans les plaines de* MAMRE' *qui eſt en* HE'BRON, *& conſtruiſit là un autel à* JEHOVAH (*a*).

ET il arriva du tems d'*Amraphel*, Roi de *Sinar* (*b*), qu'il y eut guerre entre *Chedor-laomer* Roi d'*Elam*, & *Bera* Roi de *Sodomie*, & *Birſa* Roi de *Gomorrhe*, & *Sibna* Roi d'*Adma*, & *Semeber* Roi de *Zeboiim*, & *Bela* Roi de *Zoar*. Ils avoient été aſſervis pendant douze ans à *Chedor-laomer*; mais la treizième année ils s'étoient revoltés; & la quatorzième *Chedor-laomer* vint avec ſes alliés *Amraphel* Roi de *Sinar*, *Arioch* Roi d'*Ellaſar*, & *Tidal* Roi *de* NATIONS, c'eſt-à-dire apparemment Roi de pluſieurs Peuples; & dans leur marche, vers le pays de *Canaan*, ils attaquèrent prémièrement les *Rephaim* (*c*), qui habitoient à *Aſterot-Karnaim* au Nord-Eſt du *Jourdain*. Cette ville étoit la Capitale d'*Og* (*d*) Roi de

(*z*) *Gen.* XIII. 14. 15.
(*a*) *Ib. vſ.* 18.
(*b*) *Gen.* XIV. 1. &c.
(*c*) Voy. la Carte.
(*d*) *Joſ.* XII. 4. & XIII. 12.

de *Baſan*. Après qu'ils eurent défait les *Rephaim*, ils continuèrent leur marche du même côté du *Jourdain* tirant vers le Sud, & attaquèrent les *Zuzim*, ou *Zam-Zummim* en *Ham* (*e*). Ceux-ci étoient les anciens Habitans de cette partie du pays, laquelle eſt à l'Eſt du *Jourdain*, & qui fut enſuite occupée par les Fils d'*Ammon*, ou *Ham*, Fils de *Lot*; & c'eſt de ſon nom que la Capitale fut nommée *Ham*. Souvent *Moyſe* déſigne les endroits par les noms qu'ils avoient lorsqu'il écrivoit ſon Hiſtoire, quoique ces endroits ne fuſſent pas connus par ces noms-là dans le tems de l'évènement qu'il raporte: C'eſt ce qui paroitra manifeſtement à quiconque voudra comparer *Gen.* III: 10. avec *Gen.* XIX: 22. & *Exode* XIV: 45. avec *Exode* XXI: 3. &c. De *Ham*, *Chedorlaomer* continuant ſa marche toujours du même côté du *Jourdain*, & avançant vers le Sud, attaqua les *Emim* dans la plaine de *Kirjathaim*. Dans la ſuite ce pays-là fut poſſédé par les *Moabites*. Leur ville capitale étoit *Ar* (*f*). De-là marchant toujours vers le *Sud*, ils attaquèrent les *Horites*, c'eſt-à-dire les Habitans du mont de *Hor*. Ils les attaquèrent au mont *Seir*. Ceci fait voir, que le mont *Hor* & le mont *Seir* ſont un ſeul & même endroit, quoiqu'il n'ait eu le nom de *Seir* que bien des années après l'expédition dont il s'agit. Ils pouſſèrent les *Horites* jusqu'à *El-Paran* (c'eſt-à-dire la *plaine de Paran*) près du Déſert. De-là rebrouſſant chemin, ils allèrent à *Emmiſpat*, qui eſt *Kadès*, & frappèrent tout le pays des *Hamalekites*. Ceux-ci habitoient auſſi le mont *Hor*, ou *Seir*: mais comme ils avoient en général le *nom* de *Horites* du lieu de leur demeure, ils avoient plus particulièrement celui de *Hamalekites* de *Hamalek* leur ayeul, un des Descendans de *Cus*, qui les prémiers avoient occupé ce pays depuis

(*e*) *Deuter.* II. 20. (*f*) *Nomb.* XXI. 28. *Deuter.* II. 9.

puis *Havilah* (*g*) jusqu'à *Sur*, au bout occidental (*h*) du mont *Hor* vis-à-vis de l'*Egypte*. Après cela ils allèrent attaquer les *Amorrhéens* qui habitoient à *Hazezontamar*: c'eſt *Engeddi* (*i*) ſur les bords de la *Mer Morte*, à environ deux miles à l'Eſt de *Bethlehem*, dans le Déſert (*k*) de *Juda*. Quand ils furent arrivés à *Engeddi*, le Roi de *Sodome* avec ſes alliés marcha contre eux, & leur livra bataille dans la vallée de *Siddim*; & *Chedor-laomer* ayant remporté la victoire, ils firent priſonnier *Lot*, Neveu d'*Abraham*, & ſe ſaiſirent de ſes Biens à *Sodome*, lieu de ſa demeure. Et quelqu'un, qui étoit échappé, en vint avertir *Abram Hébreu* (*l*). Il eſt à remarquer, que c'eſt ici la prémière fois que le nom, ou titre, d'*Hébreu* eſt employé. Les *Septante* le rendent par le mot d'*Etranger*, *Abram l'Etranger* [περάτη.] Comme il n'y avoit que peu de tems qu'*Abram* étoit venu s'établir parmi ces Peuples, & comme le terme עֵבֶר *Cheber* ſignifie litteralement *de par de-là*, ou *au de-là* (*m*), je penſe avec pluſieurs Savans, que c'eſt-là la véritable origine & le vrai ſens de ce terme, & qu'il ne faut point en chercher l'Etymologie dans le nom d'*Heber*, Fils de *Salah*, parce qu'il y avoit eu ſix générations entre lui & *Abram*. Et ce qui fortifie beaucoup la probabilité de la dérivation que je préfère, c'eſt que *Moyſe* déſigne fréquemment le pays de *Canaan* par cette expreſſion, *le pays dans lequel ils étoient Etrangers* (*n*), périphraſe qui exprime la même choſe que le terme, ou le titre, d'*Hébreu*.

QUAND *Abram* eut appris que *Lot*, Fils de ſon Frère, avoit été fait priſonnier, il arma ſes ſerviteurs au nombre de trois

(*g*) 1 *Sam.* XV. 7.
(*h*) *Pocock's* Trav.
(*i*) *Maund.* Trav.
(*k*) *Joſ.* XV. 22.
(*l*) *Gen.* XIV. 13.
(*m*) Il eſt dérivé de עָבַר *tranſivit.*
(*n*) *Gen.* XXXVI. 7. XVII. 8. XXVIII. 4.

trois cent dix-huit, nés dans ſa maiſon, & ſuivit ces Rois jusqu'à *Dan*, & ayant partagé ſes Troupes, il ſe jetta ſur eux & les battit, & ramena ſon Frère *Lot*, & ſes Biens, & ſes Femmes, & le Peuple (*o*).

A l'occaſion de cet évènement le Chev. *Newton* remarque; „ que dans ces tems-là les pays, qui furent habités les pré„ miers, étoient ſi peu peuplés, que quatre Rois, venus de „ *Sinar* & d'*Elam*, envahirent & vainquirent les *Re*„ *phaim*, & les Habitans des pays de *Moab*, d'*Ammon*, d'*E*„ *dom*, & les Royaumes de *Sodome*, de *Gomorrhe*, d'*Ad*„ *ma*, & de *Zeboïim*, & que pourtant ils furent défaits par „ *Abram* à la tête de trois cent dix-huit Hommes, qui „ compoſoient toute l'armée, qu'*Abram* & les Princes, ſes „ alliés, étoient en état de lever (*p*)."

Il eſt inconteſtable, que dans ces prémiers âges du Monde les Habitans de ces pays-là étoient clair-ſemés: mais avec cela Monſieur *Newton* repréſente mal le Fait en queſtion; car tous les Exemplaires, toutes les verſions de la Bible, diſent poſitivement, que ces trois cent dix-huit Hommes, qu'*Abram* mena au combat, étoient ſes Domeſtiques, nés dans ſa maiſon: il eſt dit encore, que trois Princes, ſavoir *Aner*, *Eſchol* & *Mamré*, étoient les confédérés d'*Abram* (*q*): auſſi eurent-ils part au butin (*r*). De plus on doit conſidérer, que ce ne fut pas en bataille rangée qu'*Abram* & ſes confédérés combattirent *Chedor-laomer* & ſes alliés, mais qu'ils tombèrent ſur eux de nuit & à l'improvîte (*s*). Ainſi la déroute de l'armée de *Chedor-laomer* ne nous donne aucune lumière ſure touchant le nombre des Combattans qu'il commandoit.

Tout

(*o*) *Gen.* XIV. 14—16.
(*p*) *Newt.* Chron. p. 185.
(*q*) *Gen.* XIV. 13.
(*r*) *Gen.* XIV. 24.
(*s*) *Gen.* XIV. 15.

Tout le monde ſait que ſouvent, par une ſurpriſe pendant la nuit, une poignée d'Hommes a taillé en pièces de nombreuſes armées : par exemple, ce fut ainſi que *Gédeon* avec trois cents Hommes défit les *Madianites*, les *Amalekites*, & *tous les Orientaux*, qui étoient repandus dans la vallée comme des ſauterelles, tant ils étoient en grand nombre (*t*). De même *Joram*, *Roi de Juda*, *paſſa à* ZAIR *avec tous ſes chariots*, & *ſe leva de nuit*, & *frappa les* IDUMÉENS *qui l'environnoient* (*u*). Et il y a beaucoup d'apparence que ce fut de nuit que *Jonathan*, & celui qui portoit ſes armes, firent ce maſſacre qui cauſa la déroute entière des *Philiſtins* (*v*) : Il eſt vrai que cette particularité n'eſt pas raportée ; mais on a tout lieu de la ſuppoſer, puisque telle fut la confuſion, qu'*ils ſe fouloient* & *qu'ils tiroient leurs épées contre leurs propres gens*. D'ailleurs *Jonathan*, & celui qui portoit ſes armes, ne furent point apperçus lorsqu'ils ſortirent du camp ; & quoique les ſentinelles de Saül l'euſſent informé que la *multitude* des *Philiſtins* ſe *fondoit*, & qu'ils ſe *fouloient l'un l'autre dans leur fuite*, cependant *Saül* ne ſachant quel parti prendre, fit le dénombrement de ſa petite armée pour ſavoir qui étoit abſent ; & probablement il n'oſa attaquer les Ennemis qu'au matin, lorqu'il fit aſſez grand jour, pour voir diſtinctement leur confuſion. Ce ſont de pareils évènemens qui font dire à *Job* avec cette nobleſſe & cette force d'expreſſion qui lui ſont ordinaires quand il parle des jugemens de Dieu : *Il briſe les Hommes puiſſans par milliers*, & *en met d'autres en leur place. Car il connoit leurs œuvres ; & il les renverſe la nuit ; & ils ſont détruits* (*w*).

CEPENDANT il eſt probable que ces Rois de *Sodome*, de *Gomorrhe*, d'*Adama*, de *Zeboiim*, & de *Zoar*, n'étoient que

(*t*) *Jug.* VII. 12. & VIII. &c.
(*u*) 2 *Rois* VIII. 21.
(*v*) 1 *Sam.* XIV. 14. 16. 17—20.
(*w*) *Job* XXXIV. 24. 25.

que depuis peu établis dans ce pays, & ne pouvoient être de fort puiſſans Princes. Je croirois qu'eux & leurs Peuples étoient des Colonies qui y avoient été envoyées par *Chedor-laomer*, Roi d'*Elam*, c'eſt-à-dire de *Perſe*, & qui à cauſe de cela lui étoient Tributaires. Je fonde cette conjecture ſur ce que leurs noms ne ſe trouvent point parmi les noms des Descendans de *Canaan*, qui étoient les prémiers Habitans de ces endroits-là.

Il eſt vraiſemblable auſſi que cet *Amraphel*, Roi de *Sinar*, n'étoit pas *Ninias*, Roi de *Babylone* dans le pays de *Sinar*, mais que c'étoit quelque petit Prince ſur les frontières de *Sinar*, & dont la Principauté étoit contigue au Royaume d'*Elam*. Il ne vient que comme Allié, ou plutôt comme un Prince Tributaire, pour aider *Chedor-laomer* à réduire à l'obéiſſance les Princes revoltés: or quoique *Chedor-laomer* fût un des ſucceſſeurs d'*Elam*, Fils aîné de *Sem*, cependant comme nous ſavons que le Royaume de *Babylone* fut établi avant celui d'*Elam*, nous n'avons aucune raiſon de croire, que jamais les ſucceſſeurs de *Nimrod* aient ſubi le joug d'aucun Prince voiſin, juſqu'au tems où les ſucceſſeurs d'*Aſſur* les vainquirent, & firent de leur pays une Province du Royaume d'*Aſſyrie*. Ceci arriva environ ſous le règne de *Phul* (*x*), Roi d'*Aſſyrie*; & à ſa mort le Royaume fut encore partagé: *Tiglath-pilaſſar* lui ſuccéda à *Ninive*, & *Nabonaſſar* à *Babylone*.

Comme *Abram* revenoit victorieux, *Melchiſedec*, Roi de *Salem* Prêtre du Très-Haut, vint à lui dans le vallon de *Saveh*, qui eſt le *Vallon Royal*, & fit apporter du pain & du vin, & le bénit (*y*).

Qui

(*x*) *Newt.* Chron. p. 35. & 265. &c. (*y*) *Gen.* XIV. 17. 19.

Qui étoit ce *Melchiſedec* (z)? C'eſt une queſtion ſur laquelle les ſentimens ſont fort partagés. Je penſe que ce ne pouvoit être que *Canaan*, qui le prémier s'établit dans ce pays, & le peupla. *Arphaxad*, troiſième Fils de *Sem*, vêcut jusqu'à la quatre-cent quarantième année après le Déluge (*a*): ainſi nous pouvons bien ſuppoſer que *Canaan*, le plus jeune Fils de *Cham*, & Frère cadet de *Sem*, pouvoit alors être en vie. Et puisqu'au raport de *Sanchoniathon*, le nom *Phénicien* du Frère de *Metſir* (qui étoit le ſecond Fils de *Cham*) étoit *Sedec*, il faut que *Canaan* fût ce *Melchiſedec*, ou Roi de *Sedec*, ou, comme S^t. Paul l'interprete, *le Roi de Droiture*; car en *Hébreu Melki*, ou *Melek* (*b*), ſignifie *Roi*, & *Sedec Juſtice*, ou *Droiture*. Et il y a de l'apparence que *Sedec* étoit le titre de famille donné aux Rois de ce pays-là, de même que *Pharaoh*, ou *Pharaon*, étoit le titre conſtant des Rois d'*Egypte*. Je l'infère de ce que cinq cents ans après, ſavoir dans le tems que *Joſué* vint avec les *Iſraélites* prendre poſſeſſion du pays de *Canaan*, le titre d'*Adoni-Sedec* (*c*) eſt donné au Roi des *Jébuſiens*; car *Adoni-Sedec* ſignifie *Seigneur de Droiture*, comme *Melchi-Sedec* ſignifie *Roi de Droiture*. C'eſt de la même façon qu'apparemment *Abi-Melek* (*d*) (*e*) étoit le titre que portoient les Rois des *Philiſtins* à *Gerar*, & *Jabin* (*f*) le titre ordinaire que portoient les Rois de *Hazor*. Comme *Canaan* étoit le prémier Père de tous les Habitans de ce pays, S^t. Paul parlant conformément à la Tradition, qui y étoit généralement reçue, dit que ce *Melchiſedec*, ce Roi, étoit Ἀπάτωρ, Ἀμήτωρ, Ἀγε-

(z) Il faudroit écrire *Melki-Sedec* ou *-tſedec*.
(a) *Gen.* XI. 13.
(b) Ou *Melec*.
(c) *Joſ.* X. 13.
(d) Ou *Abimelec*.
(e) Comparez *Gen.* XX. 2. avec *Gen.* XXVI. 1.
(f) *Joſ.* XI. 1. *Jug.* IV. 24.

Ἀγενεαλόγητος, c'eſt-à-dire: *ſans Père, ſans Mère, ſans Généalogie*, ou *ſans Ancêtres*, & non *ſans Poſtérité*, comme cela eſt dans nos verſions. Les *Chinois* diſent dans le même ſens, que *Fohi*, leur prémier Roi, n'avoit point de Père; & *Senèque* parlant de deux anciens Rois de *Rome* dit, que *Servius* n'avoit point de *Mère* & *Ancus* point de Pere; ce qu'il explique enſuite en diſant que l'on ignoroit qui étoit le Père d'*Ancus* (*g*). Cela explique auſſi ce paſſage d'Horace

—— Perſuades hoc tibi vere
Ante poteſtatem Tulli atque ignobile Regnum
Multos ſæpe viros nullis majoribus ortos
Et vixiſſe probos, amplis & honoribus auctos.
Hor. Serm. L. 1. Sat. VI.

A. P. D. 368. S^t. *Paul* parlant encore ſelon la Tradition commune, dit dans le ſtile Oriental, que ce *Melchiſedec n'avoit ni commencement de jours, ni fin de vie; mais que de même que le Fils de Dieu il demeure Sacrificateur à toujours:* c'eſt que ſa vie, en comparaiſon de celle de ſes enfans, fut d'une longueur prodigieuſe. Sur ce narré de S^t. Paul *Euſèbe* dit, Οὐκ ἔχων ἀρχὴν ἢ τέλος ἱστορίας, *n'ayant ſelon l'Hiſtoire* ni commencement de jours, ni fin, &c. (*b*).

Avant la ſacrificature *Lévitique* le Père de famille étoit le Prêtre de la famille. Par conſéquent *Canaan* devoit naturellement être le Prêtre univerſel du Très-Haut dans tout ce pays-là, & juſqu'à la fin de ſa vie; & comme on ignore quand il mourut, le Pſalmiſte, (*i*) ſuivant la Tradition reçue, ou par une façon de parler Orientale, dit qu'il eſt *Prêtre*,

(*g*) *Senec.* Epiſt. 8.
(*b*) *Euſeb.* Dem. Ev. Lib. 1. c. v.
(*i*) *Pſ.* CX. 4.

ère, ou *ſacrificateur*, *éternellement*; & St. Paul employe à-peu-près la même expreſſion.

A l'égard des Dixmes qu'*Abram* lui paya de tout le butin qu'on avoit fait, cela lui étoit dû en qualité de Prince de tout le pays, la levée de la Dixme étant un des Droits du Prince. L'Hiſtorien *Joſephe* dit, que ce *Melchiſedec* étoit Prince des *Canaanites*, & conformément à cela *Moyſe* l'appelle Roi de *Salem*; & probablement c'eſt en ſon honneur que la vallée de *Saveh* étoit appellée le *Vallon Royal*. Si l'on veut ſe convaincre que la levée des Dixmes étoit un Droit du Prince en divers endroits du monde auſſi bien qu'en *Judée*, on n'a qu'à conſulter *Bedf.* Script. Chron. Lib. III. c. IV. S. 98. *Ariſt. Prob.* L. III. S. XV. *Oecon.* L. II. c. II. *Spencer* de Rit. Heb. L. III. c. X. *Cicero* in Ver. Orat. V.

ET le Roi de *Sodome* dit à *Abram*: „ Donne moi les Perſonnes, & prens les Biens pour toi." Et *Abram* dit au Roi de *Sodome*: „ *J'ai levé ma main à* JEHOVAH, *le Dieu Très-Haut, Poſſeſſeur des Cieux & de la Terre, que je ne prendrai rien de ce qui eſt à toi depuis un fil juſqu'à une courroie de ſoulier* (*k*)." Pour rendre l'Original litteralement il faudroit traduire: — *J'ai levé la main à Jehovah, le Dieu Très-Haut, le Poſſeſſeur*, ou *Maître, des Cieux & de la Terre, ſi je prens, &c.* Cette façon de parler ſignifie — *Que Dieu me maudiſſe, ſi je prens*, &c. ou comme il eſt dit dans *Ruth* I: 17. & dans 1 *Sam.* XIV. 44. *Ainſi me faſſe l'Eternel, ſi*, &c. Et de-là vient que tant dans le Nouveau que dans le Vieux Teſtament, cette expreſſion — *Si je fais telle choſe*, eſt ſouvent employée pour marquer un ſerment, comme ſi l'on diſoit — *J'ai juré de ne pas faire telle, ou telle choſe.* Voy. auſſi *Deut.* I: 35.

(*k*) Gen. XIV. 21—23.

35. 1 *Sam.* III: 14. *Eſ.* VII: 9. *Pſ.* XCV: 11. *Marc.* VIII: 12. *Héb.* IV: 3.

Après ces choſes la PAROLE DE JEHOVAH *vint à Abram dans une viſion diſant*, &c. (*l*) C'eſt ici la prémière fois qu'il eſt fait mention de l'apparition de Dieu en viſion; & il eſt bien digne de remarque, que le Perſonnage qui apparoit à *Abram*, & qui lui parle, eſt appellé *la Parole de Jehovah*, à cauſe qu'il porta à *Abram* le meſſage, ou la parole, de *Jehovah*. De-là vient que dans la *Paraphraſe Chaldaïque* cet Ange, qui porte la parole, eſt fréquemment appellé *Mamre Jehovæ*, & qu'en *Grec* il eſt déſigné par la dénomination de *Logos*. De ce que les prémiers mots, que le Seigneur dit à *Abram*, ſont — *Ne crains point* — je crois pouvoir inférer que cette viſion eut ſur lui le même effet, qui eſt décrit au vſ. 12e. du même Chap. *Comme le ſoleil ſe couchoit un profond ſommeil tomba ſur Abram, & voici une frayeur d'une grande obſcurité tomba ſur lui. Daniël* nous raconte, que dans une de ces viſions il fut frappé d'une étrange manière (*m*); & l'énergie, avec laquelle l'Auteur du Livre de *Job* nous dépeint de pareilles impreſſions, fait voir qu'il les connoiſſoit bien (*n*).

LE Seigneur, pour rappeller à *Abram* les faveurs qu'il lui avoit accordées, & en particulier ſa dernière victoire, lui dit: „ *Je ſuis ton bouclier, &* je ſerai auſſi *ton loyer très-abon-* „ *dant.*" Et *Abram* revenu de ſa frayeur dit: „ *Seigneur* JE- „ HOVAH, *que me donneras-tu? Je m'en vais ſans laiſſer* „ *d'enfans.*" *Et la Parole de* JEHOVAH *vint à lui*, ou lui fut addreſſée diſant: „ Un *Homme, qui ſortira de tes reins, ſera ton* „ *héritier;*" *& puis l'ayant fait ſortir de ſon logis il lui dit:* „ *Lève maintenant les yeux au Ciel*, &c. "

On doit entendre que ce ne fut pas réellement mais en viſion,

(*l*) *Gen.* XV. 1.
(*m*) *Dan.* X. 8.
(*n*) *Job* IV. 13—16.

ſion, ou imaginairement, qu'*Abram* ſortit & porta ſes regards vers les Cieux; & la Parole de *Jehovah* dit: „ *Regarde les* „ *Cieux, & vois ſi tu peux compter les étoiles;*" & il lui dit, „ *Ainſi ſera ta Poſtérité.*" —— *Et il lui dit:* „ *Je ſuis le* JE- „ HOVAH, *qui t'ai fait ſortir* d'UR *des* CHALDÉENS *afin* „ *de te donner ce pays-ci pour le poſſéder.*" *Et il dit:* „ *Seig-* „ *neur* JEHOVAH, *à quoi connoîtrai-je que je le poſſéderai?*" *Et il lui répondit:* „ *Prens* (o) *moi une Geniſſe de trois ans,* „ *& une Chèvre de trois ans, & un Belier de trois ans, &* „ *une Tourterelle, & un Pigeonneau.*

ICI, pour éviter une ennuyeuſe répétition, l'Ecrivain ſacré s'arrête tout court. Mais nous devons juger que, durant la viſion, *Abram* fut informé de ce qu'il devoit faire de la Geniſſe, de la Chèvre, du Belier, de la Tourterelle, & du Pigeon, & que ce qu'il fit enſuite étoit en conſéquence de ſes inſtructions. A' ſon reveil après la viſion, *il prit tous ces animaux, & les partagea par le milieu, & mit chaque moitié vis-à-vis l'une de l'autre, mais il ne partagea point les oiſeaux*, c'eſt-à-dire qu'il ne les partagea point de la même façon, qu'il ne les coupa point en deux comme il avoit coupé les autres animaux, (c'eſt-là ce que ſignifie exactement le mot בתר) mais qu'il les *déchira* en les tenant par les aîles. Voyes *Lévit.* I: 17. Le terme, que nous rendons là par celui de *Diviſer*, marque préciſement l'action de *déchirer:* c'eſt ainſi qu'il eſt traduit dans le paſſage où il eſt dit que *Samſon déchira* un jeune *Lion* comme il auroit déchiré un Chévreau (*p*). *Et une volée d'oiſeaux deſcendit ſur ces bêtes mortes: mais* ABRAM *les chaſſa.*

Et comme le ſoleil ſe couchoit, [la Parole de *Jehovah* vint encore à *Abram* dans une viſion, &] *un profond ſommeil tomba ſur* ABRAM; *& voici une frayeur d'une grande obſcurité tom-*

ba

(o) Gen. XV. 9. (p) Jug. XIV. 5.

ba ſur lui; & il dit à ABRAM: „ *Sache pour certain que pen-*
„ *dant quatre cents ans ta Poſtérité habitera comme Etrangè-*
„ *re dans un pays qui ne lui appartiendra point, & qu'elle ſe-*
„ *ra aſſervie aux Habitans du pays, & ſera affligée. Mais*
„ *dans la quatrième génération* (*q*) *ils reviendront ici:*" c'eſt-à-dire, à compter d'à préſent jusqu'au tems de la fin de leur ſervitude, il y aura quatre générations, ou environ quatre cents ans. Ce nombre n'eſt pas mentionné comme le nombre exact des années qui devoient s'écouler jusqu'à ce tems-là: mais c'eſt le nombre le plus approchant, & un compte rond, en prenant par un calcul fait en gros une génération pour une centaine d'années. Le nombre précis des années, qui s'écoulèrent depuis la prémière promeſſe faite à *Abram* jusqu'à l'*Exode*, ou la Délivrance des enfans d'*Iſraël*, eſt quatre-cent trente (*r*); & quand *Abram* eut cette viſion il n'y en avoit pas encore dix d'écoulées. Ce paſſage ſemble auſſi indiquer, que la Poſtérité d'*Abram* devoit paſſer en *Egypte* ces quatre cents ans entiers, & du commencement à la fin dans l'esclavage & dans l'affliction: au-lieu que depuis le tems que *Jacob* entra en *Egypte* jusqu'au tems de la ſortie des enfans d'*Iſraël*, il ne s'écoula que deux-cent & quinze ans, & que le tems de l'esclavage n'ayant commencé qu'un peu avant la naiſſance de *Moyſe*, ſous un Roi qui ne connoiſſoit pas *Joſeph* (*s*), ne dura qu'environ quatre-vingt ans. C'eſt par une ſemblable façon de parler que *Moyſe* dit: *Or la demeure que les enfans d'Iſraël avoient faite en Egypte étoit de quatre-cent trente ans* (*t*): au-lieu qu'ils n'y demeurèrent en effet que deux-cent & quinze ans. La verſion des *Septante* dit, que le *ſéjour* des enfans d'*Iſraël* en *Egypte* &

(*q*) *Gen.* XV. 16.
(*r*) *Exode* XII. 40. 41. *Gal.* III. 17.
(*s*) *Exode* I. 8.
(*t*) *Exode* XII. 40.

& en *Canaan* fut de quatre-cent trente ans: mais cela ne corrige l'erreur qu'à moitié; car *Jacob* ne ſe maria que deux cent ſoixante-neuf avant l'*Exode;* & ce ne fut que vingt ans après ſon mariage que ſon nom fut changé en celui d'*Iſraël:* de ſorte que, quand même *Abram* & ſa Poſtérité auroient demeuré en *Egypte* & en *Canaan* quatre cent-trente ans avant l'*Exode*, il ſeroit impoſſible que les *enfans d'Iſraël* y euſſent été ſi longtems. Mais comme ce ſont-là de ces ſortes d'in- A. P. D. exactitudes qui ne regardent que la façon de s'exprimer, il 368. n'y a qu'un eſprit de chicane qui puiſſe les faire enviſager comme des raiſons pour invalider la vérité de l'Hiſtoire de *Moyſe;* car le Pentateuque *Samaritain* rectifie clairement toutes ces mépriſes en diſant, que *le tems que les enfans d'Iſraël, & leurs* PÈRES, *demeurèrent dans le pays de* CANAAN, *& dans le pays* D'EGYPTE, *fut quatre cent-trente ans* (*u*).

ET *Abram* étant réveillé, & la viſion finie, *il arriva après le ſoleil couché qu'il y eut une épaiſe obſcurité, & qu'il apparut une fournaiſe fumante, & qu'un brandon de feu paſſa entre les pièces* de la Geniſſe, de la Chèvre, du Belier, de la Tourterelle, & du Pigeon, *qui avoient été ſéparées.* Et le même jour *Jehovah* traita alliance avec *Abram, & lui dit:* „ *J'ai donné* „ *ce pays à ta Poſtérité depuis le fleuve d'Egypte juſqu'au grand* „ *fleuve le fleuve d'Euphrate* (*v*)."

ON ne ſait pas bien dans quel tems commença la cérémonie de ſéparer les membres des animaux, & de paſſer entre ces membres diviſés, lorſque l'on faiſoit des alliances. C'eſt ici la prémière fois qu'il eſt fait mention de cette cérémonie: mais il eſt certain qu'elle continua à être d'un uſage ordinaire, non ſeulement parmi les *Juifs* (*w*), mais auſſi parmi les

(*u*) *Exode* XII. 40.
(*v*) *Gen.* XV. 17. 18.
(*w*) *Jerem.* XXXIV. 18.

les *Payens* (*x*). *Homère*, *Apollodore*, *Tite-Live*, & *Plutarque*, nous parlent ſouvent de la pratique de faire paſſer les gens entre les pièces, ou membres, des animaux tués & diviſés, comme de la forme ordinaire du ſerment que l'on faiſoit prêter à un grand nombre de Perſonnes, & même à des armées entières. Le but de cette cérémonie étoit de marquer, que celui qui enfreignoit l'alliance ſe ſoumettoit à être coupé par morceaux, ou déchiré en pièces, de même que l'animal, dont-il voyoit les membres épars. De-là vient que dans le N. Teſtament la ſévérité des jugemens de Dieu eſt exprimée par un terme qui ſignifie *fendre un Homme en deux* Διχοτομήσῃ αὐτὸν (*y*).

A. P. D. 378. DIX ans après la prémière arrivée d'*Abram* dans le pays de *Canaan*, *Sarai* prit *Agar* ſa ſervante, *Egyptienne*, & la donna pour Femme à *Abram*, & lui dit: „ *Voici maintenant le* „ *Seigneur m'a rendue ſterile: viens, je te prie, vers ma* „ *ſervante: peut-être aurai-je des enfans par elle* (*z*). " De ce paſſage, & de ce qui arriva enſuite à *Jacob* (*a*), par raport à ſes deux Femmes & à leurs deux ſervantes, il paroit que tels étoient les Droits d'une Femme mariée ſur ſon eſclave, que l'eſlave n'étoit en aucune façon au pouvoir du Mari: on voit qu'*Abram* & *Jacob* n'eurent aucune communication charnelle avec les ſervantes de leurs Femmes que quand elles eurent témoigné qu'elles le ſouhaitoient; & que même après qu'*Abram*, à la requête de ſa Femme, eut couché avec *Agar*, *Sarai* en diſpoſa à ſon gré comme de ſon eſclave, & la mit dehors (*b*).

IL paroit encore, que les enfans de l'eſclave appartenoient auſſi

(*x*) Voy. *Grot.* in *Matth.* XXVI. 28. — *Patrick* in loc. and *Mede's* Disc.
(*y*) *Matth.* XXIV. 51. *Luc.* XII. 46.
(*z*) *Gen.* XVI. 1—3.
(*a*) *Gen.* XXX. 3—9.
(*b*) *Gen.* XVI. 6. — XXI. 10.

auſſi en propre à ſa Maîtreſſe: ſans cela *Saraï* n'auroit pu dire: *Peut-être aurai-je des enfans par elle;* & *Rachel*, & *Leah* (*c*), en pareil cas tiennent le même langage: ainſi cette maxime de la Loi Civile, *Partus ſequitur ventrem*, ſemble être fondée ſur un Etabliſſement fort ancien, ſavoir, que l'enfant d'une femme eſclave eſt eſclave, ſoit que le Père de l'enfant ſoit eſclave, ou qu'il ſoit libre; & que l'enfant appartient au Maître, ou à la Maîtreſſe, de la femme eſclave. Voyez *Exode* XXI. 4. Là il eſt réglé, que ſi un Maître donne en mariage à un ſerviteur, ou eſclave *Hébreu*, une fille eſclave étrangère, l'eſclave *Hébreu* ſera affranchi de ſa ſervitude au bout de ſept ans; mais que ſa Femme & ſes enfans continueront à appartenir en propre à ſon Maître.

QUELQUE tems après, *Agar* ſe trouvant enceinte mépriſa ſa Maîtreſſe, & *Saraï* s'en plaignit à *Abram*. Il lui dit: „ *Ta ſervante eſt entre tes mains: traite la comme il te plaira.*" *Saraï donc la maltraita; & Agar s'enfuit*, & tourna ſes pas vers l'*Egypte*, ſon pays natal. Quand elle fut arrivée au puits *Beer-lahairoï*, près d'un endroit qui dans la ſuite fut nommé *Beerſeba*, l'Ange de *Jehovah* lui apparut, & lui ordonna de s'en retourner chez ſa Maîtreſſe, & lui promit un Fils qu'elle appelleroit *Ismaël*, parce que, lui dit-il, *le Seigneur a ouï votre plainte.* C'eſt là en effet ce que ſignifie ce nom: Il eſt compoſé de *Samah*, entendre & de *El*, Dieu; „&, continua l'Ange, *ce ſera un Homme farouche: ſa main ſera contre tous,* „ *& la main de tous ſera contre lui; & il habitera à la vue de* „ *tous ſes frères.*" *Alors elle donna au* JEHOVAH *qui lui parloit la dénomination de — Dieu tu me vois.* Là-deſſus il faut remarquer, que le même perſonnage, qui dans les vſ. 9, 10, 11. A. P. D. 378.

eſt

(*c*) Gen. XXV. 3. 18.

eſt appellé un *Ange*, eſt appellé au vſ. 13e. *Jehovah*, & *Dieu:* ce qui fait voir évidemment, que *Jehovah* n'étoit pas, comme les Juifs le penſoient, un nom incommunicable. A l'égard de l'accompliſſement de la Prophètie, les curieux peuvent conſulter les ouvrages de *Jackſon* (*d*), & le livre intitulé — *Revelation examin'd with candour*. Je me contenterai de dire à préſent, que les Descendans d'*Ismaël* ſont ces *Arabes* qui ſont bien connus ſous le nom d'*Arabes Sauvages;* qu'autrefois on les appelloit *Agaréniens* auſſi bien qu'*Ismaélites;* mais que dans la ſuite les Peuples Occidentaux changèrent ce nom en celui de *Saracins*, ou *Saraſins*. Quelques Savans ſuppoſent, que ces *Arabes* voudroient qu'on les crût deſcendus, non d'*Agar*, mais de *Sara*, Femme d'*Abraham;* & que c'eſt du mot *Sara* qu'eſt dérivé celui de *Saracins:* mais, comme les Peuples de l'Orient ne ſe ſervent jamais (*e*) de ce nom-là, il eſt beaucoup plus probable qu'il vient du mot *Arabe Sarak* (*f*), qui ſignifie *voler*, ou *piller:* auſſi les Peuples, ni les Auteurs Orientaux, n'employent jamais ce nom, parce que c'eſt un terme de reproche, ou de mépris.

A. P. D. 379. *Abram* étoit agé de quatre-vingt ſix ans quand *Agar* lui enfanta *Ismaël* (*g*).

CCCLXXXI. NINIAS après avoir régné trente-huit ans mourut, & *Arius* lui ſuccéda. Mais, ſelon *Beroſe*, *Ninias* avant ſa mort, étant à la tête d'une armée de *Bactriens*, combattit *Ham* en bataille rangée, & *Ham* y perdit la victoire & la vie. *Beroſe* obſerve, que ce *Ham* étoit auſſi connu ſous le nom de *Zoroaſtre*. L'origine de cette Tradition eſt peut-être, que dans les ſiècles ſuivans, le nom commun de *Saturne* fut donné à

(*d*) L. 1. c. XXV.
(*e*) Voy. *Pocock's* Travels, p. 136.
(*f*) *Calm.* Dict. au mot *Hagaren.*
(*g*) *Gen.* XVI. 16.

à ce *Zoroaſtre*, Roi des *Bactriens*, comme il avoit été donné à *Ham;* & que *Beroſe*, ou ceux de qui il tenoit ce recit, avoient pris l'un pour l'autre.

CTESIUS (*b*) dit, que ce *Zoroaſtre*, Roi des *Bactriens*, fut tué par *Ninus*, le Mari de *Sémiramis*, & non par *Ninias* ſon Fils.

QUAND *Abram* eut atteint l'âge de quatre-vingt dix- 392.
neuf ans, Dieu lui renouvella ſa promeſſe, & changea ſon nom d'*Abram* en celui d'*Abraham*, *parce qu'il devoit être le Père de pluſieurs Nations.* Le mot *Abram* eſt dérivé des mots *Hébreux Ab*, qui ſignifie *Père*, & *Rom*, qui ſignifie *Haut.* Et le changement de ſon nom en celui d'*Abraham* s'eſt fait par l'addition de la prémière ſyllabe du mot *Hamon*, qui ſignifie *multitude:* de ſorte qu'au-lieu de *Ab-rom*, ou *Ab-ram* il fut appellé *Ab-ra-ham*, comme qui diroit *Ab-ra-Hamon.* Dans le même tems Dieu inſtitua la Circonciſion (*i*), & promit à *Abraham* qu'il auroit un Fils de *Sara* ſa Femme; & le nom de *Saraï* (terme qui ſignifie *ma Princeſſe*) fut changé en celui de *Sara*, qui ſignifie *la Princeſſe.* Et parce qu'*Abraham* avoit ri (*k*), lorſqu'il entendit la promeſſe, qu'il auroit un Fils, Dieu ordonna que ce Fils ſeroit nommé *Iſaac*, qui ſignifie *Il a ri.*

EN conſéquence du commandement de Dieu, *Abraham*, le même jour, *prit Ismaël ſon Fils, & tous ceux qui étoient nés dans ſa maiſon, & tous ceux qu'il avoit achetés de ſon argent, tous les mâles de ſa maiſon, & circoncit la chair de leur prepuce.* Il faut ſe ſouvenir, qu'environ quatorze ans avant cet évènement, le Domeſtique d'*Abraham* étoit ſi nombreux, qu'il avoit pu en tirer *trois cent dix-huit Hommes nés dans*

(*b*) Diod. L. II. c. I.
(*i*) Gen. XVII. 1—21.
(*k*) Gen. XVII. 17.

dans ſa maiſon pour les mener au combat (*l*), & en laiſſer cependant chez lui aſſez pour ſervir de garde à ſa Femme & au reſte de ſa famille. Nous devons donc ſuppoſer, qu'il n'y avoit qu'un commandement exprès de Dieu qui pût engager un Homme du caractère & du rang d'*Abraham*, dans la centième année de ſon âge, & Chef d'une ſi groſſe famille, à ſe réſoudre à une opération ſi honteuſe & ſi douloureuſe. On ne peut imaginer aucun motif mondain qui ait pu l'y porter: ainſi on ne conçoit pas que la raiſon humaine ait pu s'en aviſer; & la prudence s'y oppoſoit dans un pays où ils étoient étrangers. A la vérité *Hérodote* raporte (*m*), que le Peuple de la *Paleſtine* avoit appris des *Egyptiens* cette pratique: mais les Livres de *Moyſe* furent publiés plus de mille ans avant *Hérodote;* & puisqu'il n'y a qu'un commandement exprès de Dieu qui puiſſe rendre raiſon de l'origine d'une pareille coutume, il eſt beaucoup plus raiſonnable d'en croire *Moyſe* que d'en croire *Hérodote.* Voyez les Notes ſur *Gen.* XLV: 12.

ET *Jehovah* (*n*) apparut enſuite à *Abram* dans les plaines de *Mamré*, comme il étoit aſſis à la porte de ſa Tente pendant la chaleur du jour; & il leva les yeux, & regarda; & voici trois Hommes ſe tenoient devant lui; & *Abraham* les invita à ſe repoſer, & à manger avec lui un morceau de pain; & il entra en hâte dans la Tente vers *Sara*, & lui dit: „ *Dépêche-toi: Prens trois meſures de fleur de farine: Pe-* „ *tris les, & fais des gâteaux aux cendres.*" *Rauwolf* (*o*) dit, que cette manière de faire des gâteaux ſe pratique encore aujourd'hui en *Méſopotamie:* on y cuit le pain dans les cendres: on échauffe la pâte en la tournant ſouvent, jusqu'à ce

(*l*) *Gen.* XIV. 14.
(*m*) *Hérod.* Euter.
(*n*) *Gen.* XVIII. 1. & ſuiv.
(*o*) *Rauw.* Trav. p. 186.

ce qu'elle acquière un peu de fermété, ou de dureté: après cela on la met ſous les cendres, & on la façonne en gâteaux épais d'environ un doigt, & de la forme d'un tranchoir. Que le titre de *Jehovah* ſoit conféré à l'un des trois perſonnages qui mangèrent & burent avec *Abraham*, c'eſt ce qui ſe déduit de la liaiſon du discours: l'un de ces Hommes demanda à *Abraham* où étoit ſa Femme, & lui dit: „ *Voici Sara* „ *ta Femme aura un Fils.* " Là-deſſus *Sara* ſe mit à rire. *Alors*, dit *Moyſe*, *Jehovah dit à Abraham:* „ *Pourquoi Sa-* „ *ra a-t-elle ri? Y a-t-il quelque choſe de trop difficile pour* „ JEHOVAH? " Il paroit clairement que le grand nom, ou titre, de *Jehovah* eſt donné à celui des trois perſonnages qui avoit fait à *Abraham* la queſtion „ *Où eſt ta Femme?* " & lui avoit dit: „ *Elle aura un Fils.* La même choſe paroit encore par la ſuite de ce Narré. —— Et ces Hommes ſe levèrent de-là, & regardèrent du côté de *Sodome;* & *Abraham* marcha avec eux pour les conduire; & deux d'entre eux s'avançant ſans le troiſième *ſe détournèrent de là*, c'eſt-à-dire, de la Tente d'*Abraham*, & marchèrent vers *Sodome:* ainſi ils laiſſèrent le troiſième en converſation avec *Abraham;* & *Abraham ſe tint* devant *Jehovah.* On voit là diſtinctement, que ce troiſième perſonnage porte le nom, ou titre, de *Jehovah;* & de-là il ſuit manifeſtement, que ce *Jehovah* n'étoit pas ce Dieu *dont perſonne ne peut voir la face & vivre* (*p*).

ET *Jehovah* dit: „ *Cacherai-je à Abraham ce que je vais* „ *faire?* " Après quoi alléguant la raiſon des faveurs dont il l'avoit comblé, & de la grande confiance qu'il avoit en ſa probité, il dit: „ *Je le connois, je ſai qu'il commandera à ſes enfans, & à ſa famille après lui, de garder la voie de* JEHOVAH *pour faire ce qui eſt juſte & droit.* C'eſt bien judi-

cieu-

(*p*) *Exod.* XXXIII. 20.

cieuſement que le ſage Fils de *Sirach* en parle de la ſorte: „ *Abraham* étoit l'illuſtre Pere de pluſieurs Peuples: nul ne „ lui a été ſemblable en gloire: il a gardé la Loi du Souve„ rain, & perſévéré dans l'alliance avec lui; & il confirma „ l'alliance dans ſa chair, & mis à l'épreuve il a été trouvé „ fidèle: c'eſt pourquoi le Souverain l'aſſura avec ſerment „ qu'il béniroit les Nations dans ſa ſemence (*q*). "

ENSUITE *Jehovah* informa *Abraham* de la réſolution qu'il avoit formée de détruire *Sodome* & *Gomorrhe;* & auſſitôt qu'il eut ceſſé de converſer avec *Abraham* il s'en alla; & *Abraham* revint chez lui.

ET les deux Anges (*r*), qui avoient quitté *Abraham*, ſe rendirent à *Sodome* ſur le ſoir; & *Lot* étoit aſſis à la porte de *Sodome;* & il invita les deux Anges, qui ne paroiſſoient être que de ſimples voyageurs, à venir loger chez lui. Les Habitans de *Sodome*, charmés apparemment de la beauté de ces jeunes Hommes, ſollicitèrent *Lot* de les leur livrer, & uſèrent même de violence pour l'y forcer: mais plutôt que d'y conſentir il leur offrit ſes deux Filles qui étoient vierges, jugeant, ſans doute, qu'il étoit moins criminel d'abandonner ſes propres Filles à ces Brutaux que de violer les loix de l'Hoſpitalité, & de prêter la main au crime atroce qu'ils vouloient commettre. Les Anges en les frappant d'éblouïſſement prévinrent le mal: ils ſe laſſèrent à chercher la porte; & le lendemain à l'aube du jour les Anges preſſèrent *Lot* de partir, *diſant:* „ *Lève-toi: Prens ta Femme & tes deux Fil„ les qui ſe trouvent ici*, & ſors inceſſamment, *de peur que* „ *tu ne ſois conſumé dans l'iniquité de la ville*, c'eſt-à-dire, „ enveloppé dans ſa ruïne. "

CES paroles -- *Tes deux Filles qui ſont ici*, ou, pour rendre

(*q*) *Eccleſiaſtiq.* XLIV. 19—21. (*r*) *Gen.* XIX. 1. & ſuiv.

dre litteralement l'Original : *Tes deux Filles qui ſont trouvées ;* ces paroles, dis-je, font voir que les deux Gendres de *Lot* mentionnés au vſ. 14. n'étoient pas les Epoux de ces deux Filles-là, comme quelques Commentateurs l'ont dit d'après *Joſephe.* Car il eſt dit poſitivement au vſ. 8. qu'*elles n'avoient point encore connu d'homme :* mais ces Gendres étoient les Epoux de deux autres Filles de *Lot*, qui ne ſe trouvèrent pas là à l'heure du départ. Apparemment elles étoient chez elles avec leurs Epoux, qui penſoient que *Lot* badinoit quand il alla leur parler de ſauver leur vie par une prompte fuite. Ce fut probablement pour une faute de la même nature que la Femme de *Lot* fut punie ſi rigoureuſement. (*s*) Elle & ſes Filles, & *Lot* lui-même, ne pouvoient ſe mettre dans l'eſprit que le danger fût ſi grand & ſi preſſant, puiſque les Anges, pour les tirer du logis, furent obligés de *les prendre par la main :* mais la Femme de *Lot*, encore plus incrédule & plus desobéiſſante, *regarda derrière elle*, & *elle devint une ſtatue*, ou un pilier, *de ſel.* Cette ſtatue pouvoit être appellée une ſtatue, parce qu'elle étoit d'une matière durable comme une ſtatue de pierre. Comme le ſel contribue à la conſervation des choſes que l'on ſalle, les *Hébreux* ſe ſervoient de ce mot pour dénoter tout ce qui devoit durer longtems : c'eſt ainſi qu'une alliance durable eſt appellée une *alliance de ſel* (*t*) : ou peut-être qu'en effet cette ſtatue étoit compoſée d'un ſel métallique qui la rendoit dure comme une pierre. *Pline* dit (*u*) que dans ce pays-là on tiroit des montagnes une ſorte de ſel métallique qui étoit auſſi durable que le marbre, & que l'on employoit ſouvent dans les bâtimens. De-là pourroit venir que

(*s*) *Gen.* XIX. 26. *Luc.* XVII. 31. 32.
(*t*) *Nomb.* XVIII. 19. 2 *Chron.* XIII. 5.
(*u*) *Plin.* Hiſt. Nat. L. v. c. v.

que l'on appelloit la *ville du ſel*, (*v*) une ville de ce canton dans le Déſert de *Juda*, peu éloignée *d'Engeddi;* apparemment elle étoit bâtie de cette eſpèce de pierre : ou enfin on peut entendre par ce paſſage, que frappée d'un coup de foudre elle mourut ſubitement, & devint roide : il eſt ordinaire aux Ecrivains *Hébreux* d'omettre la particule *comme* : c'eſt ainſi qu'il eſt dit de Nabal, que *ſon cœur s'amortit en lui, & qu'il devint* (*w*) *une pierre*, c'eſt-à-dire, *comme une pierre:* de même encore il eſt dit de *Moyſe* que *Jehovah l'établit Dieu à Pharaon*, c'eſt-à-dire, *comme Dieu.* Suivant cette obſervation, le paſſage en queſtion peut ſignifier qu'*elle devint comme une ſtatue*, ou pilier, *de ſel*, c'eſt-à-dire, de ſel métallique, ou de pierre. *Joſephe* dit (*x*) que de ſon tems ce pilier ſubſiſtoit encore, & qu'il l'avoit vu. *Philon Juif* en parle & l'appelle, comme on faiſoit communement, un pilier de pierre ; & quelques Voyageurs moins anciens prétendent en avoir vu les reſtes entre les montagnes d'*Engeddi* & la *Mer-Morte:* mais je penſe qu'ils ſe méprennent; car il faut que cette catoſtrophe de la Femme de *Lot* ſoit arrivée entre *Sodome* & *Zoar*, qui eſt vers le bout méridional de la *Mer-Morte*, ou *Sallée* : au-lieu qu'*Engeddi* eſt vers le bout ſeptentrional, pas loin du petit Golfe, que cette Mer fait au Nord-Oueſt, & environ à trois milles à l'Orient de *Beth-lehem*, & par conſéquent à environ ſix milles au Midi de *Jéruſalem.* Si la Femme de *Lot* fut réellement changée en pierre, il eſt plus que probable que cette pierre fut bientôt couverte des eaux, qui, après l'embraſement de Sodome, inondèrent tout ce canton, & que perſonne depuis n'a pu la voir.

QUAND

(*v*) *Joſ.* XV. 62.
(*w*) 1 *Sam.* XXV. 37.
(*x*) *Joſephe Ant.* L. I. c. XI. Voy. auſſi le L. de la *Sap.* X. 6.

QUAND *Lot* eut atteint *Zoar* (*y*) *Jehovah* fit pleuvoir ſur *Sodome* & ſur *Gomorrhe* du feu & du ſouffre de par *Jehovah*. *Tacite*, *Strabon*, (*z*) ſont mention de la deſtruction de ces villes, & reconnoiſſent qu'elles furent conſumées par le feu du ciel. Remarquez qu'il y a ici un *Jehovah*, qui nous eſt repréſenté comme agiſſant par l'autorité d'un autre *Jehovah* dans le ciel.

ENSUITE *Abraham* s'en alla de la plaine de *Mamré* au pays du Midi, & s'arrêta à *Gerar*. (*a*). Apparemment il fit ce voyage par le même motif qui l'avoit autrefois obligé à faire celui d'*Egypte*, ſavoir une famine; car dans ce dernier voyage, auſſi bien que dans le prémier, il croyoit ſa vie en danger: auſſi employa-t-il le même ſtratagême: il ordonna à *Sara*, ſa Femme, de dire qu'elle étoit ſa Sœur. *Sara* alors étoit enceinte d'*Iſaac*: mais ſa groſſeſſe ne paroiſſoit pas encore; & quoiqu'elle fût dans la quatre-vingt-dixième année de ſon âge, elle étoit ſi belle qu'*Abimelech*, Roi de *Gerar*, l'envoya querir, & l'ôta à ſon Mari. Mais *Dieu apparut de nuit en ſonge à* ABIMELECH, *& lui dit*: „ *Tu es* „ *mort à cauſe de la Femme que tu as priſe; car elle a un* „ *Mari.*" *Or* ABIMELECH *ne s'étoit point approché d'elle; & il dit*: „ *Jehovah feras-tu donc mourir une Nation juſte?* „ *Ne m'a-t-il pas dit — c'eſt ma Sœur? Et elle-même auſſi* „ *n'a-t-elle pas dit — c'eſt mon Frère?*" *Et puis* ABIMELECH *fit venir Abraham, & lui dit*: „ *Qu'eſt-ce que tu nous* „ *as fait? Et en quoi t'ai-je offenſé, que tu aye attiré ſur* „ *moi, & ſur mon Royaume un grand péché?*" *Et Abraham ré-*

(*y*) *Zoar* s'appelloit auparavant *Bela* (*Gen.* XIV. 2.) Mais parce que *Lot* avoit ſupplié l'Ange d'épargner cette ville, & de lui permettre de s'y retirer, alléguant qu'elle étoit petite, & qu'elle n'étoit pas trop éloignée, elle fut appellée *Zoar*, (*Gen.* XIX. 20, 22.) terme qui en *Hébreu* ſignifie *petit*.

(*z*) *Tacit.* Hiſt. L. v. *Strab.* Lib. XVI.

(*a*) *Gen.* XX. 1. & ſuiv.

répondit: „ *C'eſt parce que je penſois: Aſſurément il n'y a point* „ *de crainte de Dieu dans ce lieu-ci; & ils me tueront à cau-* „ *ſe de ma Femme.*" Voilà l'excuſe d'*Abraham* pour avoir nié que *Sara* fût ſa Femme, & aſſuré qu'elle étoit ſa Sœur. De-là il paroit prémièrement, que dès lors le monde étoit ſi peuplé, que le mariage entre Frère & Sœur n'étoit point regardé comme licite, puisque, quand un homme déclaroit qu'une telle étoit ſa Sœur, il témoignoit par-là ſuffiſamment qu'elle ne pouvoit être ſa Femme. A la vérité *Abraham* prétendit juſtifier en partie ſon procédé envers *Abimelech* en lui diſant que, bien qu'elle fût ſa Femme, il étoit vrai qu'elle étoit auſſi ſa Sœur: *Elle eſt*, dit-il, *Fille de mon Père: mais elle n'eſt pas Fille de ma Mère; & elle m'a été donnée pour Femme.* Mais c'étoit-là une palpable prévarication; car certainement ſon deſſein, en faiſant dire à ſa Femme qu'elle étoit ſa Sœur, étoit de perſuader qu'elle n'étoit pas ſa Femme. Au-reſte, je remarque là-deſſus en ſecond lieu, que dans ce tems-là la conſanguinité, ſi on n'étoit que demi-Frère, ou demie-Sœur, n'étoit point un obſtacle au mariage, ſur-tout lorſqu'elle venoit du Père. Je remarque en troiſième lieu, que le ſoin d'*Abraham* pour la conſervation de ſa vie étoit exceſſif, & qu'il préféra le risque de perdre ſa Femme à celui de perdre la vie. Il faut ſe ſouvenir que Dieu avoit autrefois ordonné à *Abraham* de quitter ſon pays, & ſa parenté, & la Maiſon de ſon Père, & d'aller dans un pays que Dieu lui montreroit. (*b*) *Abraham* raconte à *Abimelech* la précaution qu'il avoit priſe dans ce voyage: *Lorſque Dieu*, dit-il, *me conduiſit ça & là loin de la Maiſon de mon Père, je dis à* SARA, *c'eſt ici la grace que tu me feras* — *Tu diras de moi dans tous les lieux, où nous paſſerons, c'eſt mon Frère.* Cela fait voir que cette précaution n'é-

(*b*) Gen. XII. 1.

n'étoit point entrée dans les inſtructions que Dieu lui avoit données en le faiſant ſortir de ſon pays, & qu'elle étoit abſolument de lui; & je crois que ce procédé, plein d'une mauvaiſe diſſimulation, & qui marquoit qu'il n'avoit point en Dieu aſſez de confiance par raport à la conſervation de ſa vie, fut ce qui engagea l'Eternel à le jetter dans une cruelle inquiétude; que ce fut pour le châtier de la ſorte que, preſque dès ſon arrivée au pays de *Canaan*, il le força par une famine à ſe refugier en *Egypte*; que dans le tems qu'il venoit de recevoir la promeſſe d'un héritier, & que ſa Femme étoit enceinte, Dieu le força encore par une famine à ſe retirer à la Cour d'*Abimelech*, & que là enfin la même Providence permit que *Sara* lui fût enlevée preſque ſans eſperance de la revoir. Si nous ſuppoſons qu'il l'aimoit tendrement, quelle ne devoit point être ſon angoiſſe & à la Cour de *Pharaon* & à celle d'*Abimelech!* Dans l'une & dans l'autre, Dieu empêcha que les Amans de *Sara* ne la touchaſſent: mais, comme *Abraham* ignoroit ce qui ſe paſſoit, ce ſoin ne pouvoit diminuër ſa frayeur. A. P. D. 3928.

Après cette converſation entre *Abimelech* & *Abraham*, *Abimelech* lui renvoya ſa Femme avec des préſens ſelon la coutume de ces tems-là: mais il la réprimanda ſur ce qu'elle paroiſſoit ſans voile. Le voile étoit la marque qu'une Femme étoit mariée (*c*). „ *J'ai donné à ton Frère*, dit „ Abimelech *à* Sara, *mille pièces d'argent: il eſt pour* „ *toi une couverture à tes yeux envers tous ceux qui ſont a-* „ *vec toi, & envers tous les autres: ainſi elle fut répri-* „ *mandée.* C'eſt comme s'il eût dit: " Je ſai que l'homme, que vous appellez votre Frère, eſt votre Mari, ou *couverture à vos yeux*, c'eſt-à-dire, celui pour qui vous devez porter le voi-

(*c*) *Gen.* XXIV. 65.

voile, cette marque établie pour diſtinguer les Femmes mariées, & qui ſert à vous garantir de toute pourſuite, ſoit dans votre propre Maiſon, ſoit ailleurs. *Voilà comment elle fut réprimandée.* Une obſervation, à laquelle ceci donne lieu, & que je ne dois pas omettre, c'eſt que l'Hiſtorien ſacré eſt bien éloigné de cacher les fautes de ceux dont il écrit la vie, l'yvreſſe de *Noë*, les craintes d'*Abraham* au ſujet de ſa Femme, l'emportement de *Sara* contre ſa ſervante *Agar*, l'inceſte de *Lot*, la fraude de *Jacob* envers ſon Frère *Eſaü*, le vol que *Rachel* fit des *Téraphim* de ſon Père, l'incontinence de *Juda*, ſes propres retardemens, & ſes défaites quand il eut ordre de retourner en *Egypte*, l'idolatrie *d'Aaron* ſon Frère: tout cela nous eſt raconté avec beaucoup d'impartialité; & en vérité il y a dans toute ſa narration un air de ſimplicité, qui ne ſe trouve qu'avec la candeur & le vrai. Il n'eſt pas plus ſoigneux d'exalter les vertus que de déguiſer les infirmités, ſoit que cela le regarde lui-même, ou tout autre perſonne.

A. P. D. 393. *Abraham* avoit cent ans, & *Sara* en avoit quatre-vingt-dix, lorſqu'*Iſaac* nâquit. Ceci s'accorde parfaitement avec le tems que *Polybiſtor* ſur la foi de *Démétrius* aſſigne à la naiſſance d'*Iſaac*: il dit qu'*Iſaac* vint au monde vingt-cinq ans après la prémière arrivée d'*Abraham* au pays de *Canaan*.

394. ISAAC *crût & fut ſévré.* (*d*) Probablement il le fut à l'âge d'un an. Il n'y a guère d'apparence que *Sara* eût beaucoup de lait: ainſi on doit juger qu'elle ſévra l'enfant auſſitôt que cela ſe pouvoit ſans risque. (*e*) *Abraham fit un grand feſtin le jour qu'*ISAAC *fut ſévré. Et Sara vit le Fils d'*AGAR, EGYPTIENNE, *qu'elle avoit enfanté à* ABRAHAM, *ſe moquer.* C'eſt pourquoi elle dit à *Abraham:* „ *Chaſ-*

(*d*) *Gen.* XXI. 8. (*e*) *Euſeb.* Præp. Ev. L. IX. C. XXI.

„ *Chaſſe cette ſervante, & ſon Fils.*" *Et cela déplut fort à Abraham à cauſe de ſon Fils. Mais Dieu dit à* ABRAHAM: „ *N'aye point de chagrin au ſujet de l'enfant, ni de ta ſervante. Dans tout ce que* SARA *t'a dit obéis à ſa parole.*" *Et Abraham ſe leva de bon matin, & prit du pain, & une bouteille ou vaſe d'eau, & les lui donna* [les, ou la] *mettant ſur ſon épaule; Et* [il lui donna auſſi] *l'enfant, & la renvoya. Et elle ſe mit en chemin, & fut errante dans le Déſert de* BEERSEBA; *& l'eau manqua dans le vaſe; & elle jetta l'enfant ſous un arbriſſeau, & s'aſſit vis-à-vis de lui. Et l'Ange de Dieu appella des Cieux* AGAR, *& lui dit:* „ *Lève-toi;* „ *lève l'enfant, & le tiens dans ta main.*" *Et Dieu lui ouvrit les yeux; & elle vit un puits d'eau, & alla remplir d'eau ſon vaſe, & donna à boire à l'enfant.*

SI Mr. *Bayle* eût conſulté l'Original, il n'eût pris ni cet air de triomphe, ni le plaiſir qu'il montre en marquant le ridicule qu'il y a à repréſenter *Abraham* mettant un garçon de quinze à ſeize ans ſur les épaules d'*Agar* quand il la renvoye. „ N'eſt-il pas bien étrange, (*f*) dit-il, que A. P. D. 394.
„ ſa Mère fût obligée de le porter ſur ſes épaules à cet âge-
„ là, de le coucher ſous un arbriſſeau, de le relever, de
„ le prendre dans ſes mains, & de lui donner à boire?
„ Liſez ce paſſage concernant *Ismaël:* il y eſt repréſenté
„ comme un enfant en maillot, ou quelque choſe d'appro-
„ chant."

VOICI une traduction litterale du Texte Hébreu en François —— *Et Abraham ſe leva de grand matin, & prit du pain, & une cruche d'eau, & donna à* AGAR, *mettant ſur ſon épaule & le jeune garçon, & la renvoya; & elle partit & erra dans le Déſert de Beer-ſebah, & l'eau manqua*

(*f*) Diction. de Bayle — au mot *Agar.*

qua dans la cruche, & elle jetta le jeune garçon ſous un des buiſſons. ——

Et l'Ange de Dieu cria à Agar : Lève-toi ; lève le jeune garçon & FORTIFIE [ou Tiens] *ta main ſur* [ou en] *lui.*

Mr. *Bayle* dit encore: „ Je prévois que l'on me dira que „ ni la verſion des Septante, ni la vulgate, ne diſent qu'*Is-* „ *maël* fut mis ſur les épaules d'*Agar* ; & qu'il en faut con- „ clurre que le Texte Hébreu n'eſt pas clairement favorable „ à ma ſuppoſition. A la bonne heure, continue-t-il, le „ reſte du narré me ſuffit ; & je m'en raporte au jugement „ de tous les Lecteurs, qui voudront examiner la choſe ſans „ préjugé."

A l'égard du Texte *Hébreu*, je crois que tout Lecteur impartial décidera qu'il s'en faut bien que ce Texte *ſoit clairement favorable à la ſuppoſition* de Mr. *Bayle*, & jugera que ces paroles — *mettant ſur ſon épaule*, ſont une parenthèſe, comme on les a rendues dans la verſion Angloiſe, & qu'elles ſe raportent uniquement à la cruche, ou, tout-au-plus, à la cruche, & au pain. Pour ce qui eſt de la *vulgate*, elle
A. P. D. 394. eſt abſolument contre lui : en voici les paroles — *Surrexit itaque Abraham manè, & tollens panem & utrem aquæ impoſuit ſcapulæ ejus ; tradiditque puerum, & dimiſit eam.*

LA verſion des *Septante* s'accorde avec l'*Hébreu*. L'endroit, que Mr. *Bayle* rend par *prendre l'enfant dans ſa main*, ſignifie diſtinctement, que l'Ange ordonna à *Agar* de *donner ſa main au jeune garçon — de le ſoutenir*. Après cela que le Lecteur juge de tout le narré ſans préoccupation : y verra-t-il cette abſurdité, ce ridicule, qui fait triompher Mr. *Bayle?*

IL eſt certain que dans le tems qu'*Iſaac* fut ſèvré, *Ismaël* devoit avoir quinze ans au-moins ; car il eſt dit poſitivement, qu'il naquit lorsqu'*Abraham* étoit agé de quatre-vingt ſix ans,

ans (*g*), & qu'*Iſaac* ne vint au monde que la centième année de l'âge de ſon Père.* (*b*)

Quand *Abraham*, cédant à la preſſante ſollicitation de *Sara*, conſentit à bannir de ſa Maiſon *Agar* & ſon Fils, il donna à cette eſclave du pain & de l'eau, & les mit ſur ſon épaule: après quoi il lui remit ſon Fils, & la renvoya. Là-deſſus remarquons en paſſant, que c'étoit plus qu'il n'avoit fait la prémière fois que ſa Maîtreſſe l'avoit chaſſée; qu'alors elle trouva aiſément le chemin qui la menoit en *Egypte*, & que lorſque l'Ange l'arrêta elle étoit déjà arrivée au puits *Beer-laha-roï*, au-lieu que dans cette dernière diſgrace elle manqua ſa route. Apparemment Dieu par ſa Providence occaſionna cet égarement, ne voulant point qu'*Ismaël* fût conduit en *Egypte*. Quand *Agar* & ſon Fils eurent erré quelque tems dans le Déſert, la cruche fut épuiſée, & le jeune garçon mourant de ſoif ne pouvoit plus ſe ſoutenir. Elle lui aida à ſe coucher ſous un buiſſon, & ne pouvant ſupporter l'idée de le voir mourir (car elle croyoit qu'il touchoit à ſa dernière heure) elle ſe retira à la diſtance de la portée d'une flêche. Mais l'Ange du Seigneur lui montra un puits, & lui dit: „ *Lève-toi; lève le jeune garçon, & le* A. P. D.
„ *fortifie*, ou, *le ſoutiens, avec ta main; & elle alla* 394.
„ *remplir d'eau ſa cruche, & lui donna à boire.*" J'en appelle encore à tout Lecteur non prévenu: y a-t-il dans cette Hiſtoire quelque choſe qui ne convienne pas à un garçon de quinze ans? La Mère, vû ſon âge, & l'habitude du travail auquel ſon état d'eſclave l'avoit ſoumiſe, n'étoit-elle pas beaucoup plus en état que lui de porter un fardeau? Les enfans de cet âge-là ne ſont-ils pas d'un tempérament plus chaud, plus ſujet à la ſoif, que les perſonnes entièrement fai-

(*g*) Gen. XVI. 16. (*b*) Gen. XXI. 5.

faites ? Peuvent-ils auſſi bien ſupporter la fatigue ? Lorsque le jeune garçon, accablé de chaleur & de ſoif, alloit tomber en foibleſſe, n'étoit-il pas bien naturel que ſa Mère lui aidât à ſe coucher, & le mît à l'abri du ſoleil dans ce climat brûlant ? Et lorsqu'il étoit ainſi prêt à rendre l'ame, n'étoit-il pas à propos que l'Ange dît à la Mère : „ *Lève*, ou *ſoulève*, *le jeune garçon*, *& ſoutiens-le avec ta main en lui donnant à boire ?*"

Je ne ſai qu'elle eſt la verſion dont Mr. *Bayle* s'eſt ſervi ; mais je ſai que, quand on veut ſe mettre au rang des Critiques, on ne doit pas s'en tenir à des Traductions. La verſion *Angloiſe* & la verſion *Françoiſe* peuvent induire en erreur ſur deux articles. Prémièrement au vſ. 14. & 15. *Ismaël* y eſt appellé *l'enfant ;* & c'eſt-même par ce terme-là que la verſion *Françoiſe* rend l'Original au vſ. 12. & 18. quoique l'Hébreu ילד ſignifie un jeune garçon. La verſion *Angloiſe* eſt plus exacte, & a rendu ces deux verſets par le terme de *Lad :* mais il falloit rendre de même celui de נער qui a quelquefois ce ſens-là. Le terme précédent, qui ſe trouve avant & après celui-ci, en détermine l'idée. En ſecond lieu l'*Hébreu*, que la verſion *Angloiſe* rend par-*ſhe caſt the Child down*, & la *Françoiſe* de même par — *Elle jetta l'enfant ſous*, &c. peut fort bien être traduit — *Elle poſa*, ou, *coucha*, *le jeune garçon ſous*, &c.

A. P. D. 394. Et aſſurément c'en doit être là le ſens ; car ſoit qu'*Ismaël* eût quinze ans, ſoit qu'il fût au maillot, il n'eſt pas à ſuppoſer que, lorsqu'il étoit ſur le point d'évanouïr, ſa Mère voulût le jetter à terre : on doit juger au-contraire qu'en le ſoutenant, de peur qu'il ne tombât, elle le mit à terre auſſi doucement qu'elle put dans la confuſion où elle étoit. Mais ce qu'il y a de bien remarquable dans ce narré, c'eſt que celui qui parle à *Agar* eſt appellé un *Ange* au vſ. 17. & qu'au vſ. 19. il eſt appel-

pellé *Dieu*, parce qu'il parloit au nom & par l'autorité de Dieu. Voici les paroles — *Et Dieu entendit la voix du jeune garçon; & l'Ange de Dieu cria des cieux à Agar:* „ *Qu'as-* „ *tu Agar? Ne crains point; car Dieu a ouï la voix du jeune* „ *garçon du lieu où il eſt. Lève-toi, ſoulève le jeune garçon,* „ *& le ſoutiens avec la main; car je l'établirai*, ou, *le ferai* „ *devenir une grande Nation.*" *Et* DIEU *lui ouvrit les yeux; & elle vit un puits d'eau.* (*i*)

Ismaël ſe remit; & *Dieu fut avec lui; & il devint grand, & demeura dans le Déſert, & fut tireur d'Arc.*

IL arriva dans ce tems-là qu'*Abimelech*, & le Chef de ſon armée, (ce Chef avoit le titre de *Phichol*) crurent qu'il étoit de la prudence de faire une alliance de paix avec *Abraham*, parce qu'ils virent que *Dieu étoit avec lui dans tout ce qu'il faiſoit*; & le lieu, où ils contractèrent cette alliance, ils l'appellèrent *Beerſeba*, c'eſt-à-dire, le *puits du ſerment*, parce qu'ils y jurèrent. Et *Abraham* planta une Chênaye en *Beer-ſeba*, & y invoqua le nom de *Jehovah*, le Dieu éternel; & il demeura pendant longtems au pays des *Philiſtins*.

APRÈS un règne de trente ans *Arius*, Roi de *Babylone*, mourut: & *Aralius* lui ſuccéda. *Beroſe*. CCCCXI.

Abraham, par un ordre exprès de Dieu, alla au mont de *Morijah* pour y offrir ſon Fils en ſacrifice. *Iſaac*, ſelon l'Hiſtorien *Joſephe*, étoit alors agé de vingt-cinq ans. Dieu avoit auparavant promis à *Abraham* que toutes les Nations ſeroient bénies en ſa ſemence (*k*); & après cela il avoit limité à *Iſaac* cette promeſſe (*l*). C'eſt à cauſe de cela que St. Paul dit, (*m*) qu'*Abraham* étant éprouvé offrit ſon Fils unique [touchant lequel il lui avoit été dit — *En Iſaac te* A. P. D. 394.

ſe-

(*i*) *Gen.* XXI. 17. 18. 19.
(*k*) *Gen.* XII. 3. XVIII. 18.
(*l*) *Gen.* XXI. 12.
(*m*) *Hébr.* XI. 17—19.

ſera appellée ſemence, c'eſt-à-dire, par lui tu auras de la Poſtérité) ayant conſidéré, ou jugé, ou s'étant perſuadé, λογισάμενος, que Dieu pouvoit le reſſuſciter des morts, puisqu'il lui avoit été donné ἐν παραβολῇ *en figure*, *en ſimilitude*, c'eſt-à-dire, d'une façon qui reſſembloit à une reſurrection, ou à une nouvelle création, ce Fils étant né d'un Père & d'une Mère, qui, *à parler figurément*, étoient morts (*n*) par raport à la génération.

Il eſt difficile d'aſſigner la raiſon pourquoi Dieu choiſit ce ſacrifice pour éprouver la foi d'*Abraham*. Je n'en ſais point de meilleure que celle qu'allègue M^r. *Warburton* dans ſa *divine légation de Moyſe:* c'étoit, *dit-il*, une explication ſymbolique du moyen que Dieu avoit réſolu d'employer pour la rédemption du genre humain. *Abraham* ayant ſouhaité d'en être informé, Dieu ſe ſervit de cette voie pour le ſatisfaire : c'étoit une repréſentation ſenſible du Fait. Mais avant que de le contenter ainſi, il mit ſa foi à la plus rude épreuve que la nature humaine puiſſe ſoutenir ; & il y a lieu de préſumer, qu'auſſitôt qu'*Abraham*, *ſans balancer* (*o*), eut pris la réſolution de ſacrifier ce Fils unique, Dieu lui revela le deſſein qu'il avoit de ſauver le genre humain, en ſacrifiant ſon propre Fils, ſon Fils unique, dans le même endroit où *Abraham* avoit réſolu de ſacrifier le ſien : je dis *dans le même endroit:* en effet S^t. *Jerome*, en vertu d'une ancienne Tradition reçue parmi les *Juifs*, dit que le *Calvaire*, où notre Seigneur fut crucifié, étoit ſur le mont de *Morija* à l'endroit où *Abraham* devoit offrir ſon Fils en ſacrifice. C'eſt apparemment en conſéquence de ces évènemens que notre Seigneur dit aux *Juifs:* „ *Abraham, votre Père, a treſſailli de* „ *joie*

(*n*) *Rom.* IV. 17. 19. *Hébr.* XI. (*o*) *Rom.* IV. 20.

„ *joie de voir cette mienne journée ; & il l'a vue.*" (*p*)

La réponſe, que Dieu fit à la prière de *Jacob* quand il envoya un Ange pour luter avec lui (*q*), & celle qu'il fit à *Sedechias* (*r*) & à *Joas* (*s*), étoient de la même nature; & ſi les anciens Prophêtes étoient appellés les *Voyans*, c'eſt parce que la plupart des Prophéties leur étoient annoncées par voie de *repréſentation*, ou de *viſion* (*t*). C'eſt pour cela auſſi que la montagne, où *Abraham* fut envoyé pour y ſacrifier ſon Fils, fut appellée pays de *Morijah*, qui ſignifie *pays*, ou lieu, *de viſion*; car ce mot eſt dérivé du verbe *Hébreu* ראה *voir :* il eſt fort bien traduit dans la *vulgate*, *terra viſionis.* Les *Septante* l'ont rendu par γῆ ὑψηλὴ *terra excelſa*, *haut pays*, ſuppoſant qu'il étoit appellé pays de viſion, parce qu'étant élevé il pouvoit être vu de loin : mais dans le paſſage de la *Genèſe* XXII: 4. *Abraham*, nous marque la véritable raiſon de cette dénomination, en appellant ce lieu-là *Jehovah jireh*, c'eſt-à-dire, *dans la montagne de Jehovah il ſera vu*, où, *l'on verra.* Ainſi il fut appellé *Morijah*, parce qu'*Abraham* y fut envoyé, pour y voir une repréſentation ſenſible du grand moyen que Dieu vouloit employer pour la rédemption du genre humain. Ce moyen lui fut ainſi repréſenté ſymboliquement : il le vit, le conçut, & en eut une grande joie.

Je ne puis m'empêcher de dire ici un mot d'une diverſe leçon qui ſe trouve dans le Pentateuque *Samaritain :* au-lieu de *pays de Morijah* il y a *pays de Morab :* & là-deſſus les *Sa-*

(*p*) *Jean.* VIII. 56.
(*q*) *Gen.* XXXII. 24.
(*r*) 1 *Rois.* XXII. 11.
(*s*) 2 *Rois.* XIII. 18.
(*t*) Voy. *Eſ.* 1. & ſuiv. XIII. 1. XX. 2. 4. XXI. 6. *Jerem.* I. 11. 13. XIX. 1. 10. XXVII. 2. & ſuiv. XXVIII. 10. *Ezech.* I. 4. II. 9. III. 1. IV. 1. V. 1—4. VII. 23. IX. 1. 8. X. 1. & ſuiv. XII. 3. 11. XXIV. 3. 6. XXXVII. 1—8—11. XV. 22. XL. 1. & ſuiv.

Samaritains prétendent, que Dieu envoya *Abraham* près de *Sichem*, parce que certainement c'étoit là qu'étoit ſitué le pays, ou territoire, de *Moreh* (*u*); & ils en concluent que ce fut ſur le mont *Gerizim* qu'*Iſaac* fut mené pour y être ſacrifié. Mais le mont *Gerizim* n'étoit pas dans le territoire de *Moreh*, mais quelque part dans le voiſinage; car dans toutes les verſions, & toutes les éditions, de la Bible, & même dans les Exemplaires *Samaritains*, ce territoire eſt appellé une *Plaine*, un pays plat, une vallée (*v*); au-lieu que dans toutes les verſions, & toutes les éditions, de la Bible, l'endroit, où *Abraham* devoit ſacrifier ſon Fils, eſt appellé un mont, ou une montagne. (*w*)

On ignore en quel tems commença chez les peuples *Payens* la coutume de ſacrifier leurs Fils & leurs Filles à *Moloch*, & à d'autres idoles (*x*). Il eſt certain que, dans les pays voiſins de celui de *Canaan*, cela ſe pratiquoit avant que les enfans d'*Iſraël* en priſſent poſſeſſion ſous la conduite de *Joſué*: c'eſt ce que prouvent évidemment les défenſes expreſſes & réïtérées, que contient la loi de *Moyſe* contre cette exécrable pratique. (*y*) Quelques Savans penſent, que les *Iſraélites* l'avoient adoptée en *Egypte*; & cela parce qu'il eſt dit, que pendant qu'ils étoient dans le Déſert ils avoient *porté les Tabernacles*, ou Pavillons, de *Moloch*. (*z*) Mais *Hérodote* (*a*) raiſonne juſte contre cette ſuppoſition: „ Comment pou-
„ vons-nous croire, dit-il, qu'un peuple, à qui il étoit défendu
„ de tuer aucun animal, excepté des oyes, des cochons,
„ & des taureaux, ou des veaux, ſans *tare*, macule, ou
„ dé-

(*u*) *Gen.* XII. 6. *Deut.* XI. 30.
(*v*) *Gen.* XII. 6. *Deut.* XI. 30. *Jug.* VII. 1.
(*w*) *Gen.* XXII. 14.
(*x*) *Lévit.* XVIII. 21. 2 *Rois.* XVII. 31. *Jerem.* XIX. 5.
(*y*) *Lévit.* XVIII. XX. 2. 4. *Deut.* XVIII. 10.
(*z*) *Amos.* V. 25. 26. *Act.* VII. 43.
(*a*) *Hérod.* Euterp.

„ défaut, eût voulu ſacrifier des hommes?" Si donc les *Iſraëlites* mirent en pratique dans le Déſert une pareille abomination, ce ne put être que vers la fin des quarante ans, lorſqu'ils approchèrent des terres des *Ammonites* & des *Moabites*, & *s'accouplèrent à Baal-peor*, & *mangèrent des ſacrifices des morts* (*b*). C'eſt une opinion généralement reçue, que les peuples qui habitoient les frontières du pays de *Canaan*, & qui devoient leur naiſſance à l'inceſte de *Lot* (*c*), inſtituèrent ce culte pour imiter le ſacrifice d'*Abraham*. Mais cela me paroit impoſſible, parce qu'*Abraham* n'immola point ſon Fils, au-lieu que ces *Ammonites* ſacrifioient réellement leurs enfans au Dieu *Moloch* (*d*); & quand même on ſuppoſeroit qu'ils avoient appris qu'*Abraham* voulut égorger ſon Fils, cela ne prouveroit rien, puiſqu'ils durent ſavoir auſſi qu'*Iſaac* n'avoit point été mis à mort: ils le virent pendant plus de cent ans plein de vie dans leur voiſinage. Mais il eſt plus que probable qu'ils n'avoient pas ſeulement ouï parler de cet évènement; car la choſe ſe paſſa entre *Abraham* & *Iſaac* ſans autre témoin; & ce fut apparemment pour empêcher qu'aucun bruit ne s'en répandît, qu'*Abraham*, auſſitôt qu'il vit le lieu de loin, dit (*e*) aux jeunes hommes qui l'accompagnoient: „ *Demeurez ici avec l'âne: moi, & l'enfant, nous marcherons juſque-là, & adorerons: après quoi nous reviendrons à vous.*"

Il faut encore conſidérer que, quand les *Iſraëlites* vinrent ſe mettre en poſſeſſion du pays de *Canaan*, il y avoit plus de quatre-cents ans que cet évènement étoit arrivé, & que la pratique des *Ammonites* & des *Moabites*, d'offrir leurs enfans

(*b*) *Pſ.* CVI. 28. *Nomb.* XXV. 3. *Pſ.* CVI. 37. *Eſ.* LVII. 5. *Ezech.*
(*c*) *Gen.* XIX. 34—38. XVI. 20. 21. & XXIII. 37. 39.
(*d*) 1 *Rois.* XI. 7. 2 *Rois* XXIII. 13. (*e*) *Gen.* XXII. 4. 5.

ſans aux Démons, étoit parmi eux une pratique nouvelle, & par conſéquent ne pouvoit tirer ſon origine d'un Fait ſi ancien: je dis que c'étoit une pratique nouvelle; & en cela je me fonde ſur ce que *Moyſe*, quand il réprimande les *Iſraélites* dans le Déſert de ce qu'ils ſacrifient aux *Démons*, & non à Dieu, parle ainſi: — *Ils ont ſacrifié à des Dieux qu'ils ne connoiſſent point, Dieux nouveaux, venus depuis peu, desquels leurs Pères n'ont point eu peur.* (*f*)

A. P. D. 430. *Sara*, agée de cent-vingt-ſept ans, (*g*) mourut à *Kirjath-Arba* (c'eſt le même lieu qu'*Hébron*) au pays de *Canaan*; & ABRAHAM *vint pour la pleurer*. De ce qu'il vint pour la pleurer on ne doit pas conclurre qu'ils demeuroient en deux différens endroits, mais ſeulement qu'ils n'habitoient pas ſous la même tente, & qu'à la mort de ſa Femme il quitta ſa propre tente pour paſſer dans celle de la Défunte, & la pleurer pendant ſept jours & ſept nuits, ſelon la coutume des *Hébreux*.

QUOIQU'IL ſoit dit que *Sara* mourut à *Kirjath-Arba*, autrement *Hébron*, il ne nous eſt pas dit qu'*Abraham*, avant ce tems-là, eût quitté *Beerſeba*: mais le ſilence de l'Ecrivain ſacré ſur cette circonſtance ne doit pas nous empêcher de penſer qu'il étoit allé de *Beer-ſeba* à *Hébron*, lieu où il s'étoit prémièrement établi, & où il eſt certain qu'il paſſa le reſte de ſes jours (*b*): ſans cela il faudroit ſuppoſer que *Sara* & lui avoient vêcu ſéparément; ce qui n'eſt point du tout vraiſemblable.

433. QUAND *Iſaac* eut l'âge de quarante ans (*i*), ſon Père (*k*) jugea à propos de lui chercher une Femme. Il ne voulut point que ce fût une de ces idolâtres qui étoient dans ſon voiſinage, mais quelque perſonne de ſa Parenté: il appella ſon

(*f*) *Deut.* XXXII. 17.
(*g*) *Gen.* XXIII. 1
(*b*) *Gen.* XXXV. 27.
(*i*) *Gen.* XXV. 20.
(*k*) *Gen.* XXIV. 2. 3. 4.

ſon ſerviteur favori, (apparemment *Eliezer* de *Damas*) pour l'envoyer à *Caran* avec la commiſſion de choiſir une Fem- „ me pour *Iſaac*, & lui dit:" *Mets, je te prie, ta main* „ *ſous ma cuiſſe: je te ferai jurer que tu ne prendras point de* „ *Femme pour mon Fils d'entre les Filles des Canaanites.*"

ON croit communement que cette forme de ſerment étoit en uſage dans ces tems-là; & quelques Commentateurs ont donné à cette inſtitution une belle origine myſtique. Mais, comme ni la réalité du Rite, ni par conſéquent l'obſervation myſtique, ne me paroiſſent fondées ſur aucune autorité, je croirois tout ſimplement, que cet ordre d'*Abraham* à ce Domeſtique n'eſt autre choſe qu'un ordre de l'approcher avec les marques ordinaires de reſpect, & de jurer. *Hérodote* dit (*l*) que, quand les *Egyptiens* ſe ſaluent en public, ils inclinent le corps l'un vers l'autre, & portent les mains vers les genoux de la perſonne ſaluée. Si c'étoit-là la façon reſpectueuſe de s'approcher établie entre égaux, il y a bien de l'apparence que cette cérémonie, ou quelque choſe de ſemblable, comme d'embraſſer le genou, & de mettre les mains ſous la cuiſſe, ou autour de la cuiſſe, étoit ce que les Inférieurs devoient à leurs Maîtres en les approchant; & comme ce ſerviteur favori étoit probablement l'eſclave *Eliezer* de *Damas*, né dans la Maiſon d'*Abraham* (*m*), il n'y avoit point pour lui d'hommage trop ſervile à rendre à ſon Maître. Je penſe donc que cette expreſſion — *mets ta main à mon genou*, ou, *ſous ma cuiſſe*, pouvoit être une manière de parler équivalente à celle-ci, *Approche moi;* de ſorte que ces paroles d'*Abraham* ſignifient ſeulement — *Approche moi*, ou, *viens à moi; & je te ferai jurer.*

LE ſerviteur d'*Abraham* s'étant heureuſement acquitté de

(*l*) *Hérod.* Euterp. (*m*) *Gen.* XV. 2. 3.

de ſa commiſſion, amena *Rebecca*, Fille de *Béthuel* Fils de *Nacor* Frère d'*Abraham*; & comme ils approchoient de *Beerſeba*, *Iſaac* alla au-devant d'eux; & *Rebecca* deſcendit de ſon chameau & ſe couvrit de ſon voile comme étant ſon Epouſe; & *Iſaac* la conduiſit dans la tente de *Sara*.

Il y a tout lieu de juger, qu'environ dans ce tems-là *Abraham*, après avoir établi ſon Fils *Iſaac*, envoya les enfans qu'il avoit eus de ſes Concubines chercher à s'établir comme ils l'entendroient; car, depuis le mariage d'*Iſaac*, nous n'apprenons plus rien d'*Abraham* ſi ce n'eſt le partage qu'il fit de ſon Bien entre ſes enfans; & c'eſt à cette occaſion que l'Hiſtorien ſacré raporte ici, qu'*Abraham* avoit pris pour Femme *Kétura*. A *Iſaac* il donna tout ce qu'il avoit, c'eſt-à-dire, la groſſe partie de ſon Bien: mais aux Fils, qu'il avoit eus de ſes Concubines, il fit des préſens, & les éloigna d'*Iſaac*, en les envoyant dans un pays à l'Orient. De-là il eſt arrivé que les *Madianites*, enfans de *Kétura*, & les *Ismaélites*, enfans d'*Agar*, n'ayant point ſéparé leurs Tribus, mais continué à vivre enſemble, ſont ſouvent confondus, ou pris les uns pour les autres. Ainſi, par exemple, il eſt dit poſitivement, qu'*Ismaël* habita le Déſert de *Paran*, & que là ſa Mère lui donna une Femme *Egyptienne*; (*n*) & cependant il eſt dit de *Jethro*, dont la demeure devoit être près de là, qu'il étoit ſacrificateur de *Madian*. (*o*) De même il eſt dit des Marchands, à qui *Joſeph* fut vendu par ſes Frères, que c'étoient des Marchands *Madianites*, & que ſes Frères le tirèrent de la foſſe où ils l'avoient jetté, & le vendirent aux *Ismaélites*. (*p*) De même quand *Gédéon* eut défait l'armée des *Madianites* (*), les *Iſraélites* lui dirent: „ *Domine ſur nous*, „ *car*

(*n*) *Gen.* XXI. 21.
(*o*) *Exode* II. 15. III. 1.
(*p*) *Gen.* XXXVIII. 28.
(*) *Jug.* VII. 22.

„ *car tu nous as délivrés de la main de* MADIAN." *Et* GEDEON *leur répondit:* „ *Je ne dominerai point ſur vous: l'Eter-* „ *nel dominera ſur vous: mais j'ai une grace à vous demander, qui eſt que vous me donniez chacun de vous les bagues que* „ *vous avez eues du butin;*" *car les ennemis avoient des bagues d'or parce qu'ils étoient* ISMAE'LITES (*q*).

IL ne paroit pas que ces *Madianites*, ou *Ismaélites*, euſſent une habitation fixe; car ils habitoient auſſi parmi les *Amalékites*, ſur le mont *Hor*, de *Havila* jusqu'à *Sur*, qui eſt vis-à-vis de l'*Egypte:* on s'en convaincra en comparant *Gen.* XXV: 18. avec 1 *Samuël* XV: 7. Dans le livre des *Juges* VI: 33. il eſt parlé des *Amalékites* & des *Madianites* comme d'un même Peuple. Ils habitoient auſſi parmi les *Moabites*, à l'Orient de la *Mer Sallée*, comme on le voit en comparant Nomb. XXV: vſ. 1. avec vſ. 15. & 17. Là il eſt dit, qu'*Israël paillarda avec les Filles de* MOAB; & cependant la Femme, qui fut trouvée en flagrant delict avec *Zimri l'Israélite*, eſt appellée une MADIANITE: & l'Hiſtorien ſacré dit encore: „ L'Eternel parla à *Moyſe*, & „ lui dit: *Serrez de près les* MADIANITES, *& les frap-* „ *pez.*" Voyez auſſi *Nomb.* XXII: 3, 4. Cela s'accorde exactement avec la manière dont il nous eſt parlé du départ des enfans qu'*Abraham* avoit eus de ſes Concubines; & du pays où ils allèrent chercher à s'établir, il eſt dit ſeulement — que ce fut du *côté de l'Orient aux pays orientaux*, en général.

Aralius, après un règne de quarante ans, mourut, & *Baleus*, qui eſt auſſi nommé *Xerxès*, ou le *Conquérant*, lui ſuccéda. *Beroſe.* A. P. D. CCCCL.

Iſaac (*r*) ſupplia l'Eternel de rendre feconde *Rebecca* ſa Fem-

(*q*) *Jug.* VIII. 22—24. (*r*) *Gen.* XXV. 21. 22.

Femme, qui avoit été ſterile pendant dix-neuf ans; & l'Eternel fut flêchi par ſes prières; & *Rebecca* conçut: mais les enfans s'entrepouſſoient dans ſon ventre; & elle dit: „ *S'il* „ *eſt ainſi, pourquoi ſuis-je de la ſorte?* „ *Et elle alla con-* „ *ſulter* JEHOVAH."

LES Septante rendent ces paroles de *Rebecca*, *s'il eſt ainſi, pourquoi*, &c. Par Εἰ οὕτω μοι μέλλει γίνεσθαι, ἵνα τί μοι τοῦτο? *ſi ſic mihi futurum eſt, quare mihi hoc?* Le *Targum d'Onkelos* leur donne une interprétation équivalente à celle-ci — *Si ceci devoit m'arriver, pourquoi ai-je conçu?* Et la *vulgate* dit — *Si ſic mihi futurum erat, quid neceſſe fuit concipere?* Je ſuppoſe que ſe ſont ces interprétations qui ont induit en erreur les autres interprêtes, & critiques: *ſenſus eſt*, dit *Fagius*, *ſi tantus eſt dolor & cruciatus concipere, & gravidam fieri, cur ergo ipſum deſideravi, & petii a Domino? Vatable* dit — *Si ſic futurum erat, nempe ut parvuli ſeſe colliderent in utero, ad quid ego concepi?* Et *Clarius* dit — *Si ſic mihi futurum erat, ad quid vivo in mundo, & non potius morior?* (*s*) Conformement à ces idées, les Auteurs de *l'Hiſtoire univerſelle*, qui paroit depuis peu en *Angleterre*, raportent cet endroit de la vie de *Rebecca* de la manière ſuivante: *Alors* ISAAC *&* REBECCA *ſe croyoient heureux: mais la joie de* REBECCA *ne dura pas longtems. Les violens mouvemens des deux jumeaux, qu'elle portoit, lui cauſèrent beaucoup d'inquiétude & de douleur, juſqu'à ce qu'ayant conſulté Dieu, elle en reçut cette réponſe*, &c. (*t*) Mais l'Hiſtoire de *Moyſe* n'indique rien de ſemblable: il n'y eſt point dit que *Rebecca* aît ſouffert de vives douleurs: on y voit ſeulement que ſentant dans ſes flancs une agitation ſingulière, & n'en pouvant deviner la cauſe, elle s'imagina qu'il devoit y avoir là quelque choſe de

(*s*) *Crit. ſac. in loc.* (*t*) *Univ. Hiſt.* p. 436.

de fort extraordinaire, & là-deſſus alla conſulter Dieu. Les termes *Hébreux*, traduits litteralement & mot pour mot, ſont — *Et elle dit:* „ *ſi ainſi, pourquoi je,* [ou, *moi*] *de la ſor-* „ *te?* Ou, *pourquoi cela à moi?*" *Et elle alla conſulter Jehovah*, c'eſt-à-dire, qu'elle alla s'enquerir de la cauſe de ces mouvemens ſinguliers.

C'EST ici la prémière fois que l'Ecriture fait mention d'aller conſulter l'Eternel: car quoique Dieu ſe fût ſouvent communiqué à *Abraham* par le miniſtère des Anges, cependant il n'eſt dit nulle part qu'*Abraham* l'aît conſulté. Quelques interprêtes penſent, que *Rebecca* alla conſulter *Sem* (*u*); d'autres, *Heber* (*v*): mais, ſi elle fit quelque choſe de plus que d'invoquer Dieu, il y a plus d'apparence qu'elle alla conſulter ſon Beau-Père *Abraham* préférablement à tout autre: il étoit le Prêtre auſſi bien que le Prince de la famille, & vivoit alors avec ſon Fils *Iſaac* à *Hébron* (*w*); & dans le langage de l'Ecriture, conſulter un Prophète c'eſt conſulter (*x*) Dieu:

MAIS quelle pût être la manière dont elle fit cette enquête, il eſt certain qu'elle reçut réponſe: l'Eternel lui dit: „ Deux Nations ſont dans ton ventre; & deux différens „ Peuples ſortiront de tes entrailles; & l'un de ces Peuples „ ſera plus fort que l'autre, & le plus grand ſervira au „ moindre, ou, & l'aîné ſervira au cadet (*y*)". L'Hiſtorien ſacré ne nous informe point ſi *Rebecca* fit part de cette prédiction à ſon Mari: mais il eſt très-probable qu'elle la lui cacha: car il eſt dit qu'*Iſaac* aima *Eſaü* parce qu'il étoit habile Chaſſeur, & que la venaiſon étoit la principale nourritu-

re

(*u*) *Fagius* in loc.
(*v*) *Grotius* in loc.
(*w*) *Gen.* XXXV. 27.
(*x*) *Exode* XVIII. 15. 1 *Sam.* IX. 9.
(*y*) *Gen.* XXV. 23.

re de ſon Père (*z*); mais que *Rebecca* aimoit *Jacob*, *homme ſimple* (*a*) & qui *ſe tenoit dans les tentes.* Apparemment l'affection, qu'elle avoit pour lui, n'étoit pas le ſeul motif qui la porta à veiller de ſi près ſur les actions de ſon Mari pendant ſa maladie, & à prendre tant de ſoins pour obtenir de lui, en faveur de *Jacob*, la bénédiction qu'*Iſaac* deſtinoit à *Eſaü:* il y a lieu de juger que la prédiction y avoit contribué.

A. P. D. 453. APRÈS une ſterilité, qui avoit duré plus de dix-neuf ans, *Rebecca* accoucha d'*Eſaü* & de *Jacob*. *Iſaac* avoit alors ſoixante ans (*b*).

468. *Abraham* mourut à l'âge de cent ſoixante & quinze ans (*c*).

UN jour *Eſaü* revint de la chaſſe (*Gen.* XXV: 29. & ſuiv.) fort fatigué, & trouvant *Jacob* qui apprêtoit un potage il lui dit: „ *Je te prie, donne moi à manger de ce* „ Roux, *de ce* Roux." Le mot *Hébreu*, qui ſignifie *Roux*, c'eſt *Edom;* & à l'occaſion de cet évènement, on donna à *Eſaü* le ſobriquet d'*Edom*. *Jacob* lui répondit: „ *Vens moi ton* „ *droit d'aîneſſe.*" Et *Eſaü* dit: „ Je ne ſaurois eſperer de vi- „ vre juſqu'au terme marqué par la prédiction pour la jouïs- „ ſance du pays de *Canaan*, puis qu'aſſurément, ſuivant le „ cours de la nature, je dois mourir longtems avant l'échéan- „ ce de ce terme: que m'importe donc mon droit d'aîneſſe? „ Quel

(*z*) *Gen.* XXV. 27, 28.

(*a*) Homme ſimple, ou, *ſans fraude*, car c'eſt-là ce que ſignifie le terme תָּם *Gen.* XXV. 27. Mais comme ce mot ſignifie auſſi *Ibi*, *Illic*, on pourroit fort bien rendre אִישׁ תָּם par *Vir illic*, c'eſt-a-dire, un *homme ſédentaire.* Les paroles ſuivantes, *qui ſe tenoit dans des tentes*, ſemblent expliquer les deux mots en queſtion.

On pourroit confirmer cette interprétation qu'il ſeroit trop long d'alléguer.

(*b*) Comparez *Gen.* XXV. 20. avec *Gen.* XXV. 26.

(*c*) *Gen.* XXV. 7.

„ Quel avantage m'en reviendra-t-il?" Cela eſt rendu dans la verſion Françoiſe par, *je m'en vais mourir* (*d*); *& de quoi me ſervira le droit d'aîneſſe?* Mais cette expreſſion — *Je m'en vais mourir*, exprime beaucoup plus que ne fait l'Original: Il ſignifie ſeulement: *J'approche de la mort*, ou plutôt — *Je vais à la mort*; & un homme en parfaite ſanté peut fort bien parler de la ſorte. La Traduction des *Septante* eſt conforme à cette idée: ils diſent Πορεύομαι τελευτῆσαι. *Vado mori*; & les autres verſions la marquent auſſi.

Et *Jacob* dit: „ Jure moi aujourd'hui que tu me le céderas; & *Eſaü* le lui jura, & vendit à *Jacob* ſon droit d'aîneſſe. Alors *Jacob* lui donna du pain & de ſon potage de lentilles; & *Eſaü* mangea & but, & puis s'en alla: ainſi il mépriſa ſon droit d'aîneſſe, c'eſt-à-dire, qu'il en fit peu de cas, puiſqu'il le vendit pour une bagatelle.

De ce recit il y a lieu d'inférer, qu'il prit fantaiſie à *Eſaü* de manger de ce potage; que c'eſt à cela, plus qu'au beſoin de manger, qu'il faut imputer ſon empreſſement; car quoiqu'il fût fort fatigué, & qu'il eût grand faim, il n'étoit pas néceſſaire qu'il mangeât préciſement de ce potage, il eût pu s'addreſſer à quelqu'un des ſerviteurs, qui étoient en grand nombre dans la famille de ſon Père; &, ſans doute, on lui eût promptement apporté à manger: mais apparemment l'odeur & la vue du potage le frappèrent vivement; & c'eſt pour cela qu'il s'exprime avec tant d'énergie — *Donne moi de ce Roux, de ce Roux.*

Ces paroles — Alors *Jacob dit* „ — *Vens moi ton* „ *droit d'aîneſſe*," *& Eſaü lui vendit ſon droit d'aîneſſe*, font juger auſſi, qu'avant cela ils avoient ſouvent conféré enſemble

(*d*) La verſion *Angl.* dit encore plus mal — *Ja mat the point to die.* *Je ſuis ſur le poinct de mourir*, ou, *à l'article de la mort.*

ble ſur ce ſujet; car *Jacob* n'explique pas, & *Eſaü* ne demande point, quelle partie du droit d'aîneſſe *Jacob* vouloit acheter: ce ne pouvoit être le droit entier; car aſſurément il ne le vendit pas tout: il ne céda rien du droit qu'il avoit aux Biens, ou aux Troupeaux, ou aux Meubles, qui appartenoient à ſon Père: on ſait qu'il en jouït ſans diſpute après la mort de ſon Père, & qu'il les transporta avec lui du pays de *Canaan* au mont *Seir* (*e*). Mais le droit qu'*Eſaü* vendit, c'étoit ſon droit à tout le territoire, dont ſon Père étoit actuellement en poſſeſſion dans le pays de *Canaan*, ou qu'il pourroit acquerir dans la ſuite en vertu des promeſſes réïtérées que Dieu avoit faites à *Abraham*. Il paroit qu'*Eſaü* ne faiſoit pas de ce droit le même cas qu'en faiſoit ſon Frère. C'eſt pourquoi *Moyſe* ajoute — *Ainſi Eſaü mépriſa ſon droit d'aîneſſe* (*f*); & c'eſt par la même raiſon que l'Auteur de l'Epitre aux *Hébreux* appelle *Eſaü* un *Profane* (*g*) — pour avoir vendu ſon droit d'aîneſſe: il nous fait entendre par-là, que cette action marqua ou du mépris pour les promeſſes de Dieu, ou du-moins de la défiance.

En conſéquence de ce marché, *Eſaü*, après la mort d'*Iſaac*, quitta le pays de *Canaan*, laiſſa *Jacob* en poſſeſſion de *Hébron*, où *Abraham* & *Iſaac* avoient paſſé une grande partie de leur vie, & alla s'établir ſur le mont *Seir* (*h*).

Après un règne de trente ans, *Baleus*, ou *Xerxès*, Roi de *Babylone*, mourut; & *Armatritis* lui ſuccéda. *Be-*
cccxxc. *roſe*.

Il y eut une famine (*i*) dans le pays de *Canaan*, outre celle qui y avoit été du tems d'*Abraham*; & *Iſaac* ayant des-

(*e*) *Gen.* XXXVI. 6—8.
(*f*) *Gen.* XXV. 34.
(*g*) *Hébr.* XII. 16.
(*h*) *Gen.* XXXV. 27—29. XXXVI. 6—8.
(*i*) *Gen.* XXVI. 1.

deſſein de paſſer en *Egypte*, alla à *Gerar*, ville de la réſidence d'*Abimelech*, Roi des *Philiſtins*. Mais l'Eternel apparut à *Iſaac*, & lui dit: „ *Ne deſcens point en Egypte; mais demeure dans ce pays; & je ſerai avec toi.*" Ainſi *Iſaac* s'arrêta à *Gerar*: mais il ordonna à ſa Femme de dire qu'elle étoit ſa Sœur, comme *Abraham* avoit fait en pareil cas il y avoit environ cent ans.

Il eſt probable que cet *Abimelech* étoit le Fils ou le ſucceſſeur de cet autre *Abimelech*, qui du tems d'*Abraham* régnoit dans le même pays; car, comme on l'a déjà remarqué, il y a beaucoup d'apparence que le nom d'*Abimelech* étoit le titre Royal, de même que celui de *Pharaon* l'étoit en *Egypte*. Vraiſemblablement ce terme *Abimelech* eſt compoſé d'*Avim* & de *Melec*, c'eſt-à-dire, *Roi des Avim*. Les Habitans de ce pays-là (*k*) s'appelloient autrefois les *Avim*.

Iſaac ſema dans cette terre-là; & la même année il recueillit le centuple, car l'Eternel le bénit.

Remarquons que c'eſt ici la prémière fois que l'Hiſtoire de *Moyſe* fait mention de ſemer du blé. Mais, comme je l'ai déjà dit, *Beroſe* nous apprend que, ſelon la Tradition, *Oſiris*, l'an trois cent cinquante & un après le Déluge, avoit enſeigné aux *Phéniciens* l'art de labourer & de ſemer: deſorte qu'il y avoit plus de cent ans que cela ſe pratiquoit dans ce pays-la.

Et après qu'Iſaac eut été là longtems, il arriva qu'Abimelech, Roi des Philiſtins, regardant par la fenêtre, vit Isaac *qui folâtroit avec Rebecca, ſa Femme. Alors* Abimelech *appella* Isaac, *& lui dit: „ Voici elle eſt véritablement ta Femme; „ & pourquoi as-tu dit — C'eſt ma Sœur?" Et Iſaac lui répondit: „ C'eſt parce que j'ai eu peur que l'on ne me tuât à cauſe „ d'el-*

(*k*) *Deuter.* II. 23. *Jer.* XLVII. 4. *Amos.* IX. 7.

„ *d'elle.*" Et *Abimelech dit:* „ *Que nous as-tu fait:*" *il eût pu arriver que quelqu'un de mon Peuple eût couché avec ta Femme: ainſi tu aurois attiré du crime ſur nous. Et* ABIMELECH *fit à tout le Peuple une ordonnance* qui portoit, *que quiconque toucheroit*, c'eſt-à-dire, moleſteroit, *cet homme-là, ou ſa Femme, ſeroit certainement puni de mort.*

J'AI jugé à propos de transpoſer le douzième verſet, où il eſt raporté qu'*Iſaac* ſema du blé, & de placer ce verſet avant le huitième. En voici les raiſons — Prémièrement il eſt dit au vſ. 8. que ce ne fut qu'après qu'*Iſaac* eut fait à *Gerar* un long ſéjour que l'on découvrit que *Rebecca* étoit ſa Femme: or il eſt plus que probable, que dés la prémière année, il profita du tems des ſemailles pour avoir une recolte le plutôt qu'il ſeroit poſſible. En ſecond lieu *Abimelech* témoigne beaucoup de conſidération, ou même de reſpect, pour *Iſaac*: car *Abimelech* ne dit pas: *Si par hazard quelqu'un de mon Peuple eût couché avec ta Femme, cela eût attiré du crime ſur nous*, c'eſt-à-dire, *nous eût expoſés à la colère de Dieu;* mais il dit — *Tu aurois par-là attiré du crime ſur nous* — *Tu nous aurois expoſés à la colère de Dieu.* Il falloit donc qu'*Iſaac* eût donné aux *Philiſtins* quelque preuve convaincante que Dieu le favoriſoit ſingulièrement, & qu'ils fuſſent perſuadés que, non à cauſe d'une action qui auroit été commiſe par ignorance, mais à cauſe de lui, le courroux du Ciel tomberoit ſur eux. Je conçois que ce qui a engagé *Moyſe* à faire une mention particulière de la recolte extraordinaire d'*Iſaac*, c'eſt que les *Philiſtins* la regardèrent comme une marque frappante de la faveur de Dieu envers lui. L'Hiſtorien l'inſinue en ajoutant — *Et*, ou *car*, *Dieu le bénit.* Et ce qui fortifie encore ma conjecture, c'eſt que quand *Abimelech* fit alliance avec *Iſaac*, il lui dit: „ *Nous avons vu* „ *clairement que Jehovah eſt avec toi.*"

ON

ON doit remarquer auſſi que, de toute la conduite d'*Abimelech* envers *Iſaac* il paroit, qu'alors chez les *Philiſtins* la connoiſſance du vrai Dieu n'étoit pas entièrement perdue.

ISAAC *accrut, & alla en augmentant juſqu'à ce qu'il fût merveilleuſement accru; — Et les* PHILISTINS *lui portèrent envie. — Et* ABIMELECH *lui dit: „ Retire-toi d'avec „ nous; car tu es devenu beaucoup plus puiſſant que nous.”* Dans cet endroit, & dans le livre de l'*Exode* I: 9. il faudroit rendre l'original par — *Vous* AUGMENTEZ, ou MULTIPLIEZ, *plus que nous* (*l*); car il me ſemble, qu'on ne doit pas s'imaginer qu'*Iſaac* & ſa famille fuſſent alors plus puiſſans que toute la Nation des *Philiſtins*, ou que les *Iſraélites*, dans le tems que le Roi d'*Egypte* réſolut de les ſurcharger d'impôts, fuſſent actuellement plus puiſſans ou plus nombreux que les *Egyptiens*: mais je crois que le ſens de ces deux endroits eſt, que les *Philiſtins* craignoient qu'*Iſaac* & ſa famille, & les *Egyptiens* craignoient que les *Iſraélites*, ne devinſſent trop puiſſans, parce qu'à proportion du nombre ils multiplioient beaucoup davantage.

IL eſt certain que la ſurprénante proſpérité d'*Iſaac*, & le prodigieux accroiſſement de ſa famille, avoient rempli *Abimelech* des idées que je viens d'indiquer; car, quand *Iſaac* ſe fut retiré, ce Roi alla lui demander une alliance de paix; A. P. D. 493.
& en le quittant il lui dit: „ *Tu es le béni de* JEHOVAH.”

Eſaü à l'âge de quarante ans épouſa deux Femmes *Hittiennes* (*m*). DXVIII.

APRÈS un règne de trente-huit ans, *Armatritis*, Roi de *Babylone*, mourut; & *Belochus* lui ſuccéda. 529.

Iſaac devenu vieux (*n*), & ayant la vue fort foible, envoya

(*l*) Le verbe עצם qui ſignifie *être puiſſant* ſignifie auſſi *augmenter, devenir nombreux.* 2 Jer. XV. 8. & XXX. 14.

(*m*) *Gen.* XXVI. 34.

(*n*) *Gen.* XXVII. 1.

voya *Eſaü*, excellent Chaſſeur (*o*), chercher de la venaiſon, & lui promit qu'à ſon retour il lui donneroit ſa bénédiction. Mais pendant ſon abſence, *Jacob*, par le conſeil de *Rebecca*, ſa Mère, ſe vêtit des habits de ſon Frère, & apporta à ſon Père de la viande qu'elle avoit apprêtée : par ce moyen il trompa *Iſaac*, qui, le prenant pour *Eſaü*, donna au cadet la bénédiction qu'il réſervoit à l'aîné. Et *Eſaü* ayant appris à ſon retour que *Jacob* avoit trompé ſon Père & lui avoit enlevé ſa bénédiction, *éleva ſa voix & pleura*, & dit à ſon Père: „ *Bénis moi auſſi, ô mon Père!*" Et *Iſaac* ſon Père lui répondit: „ *Voici je l'ai établi* „ *ton Seigneur, & lui ai donné tous ſes Frères pour ſervi-* „ *teurs, & l'ai fourni de froment, & de vin.* —— *Voici ton* „ *habitation ſera* LOIN *de la graiſſe de la Terre, &* LOIN „ *de la roſée du Ciel: tu vivras par ton épée, & tu ſeras aſ-* „ *ſervi à ton Frère: mais il arrivera qu'étant devenu Maî-* „ *tre, tu briſeras ſon joug de deſſus ton col.*"

DANS les verſions *Angloiſe*, *Françoiſe*, & dans la plupart des autres, on fait dire à *Iſaac*: *Ta demeure ſera dans la graiſſe de la Terre*; & l'on entend par-là qu'il habiteroit une Terre extrêmement fertile: mais ce ne ſauroit être-là le ſens de la bénédiction, parce qu'*Iſaac* avoit déjà aſſigné à *Jacob* le froment & le vin; & il eſt certain qu'*Eſaü vécut par ſon épée* ſur le mont *Seir*, territoire ſauvage & ſterile, bien éloigné de la graiſſe de la Terre, & de la roſée du Ciel. Les roſées ne tombent ſur les montagnes ni ſi fréquemment, ni en ſi grande abondance, que dans les vallées: il eſt bien vrai que ſouvent les montagnes ſont couvertes d'épais brouillards; mais ce ne ſont pas-là ces douces & riches roſées qui fertiliſent les tranquiles vallons. Dans le paſſage ci-deſſus la particule *Hébraïque*, *Min*, doit être regardée comme

con-

(*o*) Gen. XXV. 27.

excluſive: c'eſt ainſi que je l'ai priſe ; & je ſuis perſuadé que cela nous donne le vrai ſens de cet endroit.

Il paroit que, pendant la maladie d'*Iſaac*, *Rebecca* étoit fort aſſidue auprès de lui, dans le deſſein de profiter de la foibleſſe de ſa vue, pour obtenir, en faveur de *Jacob*, la préſéance ſur *Eſaü*, comme elle l'eſperoit en vertu de la prédiction. (*p*) Apparemment elle étoit toujours aux écoutes ; & auſſitôt qu'elle eut entendu *Iſaac* charger *Eſaü* d'aller lui tuer de la venaiſon, & lui promettre ſa bénédiction, elle propoſa à *Jacob* un ſtratagème: mais voyant qu'il craignoit que ſon Père ne découvrît la fraude, elle lui dit: „ *Mon Fils, que la ma-* „ *lédiction que tu crains ſoit ſur moi: ſeulement obéis à ma* „ *parole.*"

Cela montre une confiance qui ne me paroit pas naturelle; & je ne puis m'empêcher de penſer, que Dieu ſemble avoir approuvé & recompenſé ſon zèle, en transférant ſur *Jacob* la bénédiction de ſon Père. Il punit du même coup l'indifférence d'*Eſaü*: je dis ſon indifférence; car, quoiqu'il fut fort affligé quand il apprit que *Jacob* lui avoit dérobé ſa bénédiction, qu'il avoit été établi ſon Seigneur & celui de ſes Frères, & qu'il avoit eu en partage le froment & le vin, (*q*) cependant il y a lieu de juger, que cette affliction procedoit de l'idée d'être privé de Biens préſens & purement temporels, & qu'il ne penſoit point à des Biens d'une autre nature, à des Biens futurs & ſpirituels; car il avoit déjà épouſé deux Femmes *Hittiennes*, qui étoient idolâtres : il avoit vendu pour un potage tout le droit qu'il avoit aux Terres, que Dieu avoit promiſes à *Abraham* & à *Iſaac* dans le pays de *Canaan;* & dés que ſon Frère, revenu de *Caran* à ſa demeure en *Canaan*, l'eut convaincu par ſa conduite, qu'il n'en

(*p*) Gen. XXV. 22. 23. (*q*) Gen. XXVII. 37.

n'en vouloit à aucune autre partie des Biens de leur Père, il ſe reconcilia avec lui, quoiqu'auparavant dans ſon incertitude il eût été extrêmement en colère. Auſſitôt qu'il s'apperçut que *Jacob* ne lui diſputoit rien des Biens-meubles (*r*) de leur Père, c'eſt-à-dire, de l'Or, de l'Argent, des Beſtiaux, des Bêtes de voiture, des Domeſtiques ou Esclaves, & en un mot tout ce qui peut ſe transporter, il ſe ſépara de lui à l'amiable.

Jacob en ceci agit avec candeur & avec droiture; car nous apprenons qu'à la mort de leur Père, *Eſaü* ſe mit en poſſeſſion de tous ſes Biens-meubles ſans aucune contradiction, ou oppoſition, de la part de ſon Frère. Ces Biens devoient être très-conſidérables, puiſqu'*Iſaac* avoit été en poſſeſſion de tout ce qui avoit appartenu à *Abraham*, & étoit toujours *allé en augmentant*, pour me ſervir ici de la phraſe *Hébraïque: Iſaac* devoit donc être extrêmement riche; & à ſa mort la plus grande partie de ſes richeſſes, peut-être même toutes, échurent en partage à *Eſaü:* au-lieu que *Jacob*, à l'âge de ſoixante & ſeize ans, fut envoyé comme un Frère cadet, avec peu ou point de ſuite, pour chercher une Femme (*s*). Il paſſa le Jourdain à pié *le bourdon à la main*, n'ayant ni chameau ni âne pour le porter (*t*): il ne paroit pas par l'Hiſtoire, qu'il aît jamais poſſédé aucun Bien que celui qu'il avoit acquis par ſon induſtrie & par la bénédiction que Dieu répandoit ſur ſes ſoins.

Et à l'égard de tout autre avantage temporel, il paroit qu'il fut incomparablement moins bien partagé que ſon Frère;

(*r*) *Perſonal Eſtate* differe de ce qu'on appelle *Real Eſtate* à peu près de même qu'en François les *Biens-meubles* different des *Biens-fonds*; ou plutot, comme les *Propres* different des *Acquêts*.

(*s*) *Gen.* XXVIII.

(*t*) *Gen.* XXXII. 10.

re ; car pendant qu'*Eſaü* vivoit comme un Prince, & pouvoit même, du vivant de ſon Père, ſe faire accompagner par quatre cent Domeſtiques, comme il fit quand il vint à la rencontre de *Jacob*, celui-ci étoit obligé de vivre en ſerviteur chez ſon Beau-Père *Laban*, & de gagner *le pain qu'il mangeoit, & les habits dont il ſe couvroit* (*u*). Et lorsqu'il rencontra ſon Frère, il ſe trouva heureux de faire la paix avec lui, moyennant un préſent qu'il lui fit d'une partie des Biens qu'il avoit acquis. Quand après cela il ſe fut établi à *Sichem*, *Dina*, ſa Fille, fut violée par des étrangers (*v*): il ſe trouva obligé d'abandonner la petite acquiſition qu'il avoit faite, & de ſauver ſa vie par la fuite; & lorsqu'il eut recouvré ce petit territoire, il ne put s'y maintenir que par ſon épée & ſon arc (*w*). Bien-tôt après, ſon lit fut ſouillé par ſon Fils *Ruben*. A peu près dans le même tems il eut tout ſujet de croire que *Joſeph*, celui de ſes enfans qu'il aimoit le plus, avoit été déchiré par des bêtes ſauvages: de ſorte que dans ſa vieilleſſe il eut bien raiſon de dire: *Mes jours ont été courts & mauvais* (*x*): ainſi la bénédiction, que ſa Mère prit tant de peine à obtenir, n'étoit pas d'une eſpèce à être extrêmement recherchée par des perſonnes qui ſont attachées aux objets de ce monde.

A l'égard de l'avantage d'une nombreuſe Poſtérité, cela avoit été promis à *Eſaü* auſſi bien qu'à *Jacob*, dans le tems que *Rebecca* alla conſulter l'Eternel touchant ſes enfans avant leur naiſſance (*y*); & cette promeſſe fut accomplie d'une manière bien remarquable. Voyez là-deſſus le XXXVIe. chap. de la *Genèſe*.

(*u*) *Gen.* XXVIII. 20.
(*v*) *Gen.* XXXIV.
(*w*) *Gen.* XLVIII. 22.
(*x*) *Gen.* XLVII. 9.
(*y*) *Gen.* XXV. 23.

Il eſt vrai que le Seigneur prédit, que l'un des deux Peuples ſeroit plus puiſſant que l'autre, & que l'aîné ſeroit aſſervi au puis-né ; mais il n'étoit point dit quand cettte promeſſe devoit être exécutée. Aucune des bénédictions, promiſes aux Patriarches, n'étoit bornée à leurs Perſonnes, mais concernoient leur Poſtérité ; & lorsque Dieu revela le plus préciſement à *Abraham* les avantages qui étoient réſervés à ſes enfans, il lui fut dit que quatre cents ans ſe paſſeroient avant qu'ils jouïſſent du moindre accompliſſement de ces promeſſes, & qu'en attendant ils ſubiroient l'affliction & l'eſclavage (*z*). Cependant le zèle, avec lequel *Rebecca* travailla à obtenir cette bénédiction pour ſon Fils *Jacob*, fait voir combien elle l'eſtimoit ; &, comme je l'ai déjà dit, il paroit que Dieu recompenſa ce zèle, en permettant qu'*Iſaac* ſe laiſſât tromper. Il eſt certain que l'attachement de *Rebecca* au culte du vrai Dieu ſe montre clairement par le chagrin qu'elle eut du mariage d'*Eſaü* avec des Femmes idolâtres (*a*), & par ſa peur que *Jacob* n'en épouſât (*b*). Mais les moyens qu'elle employa pour s'emparer de cette bénédiction ne ſont pas loüables ; car l'artifice, qu'elle conſeilla à *Jacob*, & dont il uſa, étoit incompatible avec la candeur & la probité ; & je ſuis perſuadé que la plupart des peines & des afflictions, que *Jacob* endura, lui furent infligées en punition de ce mauvais procedé, & que la longue ſervitude, qui le retint en *Méſopotamie*, & qui ravit à ſa Mère le plaiſir de le revoir, fut ménagée par la Providence, pour les châtier tous deux, mais principalement *Rebecca*, qui avoit pour lui la plus tendre affection : il eſt plus que probable qu'elle mourut ſans l'avoir revu, & ſans avoir vu ſes enfans : je fonde cette idée ſur ce que

(*z*) *Gen.* XV. 13. 14.
(*a*) *Gen.* XXVI. 35.
(*b*) *Gen.* XXXVII. 46.

que, quand *Jacob* pria ſon Fils *Joſeph* de l'enterrer dans la caverne de *Macpelach*, il dit : „ *C'eſt là qu'on a enterré* ISAAC *& sa Femme ; & c'eſt là que* J'AI *enterré* LEA:" (*c*) d'où il paroit, que *Rebecca* étoit morte & avoit été enterrée en l'abſence de *Jacob ;* & ce fut peut-être à l'occaſion de la mort de *Rebecca*, que *Débora*, ſa Nourrice, qui avoit quitté *Hébron* & mourut à *Bethel*, vint à la rencontre de *Jacob* comme il revenoit de *Caran* chez ſon Père à *Hébron* (*d*).

Iſaac avoit cent trente-ſix ans, & *Jacob* en avoit ſoixante & ſeize quand il obtint la bénédiction de ſon Père. C'étoit quatorze ans avant la naiſſance de *Joſeph ;* car auſſitôt que *Jacob* eut été ainſi béni, *Iſaac*, à la ſollicitation de *Rebecca*, (*e*) l'envoya à *Padan-Aram* pour chercher une Femme parmi ſa Parenté ; & *Joſeph* nâquit quatorze ans (*f*) après, c'eſt-à-dire, vers la fin de la quatorzième année du ſervice de ſon Père. Ainſi *Jacob* étoit agé de quatre-vingt-dix ans lorsque *Joſeph* vint au monde ; car *Joſeph* en avoit trente (*g*) quand il ſe tint devant *Pharaon*. Lorsque *Jacob*, ſon Père, alla en *Egypte*, il y avoit paſſé ſept ans d'abondance & trois ans de famine : ainſi à l'arrivée de ſon Père il étoit agé de quarante ans. Il eſt marqué poſitivement que *Jacob*, quand il alla en *Egypte*, avoit cent trente ans (*h*) : par conſéquent il en avoit quatre-vingt-dix lorsque *Joſeph* nâquit. Si vous en déduiſez les quatorze ans qui s'écoulèrent depuis le tems que *Jacob* eut reçu la bénédiction jusqu'à la naiſſance de *Joſeph*, il reſtera ſoixante & ſeize ans : c'étoit donc là l'âge de *Jacob* lorsque ſon Père *Iſaac* le bénit ; & par conſéquent *Iſaac*

(*c*) *Gen.* XLIX. 31.
(*d*) *Gen.* XXXV. 8.
(*e*) *Gen.* XXVIII. 6.
(*f*) *Gen.* XXX. 25. 26. & XXXI. 41.
(*g*) *Gen.* XLI. 46.
(*h*) *Gen.* XLVII. 28.

Isaac avoit alors cent trente-six ans ; car à la naissance d'*Esaü* & de *Jacob* il en avoit soixante. (*i*).

Jacob s'étant mis en chemin en Eté, arriva à un endroit du pays de *Canaan* nommé *Luz* (*k*), & s'étant endormi (*l*) la tête sur une pierre, il eut la vision d'une échelle sur laquelle les Anges montoient & descendoient ; & Dieu se tenoit au haut de l'échelle, & il renouvella à *Jacob* les promesses qu'il avoit faites auparavant à *Abraham* & à *Isaac*. Et *Jacob* s'étant reveillé, prit la pierre qui lui avoit servi de chevet, & la *dressa pour monument*, & versa de l'huile sur le haut de la pierre, & nomma ce lieu-là *Beth-el*, c'est-à-dire, la *Maison de Dieu*. De là vient que, par une mauvaise prononciation du mot, ces pierres, qu'on avoit ainsi levées & comme plantées sur un de leurs bouts, pour marquer que l'endroit où elles étoient avoit été consacré à Dieu, furent appellées en *Grec* Βαιτύλια (*m*). *Sanchoniathon* attribue l'invention de cet usage à *Uranus*, & en rend raison en disant que c'étoient des *pierres animées:* de là vient encore que cette pierre, que l'on suppose que *Rhea* donna à *Saturne* pour la dévorer au lieu d'un enfant, est appellée Βαιτύλος. Il faut donc rejetter l'étymologie qu'*Hésychius* paroit avoir admise ; savoir que le mot venoit de ce que cette prierre avoit une couverture de laine qui en *Grec* s'appelle Βαίτη (*n*).

CETTE coutume de dédier à Dieu des pierres seules n'étoit pas renfermée dans l'enceinte de la *Judée:* c'est ce que nous apprenons de *Clement* d'*Alexandrie* (*o*): il dit qu'avant qu'on eût trouvé l'art de la gravure, les Anciens élevoient des piliers, ou colomnes, brutes, & leur rendoient un hommage.

(*i*) *Gen.* XXV. 26.
(*k*) *Gen.* XXXV. 6.
(*l*) *Gen.* XXVIII. 11. & suiv.
(*m*) Voy. *Sanchoniathon.*
(*n*) *Hésych.* Etym. Voy. aussi *Gen.* XXXV. 15. & *Jos.* XXIV. 26.
(*o*) *Clem. Alex.* Strom. L. 1.

ge religieux comme à des ſtatues de quelque Dieu. *Hérodian* (*p*) parle auſſi d'une eſpèce de colomne, ou groſſe pierre noire, & d'une figure conique, qui étoit à *Antioche* en *Phénicie*, & que l'on avoit dreſſée à l'honneur du Soleil. Pauſanias auſſi (*q*) fait mention de pluſieurs de ces eſpèces de colomnes brutes, ou non taillées, que l'on voyoit dans la *Béotie* en *Grèce*, & dit qu'elles étoient les ſtatues que les anciens Habitans érigeoient à leurs Dieux. Cette coutume continua juſqu'après le tems d'*Eſaïe* le Prophète: cela ſe déduit de ce que, pour marquer le culte de Dieu, il ſe ſert de cette expreſſion — *Eriger une colomne à Dieu: En ce jour-là*, dit-il, *il y aura un autel à l'Eternel au milieu du pays d'*EGYPTE, *& une enſeigne*, ou colomne, *dreſſée à l'Eternel ſur ſa frontière; & cela ſera pour ſigne, & pour témoignage à l'Eternel des Armées dans le pays d'*EGYPTE (*r*). Et *Arnobe*, qui vivoit environ trois cent trente ans après Jéſus-Chriſt, dit que cela ſe pratiquoit encore de ſon tems, & qu'avant ſa converſion au Chriſtianisme, il ne rencontroit jamais une pierre, avec des marques de l'huile qu'on y avoit repandue, qu'il ne la regardât comme quelque choſe de divin, & ne lui addreſſât ſes prières comme à un digne objet de ſon culte (*s*).

ET *Jacob* fit un vœu diſant — *Si Dieu eſt avec moi, & s'il me garde dans le voyage que je fais, de ſorte que je retourne en paix dans la Maiſon de mon Père, certainement Jehovah ſera mon Dieu*, c'eſt-à-dire, je ne ſouffrirai point d'idolatrie dans ma famille; *& cette pierre, que j'ai dreſſée pour monument*, ou, *comme une colomne, ſera la Maiſon de Dieu; & de tout ce que tu m'auras donné je t'en donnerai la dixme* (*t*).

L'Hi-

(*p*) *Hérod.* L. V.
(*q*) *Pauſ.* in Boet. & in Achaïc.
(*r*) *Eſ.* XIX. 19. 20.
(*s*) *Arnob.* cont. Gent. L. 1.
(*t*) *Gen.* XXVIII. 20—22.

L'Hiſtorien ne nous informe point de la manière dont il vouloit donner à Dieu la Dixme: mais il y a beaucoup d'apparence qu'il le fit lorsque *Laban* l'atteignit ſur la route comme il revenoit de *Caran;* car il nous eſt dit, qu'alors JACOB (*u*) *offrit un ſacrifice ſur la montagne & invita ſes Frères à manger du pain.*

Jacob ſe remit en chemin, &, ſon bâton à la main, traverſa la rivière du Jourdain, aſſez près de l'endroit où le ruiſſeau nommé *Jabbock* s'y jette (*v*), & ayant marché plus avant du côté de l'Orient, il rencontra *Rachel* au puits de *Caran*, & fut conduit à la Maiſon de *Laban.* Alors, comme on l'a déjà dit, il étoit agé de ſoixante & ſeize ans (*w*). Il y demeura un mois avant que de pouvoir conclurre ſon marché avec *Laban*, pour obtenir *Rachel* en mariage. *Laban* la lui accorda à condition qu'il le ſerviroit ſept ans; & l'amour qu'il avoit pour elle lui fit enviſager ces ſept ans comme peu de jours. Alors il ne fut plus queſtion que de faire les préparatifs de la Nopce: cela pouvoit prendre ſept ou huit jours. Mais au-lieu de lui donner *Rachel*, ſuivant la convention, on lui donna *Lea* (*x*).

ON croit communement que *Jacob* n'épouſa *Lea* qu'après que ſes prémiers ſept ans de ſervice furent écoulés; & cela parce qu'il eſt dit qu'il ſervit ſept ans pour *Rachel*, & qu'ils ne lui parurent que comme un jour à cauſe de ſon amour pour elle, & auſſi parce que *Jacob* dit à *Laban:* „ *Donne moi* „ *ma Femme; car mes jours ſont accomplis, & que j'aille* „ *vers*

(*u*) *Gen.* XXXI. 54.
(*v*) *Gen.* XXXII. 10—22.
(*w*) *Alexander Polybiſtor*, qui vivoit du tems de *Sylla*, & de *Corn. Lentulus*, & qui après avoir été pris priſonnier, & vendu comme un captif à *Corn. Lentulus*, fut remis en liberté, raporte, que l'on trouvoit dans les écrits de l'Hiſtorien Démétrius, que quand *Jacob* arriva à *Caran* il avoit ſoixante & dix-ſept ans; ce qui ne diffère que peu de notre calcul.

Pline, autre Auteur Payen, parle

„ *vers elle* (*y*)." Mais il me paroit beaucoup plus raiſonnable de penſer, que *Lea* lui fut donnée au bout de la ſemaine, de même que dans la ſuite *Rachel* lui fut donnée en pareil cas, comme cela paroit par *Gen.* XXIX: 27. c'eſt-à-dire, que le marché étoit que *Jacob* devoit avoir ſa Femme dés le commencement des ſept ans qu'il conſentoit à employer au ſervice de ſon Beau-Père.

Si l'on renvoye jusqu'à la fin des prémières ſept années de ſervice le mariage de *Jacob* avec *Lea*, on ſe trouvera embarraſſé dans un grand nombre de difficultés: on ne ſaura ni comment ajuſter les naiſſances des Patriarches, ni comment trouver un eſpace de tems ſuffiſant pour les enfans de *Juda*, depuis ſa naiſſance jusqu'à ſon voyage en *Egypte*; car il faudra que *Lea* aît eu ſept enfans dans ces ſept années, & que pourtant dans les mêmes ſept ans elle aît été aſſez longtems ſterile pour croire qu'elle n'auroit plus d'enfans (*z*), & pour voir naître deux enfans à ſa ſervante *Zilpa* entre *Juda* & *Iſſachar* (*a*); & à l'égard de la poſtérité de *Juda*, il eſt évident que, lorsqu'il alla en *Egypte*, ſon Fils *Pharez* avoit deux enfans (*b*): nous devons donc juger que *Pharez* avoit alors dix-ſept, ou ſeize ans, au-moins: or *Pharez* ne ſe maria qu'après la mort d'*Onan* (*c*): *Onan* avoit été marié (*d*): il falloit donc qu'il eût pour le moins quinze ans quand il mourut; & comme *Onan* étoit le ſecond Fils de *Juda* (*e*), nous devons ſuppoſer que *Juda* avoit dix-ſept, ou tout-au-moins ſeize ans, lorsqu'*Onan* nâquit: tout cela enſemble fait

le de ce. *Polybiſtor* comme d'un homme d'un grand ſavoir, & reconnoit avoir beaucoup puiſé dans ſes écrits. *Plin.* Hiſt Nat. L. VII. Voy. auſſi *Euſeb.* Praep. Ev. L. IX. 21.

(*x*) *Gen.* XXIX. 1—25.

(*y*) *Gen.* XXIX. 20, 21.
(*z*) *Gen.* XXX. 9.
(*a*) *Gen.* XXX. 9—18.
(*b*) *Gen.* XLVI. 12.
(*c*) *Gen.* XXXVIII. 10, 11. &c.
(*d*) *Gen.* XXXVIII. 8, 9.
(*e*) *Gen.* XXXVIII. 3, 4.

fait quarante-huit ans, depuis la naiſſance de *Juda* juſqu'au départ de *Jacob* pour l'*Egypte* — 16 + 15 + 1 + 16 = 48. *Jacob* étoit agé de cent trente ans quand il alla en *Egypte:* ainſi il devoit en avoir quatre-vingt-deux lorſque *Juda* naquit: c'étoit donc environ ſix ans après ſon arrivée chez *Laban;* & comme *Juda* étoit le quatrième Fils qu'il eut de *Lea*, il devoit l'avoir épouſée tout-au-moins quatre ans auparavant: ainſi, ſuivant toutes les apparences, il l'avoit épouſée bientôt après ſon arrivée chez ſon Beau-Père.

MAIS ſi nous ſuppoſons que *Juda*, au tems de la naiſſance d'*Onan*, ſon ſecond Fils, avoit dix-ſept ans, & que *Pharez*, au tems de la naiſſance de *Hamul*, ſon ſecond Fils, étoit auſſi agé de dix-ſept ans, en ce cas-là *Jacob*, au tems de la naiſſance de *Juda*, ſon quatrième Fils, n'auroit eu que quatre-vingts ans; c'eſt-à-dire, qu'il auroit eu ce quatrième Fils préciſement quatre ans après ſon arrivée chez *Laban:* ce qui s'accorde très-bien avec l'Hiſtoire, ſi nous ſuppoſons qu'il épouſa *Lea* à la fin de la prémière ſemaine après le marché conclu.

QUANT à la difficulté, tirée de ce que *Jacob* dit à *Laban*, „ *Donne moi ma Femme* (*car mes jours ſont accomplis*) *&* „ *que j'aille vers elle*," il ſemble que ces paroles, *car mes jours ſont accomplis*, doivent être lues ſans parenthèſe; & en ce cas-là on peut les entendre comme ſignifiant, que *Jacob* avoit demandé ſa Femme au bout de quelques jours qui avoient été ſtipulés pour le tems du mariage après le marché conclu: auſſi les *Septante* ont rendu ces paroles par — *Donne moi ma Femme; car les jours ſont accomplis pour que j'aille vers elle.*

MAIS *Jacob* s'étant plaint à *Laban* de ce qu'on lui avoit donné *Lea* au-lieu de *Rachel*, obtint auſſi *Rachel* à la fin de la ſemaine ſuivante, à condition qu'il ſerviroit encore ſept au-

autres années (*f*). De là il paroit qu'alors le monde n'étoit pas aſſez peuplé pour que le mariage d'un Homme avec deux Sœurs fût regardé comme inceſtueux, ou, fût cenſé illégitime. Les dégrés de conſanguinité, qui devoient avec raiſon empêcher le mariage, varièrent à meſure que le genre humain devint plus nombreux, & furent enfin marqués avec quelque exactitude par la Loi *Lévitique*. Longtems après ce mariage de *Jacob* avec les deux Filles de *Laban*, *Amram*, Père de *Moyſe*, épouſa *Jochebed*, qui étoit Sœur de ſon Père (*g*).

Vers la fin de ces quatorze ans *Joſeph* nâquit; & alors *Jacob* demanda ſon congé (*b*). *Joſeph* fut ainſi nommé parce que le terme יסף. *Joſaph* ſignifie — *ajouter*, *augmenter*, & que *Rachel* en accouchant de lui avoit dit prophétiquement : *L'Eternel* m'ajoutera *un autre Fils* (*i*). A. P. D. 543.

Mais *Laban* dit à *Jacob:* „ Je ſai par expérience que le „ Seigneur m'a béni pour l'amour de toi," & preſſa *Jacob* de demeurer encore avec lui. *Jacob* y conſentit à condition que *Laban* lui donneroit tout le bétail qui ſe trouveroit picoté, & tâcheté; & *Laban* y conſentit. Alors *Jacob* prit des verges fraiches de Peuplier, de Coudrier, & de Chataignier, & y fit des rayes blanches en enlevant une partie de l'écorce, & laiſſant le blanc à découvert; & il les mettoit dans les auges & les abbreuvoirs, pour les expoſer aux yeux des Brebis, ou des Chèvres, les plus fortes: mais il avoit ſoin de ne les pas laiſſer voir aux plus foibles: de là il arriva que les plus fortes mirent bas des Agneaux, & des Chevreaux, picotés, & tâchetés: deſorte que ſes Troupeaux devinrent beaucoup meilleurs que ceux de *Laban* (*k*).

Quel-

(*f*) *Gen.* XXIX. 27.
(*g*) *Exode* VI. 20.
(*b*) *Gen.* XXX. 25.
(*i*) *Gen.* XXX. 23, 24.
(*k*) *Ib.* 25—42.

QUELQUES Critiques modernes ont ici accuſé *Jacob* de fourberie, de friponnerie : je ne vois pas ſur quel fondement, à prendre même la choſe ſimplement comme un marché : il devint valide dés que *Laban* jugea à propos de l'accepter. Mais d'autre côté *Laban* ne voulut point s'en tenir à ce marché : il le changea comme il voulut de ſa pure autorité. Tantôt il vouloit que les Brebis, & les Chèvres, picotées, & tantôt que les marquétées (ou qui avoient des tâches en cercle) fuſſent le ſalaire de *Jacob* (*l*) : de ſorte que s'il y eut manqué de probité dans leurs procedés, il étoit plus du côté de *Laban* que de celui de *Jacob*.

MAIS ſi l'on conſidère que ceci ne pouvoit pas être d'invention humaine, la conduite de *Jacob* ſera entièrement juſtifiée : or quiconque voudra faire l'expérience de ſon ſecret ſera convaincu que le ſuccès en fut ſurnaturel : on doit donc juger que cet expédient lui fut indiqué lorsque, comme il le raconte lui-même, un Ange de Dieu dans un ſonge lui parla ainſi : „ *Lève les yeux, & regarde : tous les Béliers qui cou-* „ *vrent les Brebis ſont tachetés par des lignes en cercle, mar-* „ *quétés & picotés ; car j'ai vu tout ce que Laban te* „ *fait* (*m*)." Auſſi dit-il, parlant à ſes Femmes lorsqu'il étoit prêt à quitter Laban : „ *Votre Père m'a trompé, & à changé* „ *dix fois mon ſalaire : mais Dieu n'a pas permis qu'il m'aît fait* „ *aucun mal ;*" *car s'il diſoit :* „ *Les Brebis marquétées ſeront* „ *ton ſalaire, alors toutes les Brebis avoient des Agneaux mar-* „ *quétés ; & s'il diſoit celles qui ſont tâchetées de lignes circu-* „ *laires, alors elles avoient toutes des Agneaux tâchetés de la* „ *ſorte : ainſi Dieu a ôté le bétail à votre Père, & me l'a don-* „ *né* (*n*)." Après cela il leur raconte ſon ſonge : de ſorte qu'il

(*l*) *Gen.* XXXI. 8.
(*m*) *Gen.* XXXI. 11. 12.
(*n*) *Gen.* XXXI. 7—9.

y a tout lieu de penſer que Dieu, pour dédommager *Jacob* du mauvais traitement que *Laban* lui avoit fait, envoya ſon Ange pour lui fournir cet expédient, & que cet expédient ne réüſſit que parce que Dieu l'avoit ordonné. — Le Pentateuque *Samaritain*, pour marquer cette idée, repète ce ſonge, & l'inſère entre le trente-ſixième & le trente-ſeptième verſet du chapitre trentième, auſſi bien qu'entre le dixième & le quatorzième verſet du chapitre trente & unième. Mais je crois qu'il eût fallu l'inſérer entre le verſet vingt-huitième & le vingt-neuvième du chapitre trentième, avant que *Jacob* eut conclu ſon marché avec *Laban*, & non après, c'eſt-à-dire, que ce ſonge devoit être raporté lorsque *Laban* avoit refuſé de laiſſer aller *Jacob*, & lui avoit dit — „ *Propoſe moi le ſalaire* „ *que tu veux, & je te le donnerai* (o):" il eſt très-probable que *Jacob* prit quelque tems pour y penſer; & ce fut apparemment dans cet intervalle que l'Ange lui apparut en ſonge.

La trentième année de *Belochus*, ſelon *Beroſe*, *Oſiris* fut appellé en *Italie*: il y demeura dix ans, & laiſſa *Leſtrigon* ſon Petit-Fils, & Fils de *Neptune*, pour y régner. A. P. D. DXLVIII.

Il faut ſe ſouvenir, qu'environ ſoixante ans auparavant, *Iſaac* avoit labouré & enſemencé les terres au pays des *Philiſtins* (p): ainſi il eſt probable, qu'à peu près dans ce tems-ci, l'art de labourer & de ſemer étoit parvenu en *Italie*; & comme, parmi les Payens, l'invention de cet art étoit attribuée à *Oſiris*, la Tradition, dans des tems moins anciens, tranſporte en *Italie Oſiris* lui-même pour le communiquer à ſes Habitans.

Jacob, après avoir ſervi *Laban* ſix ans de plus (q), ſe déroba de chez lui (r). *Laban* le pourſuivit & l'atteignit. Mais Dieu lui défendit en ſonge de faire aucun mal à *Jacob*. 549.

— La

(o) *Gen.* XXX. 28.
(p) *Gen.* XXVI. 12.
(q) *Gen.* XXXI. 41.
(r) *Gen.* XXXI. 20, 21.

— La Bible *Hébraïque* porte : (*s*) *Prens garde à ne rien dire à* JACOB *en bien ni en mal.* Cela eſt de même dans le Pentateuque *Samaritain*, dans les verſions *Syriaque* & *Arabe*, & dans le *Targum* d'*Onkelos:* mais les *Septante* diſent — *Prens garde à ne rien dire de mauvais à Jacob ;* & certainement c'eſt-là le ſens du texte (*t*) : auſſi *Laban* ſe ſoumettant à l'avertiſſement divin, ne réprimanda *Jacob* que d'une manière douce & affectionnée — „ *Pourquoi*, lui dit-il, „ *t'es-tu enfui en cachette & dérobé de moi ? Pourquoi* „ *ne me pas donner avis que tu voulois te retirer ? Je t'au-* „ *rois conduit avec joie & avec chanſons, au ſon du Tam-* „ *bour & de la Harpe : tu ne m'as pas ſeulement laiſſé baiſer* „ *mes Fils & mes Filles. — Maintenant donc à la bonne heu-* „ *re que tu t'en ſois ainſi allé ſi précipitamment, puiſque tu* „ *ſouhaitois avec tant d'ardeur de retourner à la Maiſon de* „ *ton Père : mais pourquoi as-tu emporté mes Dieux* (*u*) ?"

DANS le verſet dix-neuvième ces Dieux ſont appellés תרפים *Téraphim*, des images ; car là il eſt dit que *Rachel* avoit volé les *Téraphim*, images, ou ſtatues, qui appartenoient à ſon Père.

ICI la difficulté eſt de découvrir ce que c'étoit que ces *Téraphim*, & quel uſage *Laban* en faiſoit. Il eſt plus que probable, que *Laban* adoroit le ſeul vrai Dieu ; car il eſt dit au chapitre XXVI. de la *Genèſe*, vſ. 34, 35. que le mariage d'*Eſaü* avec deux *Hittiennes*, ou *Hethiennes*, fut pour *Iſaac* & *Rebecca* un ſujet d'affliction ; & là-deſſus le *Targum* de *Jéruſalem* remarque, que la raiſon de cela étoit que ces deux Femmes ne voulurent point ſe rendre aux ſollicitations d'*Iſaac* & de *Rebecca*, qui les preſſoient d'abandon-

(*s*) *Gen.* XXXI. 29.

(*t*) L'Hébreu ſignifie litteralement — *de bien en mal*, — c'eſt-à-dire, *que tu lui parles d'abord avec douceur, & que tu continue ſur le même ton.*

(*u*) *Gen.* XXXI. 27. 30.

donner leur idolatrie, & d'embraſſer le culte du vrai Dieu: c'eſt pourquoi *Rebecca* dit à *Iſaac* (*v*): „ *Je ſuis laſſe de ma* „ *vie à cauſe de ces Filles de* HETH. *Si* JACOB *prend pour* „ *Femme quelqu'une de ces Filles de* HETH, *comme ſont les* „ *Filles de ce pays, à quoi me ſert la vie?*" *Et Iſaac appella Jacob, & le bénit, & lui donna ce commandement:* „ *N'épouſe* „ *point de Femme d'entre les Filles de* CANAAN: *Vas à* PA- „ DAN-ARAM *à la Maiſon de* BETHUEL, *Père de ta Mè-* „ *re, & là prens pour Femme une des Filles de* LABAN, „ *Frère de ta Mère* (*w*)." Ainſi il y a toute apparence que, quand *Rebecca* ſortit de la Maiſon de ſon Père, toute la famille adoroit le vrai Dieu; & il n'eſt guère à ſuppoſer que, dans le petit nombre d'années qui s'écoulèrent depuis le départ de *Rebecca* juſque vers le tems que *Rachel* emporta les *Téraphim*, *Laban* fût tombé dans l'idolatrie; & aſſurément *Rebecca*, qui avoit tant d'averſion pour les Femmes d'*Eſaü*, & pour les Filles de *Heth*, parce qu'elles étoient idolatres, n'auroit pas envoyé ſon Fils *Jacob* à *Padan-Aram* pour y chercher une Femme, ſi elle eût eu le moindre ſoupçon que *Laban* & ſa famille avoient abandonné le culte du vrai Dieu. Ce qui achève de montrer la juſteſſe de ces idées, c'eſt que *Laban*, après qu'il eut atteint *Jacob*, fit avec lui une alliance, & jura par le Dieu d'*Abraham* & le Dieu de *Nacor* (*x*) — *Que le Dieu* d'ABRAHAM, dit-il, *& le Dieu de* NACOR, *juge entre nous.*

QUEL uſage donc pouvons-nous ſuppoſer que *Laban* faiſoit de ces Dieux-là? La réponſe à cela eſt que bien que *Laban* n'adorât que le vrai Dieu, le Dieu *d'Abraham*, cependant il pouvoit s'être laiſſé aſſez entrainer par la ſuperſtition du pays, pour

(*v*) *Gen.* XXVII. 46.
(*w*) *Gen.* XXVIII. 1, 2.
(*x*) *Gen.* XXXI. 53.

pour s'attacher à la Divination. Or que ces *Téraphim* fussent de petites ſtatues, qu'on employoit à cet uſage, c'eſt ce qui paroit clairement par *Ezéchiel* XXI: 26. Là le Roi de *Babylone* nous eſt repréſenté comme pratiquant divers moyens de deviner; & l'uſage des *Téraphim* en eſt un — *Le Roi de Babylone s'eſt arrêté dans un chemin fourchu, au commencement des deux chemins, pour s'enquerir des Devins: (y) il a poli les fléches; il a interrogé les* TE'RAPHIM; *il a regardé au foye.* La même choſe paroit auſſi par ce paſſage de *Zacharie* X. 2. *Les* TE'RAPHIM *ont dit fauſſeté, & les Devins ont vu un menſonge.* Un grand nombre de gens croyoient que cette pratique n'étoit pas incompatible avec le culte du vrai Dieu; car nous voyons que *Mica*, qui avoit *une Maiſon de Dieux, & un Ephod, & des* TE'RAPHIM, *conſacra un Lévite pour être ſon Sacrificateur*, & qu'après cela il dit: „ *Maintenant je ſai que* „ JEHOVAH *me fera du bien, puiſque j'ai un Lévite pour Sa-* „ *crificateur* (z);" & dans la ſuite de l'Hiſtoire, nous découvrons que l'uſage, qu'il faiſoit de ces Dieux-là, regardoit *la Divination:* en effet, quand les cinq Hommes de la Tribu de *Dan*, qui avoient été envoyés à *Laïs* pour reconnoitre le pays, furent arrivés à la montagne d'*Ephraïm* à la Maiſon de *Mica*, & eurent appris du *Lévite*, qui étoit de leur connoiſſance, qu'il ſervoit à *Mica* de Sacrificateur, ils lui dirent: „ *Nous te prions de conſulter les Dieux, afin que nous ſa-* „ *chions ſi notre voyage ſera heureux;*" & il leur répondit: „ *Allez en paix: Jehovah a devant les yeux le voyage que vous* „ *entreprenez* (a)." Le titre de *Dieux* אלהים, *Elohim*, donné à ces *Téraphim*, ne prouve point qu'on leur rendît un culte d'*adoration:* Le terme אלהים vient de אל *El*, qui ſignifie

(y) Il y a dans l'original — *ad divinandum Divinationem.*

(z) *Juges.* XVII. 5, 13.

(a) *Juges.* XVIII. 5, 6.

gnifie *Pouvoir*, *Puiſſance* : dans le vieux Teſtament il eſt appliqué aux Anges, & aux Hommes, auſſi bien qu'au Dieu ſuprême : il ne ſignifie proprement que *les Puiſſances*. Mais quoiqu'on n'adorât point ces *Téraphim*, il eſt certain que les uſages ſuperſtitieux, auxquels on les employoit, encouragèrent l'idolatrie, & peut-être furent une de ſes ſources. Selon les apparences c'étoient-là les Dieux que ſervoient *Taré* & *Nacor* lorsqu'ils habitoient au de-là du *Fleuve* (*b*), c'eſt-à-dire, lorsqu'ils étoient à *Ur* des *Chaldéens* de l'autre côté de l'*Euphrate* : mais avec cela il eſt ſûr que *Taré* & *Nacor* adoroient en même tems le ſeul Dieu vivant & vrai. Cela ſe prouve par le ſerment que fit *Laban* en contractant alliance avec *Jacob* : il jura par le Dieu de *Taré*, & le Dieu de *Nacor*, & le Dieu d'*Abraham* (*c*) ; & une preuve plus forte encore, c'eſt qu'ils furent bannis de leur pays natal parce qu'ils ne voulurent pas renoncer au culte du vrai Dieu (*d*).

PROBABLEMENT c'étoient des Dieux de la même ſorte que *Gédéon* érigea à *Ophrah* (*e*), & *après leſquels tout* ISRAEL *paillarda : ce qui tourna en piége à Gédéon & à toute ſa famille*. Le Texte dit ſeulement que *Gédéon* fit un *Ephod* & le mit dans la ville d'*Ophrah* : mais ici l'*Ephod* comprend tout ce culte ; car l'*Ephod*, étant le vêtement que portoit le Sacrificateur lorsqu'il officioit & conſultoit ces Dieux, eût été une pièce inutile ſans le Sacrificateur ; & de même le Sacrificateur n'eût ſervi à rien ſans ces Dieux : auſſi la verſion *Arabe* porte, que *Gédéon* érigea à *Ophrah* une ſtatue. — Cette pratique devint enſuite ſi commune chez les *Iſraélites*, qu'*Oſée* le Prophète les menace de l'abolition de ce culte comme d'une punition Nationale : *Les enfans* d'ISRAEL,

(*b*) *Joſ.* XXIV. 2.
(*c*) *Gen.* XXXI. 53.
(*d*) *Judith.* V. 5—9.
(*e*) *Juges.* VIII. 27.

RAEL, dit-il, *demeureront pluſieurs jours ſans Roi, ſans Gouverneur, ſans Sacrifice, ſans Statue, ſans Ephod, & ſans Téraphim* (*f*).

Ciceron dit que, dés les prémiers tems, les *Aſſyriens* étoient addonnés à l'Aſtrologie Judiciaire — *Principio Aſſyrii, ut ab ultimis auctoritatem repetam, propter planitiem, magnitudinemque regionum quas incolebant, cùm cœlum ex omni parte apertum intuerentur, trajectiones motusque ſtellarum obſervarunt; quibus notatis, quid cuique ſignificaretur memoriæ prodiderunt. Qua in re* CHALDEI, *non ex artis, ſed & gentis, vocabulo nominati, diuturnâ obſervatione ſyderum ſcientiam putantur effeciſſe ut prædici poſſet quid cuique eventurum, & quo quisque fato natus:* (*g*) *Aben-Ezra* dit que, parmi les Payens, ceux qui prétendoient être habiles dans l'Aſtrologie Judiciaire, faiſoient pluſieurs petites ſtatues, qu'ils dédoient à de certaines Conſtellations, par les influences desquelles on croyoit que ces ſtatues étoient douées du pouvoir de prédire quelques évènemens particuliers : & *Maimonides* (*b*) dit qu'entre les *Chaldéens*, les *Zabiens* n'avoient point d'autres Dieux que les Aſtres, & qu'ils leur conſacroient des ſtatues, & des images ; au Soleil des ſtatues d'or, ou des images dorées ; à la Lune des ſtatues d'argent, & aux autres Planètes des ſtatues du métal particulier qui leur étoit approprié. On ſuppoſoit que ces ſtatues, ou images, recevoient des Aſtres, auxquels elles étoient conſacrés, une influence, qui leur donnoit la faculté de prédire les choſes à-venir.

OR comme la famille de *Laban* étoit originairement d'*Ur* des *Chaldéens*, il eſt très-vraiſemblable, que ſes *Téraphim*, & ceux

(*f*) *Oſée.* III. 4.
(*g*) *Cic.* de Divin. Lib. 1.
(*b*) *Maimon.* More Nevoch. Cap. III. p. 29.

ceux de *Mica*, étoient de cette eſpèce, & que *Rachel* ayant été élevée dans ces idées ſuperſtitieuſes, avoit volé ces *Téraphim*, ou pour ſon propre uſage, ou peut-être pour empêcher que ſon Père, par leur moyen, ne découvrît quelle route *Jacob* avoit priſe dans ſa fuite.

Il y a de l'apparence que ces ſtatues avoient la forme humaine. Le *Simulacre*, que *Michal* mit dans le lit de *David* pour tromper les meſſagers de *Saül*, eſt appellé dans l'original *Téraphim*; & comme il s'agiſſoit de quelque choſe qui reſſemblât à un homme, ſans quoi le ſtratagême eût été très-mal imaginé, ce *Simulacre* ne pouvoit être exprimé par le mot *Téraphim* que parce que les *Téraphim* avoit une figure humaine.

Quoique ces idoles reſſemblaſſent à la créature humaine, il ne faut pas s'imaginer qu'elles fuſſent de la même grandeur: il falloit qu'elles fuſſent petites, puiſque *Rachel* put les cacher dans le bât d'un Chameau (*i*).

Il y a encore à remarquer ſur les *Téraphim*, que, pour conſtituer ce que l'on appelloit proprement de ce nom, il falloit, ſelon la remarque de *Maimonides*, que ces petites idoles fuſſent faites d'un certain métal, & dédiées préciſement à telle ou telle Planète: c'eſt ce qui paroit de ce paſſage du livre des Juges, *ch.* XVIII: 17, 18. *Les cinq hommes, qui étoient allés pour épier le pays, montèrent, & entrèrent dans la Maiſon, & prirent l'image (ou ſtatue) taillée, l'Ephod, les Téraphim, & l'image, ou (ſtatue) de fonte:* on voit là une diſtinction bien marquée entre les *Téraphim* & toute autre idole.

Il eſt étonnant, qu'un grand nombre de Commentateurs de la Bible, & ſur-tout parmi les *Juifs*, aient inféré de *Zach.*

X:

(*i*) *Gen.* XXXI. 34.

X: 2. que ces *Téraphim* étoient faits de façon qu'ils prononçoient des paroles : on a pris à la lettre cette expreſſion du Prophète — *Les Téraphim ont dit fauſſeté ;* & là-deſſus on a imaginé, que ces idoles étoient compoſées de la tête d'un garçon prémier-né, ſéparée du col & embaumée; que ſous la langue de cette tête étoit attachée une plaque d'or, ſur laquelle étoit gravé le nom de quelque fauſſe Divinité, & que cette tête ainſi préparée, & placée dans une Niche, ou ſur une Tablette, rendoit réponſe de vive voix: mais par une ſemblable raiſon il faudroit auſſi donner un corps au menſonge; car le même Prophète dit dans le même endroit — *Les Devins ont vu le menſonge.* Ce ne ſont là que des façons de parler métaphoriques pour exprimer fortement la vanité, la folie de cette eſpèce d'oracles que l'on tiroit des *Téraphim*, & la fauſſeté des prédictions de toutes ſortes de Devins.

Que le Lecteur me permette de remarquer que Κάβειροι les Divinités *Cabiriennes*, que *Sanchoniathon* & *Hérodote* nous diſent avoir été les prémières Divinités des *Phéniciens*, n'avoient, ſelon *Pauſanias*, pas plus d'un pié & demi de hauteur. *Hérodote* (*k*) nous indique la même choſe: il dit que les Dieux *Cabiriens* reſſembloient à la ſtatue de *Vulcain*, & que celle-ci reſſembloit à ces figures que les *Phéniciens* mettoient ſur la proue de leurs vaiſſeaux. Elles n'excedoient pas la ſtature d'un Pigmée. Toutes les repréſentations, qui nous reſtent du Dieu *Télesphorus* des *Grecs*, le font à peine auſſi haut que le genou: mais la fameuſe ſtatue, qui nous reſte de ce Dieu, n'a qu'environ douze pouces (*l*). De-là il y a tout lieu de conjecturer qu'il étoit originairement un des Dieux

(*k*) *Hérod.* L. III.

(*l*) Voy. les Antiq. de *Montf.* Tome I. p. 2.

Dieux *Cabiriens ;* & le ſens, que *Suidas* donne à ce nom, nous fait juger, que le culte que l'on rendoit à ce Dieu, & l'uſage que l'on faiſoit de ſa ſtatue, regardoient la Divination: il rend le mot πλεσφόρος par πλεύρος *Málus, vates perfectus qui rem prædictam ad finem perducit. Euſèbe* nous dit que les *Cabires* furent les inventeurs des enchantemens (*m*); & *Aſtorius*, Auteur *Vénitien*, dans ſon Traité *de Cabiris*, nous marque qu'il approuve l'opinion de ceux qui croient, *Cabiros eosdem eſſe atque* TELCHINAS, *eosque Magos, incantatoresque perniciosos fuiſſe, qui portenta & prodigia ederent.* Le mot חברים *Chaberim* ſignifie litteralement *Compagnons*, ou *Aſſociés ;* deſorte que les Divinités *Cabiriennes* ſont les Divinités qui tiennent compagnie, ou aſſociées. A l'égard du mot *Téraphim* (*n*), je ne crois pas qu'il aît une ſignification propre & diſtinctive : mais comme on ne parle jamais ni des Divinités *Cabiriennes*, ni des *Téraphim*, qu'au nombre pluriel ; & comme les unes & les autres étoient de petites idoles, je ſuis fort porté à croire que les *Cabirim* des *Phéniciens*, & les *Téraphim* des *Aſſyriens*, étoient originairement les mêmes Divinités, & qu'on les employoit à des uſages concernant la Divination. Je crois auſſi que les pratiques ſuperſtitieuſes, qui regardoient la Divination, firent naître l'idolatrie en *Aſſyrie*, de même que dans d'autres pays, & qu'elles occaſionnèrent les Oracles, & tous ces Rites abſurdes dont on honoroit les *Lares* & les Divinités tutélaires, chez les *Grecs* & chez les *Romains.*

Mar-

(*m*) Præp. Evang. L. III. C. X.

(*n*) *Téraphim* vient apparemment de תרף qui ſignifie *Turpitude*: ainſi je croirois que *Téraphim* marque en général des objets d'adoration honteux, infames; & que c'étoit un de ces termes injurieux, dont les *Juifs* ſe ſervoient pour déſigner en général les idoles : ils avoient pluſieurs pareilles expreſſions, comme, par exemple, חבלים Vanitates (*Deuter.* XXXII 21.) גלולים Stercora (*Ezech.* XXII. 3.) &c.

Martial & *Statius* (*o*) nous parlent d'une ſtatue d'*Hercule* qui n'étoit que d'un pié de haut, & qu'*Alexandre le Grand*, *Hannibal* & *Sylla*, portoient toujours avec eux dans toutes leurs expéditions : & *Suétone* (*p*) dit de *Néron* — *Icunculam quandam puellarem pro ſummo Numine trinis in die ſacrificiis coluit, volebatque credi ſe monitione ejus futura prænoſcere.* Il dit encore de *Galba* (*q*) — *Galba quoque ſimulachrum fortunæ æneum, cubitali majus in parte ædium ſuarum conſecraſſe, ac menſtruis ſupplicationibus, & pervigilio anniverſario, coluiſſe traditur.*

Jacob ne ſachant pas que *Rachel* avoit volé les *Téraphim* de ſon Père, le pria de les chercher; *Et qui que ce ſoit*, lui dit-il, *en la poſſeſſion de qui tu trouveras tes Dieux, qu'il ſoit mis à mort.* Mais *Rachel* les ayant cachés dans le bât d'un Chameau, & s'étant aſſiſe ſur ce bât, fruſtra les recherches de *Laban*; & *Laban* ne les ayant pas trouvés fit alliance avec *Jacob.* Ce fut apparemment dans ce tems-là que *Jacob*, paiſible poſſeſſeur des Biens qu'il avoit acquis au ſervice de ſon Beau-Père, s'acquitta du vœu qu'il avoit fait de payer la dixme à Dieu (*r*); & il s'en acquitta en dépenſant la dixième partie de ſes richeſſes en ſacrifices & en feſtins, avec *Laban* & ſes Frères. Que ce fût là une manière de donner la dixme à Dieu, c'eſt ce qui paroit clairement par ce paſſage du *Deuteronome* XIV: 22—26. — *Tu ne manqueras point de donner la dixme de tout le raport que tu auras ſemé, qui ſortira de ton champ, chaque année; & tu mangeras devant l'Eternel ton Dieu, au lieu qu'il aura choiſi pour y faire habiter ſon nom, les dixmes de ton froment, de ton vin, de ton huile, &*

(*o*) *Mart.* Epigr. L. 9. 44. *Stat. Sylv.* 46.
(*p*) *Suet.* in Ner. 56.
(*q*) *Suet.* in Galb. C. IV.
(*r*) *Gen.* XXVIII. 2.

& les prémiers nés de ton gros & menu bétail, afin que tu apprenne toujours à craindre l'Eternel ton Dieu : mais quand le chemin te ſera ſi long que tu ne les puiſſe porter, parce que le lieu, que l'Eternel ton Dieu aura choiſi pour y mettre ſon nom, ſera trop loin de toi, lorsque l'Eternel ton Dieu t'aura béni, alors tu les convertiras en argent, & ſerreras l'argent dans ta main, & tu iras au lieu que l'Eternel ton Dieu aura choiſi; & tu employeras l'argent à acheter tout ce que ton ame ſoubaitera, ſoit gros, ou menu, bétail, ſoit vin, ou cervoiſe, & à toute autre choſe que ton ame déſirera; & tu le mangeras en la préſence de l'Eternel ton Dieu, & te rejouïras toi & ta famille.

Il eſt bon d'obſerver auſſi, qu'il eſt dit dans l'original que *Jacob* tua des *Beſtiaux*, & que pourtant il n'invite ſes Frères qu'à manger du *Pain*. Cela fait voir que ce terme de *Pain* exprime toutes ſortes d'alimens. Voy. *Gen.* XXXI: 54. &c. *Matth.* XV: 2. &c.

On doit remarquer encore, que *Laban* appella *Jegar-ſahaduta* le monceau de pierres ſur lequel ils mangèrent en contractant alliance. En langue *Chaldéenne Jegar-ſahaduta* ſignifie *un monceau témoin*, ou de *témoignage*. Mais *Jacob* l'appella גל־עד *Gal-hed* qui en *Hébreu* ſignifie la même choſe. De-là il paroit qu'ils parloient des langues différentes, quoiqu'il n'y eût qu'environ cent-quatre-vingts ans qu'*Abraham*, Grand-Père de *Jacob*, s'étoit ſéparé de *Nacor*, Grand-Père de *Laban* : mais cette différence n'étoit point ſi grande qu'ils ne puſſent s'entendre, ſur-tout ayant vêcu enſemble plus de vingt ans.

Tout le pays, où ils firent cette alliance, prit enſuite ſon nom de celui que *Jacob* avoit donné à ce monceau de pierres, ſans autre changement que celui d'une voyelle : il fut nommé *Galaad*, ou *Galahad*.

Jacob continua ſon chemin, & quand il fut près du pays de *Seir*, il envoya des meſſagers devant lui vers ſon Frère *Eſaü* pour ſe le rendre favorable. De-là il paroit prémièrement que ce pays de *Seir*, ou d'*Edom*, étoit ſitué à une petite diſtance de *Mahanajim*, au pié du mont *Galaad*, auprès du ruiſſeau *Jabbock*, & que par conſéquent ce ne pouvoit être ce pays de *Seir* dont *Moyſe* parle dans le *Deuteronome*, Ch. I. vſ. 44. & Ch. II. vſ. 1. comme étant près du Déſert de *Kadès:* il falloit donc que ce fût ce pays de *Seir*, que M. *Rauwolf* nous dit être attenant à la montagne de *Nébo*, à POrient du *Jourdain*, & que de la ville de *Jerico* il pouvoit aiſément diſtinguer.

Je croirois que la raiſon pourquoi ce pays-là fut auſſi nommé *Seir*, c'eſt parce qu'il appartenoit à *Eſaü*. Le mot de *Seir* ſignifie *Poil*, ou *Velu;* & *Eſaü* nous eſt dépeint fort velu (*s*): ainſi vraiſemblablement cette qualité remarquable du Poſſeſſeur de cette contrée en occaſionna la dénomination.

Lorsque *Jacob* fut arrivé au ruiſſeau *Jabbock* (*t*), près du *Jourdain*, il fut informé qu'*Eſaü* venoit à lui avec quatre cents hommes. Alors *Jacob* craignant le reſſentiment de ſon Frère, partagea les Gens de ſa ſuite, & les Troupeaux, & les Chameaux, en deux bandes, afin que, ſi *Eſaü* venoit à l'une & la détruiſoit, l'autre (*u*) pût échapper. Après cela il paſſa le *Jabbock*, & ſe diſpoſa à rencontrer *Eſaü:* il eut ſoin de préparer un préſent de deux cents Chèvres, vingt Boucs, deux cent Brebis, & vingt Béliers, trente femelles de Chameaux allaitantes, & leurs *Poulains*, quarante Geniſſes, & dix jeunes Taureaux, vingt Aneſſes, & dix Anons. Le bé-

(*s*) *Gen.* XXVII. 11. 23.
(*t*) *Ib.* XXXII. 10. 22.
(*u*) *Ib.* XXXII. 6—8.

bétail, avec les Domeſtiques qui en prenoient ſoin, compoſoient la prémière bande. Le reſte de ſes Troupeaux, ſes Femmes & leurs enfans, ſes ſervantes & leurs enfans, & le reſte de ſes Domeſtiques, faiſoient la ſeconde. La prémière ayant pris les devans, il paſſa auſſi le *Jabbock* avec la dernière. Mais au milieu de la nuit, ſaiſi d'épouvante, il ſe leva, prit la fuite (*v*), & laiſſant la prémière bande derrière lui, il repaſſa le ruiſſeau avec ſes Femmes & leurs ſervantes, & onze Fils, & le reſte des Domeſtiques, & des beſtiaux, qui compoſoient la ſeconde bande (*w*); & s'étant retiré à l'écart, il ſupplia l'Eternel de le délivrer de la main d'*Eſaü* (*x*); & Dieu lui envoya un Ange ſous une forme humaine (*y*): mais au-lieu de répondre par des paroles aux ſupplications de *Jacob* (*z*), il lui donna une repréſentation typique de leur ſuccès, & lui marqua en même tems ce qui devoit lui arriver. Comme il vouloit ſe retirer ſans faire aucune réponſe, *Jacob* le retint; & l'Ange lutta avec lui; mais il permit que *Jacob* eût l'avantage; & il lui dit: „ *Laiſſe moi aller, car le jour commence à* „ *paroître;*" & *Jacob* lui répondit: „ *Je ne te laiſſerai point* „ *aller que tu ne m'aye béni,*" & l'Ange lui dit: „ *Quel eſt* „ *ton nom?* Il répondit *Jacob.*" Alors l'Ange lui dit: „ Ton „ nom ne ſera plus *Jacob*, mais ISRAEL (*a*), parce que, „ comme un Prince, tu as du pouvoir auprès de Dieu & en„ vers les hommes, & que tu as été le plus fort." (*b*) Le texte *Samaritain*, & le texte *Hébreu*, & la verſion *Syriaque*, & la verſion *Arabe*, s'accordent avec la traduction que

(*v*) *Ib.* XXXV. 1.
(*w*) *Ib.* XXXII. 22. 23.
(*x*) *Ib.* vſ. 9—12.
(*y*) *Ib.* vſ. 24.
(*z*) Voy. Oſée XII. 4. 5.
(*a*) *Iſrael* eſt compoſé de שָׂרָה *Sarah-Principatum egit*, & de אֵל *Deus*: ainſi ce mot ſignifie litteralement *un Prince qui a du credit*, ou *du pouvoir, auprès de Dieu.*
(*b*) *Gen.* XXXII. 24—28. *Oſée* XII. 4. 5.

que je viens de donner, qui eſt celle de la verſion *Angloiſe*: mais les Septante traduiſent — *Car, comme un Prince, tu as du pouvoir auprès de Dieu, & avec les hommes tu prévaudras, ou ſeras le plus fort.* Dans le fond cela revient au même ſens: la prémière traduction marque l'action-même, & la ſeconde l'évènement: mais à la rigueur le ſens ne regarde que l'action, puisque le but que l'Ange s'y propoſe eſt réellement, véritablement & ſeulement, de la faire ſervir de Type à l'évènement (*c*).

PENDANT la Lutte, l'Ange frappa l'emboîture de la hanche de *Jacob*, & la démit; deſorte que le matin quand il ſe mit en marche il boitoit (*d*). C'étoit-là un châtiment que méritoit la défiance que *Jacob* avoit montrée en fuyant (*e*), quoique Dieu lui eût *ordonné de retourner dans ſon pays & vers ſa Parenté*, & l'eût aſſuré *qu'il lui feroit du bien* (*f*). C'étoit auſſi un Type fort ſignificatif, pour lui faire comprendre que ce n'étoit pas dans la fuite qu'il devoit chercher ſon ſalut, ou ſa ſureté.

Jacob, encouragé par cette viſion, & ſe fiant à la promeſſe de l'Ange, continua ſa route, & joignit ſon Frère *Eſaü*. Il en fut fort bien reçu, & à ſa requête alla paſſer quelque tems avec lui à *Seir* (*g*): on ne ſait pas bien quel ſéjour il y fit. Quand il en fut parti & qu'il eut traverſé le *Jourdain*, il alla à *Salem* dans le pays des *Sichemites* en *Samarie*, & acheta des enfans de *Hémor*, Père de *Sichem* (*b*), une portion de terre pour cent pièces d'argent. Il y a dans l'original (*i*) *cent Agneaux*. Apparemment chacune de ces pièces

(*c*) Voy. les obſervations ſur l'an après le Déluge 418.
(*d*) *Gen.* XXXII. 31.
(*e*) *Gen.* XXXV. 1.
(*f*) *Gen.* XXXII. 9.
(*g*) *Gen.* XXXIII. 12—14.
(*b*) *Ib.* vſ. 19. *Joſ* XXIV. 32.
(*i*) Peut-être étoit-ce réellement des *Agneaux*. Voy. *Martin* ſur *Gen.* XXXIII. 19.

ces d'argent étoit égale en valeur à un Agneau, & étoit marquée de la figure d'un Agneau (*k*). *Buxtorf* raporte, que Rabbi *Akira* avoit appris en *Afrique*, qu'il y avoit une eſpèce de monnoie que l'on appelloit un *Agneau*. Voy. *Buxt.* au mot שה. Les *Athéniens* avoient une monnoie marquée de la figure d'un Bœuf; & de-là l'expreſſion — *Bos in lingua.* Il eſt probable que les prémières monnoies, dont on ſe ſervit, portoient l'image de l'animal pour la valeur duquel elles avoient cours. De-là vient le mot Latin *Pecunia*, dérivé du mot *Pecus.*

DANS la ſuite *Jacob* donna à ſon Fils *Joſeph* ce même champ; & ce fut là que lui & tous ſes Frères, après avoir été embaumés en *Egypte*, furent transportés & enterrés.

Belochus, après avoir régné à *Babylone* trente-cinq ans, mourut, & *Baleus* lui ſuccéda. *Beroſe.* A. P. D. DLIII.

Jacob ayant acquis une terre à *Sichem* pour la laiſſer en héritage à ſes enfans, & y ayant dreſſé un autel, & l'ayant dédié à *El-Eloë-Iſraël*, c'eſt-à-dire, à *Dieu*, *le Dieu* d'*Iſraël*, fixa ſa demeure à *Salem.* (*l*). Il faut qu'il aît fait là, ou à *Seir*, un ſéjour aſſez conſidérable, un ſéjour de cinq ou ſix ans, au-moins, & que pendant ce tems-là rien de remarquable ne lui ſoit arrivé; car il n'eſt fait de lui aucune mention, jusqu'au tems où *Dina* ſa Fille fut violée par *Sichem* Fils d'*Hémor*: or quand *Jacob* quitta *Laban*, elle ne pouvoit avoir que ſept ou huit ans: en effet elle étoit le dernier enfant que ſon Père eût eu de *Leah*, & probablement n'étoit née que peu de tems avant *Joſeph.* *Jacob* ne demeura avec *Laban* qu'un peu plus de ſix ans après la naiſſance de *Joſeph*; & comme on ne ſauroit ſuppoſer que *Dina* fût nubile avant l'âge de treize ou quatorze ans, il faut que cinq ou ſix ans,

(*k*) *Job.* XLII. 11. *Act.* VII. 16. (*l*) *Gen.* XXXIII. 19.

ans, pour le moins, ſe ſoient écoulés depuis le départ de *Jacob* de chez *Laban*, jusqu'au tems où elle eut ce malheur: ainſi il y a de l'apparence que *Jacob* paſſa quelque tems avec ſon Frère *Eſaü* à *Seir* (*m*), avant qu'il allât au pays de *Sichem* en *Samarie:* il faut auſſi qu'il aît fait quelque ſéjour dans ce pays-là, avant la brutale action de *Sichem* envers *Dina;* car ce fut pendant ce ſéjour que *Juda*, ſon quatrième Fils, épouſa une Femme *Cananéenne*, Fille de *Hirah l'Adulammite* (*n*); & aſſurément il n'auroit pas eu le tems de contracter ce mariage, ou n'auroit pu obtenir cette Fille, après le meurtre des *Sichemites.*

Jacob ayant été informé de ce fait, en informa ſes Fils auſſitôt qu'ils furent revenus des champs; & *Hémor* & *Sichem* vinrent en même tems, & propoſèrent d'accommoder l'affaire, en demandant la jeune Fille en mariage. *Jacob* y conſentit, à condition que *Hémor* & *Sichem* & tout leur peuple ne feroient à l'avenir qu'un même corps, une même ſociété, avec lui & ſa famille, & pour cela ſe feroient circoncire. *Hémor* & *Sichem* voulurent bien s'y ſoumettre. *Et le troiſième jour, comme ils étoient dans la douleur, deux Fils de* JACOB, SIMEON & LEVI, *prirent chacun ſon épée, & entrèrent hardiment dans la ville, & maſſacrèrent tous les mâles: ils paſſèrent au fil de l'épée* HEMOR & *Sichem ſon Fils, & emmenèrent* DINA *de la Maiſon; & après cette tuerie ils pillèrent la ville* (*o*).

CETTE cruelle & déteſtable action de ces deux Fils de *Jacob* attira une malédiction ſur les Tribus de *Siméon* & de *Lévi.* Ce fut peut-être à cauſe de ce crime qu'elles furent privées de l'honneur de donner la naiſſance au MESSIE. Voyez *Gen.* XLIX: 5—7.

IL

(*m*) *Gen.* XXXIII. 12—14.
(*n*) *Gen.* XXXVIII. 1.
(*o*) *Gen.* XXXIV. 25—27.

Il eſt difficile de comprendre comment deux hommes purent avec tant de ſuccès exécuter un deſſein ſi hardi: mais outre que des gens au fort d'une douleur aigue n'étoient guère en état de ſe défendre, on peut raiſonnablement ſuppoſer, que l'Hiſtorien fait mention ſeulement de *Siméon* & de *Lévi*, parce qu'ils étoient les ſeuls Auteurs & les principaux Exécuteurs de cet affreux carnage, & que pluſieurs des valets ou des eſclaves de la famille, à l'inſtigation de leurs jeunes Maîtres, voulurent bien leur prêter la main. Et comme le projet étoit plein d'une noire trahiſon, nous devons juger qu'il fut conduit avec toute la fourberie & toute la précaution imaginables: apparemment ils tombèrent d'abord, & à l'improvîte, ſur *Hémor* & ſur *Sichem*, au milieu de la nuit, *pendant que les Gardes dormoient*, comme le dit *Joſephe* (*p*): ou peut-être n'y avoit-il point de Gardes; car tous les mâles étoient circoncis; & l'on peut croire que dans cet état, & pleins de confiance en ceux-là-même qui avoient réſolu de les égorger, & qui peut-être, pour éviter tout ſoupçon & pour être plus à portée, s'étoient logés dans la Maiſon-même de *Sichem*, avec leur Sœur, ils s'étoient endormis dans une profonde ſécurité; & l'on conçoit que dés que les Chefs du complot eurent dépêché *Hémor* & *Sichem*, ils purent faire ſigne à leurs ſatellites, avantageuſement poſtés, de ſe joindre à eux pour faire main baſſe ſur tous les autres mâles, & pour ſaccager la ville.

Aussitôt que le fait fut venu à la connoiſſance de *Jacob*, il dit à *Siméon* & à *Lévi*: „ — *Vous m'avez troublé en* „ *me mettant en mauvaiſe odeur parmi les Habitans du pays;* „ *& comme nous ne ſommes que peu de gens, ils s'aſſembleront con-* „ *tre nous, & nous détruiront moi & ma Maiſon* (*q*)."

Il

(*p*) *Joſ.* Antiq. L. I. C. XXI. (*q*) *Gen.* XXXIV. 30.

Il eſt bien vraiſemblable que, dans cette grande détreſſe, *Jacob*, ſelon ſa coutume, invoqua l'Eternel; *& l'Eternel lui dit:* „ *Lève toi: monte à Beth-el, & demeures y* (*r*)." *Et* Jacob *dit à ſa famille & à tous ceux de ſa ſuite:* „ *Otez les Dieux* „ *étrangers qui ſont au milieu de vous, & vous purifiez, &* „ *changez de vêtemens* (*s*)."

On voit diſtinctement ce que ſignifie cette exhortation — *Otez les Dieux étrangers. Rachel* avoit volé les Dieux étrangers de *Laban;* & probablement *Siméon* & *Lévi* avoient trouvé encore parmi le butin, qu'ils avoient fait dans la ville, d'autres Dieux étrangers (*t*); & comme l'uſage ſuperſtitieux que l'on faiſoit de ces *Téraphim* tendoit à l'idolatrie, *Jacob* jugea à propos d'ordonner à ſa famille de s'en défaire. Mais il n'eſt pas auſſi facile de ſavoir ce que ſignifie ici l'ordre de ſe purifier & de changer de vêtemens: nous n'avons jusqu'ici aucune inſtruction touchant la purification, & ne ſavons ce qu'ils avoient à faire pour ſe purifier. Le terme, employé ici dans le texte *Hébreu*, eſt le même que celui qui eſt employé dans la Loi de *Moyſe*, par raport aux Perſonnes qui avoient à ſe purifier ſuivant la forme preſcrite dans cette Loi. Mais jusqu'alors il n'y avoit rien de preſcrit: comment donc devoient-ils ſe purifier? Je ſuppoſe que ce que *Jacob* enjoint ici à ſa famille avoit été dicté par le même Ange qui lui commanda d'aller à *Bethel*, & d'élever là un Autel à Dieu, & qui lui étoit apparu lorsqu'il s'enfuyoit de ſon Frère *Eſaü*, & que ce fut une cérémonie que Dieu inſtitua pour cette occaſion, une cérémonie expiatoire, par laquelle la famille de *Jacob* devoit ſe laver du ſang dont elle s'étoit ſi criminellement ſouillée.

Et

(*r*) *Gen.* XXXV. 1.
(*s*) Ibid. vſ. 2.
(*t*) Il y a dans l'original, *Gen.* XXXV. 2. *Dieux des Etrangers*, ou *de l'Etranger*. Mais cela revient au même ſens.

ET comme il fût enſuite ordonné dans la Loi de *Moyſe*, que *quiconque auroit touché dans les champs un homme tué par l'épée, ou quelque autre mort, ou quelque os d'homme, ou un ſepulcre, ſeroit obligé de ſe purifier, de laver ſes habits, & de ſe laver lui-même avec de l'eau* (*u*), je ſuppoſe que dans l'occaſion dont il s'agit, *Jacob* & ſa famille reçurent de Dieu un ordre exprès de ſe laver, & de changer d'habits, pour ſe purifier.

IL faut remarquer qu'alors *Jacob* avoit plus de gens avec lui qu'il n'en avoit amené de *Padan-Aram*; car il eſt dit qu'après le maſſacre, *Siméon* & *Lévi* pillèrent la ville, & prirent toutes les richeſſes des *Sichemites*, & leurs enfans, & emmenèrent *priſonnières leurs Femmes, & dégâtèrent tout ce qu'il y avoit dans les Maiſons* (*v*); deſorte que ces Femmes & ces enfans firent partie de la famille de *Jacob*; & comme le *Batéme*, ou *l'action de laver*, devint dans la ſuite la forme uſitée pour la reception des Femmes Proſélytes dans l'Egliſe *Judaïque*, il y a beaucoup d'apparence que ce Rite avoit ſa ſource & dans le commandement, que je ſuppoſe avoir été fait à *Jacob* d'admettre dans ſa famille toutes ces Perſonnes idolatres, & dans l'inſtruction, que je conjecture lui avoir été donnée ſur la manière de les y aggréger.

La famille de JACOB, *& tous ceux qui étoient avec lui, lui remirent tous les Dieux étrangers qu'ils avoient, & toutes les Bagues qui étoient à leurs oreilles; &* JACOB *les cacha ſous un chêne qui étoit auprès de* SICHEM (*w*).

PUISQUE ces *Bagues* furent remiſes à *Jacob* en même tems que les Dieux étrangers, & furent enterrées avec eux, il eſt très-probable qu'elles étoient auſſi employées à des uſages

(*u*) *Nomb.* XIX. 16. 19.
(*v*) *Gen.* XXXIV. 27—29.
(*w*) *Gen.* XXXV. 4.

ges ſuperſtitieux; qu'elles avoient l'impreſſion, ou l'image, de quelque Planète, ou de quelque fauſſe Divinité, & qu'on les portoit comme des *Amuletes*, ou des *Talismans*, en boucles, ou pendans d'oreille.

SOUVENT les boucles, ou pendans d'oreille, que l'on portoit dans ces anciens tems, étoint joints enſemble par une plaque, ou lame d'or, qui croiſoit le front, & formoit un fronteau qui ſervoit d'ornement. Cela explique une circonſtance du recit que le meſſager d'*Abraham* fait à *Bethuel*. Parlant de *Rebecca*, *je lui ai demandé*, dit-il, *qui étoit ſon Père; & elle m'a répondu* — „ *Je ſuis Fille de Bethuel, Fils* „ *de Nacor:*" *alors je lui ai placé les boucles d'oreille ſur le viſage, & les bracelets ſur les mains* (*x*). Les gens ſuperſtitieux faiſoient graver ſur ce fronteau quelque figure, ou quelque ſentence, & ſe figuroient que cela avoit quelque grande vertu. C'eſt conformément à cette coutume, & à cette idée que *Moyſe*, quand il publia la Loi aux *Iſraélites*, leur commande de la *tenir ſoigneuſement dans leur cœur, de l'attacher à leurs mains pour être un ſigne, & d'en faire comme un fronteau entre leurs yeux* (*y*).

JACOB *& ſa famille ſe mirent en marche; & la frayeur de Dieu fut ſur les villes des environs, tellement que* les Habitans de ces villes *ne les pourſuivirent pas* (*z*). Ainſi *ils arrivèrent à Luz, dans le pays de Canaan: c'eſt le même lieu que* BETHEL; & là il éleva un Autel, & appella l'endroit *El-Beth-El*, le *Dieu de Beth-el*, parce que c'étoit dans cet endroit que Dieu lui étoit apparu dans le tems qu'il fuyoit devant ſon Frère (*a*).

C'ÉTOIT dans le même endroit que *Jacob*, en allant de *Beer-*

(*x*) *Gen.* XXIV. 47.
(*y*) *Deut.* VI. 8. XI. 18.
(*z*) *Gen.* XXXV. 5.
(*a*) *Ib.* vſ. 7.

Beer-ſeba à *Haran*, eut en ſonge la viſion de l'échelle, & des Anges qui montoient & deſcendoient, & où il avoit dreſſé pour Monument une pierre, qui lui avoit ſervi de chevet, & auquel il avoit donné le nom de *Beth-el* (*b*). Alors il voyageoit ſans équipage, & n'avoit ni Monture ni Troupeaux: ainſi il ſe contenta de dreſſer cette pierre pour marquer l'endroit, d'y verſer de l'huile par manière d'offrande & de conſécration au ſervice de Dieu, & d'appeller ce lieu *Beth-el*, la *Maiſon de Dieu*. Mais en s'en retournant à la Maiſon de ſon Père, comme il avoit de nombreux Troupeaux, il fit plus que préſenter à Dieu une offrande de vin & d'huile ſur le *Beth-el*, ou Monument qu'il avoit érigé (*c*); il éleva un Autel, & le dédia à *El-Beth-el*, le *Dieu de Beth-el*.

Jacob partit de là & tourna ſes pas vers *Ephratah*, *qui eſt Beth-lehem*, & en chemin *Rachel* mourut en accouchant de *Benjamin*; & *Jacob* dreſſa un Monument ſur ſon ſépulcre (*d*).

CE Monument n'étoit apparemment qu'une longue pierre brute, plantée ſur l'un de ſes bouts; car il eſt certain que le Tombeau, que l'on montre aujourd'hui aux voyageurs pour le Tombeau de *Rachel* (*e*), eſt un ouvrage beaucoup plus moderne.

LA coutume d'ériger des Colomnes, ou de planter de longues pierres dans les endroits où l'on enterroit les morts, ſemble être de celles qui étoient établies du tems de *Noë*, & qui avoient commencé avant le Déluge: nous en trouvons des traces dans presque toutes les parties du monde, & dans les tems les plus anciens: cela paroit par un paſſage d'*Homère*: *Minerve* exhorte *Télemaque* à chercher *Ulyſſe*, & lui fai-

(*b*) *Gen.* XXVIII. 10—19.
(*c*) *Gen.* XXXV. 14.
(*d*) *Ib.* vſ. 20.
(*e*) Voy. *Maund. Trav.*

faiſant enviſager ce qui pouvoit lui arriver de plus triſte, c'eſt-à-dire, ſuppoſant qu'il apprendroit avec une entière certitude la mort de ſon Père, elle lui dit *d'élever une Colomne, ou un Monument, à ſa mémoire* — Σῆμα τὸ οἱ χεῦσαι &c. (*f*).

Je penſe que c'eſt-là l'origine de ces Obelisques qui étoient en *Egypte* en ſi grand nombre: les belles Carrières, qui y abondent, fournirent à ſes Habitans l'idée, & des moyens faciles, d'élever de groſſes pierres ſur les Tombeaux des Perſonnes de diſtinction.

Après les funerailles de *Rachel*, *Iſraël* partit de *Bethlehem*, & tendit ſes tentes au de-là de la Tour de *Heder*; & de-là il ſe rendit chez *Iſaac*, ſon Père, qui, pendant l'abſence de *Jacob*, avoit quitté *Beer-ſeba* pour aller demeurer à *Hébron* dans la plaine *de Mamré* (*g*).

A. P. D. DLVIII. La cinquième année du règne de *Baleus*, *Oſiris*, après avoir ſéjourné dix ans en *Italie*, s'en retourna en *Egypte*, & érigea une Colomne en mémoire de ſes conquêtes, & fut tué bientôt après par *Typhon*, ſon Frère. *Beroſe.*

L'Histoire, que nous donnent ici *Beroſe* & quelques autres Ecrivains, je la regarde comme une pure fiction des Mythologiſtes *Phéniciens* & *Grecs*, formée longtems après l'époque ſuppoſée de ces évènemens, & transmiſe par tradition: je crois qu'il n'y eut jamais un tel perſonnage qu'*Oſiris*; mais que tout ce conte eſt compoſé de la vie & des actions de pluſieurs grands hommes, tels que *Metſir*, *Caphtor*, *Séthos*, *Séſoſtris*, & autres, quoiqu'ils euſſent vêcu à quelques centaines d'années les uns des autres. Pour donner quelque couleur à cette fable, les Mythologiſtes *Grecs* ramaſſèrent les principaux faits que la Tradition attribuoit à de fameux

(*f*) *Hom. Odyſſ.* L. 1. vſ. 291. (*g*) *Gen.* XXVIII. 10. XXXV. 27.

meux Perſonnages qui avoient vêcu longtems auparavant, & les raſſemblèrent en *Oſiris* comme s'il eût réellement exiſté: ainſi ils lui donnèrent les arts de l'agriculture & la politique de *Metſir*, & les exploits guerriers de *Séthos*, ou de *Séſoſtris*, & de quelques autres anciens Héros; & à l'égard du genre de ſa mort, & de *Typhon*, ſon meurtrier, je juge que, quand nous avancerons plus loin dans l'Hiſtoire, nous découvrirons que cet évènement fut emprunté de la défaite de *Pharaon* dans la *Mer Rouge*, du tems de *Moyſe*.

Joſeph, agé de dix-ſept ans, avertit ſon Père de la mauvaiſe conduite de ſes Frères (*b*). A. P. D. 560.

DANS le verſet ſuivant il eſt dit que *Jacôb* aimoit *Joſeph* plus que tous ſes autres enfans, *parce qu'il l'avoit eu dans ſa vieilleſſe*. C'eſt ainſi que dans la verſion *Françoiſe* on a rendu ces termes *Hébreux* בן זקנים *Ben Zekenim*, & à-peu-près de même dans la verſion *Angloiſe par the ſon of his old age*, *le Fils de ſa vieilleſſe:* mais l'original ſignifie litteralement *le Fils des Vieillards;* & comme *Benjamin* étoit de pluſieurs années plus jeune que *Joſeph*, ſi la raiſon, que nos verſions aſſignent pour cette prédilection de *Jacob*, étoit la véritable, ce n'eſt pas *Joſeph*, c'eſt *Benjamin* qui eût dû être le favori. Mais on ſait qu'il eſt ordinaire chez les *Juifs* d'exprimer le raport d'une choſe, ou d'une Perſonne, à une autre choſe, ou à une autre Perſonne, en appellant la prémière le *Fils*, ou la *Fille*, de l'autre: c'eſt ainſi que des gens de mauvaiſe vie ſont appellés *Fils*, ou *Enfans*, de *Bélial* (*i*); que les gens courageux ſont appellés *Fils de la valeur* (*k*); que des étincelles de feu ſont appellées *Enfans d'un charbon ardent* (*l*), &c. Selon cette idée, ce n'eſt pas à

(*b*) *Gen.* XXXVII. 2.
(*i*) *Jug.* XIX. 22. *Oſée.* X. 9. 1. *Sam.* II. 12. 1 *Rois.* XXI. 10.
(*k*) 2. *Chron.* XXVIII. 6.
(*l*) *Job.* V. 7.

à cauſe de la vieilleſſe de *Jacob*, que *Moyſe* appelle ici *Joſeph Fils des Vieillards;* mais c'eſt à cauſe de ſa ſageſſe & de ſa prudence; comme s'il eût dit que *Joſeph* avoit la ſageſſe & la prudence des Vieillards: auſſi le *Targum* d'*Onkelos* rend ces paroles par — *A cauſe que c'étoit un garçon ſage & prudent.*

Les Auteurs de l'*Hiſtoire Univerſelle*, dont on a déjà parlé, font la même remarque que l'on vient de voir; & ils y ajoutent, que les verſions *Samaritaine*, *Perſane* & *Arabe*, rendent ce paſſage dans le même ſens: mais ils ſe trompent: le ſens de toutes ces verſions répond exactement à celui des verſions *Françoiſe* & *Angloiſe;* & il n'y a que le *Targum d'Onkelos* qui interprête cet endroit comme je viens de le dire. Les mêmes Auteurs diſent encore, que *Jacob* avoit deux Fils plus jeunes que *Joſeph*, ſavoir *Zabulon* & *Benjamin*, & que *Benjamin* étoit né plus de quinze ans après *Joſeph* (*m*). Mais je ne vois pas ſur quel fondement on ſuppoſe, qu'aucun des Fils de *Jacob*, excepté *Benjamin*, fût le puis-né de *Joſeph*. D'abord après la relation que nous avons de la naiſſance de *Zabulon* (*n*), & de celle de *Dina*, il eſt dit, que Dieu ſe ſouvint de *Rachel;* qu'il exauça ſa prière, & lui ouvrit la matrice, & qu'elle conçut, & eut un Fils qu'elle nomma *Joſeph;* & tout de ſuite — *Et il arriva*

(*m*) *Jacob* devoit être agé de cent & deux ou trois ans quand il engendra *Benjamin*; & cependant l'Hiſtorien n'en parle point comme d'un évènement ſurnaturel, quoiqu'il faſſe dire à *Abraham*: „ *Naîtroit-il un enfant à un homme agé de cent ans?*" *Gen.* XVII. 17.

Pour réſoudre la difficulté, il faut remarquer qu'*Abraham* ajoute tout de ſuite: „ *Sara à l'âge de quatre-vingt-dix ans concevroit-elle?*" Ainſi le ſujet de l'étonnement d'*Abraham*, & le ſurnaturel de l'évènement, regardent particulièrement *Sara*. Depuis longtems elle n'avoit plus *ce que les Femmes ont ordinairement.*

(*n*) *Gen.* XXX. 20. 21.

(*o*) *Gen.* XXX 22—26.

(*p*) *Gen.* XXXVII. 5—11.

(*q*) Au ſecond verſet du chap. XXXVII. de la *Genèſe*, il y a dans la

va qu'après que RACHEL eut enfanté JOSEPH, JACOB dit à LABAN: „ *Donne moi mon congé, & je m'en retournerai* „ *dans mon pays: Donne moi mes Femmes & mes enfans, &* „ *me laiſſe aller* (o)." Et ſur ce fait le Pentateuque *Samaritain*, la verſion des *Septante*, la *Syriaque*, l'*Arabe*, le *Targum d'Onkelos*, & l'Hiſtoire de *Joſephe*, s'accordent parfaitement avec le narré de la Bible *Hébraïque*.

Joſeph ayant eu deux ſonges (p) extraordinaires, les raconta à ſes Frères & à ſon Père; & parce que *Jacob* les interpreta tout à ſon avantage, ſes Frères en conçurent une jalouſie qui augmenta la haine qu'ils avoient déjà pour lui.

Jacob demeurant (q) avec *Iſaac* ſon Père à *Hébron* (r), envoya *Joſeph* à une Terre, qu'il avoit achetée des enfans de *Hémor* près de *Salem*, pour s'enquerir de la conduite de ſes Frères, & de l'état de leurs Troupeaux. Ils prirent cette occaſion d'aſſouvir leur haine: ils le vendirent à des Marchands *Madianites* qui alloient en *Egypte*. Là ces Marchands le vendirent à *Potiphar*, Officier (s) de la Cour de *Pharaon* & Capitaine de ſes Gardes. Voy. *Gen.* XXXIX.

Potiphar, content de la conduite de *Joſeph*, le fit Inſpecteur, ou Intendant, de ſa Maiſon.

ET il arriva que la Femme de *Potiphar* jetta les yeux ſur

la verſion *Françoiſe*, & dans la verſion *Angloiſe* — *Ce ſont ici les générations de* JACOB: ce qui vient à la traverſe, & n'a aucun raport à ce qui ſuit. Cette mépriſe vient de ce qu'on a mal traduit le terme תלדות *Toledot*. Il eſt bien vrai que ce terme ſignifie litteralement *des générations*; mais, dans un ſens métaphorique, il marque toute choſe quelconque qui eſt produite par une autre: c'eſt pourquoi *Caſtellus*, dans ſon Dictionnaire, rend ce terme par *Eventus*, *Res geſtæ*, *Hiſtoria*, *Accidentia*.

(r) *Gen.* XXXV. 27. XXXVII. 14.

(s) Dans la verſion *Françoiſe* on a rendu le mot סריס par *Eunuque* — *Potiphar Eunuque de Pharaon*. Cela, avec la ſuite de l'Hiſtoire, forme un ſens qui approche du ridicule. Le terme en queſtion ſignifie également un *Courtiſan*, un *Officier de la Cour*.

ſur *Joſeph*, & le ſollicita de contenter ſes déſirs: mais *Joſeph*, plein de piété & de vertu, ſe refuſa à ſes empreſſemens. Elle, dans ſa fureur, l'accuſa d'avoir voulu lui faire violence: ſon Mari ajoutant foi à cette calomnie fit mettre *Joſeph* en priſon. Il s'y comporta ſi bien que le Geolier lui confia le ſoin de tous les Priſonniers.

A. P. D. 571. *Joſeph*, deux ans avant que *Pharaon* ordonnât qu'on le lui amenât, avoit interprété les ſonges de deux Officiers de la Maiſon de ce Prince (*t*).

573. *Iſaac*, agé de cent quatre-vingts ans, mourut & fut enterré par ſes deux Fils, *Eſaü*, & *Jacob*.

APRÈS cet évènement, *Moyſe* interrompt le cours de ſon Hiſtoire, pour faire une liſte de la Poſtérité d'*Eſaü*. A cette occaſion il ne ſera pas mal à propos de remarquer, que dans cette liſte il eſt parlé de *Séir* le *Horien* (*u*); mais il n'eſt fait mention ni de ſon Père, ni de ſa Mère: ainſi il y a lieu de croire qu'il avoit un autre nom, ſavoir *Jéus* (*v*), & qu'il étoit le prémier Fils qu'*Eſaü* eût eu de ſa Femme *Abolibama*. *Eſaü* avoit trois Femmes, *Judith* (*w*), Fille de *Béeri Hittien*, laquelle s'appelloit auſſi *Adah*: il eut d'elle ſon prémier-né *Eliphaz* (*x*). Sa ſeconde Femme étoit *Baſemath* (*y*), Fille d'*Elon Hittien*: elle s'appelloit auſſi *Abolibama* (*z*); & il eſt dit qu'elle étoit Fille d'*Anab*, Fille de *Zibéon*: ainſi le nom de ſon Père étoit *Elon*, & celui de ſa Mère *Anab*. *Eſaü* eut d'elle *Jéus*, *Jaalim*, & *Corah* (*a*). Sa troiſième Femme étoit *Mahalath* (*b*), Fille d'*Iſmaël* Fils d'*Abraham*, & Sœur de *Nabajoth*: elle s'appelloit auſſi *Ba-*

(*t*) *Gen.* XLI. 1.
(*u*) *Gen.* XXXVI. 20.
(*v*) *Ib.* vſ. 14. 18.
(*w*) *Gen.* XXVI. 34. — s'appelloit auſſi *Adah*. Voy. *Gen.* XXXVI. 4.
(*x*) *Ib.* vſ. 4. 6.
(*y*) *Gen.* XXVI. 34.
(*z*) *Gen.* XXXVI. 14. 18.
(*a*) *Ib.* 5. 14. 18.
(*b*) *Gen.* XXVIII. 9.

Baſemath (*c*) ; car il eſt dit de *Baſemath* qu'elle étoit Fille d'*Iſmaël*, & Sœur de *Nabajoth*. *Eſaü* eut d'elle *Rebuël* (*d*). — Or dans l'état que le chap. trente-ſixième de la *Genèſe*, & le prémier chap. du livre des *Chroniques*, nous donnent de la Poſtérité d'*Eſaü*, nous trouvons bien celle d'*Eliphaz* & celle de *Rebuël*; mais pas un mot de *Jéus*, le Fils aîné d'*Aholibama*. Dans le chap. trente-ſixième de la *Genèſe*, immédiatement après avoir parlé de la Poſtérité des deux autres Femmes d'*Eſaü*, l'Hiſtorien ajoute (vſ. 18.) *Et ce ſont ici les Fils d'*AHOLIBAMA *Femme d'*ESAÜ, *le Duc* JÉUS, *le Duc* JAALIM, *le Duc* CORAH: *ceux-ci furent les Ducs venus d'*AHOLIBAMA, *Fille d'*ANAH, *& Femme d'*ESAÜ; & puis il nous donne la Poſtérité de *Séir*. De même l'Auteur du livre des *Chroniques*, après avoir fait mention des Fils d'*Eliphaz*, & de ceux de *Rebuël*, ajoute — Et les Fils de *Séir* furent *Lotan*, & *Sobal*, & *Zibéon*, & *Anab*, &c. Sur-quoi il faut obſerver, que deux des Fils de ce *Séir* portent les noms de famille de la Mère, & du Grand-Père, d'*Aholibama* : ainſi il y a de l'apparence que *Séir* eſt le même homme qui eſt nommé *Jéus*. Ce *Jéus*, ou *Séir*, vainquit les *Horiens*, c'eſt-à-dire, les Habitans du mont *Hor*; & cette conquête lui fit donner la dénomination de *Hori* (*e*), & de *Séir le Horien* (*f*); & très-probablement c'eſt de lui que cette montagne prit le nom de *Séir* (*g*).

A l'égard des Rois, qui ſont dits dans ce chapitre avoir régné dans le pays d'*Edom* avant qu'aucun Roi regnât en *Iſraël* (*b*), je n'en puis rien dire de poſitif: l'Hiſtoire ne me fournit pas aſſez de lumière.

AUSSI-

(*c*) *Gen.* XXXVI. 3.
(*d*) *Ib.* vſ. 4. 10. 13. 17.
(*e*) *Gen.* XXXVI. 30.
(*f*) *Ib.* vſ. 20.
(*g*) *Deut.* I. 43.
(*b*) *Gen.* XXXVI. 31.

Digitized by Google

AUSSITÔT après qu'*Eſaü* & *Jacob* eurent enterré leur Père, ils ſe ſéparèrent (*i*), parce que leur Biens étoient ſi grands qu'ils ne pouvoient demeurer enſemble: comme ils étoient étrangers dans le pays, ils n'avoient pas aſſez de terre pour leurs Troupeaux: ainſi *Eſaü* prit ſes Femmes, ſes enfans, & ſes Domeſtiques, & ſon bétail, & ſes bêtes de charge, & tout le Bien qu'il avoit acquis dans le pays de *Canaan*, c'eſt-à-dire, dont il avoit hérité par la mort de ſon Père, & laiſſant ſon Frère en poſſeſſion du droit d'aîneſſe, qu'il lui avoit vendu pour un potage, il alla s'établir au mont *Séir*.

LA même année *Joſeph*, (*k*) agé de trente ans (*l*), fut tiré de ſa priſon, & envoyé à *Pharaon* pour interpréter ſes ſonges *des ſept vaches graſſes, & des ſept maigres, & des ſept épics grands & beaux, & des ſept épics minces & flétris.* C'étoit en vain que *Pharaon* avoit conſulté tous les Magiciens & tous les Sages de *l'Egypte*: aucun n'avoit pu interpréter ces ſonges. *Joſeph* lui en donna le ſens, & lui marqua en même tems les meſures qu'il falloit prendre contre des évènemens prédits: *Et la choſe plut à Pharaon, & à tous ſes Serviteurs*: *Et* PHARAON *leur dit*: „ *Pourrions-nous* „ *trouver un homme ſemblable à celui-ci, un homme qui ait* „ *l'Eſprit de Dieu?*" *Un homme qui ait l'Eſprit de Dieu*, c'eſt-à-dire, un homme doué d'une ſageſſe ſemblable à celle de Dieu: c'eſt ainſi que cette expreſſion eſt expliquée dans le livre de *Daniël* V. 11. La Reine, Epouſe de *Belſazzar*, lui conſeille d'envoyer querir *Daniël*: „ *Il y a dans ton Royau-* „ *me*, lui dit-elle, *un homme, en qui eſt l'Eſprit des Dieux* „ *ſaints; & au tems de ton Père, l'on trouva en lui une lumière,* „ *une intelligence, & une ſageſſe telle qu'eſt la ſapience des Dieux.*"

Et

(*i*) *Gen.* XXXVI. 7.
(*k*) *Gen.* XLI. 8.
(*l*) *Ib.* vſ. 46.

Et PHARAON *dit à* JOSEPH: „ *Puisque Dieu t'a fait* „ *connoitre toutes ces choſes, il n'y a perſonne qui ſoit ſi enten-* „ *du & ſi ſage que toi. Tu ſeras ſur ma Maiſon: ſeulement* „ *je ſerai plus grand que toi quant au Throne.*"

LA'-deſſus il eſt bon de remarquer que *Juſtin*, ſur l'autorité de *Trogue Pompée*, parle de *Joſeph* comme d'un homme fameux par le talent d'interpréter les ſonges, & par la cruauté de ſes Frères envers lui. Il parle de la prédiction d'une famine extraordinaire, & de l'avis que *Joſeph* donna au Roi pour en prévenir les terribles ſuites (*m*): mais il attribue toute cette connoiſſance de *Joſeph* à ſon habileté dans l'art Magique.

Pharaon donna à *Joſeph* le nom de *Zaphna Paneah.*

CHEZ les Princes Orientaux la coutume de donner de nouveaux noms à leurs favoris eſt fort ancienne. Cela ſe pratiquoit du tems de *Daniël*, comme on le voit par *Dan.* I: 7. & ſe pratique encore aujourd'hui à la Cour du *Grand Mogol.* Selon la verſion *Arabe*, & le *Targum* d'*Onkelos*, ce fut à l'occaſion de l'interprétation des ſonges de *Pharaon* que ce Prince changea ainſi le nom de *Joſeph*; car là ce nom eſt rendu par *un Révélateur*, ou interprête, *de ſonges.*

Pharaon donna, pour Femme à *Joſeph*, *Aſenah*, Fille de *Potiphera*, Prêtre d'*On*, c'eſt-à-dire, d'*Héliopolis*, ſelon la verſion des *Septante.* *Euſèbe*, dans ſon *Onomaſticon*, nous apprend qu'il eſt de la même opinion; & *Alexandre Polyhiſtor* nous dit d'après *Démétrius*, (*n*) que la Femme de *Joſeph* étoit Fille du Prêtre d'*Héliopolis.*

LES Auteurs de l'*Hiſtoire Univerſelle*, citée ci-deſſus, remarquent que *On* étoit *Héliopolis*, ville capitale d'un diſtrict, ou

(*m*) *Juſt.* L. XXXVI. C. II. (*n*) *Euſeb.* Præp. Ev. L. I. C. XXI.

ou canton, du même nom, qui étoit à environ vingt milles de *Memphis*, & que *Ptolomée* appelle *Onium:* mais il eſt certain que le *Onium* de *Ptolomée* ne pouvoit, du tems de *Joſeph*, avoir aucun raport à cette *On* dont il s'agit ; car le territoire d'*Onium*, dont parle *Ptolomée*, tiroit ſon nom d'*Onias* (*o*) IV. Fils d'*Onias* III. Grand Sacrificateur de *Jeruſalem.* Environ cent cinquante ans avant Jéſus-Chriſt, cet *Onias* en colère contre ſes compatriotes de ce qu'on ne lui avoit pas donné la ſouveraine ſacrificature, paſſa en *Egypte:* il s'y mit ſi bien dans les bonnes graces de *Ptolomée Philometor*, & de *Cléopâtre* ſon Epouſe, & gagna tellement leur confiance, qu'il obtint le commandement de leurs Troupes, & la liberté de bâtir dans le *Nome d'Héliopolis* un Temple ſur le modèle du Temple de *Jeruſalem. Ptolomée* aſſigna à cet édifice un gros revenu, & un territoire conſidérable ; & ce territoire auſſi bien que l'édifice prit le nom d'*Onium*, ou *Onion*, du nom de ſon fondateur.

A. P. D. 581. APRE'S l'expiration des ſept ans d'abondance, prédits par *Joſeph*, les ſept ans de famine commencèrent (*p*). D'abord *Joſeph* vendit le blé pour de l'argent comptant ; & quand les bourſes furent épuiſées, on fut obligé de lui donner le bétail en échange, & enfin les terres (*q*). Et JOSEPH *fit paſſer les peuples dans les villes depuis un bout des confins du pays d'Egyp-*

(*o*) *Joſ.* Antiq. L. XIII. C. VI. & de Bell. Jud. L. VII. C. XXX. & cont. App. L. II.
(*p*) *Gen.* XLI. 29. 53.
(*q*) *Gen.* XLII. 14—20.
(*r*) *Ib.* vſ. 21.
(*s*) Il eſt dit auſſi *Gen.* XLI. & XLVII. que la famine força les *Egyptiens* à vendre leurs terres au Roi.

Le caractère de *Joſeph* eſt ſi aimable, que l'on eſt mortifié de trouver dans ſa conduite quelques démarches qu'il eſt difficile de juſtifier. Là-deſſus je remarque d'abord en général, que nous n'avons pas de ces anciens tems une hiſtoire aſſez détaillée pour pouvoir réſoudre toutes les difficultés.

Je dis de plus, que *Joſeph* paroit en tout ſi ſage, ſi généreux, ſi doux, que quelques obſcurités dans ſon adminiſtration ne doivent pas

nous

gypte jusqu'à l'autre bout (*r*). Le nom, que l'on a traduit ici par *Egypte*, c'eſt dans l'original *Mizraïm*. Dans ce tems-là l'*Egypte* n'étoit pas connue ſous le nom d'*Egypte*; & nous ne devons pas ſuppoſer que tout le pays, qu'on appelle *l'Egypte*, fût ſous la domination de ce ſeul Prince qui réſidoit à *Zoan*, ou *On*; car, ſelon *Hérodote*, il n'y avoit que la *Thébaïde* qui eût le nom d'*Egypte*; & ce nom n'a pu être communiqué à ce que l'on appelle à préſent la *Baſſe-Egypte*, qu'après que cette partie fut conquiſe par quelque Prince de celle que l'on appelle la *Haute-Egypte*. Ainſi nous devons ſuppoſer que le *Pharaon*, qui employa le miniſtère de *Joſeph*, ne régnoit que ſur la *Baſſe-Egypte*. Ce fut un des Fils de *Cham*, ſavoir *Mezir*, ou *Metzir*, qui le prémier occupa cette contrée; & c'eſt de lui & de ſes Deſcendans qu'elle prit le nom de *Mezrim*, ou, ſelon notre orthographe, *Mizraïm*.

MAIS (*s*) *Joſeph n'acheta point les terres des Prêtres, ou Sacrificateurs* (*t*).

Diodore dit, que dans les anciens tems l'*Egypte* étoit diviſée en *Nomes*, & que le revenu de chaque *Nome* étoit partagé en trois; que l'une de ces trois parts étoit aſſignée aux Prêtres, & que là-deſſus ils étoient obligés de pourvoir aux ſacrifices publics, auſſi bien qu'à leur entretien. On voit par-

nous faire décider à ſon desavantage.

Mais j'obſerve plus particulièrement que, ſelon les apparences, le deſſein de *Joſeph*, en obligeant les *Egyptiens* de vendre leurs terres au Roi, n'étoit pas de porter du préjudice à la nation; mais au-contraire de lui procurer un avantage conſidérable: je conçois qu'il ſe propoſoit de leur rendre l'équivalent de leurs terres, & en même tems de faire de toutes les terres de l'*Egypte* une diſtribution qui engageât un grand nombre de ſes Habitans à s'éloigner de *Zoan*, pays gras où ils s'étoient ramaſſés, & de les établir dans tous les quartiers du Royaume, afin que, s'il étoit poſſible, aucune pièce de terre ne demeurât inculte.

(*t*) *Gen.* XLVII. 22.

par-là la raiſon pourquoi leurs terres ne furent pas vendues — c'eſt que réellement elles appartenoient au Public, & qu'on en employoit le revenu pour le Public à des uſages religieux; & pendant la famine *il y avoit pour les Prêtres une portion aſſignée par ordre du Roi*, c'eſt-à-dire, qu'on la tiroit des greniers, ou magaſins du Roi, & leurs Troupeaux ſervoient comme à l'ordinaire pour les ſacrifices.

Jacob, preſſé par la famine dans le pays de *Canaan*, envoya en *Egypte* tous ſes enfans, excepté *Benjamin*, pour acheter du blé; & *Joſeph* reconnut ſes Frères, mais ils ne le reconnurent pas. Il leur donna du blé; mais ſous prétexte qu'ils étoient des eſpions, il retint *Siméon* comme en otage, & fit promettre aux autres de revenir avec *Benjamin*, les menaçant, s'ils ne revenoient, de ne point relâcher le priſonnier.

Ce fut *Siméon* qui fut détenu priſonnier; & la raiſon de ce choix fut apparemment que, pour lui rappeller ſes crimes & lui en inſpirer une juſte horreur, la Providence voulut lui infliger ce châtiment; car il eſt tout-à-fait probable, que c'étoit lui qui avoit propoſé de tuer *Joſeph* (*u*), de même que c'étoit lui qui avoit été un des principaux acteurs dans le maſſacre des *Sichemites* (*v*).

A. P. D. 582. La famine avoit duré deux ans (*w*) quand les Frères de *Joſeph* retournèrent en *Egypte* avec *Benjamin* (*x*), c'eſt-à-dire, que ce fut dans le cours de la ſeconde année de famine. *Joſeph*, ſans ſe faire connoître à ſes Frères, les invita à dîner; & l'on ſervit *Joſeph* à part, & ſes Frères à part; & les *Egyptiens*, qui mangeoient avec lui, furent auſſi ſervis à part, parce que les *Egyptiens* ne pouvoient manger du pain avec les *Hébreux*; car c'eſt une abomination aux *Egyptiens* (*y*).

Re-

(*u*) *Gen.* XXXVII. 18.
(*v*) *Gen.* XXXIV. 25.
(*w*) *Gen.* LXV. 6.
(*x*) *Gen.* LXIII. 15.
(*y*) *Ib.* vſ. 32.

REMARQUONS ici que dés-lors les *Egyptiens* étoient ſi addonnés à la ſuperſtition & à l'idolatrie, qu'ils faiſoient ſcrupule de manger de la viande avec les *Hébreux*, quoiqu'il ne paroiſſe pas que du tems d'*Abraham* ils euſſent pour lui le même éloignement.

DU tems de *Joſeph* les *Egyptiens* avoient en abomination les *Bergers :* c'eſt ce que *Moyſe* dit poſitivement (*z*). Ce n'étoit pas qu'ils euſſent de l'averſion pour les Bergers comme Bergers : mais c'eſt que les Bergers *Hébreux*, ou de quelque autre Nation étrangère, mangeoient de la chair des *Animaux*, qui en *Egypte* étoient les objets d'un culte religieux. Preuve que ce n'étoit pas la profeſſion, ou le genre de vie, même que les *Egyptiens* avoient en horreur dans les Bergers, c'eſt que, quand *Joſeph* dit à *Pharaon* que ſes Frères étoient Bergers, *Pharaon* lui répondit : „ *Si tu connois quelque homme* „ *capable & agiſſant, établis le Gouverneur de mes Trou-* „ *peaux.*" (*a*) Et ſur la fin de la famine, quand les *Egyptiens* eurent dépenſé tout leur argent, *ils amenèrent à* JOSEPH *leur bétail; & en échange de leurs chevaux, de leurs brebis, de leurs bœufs, de leurs ânes, il leur donna du pain* (*b*) : De-là il paroit évidemment que les *Egyptiens* avoient des beſtiaux ; & il falloit qu'il y eût auſſi parmi eux des gens pour les paître, & pour en prendre ſoin : l'averſion des *Egyptiens* pour les Bergers ne regardoit donc point le genre de vie, ou l'occupation-même : mais elle venoit de ce que tous les Bergers, de toute Nation, hors l'*Egyptienne*, tuoient leurs bœufs & leurs brebis pour ſe nourrir, & que les *Egyptiens* n'en mangeoient jamais que quand ces animaux avoient été offerts en ſacrifice ; & l'on n'employoit à cet uſage que les mâles ſans macule.

DANS

(*z*) *Gen.* LXVI. 34. (*b*) *Ib.* vſ. 17.
(*a*) *Ib.* vſ. 33. 34. & *Gen.* XLVII. 6.

DANS la ſuite cette ſuperſtition fut pouſſée ſi loin, qu'*Hérodote* raporte que l'on ne pouvoit obtenir d'un *Egyptien*, ou d'une *Egyptienne*, de baiſer à la bouche un *Grec*, ou une *Grèque*, (c'eſt-à-dire, une perſonne à qui la chair des animaux ſervoit d'aliment ordinaire) ni de ſe ſervir du même couteau, du même pot, ou de la même broche, ni même de manger de la chair d'une victime ſans tâche, qui auroit été découpée avec le couteau d'un *Grec*. Il eſt bon de remarquer ici en paſſant, qu'*Hérodote* emploie ici cette expreſſion, un *Grec*, ou une *Grèque*, dans le même ſens que *Moyſe* attache à celle de *Berger*, je veux dire pour déſigner en général toute perſonne qui ſe nourrit de viande.

LES Frères de *Joſeph* étant revenus, & ayant amené leur Frère *Benjamin*, *Joſeph* leur fit fournir du blé; mais en même tems (*c*) il ordonna ſécrettement que l'on gliſſât ſa Coupe dans le ſac de *Benjamin*. Quelque tems après leur départ, ils furent pourſuivis ſous prétexte de ſoupçon de vol. Le meſſager avoit ordre de dire, que la Coupe perdue étoit celle dans laquelle ſon Seigneur buvoit, & que, pour découvrir où elle étoit, il avoit été obligé d'avoir recours à la Divination.

LA verſion *Françoiſe*, avec toutes les autres verſions, rend cet endroit (*d*) par ces mots — *par laquelle il devine*, ou *devinera*. Mais והוא נחש ינחש בו ſignifie *& pro quâ conjectando conjectavit*, c'eſt-à-dire, *pour laquelle il a employé l'art de la Divination*. Ce doit être le ſeul vrai ſens de ce paſſage : il s'accorde parfaitement avec le verſet quinzième du même chapitre. Auſſitôt qu'ils comparurent devant *Joſeph* : „ *Ne ſaviez-vous pas*, leur dit-il, *qu'un homme tel que moi ne* „ *manque pas de deviner* ?" Si ſa Coupe eût été l'inſtrument dont

(*c*) Gen. XLIV. 2. (*d*) *Ib.* vſ. 5.

dont il ſe ſervoit pour deviner, on lui en eût ôté le moyen en lui dérobant ſa Coupe.

Plusieurs des Commentateurs de la Bible, & Grotius entre autres, paroiſſent être fort intrigués dans la crainte que l'on ne s'imagine, que *Joſeph* avoit employé l'art illicite de la Divination: c'eſt pourquoi Grotius dit (*e*): *Quanquam vox* וְנַחֵשׁ *in Lege de ſuperſtitioſis augurationibus ſumitur, credam tamen olim fuiſſe vocem mediam, & ſumi hic & infra* vſ. 15. *pro immiſſis divinitùs præſagiis, ad quæ Joſephus ſe ſacrificio præparabat: in ſacrificiis autem uſus Phialæ*, &c. Mais il faut conſidérer, que *Joſeph* n'avoit pas beſoin de Magie pour découvrir la Coupe qu'il avoit fait mettre dans le ſac de *Benjamin*, & que le perſonnage, qu'il joue, étant un perſonnage emprunté, ſa faculté prétendue de deviner ne vient ici que pour prévenir le ſoupçon que la prompte découverte de la Coupe auroit pu faire naître dans l'eſprit de ſes Frères que c'étoit lui-même qui l'avoit placée là; & c'étoit par la même raiſon que le meſſager, envoyé à leur pourſuite, avoit ordre de commencer à fouiller les ſacs par celui du Frère aîné (*f*), & de les prendre ainſi en ordre ſelon l'âge de ceux à qui ils appartenoient. Par ce moyen il arriva que le ſac de *Benjamin* fut fouillé le dernier: ce qui étoit un bon expédient pour empêcher que l'on ſe doutât que *Joſeph* ſavoit à coup ſûr où étoit la Coupe, ou que c'étoit par ſes ordres qu'on l'avoit ainſi cachée; & probablement la raiſon, pourquoi le ſac de *Benjamin* fut choiſi pour y mettre la Coupe, & pourquoi *Joſeph* attendit à ſe découvrir à ſes Frères que tout ce petit manége fût fini, étoit que *Joſeph* vouloit éprouver ſi ſes Frères avoient quelques ſentimens de vertu & d'affection, ſoit envers leur Père, ſoit envers leur Frère *Benja-*

(*e*) Grot. in loc. (*f*) Gen. XLIV. 12.

jamin. Comme *Benjamin* étoit trop jeune pour avoir eu la moindre part au complot contre *Joſeph*, c'étoit dans le ſac de *Benjamin* qu'il étoit à propos de placer la Coupe: l'épreuve ne pouvoit pas le regarder. La condition impoſée par les Serviteurs de *Joſeph* & acceptée par ſes Frères lorsqu'il fut queſtion de fouiller les ſacs, fut — „ *Celui dans le ſac du-* „ *quel on trouvera la Coupe ſera fait esclave* de mon Maî- „ tre." Si après qu'ils eurent ſaiſi *Benjamin* pour l'emmener en eſclavage, ſes Frères l'euſſent abandonné, & s'en fuſſent retournés ſans lui chez leur Père, il y a toute apparence que *Joſeph* en eût uſé envers eux tout autrement qu'il ne fit quand il les vit tous revenir, & qu'il fut témoin des touchans témoignages d'affection filiale & fraternelle, qu'ils donnèrent dans cette cruelle conjoncture. S'ils avoient fui, comme aſſurément ils l'auroient pu lorsque *Benjamin* fut arrêté, il eût été aiſé à *Joſeph* de juſtifier ſa conduite auprès de ſon Père, & de les punir de leur dureté & de leur lâcheté (*g*). Mais la Coupe n'eut pas plutôt été trouvée dans le ſac de *Benjamin*, qu'ils *déchirèrent leurs vêtemens; & chacun rechargea ſon âne, & ils s'en retournèrent à la ville* (*h*). Ils ſe préſentèrent devant *Joſeph*, & ſe poſternèrent juſqu'en terre. *Juda*, pénétré d'une profonde douleur, le ſupplia de le retenir priſonnier au-lieu de *Benjamin*, pour l'amour d'un Père accablé de triſteſſe & d'années, qui avoit un attachement ſingulier pour le dernier de ſes enfans. *Joſeph* ne pouvant reſiſter plus longtems (*i*) à ſes tendres émotions, ordonna aux *Egyptiens*, qui ſe trouvèrent là, de ſortir de la chambre. Alors il ſe fit connoître à ſes Frères; & en répandant des larmes *il éleva ſa voix; & les Egyptiens, & la Mai-*

(*g*) *Joſ.* Ant. L. II. C. VI.
(*h*) *Gen.* XLIV. 13. &c.
(*i*) *Gen.* XLV. 1.

Maiſon de Pharaon, l'entendirent. Il dit à ſes Frères — „ *Je ſuis* JOSEPH: *mon Père vit-il encore?*" Mais ſes Frères, étonnés, conſternés, confondus, de ſa préſence, ne pouvoient lui parler; *& Joſeph leur dit:* „ *Approchez-vous de moi, je* „ *vous prie; & ils s'approchèrent; & il leur dit:*" *Je ſuis* JOSEPH, *votre Frère, que vous avez vendu* pour être mené *en Egypte*: mais *ne vous affligez point, & n'ayez point de regret de ce que vous m'avez ainſi vendu: Dieu m'a envoyé ici devant vous pour la conſervation de votre vie — Et voici vous voyez de vos yeux, & Benjamin voit de ſes yeux, que c'eſt moi qui vous parle de ma propre bouche.*

LE Docteur *Shaw*, dans ſa Préface au ſupplément à ſes voyages en Orient, affirme que les Rabbins dans leurs Commentaires remarquent ſur ce verſet, que *Joſeph* donna à ſes Frères trois preuves qu'il étoit véritablement leur Frère. La prémière fut ſa Circonciſion: ils prétendent que *Joſeph*, en faiſant approcher ſes Frères, ouvrit ſa robbe pour leur montrer qu'il étoit circoncis. La ſeconde étoit ſa reſſemblance avec *Benjamin*, qui étoit ſon Frère du côté de la Mère, auſſi bien que du côté du Père: c'eſt de ces paroles — *Vous voyez de vos yeux* — qu'ils déduiſent & l'idée de cette reſſemblance, & l'idée de l'uſage qu'ils croient que *Joſeph* en fit. — La troiſième étoit ſon langage; car au-lieu qu'auparavant il n'avoit converſé avec eux que par truchement (*k*), il leur parla alors dans leur propre langue. Les Rabbins fondent cette preuve ſur ces paroles — *Je vous parle de ma propre bouche.*

MON ſavant ami, le Docteur *Shaw*, ſe ſert de ces obſervations Rabbiniques pour refuter *Hérodote*, qui ſuppoſe (*l*) que la Circonciſion avoit été transmiſe des *Egyptiens* aux *Syriens*:

(*k*) *Gen.* XLII. 23. (*l*) *Herod.* Eut.

riens: il penſe que ce qui ſe paſſa entre *Joſeph* & ſes Frères eſt une preuve ſuffiſante, que dans ce tems-là la Circonciſion ne ſe pratiquoit pas en *Egypte*: ſi *Joſeph*, dit-il, n'eût pas eu quelque choſe de ſecret, & d'important, à communiquer à ſes Frères, quelque choſe qu'il ne falloit pas expoſer à l'indiſcrète curioſité des *Egyptiens* incirconcis, quelque choſe qu'il craignoit que l'on ne tournât en ridicule, pourquoi auroit-il ordonné à tous les *Egyptiens* de ſortir de la chambre, & à ſes Frères de s'approcher de lui? Dans tout ce narré, nous ne voyons rien qui pût offenſer les *Egyptiens*: au-contraire il n'y avoit rien qui ne dût leur cauſer beaucoup d'admiration & de plaiſir. En effet il eſt raporté *Gen.* XLV: 16. que la nouvelle de l'arrivée des Frères de JOSEPH *plut extrêmement à Pharaon & à ſes Serviteurs*; & pour confirmer cette obſervation, on peut ajouter que, quand *Joſeph* ſe découvrit à ſes Frères, il ne ſe gêna point pour cacher ſon attendriſſement, puiſqu'il *éleva ſa voix, & que les* EGYPTIENS, *& la Maiſon de* PHARAON, *l'entendirent*: deſorte qu'il ne s'agiſſoit que de ſe cacher à leurs yeux.

A l'égard de l'origine de l'établiſſement de la Circonciſion en *Egypte*, il eſt bien vraiſemblable que, quand on ſçut par tout le Royaume que *Joſeph* étoit un *Iſraélite*, la Circonciſion commença à s'établir parmi les *Egyptiens*, & que, quand le peuple fut devenu conſidérable par ſa nombreuſe Poſtérité, cette pratique devint générale; & il n'eſt pas ſurprenant qu'*Hérodote* ſe ſoit trompé ſur cet article, puiſque, malgré toutes ſes recherches, il ne put rien apprendre de certain touchant les affaires d'*Egypte* avant le règne de *Menes* à *Memphis*, & que ce règne fut de cinq ou ſix cents ans poſtérieur à l'évènement de la venue de *Jacob* en *Egypte*. Voyez ci-deſſus p. 109.

Jacob, prié par ſon Fils *Joſeph* de ſe rendre en *Egypte*, ſe mit

mit en chemin (*m*), & paſſa à *Beerſeba* pour y *offrir des Sacrifices au Dieu d'*ISAAC *ſon Père*, dans la Chênaye qu'*Abraham* ſon Grand-Père avoit plantée & conſacrée, & ſur le même Autel que ſon Père *Iſaac* y avoit élevé; & c'eſt peut-être à cauſe de cette dernière particularité, qu'il eſt dit qu'il invoqua *le Dieu d'*ISAAC.

DIEU parla à ISRAEL *dans les viſions de la nuit, & lui dit:* „ *Ne crains point de deſcendre en* EGYPTE; *car je t'y* „ *ferai devenir une grande Nation. Je deſcendrai avec toi en* „ EGYPTE, *& t'en ferai auſſi très-certainement revenir;* „ *&* JOSEPH *mettra ſa main ſur tes yeux.*"

PEUT-ETRE s'étonnera-t-on de ce que, dans cette occaſion, Dieu jugea à propos de parler à *Jacob* pour l'encourager à aller en *Egypte:* Tout l'y invitoit: *Joſeph* par ordre du Roi l'envoyoit querir d'une manière honorable; & il alloit rejoindre ce cher Fils, & le voir dans le plus haut dégré d'élévation. Mais on doit conſidérer, que ſa Mère lui avoit inſpiré dés ſa jeuneſſe un ardent déſir d'hériter de ces bénédictions, qui avoient été promiſes à ſon Grand-Père *Abraham* & à ſa *ſemence:* ainſi ce bon Vieillard pouvoit craindre que Dieu ne regardât ſa transplantation, & celle de toute ſa famille dans le pays d'*Egypte*, comme une renonciation à ces bénédictions, comme une préférence de quelque grandeur temporelle à tout ce qu'il avoit à attendre des promeſſes de Dieu. A juger du caractère de *Jacob* par l'Hiſtoire que nous en avons, ce n'étoit pas un Héros par le grand courage: ainſi l'on peut croire, que cet endroit de la prophétie, dans lequel Dieu déclara à *Abraham* que ſa Poſtérité paſſeroit quatre cents ans dans un pays étranger, & y ſouffriroit de grands maux (*n*), ſe préſenta alors à ſon eſprit; & que ſon imagi-

na-

(*m*) *Gen.* XLVI. 1. (*n*) *Gen.* XV. 13.

nation s'en forma une terrible image : dans un pays, où le Roi étoit abſolu, *Joſeph* pouvoit bientôt tomber dans la disgrace : une mort prématurée pouvoit l'enlever : dans l'un & l'autre cas, on perdroit dans peu de tems les égards que l'on avoit alors pour les *Iſraélites ;* & par-là les afflictions prédites commenceroient peut-être longtems avant la fin de ſes jours. En falloit-il davantage pour lui cauſer de violentes agitations ? Il eſt fort probable que dans cet état il offrit à Dieu des ſacrifices, & ſans doute des prières ; car la prière accompagnoit toujours les ſacrifices ; &, comme on l'a déjà remarqué, il étoit tout naturel qu'il choiſît ce lieu, & que dans cette occaſion il invoquât l'Eternel ſous le titre de *Dieu d'Iſaac ;* car ce fut dans le pays des *Philiſtins*, & dans un voyage vers l'*Egypte*, & ſelon les apparences dans le même endroit préciſement que les promeſſes, faites à *Abraham*, furent renouvellées à *Iſaac* (*o*). Dieu, plein de compaſſion pour l'angoiſſe de *Jacob*, & attentif à ſes prières, le conſole : il l'aſſure, dans une viſion, que l'affliction prédite ne commenceroit point pendant ſa vie ; qu'il mourroit en paix ; que ſon cher Fils *Joſeph* lui fermeroit les yeux ; que de lui ſortiroit une grande Nation, & que dans le tems marqué toute ſa Poſtérité ſeroit ramenée dans la Terre promiſe, le pays de *Canaan* (*p*).

A. P. D. 583. *Iſraël*, agé de cent trente ans, arriva en *Egypte* avec toute ſa famille, la troiſième année de la famine : Je dis la troiſième année de la famine ; & ce fut même apparemment vers le milieu, ou la fin, de cette troiſième année ; car lorsque *Joſeph* envoya ſes Frères à ſon Père pour le lui amener, il y avoit deux ans qu'elle avoit commencé, voy. *Gen.* XLV: 6. & il n'eſt pas vraiſemblable, qu'il pût ſe diſpoſer à ce voyage avec tou-

(*o*) *Gen.* XXVI. 1—5. (*p*) *Gen.* XLVI. 1—4.

toute ſa famille, & ſe rendre en *Egypte*, que bien avant dans l'année ſuivante (*q*).

Il eſt dit au chap. XLVI. vſ. 26. de la *Geneſe*, que *toutes les Perſonnes appartenant à* JACOB, *qui étoient ſorties de ſes reins, ſans les Femmes de ſes Fils, qui vinrent en* EGYPTE, *furent en tout* SOIXANTE-SIX: mais dans le verſet ſuivant il eſt dit que *toutes les Perſonnes de la Maiſon de* JACOB, *qui vinrent en* EGYPTE *furent* SOIXANTE ET DIX.

POUR concilier ces deux paſſages, il faut remarquer que dans le dernier, l'Hiſtorien comprend toute la famille de *Jacob*, ſavoir trente-trois enfans deſcendus de lui par *Lea*, ſeize par *Zilpa*, quatorze par *Rachel*, & ſept par *Bilha* (*r*), en tout ſoixante & dix: mais deux de ces enfans, ſavoir *Er* & *Onan*, dont *Moyſe* a ſoin de faire une mention particulière, quand il nous donne le dénombrement des Deſcendans de *Jacob* (*s*), étoient morts; & deux autres, ſavoir *Manaſſé* & *Ephraïm*, étoient déjà en *Egypte:* ceux-ci ſont auſſi comptés pour faire le nombre des ſeptante Perſonnes qui compoſoient alors toute la Poſtérité de *Jacob* (*t*). Mais il faut déduire du calcul, énoncé dans le prémier paſſage, ces deux enfans de *Joſeph*, parce qu'ils étoient trop jeunes pour aller au devant de leur Grand-Père: ainſi, quoique la famille de *Jacob* conſiſtât en ſoixante & dix Perſonnes, cependant il n'y en eut que ſoixante-ſix qui furent du convoi lorsque *Joſeph* alla joindre ſon Père en *Goſcen:* il eſt dit expreſſément que *Joſeph* fit atteler ſon chariot pour aller *au devant d'Iſraël* (*u*). Or ſi des ſoixante & dix Perſonnes de la famille d'*Iſraël*

(*q*) *Alexandre Polybiſtor*, ſur la foi de *Démétrius*, dit poſitivement que ce fut la troiſième année de la famine que *Jacob* paſſa en *Egypte*. *Euſeb.* Præp. Ev. L. IX. C. XXI.

(*r*) *Gen.* XLVI. 15—25.
(*s*) *Ib.* vſ. 12.
(*t*) *Ib.* vſ. 20.
(*u*) *Gen.* XLVI. 29.

raël vous déduiſez les deux Fils de *Joſeph*, *Manaſſé* & *Ephraïm*, qui n'étoient pas du voyage, & *Er* & *Onan*, qui étoient morts, il en reſte ſoixante-ſix Perſonnes qui entrèrent en *Egypte*.

Au ch. VII: 14. des Actes, *St. Etienne* dit que la famille de *Jacob*, quand elle ſe transplanta en *Egypte*, étoit au nombre de ſoixante & quinze Ames: cela fait voir évidemment que l'Evangeliſte a ſuivi la verſion des *Septante*, & non l'original *Hébreu*: car ces Traducteurs mettent le même nombre, & diſent dans la traduction du verſet 27. du chap. XLVI. de la *Genèſe*, que *Joſeph* avoit *neuf* Fils, au-lieu de *Deux* comme porte l'original: cependant quoiqu'ils ne déduiſent point, comme j'ai fait ci-deſſus, *Er* & *Onan*, qui étoient morts, ils ne font monter qu'à ſoixante-ſix, de même que fait l'original, le nombre des Perſonnes qui, ſelon le prémier paſſage, vinrent en *Egypte* avec *Jacob*: & ſi au nombre entier de la famille vous ajoutez *Er* & *Onan*, & les neuf Fils de *Joſeph* (ſuppoſé qu'il en eût neuf) alors ce nombre ne devroit pas être ſoixante & quinze, mais ſoixante & dix-ſept.

Jacob envoya Juda *devant lui vers* Joseph, *pour lui dire de le faire conduire en* Goscen; *& ils entrèrent dans la contrée de* Goscen; *& Joſeph alla joindre ſon Père en* Goscen (*v*).

La verſion des *Septante* (& ſur ce point l'Hiſtorien *Joſephe* l'a ſuivie) porte, que *Jacob* envoya *Juda* vers *Joſeph* pour le faire conduire à *Héropolis* dans la contrée de *Rameſès*, & que *Joſeph* alla joindre ſon Père à *Héropolis*.

La-deſſus le Docteur *Shaw* fait cette remarque. „ Si *Ja-*
„ *cob*, dit-il, avoit dirigé ſa marche de *Beerſheba*, ou
„ *Beer-*

(*v*) *Gen.* XLVI. 28. 29.

„ *Beer-ſeba*, vers cette contrée qui s'appelle *Zoan*, il ſe-
„ roit difficile de concilier cela avec ce que diſent les *Septan-*
„ *te*, & l'Hiſtorien *Joſephe*, ſavoir que *Joſeph* alla trouver
„ ſon Père à *Héropolis;* car comme cette ville étoit du *No-*
„ *me Héliopolitain*, qui confinoit à la *Mer Rouge*, à l'endroit
„ où eſt à préſent le Château d'*Adjeroute*, elle étoit en droi-
„ te ligne ſur le chemin de *Memphis*, mais loin de celui qui
„ menoit à *Zoan.*"

Il eſt évident qu'il y a ici quelque mépriſe, car le Château d'*Adjeroute*, que le Docteur ſuppoſe être placé où étoit autrefois *Héropolis*, ne faiſoit point alors partie du Territoire de l'*Egypte:* ce qui le prouve, c'eſt que *Pharaon* déclare que le Déſert de *Sur*, ou *Chur*, dans lequel il eſt certain que le Château d'*Adjeroute* eſt ſitué, n'appartenoit point au pays d'*Egypte*, comme cela paroit par une converſation que *Pharaon* eut avec *Moyſe:* — *Moyſe* lui demanda la permiſſion d'aller ſacrifier dans le Déſert : mais *Pharaon* lui défendit d'aller ſi loin, & lui dit: „ *Allez, ſacrifiez à Dieu dans le*
„ *pays:*" (Voy. Exode VIII. 25.) Mais Moyse répondit:
„ *Il n'eſt pas à propos de faire ainſi: nous ſacrifierions à l'Eter-*
„ *nel notre Dieu l'abomination des* Egyptiens. *Voici, ſi nous*
„ *ſacrifions l'abomination des* Egyptiens *devant leurs yeux,*
„ *ne nous lapideront-ils pas?*"

Ne paroit-il pas clairement par ce paſſage, que le Déſert d'*Etham*, ou *Sur*, n'étoit pas regardé dans ce tems-là comme étant dans l'enceinte du pays d'*Egypte* (*w*)? Par conſéquent il faut que la ville d'*Héropolis*, mentionnée par l'Hiſtorien *Joſephe* comme étant dans la contrée, ou canton, de *Ra-*

(*w*) On peut confirmer ce fait par *Gen.* XXV. 18. *Moyſe* parlant de *Chur*, ou *Sur*, dit: Chur *qui eſt vis-à-vis de l'Egypte;* & par 1. *Samuël* XV. 7. Saül *frappa les* Hamalekites depuis Havila *jusqu'en* Sur, ou Chur, *qui eſt vis-à-vis de l'*Egypte.

Rameſès, aît été quelque autre ville que celle qui pouvoit être dans le lieu où eſt à préſent *Adjeroute*.

MAIS, pour refuter l'opinion du Docteur *Shaw*, nous n'avons beſoin que de ſes propres idées: Le *Pſalmiſte* dit poſitivement, que *Zoan* eſt la partie du pays d'*Egypte* (*x*), dans laquelle *Moyſe* fit ſes ſignes & ſes miracles: or le Docteur ſuppoſe que le grand *Caire* eſt à préſent où étoit autrefois *Rameſès*, & que *Mattarea* eſt où étoit alors *On*, ou *Héliopolis*, environ à cinq milles du *Caire*, ou de *Rameſès*, du côté du *Nord-Eſt*; & comme ce fut à *On*, & à *Rameſès*, que *Moyſe* fit ſes ſignes & ſes miracles, il s'enſuit que *On*, & *Rameſès*, ou *Mattarea*, & le *Caire*, étoient dans la contrée de *Zoan*. Mais le Docteur ſuppoſe que *Memphis* (*y*) étoit ſituée où eſt à préſent *Geeza*, du côté occidental du *Nil*, directement à l'oppoſite du *Caire*, ou de *Rameſès* (*z*); deſorte qu'il eſt presque impoſſible d'aller à *Memphis*, ſans traverſer la contrée de *Zoan*. Je ne ſaurois comprendre non plus, pourquoi il ſuppoſe qu'*Adjeroute* étoit ſur la route de *Beerſeba* à *Memphis*, ou même à aucun endroit de la *Baſſe-Egypte*; car il y a un vaſte Déſert entre *Beerſeba* & *Adjeroute*, & un autre entre *Adjeroute* & *l'Egypte*; & *Moyſe* déclare que le chemin qui va par le pays des *Philiſtins*, c'eſt-à-dire le long des côtes de la *Méditerranée*, eſt le chemin le plus court pour aller de *Canaan* en *Egypte*, ou d'*Egypte* en *Canaan*; & je conçois que c'eſt le ſeul chemin qui aît été pratiqué par qui que ce ſoit, ſi ce n'eſt par les *Iſraélites* à leur ſortie d'*Egypte*: c'eſt à cauſe de cela qu'il eſt dit, que Dieu les conduiſit par des voies détournées, ou *les fit tournoyer*, au travers du Déſert près de la *Mer Rouge*. Voyez *Exode* XIII: 17, 18.

LORS-

(*x*) *Pſ.* LXXVIII. 12. 43. (*z*) *Ib.* p. 343.
(*y*) *Shaw's* Trav. p. 341.

LORSQU'*Iſraël* ſentit que la fin de ſes jours approchoit, il appella ſon Fils *Joſeph*, & lui dit: „ *Ne m'enterre pas en* E„ GYPTE, *je t'en prie: Je veux être enterré avec mes Pè„ res.*" *Et* JOSEPH *lui dit:* „ *Je ferai ce que tu ſoubai„ tes.*" *Et* ISRAEL *lui dit:* „ *Jure le moi;*" *& il le lui ju„ ra. Et* ISRAEL *ſe proſterna ſur le chevet* (*a*), c'eſt-à-dire, que, comme il étoit couché dans ſon lit, il baiſſa la tête en ſigne d'actions de graces à Dieu, & d'approbation envers *Joſeph*, touchant la promeſſe qu'il venoit de lui faire. *David* agit de même en pareilles circonſtances (*b*).

ET comme *Iſraël* s'affoibliſſoit de plus en plus, *Joſeph* revint vers lui, & amena ſes deux Fils, *Manaſſé* & *Ephraïm*. On l'en avertit; & auſſitôt faiſant un effort il ſe mit ſur ſon ſéant, & les bénit diſant: „ *En toi* ISRAEL *bénira, & te* „ *fera tel qu'*EPHRAÏM *&* MANASSE';" *& il mit Ephraïm devant Manaſſé* (*c*).

QUAND *Jacob* eut béni les enfans de *Joſeph* il lui dit: „ *Je te donne une portion plus qu'à tes Frères, laquelle j'ai* „ *priſe ſur les* AMORRHE'ENS *avec mon épée & mon* „ *arc* (*d*)".

IL paroit par le livre de *Joſué* ch. XXIV: 32. que cette portion étoit cette Terre que *Jacob* avoit achetée des enfans de *Hamor*, Père de *Sichem*, pour cent pièces d'argent, ou cent *Agneaux* (*e*). Quoiqu'il l'eût légitimement acquiſe par voie d'achât, & qu'il en eût été paiſiblement mis en poſſeſſion, il ſe trouva forcé de la quitter à cauſe du barbare procedé de ſes Fils, *Siméon* & *Lévi*, envers les *Sichemites* (*f*), & enſuite il ne put la recouvrer, & la garder,

(*a*) *Gen.* XLVII. 29—31.
(*b*) 1 *Rois.* I. 1—47.
(*c*) *Gen.* XLVIII. 1—20.
(*d*) Ib. vſ. 22.
(*e*) *Gen.* XXXIII. 19.
(*f*) *Gen.* XXXIV. 1—31.

der, que par la voie des armes. Que *Jacob* en fût en poſſeſſion dix ans après l'avoir acquiſe, & peu d'années après l'avoir quittée, c'eſt ce qui ſe déduit diſtinctement de *Gen.* XXXVII. 2, 12, 14. Il eſt dit que *Joſeph*, à l'âge de dix-ſept ans, y fut envoyé pour examiner la conduite de ſes Frères, qui paiſſoient leurs Troupeaux en *Sichem*, & pour en faire ſon raport à ſon Père.

Jacob ayant achevé ce qu'il vouloit faire à l'égard de *Joſeph*, & de ſes deux Fils, *Ephraïm* & *Manaſſé*, fit venir tous ſes Frères, & leur dit: „ *Aſſemblez-vous, & je vous dé-* „ *clarerai ce qui doit vous arriver aux derniers jours.*" Et puis il addreſſa la parole à *Ruben*, & lui dit: „ RUBEN; „ *tu ès mon prémier-né, ma force, & le commencement de* „ *ma vigueur, l'excellence de* [ma] *dignité, & l'excellence de* „ [mon] *pouvoir:* [cependant] *ſemblable à l'eau par ton in-* „ *ſtabilité, tu n'auras point la prè-éminence, parce que tu ès* „ *monté ſur la couche de ton Père.*" Et puis s'addreſſant à *Siméon & Lévi*, il leur dit: „ SIMEON & LEVI, [ſont] „ *Frères: Vaſes* (ou Inſtrumens) *de violence* [ſont] *dans* „ *leurs Demeures* (*g*). *Que mon ame n'entre point dans leur* „ *conſeil ſécret! Que ma gloire ne ſoit point jointe à* [leur] „ *compagnie; car dans leur colère ils ont tué des hommes,* „ [un homme] *& ſelon leur volonté ils ont abbatu la mu-* „ *raille,* [ou, enlevé le bœuf] *maudite ſoit leur colère, car* „ *elle a été violente; & leur fureur, car elle a été cruelle!*" Après cela s'addreſſant à *Juda*, ſon quatrième Fils, il lui dit: „ JUDA *tu ès celui que tes Frères loueront:*" [ou, en qui ils ſe confieront] *Ta main ſera ſur le col de tes Ennemis: Les Fils de ton Père ſe proſterneront devant toi:* —— *Le Sceptre ne*

(*g*) Peut-être traduiroit-on mieux — Ils font de leurs feſtins des inſtrumens de cruauté. Cela ſoutient mieux la Métaphore. Le mot ברה a cette ſignification dans 2. *Rois.* VI. 23. &c.

ne ſe départira point de Juda, ni le Légiſlateur [ou le Scribe] *d'entre ſes piés jusqu'à ce que le* SHILO *vienne ; & à lui* [appartient] *l'aſſemblée des Peuples* (*b*).

UNE obſervation, qui ſe préſente ici naturellement, c'eſt que *Juda* a la préférence ſur ſes trois Freres aînés, qui par leur conduite, s'en étoient rendus indignes: ainſi il fut mis à la place de *Ruben*. Si *Ruben* ne ſe fût mal comporté, il y a de l'apparence que c'eût été de lui que ſeroit deſcendu le MESSIE: mais à cauſe de ſon odieux procedé cet honneur fut conféré à *Juda*.

A cette occaſion j'obſerve qu'il eſt probable, que *Seth* s'étant diſtingué de tous les autres Fils d'*Adam* par ſa ſageſſe & ſes vertus, leur fut préféré quoiqu'il ne fût né que dans la cent-trentième année de l'âge de ſon Pere. De même certainement *Abraham* fut préféré à ſes Freres aînés, *Haran* & *Nacor*; & cela, ſans doute, à cauſe de la pré-éminence de ſon mérite, car Dieu lui-même dit: „ *Je le connois: je ſai qu'il commandera à ſes enfans, & à ſa Maiſon après lui, de garder la voie de l'Eternel pour faire ce qui eſt juſte & droit, afin que l'Eternel faſſe venir ſur* ABRAHAM *tout ce qu'il lui a dit* (*i*), [ou ce qu'il a dit de lui.] Et ce qui confirme l'idée que la bénédiction ſe régloit ſur le mérite de l'objet, c'eſt que *Moyſe*, après avoir raporté ce que *Jacob* dit à ſes enfans, ajoute — *C'eſt-là ce que leur Pere leur dit en les béniſſant; & il bénit chacun d'eux ſelon ſa bénédiction* (*k*), c'eſt-à-dire il donna à chacun d'eux la bénédiction qui lui étoit propre, ou lui convenoit.

QUELQUES Savans objectent, que ce que *Jacob* dit à quelques-uns de ſes enfans étoit plutôt une malédiction qu'une

(*b*) *Gen.* XLIX. 1—10.
(*i*) *Gen.* XVIII. 19.
(*k*) *Gen.* XLIX. 28.

ne bénédiction. Il faut avouër qu'il dit à *Ruben:* „ *Tu ſeras* „ *inconſtant comme l'eau*," ou tu auras l'inſtabilité de l'eau (*l*); & à *Siméon* & à *Lévi:* „ *Je les diviſerai en* JACOB, *& les* „ *diſperſerai en* ISRAEL (*m*)." Mais il faut ſe ſouvenir que *Moyſe*, dés le commencement du chapitre, dit que JACOB *fit venir ſes enfans, & leur dit:* „ *Aſſemblez-vous, & je vous* „ *déclarerai ce qui doit vous arriver aux derniers jours.*" Ce ne fut pas pour les *bénir*, ou, ſelon la phraſe ordinaire, pour leur donner ſa bénédiction, qu'il les aſſembla, mais *pour leur ſignifier la volonté de Dieu touchant ce qui devoit leur arriver aux derniers jours.* Il paroit que ſur la fin de ſa vie le bon Vieillard apprit cette volonté par une inſpiration divine; & quoique l'on doive être perſuadé, qu'après avoir annoncé tout ce que portoit la commiſſion celeſte, il eut ſoin de leur donner ſa bénédiction, je veux dire, de les recommander à la protection de leur Créateur, on doit juger néanmoins que l'Hiſtorien ne pouvoit mieux diſtinguer les choſes, ou exprimer plus énergiquement l'intention & l'action de *Jacob*, qu'en diſant — *Il bénit chacun d'eux ſelon ſa bénédiction.* Nous pouvons ici appliquer à *Jacob* ce que *Balaam* dit à *Balak* — „ Que ce ſoit bénédiction, ou malédiction, *je ne dirai que* „ *ce que Dieu m'aura mis à la bouche* (*n*)."

A. P. D. 600. *Jacob*, après avoir été dix-ſept ans en *Egypte*, mourut agé de cent quarante-ſept ans (*o*); *& JOSEPH commanda à ceux de ſes ſerviteurs, qui étoient Médecins, d'embaumer ſon Père; & les Médecins embaumèrent* ISRAEL; *& l'on employa quarante jours à l'embaumer: (car c'étoit la coutume de mettre quarante jours à embaumer les corps;) & les* EGYPTIENS *le pleurèrent ſoixante & dix jours* (*p*). C'eſt-à-dire, ſelon *Diodore* (*q*), que

(*l*) *Ib.* vſ. 4.
(*m*) *Ib.* vſ. 7.
(*n*) *Nomb.* XXII. 38.
(*o*) *Gen.* XLVII. 28.
(*p*) *Gen.* L. 2. 3.
(*q*) *Diod.* L. I. C. V.

que l'on employoit trente jours à ſécher le corps, & à l'oindre de gommes & de poix-réſine de Cèdre, & d'autres plantes: après cela, ſelon *Hérodote* (*r*), on enveloppoit le corps dans du Nitre: ce qui prenoit tous les autres jours juſqu'au nombre de ſoixante & dix; & il dit que c'étoit-là le plus long eſpace de tems que l'on mît à embaumer. *Diodore* dit (*s*) que le tems, aſſigné pour le deuil à la mort des Rois d'*Egypte*, étoit ſoixante & douze jours; & comme il y a toutes les apparences que *Jacob* fut embaumé de la manière la plus ſomptueuſe, & la plus honorable, je ſuppoſe, que ce n'eſt que pour faire nombre rond que *Moyſe* a marqué ſeulement ſoixante & dix jours; & que le corps fut entre les mains des Embaumeurs, & que l'on mena deuil ſoixante & douze jours entiers avant qu'on le portât dans le tombeau.

QUAND les jours de ce deuil furent accomplis, *Joſeph*, avec la permiſſion de *Pharaon*, accompagna le corps de ſon Père dans le pays de *Canaan*, & *vint à l'Aire d'*ATAD *qui eſt au de-là du Jourdain.*

CE n'eſt pas que l'Aire *d'Atad* fût plus éloignée de l'*Egypte* que le *Jourdain*, mais c'eſt qu'elle étoit plus éloignée du lieu où étoit *Moyſe* quand il écrivit, ou du-moins lut & examina le livre de la *Genèſe*. *Joſeph* ſe feroit beaucoup écarté de ſon chemin s'il eût traverſé le *Jourdain* pour aller d'*Egypte* aux plaines de *Mamré*, où *Jacob* devoit être enterré. Ainſi il eſt probable que l'Aire d'*Atad*, auprès de laquelle le Convoi s'arrêta, & où l'on fit, ſelon la coutume des *Hébreux*, les cérémonies funèbres du deuil de ſept jours (*t*), n'étoit pas loin du Caveau de *Macpela*, où le corps fut dépoſé.

CES

(*r*) *Hérod.* L. II.
(*s*) *Diod.* L. I. C. III.
(*t*) 1 *Sam.* XXXI. 13. *Job.* II. 13. *Judith.* XVI. 24.

CES cérémonies funèbres étant finies, on *l'enſevelit dans la Caverne*, ou le Caveau, *du champ de Macpela, vis-à-vis de* MAMRE', *laquelle* ABRAHAM *avoit acquiſe d'*HEPHRON HITTIEN *avec le champ, pour le poſſéder comme le lieu de ſon ſepulcre* (*u*).

ST. *Luc*, au livre des *Actes* VII: 15, 16. fait dire à St. *Ethienne*, que JACOB *deſcendit en* EGYPTE, *& y mourut, lui & nos Pères*; (*nos Pères*, c'eſt-à-dire les Fils de *Jacob*, voyez vſ. 12, 15.) *& qu'ils* (*ils*, c'eſt-à-dire *Joſeph* & ſes Frères, Fils de *Jacob*) *furent transportés à* SICHEM, *& mis dans le ſepulcre* qu'ABRAHAM *avoit acheté à prix d'argent des Fils d'*EMMOR *Fils de* SICHEM. Or certainement *Jacob* fut enterré à *Mamré*, & non à *Sichem*; mais *Joſeph* fut enterré à *Sichem* (*v*); &, ſelon les apparences, les corps embaumés de ſes Frères furent apportés d'*Egypte* en même tems & enterrés avec le ſien. Quoiqu'il en ſoit, il eſt évident que ce ne fut pas *Abraham*, mais *Jacob*, qui fit l'acquiſition d'une pièce de terre à *Sichem* (*w*); & comme le nom d'*Abraham* n'eſt nullement néceſſaire à la phraſe de *St. Luc* pour en completter la conſtruction, puiſque le nom de *Jacob*, ou l'article *Il*, qui ſe trouve dans le verſet précedent, eſt ſous-entendu dans celui-ci, nous pouvons très-bien ſuppoſer, que quelque Copiſte aura par mépriſe inſéré dans le texte le nom d'*Abraham*.

A. P. D. DCV. APRÈS un règne de cinquante-deux ans BALEUS, Roi de *Babylone*, mourut; & *Altades* lui ſuccéda. *Beroſe.*

DCXXXVII. *Altades*, après avoir régné trente-deux ans, mourut; & *Mamitus* lui ſuccéda. *Beroſe.*

653. JOSEPH, à l'âge de cent & dix ans, mourut & fut

(*u*) *Gen.* L. 7. 13.
(*v*) *Gen.* L. 26. *Joſ.* XXIV. 32.
(*w*) *Gen.* XXXIII. 18. 19.

fut embaumé, & mis dans un cercueil en *Egypte* (*x*).

APRÈS un règne de trente ans MAMITUS, Roi de Babylone, mourut; & *Manacléus* lui ſuccéda. *Beroſe.* DCLXVII.

APRÈS un règne de trente ans *Manacléus* mourut; & *Sphérus* lui ſuccéda. *Beroſe.* DCXCVII.

AARON nâquit quatre-vingt trois ans avant la ſortie des enfans d'*Iſraël* hors d'*Egypte;* car il vêcut cent vingt & trois ans, & mourut quarante ans après cette ſortie (*y*). Ceci s'accorde parfaitement avec ce que *Polybiſtor* (*z*), d'après *Démétrius*, nous dit de la naiſſance d'*Aaron*: „ A l'âge de „ ſoixante ans, dit-il, *Lévi* engendra *Clath*, ou *Corath:* „ *Clath*, agé de quarante ans, engendra *Amram;* & *Amram*, „ à l'âge de ſoixante & quinze ans, engendra *Aaron:* Or *Lévi* étoit le troiſième Fils de *Jacob: Jacob* ſe maria l'an 536. après le Déluge. Si nous ſuppoſons que *Lévi* nâquit l'an d'après le Déluge cinq cent quarante, & que nous y ajoutions l'âge qu'avoient *Lévi*, *Corath*, & *Amram*, lors de la naiſſance de leurs Fils, nous trouverons que ces deux calculs s'accordent exactement (*a*). 715.

ENVIRON ſoixante & trois ans après la mort de *Joſeph*, & de ſes Frères, *il s'éleva un nouveau Roi ſur l'Egypte, lequel n'avoit point connu* (ou ne connoiſſoit point) JOSEPH (*b*), c'eſt-à-dire, un Roi qui n'avoit aucun égard pour *Joſeph*, qui ne révéroit point ſa mémoire. Selon l'idiome de la langue *Hébraïque*, le terme de *connoître* a quelquefois ce ſens-là dans la ſainte Ecriture: ainſi, par exemple, quand *David* dit que *Dieu* CONNOIT *la voie des Juſtes* (*c*), il veut dire que Dieu *l'approuve, l'aime.* A. P. D. 716.

Pha-

(*x*) *Gen.* L. 22—26.
(*y*) *Nomb.* XXXIII. 38. 39.
(*z*) *Euſeb.* Præp. Evang. L. IX. C. XXI.
(*a*) 540 + 60 + 40 + 75 = 715.
(*b*) Voyez *Exode.* I. 8. & ſuiv.
(*c*) Pſ. I. 6.

Pharaon ayant remarqué, de même qu'*Abimelec* l'avoit autrefois remarqué touchant *Iſaac* en le comparant aux *Philiſtins* (*d*), que *les enfans d'Iſraël étoient en plus grand nombre, & plus puiſſans*, c'eſt-à-dire, plus *prolifiques*, qu'ils multiplioient plus à proportion que ne faiſoient les *Egyptiens*, ordonna que les Sages-Femmes détruiſiſſent les enfans mâles des *Iſraélites*; & il chargea *Ziphrah* & *Puah*, deux des principales Sages-Femmes *Egyptiennes* (*e*), du ſoin de faire exécuter cet ordre: mais les Sages-Femmes ne voulant point exécuter des ordres ſi cruels, prétendirent que les Femmes *Iſraélites* accouchoient ſans leur ſecours avant qu'elles puſſent ſe rendre auprès d'elles. Le prétexte étoit ſpécieux; car les *Egyptiens* demeuroient à *Zoan*, & les *Iſraélites* dans la contrée de *Goſcen* qui étoit environ à deux lieues de la ville de *Zoan*, où *Pharaon* faiſoit ſa réſidence; & vraiſemblablement, comme la plupart étoient Bergers, ils étoient logés dans des tentes, ou dans des huttes. Pour remédier à cet inconvénient, *Pharaon* leur fit bâtir des Maiſons, c'eſt-à-dire, qu'il fit bâtir la ville de *Pithom*, & celle de *Raamſès*, ou *Ramcſès*, afin que les Femmes *Iſraélites* fuſſent plus près les unes des autres, & puſſent avoir plus promptement du ſecours en cas de beſoin. Il fit auſſi bâtir des Maiſons exprès pour les Sages-Femmes.

LES termes, qui dans la verſion *Françoiſe* ſont rendus par *Villes de munitions*, ne ſignifient autre choſe que *Villes utiles*, ou *commodes*. La *vulgate* les rend par *Cités*, ou *Villes*, *de Ta-*

(*d*) *Gen.* XXVI. 16.

(*e*) *Joſephe* dit poſitivement que c'étoient des Sages-Femmes *Egyptiennes*; & quoiqu'il ſoit dit dans l'Exode I. 15. *que le Roi parla aux Sages-Femmes des Hébreux*, cependant il paroit évidemment par le verſet ſuivant, qu'elles ne ſont ainſi appellées que parce qu'elles faiſoient l'office de Sage-Femme pour les Femmes de cette Nation.

Tabernacles, la verſion des *Septante* par *Villes enceintes de murailles*, & les verſions *Arabe* & *Syriaque* par *Greniers*. Le terme, qui occaſionne toutes ces différentes interprétations, les permet toutes: il vient de סכן: *Buxtorf* le traduit *Profuit;* c'eſt ce qu'il ſignifie dans *Job.* XV. 3. mais dans le même livre XXII: 21. & dans le *Pſ.* CXXXIX: 3. il ſignifie *connoître une choſe, ou une Perſonne, s'en accommoder, s'accorder, être lié, avec elle;* & dans le livre des *Nomb.* XXII: 30. il ſignifie — *avoir accoutumé de faire une choſe.* On voit par-là que le ſens de ce verbe eſt extrêmement vague: ainſi je crois que les termes en queſtion ne marquent autre choſe que des villes qui étoient utiles & commodes pour tout le voiſinage.

Pharaon employa les *Iſraélites* à faire des briques, pour bâtir ces villes; & il y eut des Maiſons aſſignées pour les Sages-Femmes.

Le vſ. 11e. où il eſt dit qu'il leur bâtit des Maiſons, eſt conçu en ces termes — *Et parce que les Sages-Femmes craignoient Dieu,* Il *leur bâtit des Maiſons:* je n'ignore pas qu'à cauſe de cela, quelques Savans penſent que l'article Il ſe raporte à Dieu, & que cette expreſſion, *bâtir des Maiſons*, doit être entendue de l'accroiſſement de leurs familles, qui fut la recompenſe de leur juſte ſcrupule. Je reconnois que l'expreſſion a quelquefois ce ſens-là, comme dans *Deut.* XXV: 10. *Ruth.* IV: 11. 1 *Sam.* II: 35. 2 *Sam.* VII: 27. mais je préfere toujours le ſens litteral quand il ne renferme rien d'abſurde, rien que l'on ne puiſſe concilier avec ce qui précède & ce qui ſuit: or je trouve que les *Iſraélites* furent employés à faire des briques, & à bâtir des villes (*f*): ainſi j'entens par le paſſage en queſtion, que *Pharaon* bâtit des Maiſons

(*f*) *Exode.* I. 11. & V. 7. 8.

ſons pour les Sages-Femmes qui craignirent Dieu, & n'obéirent point au commandement du Roi; mais ſauvèrent les enfans mâles ſous prétexte qu'elles ne pouvoient arriver à tems pour délivrer les Femmes *Iſraélites* (*g*), c'eſt-à-dire, que le Roi, pour ôter toute excuſe de cette eſpèce, leur bâtit des Maiſons, où elles ſe trouveroient à portée d'aller en fort peu de tems chez les Femmes en travail d'enfant.

ON ne ſait pas préciſement dans quelle année cet arrêt fut publié: mais il eſt certain que ce ne fut pas longtems, pas du-moins plus de trois ans, avant la naiſſance de *Moyſe*; car nous ne voyons pas que les Père & Mère d'*Aaron* aient eu aucune peine à ſauver ſa vie; & Il n'étoit que de trois ans plus agé que *Moyſe*.

A. P. D. DCCXVII. APRE'S un règne de vingt ans SPHE'RUS, Roi de *Babylone*, mourut; & *Mamelus* lui ſuccéda. *Beroſe.*

718. MOYSE nâquit quatre-vingts ans avant la ſortie des enfans d'*Iſraël* hors d'*Egypte* (*b*). Sa Mère ayant accouché de lui ſans le ſecours des Sages-Femmes *Egyptiennes*, ou peut-être favoriſée de leur connivence, conſerva la vie à ſon enfant pendant trois mois (*i*): mais quand il fut devenu trop grand pour que l'on pût eſperer qu'il échapperoit aux recherches des Commiſſaires, on lui fit un coffret de joncs: on l'enduiſit de bitume & de poix: on y mit l'enfant, & on le poſa parmi des roſeaux (ou des joncs) ſur le bord du fleuve; & *la Sœur de l'enfant*, nommée *Miriam*, *ſe tint à quelque diſtance pour voir ce qui en arriveroit: or la Fille de Pharaon* deſcendit au fleuve pour ſe baigner: elle vit le coffret entre les joncs, & envoya une de ſes Servantes pour le prendre. Alors *Miriam* accourant, comme ſi c'eût été par curioſité,

(*g*) *Exode.* I. 17—21.
(*b*) *Actes* VII. 23. 30.
(*i*) *Exode* II.

ſité, & voyant que la Fille de *Pharaon*, frappée de la rare beauté (*k*) de l'enfant (*l*), avoit envie de le conſerver, elle le demanda ſi la Princeſſe vouloit qu'elle allât chercher une Nourrice; & ayant reçu ordre de le faire, elle fit venir ſa Mère, qui, engagée par la Princeſſe, eut ſoin de l'enfant juſqu'à ce qu'il pût ſe paſſer de Nourrice: après quoi la Princeſſe s'en chargea entièrement, & le fit élever comme ſon propre Fils, & le nomma *Moyſe* — *Parce que*, dit-elle, *je l'ai tiré des eaux.*

LES lettres radicales d'un verbe *Hébreu*, qui ſignifie *tirer dehors*, ſont préciſément les mêmes que celles qui compoſent le nom de *Moyſe*: ainſi il eſt probable que ce mot avoit la même ſignification en *Hébreu*, & en *Egyptien*. *Philon*, *Joſephe*, & *Clement d'Alexandrie*, aiment mieux dériver ce nom du terme *Egyptien*, *Mou*, ou *Mo*, qui ſignifie de l'*eau*, & du terme *Iſes*, ou *Yſes*, qui ſignifie *Préſervé*; de ſorte que ces deux mots joints enſemble ſont, *Préſervé*, ou *ſauvé de l'eau*: ce qui répond parfaitement à la raiſon alléguée par la Fille de *Pharaon*. Mais je préférerois la prémière Etymologie, parce que ſi *Moyſe* n'eût pas jugé que ſon nom faiſoit alluſion, ou reſſembloit au mot *Hébreu* qu'il choiſit pour marquer qu'il avoit été tiré de l'eau, il n'eſt pas apparent qu'il eût fixé ſon choix ſur celui-là, parmi tant d'autres qui dans la même langue expriment tout auſſi bien la même choſe.

APRÈS un règne de trente ans MAMELUS, Roi de *Babylone*, mourut, & laiſſa pour ſon ſucceſſeur *Sparétus*. A. P. D. DCCLXVII.

ENVIRON l'an 753. après le Déluge, on n'exécutoit plus 753.

à

(*k*) *Actes.* VII. 20. *Hébr.* II. 23.

(*l*) L'admirable beauté de *Moyſe* eſt auſſi mentionnée par *Juſtin*, Hiſtorien *Payen*, qui tenoit cette particularité de *Trogue Pompée*. Juſt. L. XXXVI. C. II.

à la rigueur l'ordre de faire mourir les enfans mâles des *Hébreux*, ſoit que le Roi, qui avoit donné ce cruel ordre, fût mort, ou que *Moyſe*, qui alors avoit atteint l'âge de trente-cinq ans, & qui apparemment avoit du crédit en Cour, eût obtenu ou l'abolition de l'arrêt, ou du-moins beaucoup de relâchement dans l'exécution. Ce qui nous porte à croire que les *Iſraélites* n'avoient plus de peine à ſauver leurs enfans mâles, c'eſt que *Joſué* naquit alors, & que nous ne voyons pas qu'il aît fallu uſer de ſtratagême pour le conſerver. A l'égard de l'époque de la naiſſance de *Joſué*, en voici la preuve — L'Hiſtorien *Joſephe* (*m*) dit, que *Joſué* gouverna les enfans d'*Iſraël* pendant vingt-cinq ans après la mort de *Moyſe*; & l'Ecriture, auſſi bien que *Joſephe*, dit qu'il vêcut cent & dix ans (*n*); & puiſqu'il paſſa quarante ans au Déſert avec *Moyſe*, il faut qu'il fût né quarante-cinq ans avant la ſortie d'*Egypte*, ou trente-cinq ans après *Moyſe*.

Moyſe fut inſtruit dans toute la ſageſſe des Egyptiens, & fut grand en paroles (*o*), *& en actions.* Voy. *Actes* des *Ap.* VII: 22. *Joſephe* dit qu'on lui donna le commandement de l'armée des *Egyptiens*, & que dans ce poſte il fit de grands exploits. Quoique le narré de *Joſephe* à cet égard ne ſoit pas peut-être abſolument vrai, je penſe que l'on ne doit pas le regarder comme deſtitué de fondement.

POUR ce qui eſt de la ſapience, ou du ſavoir, des *Egyptiens*, il paroit qu'alors tout cela ne conſiſtoit que dans l'art de la Divination, dans la Magie, & dans le ſecret d'interpréter les ſonges — Quand *Pharaon* ſouhaita que l'on interprétât ſon ſonge, il envoya querir tous les *Magiciens* & tous les

(*m*) *Joſ.* Ant. L. V. C. I. *Euſèbe* Præp. Ev. L. X. C. X. *Africain* dit la même choſe. Voy.

(*n*) *Joſ.* XXIV. 29. *Jug.* II. 8.

(*o*) C'eſt-à-dire, qu'il étoit excellent pour le conſeil.

les *Sages* d'*Egypte* (*p*); & de même quand le *Pharaon*, qui régnoit du tems de *Moyſe*, voulut le ſurpaſſer en prodiges, il fit venir les *Sages*, & les *Enchanteurs* (*q*); & comme il s'en fallut beaucoup qu'ils ne puſſent l'égaler, quoique par leurs *Enchantemens* (*r*), ou leurs tours, ils euſſent fait paroitre des ſerpens, & des grenouilles, *Jethro* dit ſagement là-deſſus: „ *Je connois maintenant que Jehovah eſt plus grand que* „ *tous les Dieux; car en cela-même, en quoi ils* (*les Egyptiens*) „ *ſe ſont enorgueillis*," c'eſt-à-dire, en cela-même dont ils tiroient le plus de vanité, ou en quoi ils faiſoient le plus conſiſter leur gloire — „ *Il eſt au-deſſus d'eux* (*s*).

Quand Moyſe eut atteint l'âge de quarante ans, il lui monta au cœur d'aller viſiter ſes Frères, les enfans d'ISRAEL. *Et voyant que l'on opprimoit l'un d'entre eux, il le ſécourut, & le vengea en tuant* l'EGYPTIEN. *Et le jour ſuivant il ſe trouva parmi eux comme ils ſe battoient, & tâcha de les mettre d'accord en leur diſant:* „ *Hommes vous êtes Frères, pourquoi vous faites-* „ *vous tort l'un à l'autre?*" *Mais l'injuſte aggreſſeur le repouſſa, diſant:* „ *Qui t'a établi Gouverneur, & Juge, ſur nous?* „ *Veux-tu me tuer comme tu tuas hier l'*EGYPTIEN (*t*)?" *Pharaon* ayant appris ce fait chercha à faire mourir MOYSE. Mais MOYSE s'enfuit de devant *Pharaon*, & s'arrêta au pays de MADIAN; & là il épouſa *Zippora*, Fille de JETHRO Sacrificateur de MADIAN (*u*). A. P. D. 758.

LE lieu, qu'habitoit *Jethro*, pouvoit avoir pris le nom de *Madian* de *Madian*, quatrième Fils d'*Abraham*, qu'il avoit eu de *Ketura*. A la vérité il eſt dit au livre des *Nombres* XII: 1. que *Zippora*, Fille de *Jethro*, étoit *Cuſſite* ou *Cuchite*: mais

(*p*) *Gen.* XLI. 8.
(*q*) *Exode.* VII. 11.
(*r*) *Ib.* & *Exode.* VIII. 6.
(*s*) *Exode.* XVIII. 11.
(*t*) *Actes* VII. 23—28.
(*u*) *Exode.* II. 15—21.

mais *Cus* étoit le nom général de tout ce pays; car certainement tout le territoire, depuis *Havila* jusqu'à *Sur*, ou *Chur*, appartenoit originairement à la famille de *Cus* (*v*): or ce nom général du pays n'empêchoit pas que le canton particulier, où étoit *Jethro*, ne portât le nom de *Madian*.

REMARQUONS encore que de ce paſſage — *Un jour* MOYSE *paiſſant les Troupeaux de Jethro, ſon Beau-Père, les mena derrière le Déſert à la montagne de Dieu* (*w*), il paroit clairement, que la montagne de Dieu étoit ſituée à celui des bouts du Déſert de *Sinaï* qui étoit le plus éloigné de la Demeure de *Jethro*: or le Docteur *Shaw* (*x*) dit, que le Déſert de *Sinaï* eſt à l'Orient de la montagne, & que l'entrée de ce Déſert eſt au Nord-Eſt: d'où je conclus, que cette partie du pays de *Madian*, dans laquelle *Jethro* avoit fixé ſa demeure, étoit quelque part à l'Eſt du mont *Sinaï*, & probablement dans l'endroit où eſt à préſent *Charme*. Selon le Docteur *Pocock* (*y*), *Charme* eſt à une journée & demie de chemin au Sud-Eſt du mont *Sinaï*. C'eſt de-là principalement que les Moines du mont *Sinaï* font venir leur poiſſon.

Peut-être le nom de *Kéniens* (*z*), donné aux enfans de *Jethro*, vient de la ſituation de leur Demeure près de la Mer, où le rivage eſt entouré de rochers. Le mot *Hébreu Ken* ſignifie un *Nid*, un *Trou*, une *Caverne*: c'eſt pourquoi *Balaam*, lorsqu'il bénit les *Iſraélites*, dit en jettant les yeux ſur *les Kéniens* qui étoient avec eux: „ *Ta demeure eſt dans un* „ *lieu fort; & tu as mis ton nid dans le rocher.*"

A. P. D. DCCXXCI. LA trente-quatre & la trente-cinquième année de SPARETUS, il y eut en *Theſſalie* une grande inondation. *Beroſe.*

CE-

(*v*) 1 *Sam.* XV. 7.
(*w*) *Exode.* III. 1.
(*x*) *Shaw's* Trav. p. 350.
(*y*) *Pocock's* Trav. p. 137.
(*z*) *Jug.* I. 16. & IV. 11. 17.

CECI s'accorde exactement avec l'époque communement assignée à l'inondation, ou Déluge, de *Deucalion.*

ET immédiatement après cette inondation, il y eut dans le même pays, sous le règne d'un Roi qui s'appelloit *Phaëton*, un tremblement de terre, & une éruption de feu. *Berose.*

Platon dans son *Timée* parle de ce phénomène. C'est delà apparemment que les Mythologistes ont tiré la fable si connue — *Que* PHAËTON *emprunta* d'APOLLON, *son Père, le char du Soleil.*

APRÈS un règne de quarante ans SPARÉTUS, Roi de *Babylone*, mourut; & *Ascatadès* lui succéda. *Berose.* A. P. D. DCCXXCVII.

LA huitième année du règne d'*Ascatadès*, la Magie des *Hébreux* fit périr, dans la Mer, *Concres*, Roi d'*Egypte*. Il laissa pour successeur *Acherrès. Berose.* DCCXCIV.

*Il arriva longtems après que le Roi d'*EGYPTE [qui vouloit faire mourir *Moyse*] *mourut; & les enfans d'Israël gémirent sous le poids de leur servitude, & ils crièrent; & leur cri monta jusqu'à Dieu* (*a*).

Il y a ici dans la vie de *Moyse* un vuide de quarante ans. On a lieu de juger qu'il en passa trente-huit sans Femmes, & dans la retraite; car comme, avant son retour en *Egypte*, il n'avoit que deux enfans, & que l'un des deux n'avoit que l'âge requis pour être circoncis (*b*), il est probable qu'il n'y avoit pas longtems qu'il étoit marié. Je crois très-vraisemblable, que pendant ces trente-huit ans il apprit par une revelation divine l'art d'écrire, & que ce fut alors qu'il composa le livre de la *Genèse.* Comme il y a dans la *Genèse* moins de déplacemens, ou de desordre, que dans aucun de ses autres livres, je suppose qu'il le composa lorsqu'il avoit le plus de loi-

(*a*) *Exode.* II. 23. (*b*) *Exode.* IV. 25.

loiſir. Que l'art d'écrire lui fut connu avant qu'il reçût de Dieu la Loi ſur le mont *Sinaï*, c'eſt ce que nous apprenons clairement du verſet 14. du chap. XVII. du livre de l'*Exode*. Les *Iſraélites*, dans leur marche d'*Egypte* au mont *Sinaï*, ſont attaqués par les *Hamalekites* : les *Hamalekites* ſont défaits; & *Dieu ordonne à Moyſe de l'écrire dans un livre pour en conſerver la mémoire*. Or il ne paroit pas qu'en *Egypte* cet art eut été connu que bien des générations après le tems de la ſortie des enfans d'*Iſraël*. Le peu que nous pouvons découvrir de l'Hiſtoire ancienne de ce pays-là nous fait juger, ou conjecturer, à bon droit, que l'uſage de l'écriture n'y commença qu'un petit nombre d'années avant le règne de *Séſoſtris*; & ce qui ajoute du poids à ce raiſonnement, c'eſt que l'Hiſtoire d'*Hérodote*, la ſeule Hiſtoire profane ſur laquelle on puiſſe faire quelque fonds, ne remonte pas plus haut que la tranſlation du ſiége de l'Empire à *Memphis* ſous le règne de *Menes*, environ deux générations avant *Séſoſtris*. *Hérodote* dit, que les Prêtres l'informèrent qu'avant ce tems-là l'*Egypte* étoit gouvernée par les Dieux : or l'on conviendra ſans doute que, quand une Nation a recours aux Dieux pour marquer ou ſon origine, ou les évènemens arrivés avant ceux dont la mémoire s'eſt conſervée par de bons Regîtres, c'eſt que cette Nation, dans le tems en queſtion, n'avoit aucune idée de l'art d'écrire, & ſe trouvoit ainſi deſtituée du ſeul moyen de transmettre ſa véritable Hiſtoire à la Poſtérité.

A. P. D. 798. QUATRE cent trente ans (*c*) après la promeſſe faite à *Abraham* à ſa prémière arrivée dans le pays de *Canaan*, *Moyſe*, après avoir été quarante ans hors de l'*Egypte*, & alors agé de quatre-vingts ans (*d*), gardant (*e*) les Troupeaux

(*c*) *Gal.* III. 17. *Exode.* XII. 40. 41. (*e*) *Exode.* III. 1. &c.
(*d*) *Exode.* VII. 7. *Actes.* VII. 30.

peaux de *Jethro*, ſon Beau-Père, les mena derrière le Déſert, & alla au mont de Dieu, ou à la grande montagne (*f*), le mont *Horeb*, c'eſt-à-dire, la montagne par excellence. Et en effet c'eſt la plus haute montagne de ces quartiers; & l'Ange de *Jehovah* lui apparut dans une flamme de feu du milieu d'un buiſſon; & *Moyſe* dit: „ *Je me détournerai main-* „ *tenant, & verrai cette grande viſion, pourquoi le buiſſon* „ *ne ſe conſume point.*" *Et quand* JEHOVAH *vit que* MOYSE *ſe détournoit pour regarder, il l'appella du milieu du buiſſon, & lui dit:* „ *Je ſuis le Dieu de ton Père, le Dieu d'*ABRAHAM, *le Dieu d'*ISAAC, *& le Dieu de* JACOB: —— *Maintenant donc viens, & je t'enverrai vers* PHARAON, *afin que tu retires d'Egypte mon Peuple, les enfans d'Iſraël.*

ICI il eſt bon de remarquer que l'*Etre*, qui apparut à *Moyſe*, eſt appellé *Ange*, *Jehovah*, & *Dieu.*

ALORS *Moyſe* dit à Dieu: „ *Qui ſuis-je, moi, pour aller* „ *à* PHARAON, *& retirer d'*EGYPTE *les enfans d'*ISRAEL?" *Et Dieu lui dit:* „ *Certainement je ſerai avec toi; & tu au-* „ *ras ce ſigne que c'eſt moi qui t'ai envoyé, c'eſt que, quand tu* „ *auras retiré d'*EGYPTE *mon Peuple, vous ſervirez Dieu ſur* „ *cette montagne* (*).

DIEU, pour éprouver la foi de *Moyſe*, lui propoſe un ſigne fort éloigné, un évènement qui ne devoit arriver que longtems après l'exécution d'un commandement pénible & dangereux: „ Vas, lui dit-il, eſſaye, & l'évènement te convain-„ cra que c'eſt moi qui t'ai envoyé. Je ſuis perſuadé, ré-„ pondit *Moyſe*, que tu ès Dieu, & que tu rempliras ta „ promeſſe: mais comment ferai-je pour en convaincre les „ en-

(*f*) Cette façon de parler eſt aſſez ordinaire; c'eſt ainſi, p. ex. qu'un grand Prince eſt appellé *Prince de Dieu. Gen.* XXIII. 6. & *Gen.* XXX. 8. une lute violente eſt appellé une *lute de Dieu*, &c.

(*) *Exode.* III. 12.

„ enfans d'*Iſraël*, & les engager à me ſuivre? Quand je me „ préſenterai à eux, & leur dirai — *Le Dieu de vos Pères* „ *m'a envoyé à vous, s'ils me demandent — Quel eſt ſon nom?* „ *Que leur répondrai-je?*"

Il paroit de-là que les *Iſraélites* étoient corrompus par l'idolatrie (*g*) d'*Egypte*. Le culte de pluſieurs Divinités y étoit généralement établi : il eût donc été fort naturel aux *Iſraélites*, accoutumés à cette étrange pratique, de demander à *Moyſe* quel étoit le Dieu qui l'avoit envoyé.

L'Ange qui parloit à *Moyſe* au nom, ou de la part de Dieu, ou qui le repréſentoit, répondit: „ *Je ſuis celui qui* „ *ſuis*," ou plutôt — *Je ſuis celui qui eſt*, ou, *je ſuis* l'Etre; car c'eſt ainſi qu'il faudroit rendre cette expreſſion: elle eſt bien traduite dans la verſion des *Septante* Ἐγὼ εἰμι ὁ ὤν. Tu diras donc aux enfans d'*Iſraël: Moi qui ſuis*, ou, moi l'Etre, *t'ai envoyé*, &c.

Il y a de l'apparence que c'eſt de cet endroit des Ecrits de *Moyſe* que *Platon* avoit emprunté ſon idée du nom de Dieu: il avance que le terme τὸ Ἔστι, *Eſt*, n'eſt applicable qu'à la nature éternelle de Dieu ; & probablement c'eſt à la même cauſe que nous devons imputer ce fait remarquable — Que ſur la porte du Temple de *Delphe*, il n'y avoit pour toute inſcription que ce mot ΕΙ' *Tu ès*. *Plutarque* remarque là-deſſus, que ce mot ne convient qu'à Dieu, puisque ce qui eſt véritablement, ou réellement, doit être éternel. Selon la même idée *Numénius*, Philoſophe *Pythagoricien*, déclare, que s'il avoit à donner un nom au grand Etre immatériel, il l'appelleroit τὸ ὄν, *id quod eſt*, *ce qui eſt* (*h*).

Mais de peur que les *Iſraélites* ne puſſent comprendre tou-

(*g*) *Joſ.* XXIV. 14. *Lév.* XVII. 7. *Ezech.* XX. 8. & XXIII. 3.

(*h*) *Euſeb.* Præp. Ev. L. XI. C. IX. X. XI. & L. XV. C. XVII.

toute la force de ce nom, Dieu dit auſſi à *Moyſe* : „ *Tu* „ *diras de plus aux enfans d'*ISRAEL — JEHOVAH, *le* „ *Dieu de vos Pères, le Dieu d'*ABRAHAM, *le Dieu d'I-* „ SAAC, *& le Dieu de* JACOB, *m'a envoyé à vous.* C'eſt- „ là le nom ſur lequel tu appuyeras le plus, parce que c'eſt „ celui qui fera ſur eux le plus d'impreſſion ; car c'eſt *mon* „ *nom à toujours* ; c'eſt celui par lequel je veux qu'ils me con- „ noiſſent ; c'eſt *mon mémorial de génération en génération.*

„ MAIS, répliqua *Moyſe*, comment pourrai-je les con- „ vaincre que tu m'as ainſi parlé ?" Ils me diront : „ *Le* „ *Dieu de nos Pères ne t'eſt point apparu.*" Alors Dieu lui donna le pouvoir de faire trois différentes ſortes de miracles, pour convaincre ſes Frères de la divinité de ſa miſſion (*i*). Mais *Moyſe* ayant une extrême repugnance à ſe charger d'une commiſſion ſi dangereuſe, dans un pays où il étoit ſi bien connu, où il avoit tant d'ennemis, où il avoit déjà éprouvé l'envie & la mauvaiſe foi des *Iſraélites*-mêmes, & où il ſavoit que *Pharaon cherchoit à le faire mourir* (*k*), s'aviſa d'alléguer encore cette excuſe : „ *O Seigneur je ne parle* „ *pas aiſément, je parle avec peine & lentement, j'ai la lan-* „ *gue empéchée : je te prie donc envoye qui tu dois envoyer,* „ c'eſt-à-dire, une Perſonne plus capable." Alors la colère de *Jehovah* s'enflamma contre *Moyſe ;* & il lui dit : „ *Aaron le Lévite n'eſt-il pas ton Frère ? Je ſai qu'il parle bien ; & mé-* *me le voilà qui ſort à ta rencontre* (*l*).

Moyſe s'en retourna chez *Jethro*, ſon Beau-Père, & lui dit : „ *Je te prie de me laiſſer retourner vers mes Frères en* EGYP- „ TE, *pour voir s'ils ſont encore en vie.*" Et *Jethro* lui dit : „ *Vas en paix.*" Cependant *Moyſe* différa ſi longtems de ſe met-

(*i*) *Exode.* IV. 1. & ſuiv.
(*k*) *Exode.* II. 14. 15.
(*l*) *Exode* IV. 10.

mettre en chemin, qu'*Aaron* arriva à *Horeb* auſſitôt que lui, quoiqu'il n'y eût que deux journées de chemin de chez *Jethro* à cette montagne; au-lieu que de-là à *Rameſès* il y a ſi loin, que les enfans d'*Iſraël* mirent environ deux mois & demi à faire le voyage. Un voyageur ordinaire ne peut aller de *Rameſès*, (aujourd'hui *le Caire*) au mont *Horeb* en moins de quinze jours, quoique porté par un Chameau. Le Docteur *Pocock* (*m*) partit du *Caire* le vingt-huitième de Mars, & n'arriva au mont *Sinaï* que l'onzième d'Avril.

PENDANT les délais de *Moyſe* au pays de *Madian*, le Seigneur lui apparut encore, lui commanda de s'en retourner en *Egypte*, &, pour le raſſurer, lui dit que *tous ceux qui cherchoient à le faire mourir étoient morts* (*n*). Alors *Moyſe* prit ſa Femme & ſes Fils, & les mit ſur un âne pour les mener avec lui en *Egypte*.

IL n'eſt fait aucune mention de ce qui put retenir *Moyſe* ſi longtems: il eſt probable que ce ne fut pas ſeulement la crainte qu'il avoit de perdre la vie, mais auſſi ſon affection ſingulière pour ſa Femme, & pour ſes enfans; & peut-être attendoit-il que ſa Femme fût accouchée, afin de pouvoir emmener avec lui elle & ſes enfans. Il eſt à remarquer que, lorsque *Zippora* étoit ſur ſon départ, elle avoit ſes deux Fils avec elle; mais qu'il n'y avoit que l'aîné qui eût été circoncis. Voy. *Exode.* IV: 25. Il eſt donc très-probable que celui-là avoit été circoncis dans le tems convenable; mais que *Moyſe*, de peur d'être retenu trop longtems, avoit négligé de circoncire le cadet de ſes Fils.

VRAISEMBLABLEMENT, comme je l'ai déjà remarqué, la Demeure de *Jethro* étoit à l'endroit, ou près de l'endroit, dans lequel eſt à préſent *Charme*, environ à une journée

(*m*) *Pocock's* Travels. (*n*) *Exode.* IV. 19.

née & demie du mont *Sinaï*. Quand *Moyſe* étant parti de là pour aller en *Egypte*, fut arrivé au prémier relai, *Jehovah* le joignit dans l'hôtelerie, & étant en colère contre lui *voulut le faire mourir* (*o*).

Ceci doit apparemment s'entendre du même Ange, dont il avoit été parlé auparavant comme repréſentant *Jehovah*; & probablement la menace de *Moyſe* ſignifie que Dieu l'affligea d'une violente maladie.

Pour l'empêcher de s'embarraſſer de ſa Femme, & de ſes enfans, ce qui eût pu le déranger dans l'exécution de l'importante commiſſion qui lui étoit confiée, Dieu lui commanda de circoncire l'enfant; & comme *Moyſe* ne pouvoit faire cet office, apparemment à cauſe de ſa maladie, *Zipporа* ſe chargea de l'opération : elle prit une pierre tranchante, & coupa le prépuce de ſon Fils; & ce prépuce *tomba à terre.*

La verſion *Angloiſe*, & la verſion *Françoiſe* portent — *Et elle le jetta à ſes piés*: mais *l'Hébreu* rendu litteralement veut dire — *Elle le fit toucher ſes piés*: ce que je crois ſignifier qu'elle le laiſſa tomber à terre.

Et puis *Zippora* dit à ſon Fils : „ *Tu m'ès un Parent*, „ ou *un enfant*, *de ſang*, *ou ſanglant*; & elle ſe retira d'avec „ *Moyſe* en diſant :" *Enfant de ſang!* „ C'étoit *à cauſe de la* „ *Circonciſion.*

Le mot חתן (*p*), que dans la verſion *Angloiſe*, & dans la *Françoiſe*, on a rendu par celui d'*Epoux*, ſignifie en général un *Parent*, quel que puiſſe être le dégré de parenté, ou de proximité, &, ſelon le R. *Himchi*, & autres ſavans *Juifs*,

(*o*) *Exode.* IV. 24.

(*p*) חתן Affinitatem iniit, contraxit vel junxit, affinitate ſe junxit vel conjunxit, affinitate junctus fuit. *Buxtorf.*

Juifs, étoit particulièrement appliqué à un enfant que l'on venoit de circoncire.

QUELQUES doctes Commentateurs ſuppoſent que les paroles, que *Zippora* prononça, étoient un formulaire en uſage dans la pratique de cette cérémonie; & cela parce qu'*Aben-Ezra*, dans ſon Commentaire ſur ce texte, dit que le jour de ſa Circonciſion l'enfant fut appellé חתן pour marquer *qu'alors il fut uni au Peuple de Dieu, &, pour ainſi dire, marié à Dieu.* Il eſt bien ſûr que ce terme pourroit ici ſignifier un *Epoux*, comme il peut ſignifier toute autre alliance, ou parenté: mais ces deux mots — *A moi*, ou, *pour moi*, me font juger que, dans cet endroit, le terme en queſtion ne ſignifie point un *Epoux.* Si *Zippora* eût dit ſeulement, „ *Tu ès un Epoux de ſang* — cela pourroit ſe raporter à l'union de l'enfant avec l'Egliſe: mais il me ſemble que l'addition de ces deux mots — *A moi*, ou, *pour moi*, (Tu *m'*ès, ou, tu ès *pour moi*, un Epoux de ſang,) détruit l'explication d'*Aben-Ezra.* Dans ces paroles — *Alors* l'ETERNEL *ſe retira de lui*, on a inſéré ce ſubſtantif l'*Eternel:* l'original porte — *Se retira de lui:* auſſi les *Septante* les ont-ils traduites καὶ ἀπῆλθεν ἀπ' αὐτοῦ *& receſſit ab eo:* & je les crois plus applicables à *Zippora* qu'à qui que ce ſoit: ainſi je traduis — *Et elle ſe retira d'avec lui:* en effet ce fut alors qu'elle fut renvoyée chez ſon Père. Cette interprétation me paroit d'autant mieux fondée, que cette opération ſur l'enfant fut ce qui obligea *Moyſe* à renvoyer ſa Femme chez ſon Père; car il eût été dangereux de tranſporter le Patient. Ordinairement l'inflammation étoit à ſon plus haut poinct le troiſième jour après l'opération (*q*). C'eſt pourquoi *Moyſe* renvoya (*r*) inceſſamment ſa Femme avec ſes enfans chez

(*q*) *Gen.* XXXIV. 25. (*r*) *Exode.* XVIII. 2.

chez *Jethro*, ſon Père: elle pouvoit y arriver avant la nuit.

Moyſe, guéri de ſa maladie, continua ſon voyage vers l'*Egypte*, & joignit *Aaron*, ſon Frère, au mont *Horeb*. De-là ils paſsèrent en *Egypte*, & *aſſemblèrent tous les Anciens des enfans d'*ISRAEL; *&* AARON *dit toutes les paroles que l'Eternel avoit dites à* MOYSE, *& fit les ſignes devant les yeux du Peuple; & le Peuple crut* (*s*).

APRÈS cela *Moyſe* & *Aaron* & tous les Anciens d'*Iſraël* ſe préſentèrent devant *Pharaon*, & lui dirent — „ *Ainſi a* „ *dit* JEHOVAH, *le Dieu d'*ISRAEL — *Laiſſe aller mon* „ *Peuple, afin qu'il me célèbre une fête ſolemnelle dans le Déſert.*" Mais *Pharaon* répondit: „ *Qui eſt* JEHOVAH *que j'obéiſſe à ſa* „ *voix, & laiſſe aller Iſraël? Je ne connois point* JEHOVAH, „ *& ne laiſſerai point aller Iſraël.*" — *Et le Roi d'Egypte leur dit encore:* „ MOYSE, *&* AARON, *pourquoi detournez-* „ *vous le Peuple de ſon ouvrage? Allez à vos charges.*" *Exode.* V: 1. & ſuiv.

QUOIQU'IL ne ſoit pas dit que, quand *Pharaon* fit cette réponſe, les Anciens du Peuple fuſſent avec *Moyſe* & *Aaron*, cependant la choſe eſt très-probable; car s'il n'y eût eu alors en la préſence du Roi que *Moyſe* & *Aaron*, il ne leur auroit pas dit, „ *Allez*, ou retournez, *à vos charges:* il ſe ſeroit exprimé autrement, il auroit dit — *Laiſſez le Peuple retourner*; ou, *ne l'empêchez plus de retourner*, &c. (*t*)

LE même jour le Roi défendit aux Exacteurs, & aux Commiſſaires, établis ſur le Peuple, de lui fournir la paille (*u*) comme auparavant pour faire des briques: *qu'ils aient ſoin eux-mêmes*, dit-il, *de trouver la paille.*

LES

(*s*) *Exode.* IV. 29. 31.
(*t*) Voyez *Exode.* VI. 14—27.
(*u*) Les *Egyptiens* ne font pas leurs briques avec de la glaiſe ſeule: ils y mêlent de la paille hachée. J'en ai vu quelques morceaux dans le cabinet de curioſités de mon ami le Docteur *Pocock.* Ils ne les brûlent pas non plus comme nous faiſons: ils les ſèchent au Soleil.

LES *Iſraélites*, qui revenoient chez eux après leur travail, s'arrêtèrent ſur le chemin (*v*) que devoient prendre *Moyſe* & *Aaron* au ſortir de chez le Roi, & les rencontrèrent; & ayant appris ce que *Pharaon* avoit répondu, ils leur dirent: „ *Que* JEHOVAH *conſidère ce que vous avez fait, & qu'il en* „ *juge! Vous nous avez mis en mauvaiſe odeur à* PHARAON, „ *& à ſes Serviteurs: vous leur avez mis une épée à la main* „ *pour nous tuer.*"

ET en effet quelque choſe de ſemblable arriva; car bientôt après ceux des enfans d'*Iſraël*, que l'on avoit établis Inſpecteurs de leur travail, furent battus: on leur demanda pourquoi les ouvriers n'avoient pas rempli leur tâche comme à l'ordinaire; & ſans écouter leurs excuſes on les punit ainſi avec rigueur. Là-deſſus ces Commiſſaires, ou Officiers, (c'étoient les Anciens des enfans d'*Iſraël*, voyez *Nomb.* XI: 16.) allèrent ſe plaindre à *Pharaon*, diſant: „ *Pourquoi en uſes-tu* „ *ainſi envers tes Serviteurs? On ne nous donne point de paille;* „ *& cependant on nous dit, faites des briques; & voici tes Ser-* „ *viteurs ſont battus.* Ce n'eſt pas à nous, *c'eſt à ton* „ *Peuple qu'en eſt la faute* (*w*)." Mais il leur répondit: „ *Vous êtes de loiſir, vous êtes de loiſir: c'eſt pourquoi vous di-* „ *tes*" — *Allons, ſacrifions à Jehovah.* „ *Allez donc à vo-* „ *tre travail: on ne vous donnera point de paille; & pourtant* „ *vous rendrez la même quantité de briques* (*x*)."

Moy-

(*v*) Dans la verſion *Françoiſe* il y a — *En ſortant de devant* PHARAON *ils rencontrèrent* MOYSE *&* AARON. Il eſt clair que le Peuple ne ſortit pas de devant *Pharaon*, mais qu'il alla à la rencontre de *Moyſe* & d'*Aaron*, comme ils ſortoient, &c.

(*w*) La verſion *Françoiſe* porte — *Et ton Peuple eſt traité comme coupable.* La verſion *Angloiſe* dit — *But the fault is in thy own people.* Certainement c'eſt-là le vrai ſens de ces mots — וחטאת עמך *Et c'eſt le péché*, ou *la faute*, *de ton Peuple.*

(*x*) *Exode.* V. 14—18.

Moyſe s'en retourna avec les enfans d'*Iſraël* à *Rameſès*, le lieu de leur Demeure, & invoqua le Seigneur. Et Dieu dit à *Moyſe*: (*y*) „ *Je ſuis Jehovah: je ſuis apparu à* ABRAHAM, „ *à* ISAAC, *& à* JACOB, *comme le* DIEU FORT: *mais* „ *je n'ai point été connu d'eux par mon nom de* JEHOVAH."

C'EST ainſi que portent la verſion *Angloiſe*, & la verſion *Françoiſe:* mais cela eſt mal. Les dernières paroles de ce verſet doivent avoir un poinct d'interrogation, & être traduites ainſi — *Et n'ai-je point été connu d'eux ſous le nom de Jehovah?* car il eſt évident que tous les Patriarches connoiſſoient Dieu ſous ce nom-là. Du commencement de la *Genèſe* jusqu'à la fin, *Jehovah* eſt le terme, dont *Moyſe* dans l'*Hébreu* ſe ſert conſtamment pour marquer le nom de Dieu.

ON dira peut-être que l'uſage ordinaire, que *Moyſe* fait de ce grand nom, doit être imputé au peu d'exactitude de ſon ſtile; qu'étant accoutumé à ce terme, il l'employoit par inadvertence au-lieu de celui d'*Adonaï*, ou de *Saddaï*, &c. Mais, quoique peut-être cette raiſon ſoit valable par raport à pluſieurs paſſages, elle ne ſauroit l'être pour tous ceux où le terme de *Jehovah* ſe trouve; & ſur-tout elle ne ſauroit l'être pour les paſſages, où il eſt dit que Dieu eſt invoqué ſous ce nom-là: par exemple, il eſt dit que, quand *Abraham* entra pour la prémière fois dans le pays de *Canaan*, il éleva un Autel à *Jehovah*, *& invoqua le nom de* JEHOVAH (*z*). De même il eſt dit, qu'à ſon retour d'*Egypte* étant allé à l'endroit où il avoit fait cet Autel, *il invoqua le nom de* JEHOVAH (*a*), & que, quand il ſe fut établi à *Beer ſeba*, il y planta une chênaye, & *y invoqua le nom de* JEHOVAH, *le Dieu*

(*y*) *Exode.* VI. 3.
(*z*) *Gen.* XII. 8.
(*a*) *Gen.* XIII. 4.

Dieu éternel (*b*): de même il eſt dit d'*Iſaac* qu'il éleva un Autel dans le pays des *Philiſtins*, & qu'il y invoqua le nom de *Jehovah* (*c*): de même encore il eſt dit que, lorsque *Jacob* s'endormit à *Beth-el* ſur ſa route de *Beerſeba* à *Haran*, & qu'il vit des Anges qui montoient ſur une échelle, & en deſcendoient, Dieu ſe tint au-deſſus de l'échelle, & dit: „ *Je ſuis* JEHOVAH, *le Dieu d'*ABRAHAM *ton Père, & le Dieu d'*ISAAC (*d*), &c. Vous n'avez qu'à rendre le mot *Hébreu* לֹא par le mot *Grec* Οὐχὶ, ou par le mot Latin *Non-ne* au-lieu de *Non*, comme il le faut traduire dans *Deut.* III: 11. 2 *Chron.* XX: 6. *Habac.* II: 6. & ailleurs, & vous faites de la phraſe en queſtion une phraſe interrogatoire: ainſi au-lieu de — *Je n'ai point été connu d'eux par*, ou ſous, *le nom de* JEHOVAH, nous aurons — *N'ai-je point été connu*, &c.

MONS. *le Cène*, Auteur de l'*Eſſai d'une nouvelle Traduction de la Bible*, a marqué pluſieurs autres paſſages, dont on corrigeroit heureuſement la verſion en y mettant un poinct d'interrogation. A l'égard de quelques-uns de ces paſſages, je crois qu'il a raiſon: je penſe même qu'il eut pu groſſir leur liſte. Cependant je n'approuve pas ſon opinion ſur tous ceux qu'il a cités.

L'OMISSION du poinct d'interrogation, dans la verſion des *Septante*, au paſſage dont on vient d'indiquer le vrai ſens, eſt apparemment ce qui a induit en erreur l'Hiſtorien *Joſephe*, & lui a fait avancer (*e*) que jusqu'alors ce grand nom n'avoit point été découvert aux hommes.

Jehovah dit auſſi à *Moyſe*: „ *Dis aux enfans d'*ISRAEL „ — *Je ſuis* JEHOVAH, *& je vous retirerai de deſſous le joug* „ *des*

(*b*) *Gen.* XXI. 33.
(*c*) *Gen.* XXVI. 25.
(*d*) *Gen.* XXVIII. 13.
(*e*) *Joſ.* Ant. L. II. C. XII. S. 4.

„ *des* EGYPTIENS, *& vous délivrerai de votre ſervitude.*" — *Et Moyſe parla de cette manière aux enfans d'Iſraël: mais ils ne l'écoutèrent point à cauſe de l'angoiſſe de leur eſprit. Et Jehovah dit à* MOYSE: „ *Vas, & dis à Pharaon, Roi d'E-* „ GYPTE, *qu'il laiſſe ſortir de ſon pays les enfans d'*ISRAEL." Alors *Moyſe parla devant* JEHOVAH, *& dit:* „ *Voici les* „ *enfans d'Iſraël ne m'ont point écouté; & comment* PHA- „ RAON *m'écoutera-t-il, moi qui ſuis incirconcis* (*f*) *de lè-* „ *vres?*" c'eſt-à-dire, *moi qui ai la parole empêchée.* Il s'étoit exprimé auparavant (*g*) de la même manière pour dire la même choſe.

IL faut remarquer que les *Juifs* ſe ſervoient du terme *d'incirconcis* pour marquer toute choſe quelconque qui n'étoit pas employée, ou qui n'étoit pas propre aux uſages auxquels elle étoit deſtinée. C'eſt ainſi que le Prophête *Jeremie* dit des *Juifs*, qu'ils ont *l'oreille incirconciſe* (*h*); & d'abord après il explique l'expreſſion en diſant qu'*ils ne ſauroient écouter.* Le même Prophête dit, que toute la Maiſon d'*Iſraël a le cœur incirconcis* (*i*), c'eſt-à-dire, qu'ils ne vouloient pas s'addonner à la piété; que les vérités ſalutaires ne faiſoient ſur eux aucune impreſſion. On appliquoit auſſi ce terme à des choſes inanimées. Par exemple, il eſt dit du fruit que l'on ne devoit pas manger, qu'il étoit *comme* (*k*) *incirconcis.*

Jehovah dit à MOYSE: „ *Voici, je t'ai établi* pour être „ *Dieu à Pharaon* (*l*): c'eſt dans le même ſens que Dieu a- „ voit dit à *Moyſe* par raport à *Aaron:*" *Tu lui ſeras* pour *Dieu* (*m*). Il y a dans l'original mot pour mot — *Je t'ai fait*

(*f*) *Exode.* VI. 12.
(*g*) *Exode.* IV. 10.
(*h*) *Jerem.* VI. 10.
(*i*) *Jerem.* IX. 26.
(*k*) *Lévit.* XIX. 23.
(*l*) *Exode.* VII. 1.
(*m*) *Exode.* IV. 16.

Digitized by Google

ſait Dieu à PHARAON. Il eſt de l'idiome de la Langue *Hébraïque* d'omettre la particule COMME, ou quelque terme équivalent. Par exemple, il eſt dit de *Nabal* que ſon cœur mourut en lui, & qu'*il devint pierre* — au-lieu de — COMME *une pierre* (*n*). *Moyſe* revêtu du pouvoir ſurnaturel d'opérer des miracles, devoit être comme Dieu à *Pharaon;* & *Aaron* devoit être le PROPHETE (*o*) de *Moyſe*, c'eſt-à-dire, qu'il devoit parler à *Pharaon* de la part de *Moyſe*, comme au nom, ou par l'autorité, de Dieu.

SUR la repréſentation, faite à Dieu par *Moyſe*, qu'il n'avoit pas la langue libre, *Aaron* avoit été conſtitué pour être *ſon Prophéte*, ou pour *lui être Bouche*, comme la même choſe eſt exprimée ailleurs, c'eſt-à-dire, *pour parler en ſa place.*

ET *Jehovah* dit à Moyſe: „ *Tu diras tout ce que je te com-*
„ *manderai de dire*, ou, en d'autres termes, tu diras par la
„ bouche d'*Aaron* tout ce que je te commanderai de dire; &
„ *Aaron*, ton Frère, dira à *Pharaon* de laiſſer ſortir de ſon
„ pays les enfans d'*Iſraël;* & *j'endurcirai le cœur de Pha-*
„ *raon* (*p*), *& je multiplierai mes ſignes, & mes merveilles,*
„ *dans le pays d'*EGYPTE."

ICI il eſt important de remarquer, que l'on doit bien ſe garder d'entendre à la lettre cette expreſſion — *J'endurcirai le cœur de Pharaon:* elle marque ſeulement que Dieu vouloit permettre, que *Pharaon* perſiſtât dans ſon endurciſſement (*q*), ou, comme s'exprime St. Paul, que *Dieu voulant montrer ſon indignation, & faire éclatter ſa puiſſance*, vouloit *ſupporter longtems*, ou, *avec une longue patience, ce vaiſſeau de ſa colère préparé à la deſtruction* (*r*).

SE-

(*n*) 1 *Sam.* XXV. 37.
(*o*) Le terme *Hébreu*, que l'on a rendu ici par celui de *Prophéte*, ſignifie un *Orateur*, une *Perſonne qui parle.* Il vient du verbe נוב *Eloqui*, *Parler.*
(*p*) *Exode.* VII. 3.
(*q*) *Ib.* vſ. 22.
(*r*) *Rom.* IX. 22.

SELON l'idiome de la langue *Hébraïque*, il eſt ordinaire d'attribuer l'action à la Perſonne qui la permet, c'eſt ainſi que, parce que *Joſeph* permettoit tout ce que les priſonniers faiſoient dans la priſon, dont il étoit le Geolier, il eſt dit qu'il y faiſoit tout. C'eſt ainſi poſitivement que *Moyſe* parle (*s*). *Tout ce qu'ils faiſoient*, dit-il, *c'eſt* JOSEPH *qui le faiſoit.* On pourroit citer un grand nombre d'exemples de cette façon de parler: auſſi eſt-il dit dans d'autres endroits que *Pharaon* endurciſſoit lui-même ſon cœur, — par exemple — *Exode.* VIII: 15. PHARAON *voyant qu'il avoit du relâche* ENDURCIT SON COEUR, *& ne les écouta point.* Voyez auſſi *Exode.* VIII: 32. & IX: 34. & 1 *Sam.* VI: 6.

Et JEHOVAH *dit à* MOYSE *& à* AARON: „ *Quand* „ PHARAON *vous dira, montrez nous un miracle* (*t*), POUR „ VOUS," c'eſt-à-dire, pour prouver que c'eſt Dieu qui vous a envoyés, *alors tu diras à* AARON: „ *Etens ta verge ou* „ *baguette, & elle deviendra un ſerpent.*" *Et* MOYSE *&* AARON *ſe préſentèrent devant* PHARAON, *& firent comme* l'ETERNEL *leur avoit ordonné. Alors* PHARAON *envoya chercher les Sages, & les Sorciers*, ou, *Enchanteurs; & les Magiciens d'*EGYPTE *firent le ſemblable par leurs enchantemens: ils jettèrent chacun ſa verge, & elles devinrent des ſerpens: mais la verge d'*AARON *engloutit les leurs* (*u*). Cependant *Pharaon* perſiſta dans ſon refus comme l'Eternel l'avoit prédit.

Et Jehovah dit à MOYSE: „ *Le cœur de* PHARAON *eſt* „ *endurci: il refuſe de laiſſer aller mon Peuple. Vas au matin* „ *vers*

(*s*) *Gen.* XXXIX. 22.

(*t*) Je ne comprens pas pourquoi dans la verſion *Françoiſe* on a rendu cet endroit ſimplement par — *Faites un miracle.* L'original dit mot pour mot — *Donnez*, ou *Poſez*, POUR VOUS, *un miracle.* Cela emporte beaucoup plus que ne fait cette traduction froide, & eſtropiée.

(*u*) *Exode.* VII. 1—12.

„ *vers lui*: *voici il va au fleuve*, (c'étoit apparemment pour ſe baigner, comme ſa Fille le faiſoit lorſqu'elle apperçut le coffret de *Moyſe*, & comme les *Egyptiens* le faiſoient fréquemment) „ *Tu te préſenteras devant lui ſur le bord du fleuve*, „ — *& tu lui diras: Ainſi a dit* JEHOVAH; *à ceci tu connoi-* „ *tras que je ſuis* JEHOVAH — *Voici je vais frapper avec* „ *la baguette, que j'ai à la main, les eaux du fleuve; & elles* „ *ſeront changées en ſang, & les poiſſons qui y ſont mourront*, „ *& le fleuve deviendra puant.*" *Moyſe* & *Aaron* le firent, & les Magiciens en firent autant; & tous les *Egyptiens creuſoient autour du fleuve pour trouver de l'eau à boire; car ils ne pouvoient boire de celle du fleuve.*

L'HISTORIEN *Joſephe* dit, que dans la contrée de *Goſcen*, où les *Hébreux* habitoient, l'eau du fleuve continua à être pure, & auſſi bonne à boire qu'auparavant. Il ajoute, que les Magiciens, après avoir changé l'eau en ſang, ne purent lui rendre ſa couleur naturelle; que *Pharaon* s'addreſſa à *Moyſe*, & lui promit de laiſſer partir les *Iſraélites* s'il vouloit rendre aux eaux leur pureté & leur douceur; que *Moyſe* le fit, & que *Pharaon* voyant qu'il y avoit du relâche, *lui tourna le dos, ſe retira dans ſon Palais, & ne voulut point ſe laiſſer fléchir.*

Sept jours après que JEHOVAH *eut frappé le fleuve, il dit à* MOYSE (*v*): „ *Vas vers Pharaon & dis lui, ſi tu refuſe de laiſ-* „ *ſer aller mon Peuple, je frapperai de Grenouilles tout ton* „ *pays.*" *Et* AARON *étendit la main ſur les eaux de l'*EGYPTE; *& les Grenouilles montèrent, & couvrirent tout le pays. Les Magiciens en firent autant.* Mais comme ils ne purent détruire (*w*) les Grenouilles, & que tout le pays en étoit miſérablement

(*v*) *Exode.* VII. 25. VIII. 1.

(*w*) Les Livres de *Moyſe* ne font aucune mention de cette circonſtance — que les Magiciens ne purent détruire les Grenouilles: mais le narré-même fait voir que ce n'eſt qu'une omiſſion.

ment infeſté, PHARAON *fit venir* MOYSE *&* AARON, *& leur dit:* „ *Fléchiſſez* JEHOVAH *par vos prières, afin qu'il* „ *retire les Grenouilles; & je permettrai au Peuple* (d'Iſraël) „ *d'aller ſacrifier à* JEHOVAH." *Et* MOYSE *dit à* PHARAON: „ *Glorifie-toi ſur moi*, ou, *aie cet honneur*, ou, *a-* „ *vantage, ſur moi*," c'eſt-à-dire, aie l'avantage de me donner des ordres.

AUJOURD'HUI, même en *Italie*, il y a une façon de parler toute ſemblable: quand on demande une faveur à quelqu'un, la Perſonne qui l'accorde dit: „ *Lei è Padrono*," *vous êtes le Maître*, ou, *vous me commandez.*

Quand veux-tu, dit MOYSE *à* PHARAON, *que je détruiſe les Grenouilles?* Demain, répondit-il. Et *Moyſe* dit: „ *Qu'il ſoit fait ſelon ta parole.*" Le lendemain, *Jehovah*, à la requête de *Moyſe*, détruiſit les Grenouilles. Mais *Pharaon* voyant qu'il y avoit du relâche perſiſta encore à refuſer.

ALORS JEHOVAH *dit à* MOYSE: „ *Dis à* AARON," *Etens ta verge, & frappe la pouſſière du pays; & elle deviendra des Poux par tout le pays d'*EGYPTE.

LES Magiciens voulurent le faire auſſi par leurs enchantemens: mais ils ne purent.

QUOIQUE les anciens *Hébreux* entendent par le mot כנים des *Poux*, la plupart des Commentateurs croient que c'étoient des *Moucherons*, *Couſins*, ou *Maringoins.* Voy. *Crit. Sacr. in* EXOD. VIII: 16.

LES Magiciens voyant que ce phénomène étoit au-deſſus de leur art, dirent à *Pharaon:* „ *C'eſt ici le doigt de Dieu.*"

LES deux principaux Perſonnages, employés par le Roi d'*Egypte* pour égaler *Moyſe* & *Aaron*, par des opérations merveilleuſes, étoient *Jannes*, & *Jambres* (*x*). Dans l'Hiſtoi-

(*x*) *Tim.* III. 8.

ſtoire de *Moyſe* ils ne ſont pas nommés, & ſont ſeulement compris ſous le titre général de *Sages*, *Enchanteurs*, ou *Sorciers*, & *Magiciens*.

CETOIENT des gens, dont il paroit que l'emploi, ou la profeſſion, étoit d'ancienne date en *Egypte;* car déjà du tems de *Joſeph*, le *Pharaon*, ou Roi d'alors, envoya querir tous les Sages & Magiciens de ſon Royaume, pour expliquer ſes ſonges. Vraiſemblablement donc ceux, que l'on appelloit ainſi, étoient fort connus, & fort conſidérés, quoique leur ſuccès ne répondît pas toujours à leur titre. Je croirois même que, puisqu'on ſavoit ſi bien où les trouver, & qu'on les faiſoit venir ſi promptement dans toutes les occaſions, où l'on en avoit beſoin, ils faiſoient un corps, ou une ſociété, à part.

IL eſt évident que, du tems de *Daniël*, dans le Royaume de *Babylone*, ils formoient une eſpèce de collége; car *Nebucadnezzar* conſtitua *Daniël* le prémier, ou le chef, des Gouverneurs des *Mages*, des *Aſtrologues*, des *Chaldéens*, & des *Devins* (*y*), de ſon Royaume. *Jannes* & *Jambres* avoient apparemment à peu près le même poſte en *Egypte*.

LE titre de *Sage* étoit un terme technique, pour diſtinguer ceux qui entreprenoient d'interpréter des ſonges (*z*), de découvrir des choſes dérobées (*a*), & de prédire le ſort des gens (*b*), par le moyen de leur habileté dans l'art de la Divination.

LE terme de *Magicien* a presque le même ſens: il vient de la langue *Perſane: Mage* dans cette langue ſignifie un *Sage*, un homme *ſavant*, ou *habile*. *Ciceron* parlant des *Ma-*

(*y*) *Dan.* II. 48. IV. 9. V. 11.
(*z*) *Gen.* XLI. 8.
(*a*) *Gen.* XLIV. 5. 15.
(*b*) *Ezéch.* XXI. 21.

Mages dit, *Quod genus Sapientum, & Doctorum, habetur in* Persis (*c*), & comme la *Chaldée* étoit fameuſe pour l'Aſtrologie Judiciaire, il arriva qu'à *Babylone*, du tems de *Nebucadnezzar*, le terme de *Chaldéen* devint ſynonime à celui de *Magicien*, ou d'*Aſtrologue* (*d*). *Ciceron* parlant des *Aſſyriens* dit: *Qua in gente* Chaldaei, *non ex artis, ſed gentis vocabulo nominati, diuturna obſervatione ſyderum ſcientiam putantur effeciſſe, ut prædici poſſit quid cuique eventurum, & quo quisque fato natus* (*e*). La même ſorte de ſcience rendit l'*Egypte* auſſi fameuſe que la *Chaldée: Eandem etiam artem* Ægyptii *longinquitate temporum innumerabilibus pene ſeculis conſecuti putantur*, dit Ciceron (*f*).

Il eſt certain que, dans le ſiècle d'*Homère* (*g*), *l'Egypte* étoit ſi célèbre par cet art que ce grand Poëte fait *Protée*, qui du tems de la guerre de *Troye* régnoit à *Memphis*, & qui probablement encourageoit beaucoup les Magiciens, & l'art Magique, il le fait, dis-je, le Dieu, auquel *Menelaüs* s'addreſſa pour obtenir des avis & du ſecours ſur les moyens de rompre les enchantemens qui le retenoient avec ſes vaiſſeaux à l'Ile de *Pharos*; & *Diodore* dit, que même de ſon tems la Potion, que compoſoit à *Thèbes Polydama*, Femme de *Thonis*, & que ſelon *Homère Helène* fit boire à *Telemaque* pour lui faire oublier tout le paſſé, étoit encore en uſage parmi les Femmes de ce pays-là, pour effacer de leur mémoire tous les ſujets d'affliction.

C'est cette célébrité de l'*Egypte*, par raport à la Magie, qu'en *François une Egyptienne*, & en *Anglois à Gypſy*, ſignifie une *Magicienne*, ou une *Diſeuſe de bonne avanture*.

Le

(*c*) *Cic.* de Divin. L. I.
(*d*) *Dan.* II. 2. 10. V. 7. IX. 1.
(*e*) *Cic.* ibid.
(*f*) *Ibid.*
(*g*) *Hom.* Odyſſ. L. IV.

Le terme que nous traduiſons *Magiciens* eſt חרטמים *Chartummim* le pluriel du ſingulier חרטום un *Magicien;* & ce terme vient du terme radical חרט, qui ſignifie un *Stile*, un *Poinçon*, ou *Burin*, un inſtrument pour écrire, ou pour graver.

Il eſt probable que ces gens-là portoient dans leurs mains, comme une marque pour les diſtinguer, quelque choſe de ſemblable à cet inſtrument. *Ciceron* (*b*) dit que l'*Augure*, pour qu'on le connût, ou le diſtinguât, portoit à la main une eſpèce particulière de baguette, qui s'appelloit *Lituus*, & qui avoit commencé à être en uſage dés le tems de *Romulus*. Le *Lituus* étoit une baguette mince, un peu courbée à l'un de ſes bouts; & comme il y a beaucoup d'apparence que *Romulus* n'étoit pas l'inventeur de cette pratique, je ſuppoſe que les *Augures*, ou *Magiciens*, *Egyptiens* portoient une pareille baguette, & que du mot חרט, qui étoit le nom de la marque qui les diſtinguoit, ils furent appellés חרטמים *Chartummim* (*i*). *Strabon* confirme cette opinion (*k*): il dit que les *Mages* de *Perſe*, pendant les cérémonies qu'ils pratiquoient au ſujet du feu ſacré, avoient des verges, ou baguettes, à la main. C'eſt apparemment à cauſe que cet uſage étoit commun à ceux qui ſe mêloient de *Magie*, ou d'*Aſtrologie*, qu'on leur attacha la dénomination de *Chartummim*. Elle étoit générale: on l'employoit pour déſigner les *Magiciens*, *Aſtrologues*, *Sorciers*, *Enchanteurs*, en un mot, tous ceux qui ſe mêloient de quelque choſe que ce pût être qui appartenoit à l'art Magique. Cet art ſe partageoit en pluſieurs branches: voyez *Gen.* XLI: 8, 24. *Exode* VII: 11.

(*b*) *Cic.* de Divin. L. 1.

(*i*) *Quaſi* חרט עמים i. e. *Les gens à baguette* —— ou plutôt חרט עמים, ce qui ſignifie la même choſe.

(*k*) *Strabon.* L. IV.

11. *Dan.* I: 20. & II: 2, 27. & IV: 9. & V: 11.

Je dis que cette dénomination étoit générale: en effet ceux que *Moyſe* appelle *Chartummim*, (*Exode* VIII.) ſont les mêmes qu'il déſigne ailleurs par les noms, ou titres, de *Sorciers*, & de *Sages;* & des ordres, qui furent donnés aux *Iſraélites* peu de tems avant qu'ils entraſſent dans le pays de *Canaan*, j'infere qu'il y avoit différentes ſortes de Magie, dont la pratique s'étoit repandue même dans ce pays-là. „ *Quand tu ſeras entré dans le pays que le Seigneur ton Dieu te* „ *donne*, leur dit *Moyſe*, *tu n'apprendras point à faire ſelon* „ *les abominations de ces Nations-là: vous aurez ſoin qu'il n'y* „ *ait au milieu de vous, ni Devin, ni Prognoſtiqueur de tems,* „ *ni perſonne qui uſe d'augures, ni Sorcier, ni Enchanteur, ni* „ *perſonne qui conſulte l'eſprit de Python, ni Diſeur de bonne* „ *avanture, ni Necromancien* (*l*)."

Voilà huit différentes eſpèces de Magie, ou huit différentes parties, ou branches, de l'art Magique. Il ne ſera pas mal à propos de rechercher en quoi elles conſiſtoient. Peut-être cela nous aidera-t-il beaucoup à découvrir comment les Magiciens d'*Egypte*, que *Pharaon* oppoſa à *Moyſe*, purent opérer les prodiges qui leur ſont attribués.

A l'égard de la prémière ſorte de Magiciens, ſavoir les *Devins*, ils ſont déſignés dans l'original par קסם קסמים *Divinans Divinationes.* Quoique cette expreſſion ſoit ſouvent employée pour marquer l'art Magique en général, cependant ici elle ne dénote qu'une de ſes branches: c'eſt celle qui conſiſte principalement à prédire les évènemens, mais qui renferme auſſi l'art de découvrir une choſe qui étoit impénétrable à tout autre qu'au Devin, ſoit qu'il s'agiſſe du *paſſé*, du *préſent*, ou de *l'a-venir.* Le mot de *prophétiſer* eſt auſſi

(*l*) *Deut.* XVIII. *v.* 10. 11.

auſſi employé dans ce ſens-là: ceux qui frappèrent Jéſus lui dirent: „ *Prophétiſe nous*," c'eſt-à-dire, *Devine*, *qui eſt celui qui t'a frappé* (*m*). Le terme קסם indique non ſeulement cet art Magique, par lequel on découvre les choſes cachées, mais encore le talent de débrouiller la vérité, ou le meilleur parti à prendre dans les affaires les plus difficiles, ſans autres moyens que ceux que fournit la prudence, ou la ſagacité, humaine. C'eſt ainſi qu'il faut entendre ces paroles de *Salomon: Il y a* DIVINATION *aux lèvres du Roi; & ſa bouche ne ſe fourvoyera point du droit* (*n*). Ce terme eſt auſſi appliqué à ceux qui ſe trompent dans leurs conjectures. Le Prophête *Jeremie*, & le Prophête *Ezéchiel*, l'appliquent à ceux qui *devinent des menſonges*. Il eſt encore appliqué à ces *Devins Philiſtins*, qui conſeillèrent que l'on rendît aux *Iſraélites* l'Arche de Dieu. Quoiqu'alors ils euſſent deviné juſte, on voit clairement que les moyens, dont ils ſe ſervoient pour deviner, ne pouvoient les conduire au vrai que par pur hazard, à moins que Dieu ne jugeât à propos de les diriger: voyez 1 *Samuel* VI: 1—14. Ce terme eſt encore appliqué à la Femme d'*Endor* (*o*). Si lorsque *Saül* la conſulta elle évoqua réellement *Samuel*, ce fut par une interpoſition particulière de la volonté de Dieu; car en général, & dans toute autre occaſion, il paroit que ſon eſprit prophétique n'étoit autre choſe que la fourberie, & l'audace de donner pour des oracles les conjectures incertaines que lui ſuggeroit ſon art Magique. Ce terme eſt encore appliqué à *Balaam* (*p*), qui, bien qu'inſpiré de Dieu dans le tems que *Balak* le conſulta, n'étoit néanmoins ordinairement qu'un *faux Devin*, un *Enchanteur*: cela eſt certain; car *Moyſe* dit poſitivement:

(*m*) *Matth.* XXVI. 67. 68.
(*n*) *Prov.* XVI. 10.
(*o*) 1 *Sam.* XXVIII. 8.
(*p*) *Joſ.* XIII. 22.

ment: (*q*) BALAAM *voyant que l'Eternel vouloit bénir* ISRAEL, *n'alla pas comme les autres fois chercher des* ENCHANTEMENS. Enfin ce terme eſt auſſi employé pour exprimer cette ſorte de Divination, ou moyen de deviner, que mit en uſage le Roi de *Babylone* pour ſavoir s'il iroit aſſiéger *Jeruſalem*, ou non. C'eſt le Prophête *Ezéchiel* qui nous apprend ce fait: *Le Roi de Babylone*, dit-il, *s'eſt arrêté dans un chemin fourchu, au commencement* [ou à la ſéparation] *de deux chemins, pour s'enquerir des Devins* [ou pour employer la Divination]. *Il a poli les fléches: il a interrogé les* TE'RAPHIM: *il a regardé au foye. Dans ſa main droite eſt la Divination contre* JERUSALEM, *pour y diſpoſer les Beliers* [ou pour ordonner des Capitaines] *pour publier la tuerie* [ou pour ouvrir la bouche dans la tuerie] *pour crier l'alarme à haute voix* [ou pour élever la voix & pouſſer de grands cris] *pour ranger les Beliers contre les portes, pour élever des Terraſſes, & conſtruire des Forts: mais ce ſera une fauſſe Divination en leur préſence à ceux qui ont fait des ſermens* (*r*).

LES dernières paroles de ce paſſage en font toute la difficulté. Il y a dans l'*Hébreu* שבעי שבעים *Jurantes juramenta*. Je ſuppoſe que par-là on doit entendre des invocations, ou plutôt des *conjurations*, ou *adjurations*, addreſſées à leurs faux Dieux. Le *Targum* de *Jonathan* ſemble s'accorder avec cette interprétation.

A l'égard de la prémière partie de ce paſſage, il eſt clair que le Roi de *Babylone* alla avec ſes Devins dans un endroit où deux chemins ſe rencontroient, & que le ſort devoit tomber ſur le chemin à droite pour qu'il fût décidé que le Roi devoit entreprendre le ſiége de *Jeruſalem*. Pour éprouver, ou conſulter le ſort, les Devins ſe ſervoient de flêches, ou autres

(*q*) *Nomb.* XXIV. 1. (*r*) *Ezéch.* XXI. 21. &c.

tres armes, ou inſtrumens, comme épées, couteaux, &c. On les poliſſoit pour les rendre bien luiſantes; & on les brandiſſoit trois fois en l'air avant que de les jetter. Cette dernière particularité paroit par un endroit du même Prophête. Il fait alluſion à cette ſorte de moyen de deviner, & met dans la bouche de Dieu ces paroles: „ *Fils de l'Homme, pro-* „ *phétiſe, & frappe d'une main contre l'autre; & que l'E-* „ *pée ſoit redoublée*, ou *brandie, pour la troiſième fois* (*s*)." Ils conſultoient auſſi leurs *Téraphim*, ou petites ſtatues de leurs Dieux, & faiſoient l'inſpection des entrailles des victimes qu'ils offroient alors en ſacrifice, pour ſavoir ſi le foye & le reſte des inteſtins étoient entiers, & de leur couleur naturelle. Cette pratique eſt fort connue, parce qu'elle ſe perpétua chez les *Grecs* & chez les *Romains*, jusqu'à des ſiècles où les ſciences fleuriſſoient, & dont l'Hiſtoire nous a transmis aſſez amplement les mœurs & les coutumes. Quand il s'agiſſoit de déclarer la guerre, les Haruſpices ne manquoient point de conſulter ſcrupuleuſement les entrailles des victimes. *Ciceron* dit: *Quis Rex unquam fuit, aut quis Populus, qui non uteretur prædictione divina? Neque ſolum in pace, ſed in bello multo magis: in quo majus erat certamen, & diſcrimen ſalutis. Omitto noſtros, qui nihil in bello ſine extis agunt, nihil ſine auſpiciis domi habent* (*t*). Mais & cette Divination, & toutes les parties de l'art Magique, ſi conſidérées, & ſi fort en vogue dans le monde *Payen*, étoient, au jugement de tout ce qu'il y avoit de gens ſenſés, ou des coups du hazard, ou le plus ſouvent des ſupercheries adroitement ménagées pour en impoſer au Vulgaire. Je n'en veux pour garant que le ſentiment de *Ciceron:* il nous donne à la fin de ſon livre *de Divinatione*, & dans trois lignes de ſa façon, & dans les ter-

(*s*) *Ezéch.* XXI. 19. (*t*) Cic. de Divin. L. I.

termes du Poëte *Ennius.* — *Nunc illa teſtabor non me Sortilegos, neque eos qui quæſtûs cauſa hariolantur, ne Pſychomantia quidem, agnoſcere.*

Non vicanos Haruſpices, non de Circo Aſtrologos,
Non Iſiacos Conjectores, non Interpretes ſomnium:
Non enim ſunt ii aut ſcientia, aut arte, Divini,
Sed ſuperſtitioſi Vates, impudentesque Harioli,
Aut inertes, aut inſani, aut quibus egeſtas imperat:
Qui ſibi ſemitam non ſapiunt, alteri monſtrant viam:
Quibus divitias pollicentur, ab iis drachmam ipſi petunt.

A tout cela j'ajoute ſeulement, que dans les ſaintes Ecritures ce terme קסם n'eſt jamais appliqué aux découvertes prophétiques des Prophêtes de Dieu, mais ſeulement à ces faux Devins qui employoient les ſupercheries de l'art Magique.

UNE autre eſpèce de ces inventions Magiques, dont *Moyſe* fait mention, & dont il défend l'uſage aux *Iſraélites*, c'eſt celle de *Prognoſtiqueur des tems.* Le terme de l'original eſt מעונן, qui eſt dérivé de עין *Tempus.* Il eſt ſouvent parlé dans l'Ecriture de ces ſortes de gens-là, comme d'impoſteurs; & ils ſont mis au rang des *Enchanteurs*, & des *Sorciers:* voy. *Lévit.* XIX. 26. 2 *Rois.* XXI: 6. 2 *Chron.* XXXIII: 6. & *Eſ.* II: 6. & *Mich.* V: 12.

CES gens-là prétendoient ſavoir, & déclaroient, quels mois & quels jours du mois étoient heureux ou malheureux. *Héſiode* a écrit ſur ce ſujet un Poëme, qu'il a intitulé Ἡμέραι les *Jours*, dans lequel il marque quels ouvrages il eſt bon d'entreprendre tels & tels jours, quels ſont les jours heureux, & quels ne le ſont pas. Ces Devins-ci ſont les mêmes dont *Eſaïe* dit au Ch. XLVII: 13. qu'ils *prognoſtiquent les évènemens par les Lunaiſons*, vils impoſteurs qui ne peuvent tromper que les ignorans.

LA troiſième eſpèce de Magie c'eſt celle d'*Enchanteur*. Le terme *Hébreu* eſt מנחש, participe du verbe נחש. L'Evêque *Walton* dans ſa *Polyglotte* le traduit *Augur*; & les *Septante* le rendent par Οἰωνιζόμενοι: mais il ſignifie proprement une Perſonne qui devine par quelque eſſai conjectural; car le verbe נחש ſignifie *conjectavit*, *expertus eſt*; & c'eſt le terme dont *Moyſe* ſe ſert pour exprimer la façon de deviner, par laquelle *Joſeph*, lorsqu'il voulut épouvanter ſes Frères, prétendit avoir découvert où étoit ſa Coupe (*u*). *Moyſe* employe auſſi ce terme pour indiquer les Enchantemens, par le moyen desquels *Balaam* tenta de deviner l'a-venir ſans l'aſſiſtance de Dieu, comme cela eſt raporté, ou clairement marqué, dans le livre des *Nombres* XXIII: 23. XXIV: 1. On pourroit encore appliquer ce terme à ces Devins *Philiſtins*, qui laiſſèrent aller à l'avanture les deux vaches qui trainoient le chariot ſur lequel on avoit poſé l'Arche de Dieu: de même il eſt applicable à ces Devins du Roi de *Babylone*, qui fondoïent leurs prédictions ſur la chûte des couteaux, épées, ou flêches, que l'on jettoit à l'endroit où le chemin ſe partageoit en deux: *Ezéch.* XXI: 21. Tous les Devins de cette eſpèce ſont bien déſignés par le mot *Latin*, *Conjectores*. Les *Romains* appelloient ainſi communement toutes les Perſonnes qui vouloient paſſer pour habiles dans l'art Magique par raport à la Divination: *Bene qui conjiciet, vatem hunc perhibeto optimum*, dit *Ciceron*. A la vérité, dans le vers d'*Ennius* que je viens de citer, ce nom, ou titre, eſt particulièrement appliqué dans un ſens vague aux Magiciens *Egyptiens*. Le mot de *Sorcier* y répond aſſez bien; car il marque un choix, ou une déciſion, ou une détermination, qui ſe fait *per ſortem*, par le ſort, ou par *chance*. *Ciceron* parlant de ces impoſteurs,

(*u*) Gen. XLIV. 5. 15.

ſteurs, qui prétendent deviner *per ſortes*, dit: *Quid enim eſt ſors? Idem propemodum quod micare, quod talos jacere, quod teſſeras, quibus in rebus temeritas & caſus, non ratio nec conſilium valet* (*v*). Ainſi à l'égard de toute Divination, ſoit qu'elle ſe faſſe par l'interprétation, ou par l'inſpection des entrailles des animaux, ou par le plus, ou le moins, de nourriture que prennent certains oiſeaux, ou par leur vol, ou, en un mot, par telle autre voie imaginable qui dépende de la fantaiſie, ou des vaines notions du Devin, ceux qui veulent paſſer pour entendus dans cette ſcience frivole, peuvent auſſi bien être appellés נחשים *Conjectores*, que ceux qui prédiſoient ſeulement en jettant au ſort: *Conjectura*, dit *Quintilien*, *dicta eſt a conjectu: unde etiam ſomniorum & monſtrorum interpretes* CONJECTORES *vocamus* (*w*).

LES Magiciens de la quatrième eſpèce ſont ceux que nos verſions appellent *Sorciers*. Le terme *Hébreu* eſt מכשף, l'Evêque *Walton* traduit *Maleficus*, & les *Septante* Φαρμακὸς: mais il ſeroit mieux rendu par *Charlatan*, *joueur de tours de paſſe-paſſe*. Il vient du mot *Syriaque* כשף *muſſitavit* (*x*); & ce nom eſt donné à ces ſortes de gens-là à cauſe des paroles qu'ils marmottent en faiſant leurs tours d'addreſſe. C'eſt par ce nom que ſont qualifiés les Magiciens que *Pharaon* employa pour tenir tête à *Moyſe* dans l'opération des miracles (*y*). Leurs Enchantemens ſont ſpécialement appellés לטים ou להטים: l'Evêque *Walton* traduit *Incantationes*, & les *Septante* Φαρμακίαι; mais il ſeroit mieux rendu par *Tours de paſſe-paſſe*. Il vient du mot לאט ou ליט, qui ſignifie *couvrir*, ou *cacher*. C'eſt le ſens qu'il a au ſecond livre de *Samuël* XIX: 4. & dans *Job.* XV: 11. Et dans *Jug.* IV: 4. *Ruth.*

(*v*) Cic. de Div. L. 2.
(*w*) Quint. L. 3.
(*x*) Alab. Pentag.
(*y*) *Exode.* VII. 11.

Ruth. III: 7. 1 *Sam.* XVIII: 22. & XXIV: 5. il ſignifie *faire une choſe en cachette.* Et ce qui eſt bien remarquable, c'eſt que le ſeul endroit de la Bible où le terme לטים ſoit employé pour exprimer ce que nous entendons par le terme d'*Enchantemens*, c'eſt cette partie des livres de *Moyſe* dans laquelle il parle de ces Magiciens qui changèrent leurs baguettes en ſerpens, &c. Voy. *Exode* VII: 11. 22. VIII: 7. 18. Le terme ordinaire eſt נחש, qui a été expliqué dans l'article précedent. C'eſt celui que l'on trouve dans *Lév.* XIX: 26. *Nomb.* XXIII: 23. XXIV: 1. 2 *Rois.* XXI: 6. 2 *Chron.* XXXIII: 6.

Comme les Sortiléges, ou les Divinations par voie de conjecture, ne pouvoient ſervir pour contrebalancer les miracles de *Moyſe*, les Magiciens furent forcés à avoir recours à לטיהם *leurs tours d'addreſſe ;* & ils réüſſirent jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de les arrêter, pour empêcher que les Spectateurs ne fuſſent plus longtems en proie à l'impoſture (z).

A cette occaſion remarquons en paſſant, que l'on peut dire que Dieu, en permettant que les Magiciens portaſſent leur ſuccès jusqu'à produire en apparence des ſerpens & des grenouilles, & à changer la couleur des eaux du fleuve, endurcit en quelque ſorte, & pour un tems, le cœur de *Pharaon.*

La cinquième ſorte de *Magie* dont il eſt parlé au chapitre XVIII: 11. du *Deuteronome*, c'eſt l'*Enchantement.* Le terme *Hébreu* pour déſigner un Magicien de cette eſpèce, c'eſt חבר חבר : l'Evêque *Walton* traduit *Jungens junctionem*, & les *Septante* ἐπαοιδὸν Ἐπαοιδὴν *Incantans incantationem. Buxtorf* rend le mot חבר par *Jungens, ſociatus, conjunctus, compoſitus ;* & à cauſe de cela je croyois d'abord, que le Magicien en queſtion étoit un de ceux qui faiſoient des Filtres, dans

(z) *Exode.* VIII. 18. 19.

dans la compoſition desquels les *Egyptiens* ont eu ſi longtems la reputation d'exceller: mais je trouvai dans le *Pentag.* d'*Alab.* que ce terme ſignifie auſſi *nunciavit*, *dixit*, *narravit*, *concionatus eſt*; & que le ſubſtantif חביר ſignifie *eloquens*, *narrans*, *narrator.* J'en ai conclu que l'on doit rendre חרר חבר par *dicens dictionem*, ou *incantans incantationem.* Il paroit évidemment par les paſſages paralleles, que l'expreſſion a du raport à des paroles que le Magicien prononçoit à voix baſſe, & d'un ton ſingulier; mais qu'elle ne regarde en aucune façon les compoſitions médicinales: ainſi je penſe que les *Septante* ont fort bien rencontré en traduiſant ἐπαείδων Ἐπαοιδὴν. Dans le *Pſ.* LVIII: 5. où le Pſalmiſte compare le Méchant à l'*Aſpic qui ſe bouche les oreilles; qui ne veut pas écouter l'Enchanteur*, *quelque puiſſans que ſoient ſes charmes*, ou *Enchantemens:* pour traduire litteralement il faudroit dire — *Qui ne veut pas être charmé par les* MARMOTTEMENS de חבר חבר *Incantantis incantationem*, *l'Enchanteur.* Certainement les gens, que le *Pſalmiſte* repréſente comme experts en charmes, ou Enchantemens, étoient ceux qui prétendoient pouvoir, par le ſon de leur voix, & par la vertu de quelques paroles qu'ils marmottoient, prononçoient tout bas, ou chantoient entre les dents, domter les ſerpens, & ſe mettre en ſureté contre leurs morſures: dans l'*Eccléſ.* X: 11. le *charme* contre la morſure d'un ſerpent eſt en *Hébreu* לחיש *un parler bas*, ou, *à l'oreille*; & dans *Jerem.* VIII: 17. que nos verſions rendent par *j'enverrai parmi vous des ſerpens & des baſilics*, *contre leſquels il n'y a point d'Enchantemens*, les dernières paroles de l'original ſignifient litteralement, *contre leſquels il n'y a point pour vous de* MARMOTTEMENT, ou de *parler bas* — אין להם לחש *nulla vobis eſt ſuſurratio*, vel *incantatio.* Cette ſorte de Magiciens étoit apparemment la même que celle de ceux qu'*Eſaïe* au chap.

chap. XIX: 3. appelle אטים, terme que nos verſions rendent par celui de *Charmeurs*, ou *Enchanteurs*, mais qui ſignifie proprement *Marmotteurs*, ou gens qui *parlent bas:* il vient de אטט *lente, leniter.* Probablement ce ſont auſſi les mêmes que ceux que *Daniël* mentionne ſous la dénomination, ou le titre, de גזרין. La verſion *Françoiſe* rend ce mot par le terme général de *Devins*, l'*Angloiſe* par celui de *Sooth-Sayers*, *Diſeurs de bonne avanture:* mais il faudroit traduire *Marmotteurs;* car il eſt dérivé de גזר *marmotter.*

Les Magiciens de la ſixième eſpèce ſont ceux qui *conſultent les Eſprits familiers*, ou *l'Eſprit de Python.* Ceux-ci étoient des gens qui, naturellement ou par art, étoient *Ventri-loques.* L'expreſſion de l'original eſt שאל אוב : l'Evêque *Walton* la traduit *interrogans Pythonem;* mais les *Septante* beaucoup mieux Ἐγγαστρίμυθον. אוב ſignifie *Uterus, Ventre:* c'eſt le ſens de ce terme dans *Job.* XXXII: 19.

Par le moyen de la faculté de parler du ventre, de faire entendre une fauſſe voix qui ſemble venir d'ailleurs que de la Perſonne qui parle, il étoit facile de perſuader aux ignorans, que la Perſonne, douée de ce talent ſingulier, avoit à ſa ſuite, ou en quelque façon ſous ſes ordres, un Eſprit familier toujours prêt à répondre à ſes queſtions. Il faut avouër que c'eſt quelque choſe d'étonnant; & l'on ne doit point être ſurpris de ce que, dans les prémiers âges du monde, les Ventriloques étoient cenſés avoir communication avec quelque Etre inviſible. Quiconque a été témoin du phénomène doit reconnoitre la juſteſſe de cette deſcription d'*Eſaïe* (*a*) — *Tu ſeras abbaiſſée — Tu parleras comme de deſſous terre, & ta parole ſera baſſe comme ſi elle ſortoit de la pouſſière, & ta voix*

(*a*) *Eſ.* XXIX. 4.

voix comme celle d'un Eſprit familier, ou de *Python*, *ſortira de terre*; *& ton parler bas*, ou *marmottage*, ou *grommèlement*, du fond de la pouſſière.

LE Magicien de la ſeptième eſpèce, c'eſt celui qui, dans la verſion *Françoiſe*, eſt appellé *Diſeur de bonne avanture*, & dans l'*Angloiſe*, a *Wizard*. Le terme *Hébreu* eſt ידעני: l'Evêque *Walton* le traduit heureuſement *Sciolus*, une Perſonne qui ſe vante d'une ſcience qu'elle n'a pas: il vient du verbe ידע *ſavoir*: c'eſt au-fonds la même choſe que le *Ventriloque*: c'eſt ce qui paroit de ce que ce Magicien-là eſt toujours joint à celui qui prétend avoir un Eſprit familier, (voy. *Lév.* XIX: 31. XX: 6. 27. *Deut.* XVIII: 11. 1 *Sam.* XXVIII: 3. 9. 2 *Rois.* XXI: 6. XXIII: 24. 2 *Chron.* XXXIII: 6. *Eſ.* VIII: 19. XIX: 3.) & de ce qu'*Eſaïe* décrit le ידעני de la même manière dont il décrit celui qui a un Eſprit familier: je dis qu'il décrit ces deux Magiciens de la même manière: en effet lorſqu'il dit — *Que s'ils vous diſent*: „ *Enquerez-vous des Eſprits de Python*, [ou de ceux qui ont un Eſprit familier] *& des Diſeurs de bonne avanture* (ידענים) *qui marmottent*, *& grommèlent* (*b*), il employe le même terme, (צפצף) dont il ſe ſert quand il décrit le *parler* d'une Perſonne qui a un Eſprit familier (*c*). Ce terme ſignifie proprement une petite voix, ou quelque choſe de ſemblable au gazouillement d'un oiſeau. Le même Prophête fait uſage du même terme quand il compare le grommèlement, ou le murmure plaintif, d'une Perſonne en détreſſe au *gazouillement de l'Hirondelle*, ou au bruit confus que fait la *Grue* (*d*).

LE

(*b*) *Eſ.* VIII. 19.
(*c*) *Eſ.* XXIX. 4.
(*d*) *Eſ.* XXXVIII. 14. Au-reſte comme le gazouillement de l'Hirondelle n'a rien de triſte, ou de lugubre, je croirois qu'on a pris ici un oiſeau pour un autre.

Le Magicien de la huitième, & dernière, eſpèce, dont *Moyſe* fait mention dans le *Deut.* XVIII: 11. c'eſt le *Nécromancien.* L'expreſſion de l'original ſignifie une Perſonne qui *interroge les morts. Hérodote* nous parle d'une ſorte de *Nécromanciens* parmi les *Barèens*, Peuple de *Lybie*, qui, pour *deviner* alloient aux tombeaux de leurs Ancêtres, & après quelques prières ſe couchoient & s'endormoient, & enſuite fondoient leurs prédictions ſur leurs ſonges d'alors. Mais je penſe qu'en général les *Nécromanciens* étoient les mêmes que les *Ventriloques*, qui ſe mettoient ſur le pié de Devins, ou Sorciers. Selon la deſcription que nous en donne *Eſaïe* (*e*), la Perſonne, qui prétendoit avoir un Eſprit familier, formoit ſa voix de façon qu'elle ſembloit *ſortir de la terre;* & dans un autre endroit lorſqu'il dit: *Enquerez-vous de ceux qui ont un Eſprit familier, & des Devins* [Sorciers, ou Diſeurs de bonne avanture] *qui marmottent & grommèlent, il ajoute* — *Un Peuple ne s'enquerra-t-il point de ſon Dieu?* Quoi, *aller pour les vivans aux morts* (*f*)! Ainſi il eſt probable que, pour donner à leur manége un air plus myſtérieux & plus important, quelques-uns de ces *Ventriloques* ſe rendoient à quelque tombeau, & faiſoient ſemblant de conſulter un mort; & l'on croyoit aiſément que de ce mort procedoient les réponſes qu'ils ſe rendoient à eux-mêmes avec cette voix étrange qui paroiſſoit ſortir de la pouſſière. De cette idée, que les Ames des morts répondoient à ces ſortes de Magiciens, viennent ces noms *Grecs* que l'on a donnés à cette ſorte de Divination — *Pſychomantia*, quaſi Ψυχῶν μαντεία, *Animarum Divinatio*, & *Necromantia*, *quaſi* Νεκρῶν μαντεία, *Mortuorum Divinatio. Horace* décrivant les pratiques des deux Sorcières, *Canidia* & *Sagena*, dit ——

—— *Cruor*

(*e*) *Eſ.* XXXIX. 4. (*f*) *Eſ.* VIII. 19.

—— *Cruor in foſſam confuſus, ut inde*
Manes elicerent, Animas reſponſa daturas.
Hor. Sat. L. I. S. 8.

LE ſeul exemple que nous ayions de cette manie de conſulter les morts, c'eſt celui de *Saül:* il cherche une Perſonne qui aît un Eſprit familier : on lui dit qu'il y a à *Endor* une Femme renommée pour cela; & les termes de l'original, pour dénoter cette Femme, ſont בעלת אוב: l'Evêque *Walton* les traduit *Dominam Pythonis*, & les *Septante* Ἐγγαστρίμυθον: ils ſignifient proprement *Maîtreſſe de* אוב, & expriment qu'elle étoit très-habile dans l'art de parler du ventre. Le Serviteur, qui raporte à *Saül* qu'il y avoit une telle Femme à *Endor*, ſe ſert de la même expreſſion ; & lorsque *Saül* parla à cette Femme il lui dit : „ Je te prie devine pour moi?" באוב par, ou en, *ab*, *ex ventre*, ou, ſelon les *Septante* Ἐν τῇ ἐγαστριμύθῳ. De tout cela il paroit qu'être *Ventriloque* étoit réputé la même choſe qu'*avoir un Eſprit familier.*

MAIS la grande difficulté eſt de rendre raiſon du pouvoir qu'elle eut de ramener *Samuël* d'entre les morts, ou (ce qui eſt équivalent) de produire un Eſprit qui le repréſentât.

POUR réſoudre cette difficulté, il faut remarquer que c'eſt ici un évènement tout extraordinaire, & auquel elle s'attendoit ſi peu que, quand l'Eſprit lui apparut, elle en fut étonnée, épouvantée, & que, quand *Samuël* ſe montra, elle s'écria à haute voix (*g*). Dans un cas tout ſingulier comme celui-ci, il étoit déjà arrivé quelque choſe de ſemblable — *Balak* envoye querir *Balaam* pour lui faire maudire les enfans

(*g*) 1 *Sam.* XXVIII. 12.

fans d'*Iſraël* : Dieu envoye un Ange qui ſe montre à *Balaam* (*b*). *Balak* le preſſe de maudire *Iſraël* : *Balaam* va eſſayer ce qu'il pourra faire par ſes Enchantemens : Dieu en arrête l'effet. *Balaam*, après un ſecond eſſai, voyant qu'au-lieu de malédictions Dieu lui faiſoit prononcer des bénédictions, & ne ſe ſentant plus le pouvoir de rien dire de lui-même (*i*), eſt obligé de reconnoitre qu'*il n'y a point d'Enchantemens contre* JACOB, *ni de Divination contre* ISRAEL (*k*). Et au troiſième eſſai, voyant que Dieu l'obligeoit toujours à bénir les *Iſraélites* au-lieu de les maudire, il n'eut plus recours aux Enchantemens *comme auparavant* (*l*). Il paroit de ces dernières paroles que c'étoit un Magicien de profeſſion ; & le ſeptième verſet du ch. XXIV. des Nombres fait voir, qu'il pratiquoit les arts diaboliques de la Magie par des motifs d'ambition, ou d'intérêt : voyez auſſi 2 *Pierre* II: 15. & *Jude*. vſ. II.

IL paroit par toute l'Hiſtoire que nous avons de *Balaam* que c'étoit un méchant homme ; car lorsque Dieu lui ordonna, ou lui permit, d'aller avec les meſſagers de *Balak*, pourvu qu'ils revinſſent l'en prier le lendemain (*m*), il partit, peut-être ſans en être requis de nouveau, mais certainement du-moins avec la mauvaiſe intention de faire ce que *Balak* ſouhaitoit. L'*Ange de l'*ETERNEL *ſe tint au chemin pour s'oppoſer à lui*, *parce qu'il alloit* trouver *Balak* (*n*), c'eſt-à-dire, parce qu'il alloit chercher avec tant d'avidité les honneurs, que *Balak* lui promettoit pour l'engager à maudire *Iſraël* ; & quand il eut quitté *Balak*, il n'alla pas joindre les enfans d'*Iſraël*, mais les *Moabites*, & les *Madianites*, & leur conſeilla

(*b*) *Nomb.* XXII. 5. 9.
(*i*) *Ib.* vſ. 38.
(*k*) *Nomb.* XXIII. 23.
(*l*) *Nomb.* XXIV. 1.
(*m*) *Nomb.* XXII. 20.
(*n*) *Ib.* vſ. 22.

la de ſéduire les enfans d'*Iſraël*, de les faire tomber dans la fornication, & dans l'idolatrie (*o*); & il étoit parmi les Adorateurs de *Baal-Pehor* (*p*) quand il fut tué par les *Iſraélites*. Cependant Dieu jugea à propos, dans une occaſion extraordinaire, de ſe manifeſter à lui, & de s'en ſervir comme d'un inſtrument pour reveler ſa volonté à *Balak*.

Nous pouvons conſidérer dans le même poinct de vue cette Femme d'*Endor* qui avoit un Eſprit familier, ou qui étoit *Ventriloque*. Quand on la conſultoit, ſi Dieu n'opéroit pas quelque choſe de ſurnaturel, elle avoit recours comme à l'ordinaire à ſes Enchantemens, ou plutôt à ſes conjectures, & par le moyen de cette voix, qui ſembloit ſortir de la terre, elle faiſoit accroire qu'elle converſoit avec les morts: en un mot, ſon art, de même que celui de *Balaam*, n'étoit qu'illuſion, qu'impoſture: mais dans le cas dont il s'agit, Dieu trouva bon d'interpoſer ſa puiſſance pour informer *Saül* du ſort qui l'attendoit.

Or de toutes les eſpèces de Divination, ou d'Enchantement, dont on vient de voir l'énumeration, il n'y en a point dont les Magiciens puſſent faire uſage pour tenir tête à *Moyſe*, ſi ce n'eſt la quatrième. Ceux qui en faiſoient profeſſion ſont appellés מכשפים. Dans la verſion *Françoiſe*, comme dans l'*Angloiſe*, ce terme eſt rendu par celui de *Sorcier*: mais il faudroit le traduire *Charlatan*, ou *Joueur de tours de paſſe-paſſe*, parce que les Enchantemens de cette ſorte de Magiciens ſont appellés לטים *Tours d'addreſſe*, *tours de paſſe-paſſe*. Mais quand je conſidère qu'il eſt dit, que les Magiciens jettèrent leurs verges, & qu'elles devinrent ſerpents, qu'ils changèrent l'eau de la rivière en ſang, & qu'ils produiſirent des grenouilles, comme *Moyſe* & *Aaron*; & quand je conſidè-

(*o*) *Nomb.* XXXI. 16. *Apoc.* II. 14. (*p*) *Nomb.* XXXI. 3. *Joſ.* XIII. 22.

ſidère d'ailleurs qu'il eſt dit, que *Moyſe* étoit très-verſé dans la ſcience des *Egyptiens*, dont il paroit que l'art Magique étoit la principale partie, puisque leurs Sages en prenoient leur nom, il me ſemble plus probable que, ſi ce que ces Magiciens firent n'eût été que pure ſupercherie, *Moyſe* les auroit bientôt découverts. Je ne puis m'empêcher de croire qu'ils étoient aſſiſtés par quelque Etre inviſible; car encore, ſi leurs opérations n'avoient dépendu que d'un *tour de paſſe-paſſe*, je ne vois pas pourquoi ils n'auroient pu faire paroitre des poux auſſi bien que des ſerpents & des grenouilles. Mais ſi l'on ſuppoſe qu'ils étoient aidés par quelque Etre inviſible, on peut rendre raiſon de la fin de leurs miracles, en l'attribuant au pouvoir ſupérieur de Dieu, qui jugea à propos de leur ôter tout nouveau ſecours. Si les Magiciens n'avoient pas été arrêtés dans l'imitation de ces prodiges, jusqu'à ce que *Moyſe* ayant pris de la pouſſière de la terre, il s'en fit des ulcères ſur les hommes & ſur les bêtes, on auroit pu ſoupçonner que la production des ſerpents, des grenouilles, & des poux, qui étoient déjà en abondance dans le pays, n'auroit été qu'un *tour de paſſe-paſſe*: mais Dieu ne leur permit pas de venir jusques-là; & *Moyſe* n'inſinue pas le moins du monde qu'ils ne fuſſent que des impoſteurs, & qu'aucune puiſſance ſurnaturelle ne les ſecondât: il ſe contente de demontrer que le pouvoir, par lequel il agiſſoit, étoit ſupérieur à leur pouvoir: auſſi *Jethro*, quand *Moyſe* après ſa ſortie d'*Egypte* l'eut informé des miracles qu'il avoit opérés, & des moyens merveilleux par lesquels il avoit procuré aux *Iſraélites* leur délivrance, fait ce judicieux raiſonnement — *Je connois maintenant que* JEHOVAH *eſt grand par deſſus tous les Dieux; car en cela-méme, dont ils* (les Egyptiens) *tiroient le plus de vanité, il a eu l'avantage ſur eux.* *Exode.* XVIII. 11.

CE

Ce qui doit conſidérablement diminuër l'éloignement que l'on pourroit avoir à croire que quelque Etre, doué d'une puiſſance au-deſſus de la puiſſance humaine, favoriſa les Magiciens d'*Egypte*, c'eſt que dans ces prémiers âges du monde, ſi d'un côté Dieu jugeoit à propos de ſe communiquer aux hommes par des ſonges, des viſions, des apparitions, plus ſenſiblement & plus ouvertement qu'il ne fait dans ces derniers tems, d'un autre côté il permettoit à de mauvais Anges d'exercer leur pouvoir d'une manière plus viſible & plus extraordinaire, qu'il ne le leur permet à préſent. Son but en cela étoit d'éprouver la foi des hommes, pour voir, ou plutôt pour leur fournir à eux-mêmes le moyen de bien diſtinguer s'ils aimoient le Seigneur, leur Dieu, ou s'ils ſe plaiſoient dans l'impiété & dans l'iniquité. Mais en même tems l'Eternel *ne ſe laiſſoit point ſans témoignage:* quoique quelquefois il trouvât bon de charger un bon Ange, ou de permettre à un mauvais Ange (*q*), d'aider un méchant homme à prédire quelque évènement, ou à produire quelque phénomène merveilleux, il avoit toujours ſoin de guider & d'aſſiſter ſes Prophêtes, de façon que leurs Prophéties, & les miracles qu'ils opéroient en ſon nom, l'emportoient de ſi loin ſur les prédictions, & les opérations miraculeuſes des mauvais Anges, & des Magiciens, que le témoin ſans préjugé, & attentif, ne pouvoit les mettre en parallèle. On en pourroit citer pluſieurs exemples, outre celui que nous avons à préſent ſous les yeux. Les Magiciens ſentant qu'il leur étoit impoſſible de produire des poux, ou des moucherons, & frappés de ce pouvoir ſupérieur, s'écrient — *C'eſt-là le doigt de Dieu* (*r*)! Si *Pharaon* ne ſe rendit

(*q*) Voy. *Deut.* XIII. 1. 2. *Matth.* XXIV. 24. 2 *Theſſ.* II. 9. (*r*) *Exode.* VIII. 18.

dit pas, c'eſt qu'il étoit aveuglé par la prévention, & par l'intérêt.

Ce fut par les mêmes raiſons de ſageſſe, & de bonté, que, quand Dieu retira des enfans d'*Iſraël* ſon Eſprit prophétique, comme il paroit qu'il fit à la mort de *Malachie*, il détruiſit auſſi le pouvoir prophétique des *Téraphim* (*s*), & ôta aux *Payens* ce foible dégré d'aſſiſtance prophétique qu'il avoit jusqu'alors permis aux mauvais Anges de leur donner. *Nunquam illud Oraculum* Delphis *tam celebre, & tam clarum fuiſſet, neque tantis donis refertum omnium Populorum, atque Regum, niſi omnis ætas Oraculorum illorum veritatem eſſet experta.* — *Jam diu idem non facit* (*t*), dit *Ciceron*. *Plutarque* dans ſon Traité — *de defectu Oraculorum*, fait la même remarque; & il attribue la ceſſation des Oracles en partie à l'abſence de ces Eſprits, ou *Démons*, qui, ſelon ſa Philoſophie, pouvoient ou mourir, ou changer de Demeure, & en partie à quelque altération dans le terroir, par laquelle il n'étoit plus ſi propre à produire des exhalaiſons d'une nature divine qu'il l'étoit dans les ſiècles précedens. *Ciceron* nous fait juger que cette dernière opinion étoit l'opinion générale: il met dans la bouche de ſon Frère *Quintus* ces paroles — *Poteſt autem vis illa terræ, quæ mentem* Pythiæ *divino afflatu concitabat, evaniſſe vetuſtate, ut quosdam exaruiſſe amnes, aut in alium curſum contortos, & deflexos, videmus.* Et dans un autre endroit il dit — *Credo etiam Anhelitus quosdam fuiſſe terrarum quibus inflatæ mentes Oracula funderent.* Mais quelle qu'en pût être la cauſe, les témoignages-mêmes des Payens font foi, que l'Eſprit prophétique de l'Oracle de *Delphes* étoit éteint longtems avant le ſiècle de *Ciceron*. Dieu l'éteignit apparemment dans le tems qu'il retrancha aux enfans d'*I*-

(*s*) *Oſée.* III. 4. (*t*) *Cic.* de Div. L. I.

d'*Iſraël* le don de prophétie, ou peut-être plutôt encore; & cela pour empêcher que le Diable, ou ſes ſuppôts, ne régnaſſent ſur le genre humain ſans Rival, & ſans Supérieur.

Il faut encore remarquer que, quand le pouvoir de faire des miracles, & l'eſprit prophétique, furent rendus à *Iſraël* dans la perſonne de *Jéſus*, les malins Eſprits mirent pluſieurs Payens en état de prophétiſer, & que le pouvoir viſible du Diable fut de nouveau délié, & même accru, quoique toujours aſſujetti à celui du Tout-Puiſſant. Entre autres exemples de ce fait, je choiſis celui-ci, tiré des Actes des Apôtres: (*u*) *Comme nous allions à la prière nous fûmes rencontrés par une certaine Servante qui avoit un Eſprit de Python, & qui apportoit un grand profit à ſes Maîtres en devinant. Elle ſe mit à nous ſuivre*, PAUL *& nous, en criant:* „ *Ces hommes ſont ſervi-* „ *teurs du Dieu ſouverain; & ils nous annoncent la voie du* „ *ſalut.*" *Et elle fit cela pendant pluſieurs jours: mais* PAUL *en étant ennuyé*, ou fâché, & ne voulant pas que la vérité de l'Evangile fût appuyée ſur un pareil témoignage, *ſe tourna, & dit à l'Eſprit:* „ *Je te commande au nom de Jéſus de ſor-* „ *tir de cette Fille;*" *& il en ſortit* ſur-le-champ. Non ſeulement ces mauvais Eſprits conféroient à ceux qu'ils poſſédoient, le pouvoir de prophétiſer, mais quelquefois auſſi ils les doüoient d'une force extraordinaire, & ſurnaturelle. L'Hiſtoire des Actes des Apôtres nous en fournit un exemple — *Quelques-uns d'entre les Juifs Exorciſtes, qui couroient çà & là, eſſayèrent d'invoquer le nom de* JESUS *ſur ceux qui étoient poſſédés des Eſprits malins, diſant:* „ *Nous vous adjurons par* JE- „ SUS *que* PAUL *prêche.*" *Et ceux qui faiſoient cela étoient ſept Fils de* SCEVA *Juif, principal Sacrificateur. Mais le malin Eſprit répondit:* „ *Je connois* JESUS, *& je ſai qui eſt* PAUL;

(*u*) *Act.* XVI. 16—18.

PAUL; *mais vous, qui êtes-vous? Et l'homme, en qui étoit le malin Eſprit, ſauta ſur eux, & s'en étant rendu maître les traita ſi mal, qu'ils s'enfuirent de cette Maiſon nuds & bleſſés* (*v*). Les Evangiles nous fourniſſent un autre exemple bien remarquable du même fait — *Un homme poſſédé d'un Eſprit impur ne pouvoit être retenu par des chaines: il en avoit ſouvent rompu; & perſonne ne pouvoit le domter. Mais* Jéſus *commanda à l'Eſprit de ſortir; & auſſitôt l'homme rentra dans ſon bon-ſens* (*w*). Auſſi *Jéſus*, lorsqu'il envoya ſes Diſciples annoncer ſon Evangile, leur donna *autorité & pouvoir ſur les Démons*; & cet avantage ſubſiſta dans l'Egliſe autant de tems qu'il plut à Dieu de permettre au Diable d'exercer viſiblement ſon pouvoir ſur la terre.

AINSI je conçois qu'il n'étoit point incompatible avec la ſageſſe & la juſtice de Dieu, dans le gouvernement du monde, de lâcher la bride au Diable dans de certains tems, & de certaines circonſtances, & de lui permettre dans le cas en queſtion de prêter ſon ſecours aux Magiciens d'*Egypte* dans לטיהם *leurs tours d'addreſſe*, pour produire des ſerpens, des grenouilles, &c. Il ſuffiſoit que Dieu communiquât à *Moyſe* un pouvoir aſſez ſupérieur pour convaincre tout témoin impartial, que la Puiſſance inviſible, qui aſſiſtoit *Moyſe*, ſurpaſſoit de beaucoup celle qui ſecondoit les Magiciens: il eſt clair qu'un raiſonnable dégré d'évidence eſt tout ce qu'un Etre intelligent, & libre, peut à bon droit demander pour déterminer ſon choix, & tout ce qu'il faut pour rendre ſon choix, ſon action, ou puniſſable, ou digne de recompenſe.

QUAND *Pharaon* vit que les Magiciens ne pouvoient ni produire des poux, ou des moucherons, ni détruire ceux dont *Moyſe* avoit rempli l'*Egypte*, il fit venir *Moyſe* & *Aaron*,

(*v*) *Act.* XIX. 14—16. (*w*) *Marc* V. *Luc*, &c.

Aaron, & leur dit, comme il avoit déjà fait au ſujet des grenouilles: „ Obtenez de *Jehovah* qu'il retire les poux, ou „ les moucherons, & je laiſſerai aller le Peuple." Mais d'abord que *Moyſe* l'eut délivré de ce fleau, *Pharaon* chercha des ſubterfuges — „ *Allez*," leur dit-il, *ſacrifiez à votre Dieu: mais que ce ſoit dans le pays* (*x*), c'eſt-à-dire, — je tiendrai ma promeſſe de permettre au Peuple d'aller faire leurs ſacrifices, pourvu qu'ils les faſſent au-dedans des limites de mon Royaume. Mais *Moyſe* répondit: — *Cela n'eſt pas convenable; car nous ſacrifierions à Jehovah, notre Dieu, l'abomination des Egygtiens*, c'eſt-à-dire, des Bœufs, des Brebis, animaux que les *Egyptiens* honoroient comme leurs Dieux, & qu'ils n'auroient pu ſans horreur voir trainer à l'Autel pour être immolés à d'autres Dieux: *Pourrions-nous à leurs yeux ſacrifier l'abomination des Egyptiens? Ne nous lapideroient-ils pas?* Mais *Pharaon* voyant qu'il y avoit du relâche, *endurcit ſon cœur, & ne les écouta point* (*y*). Ici j'ai transpoſé le vingt-cinquième & le vingt-ſixième verſets de ce chapitre, & les ai placés au milieu du verſet dix-neuvième. J'ai auſſi ajouté la ſollicitation du Roi pour la délivrance du fleau des poux, ou moucherons: c'eſt que le ſens le requeroit inconteſtablement.

ALORS JEHOVAH (*z*) *dit à* MOYSE: „ *Lève toi de-* „ *main de bon matin, & te tiens devant* PHARAON," (*voici il ſortira pour aller au fleuve*) *& lui dis:* „ *Ainſi a dit* JE- „ HOVAH — *Laiſſe aller mon Peuple afin qu'il me ſerve. Si* „ *tu ne le fais, je vais envoyer des Eſſaims de mouches*, ou un „ mêlange d'inſectes, *contre toi & contre tes Serviteurs*," c'eſt-

(*x*) *Exode.* VIII. 25.
(*y*) *Ib.* vſ. 19.
(*z*) L'ordre des verſets dans cette partie du chap. VIII. devroit être comme ſuit — 20, 21, 22, 23, 24, — 29, 30, 31, 28, 27, 32.

c'eſt-à-dire, contre tous tes Sujets *Egyptiens*: (voy. 1 *Sam.* XXIX: 3. *Gen.* XXVII: 13. 2 *Sam.* VIII: 2, 6, 8, 14. XI: 11. &c. Cela paroit auſſi par les paroles qui ſuivent immédiatement) „ *Et les Maiſons des* EGYPTIENS, *& la terre-mé-* „ *me, ſeront remplies de ces eſſaims; & afin que tu ſaches que* „ *je ſuis l'Eternel, je diſtinguerai la contrée de* GOSCEN, *où* „ *ſe tient mon Peuple: elle ne ſera point infeſtée de ces inſectes.* „ *C'eſt demain que ſe fera ce ſigne*, ou miracle". Remarquons en paſſant, qu'ici & dans pluſieurs autres endroits, les *Miracles* ſont appellés des *Signes*, parce que leur deſtination, leur uſage, étoit de démontrer le pouvoir ſuprême par lequel ils étoient opérés, ou, comme parle *Moyſe*, de convaincre les hommes que celui qu'il nommoit *Jehovah* étoit véritablement *Jehovah*, le *Très-Haut*, *l'Etre ſuprême.*

Jehovah exécuta ſa menace. *Alors* PHARAON *fit venir* MOYSE *&* AARON, *& leur dit:* „ *Si vous obtenez de Je-* „ *hovah qu'il retire ces eſſaims d'inſectes, je vous permettrai* de „ ſortir de mon Royaume, & *d'aller dans le Déſert ſacrifier* „ *à votre Dieu.*" *Et Moyſe dit:* „ *Voici, je ſors d'auprès de* „ *toi, & je fléchirai par prières* JEHOVAH, *afin qu'il retire* „ *les inſectes: mais que* PHARAON *n'en uſe plus frauduleuſe-* „ *ment*, ou ne ſe moque plus de nous; *qu'il laiſſe le Peuple al-* „ *ler ſacrifier à* JEHOVAH." *Et Moyſe ſortit, & ſupplia* JEHOVAH; *&* JEHOVAH *fit ſelon la parole de* MOYSE. *Alors* PHARAON *dit:* „ *Je laiſſerai aller le Peuple au Déſert* „ *pour y offrir des ſacrifices à* JEHOVAH, *votre Dieu*, com-„ me je vous l'ai promis:" J'exige *ſeulement que vous n'alliez pas fort loin.* Et *Moyſe dit:* „ *Nous irons le chemin de trois* „ *jours au Déſert, & ſacrifierons à* JEHOVAH, *notre Dieu,* „ *ſelon ce qu'il nous ordonnera.*" Mais *Pharaon* voyant qu'il y avoit encore du relâche, *endurcit de nouveau ſon cœur, & ne permit point au Peuple d'aller* SI LOIN.

JE

JE me ſuis plus étendu ſur le narré de ces deux dernières *Plaies* que je n'ai deſſein de m'étendre ſur les Plaies ſuivantes. Ce qui m'y a engagé, c'eſt que cet endroit du livre de l'*Exode* eſt un peu confus. Je me flatte que quiconque voudra prendre la peine d'examiner ſoigneuſement le procedé de *Moyſe*, & celui de *Pharaon*, jugera que j'ai placé les choſes dans l'ordre naturel, & dans leur vrai jour.

ALORS *Jehovah* répandit la mortalité (*a*) ſur les Beſtiaux: ils moururent tous: mais *Pharaon* continua à endurcir ſon cœur: il ne voulut point laiſſer aller les *Iſraélites*. Là-deſſus JEHOVAH *dit à Moyſe & à* AARON: „ *Prenez* „ *une poignée de cendres, & que Moyſe la repande*, c'eſt-à- „ dire, apparemment, *la jette, vers les Cieux en préſence de* „ *Pharaon.*" Ils le firent; & cela produiſit des *ulcères bourgeonnant en puſtules, tant ſur les hommes que ſur les bêtes, dans tout le pays d'*EGYPTE; *& les Magiciens ne purent ſe tenir devant* MOYSE *à cauſe des ulcères. Mais* JEHOVAH *endurcit le cœur de* PHARAON; & il s'obſtina à refuſer.

Et JEHOVAH *dit à* MOYSE: „ Lève toi de bon ma- „ tin, & te tiens devant *Pharaon* (apparemment à ſon paſ- „ ſage quand il iroit au Bain, voy *Exode.* VII: 14. & VIII: „ 20.) & lui dis: Laiſſe aller mon Peuple, ſinon je te frap- „ perai, toi & ton Peuple, de toutes mes Plaies; & dès de- „ main j'enverrai un affreux orage de tonnerre & de grê- „ le." Et *Jehovah* le fit. Alors *Pharaon* envoya querir *Moyſe* & *Aaron*, & leur dit: „ *Cette fois j'ai péché*: Sup- „ pliez *Jehovah* de faire ceſſer l'orage." *Moyſe* le fit: *mais, quand* PHARAON *vit que la grêle & le tonnerre avoient ceſſé, il continua à pécher; & lui & ſes Serviteurs endurcirent leur cœur.*

ET

(*a*) *Exode.* IX. 1. &c.

ET *Jehovah* dit à *Moyſe* (*b*): „ Vas vers *Pharaon*, & „ lui dis: Si tu refuſes de laiſſer aller mon Peuple, je ferai de- „ main venir des ſauterelles ſur tout ton pays. Elles brou- „ teront ce qui a échappé à la grêle." Et quand *Moyſe* eut dit cela à *Pharaon*, il lui tourna le dos, & ſe retira. Et *Jehovah* dit à *Moyſe:* „ Etens ta main ſur tout le pays d'*Egyp-* „ *te* pour faire venir les ſauterelles;" & *Moyſe* étendit ſa verge ſur l'*Egypte*; & *Jehovah* fit lever un vent d'Orient qui ſouffla ſur l'*Egypte* tout ce jour-là, & toute la nuit; & au matin ce vent avoit apporté les ſauterelles; & les Serviteurs de *Pharaon* lui dirent: „ *Juſqu'à quand cet homme-là nous tiendra-t-il enlacés? Laiſſe* LES HOMMES *aller ſervir* JÉHOVAH, *leur Dieu*, c'eſt-à-dire, accorde à *Moyſe* d'emmener les *Iſraélites* le chemin de trois jours dans le Déſert: mais ne le permets qu'aux *Hommes:* retiens les Femmes & les enfans en otage, pour t'aſſurer de leur retour. Alors *Pharaon fit venir en toute diligence* MOYSE & AARON, & *leur dit:* „ *J'ai péché: mais maintenant, je te prie, pardonne* „ *moi mon péché ſeulement pour cette fois; & obtenez de* JE- „ HOVAH *qu'il retire de moi cette mort-ci ſeulement*, & je „ laiſſerai aller le Peuple." *Moyſe* ſortit, & ſupplia *Jehovah;* & *Jehovah* fit lever un vent occidental très-véhément qui enleva les ſauterelles, & les précipita dans la *Mer-Rouge.* Et *Moyſe* & *Aaron* ſe préſentèrent encore au Roi pour le prier d'exécuter ſa promeſſe de laiſſer partir les *Iſraélites. Alors* PHARAON *leur dit:* „ *Allez, ſervez* JEHOVAH, *votre Dieu: mais qui ſont ceux qui iront?*" *Et* MOYSE *répondit: Nous irons avec nos jeunes gens & nos Vieillards, avec nos Fils,* „ *& nos Filles, & avec notre Bétail; car nous avons à célé-* „ *brer une fête à* JEHOVAH." *Et* PHARAON *leur dit:*

„ *Que*

(*b*) *Exode.* X. 1. &c.

„ *Que* JEHOVAH *ſoit avec vous comme je laiſſerai aller* „ *vos petits enfans!*" [ſelon l'idiome de la langue *Hébraïque*, c'eſt ici une expreſſion Ironique pour marquer un refus accompagné de malédiction: elle eſt équivalente à celle-ci — *Que* JEHOVAH *ne ſoit point avec vous! Je ne veux pas que vous emmeniez vos petits enfans.*] *Mais* VOUS HOMMES *allez ſervir* JEHOVAH; *car c'eſt-là ce que vous avez demandé.* Mais ſur ce que *Moyſe* & *Aaron* inſiſtèrent ſur la permiſſion d'emmener les Femmes & les enfans, *Pharaon* ſe mit en colère, & *on les chaſſa de ſa préſence.* Et *Jehovah* endurcit encore le cœur de *Pharaon;* deſorte qu'il ne voulut pas laiſſer aller les enfans d'*Iſraël.*

QUICONQUE lira attentivement ce paſſage du chapitre dixième de l'*Exode*, trouvera qu'il y a dans ce chapitre pluſieurs déplacemens, & que l'ordre des verſets devroit être comme ſuit — vſ. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 12, 13, 14, 15, 7, 16, 17, 18, 19, 8, 9, 10, 11, 20.

ALORS *Jehovah* envoya le fleau d'une épaiſſe obſcurité, qui dura trois jours. Et *Pharaon* dit à *Moyſe:* „ Intercède „ pour moi auprès de ton Dieu, qu'il diſſipe cette obſcurité, „ & je laiſſerai aller vos Femmes & vos enfans le chemin de „ trois jours dans le Déſert pour ſervir *Jehovah.*" *Moyſe* le fit: mais quand il demanda l'exécution de cette promeſſe, *Pharaon* lui dit: „ *Allez, ſervez* JEHOVAH: que vos „ Femmes & vos enfans aillent avec vous ſelon ma pro- „ meſſe: *mais n'emmenez ni votre gros ni votre menu Bé-* „ *tail.*" *Mais Moyſe répondit:* „ *Tu nous* DONNERAS „ (תתן) *auſſi les ſacrifices & les holocauſtes, afin que nous* „ *puiſſions ſacrifier à Jehovah, notre Dieu.*"

ON juge bien qu'ici le terme de *donner* ne dénote autre choſe qu'une permiſſion de prendre, ou d'emmener, le Bétail, de même qu'auparavant, quand il s'agiſſoit du cœur de

Pha-

Digitized by Google

Pharaon, le terme d'*endurcir* marquoit ſeulement que Dieu permettoit cet endurciſſement. Il paroit évidemment que *Moyſe* ne demandoit autre choſe que la liberté d'emmener le Bétail qui appartenoit aux *Iſraélites:* [Non ſeulement une partie de nos Troupeaux, mais *tous nos Troupeaux*, ajoute-t-il, *viendront avec nous, ſans qu'il en demeure un ongle; car nous en prendrons pour ſervir à* JEHOVAH, *notre Dieu. Et* PHARAON *lui dit:* „ *Vas-t-en arrière de moi: donne toi garde de* „ *voir plus ma face; car au jour que tu verras ma face tu* „ *mourras; &* MOYSE *répondit:*" *Tu as bien dit — Je ne verrai plus ta face* (*c*).

AVANT que *Moyſe* operât le dernier miracle, qui contraignit les *Egyptiens* de laiſſer partir les *Iſraélites*, ou même de les chaſſer, *Dieu dit à* MOYSE: „ *Dis au Peuple à l'oreil-* „ *le que chacun demande à ſon voiſin, & chacune à ſa voiſine,* „ *des vaiſſeaux d'argent, & des vaiſſeaux d'or.*". *Or* JEHOVAH *avoit fait trouver grace au Peuple devant les* EGYPTIENS, c'eſt-à-dire, lui avoit attiré leur faveur: de ſorte qu'ils prêtèrent de bon cœur leur argenterie: ainſi *les Iſraélites butinèrent les Egyptiens* (*d*).

REMARQUONS ici que le terme, qui dans nos verſions eſt rendu par celui de *prêter*, eſt le même qui eſt employé dans le texte *Hébreu* pour ſignifier *demander;* & ce terme marque quelquefois une façon de *demander* qui eſt ſuivie du ſuccès eſpéré. C'eſt-là le ſens qu'il a dans 1 *Sam.* XX: 28. & dans *Nehem.* XIII: 6. ainſi il faudroit traduire le vſ. 36. du chap. XII. de l'*Exode* — *Ils obtinrent ce qu'ils demandoient.*

ET

(*c*) Quoiqu'il ne ſoit raporté qu'au chapitre XI. 4—8. que *Moyſe* avertit *Pharaon* de la dixième Plaie, dont Dieu alloit frapper l'*Egypte*, il paroit par les dernières paroles du chap. X. que ce fut alors, & avant que de le quitter, qu'il lui en donna avis.

(*d*) *Exode.* III. 21. 22. XI. 2. 3. XII. 36.

Et ils *butinèrent* les *Egyptiens*, c'eſt-à-dire, qu'ils regardèrent cette vaiſſelle, ces bijoux, ces vêtemens, comme autant de dépouilles priſes ſur un ennemi. Le terme נצל emporte quelquefois cette idée, voy. 2 *Chron.* XX: 25.

Il eſt certain que les *Egyptiens* avoit grand' peur du Peuple d'*Iſraël:* ils vouloient en être débarraſſés à quelque prix que ce fût; & de peur qu'un refus n'occaſionnât du délai, & ne leur attirât peut-être quelque nouvelle Plaie, ils ſe hâtèrent d'accorder tout ce qu'on leur demandoit.

Jehovah ayant informé *Moyſe* de la dernière Plaie qu'il vouloit infliger à *Pharaon*, & déclaré qu'environ à mi-nuit, le quatorzième de ce mois, il détruiroit tous les prémiers-nés des hommes & des bêtes, par toute l'*Egypte*, excepté les prémiers-nés des *Iſraélites*, & de leurs Beſtiaux (*e*), il inſtitua à cette occaſion la fête de *Pâque*, & ordonna qu'à l'a-venir on l'obſervât le quatorzième jour du mois *Abib* (*f*). (Ce mois, depuis la création du monde jusqu'alors, avoit été compté le ſeptième mois de l'année: mais depuis lors, en commémoration de cette grande délivrance, il devoit être le prémier (*g*).

L'observance de cette fête conſiſtoit principalement à prendre le dixième jour de ce mois un Agneau, ou un Chevreau; à le garder jusqu'au quatorzième jour; à le tuer *entre les deux Vépres*, & à le manger rôti dans la même nuit. Outre cela les *Iſraélites* eurent ordre de frotter du ſang de cet Agneau, ou de ce Chevreau, les deux poteaux & le linteau des Maiſons où ils le mangeroient. C'étoit un ſigne à l'Ange deſtructeur pour diſtinguer leurs Maiſons de celles des *Egyptiens*, où il devoit frapper les prémiers-nés.

Il paroit de-là que cet ordre fut donné à *Moyſe* quelque tems

(*e*) *Exode.* XI. 4. XII. 12. 17.
(*f*) *Exode.* XII. 1—27.
(*g*) *Exode.* XII. 2. XIII. 4. XXIII. 15. XXXIV. 18.

tems avant le dixième jour de ce mois, afin que les *Iſraélites* euſſent le tems & de préparer l'Agneau, & de demander à leurs voiſins leur vaiſſelle, ou leurs joyaux, d'or & d'argent. De-là il paroit auſſi, que l'on pouvoit manger l'Agneau à toute heure de la nuit du quatorzième du mois *Abib*. Le précepte eſt clair, & poſitif — *Vous le garderez jusqu'au quatorzième jour du même mois, & vous le tuerez entre les deux Vêpres, & vous en mangerez la chair cette nuit-là.*

Comme les *Juifs* comptoient du Soleil levant au Soleil couchant leur jour *Civil*, qui étoit de vingt-quatre heures (*b*), il y avoit chaque jour, à proprement parler, deux Vêpres, ou Soirées, une *Nuit*, & un *Jour*. Selon cette idée il fut ordonné que l'on tueroit l'Agneau entre les deux Soirées, mais qu'on le mangeroit cette nuit-là (*i*). Au commencement donc de la prémière Soirée (*k*), c'eſt-à-dire, au Soleil couchant, ou un peu après, ils devoient tuer l'Agneau, & comme ils devoient le manger la même nuit, il falloit qu'ils le fiſſent rôtir ſans délai, & le mangeaſſent dés qu'il ſeroit prêt. C'eſt auſſi ce qu'ils firent; car ils avoient mangé l'Agneau de Paque avant leur départ de *Rameſès;* & cependant ils partirent la nuit-même du quatorzième jour.

Ceci fait voir que notre Sauveur célébra la Pâque ſuivant la forme preſcrite par la Loi de *Moyſe*; car il mangea l'Agneau la nuit du quatorzième jour du mois avant que d'avoir été trahi par *Judas*, & pris priſonnier. Mais les *Juifs*, induits en erreur par leur Tradition, ne mangeoient la Pâque que la nuit ſuivante; & voilà la cauſe de cette difficulté apparente, ſavoir — Comment, après que notre Sauveur eut mangé la Pâque avec ſes Diſciples, & eut été pris priſonnier la même

(*b*) *Lévit.* XXIII. 32.
(*i*) C'eſt-à-dire, entre la dernière Soirée du 13e. jour & la prémière Soirée du 14e.
(*k*) Du 14e. jour, & par conſéquent un peu après Soleil couché.

me nuit, il arriva que le lendemain matin de bonne heure, quand il fut mené devant *Pilate* dans le Prétoire, les *Juifs* ne voulurent point y entrer. Je dis que la difficulté n'eſt qu'apparente; car dés que l'on ſait qu'ils n'envoyoient à la nuit du quinzième jour du mois à manger l'Agneau Paſchal, on juge d'abord, que le matin de ce quinzième jour, ils ne voulurent point entrer au Prétoire de peur de ſe ſouiller. Une pareille ſouillure les eût empêché de célébrer la fête pendant un mois. voy. *Nomb.* IX: 6—11.

La nuit du quatorzième jour du mois *Abib* ſur la mi-nuit, Jehovah *frappa tous les prémiers-nés du pays* d'Egypte, *depuis le prémier-né de* Pharaon, *qui devoit être aſſis ſur ſon thrône, jusqu'aux prémiers-nés des captifs qui étoient en priſon. Et* Pharaon, *& tous ſes Serviteurs, & tous les* Egyptiens, *ſe levèrent de nuit; & le Roi fit venir* Moyse *&* Aaron *de nuit, & leur dit:* „ *Sortez du milieu de mon Peuple, vous & les enfans* d'Israel, *& emmenez votre bétail, comme vous l'avez ſouhaité* (*l*).

La-dessus je remarquerai ſeulement, que quand *Abraham* alla en *Egypte*, le *Pharaon*, ou Roi, d'alors, ſur le prémier avertiſſement qu'il reçut de Dieu en ſonge que *Sara* étoit Femme d'*Abraham*, la lui renvoya auſſitôt, & que deux cents ans après, quand *Joſeph* alla en *Egypte*, & qu'il eut interprété le ſonge du Roi, ce Prince s'écria d'abord — *C'eſt ici un homme en qui réſide l'Eſprit de Dieu*, & lui donna la prémière charge du Royaume, quoique dés lors les *Egyptiens* fuſſent ſi corrompus par l'idolatrie & la ſuperſtition, qu'ils avoient en horreur l'action de manger avec les *Hébreux*. Mais du tems de *Moyſe*, (c'étoit environ deux cents ans après celui de *Joſeph*) *Pharaon*, & ſes Sujets *Egyptiens*, avoient porté

(*l*) *Exode* XII. 29—32.

té ſi loin leurs folles erreurs, & leur confiance en l'art Magique, qu'ils reſiſtèrent aux avertiſſemens du Très-Haut, & même à ſes châtimens, jusqu'à ce qu'ils euſſent ſenti ſon pouvoir ſur eux-mêmes en quelque ſorte par la mort de leurs prémiers-nés. Pour lors, ſelon la promeſſe (*m*) de Dieu à *Moyſe*, *ils forcèrent le Peuple* d'ISRAEL: *ils ſe hâtèrent de le faire ſortir; car, diſoient-ils*, s'ils ne s'en vont, *nous ſommes tous morts* (*n*).

CET évènement arriva le 14e. jour du mois *Abib*, bientôt après mi-nuit (*o*), quatre cent trente ans (*p*) après la promeſſe que Dieu avoit faite à *Abraham*, & la huitantième année de l'âge de *Moyſe* (*q*).

POUR bien comprendre la marche des enfans d'*Iſraël* à leur ſortie d'*Egypte*, il eſt néceſſaire d'obſerver que la demande, que *Moyſe* fit à *Pharaon*, fut de permettre aux *Iſraélites* d'aller avec leur Femmes, leurs enfans, & leur bétail, dans le Déſert le chemin de trois jours, pour ſacrifier à leur Dieu. *Pharaon* leur auroit permis de ſacrifier (*r*) *dans le pays:* mais *Moyſe* lui repréſenta que cela ne convenoit point, parce qu'ils ſacrifieroient l'abomination des *Egyptiens*. *Quoi*, dit-il, *ſacrifierions-nous* (*s*) *l'abomination des* EGYPTIENS *ſous leurs yeux? Ne nous lapideroient-ils pas?*

DE-là il paroit, comme j'ai déjà eu occaſion de le remarquer en paſſant, que le Déſert, où *Moyſe* vouloit conduire le Peuple d'*Iſraël* pour y ſacrifier à *Jehovah*, n'étoit point cenſé faire partie de l'*Egypte;* mais parce qu'il confinoit à la *Judée*, à l'*Arabie*, & à l'*Egypte*, on le regardoit comme appartenant plutôt à l'*Arabie* qu'à aucun de ces deux autres pays.

IL

(*m*) *Exod.* IV. 1.
(*n*) *Exode.* XII. 33.
(*o*) *Ib.* vſ. 2—18. 29—34.
(*p*) *Ib.* vſ. 40. 41.
(*q*) *Act.* VII. 23. 30.
(*r*) *Exode.* VIII. 25.
(*s*) C'eſt-à-dire, des animaux que les *Egyptiens* ne pouvoient voir ſans horreur que l'on ſacrifiât, ſavoir des Bœufs & des Brebis.

Il paroit encore qu'il falloit faire ce chemin de trois jours pour arriver au Déſert; car quand *Pharaon* eut conſenti à les laiſſer aller *le chemin de trois jours* dans le Déſert, cependant il ne voulut pas leur permettre d'aller *bien loin* (*t*), c'eſt-à-dire, qu'il ne vouloit pas qu'ils avançaſſent bien avant dans le Déſert pour y offrir leurs ſacrifices. Le fondement de cette explication, c'eſt que ſi *Pharaon* eût compris que ce qu'ils ſouhaitoient étoit de s'arrêter après trois journées de marche pour offrir leur ſacrifices, il n'y eût eu aucune raiſon pour leur impoſer la condition de n'aller *pas fort loin.*

Le Docteur *Pocock* (*u*) nous dit, qu'il y a quatre chemins qui vont du *Caire* au Déſert. Probablement, comme j'ai déjà eu occaſion de le remarquer, *Rameſès*, ville qu'habitoient les *Iſraélites*, étoit la même, ou dans la même ſituation, que le *Caire* (*v*): ainſi il y a de l'apparence que l'un de ces quatre chemins étoit connu ſous le nom de *chemin de trois jours.* Quoique ce Déſert (le Déſert d'*Etham*) ne ſoit pas fort éloigné du *Caire*, ou *Rameſès*, cependant à cauſe de la chaleur de ces climats, & faute d'Hôtellerie, on pouvoit d'autant moins voyager vite que l'on étoit obligé de porter des proviſions, & même de l'eau: de ſorte que, ſur-tout quand les voyageurs étoient en grand nombre, & qu'ils menoient leurs enfans, & leurs Troupeaux, Ils aimoient mieux, de peur de manquer d'eau, faire de longs détours que de prendre le plus court chemin; & comme ſur l'une des routes, dont j'ai parlé, il y avoit un grand Lac à environ dix milles du *Caire*, nous avons tout lieu de juger que ce fut cette route-là, quoiqu'un peu plus longue, que *Moyſe* choiſit pour conduire les *Iſraélites* dans le Déſert.

Le

(*t*) *Exode.* VIII. 27. 28.
(*u*) *Poc. Trav.* p. 154.
(*v*) *Shaw's* Trav. p. 343.

Le nombre du Peuple, que *Moyſe* emmena, montoit à ſix cent mille hommes (*w*) d'*Iſraël:* il y avoit outre cela leurs Femmes, leurs enfans, & une multitude d'étrangers, qui s'étoient mariés dans les familles *Iſraélites*, ou qui étoient à leur ſervice. Leurs Bêtes de charge, & leurs Troupeaux, étoient auſſi en très-grande quantité. Je calcule le nombre des Perſonnes d'*Iſraël* ſelon la proportion ordinaire dans les autres Nations (*x*), qui eſt de trois Perſonnes pour un homme en état de porter les armes; & ſuivant ce calcul *Moyſe*, en partant d'*Egypte*, avoit ſous ſes ordres deux millions quatre cent mille Perſonnes *Iſraélites* de tout ſexe, & de tout âge. Une pareille multitude, ſans compter les étrangers, les Domeſtiques, les Eſclaves, doit faire paroitre très-vraiſemblable, que pour aller au Déſert il prit la route près de laquelle étoit ce Lac.

Il étoit environ mi-nuit quand les *Iſraélites* eurent ordre de partir de *Rameſès:* il falloit donc qu'on leur eût marqué un rendez-vous, où ils devoient ſe joindre dans la journée. Quoique *Moyſe* ne nomme pas tous les endroits où ils s'arrêtoient, il marque ordinairement les plus conſidérables: il nous apprend qu'ils allèrent d'abord à *Succoth* (*y*). Ce terme ſignifie un *lieu*, ou *place*, *pour des tentes*. Peut-être ce nom avoit-il été donné à pluſieurs différentes places propres à cet uſage. Le Docteur *Shaw* dit (*z*) qu'il y en a quelques-unes à quinze, ou vingt, milles du *Caire*. On les appelle *Dowars*. L'Auteur de *Journey from* Cairo *to* Mecca (*voyage du Caire à la Mecque*) remarque (*a*), que généralement ceux qui font en Caravane le voyage de la *Mecque*, s'as-

(*w*) *Exode*. XII. 37. 38.
(*x*) Voy. *Templeman's* Tables.
(*y*) *Exode*. XII. 37.
(*z*) *Shaw's* Trav. p. 344. & *Poc.* Trav. p. 155.
(*a*) *Rauwolf's* Trav.

s'aſſemblent à l'un de ces *Succoths*, ou *Dowars*, qui eſt à environ dix milles, ou cinq heures de chemin, du *Caire*. Comme ce *Succoth* eſt auprès du Lac, dont je viens de faire mention, il eſt aſſez probable que ce fut préciſement là que *Moyſe* fixa le rendez-vous général.

Moyſe nous apprend encore que les *Iſraélites* ſortirent d'*Egypte* EN ARMES (*b*). Mr. *Martin*, dans une note, corrige cette traduction & nous dit, que le terme de l'original ſignifie proprement des gens qui marchent *à cinq de hauteur*. Il ajoute que *Moyſe* a voulu nous faire entendre ſeulement qu'ils ne marchoient pas en confuſion, ou pêle-mêle, mais en bon ordre. Mais le Docteur *Pocock* (ce n'eſt pas le voyageur mais celui qui étoit il y a quelques années Profeſſeur en Langues *Orientales* à *Oxford*) dit dans ſes *Obſervations diverſes ſur les coutumes des* ARABES, que le terme חמשׁים, qui litteralement ſignifie *Cinq*, indique, non pas apparemment que les *Iſraélites* marchoient à *cinq de rang*, mais qu'ils étoient partagés en *cinq Corps*, ou *Colonnes* (*c*); deſorte que toute la troupe (que l'on me permette de l'appeller *Armée*, quoiqu'il y aît lieu de juger qu'ils étoient ou ſans armes, ou mal armés) étoit compoſée d'une *Avant-Garde*, d'une *Aile droite*, d'une *Aile gauche*, d'une *Arrière-Garde*, & du *Corps d'Armée*; & l'on doit ſuppoſer que les Femmes, les enfans, & le bétail étoient au centre. [Vraiſemblablement ce fut à ce prémier *Succoth* que *Moyſe* fit cet arrangement, ou cet ordre de marche. Ce qui, avec la probabilité de la choſe, me le fait ſup-

(*b*) *Exode.* XIII. 18.

(*c*) On ne ſauroit croire que cette armée de cent mille hommes ne marcha qu'à cinq de rang; car ſur ce pié-là, en ſuppoſant les rangs à une demie toiſe l'un de l'autre, (or on ne peut guère ſuppoſer une moindre diſtance) & à compter deux mille *Pas* par *Mille*, ou ſix mille *Pas* par *Lieue*, il y auroit eu de la tête à la queue de l'armée ſoixante *Milles*, ou vingt *Lieues*.

ſuppoſer, c'eſt que l'Hiſtorien, parlant de la prémière *halte*, ou *ſtation*, des *Iſraélites*, dit ſimplement qu'ils ſe rendirent à *Succoth*: au-lieu qu'il dit, qu'après leur marche de *Succoth* vers le Déſert, ils *campèrent* à *Etham* qui eſt ſur les confins du Déſert. Ainſi je crois, qu'avant leur arrivée à *Etham*, *Moyſe* les avoit diſpoſés de façon que là ils purent promptement, & ſans embarras, former un camp régulier.

PEUT-ETRE que le terme חמשים, que la verſion *Françoiſe* rend par *en armes*, ou armés, marque que les *Iſraélites* marchèrent l'épée au côté; car חמש ſignifie auſſi la *cinquiéme côte*; (voy. 2 *Samuel* II: 23.) & c'eſt ſur cet endroit que portoit le ceinturon. On peut ſuppoſer que le Roi d'*Egypte* leur permit de prendre leurs épées, ne penſant pas qu'il y eût quelque choſe à craindre de gens qui n'étoient point faits à la guerre, & qui n'avoient point d'autres armes.

PARTIS d'*Etham*, & avancés dans le Déſert, apparemment ils ſe repoſèrent, & offrirent à Dieu des ſacrifices: mais au-lieu de retourner en *Egypte*, ou de prendre la route ordinaire de *Rameſès* au mont *Sinaï*, qui étoit le lieu où Dieu avoit dit à *Moyſe* qu'il vouloit les amener (*d*), ils eurent ordre de tourner d'un autre côté: *Dieu dit à Moyſe:* „ *Dis aux enfans d'*ISRAEL *qu'ils ſe détournent, & campent* „ *devant* PI-HAHIROTH *entre* MIGDOL *& la Mer, vis-à-* „ *vis de* BAHAL-ZEPHON: *vous camperez vis-à-vis de ce* „ *lieu-là près de la Mer* (*e*)."

ON ne ſait pas préciſement où étoient ces endroits-là: mais il eſt certain qu'ils étoient près de la Mer. Le Docteur *Shaw* remarque judicieuſement, que *Pi-habiroth* ſignifie la bouche, ou l'ouverture, de *Hiroth:* auſſi les *Septante* ont-ils traduit

(*d*) *Exode.* III. 12. (*e*) *Exode.* XIV. 1.

duit Τὸ στόμα Εἱρωθ (*f*). Ainſi il y a de l'apparence que *Pi-habiroth* étoit ſitué auprès de quelque ouverture, ou *Débouché*. C'eſt de même que du mot Latin *Os*, la Bouche, s'eſt formé *Oſtium*, une Porte, & qu'une ville ſituée à l'embouchure du *Tibre* fut appellée *Oſtia :* je croirois donc que *Hiroth* étoit où fut enſuite la ville de *Clysma* (*g*) ſur les côtes de la Mer vers le bas d'une vallée, entre la montagne de *Jebel Attaka* (*h*) au Nord, & *Jebel Gewobée* au Sud. *Philoſtorge* dit (*i*) que ce fut de *Clysma* que les *Iſraélites* paſſèrent à pié ſec à l'autre rivage. Cette vallée étroite, ou large ravine, qu'il falloit que les *Iſraélites* traverſaſſent pour ſe rendre à *Clysma*, quadre bien avec ce que Dieu déclara à *Moyſe* quand il lui ordonna d'aller camper auprès de *Pi-habiroth : Pharaon*, lui dit-il, *jugera que les enfans d'*ISRAEL *ſont embarraſſés dans le pays, enfermés dans le Déſert.* L'entrée du Defilé entre les deux montagnes, dont je viens de parler, eſt à la droite de la route ordinaire de *Rameſès* au mont *Sinaï*, à-peu-près à moitié chemin (*k*) entre *Rameſès* & la *Mer-Rouge*. La route, que Dieu leur fit prendre, les conduiſoit par une vallée entre deux chaines de montagnes qui ſe terminoient à la *Mer-Rouge*. Quand donc les Espions, ou Coureurs, que *Pharaon* avoit envoyés pour obſerver la marche des *Iſraélites*, lui eurent raporté (*l*) qu'ils fuyoient, & lui eurent marqué la route qu'ils avoient priſe, il devoit naturellement lui venir dans l'eſprit qu'ils ſe trouveroient tellement enſerrés qu'il

(*f*) *Nomb.* XXXIII. 7.
(*g*) Je vois que le Docteur *Shaw* dans ſon *Supplément à ſes Voyages*, publié après que j'avois écrit cet endroit de mon ouvrage, s'accorde ici avec moi. Voy. ce *Supplément* p. 102.
(*h*) *Poc.* Trav. p. 155.
(*i*) *Philoſt.* L. III. C. VI.
(*k*) Le Docteur *Shaw* dit — *à environ* 50. *milles du* CAIRE : mais il place à 90. milles du *Caire*, *Suez*, qui eſt à la pointe ſeptentrionale de la *Mer-Rouge*. Voy. *Shaw's* Trav. p. 345.
(*l*) *Exode.* XIV. 5.

qu'il leur ſeroit impoſſible de lui échapper: en effet, arrêtés à droite & à gauche par des montagnes impraticables, & ayant devant eux un endroit de la Mer que l'on ne pouvoit traverſer que ſur des vaiſſeaux, ou des bâteaux, (& aſſurément ils n'en avoient point) ils ne pouvoient ſans miracle ſe dérober à ſa pourſuite.

Le Docteur *Pocock* penſe, que les *Iſraélites* ne ſe détournèrent de la route ordinaire que quand ils furent parvenus à la Pointe au Nord, ou Nord-Eſt, du Golphe oriental de la *Mer-Rouge*, & qu'alors ils revinrent ſur leurs pas, & campèrent à l'endroit où eſt à préſent *Suez*, ayant la montagne d'*Attaka* à leur droite: mais il n'eſt pas croyable que *Pharaon* eût négligé de faire obſerver leur marche, & qu'après leur avoir expreſſement défendu d'aller fort loin, il n'eût pas ſongé à les pourſuivre longtems avant qu'il eût été informé qu'ils étoient arrivés dans les montagnes près de *Suez*. Et, ſuppoſé qu'il les eût joint à *Suez*, eſt-il probable qu'il eût mieux aimé les pourſuivre au travers de la Mer que de faire un détour de quelques milles pour les atteindre de l'autre côté? Rien ne lui étoit plus facile: il y a donc toute apparence que quand même, à leur départ de *Rameſès*, & jusqu'à leur arrivée près du Déſert, ils auroient choiſi le chemin ordinaire, cependant bientôt après être entrés dans le Déſert ils ſe détournèrent, & enfilèrent le *Derb Touerie*: (c'eſt ainſi que le Docteur *Pocock* appelle cette vallée qui paſſe entre les deux chaines des montagnes d'*Attaka* & de *Gewobée*.) Ce qui confirme cette conjecture c'eſt que, comme le Docteur *Shaw* nous l'apprend (*m*), les Habitans du pays appellent ce chemin *Tiab beni Iſraël*, c'eſt-à-dire, *la route des enfans d'*Israel; & que le terme *Attaka*, qui eſt le nom de l'une de ces

(*m*) *Shaw's* Trav. p. 346.

ces deux chaines de montagnes, ſignifie *Délivrance :* ce qui feroit juger que la merveilleuſe délivrance des enfans d'*Iſraël* lui fit donner ce nom, & qu'il s'eſt conſervé juſqu'à préſent. Je conçois que dés les commencemens de leur fuite, Dieu concerta & le détour & le choix de cette route, de façon que *Pharaon*, après le tems requis pour lui en porter la nouvelle, eut encore celui de les atteindre juſtement lorſqu'ils auroient achevé de former leur camp ſur le bord de la Mer.

QUOIQUE *Moyſe* & *Aaron* fuſſent allés & venus de *Rameſès* au mont *Sinaï*, & du mont *Sinaï* à *Rameſès*, par le chemin ordinaire, ils ne connoiſſoient point celui dans lequel Dieu avoit deſſein de leur procurer une entière délivrance : ainſi ils avoient beſoin d'un Conducteur ; & comme *Pharaon* avoit grand nombre de chevaux, & de chariots, & que nos ſix cent mille *Iſraélites* étoient à pié & trainoient avec eux Femmes, Enfans, Beſtiaux, & Bagage, il falloit, pour gagner du terrain ſur *Pharaon*, arriver à la *Mer-Rouge* avant qu'il pût les joindre, & qu'ils marchaſſent nuit & jour. C'eſt pourquoi *Jehovah* ordonna à ſon Ange (*n*) *d'aller devant eux de jour dans une colomne de nuée, & de nuit dans une colomne de feu.* L'une leur ſervoit de guide ; l'autre les éclairoit pendant la nuit, & les guidoit auſſi.

QUAND le Roi d'*Egypte* (*o*) *eut appris que les* ISRAE'LITES *s'enfuyoient, ſon cœur, & celui de ſes Serviteurs, changèrent à leur égard.* „ *Qu'eſt-ce que nous avons fait, dirent-* „ *ils, que nous ayions laiſſé aller Iſraël, & que nous nous ſoyions* „ *ainſi privés de leur ſervice !*" *Alors le Roi fit atteler ſon* „ *chariot, & ſe mit à la tête de ſon Peuple : il prit ſix cent chariots d'élite, & toutes les voitures de l'Egypte, avec autant de Chefs*, ou *Capitaines.*

LE

(*n*) *Exode.* XIII. 21. XIV. 19. (*o*) *Exode.* XIV. 5, 6, 7.

Le Chevalier *Newton*, dans ſa Chronologie des *Grecs*, comparant les forces des *Philiſtins*, dans leur guerre contre *Saül*, avec celles que *Pharaon* employa contre *Moyſe*, dit: „ Et cependant du tems de *Moyſe*, lorsque *Pharaon* pour„ ſuivit les *Iſraélites*, il n'y avoit que ſix cent chariots."

C'est là une bévue, dont on croiroit à peine que ce grand homme aît pu être capable. *Moyſe* ſpécifie que les ſix cent chariots étoient des *chariots d'élite*. Apparemment ils faiſoient partie des Gardes, ou de ce qu'on appelle en *France* la Maiſon du Roi, & les autres étoient partagés en Compagnies, chacune commandée par un Capitaine.

Pharaon, avec toute cette Cavalerie, *pourſuivit les* Israélites, *& les atteignit* (*p*) *comme ils campoient ſur le bord de la Mer, auprès de* Pi-hahiroth, *vis-à-vis de* Baal-Zephon.

Quoique la tête de l'armée fût ſur le bord de la Mer, vis-à-vis de *Baal-Zephon*, cependant la queue ne pouvoit guère en être à moins de trois ou quatre lieues. Un camp de deux millions quatre-cent mille Perſonnes requiert un eſpace d'environ quatre lieues quarrées ; & dans la marche, ſi nous la ſuppoſons à cent hommes de front, cette armée, ou toute la colomne, ſera au-moins de quatre lieues de profondeur.

Les *Iſraélites* ayant la Mer en front, & voyant les *Egyptiens* s'avancer pour les prendre en queue, *furent fort effrayés, & crièrent à* Jehovah (*q*); *&* Jehovah *dit à* Moyse: „ *Lève ta verge & étens ta main ſur la Mer & la fends;* „ *& les enfans d'*Israel *traverſeront la Mer à ſec.*" Alors l'*Ange, qui auparavant alloit devant l'armée, ſe plaça derrière elle ;* & les *Iſraélites* entrèrent, & avancèrent, dans la Mer

(*p*) *Exode.* XIV. 9. (*q*) *Ib.* vſ. 10, 15, 19.

Mer à ſec. *Les eaux leur ſervoient de mur à droite & à gauche* (*r*).

CE dernier paſſage démontre, que l'on ne doit pas prendre ce phénomène ſimplement pour une marée extraordinairement baſſe, comme le prétendent *Joſephe*, & d'après lui le Chevalier *Raleigh*. En effet ſi ce n'eût été que cela, les eaux n'auroient point été *comme une muraille* à droite & à gauche.

L'Ange de Dieu (*s*), *qui* auparavant *alloit devant l'armée des Iſraélites, partit, & ſe plaça derrière; & la colomne de nuée partit de devant eux, & ſe tint derrière eux; & elle vint entre le camp des* EGYPTIENS, *& le camp* d'ISRAEL; *& aux* EGYPTIENS *elle étoit une nuée obſcure, mais aux* ISRAÉLITES *une nuée lumineuſe. Cela fit que de toute la nuit l'armée des* EGYPTIENS *n'approcha pas du camp des* ISRAÉLITES, & ne put voir qu'ils décampoient. Mais la lumière, que répandoit la nuée, éclairoit la marche des *Iſraélites* au travers de la Mer.

DANS l'endroit où l'on ſuppoſe qu'ils la paſſèrent, c'eſt-à-dire, de *Clysma* aux *Fontaines* de *Moyſe*, que le Docteur (*t*) *Pocock* dit être préciſement vis-à-vis de *Clysma*, il y a un peu plus de trois lieues (*u*): ainſi ceux qui faiſoient l'arrière-Garde avoient plus de ſept lieues de marche pour arriver à l'autre bord; & comme cela ne pouvoit guère s'exécuter dans une nuit, JEHOVAH *ſur la veille du matin regarda l'armée des* EGYPTIENS, *& rompit les roues de ſes chariots, deſorte qu'on les menoit bien peſamment* (*v*): mais malgré cela les *Egyptiens* continuèrent leur pourſuite: toute

(*r*) *Ib.* vſ. 22, 29.
(*s*) *Exode.* XIV. 19, 20.
(*t*) *Poc.* Trav. p. 138.
(*u*) *Shaw's* Trav. p. 138.
(*v*) *Exode.* XIV. 24.

te leur Cavalerie, tous leurs chariots, toute l'armée, entrèrent dans la Mer après les *Iſraélites*. Alors JEHOVAH *dit à* MOYSE: „ *Etens ta main ſur la Mer;*" *& vers le matin*, ou à l'aube du jour, *la Mer revint avec toute ſon impétuoſité* (*w*).

CECI doit s'entendre du ſecond jour après que les *Iſraélites* eurent entrepris de paſſer la Mer. Selon cette idée ils eurent deux nuits & un jour pour faire le trajet, avant que les eaux reprenant leur cours ſubmergeaſſent l'armée de *Pharaon*. Il paroit évidemment par *Exode* XIV: 20. que ce fut de nuit qu'ils entrèrent dans la Mer; & ſans doute le matin, quand *Pharaon* vit l'arrière Garde des *Iſraélites* en mouvement, il la pourſuivit: mais les roues de ſes chariots ayant été rompues, il ne put l'atteindre que la nuit ſuivante; & ayant apparemment risqué de paſſer la Mer pendant la nuit, il ſe trouva le lendemain matin enveloppé dans ſes ondes, au moment que tous les *Iſraélites* venoient de gagner l'autre bord: *ainſi* JEHOVAH *jetta les* EGYPTIENS *au milieu de la Mer; & Iſraël vit le grand pouvoir que* JEHOVAH *avoit deployé contre les* EGYPTIENS; *& il craignit* JEHOVAH, *& crut à* MOYSE *ſon Serviteur.*

JE ne ſai point d'Auteurs Payens qui raportent la deſtruction de l'armée de *Pharaon* dans la *Mer-Rouge*, ſi ce n'eſt *Beroſe* & *Artapanes*. Nous n'avons là-deſſus de ce dernier qu'une citation qu'*Euſèbe* nous donne dans ſa *Prep. Evang.* (*x*). A la vérité *Diodore* (*y*) dit, que parmi les Peuples qui habitoient près des *Ichthyophages*, ou *Mangeurs de Poiſſons*, le long de cette côte de la *Mer-Rouge*, on racontoit (& c'étoit une ancienne Tradition) qu'une fois, par un prodigieux re-

(*w*) *Ib.* vſ. 23—31.
(*x*) *Euſ.* Præp. Evang. L. IX. C. XXVII.
(*y*) *Diod.* L. III. C. III.

reflux, cette Mer avoit été deſſéchée jusqu'au fond, & que ſon lit étoit demeuré dans cet état jusqu'au flux: or à cauſe de la profondeur de la Mer dans ces endroits-là, ce phénomène ne pouvoit être l'effet de cauſes naturelles: il faut donc que cette Tradition fût fondée ſur ce merveilleux paſſage des *Iſraélites.*

Cet évènement, ſelon *Beroſe*, arriva la huitième année du règne d'*Aſcatadès*, A. P. D. DCCXCIV. comme il a déjà été dit. Mais ſelon l'Hiſtoire de *Moyſe* ce fut A. P. D. 798. La différence n'eſt que de quatre ans; & en vérité, quand je conſidère que *Beroſe* prend les années des règnes des Rois de *Babylone*, & *Moyſe* celles des vies des Patriarches, en compte rond, je veux dire ſans compter les mois de plus ou de moins de chaque règne, ou de chaque vie, (ce qui peut fort bien faire une différence de quatre ans entre le calcul de l'un & celui de l'autre) je ne puis m'empêcher d'admirer l'accord de la Chronologie de la Bible *Hébraïque* avec la Chronologie *Payenne* de *Beroſe* par raport à cet évènement.

Je ne puis non plus m'empêcher de penſer, que l'aveu d'un Auteur *Payen*, qui dit avoir compoſé ſon livre de ce qu'il avoit tiré des Regîtres, ou Archives, des *Chaldéens*, eſt fort extraordinaire, & que, bienqu'il attribue au pouvoir de l'art Magique la ſubmerſion des *Egyptiens*, cet aveu donne beaucoup de poids au témoignage de *Moyſe.* Il eſt bien digne de remarque auſſi qu'*Artapanes*, s'il faut s'en raporter à ce qu'*Euſèbe* en cite, dit (z), que le Peuple de *Memphis* racontoit que *Moyſe* connoiſſant très-exactement la ſituation des côtes, & le tems des marées, ſaiſit une occaſion favorable pour faire paſſer la Mer aux *Iſraélites;* mais que les Habitans d'*Héliopolis* donnoient de ce fait une relation toute différente:

(z) *Euſeb.* Præp. Evang. L. IX. C. XXVII.

te: „ *Moyſe*, diſoient-ils, mû par une inſpiration divine, „ frappa la Mer avec une verge: auſſitôt les eaux s'emmon- „ celèrent de part & d'autre, & laiſſerent entre elles un e- „ ſpace à ſec, par lequel il conduiſit ſon armée à l'autre „ bord: mais les *Egyptiens* s'étant hazardés dans la même „ route furent ſurpris, & engloutis, par le prompt & vio- „ lent retour des eaux."

OR les Habitans d'*Héliopolis*, qui habitoient l'endroit où étoient arrivées pluſieurs des choſes qui concernoient la délivrance des *Iſraélites*, & à qui le fait en queſtion avoit été le plus fatal, devoient en ſavoir mieux la vérité que les Habitans de *Memphis*, puisque *Memphis* étoit de l'autre côté du Nil, & à une diſtance conſidérable du théatre des principaux évènemens.

QUOIQU'IL n'y aît d'autres Auteurs Payens que *Beroſe* & *Artapanes*, qui parlent de la ſubmerſion de *Pharaon* dans la *Mer-Rouge*, il y en a pluſieurs qui marquent, qu'environ dans ce tems-là les *Iſraélites* ſortirent de l'*Egypte*. *Juſtin* (*a*) en particulier, ſur l'autorité de *Trogue Pompée*, dit que les *Egyptiens*, après avoir marché en diligence pour ramener dans leur pays les *Iſraélites*, qui en ſortoient ſous la conduite de *Moyſe*, furent forcés par de furieux orages à abandonner l'entrepriſe.

CECI pourroit être vrai à l'égard d'une partie des *Egyptiens*, qui ſe trouvant à la queue de l'armée n'entrèrent point dans la Mer, & par-là ſauvèrent leur vie.

Tacite dit (*b*) que, ſous le règne d'*Iſis*, une multitude de *Juifs* paſſa de l'*Egypte* dans un pays voiſin, ſous la conduite de *Hieroſolymus* & de *Judæus*; mais que d'autres diſent, que les *Juifs* furent bannis parce qu'ils étoient lépreux, & que dans leur voyage ils furent conduits par *Moyſe*, qui étoit un des

(*a*) *Juſt.* L. XXXVI. C. I. (*b*) *Tacit.* Hiſt. L. V.

des Proſcrits. *Diodore* (*c*) dans ſon quarantième livre dit, qu'autrefois il y avoit en *Egypte* une multitude d'*Etrangers* qui, à cauſe de la différence des rites & cérémonies du culte qu'ils rendoient aux Dieux, furent chaſſés du pays, & que ſous la conduite de *Danaüs*, de *Cadmus*, & autres grands Capitaines, ils parvinrent en *Grèce* & ailleurs, après avoir eſſuyé de très-rudes fatigues; mais que la plupart, ſous les ordres de *Moyſe*, un ſage & vaillant homme, s'arrêtèrent en *Judée*, qui n'eſt pas loin de l'*Egypte*, & qui alors étoit inhabitée, & que s'y étant établis ils bâtirent la ville, & le temple, de *Jeruſalem*. L'Hiſtorien *Joſephe* (*d*) cite de *Lyſimaque*, autre Auteur Payen, la relation ſuivante du fait en queſtion — „ Du tems de *Bocharis*, il y avoit en „ *Egypte* un Peuple nombreux, qui étoit impur, & impie. „ L'Oracle de *Jupiter Ammon* conſeilla au Roi d'envoyer ces „ gens-là dans les Déſerts. Condamnés à cet affreux ban„ niſſement, ces malheureux s'aſſemblèrent, & réſolurent d'al„ lumer au commencement de la nuit *des Feux, & des Lam„ pes*, & de ſe tenir ſur leurs gardes. — Le jour ſuivant, un „ nommé *Moyſe* leur conſeilla de ſe hazarder à faire le voya„ ge, & de ſuivre une certaine route jusqu'à ce qu'ils arri„ vaſſent à des lieux habitables. Il leur conſeilla auſſi de n'a„ voir égard pour perſonne; de ne donner aucun avis à ceux „ qu'ils rencontreroient, ou de n'en donner que de mauvais, „ & d'abbattre tout ce qu'ils trouveroient de Temples & d'Au„ tels conſacrés aux Dieux."

C'EST apparemment de *Lyſimaque* que *Tacite*, auſſi bien que *Juſtin*, a pris ce qu'il raconte de l'origine des *Juifs*. *Juſtin*, comme *Tacite*, parle de la lèpre (*e*), dont on raporte qu'é-

(*c*) *Diod.* apud *Photium* in Biblioth. (*e*) *Juſt.* L. XXXVI. C. II.
(*d*) *Joſ.* cont. *App.* L. I. S. 34.

qu'étoient infectés ces gens, que l'on fit ſortir d'*Egypte* ſous la conduite de *Moyſe;* mais il dit que *Moyſe* étoit Fils de *Joſeph.*

De ces diverſes citations il paroit au-moins que, ſelon la Tradition commune du pays, la délivrance de ces gens-là eſt imputée aux feux qui parurent de nuit; qu'ils étoient étrangers en *Egypte;* que le nom de leur Conducteur étoit *Moyſe;* & que leur Religion étoit différente du culte idolatre des *Egyptiens.*

Un autre Auteur Payen, qu'il eſt à propos de citer, *Manethon*, Prêtre *Egyptien*, confirme la relation de la ſortie des *Iſraélites* hors de l'*Egypte* environ dans ce tems-là, ſous la conduite de *Moyſe:* parlant d'un Peuple impur & lépreux, dont l'*Egypte* étoit infeſtée, & que l'on conſeilla au Roi *Amenophis* de chaſſer de ſon Royaume, il dit (*f*): „ Ces gens-„ là étoient entrés dans *Abaris*, & trouvant ce lieu propre „ à favoriſer une revolte, ils ſe choiſirent un Chef d'entre les „ Prêtres d'*Héliopolis* nommé *Oſarſiph*, & jurèrent de lui „ obéir en tout. Il leur impoſa d'abord cette loi — Qu'ils „ n'adoreroient point les Dieux d'*Egypte*: que *loin de ne pas* „ *toucher aux animaux*, *pour leſquels les* Egyptiens *a-* „ *voient la plus grande vénération*, *ils les détruiroient par-* „ *tout*, & enfin qu'ils ne s'aſſocieroient à perſonne qui ne ſeroit „ pas du nombre des Confédérés."

Que l'on me permette de remarquer ici, que ce paſſage de *Manethon* fait voir clairement, que la raiſon pourquoi les *Bergers étoient en abomination aux* Egyptiens (*g*) n'étoit ni que la Nation, dont ils étoient, les fît regarder comme ennemis des *Egyptiens*, ni que la profeſſion de *Berger* fût odieuſe en *Egypte*, mais que c'étoit qu'ils ſe nourriſſoient de la chair de *ces animaux ſacrés*, *pour leſquels les* Egyptiens *avoient la plus grande vénération*, & qu'ils offroient en

(*f*) *Joſ.* cont. *App.* L. I. S. 26. (*g*) *Gen.* XLVI. 34.

en ſacrifice à leur Dieu les animaux qui étoient *en abomination aux Egyptiens* (*b*).

MANETHON dit encore: „ On raporte que le Prêtre, „ qui établit cet ordre & ces loix, étoit né à *Héliopolis*, & „ qu'il s'appelloit *Oſarſiph;* mais que, quand ces gens-là l'eu- „ rent mis à leur tête, on changea ſon nom en celui de „ *Moyſe.*" Il dit auſſi: „ A la nouvelle de cette revolte, *A-* „ *menophis*, qui régnoit alors en *Egypte*, envoya chez un „ de ſes amis, *Séthos* ſon Fils, que l'on nommoit auſſi *Ra-* „ *meſès*, un enfant de cinq ans, & ſe retira en *Ethiopie;* „ mais que treize ans après, il ſortit d'*Ethiopie* avec une „ grande armée, attaqua ces *Bergers*, en tua un grand nom- „ bre, & les pourſuivit jusqu'aux frontières de *Syrie* (*i*)."

AINSI, ſelon *Manethon*, *Séthos* avoit dix-huit ans lorsque *Pharaon*, ſon Père, remporta la victoire ſur *Moyſe*, & le pourſuivit jusqu'en *Syrie;* &, ſelon *Diodore*, (voy. la citation ci-deſſus, p. 231.) cet évènement arriva du tems de *Danaüs:* or *Beroſe* dit, que pendant le règne d'*Acherrès*, Succeſſeur de *Cenchrès*, que la Magie des *Hébreux* fit périr dans la *Mer-Rouge*, il y avoit en *Egypte* deux autres Rois, ſavoir *Armæus* connu ſous le nom de *Danaüs*, & *Rameſès* connu ſous le nom d'*Egyptus.* Et *Manethon* dit que ces deux Rois étoient Frères, & que *Séthos* portoit le nom d'*Egyptus* auſſi bien que celui de *Rameſès.*

DE tout cela il paroit que *Beroſe*, *Manethon*, & *Diodore*, s'accordent ſur l'époque de ce fait, puisque s'il arriva lorsque *Séthos*, autrement nommé *Rameſès*, autrement *Egyptus*, Frère de *Danaüs*, avoit dix-huit ans, il pouvoit fort bien être monté ſur le thrône pendant le règne d'*Acherrès*, Succeſſeur de *Cenchrès* qui fut noyé dans la *Mer-Rouge:* car il

(*b*) *Exode.* VIII. 26.

(*i*) *Joſ.* cont. *App.* L. I. S. 28.

il faut encore remarquer que ces deux Frères, *Egyptus* & *Danaüs*, régnoient ſur une autre partie de l'*Egypte* que celle qui étoit ſous la domination de *Cenchrès* & d'*Acherrès*; mais que pendant qu'*Acherrès* régnoit à *Zoan* ſur la *Baſſe-Egypte*, *Egyptus* & *Danaüs* étoient Rois de *Chemys* dans la *Haute-Egypte*: ce qui le prouve c'eſt qu'*Hérodote* dit poſitivement (*k*) que *Danaüs* étoit de *Chemys*. Le même Auteur dit que *Danaüs* fut détroné par ſon Frère *Egyptus*; qu'il ſe ſauva avec *Lyncée*, & que par Mer il ſe refugia en *Grèce*.

Il n'eſt pas mal-à-propos de remarquer, que ce fut de cet *Egyptus* que l'*Egypte* prit le nom ſous lequel elle a été connue depuis; & comme *Hérodote* dit poſitivement (*l*) qu'auparavant c'étoit la *Thébaïde* ſeule que l'on appelloit *Egypte*, il y a tout lieu de croire, qu'il n'étoit Roi que de la *Haute-Egypte*. Le fleuve, qui traverſe tout ce pays jusqu'à la Mer, étant appellé le *Fleuve d'*Egypte, communiqua ſon nom tout le long de ſes bords au pays à droite & à gauche: après quoi, par diſtinction, ou pour plus de préciſion, ou peut-être en mémoire d'un Roi d'*Egypte* nommé *Nilus*, ou *Nilæus* (*m*), qui avoit creuſé beaucoup de canaux, & rendu le fleuve beaucoup plus avantageux qu'il n'étoit, on lui donna le nom de ce Roi.

Il faut que ce Roi aît vêcu, & que le fleuve *Egypte* aît changé de nom, après le tems de la guerre de *Troye*; car *Homère* parle de l'*Egypte* comme ayant dans ce tems-là le nom d'*Ethiopie* (*n*) & du *Nil* comme ayant le nom d'*Egyptus*:

Du tems de *Joſué*, le nom *Hébreu* du *Nil* étoit *Sibor*, ou *Sichor* (*o*). Ce nom fut occaſionné par la couleur noirâtre qu'ont ſes eaux pendant ſa crue: il vient de שחר *Sachar* ni-

(*k*) *Hérod.* L. II.
(*l*) *Ibid.*
(*m*) *Diod.* L. I. C. II.
(*n*) *Hom.* Odyſſ. L. IV. & L. XIV.
(*o*) *Joſ.* XIII. 3.

niger fuit, *denigratus eſt*; & c'eſt à cauſe de cela que les *Grecs* l'appelloient Μέλας. Par la même raiſon *Virgile* dit:

—— *Coloratis Amnis devexus ab Indis,*
Et viridem Egyptum nigra fœcundat arena (*p*).

Servius, dans ſes Notes ſur ce vers, dit: *Nam antea* NILUS MELO *dicebatur*. Ce nom de *Sihor*, pour le *Nil*, continua en *Judée* juſqu'au tems d'*Eſaïe* (*q*), & de *Jeremie*.

Jeremie parle d'une qualité des eaux de ce fleuve, dont je ne puis m'empêcher de dire deux mots — Elles ont un goût d'une douceur & d'une délicateſſe admirables. On raporte de *Peſcennius Niger*, que ſes ſoldats s'étant plaints qu'ils manquoient de vin, il leur dit: „ Quoi! vous demandez du vin; „ & vous avez de l'eau du *Nil!*" Mr. *Maillet* (*r*), qui a été pendant ſeize ans au *Caire* en qualité de Conſul pour les *François*, confirme ce fait. Il dit que telle eſt l'excellence de cette eau, que l'on aſſure communement, que quiconque en a une fois goûté ne peut plus s'en paſſer ſans un mortel regret. *Jeremie* cenſurant les enfans d'*Iſraël* de ce qu'ils alloient ſi fréquemment en *Egypte*, & s'y expoſoient à donner dans l'Idolatrie, dit: „ *Que vas-tu faire en* EGYPTE? *y vas-tu* „ *boire les eaux de* SIHOR (*s*)?" Comme ſi, dés le tems du Prophête, la bonté de ces eaux eût été une raiſon valable, & une excuſe ordinaire, pour faire le voyage d'*Egypte*.

ICI finiſſent les reſtes que nous avons de l'Hiſtoire de *Beroſe*: c'eſt pourquoi je finirai ici la prémière partie de cet ouvrage.

J'AJOUTERAI ſeulement, que je conjecture que cet endroit de l'Hiſtoire d'*Oſiris*, où l'on nous raconte ſa mort par les

(*p*) *Virg.* Geor. L. IV. v. 293. 291.
(*q*) *Eſ.* XXIII. 2.
(*r*) *Mail.* Deſc. de l'*Egypte*.
(*s*) *Jer.* II. 18.

les mains, ou les ordres, de *Typhon*, les lamentations d'*Iſis*, au ſujet de la perte de ſon Mari, & la douleur qu'elle eut de ne pouvoir trouver ſon corps, qui avoit été jetté dans la Mer, je conjecture, dis-je, que cet endroit eſt tiré de la deſtruction de *Pharaon*, & de ſon armée, dans la *Mer-Rouge*.

La Tradition, raportée par *Tacite*, ſavoir — *Que ſous le règne d'*Isis *une multitude de Juifs, ſous la conduite de* Hierosolymus *& de* Judaeus, *quittèrent l'*Egypte *pour aller s'établir dans un pays voiſin*, fortifie conſidérablement mon opinion. Probablement, par l'addition de quelques contes étonnans touchant les anciens Héros de l'*Egypte*, ce narré compoſa dans les ſiècles ſuivans toute une Hiſtoire fabuleuſe; ſoit que les *Arabes*, qui jusqu'à préſent aiment à faire rouler leurs converſations du ſoir (*t*) ſur des avantures merveilleuſes, y euſſent mis beaucoup du leur; ſoit qu'il eût été amplement brodé par les *Grecs* d'une imagination Poëtique qui voyageoient en *Egypte*, & dont le génie Mythologique a presque défiguré toute l'Hiſtoire ancienne. *Plutarque* reconnoit (*u*) que *Typhon* étoit communement pris pour l'emblême de la Mer. L'Etymologie du mot ſemble le confirmer: Il vient de τύφομαι, *Fumo:* & il eſt bien remarquable que ce *Typhon*, quand on le repréſentoit par une peinture, étoit toujours peint en *Rouge* (*v*). On ne ſauroit concevoir par quelle raiſon l'Emblême de la Mer, dans laquelle *Oſiris* périt, ſeroit peint en rouge, ſi ce n'eſt parce que cette Mer s'appelloit la Mer d'*Edom*, & que le terme *Edom* ſignifie *Rouge*. C'eſt de cette ſignification que cette Mer a pris le nom ordinaire de *Mer-Rouge* qu'elle conſerve encore.

Fin de la prémière partie.

(*t*) *Poc.* Trav.
(*u*) *Plut.* de Iſid. & Oſir.
(*v*) *Ibid.*

IN-

INTRODUCTION
à
L'HISTOIRE DES JUIFS,
SECONDE PARTIE.

Continuation de l'Hiſtoire des *Iſraélites*, avec des éclairciſſemens ſur tous les paſſages difficiles de l'*Exode*, du *Lévitique*, des *Nombres*, & du *Deuteronome*.

LES enfans d'*Iſraël* paſſèrent la Mer à pié ſec, ayant les eaux tranquiles, & fermes, à droite & à gauche *comme des murailles*. Les *Egyptiens*, en les pourſuivant, s'engagèrent dans la Mer. *Jehovah* la fit retomber ſur eux avec toute ſa violence: elle engloutit *Pharaon*, & tous ſes chariots, & tous ſes gens de cheval, en un mot, toute ſon armée, excepté peut-être un petit nombre qui n'avoient pas encore quitté le rivage.

QUAND *Iſraël* vit les *Egyptiens* morts le long de la côte

côte (*w*), ils ramaſſèrent les armes, que les vagues avoient apportées au bord avec les cadavres (*x*); & *Moyſe*, pour cette grande délivrance, compoſa un cantique d'action de graces, qui, ſelon l'Hiſtorien *Joſephe*, étoit en vers *Hexamêtres.*

Les *Iſraélites*, délivrés de la pourſuite des *Egyptiens*, ſe repoſèrent, & ſe fournirent d'eau à ces fontaines, qui depuis ont été appellées les *Fontaines de Moyſe*, auprès desquelles, ſelon la Tradition reçue parmi les Habitans de cette contrée, les *Iſraélites* abordèrent (*y*).

Ici il ne ſera pas mal-à-propos de donner une courte relation de ces fontaines. Elle eſt tirée d'un Journal manuſcrit d'un voyage du *Caire* au mont *Sinaï*, écrit par le Supérieur du Couvent des Capucins du *Caire:* je l'ai actuellement entre les mains: „ La chaleur du ſoleil étant exceſſive, nous „ allâmes de *Suez* par Mer à l'autre bord, & ayant rechargé nos Chameaux, nous partîmes environ à onze heures de „ l'endroit où nous avions pris terre, & après une marche „ de trois heures vers l'Eſt-Sud-Eſt, laiſſant des montagnes „ à notre gauche à une grande diſtance, & ayant la *Mer-Rouge* à notre droite, nous nous arrêtames ſur les deux „ heures auprès de ces fontaines que l'on appelle *Ain el Mouſa*, les *Fontaines de Moyſe:* elles ſont entre des monticules: j'en trouvai l'eau paſſablement bonne, quoiqu'un „ peu ſalée. A peine eſt-elle ſortie de terre qu'elle ſe perd „ dans le ſable; ou même on peut dire que, pendant le jour, „ elle eſt d'abord engloutie par le ſable aride qui l'environne: „ mais pendant la nuit elle coule un peu plus loin, comme „ cela paroit par les traces qu'elle laiſſe. Leur lits, ou baſſins, ſont

(*w*) *Exode.* XIV. 30.
(*x*) *Joſ.* Ant. L. II. C. XVI.
(*y*) *Poc.* Trav. p. 156.

„ ſont pleins de fange. Je crois que ſi l'on avoit ſoin de les „ nettoyer, l'eau en ſeroit plus douce, & formeroit un „ courant conſidérable ; car il y a trois ſources qui ne ſont „ pas éloignées les unes des autres, & dont on pourroit réünir „ les eaux. Les *Arabes* permettent à leurs Chameaux d'y „ entrer pour boire. De ces fontaines on voit diſtinctement, „ entre les montagnes ſur l'autre bord, une ouverture re- „ marquable, par laquelle *Pharaon* pourſuivit les enfans d'*I-* „ *ſraël*, qui y avoient paſſé pour entrer dans la *Mer-Rouge*. „ Il entra là après eux & y fut noyé avec ſon armée. Cet- „ te ouverture eſt à l'Oüeſt-Sud-Oüeſt des *fontaines de* MOY- „ SE; & la largeur de la Mer dans cet endroit eſt de qua- „ tre, ou cinq, heures de chemin, Le lieu, où nous é- „ tions alors, & où nous nous repoſâmes jusqu'au Soleil cou- „ ché, ſe nomme *Sedur*."

JE reprens le fil de mes obſervations —— Des côtes de la Mer, *Moyſe* conduiſit les *Iſraélites* dans le Déſert de *Sur* (z).

CE Déſert de *Sur* ou *Sdur*, comme on l'appelle aujourd'hui, eſt le même que celui, où les *Egyptiens* entrèrent à *Etham* après leurs trois jours de marche de *Rameſès* : c'eſt pourquoi *Moyſe*, dans le livre des *Nombres* XXXIII: 8. l'appelle auſſi *le Déſert d'Etham* : il étoit d'une vaſte étenduë; & on lui donnoit diverſes dénominations ſuivant les divers endroits, auxquels il confinoit : non ſeulement il entouroit la Pointe ſeptentrionale de la *Mer-Rouge* ; mais il ſervoit de ſéparation, ou de limites, entre l'*Egypte*, la *Paleſtine*, & l'*Arabie Petrée*.

QUE ce Déſert de *Sur*, ou d'*Etham*, confinât à l'*Egypte*, c'eſt ce qui paroit de ce qui a déjà été dit, & auſſi de ce

(z) *Exode*. XV. 22.

ce que *Moyſe*, dans le livre de la *Genèſe* XXV: 18. en parle en ces termes — SUR, *qui eſt au-devant de* l'EGYPTE, & *Samuël* en ces termes équivalens, ou plus exprès encore — SUR, *qui eſt vis-à-vis de* l'EGYPTE. 1 *Sam.* XV: 7.

QU'IL s'étendît jusqu'auprès de la *Paleſtine*, c'eſt ce qui paroit clairement de ce que l'Ange trouva HAGAR *dans le Déſert près de la fontaine ſur le chemin de* SUR, bientôt après qu'elle eût quitté ſa Maîtreſſe à *Beer-ſeba*. *Gen.* XVI: 7.

QUE non ſeulement il confinât à l'*Arabie Petrée*, mais qu'il y pénétrât, c'eſt ce qui paroit de ce que les *Iſraélites* entrèrent dans ce Déſert ſitôt après leur arrivée ſur le bord oriental de la *Mer-Rouge*, & de ces paroles du Docteur *Pocock* (*a*). „ Le Déſert de *Sur* pouvoit être la partie méri-„ dionale du Déſert d'*Etham*; car environ à ſix heures de „ chemin des fontaines de *Moyſe*, il y a un torrent d'Hyver „ nommé *Sedur*, ou *Sdur*, & une montagne plus haute que „ les autres appellée *Kala Sedur*, la *Forteresſe de Sedur*, de „ laquelle ce Déſert pourroit avoir pris ſon nom."

ON l'appelloit auſſi le Déſert d'*Edom*, parce qu'il régnoit tout le long des frontières ſeptentrionales du pays d'*Edom*, qui faiſoient partie de l'*Arabie Petrée*, & s'avançoit jusqu'au Golphe *Aſphaltique*, ou *Mer-Morte*. Cela paroit de ce que, pour aller ataquer le Roi de *Moab*, qui habitoit ſur les côtes orientales de la *Mer-Morte*, les Rois de *Juda*, de *Samarie*, & d'*Edom*, furent obligés de faire un *circuit de ſept jours de marche au travers du Déſert d'*EDOM (*b*).

LES *Iſraélites*, conduits par *Moyſe* dans le Déſert de *Sur*, *y firent*, dit-il, *le chemin de trois jours ſans trouver de l'eau; & quand ils arrivèrent à* MARAH, *ils ne purent en boire les eaux*

(*a*) *Exode.* Trav. p. 156. (*b*) 2 *Rois.* III. 8. 9.

eaux parce qu'elles étoient amères : c'eſt pourquoi ce lieu fut appellé MARAH (*c*).

ON ne doit pas conclurre de ce paſſage, que les *Iſraélites* parvinrent à *Marah* trois jours après être entrés dans le Déſert de *Sur*, ni qu'ils ne trouvèrent de l'eau que lorsqu'ils furent parvenus jusqu'à *Marah ;* car *Marah* (*d*) eſt à quarante milles des fontaines de *Moyſe :* or on ne ſauroit ſuppoſer qu'une troupe ſi nombreuſe puiſſe faire tant de chemin en trois jours, à-moins qu'elle ne marche nuit & jour pour ſe dérober à la pourſuite d'un ennemi.

ON doit juger ſeulement qu'ils marchèrent trois jours dans cette partie du Déſert ſans trouver de l'eau. Le Déſert dans cet endroit s'étend du côté du Midi à environ quinze milles (*e*), ou cinq lieues, de l'endroit où les *Iſraélites* étoient ſortis de la Mer ; & cinq lieues ſont à-peu-près autant de chemin qu'une ſi grande multitude en peut faire en trois jours. Le Docteur *Pocock* dit (*f*) : „ Après avoir marché une heure au „ de-là du Déſert de *Sur*, je me trouvai dans un endroit „ plein de buiſſons, & dans une heure de plus je parvins au „ lit d'un torrent d'Hyver, que l'on nomme *Ouardan*, & „ qui eſt à environ un quart de mille à l'Oüeſt du grand che„ min. Dans le lit de ce torrent eſt la fontaine d'*Ouardan*. „ Quand on y creuſe à trois piés de profondeur l'eau vient „ abondamment. Je croirois qu'elle vient de la Mer. Cet„ te eau eſt d'un goût âpre, mais point ſallée."

C'EST

(*c*) *Exode*. XV. 22, 23.
(*d*) *Poc*. Trav. p. 150.
(*e*) Le Dr. *Pocock* dit que des fontaines de *Moyſe* au bout du Déſert il y a ſix heures de chemin (p. 150.) ; & le Dr. *Shaw*, dans ſa Préface à ſes voyages, dit qu'ordinairement les Chevaux & les Chameaux de ces pays-là ont une allure uniforme ; que les Chevaux font par heure trois milles géographiques, & les Chameaux deux milles & demi : or le Dr. *Pocock* voyagea ſur un Chameau, p. 130. 138.
(*f*) *Poc*. Trav. p. 139.

C'EST ici probablement que *Moyſe* campa, pour donner de l'eau & du repos à ſon armée. De-là il marcha à *Marah*, qui eſt à huit heures de chemin, ou vingt milles, au Sud du torrent d'*Ouardan*. Le Docteur *Pocock* dit (*g*) que dans ces quartiers-là il y a une montagne connue aujourd'hui ſous le nom de *Le Marah*, & que du côté de la Mer il y a un puits ſallé que l'on appelle *Birhammer*. Ce fut là apparemment que les *Iſraélites* trouvèrent cette eau amère, dont parle *Moyſe*, & qui fit donner à l'endroit la dénomination de *Marah*, terme qui ſignifie toute eſpèce de goûts desagréables.

Et le Peuple murmura contre MOYSE *diſant*: „ *Que boi-* „ *rons-nous ?*" *Et* MOYSE *cria à* JEHOVAH; *&* JEHOVAH *lui montra un certain bois, qu'il jetta dans les eaux, & elles devinrent douces* (*b*).

L'AUTEUR du livre de l'*Eccléſiaſtique* paroit penſer, que c'étoit-là un effet naturel de ce bois. *L'eau*, dit-il, *n'a-t-elle pas été rendue douce par le bois, afin que ſa vertu fut connue* (*i*)? Mais je crois plutôt que l'opération de ce bois ſur cette eau amère fut ſurnaturelle; car *Moyſe* nous dit (*k*) tout-de-ſuite, que dans cet endroit *Dieu fit une ordonnance, & un ſtatut, & qu'il y éprouva les enfans d'*ISRAEL. *Dieu dit*: „ *Si tu écoutes attentivement la voix de* JEHOVAH, *ton Dieu,* „ *& ſi tu fais ce qui eſt droit devant lui, & ſi tu prêtes l'o-* „ *reille à ſes commandemens, & ſi tu gardes toutes ſes ordon-* „ *nances, je ne ferai venir ſur toi aucune de ces maladies* [ou „ aucun de ces maux] *que j'ai fait tomber ſur l'*EGYPTE; „ *car je ſuis Jehovah qui te guéris.*

CELA me porte à juger que c'étoit un phénomène miraculeux, opéré en confirmation de l'alliance entre Dieu & ſon Peu-

(*g*) *Ib.* p. 156.
(*b*) *Exode.* XV. 24.
(*i*) *Eccléſiaſtique.* XXXVIII. 5.
(*k*) *Exode.* XV. 25. 26.

Digitized by Google

Peuple, & donné comme un gage, ou un garant, du pouvoir qu'avoit *Jehovah* de guérir, ou de prévenir, les maladies.

Joſephe, qui n'aime guère les miracles, dit que *Moyſe* purifia les eaux en faiſant presque épuiſer le puits; qu'il dit aux *Iſraélites*, que quand on en auroit tiré la plus grande partie le reſte ſeroit fort beuvable. *Joſephe* ſuppoſoit ſans doute, que l'amertume de cette eau venoit de ce qu'elle étoit croupiſſante, & non de la nature du terroir, ou du mineral par lequel elle paſſoit : mais ſur ceci, comme ſur bien d'autres choſes, il parle un peu legèrement. Il eſt certain que dans pluſieurs endroits de ce pays-là, les eaux, quelque quantité que l'on en puiſe, demeurent toujours amères. Par exemple, à *Suez*, à *Adjeroute* (*l*), & depuis le Fort de *Nabbal* jusqu'à *Abiar Alaina* (*m*), qui eſt ſur le paſſage entre les deux Golphes de la *Mer-Rouge*, on ne trouve point d'eau qui ne ſoit amère, ou ſaumache.

DE *Marah les* ISRAE'LITES *allèrent à* ELIM. *Là il y avoit douze ſources d'eau, & ſoixante & dix Palmiers; & ils y campèrent* (*n*).

LE Docteur *Pocock* dit (*o*): „ A environ quatre heures „ de chemin, ou dix milles, eſt le torrent d'Hyver nommé „ *Corondel*, dans une vallée étroite, & pleine de Tamariscs. „ A un peu moins d'un quart de lieue du grand chemin, on „ trouve de l'eau qui eſt paſſablement bonne. A un quart de „ lieue par de-là, il y a un torrent d'Hyver nommé *Dieb Sal-* „ *meh*; & à trois ou quatre milles plus loin, eſt la vallée, ou „ torrent, de *Wouſſet*. Il y a là pluſieurs ſources d'eau un peu „ ſallée. Je croirois, continue-t-il, que l'un de ces endroits, & „ particulièrement *Corondel*, eſt l'*Elim* de *Moyſe*, parce qu'il eſt „ dit:

(*l*) *Poc.* Trav. p. 132, 133.
(*m*) *Voyage à la Mecque.*
(*n*) *Exode.* XV. 27. *Nomb.* XXXIII. 9.
(*o*) *Poc.* Trav. p. 350.

„ dit: (*p*) *Etant partis d'*ELIM *ils campèrent près de la* MER-
„ ROUGE; & une partie du chemin de *Corondel* à la vallée
„ de *Baharum* eſt près de la Mer: or on m'a aſſuré qu'a *Ba-*
„ *harum* il y a de bonne eau: apparemment ce fut-là que les
„ *Iſraélites* campèrent."

LE Docteur *Shaw* (*q*) croit qu'*Elim* étoit ſur les liſières ſeptentrionales du Déſert de *Sin* à deux lieues de *Tor*, & à trente de *Corondel*. Dans cet endroit il ne vit que neuf ſources, ou puits, au-lieu des douze, dont *Moyſe* fait mention. Il ſuppoſe que les trois autres ont été comblés par ces nuées de ſable qui ſont fréquentes en *Arabie*. „ Mais, dit-il, cette
„ perte eſt amplement compenſée par la multiplication des
„ Palmiers: au-lieu de ſoixante & dix, il y en a plus de deux
„ mille. A l'ombre de ces arbres eſt le *Bain de Moyſe*, que
„ les Habitans de *Tor* ont en grande vénération. Ils diſent
„ que ce fut préciſement auprès de ce Bain que lui & les
„ gens de ſa Maiſon, ou de ſa Suite, placèrent leurs ten-
„ tes."

QUOIQU'ASSURÉMENT il ne ſoit pas d'une grande importance pour la Religion de faire voir lequel de ces deux endroits étoit l'*Elim* de *Moyſe*, cependant on doit avoir aſſez d'indulgence pour les gens de Lettre pour leur permettre quelquefois des recherches de pure curioſité. Je prendrai donc la liberté de marquer les raiſons que j'ai de préférer la ſituation, aſſignée par le Docteur *Pocock*, à celle qu'aſſigne le Docteur *Shaw*.

LA force du raiſonnement du Dr. *Shaw* dépend principalement du nombre de ſources, ou puits. Le nombre du Dr. *Shaw* approche beaucoup plus de celui de *Moyſe* que ne fait le nombre des puits, que le Dr. *Pocock* trouva à *Corondel*.

MAIS

(*p*) *Nomb.* XXXIII. 10. (*q*) *Shaw's* Trav. p. 350.

MAIS l'argument du Dr. *Pocock* me paroit déciſif. Il eſt fondé ſur ce que *Moyſe* dit, que les ISRAÉLITES *étant partis d'*ELIM *allèrent camper près de la* MER-ROUGE. En effet ſi nous ſuppoſons que *Corondel* étoit l'*Elim* de *Moyſe*, cette relation s'accorde avec la Topographie du pays pour aller de *Corondel* au mont *Sinaï;* au-lieu qu'en allant du *Bain de Moyſe* vers la *Mer-Rouge*, on s'écarte à chaque pas de la route du mont *Sinaï.* D'ailleurs, ſi trois puits ont pu être comblés par le ſable auprès du *Bain de Moyſe*, onze puits auront pu être comblés de même auprès de *Corondel.* De plus ce qui me fait juger que ce *Bain de Moyſe* n'eſt pas ſon *Elim*, c'eſt que, ſelon ſa relation, non ſeulement les *Iſraélites* allèrent d'*Elim* vers la *Mer-Rouge*, mais qu'enſuite ils s'éloignèrent de la *Mer-Rouge* avant que d'entrer dans le Déſert de *Sin*, *qui eſt entre* ELIM *&* SINAÏ (*r*). Or le *Bain de Moyſe* eſt dans le Déſert de *Sin*, ou du-moins ſur ſes liſières, de l'aveu-même du Dr. *Shaw:* par conſéquent ou la relation de *Moyſe* eſt fauſſe, ou le Dr. *Shaw* s'eſt trompé.

LES *Iſraélites*, dit MOYSE, *partirent d'Elim, & campèrent près de la* MER-ROUGE. 1e Année. 2d Mois. 15e. Jour.

A ce que j'ai déjà dit, pour faire voir que très-probablement *Corondel* eſt l'*Elim* de *Moyſe*, je vais en peu de mots ajouter deux ou trois obſervations qui confirment cette opinion. ——

CETTE ſtation s'accorde parfaitement avec la grande Carte que le Dr. *Pocock* nous a donnée du Promontoire où eſt ſitué le mont *Sinaï*, & avec le Journal manuſcrit que j'ai du Supérieur du Couvent des Capucins du *Caire.* D'*Elim* les *Iſraélites* allèrent au mont *Sinaï* par le Déſert de *Sin*, & par la vallée de *Rephidim:* cela n'eſt point douteux. Et dans ce

(*r*) *Exode.* XVI. 1. *Nomb.* XXXIII. 10, 11.

ce cas, ſi nous ſuppoſons qu'*Elim* étoit *Corondel*, la route, indiquée par *Moyſe*, s'accorde exactement avec celle que décrivent nos deux derniers voyageurs; car, quand de *Corondel* on prend celle des routes du mont *Sinaï* qui va par le Déſert de *Sin*, & par la vallée de *Rephidim*, on eſt obligé de quitter les bords de la Mer, & de paſſer une haute montagne, que les *Arabes* appellent *Jebel el Scheitan*, la *montagne du Diable*, parce qu'elle eſt noire; & de l'autre côté de cette montagne on ſe retrouve au bord de la Mer, & l'on entre dans une plaine, auprès de laquelle, environ à une heure de chemin, il y a de bonne eau. Nous pouvons bien raiſonnablement conjecturer que *Moyſe* s'arrêta là quelque tems.

DES bords de la *Mer-Rouge* les ISRAE'LITES *allèrent camper dans le Déſert de* SIN, *qui eſt entre* ELIM *&* SINAÏ, *le quinzième jour du ſecond mois depuis leur départ de l'*EGYPTE (*s*), c'eſt-à-dire, préciſement un mois après leur départ de *Rameſès*.

JE ſuppoſe que cette ſtation-ci fut à l'endroit, ou près de l'endroit, que le Dr. *Shaw* appelle le *Bain de Moyſe*, où il y a auſſi de l'eau en abondance; & ſelon ce Docteur (*t*) la partie du Promontoire, où eſt ce *Bain de Moyſe*, eſt encore aujourd'hui appellé par les *Arabes* le Déſert de *Sin*.

CE Déſert de *Sin*, dont il eſt ici fait mention, doit-il être conſidéré comme faiſant partie de ce Déſert de *Zin*, qui eſt quelquefois appellé Déſert de *Paran*, & Déſert de *Kadès?* Ce qui donne lieu à cette queſtion c'eſt que, comme le remarque le Docteur *Shaw*, le prémier s'écrit avec un *Samech*, & l'autre avec un *Tſade*. Je ne prétens pas la décider:

(*s*) *Exode.* XVI. 1. *Nomb.* XXXIII. 10, 11. (*t*) *Shaw's* Trav. p. 350.

der: mais je panche beaucoup pour l'affirmative; & voici pourquoi cette expreſſion, *Déſert de Paran*, eſt quelquefois employée pour dénoter tout le Promontoire, où eſt le mont *Sinaï*; & cette autre expreſſion, Déſert de *Zin*, ou *Tſin*, eſt quelquefois employée comme équivalente à celle de *Déſert de Paran*. Par parité de raiſon, ou même à plus forte raiſon, je croirois que le Déſert de *Sin*, quoiqu'orthographié un peu différemment, faiſoit partie du vaſte Déſert de *Zin*, ou *Tſin* (*u*).

QUE le Déſert de *Paran* fût d'une grande étendue, & que *Paran* fût un nom général qui déſignoit quelquefois tout le Promontoire, où étoit le mont *Sinaï*, c'eſt ce qui paroit clairement de la deſcription que *Ptolomée* nous donne des *Montagnes Noires* (*v*) qui confinoient à ce Promontoire. Selon cet habile Géographe, elles s'étendoient de ce Promontoire, ou *Baye de Paran*, (comme il l'appelle) presque juſqu'aux frontières de la *Judée*.

DE même que le Déſert de *Sur* étoit quelquefois appellé Déſert d'*Etham*, & quelquefois Déſert d'*Edom*, celui de *Zin* avoit quelquefois le nom de *Paran*, & quelquefois le nom de *Kadès*, parce que ces trois endroits étoient dans ce même Déſert. C'eſt ainſi qu'il eſt dit que, quand les *Iſraélites* étoient en *Kadès* vers le Nord-Ouëſt du Promontoire, ils étoient dans le Déſert de *Zin*. Par exemple, *Moyſe* envoye de *Kadès* des Eſpions reconnoitre le pays de *Canaan*; & il eſt dit — *Ils épièrent le pays depuis de Déſert de* ZIN *juſqu'à* REHOB (*w*). Par exemple encore — Près de quarante ans après,

(*u*) Sur ces différentes prononciations voyez ci-deſſus p. 71.

(*v*) Διαλείπει δ' ἐν τῇ χώρᾳ τὰ καλύμματα μελανὰ ὄρη ἀπὸ Φ̄ χῆ Φαρὰν μέχρι ἐς ἐπὶ τὴν Ἰουδαίαν. *Protenduntur in Regione montes, qui Nigri appellantur, a Sinu, qui juxta Pharan eſt, fere ad Judæam.*

(*w*) *Nomb.* XIII. 22.

près, les *Iſraélites* errans allèrent d'*Eziongeber* à *Kadès*; & *Moyſe* dit (*x*): *Etant partis d'*EZIONGEBER [ou Hetſiongeber] *ils campèrent au Déſert de* ZIN, *qui eſt* KADE'S. Et encore dans une autre occaſion, il dit: *Toute l'aſſemblée arriva au Déſert de* ZIN *au prémier mois; & le Peuple demeura à* KADE'S (*y*). Et encore — *Jehovah* r'appellant à *Moyſe* ſa méfiance, & celle d'*Aaron*, ſon Frère, pendant la revolte de *Kadès*, lui dit: „ *Vous avez été rébelles à mon commandement au Déſert de* ZIN *dans le débat de l'aſſemblée, & vous ne m'avez point ſanctifié devant eux au ſujet des eaux de* MERIBAH *à* KADE'S *au Déſert de* ZIN (*z*)."

QUE ce même Déſert de *Zin* s'étendît encore plus loin que *Kadès* du côté de l'Orient, c'eſt ce qui paroit évidemment par la deſcription que nous donne *Joſué* des frontières méridionales du pays des *Iſraélites*: il dit — *Leur frontière méridionale fut des bords de la Mer Sallée depuis la Baye qui regarde le Midi; & du côté du Midi elle alloit à* MAHALEEL-ACCRABIM, [c'eſt-à-dire, les montagnes d'*Accaba*, ſur la Pointe ſeptentrionale du Golphe *Elanique*, ou oriental, de la *Mer-Rouge*], *& continuoit tout le long juſqu'à* ZIN, *& montoit vers le Midi à* KADE'S-BARNEA (*a*): ce qui fait voir bien clairement, que *Zin* (apparemment la ville de *Zin*, de laquelle ce Déſert avoit pris ſon nom) étoit entre *Accrabim*, & *Kadès-Barnea*.

ET que ce même Déſert fût auſſi appellé Déſert de *Paran*, & Déſert de *Kadès*, c'eſt de quoi ſe convaincra quiconque voudra prendre la peine de lire *Nomb.* X: 12. XII: 16. XIII: 3, 26. XX: 16. XXVII: 14. XXXIII: 36. Ces deux villes, *Paran* & *Kadès*, étoient dans ce Déſert, l'une vers ſon

(*x*) *Nomb.* XXXIII. 36.
(*y*) *Nomb.* XX. 1. 2.
(*z*) *Nomb.* XXVII. 14.
(*a*) *Joſ.* XV. 2. 3.

ſon bout méridional, l'autre vers le bout ſeptentrional. Il eſt dit de *Kadès* poſitivement qu'*elle étoit aux extremités du pays d'*EDOM (*b*).

COMME les *Iſraélites* avoient été en marche un mois entier avant que d'arriver à cette partie du Déſert de *Sin*, laquelle eſt entre *Elim* & *Sinaï*, les proviſions, qu'ils avoient apportées d'*Egypte*, commencèrent à manquer (*c*); & toute l'aſſemblée murmura contre *Moyſe*, & contre *Aaron*, & dit: „ *Que n'avons nous péri par la main de* JEHO- „ VAH *au pays d'*EGYPTE!" — *Vous nous avez amenés dans ce Déſert pour y faire mourir de faim toute cette aſſemblée!* — „ *Et* MOYSE *dit à* AARON: *Dis à toute l'aſ-* „ *ſemblée des enfans d'*ISRAEL — *Approchez-vous de la pré-* „ *ſence de* JEHOVAH; *car il a ouï vos murmures.*" *Or il arriva qu'auſſitôt qu'*AARON *eut achevé de parler à toute l'aſſemblée des enfans d'*ISRAEL, *ils regardèrent vers le Déſert*, [c'eſt-à-dire, vers la tête du camp, ou du côté du *Sud*, car c'étoit de ce côté-là que le Déſert s'ouvroit, & s'étendoit, puiſqu'ils ne faiſoient que d'y entrer au *Nord*], & *voici*, *la gloire de* JEHOVAH *apparut dans la nuée.*

DE-LÀ il ſuit manifeſtement, que l'Ange de *Jehovah* continuoit à conduire les *Iſraélites* ſous la forme d'un nuage pendant le jour, & d'une colomme de feu pendant la nuit. Apparemment ils voyageoient la nuit: cela eſt ordinaire dans ces pays-là; où même on voyage plus la nuit que le jour (*d*). Ce n'eſt pas ſeulement pour éviter des ennemis, ou des voleurs, mais auſſi pour ne pas s'expoſer à l'ardeur du Soleil.

Et JEHOVAH *dit à* MOYSE: „ *J'ai entendu les murmu-* „ *res des enfans d'*ISRAEL. *Dis leur* — „ *Entre les deux* „ *Vé-*

(*b*) *Nomb.* XX. 16.
(*c*) *Exode.* XVI. 1. & ſuiv.
(*d*) La Caravane, qui va du *Caire* à la *Mecque*, voyage toujours la nuit, & ſe repoſe le jour.

„ *Vépres vous mangerez de la viande, & au matin vous ſerez* „ *raſſaſiés de pain; & vous ſaurez que je ſuis* JEHOVAH, *vo-* „ *tre Dieu;*" *& ſur le ſoir il vint des Cailles qui couvirent le camp.*

CET évènement arriva dans le milieu du ſecond mois depuis que les *Iſraélites* étoient partis d'*Egypte*. Ce ſecond mois répond à notre mois d'Avril. On ſait (tous les voyageurs en font foi) qu'environ dans ce tems-là, des multitudes de Cailles (*e*) quittent l'*Egypte*, & traverſent la *Mer-Rouge*: ainſi ce qu'il y a d'extraordinaire, ou de miraculeux, dans ce phénomène conſiſte en ce que Dieu dirigea le vol de ces oiſeaux préciſement à cet endroit, & les fit tomber dans le camp ce ſoir-là-même ſelon ſa promeſſe.

Et pendant la nuit, comme la roſée tomboit ſur le camp, la MANNE *y tomba auſſi* (*f*) avec la roſée; *& au matin il y eut une couche de roſée à l'entour du camp; & cette couche de roſée étant évanouïe*, ou diſſipée, *voici ſur la ſurface du Déſert quelque choſe de menu, & de rond, comme du Greſil: ce que les enfans d'Iſraël ayant vu, ils ſe dirent l'un à l'autre, qu'eſt cela? Car ils ne ſavoient ce que c'étoit* (*g*). — *Et la Maiſon d'Iſraël nomma cela* MANNA (*h*), ou MAN. Ce terme ſignifie *qu'eſt-cela*: ainſi cette nourriture fut déſignée, ou nommée, par la queſtion-même que l'on s'étoit faite d'abord en la voyant, ne ſachant ce que c'étoit. *Cette* MANNE *étoit comme de la graine de Coriandre, blanchâtre.* — *Sa couleur étoit comme la couleur de Perle* (*i*).

DANS la verſion *Françoiſe*, comme dans l'*Angloiſe*, on à rendu ce paſſage des *Nombres* par — *Sa couleur étoit comme celle du* BDELLION. Cela eſt mal. Le terme *Bedo-*

(*e*) *Univ. Hiſt.* L. I. C. VII.
(*f*) *Nomb.* XI. 9.
(*g*) *Exode.* XVI. 15.
(*h*) *Ib.* vſ. 31.
(*i*) *Ib.* & *Nomb.* XI. 7.

dolach ſignifie *Perle.* Les *Septante* le rendent par *Cryſtal;* & la verſion *Syriaque* porte — *Blanche comme du Cryſtal;* & en effet, *Moyſe* dit poſitivement dans le 31e. verſet de ce chapitre de l'*Exode*, qu'elle étoit ſemblable à la graine de Coriandre, BLANCHE; au-lieu que le *Bdellion* eſt *noirâtre.* Apparemment la Manne reſſembloit aux *Perles* par la couleur, mais étoit plus transparente, & par-là approchoit auſſi du *Cryſtal.*

Et il arriva le ſixième jour qu'ils recueillirent de la Manne au double. C'eſt que *Moyſe* leur avoit dit: „ *Demain eſt* „ *le Repos, le Sabbat, ſanctifié à* JEHOVAH: *faites cuire ce* „ *que vous avez à cuire, & bouillir ce que vous avez à bouil-* „ *lir; & ce qui ſera de ſurplus, ſerrez le pour le garder juſ-* „ *qu'au matin.*"

C'EST ici la prémière fois que *Moyſe* fait mention de l'obſervation du Sabbat depuis ſa prémière inſtitution à la création du monde. Ce fut le ſeptième jour avant celui-ci, c'eſt-à-dire, le quinzième jour de ce mois, que les *Iſraélites* étoient arrivés au Déſert de *Sin* (*k*); de ſorte qu'ils avoient voyagé ce jour-là: mais ils eurent ordre de ſe repoſer, de ne s'occuper à aucun travail, le ſeptième jour ſuivant, ou le vingt & deuxième du même mois. — — 1e. Année. 2^d^. Mois. 22e. Jour.

Etant partis du Déſert de SIN *ils campèrent à* DOPHKAH (*l*).

Et de DOPHKAH *ils allèrent camper à* ALUS.

*Et d'*ALUS *ils allèrent camper à* REPHIDIM.

LA ils manquèrent d'eau; & MOYSE *s'addreſſa à* JEHOVAH *diſant:* „ *Que ferai-je à ce Peuple? dans peu ils* „ *me lapideront.*" *Et le Seigneur dit à* MOYSE: „ Prens „ ta verge, avec laquelle tu as frappé le fleuve; — Et frap-

„ pes

(*k*) *Exode.* XVI. 1. (*l*) *Nomb.* XXXIII. 12. 13. 14.

„ pes en le rocher; & il en ſortira de l'eau:" — *Et il appella ce lieu* MASSAH, c'eſt-à-dire *Tentation*, & MERIBAH, c'eſt-à-dire *Débat.*

ON voit encore aujourd'hui ce rocher; & voici la deſcription que nous en donne le Docteur *Shaw.* —— „ Après „ que, non ſans beaucoup de peine, nous fûmes deſcendus „ du côté occidental de cette montagne, nous entrâmes „ dans l'autre plaine qu'elle forme. Cette plaine eſt *Rephi-* „ *dim:* voy. *Exode* XVIII. 1. C'eſt ici que l'on voit encore „ cette antiquité extraordinaire, le *Rocher de Meribah*, „ (*Exode.* XVII: 6.) qui a ſubſiſté jusqu'à ce jour ſans a- „ voir été en aucune manière endommagé par le tems, ou „ par quelque accident. C'eſt un Bloc de Marbre granite „ d'environ trois toiſes cubiques, qui eſt détaché, & ſe tient „ comme chancellant dans le milieu de la vallée, & paroit „ avoir appartenu autrefois au mont *Sinaï*, dont les rochers „ comme ſuſpendus forment des précipices en divers endroits „ de la plaine. Les eaux, qui en ſaillirent, & leur courant „ *Pſ.* VII: 8, 21.) creuſèrent, le long d'un coin du rocher, „ un canal d'environ deux pouces de profondeur, & de „ vingt pouces de largeur. Ce canal incruſté par-tout reſ- „ ſemble à l'intérieur d'un chaudron dont on s'eſt longtems „ ſervi. Outre une diverſité de *Mouſſes*, que la roſée „ conſerve encore, on voit tout le long du canal un grand „ nombre de trous, dont quelques-uns ſont profonds de qua- „ tre, ou cinq, pouces, & ont un pouce, ou deux, de „ diamêtre. Voilà des marques démonſtratives que ces trous „ étoient autant de tuyaux, ou d'iſſues, de fontaines. Il „ faut remarquer de plus, que ni l'art, ni le hazard, n'ont „ pu avoir la moindre part au phénomène; car il n'eſt au- „ cune circonſtance, ou particularité, qui n'annonce le mira- „ cle, &, de même que la fente du rocher du mont *Calvaire*

„ à

„ à *Jeruſalem*, n'inſpire infailliblement un étonnement reli-
„ gieux à tout ſpectateur attentif."

VOICI ce qu'en dit le Docteur *Pocock* (*m*): „ Ici on
„ montre le rocher, dont on raporte que *Moyſe* fit ſourdre
„ des eaux, en le frappant lorsque Dieu lui dit qu'il *ſe tien-*
„ *droit devant lui ſur le rocher en* HOREB (*n*): après quoi
„ ce lieu fut appellé *Maſſah*, & *Meribah*. Ce rocher eſt au
„ pié du mont *Serich*: c'eſt un Marbre granite rouge: il
„ a quinze piés de long, dix de large, & environ douze de
„ haut. Des deux côtés, vers ſon bout méridional, & ſur
„ le haut, dans l'eſpace de huit pouces, il a perdu ſa cou-
„ leur de manière que l'on jugeroit que cela s'eſt fait par un
„ courant d'eau; & tout du long de cette partie, de cha-
„ que côté, & au haut, il y a des ouvertures, ou des bou-
„ ches, dont quelques-unes reſſemblent à ces gueules de
„ Lion de pierre, que l'on met quelquefois aux jets de fon-
„ taine: mais il ne paroit pas que ces ouvertures aient été
„ faites avec un inſtrument. Il y en a environ douze de cha-
„ que côté: dans chacune on voit une fente horizontale, &
„ dans quelques-unes on voit, outre la fente horizontale,
„ une autre fente qui deſcend perpendiculairement (*o*). Il
„ y a encore une autre fente qui, de la bouche la plus proche
„ de la montagne, s'étend jusqu'à deux ou trois piés du côté
„ du Nord, & tout autour du bout qui fait face au Sud.

„ LES *Arabes* appellent ce rocher *la Pierre de Moyſe*."

QUELQUE tems après que les *Iſraélites* ſe furent repo-
ſés dans cette vallée, & eurent étanché leur ſoif avec une eau
for-

(*m*) *Poc.* Trav. p. 148.
(*n*) *Exode.* XVII. 6.
(*o*) Cette deſcription s'accorde parfaitement avec celle que le *Pſalmiſte* nous donne de ce miracle dans le Pſ. LXXVIII. 15. *Dieu fendit les rochers au Déſert*, &c.

ſortie d'un aride rocher, les *Amalekites* raſſemblèrent toutes leurs forces pour les exterminer.

QUOIQUE généralement on prenne ces *Amalekites* pour les Deſcendans d'*Amalek*, il y a de l'apparence qu'ils deſcendoient de *Cus* (*p*); car puiſqu'*Amalek*, Petit-Fils d'*Eſaü* (*q*), n'étoit venu au monde que cinquante à ſoixante ans avant *Moyſe*, il ne pouvoit, en ſi peu de tems, avoir formé une Nation aſſez puiſſante pour attaquer ſix cent mille hommes en état de combattre. Et une autre circonſtance, qui prouve que ces *Amalekites* deſcendoient de *Cus*, Petit-Fils de *Noë*, c'eſt qu'ils habitoient toute l'*Arabie*, depuis le pays de *Havilah* jusqu'au Déſert de *Sur*, vis-à-vis de l'*Egypte*: or indubitablement c'étoit-là le pays, & l'*habitation*, de *Cus* & de ſa Poſtérité (*r*). De plus il eſt parlé de ces *Amalekites* comme faiſant un Peuple, ou une Nation, longtems avant la naiſſance d'*Amalek*, ou même avant celle d'*Eſaü*, ſon Grand-Père: il nous eſt raporté dans la *Genèſe* (*s*) qu'ils perdirent une bataille contre les Rois confédérés, qui du tems d'*Abraham* tentèrent l'invaſion du pays de *Canaan*.

COMME ces *Amalekites* habitoient les confins ſeptentrionaux du Déſert de *Sur*, ils purent apprendre de bonne heure que les *Iſraélites* avoient échappé à la pourſuite des *Egyptiens* en traverſant la *Mer-Rouge*, & qu'ils étoient arrivés dans le Déſert: ainſi ils purent ſurvenir à tems pour ſuivre l'armée des *Iſraélites*, & les haraſſer dans leur marche; ou pour *frapper les derniers, tous ceux qui étoient foibles*, comme parle *Moyſe* (*t*), c'eſt-à-dire, les malades & les traineurs.

C'EST

(*p*) *Univ. Hiſt.* L. I. C. VII. & *Patrick's* Com.
(*q*) *Gen.* XXXVI. 12.
(*r*) 1 *Sam.* XV. 7.
(*s*) *Genèſe.* XIV. 7.
(*t*) *Deut.* XXV. 18.

C'EST ce qu'ils firent; & ce petit ſuccès les fit penſer à la défaite de toute l'armée: cela leur eut valu un riche butin: ils pouvoient bien eſperer une entière victoire ſur une multitude mal pourvue d'armes, & qui n'étoit nullement aguerrie. Lors donc que les *Iſraélites* furent arrivés à la vallée de *Rephidim*, les *Amalekites* ayant ramaſſé toutes leurs forces vinrent en corps les attaquer; & probablement, ſans l'interpoſition de la puiſſance divine, ils les auroient vaincus: ils auroient emmené en captivité leurs Femmes, & leurs enfans, & extirpé la race, ou du-moins le nom, d'*Iſraël*. Mais le ſecours de Dieu fut ſi grand, & ſi viſible, que quand *Moyſe*, qui dés le commencement avoit tendu ſes mains vers le Ciel, les laiſſoit tomber un moment, auſſitôt les *Amalekites* avoient l'avantage: — Jusque-là que, fatigué de cette poſture, il chargea *Aaron* & *Hur* de ſe mettre à ſes côtés, & de lui ſoutenir les mains jusqu'à Soleil couché: ainſi pendant toute la journée les *Iſraélites* menèrent battant les *Amalekites*, & les paſſèrent au fil de l'épée. Cette défaite, tout grande qu'elle étoit, n'appaiſa point la colère de Dieu contre de cruels aggreſſeurs, qui venoient de faire tous leurs efforts pour détruire des gens qui ne leur avoient fait aucun mal, & qui ne leur avoient pas donné le moindre ſujet de chagrin: „ *Ecris dans un livre pour un mémorial* (*u*), dit *Jehovah* „ à *Moyſe*, *que j'effacerai entièrement de deſſous les Cieux la* „ *mémoire* d'AMALEK."

REMARQUONS que c'eſt ici la prémière fois qu'il eſt fait mention d'*Ecriture;* & que cependant Dieu en parle comme d'une choſe connue, & que *Moyſe* entendoit fort bien avant qu'il eût reçu de Dieu les deux Tables de la Loi ſur le mont *Sinaï*.

Le

(*u*) *Exode* XVII. 14.

1e. Année. 3e. Mois. 15e. Jour. *Le* (*v*) quinzième *jour du troiſième mois depuis que les enfans d'*ISRAEL *étoient partis d'*EGYPTE, *dans ce même jour-là ils arrivèrent au Déſert de* SINAÏ (*w*), *& campèrent vis-à-vis du mont* pour ſacrifier à *Jehovah*, ſelon la promeſſe que Dieu leur avoit faite qu'ils y ſacrifieroient : voy. *Exode* III. 12.

CEST ici la prémière fois que ce Déſert eſt nommé Déſert de *Sinaï*. Au chap. III. vſ. 1. de l'*Exode* il eſt nommé Déſert de *Horeb:* ainſi il y a de l'apparence que cette partie de la montagne de *Horeb*, vis-à-vis de laquelle les *Iſraélites* étoient campés, s'appelloit *Mont Sinaï*, c'eſt-à-dire le *Mont de Buiſſon*. L'Apparition de l'Ange de *Jehovah* à *Moyſe*, dans une flamme au milieu d'un buiſſon ſur ce mont, étoit ſans doute ce qui avoit occaſionné cette dénomination; car *Seneh* en *Hébreu* ſignifie un *Buiſſon*.

ON peut donc regarder *Horeb* comme le nom général de la montagne, & *Sinaï* comme le nom particulier de l'une de ſes pointes, ou ſommets, nom que *Moyſe* lui donna pour la diſtinguer.

Jethro (*x*), Prêtre, ou Prince, de *Madian*, Beau-Père de *Moyſe*, ayant appris tout ce que Dieu avoit fait en faveur de *Moyſe*, & d'*Iſraël* ſon Peuple, *prit* ZIPPORA, *Femme de* MOYSE, & ſes deux Fils *Gerſom*, & *Eliezer*, & les mena dans le Déſert au camp de MOYSE *à la montagne de Dieu*. Il avoit prémièrement envoyé un meſſager à ſon Gendre pour lui annoncer leur venue.

ICI il faut rectifier l'*Hébreu* par la verſion des *Septante:* dans l'*Hébreu*, *Jethro* eſt repréſenté comme parlant lui-même à *Moyſe* avant que *Moyſe* fût allé à ſa rencontre; au-lieu que ces

(*v*) Voy. *Exode* XVI. 1. & confrontez avec *Exode* XIX. 1.

(*w*) *Exode* XIX. 1. 2.

(*x*) *Exode* XVIII. 1. & ſuiv.

Digitized by Google

ces paroles du vſ. 6. *Moi, ton Beau-Père, ſuis venu à toi*, ſont évidemment celles d'un meſſager que *Jethro* avoit envoyé, & qui parloit à *Moyſe* au nom de ſon Maître. Les *Septante* rendent fort bien cet endroit — *On annonça à* MOYSE *que* JETHRO *venoit.*

ET *Moyſe* alla au devant de ſon Beau-Père, & lui raconta tout ce que *Jehovah* avoit fait à *Pharaon* & aux *Egyptiens* en faveur des *Iſraélites*, & toutes les fatigues, toutes les peines, qu'ils avoient endurées par le chemin, & comment *Jehovah* les avoit délivrés.

Usher & *Selden* ſuppoſent, que cette entrevue n'arriva qu'après la promulgation de la Loi, & cela parce qu'ils prennent *Jethro* & *Hobab* pour le même homme. Mais il eſt dit poſitivement dans le livre des *Nombres* X: 29. que *Hobab* étoit fils de *Rebuel*, ou *Raguel*, *Madianite*, Beau-Père de *Moyſe*: c'eſt *Raguel* (*y*) & non *Hobab*, ſon Fils, qui étoit le même que *Jethro*; car dans le livre de l'*Exode* II: 18. 21. le Sacrificateur, ou Prêtre de *Madian*, qui étoit Père de *Zippora*, qui fut donnée en mariage à *Moyſe*, eſt nommé *Rebuel*, ou *Raguel.* Je dis *Rebuel*, ou *Raguel*, parce que c'eſt de cette dernière façon que le nomme l'Hiſtorien *Joſephe.* Ces petites différences viennent de la prononciation de l'*Hébreu*: on ne ſauroit la marquer exactement par l'orthographe des autres langues.

IL me paroit beaucoup plus probable, que *Jethro* arriva au camp bientôt après la bataille entre les *Iſraélites* & les *Amalekites*: en effet *Moyſe* ne parle d'aucune apparition, ou manifeſtation, de *Jehovah* ſur le mont *Sinaï* avant l'arrivée de

(*y*) Apparemment *Raguel* étoit le vrai nom du Beau-Père de *Moyſe*, & *Jethro* un nom de dignité, pris du mot יתר Excellent. Voy. *Exode* IV. 18.

de *Jethro*, & il paroit que ce fut fort peu de tems après que l'armée eut formé ſon camp dans cet endroit, que JEHOVAH *appella Moyſe du haut de la montagne;* de ſorte qu'il y a tout lieu de juger, que *Jethro* arriva au camp devant *Sinaï* presque auſſitôt que l'armée.

Et JETHRO *dit:* „ *Béni ſoit* JEHOVAH, *qui vous a dé-* „ *livrés de la main des* EGYPTIENS, *& de la main de* PHA- „ RAON! *A préſent je connois que* JEHOVAH *eſt par deſſus* „ *tous les Dieux; car en cela-même, dont ils* [les Egyptiens] „ *tiroient le plus de vanité, il a eu tout l'avantage ſur eux.*" *Et il prit un Holocauſte, & des ſacrifices, pour les offrir à Dieu; &* AARON, *& tous les Anciens* d'ISRAEL, *vinrent pour manger du pain avec le Beau-Père de* MOYSE *en la préſence de Dieu.*

SI les uſages, rites & coutumes des *Iſraélites*, avant & après la promulgation de la Loi, peuvent nous faire juger des ſacrifices, dont il eſt ici parlé, cette partie des offrandes, qui eſt ici déſignée par le terme de *ſacrifices*, étoit la même que ce qui dans la ſuite fut appellé *Sacrifice de paix*, ou de *proſpérité* (*z*). Ces ſacrifices-là étoient deſtinés à régaler (*a*) ceux qui y aſſiſtoient; c'eſt pourquoi il eſt dit qu'AARON, *& tous les Anciens d'*ISRAEL, *vinrent manger du pain*, c'eſt-à-dire, prendre part à la fête, à laquelle apparemment ils avoient été invités par *Jethro*, qui comme Prince les convia, & comme Sacrificateur fit les fonctions religieuſes.

CES

(*z*) *Exode* XXIV. 5.
(*a*) *Exode* XXXII. 6.
(*b*) *Exode* XX. 24.
(*c*) *Lév.* III. 3.
(*d*) Les Brebis en *Arabie* ont la queue fort groſſe: ſelon M^r. *Rauwolf* elle eſt épaiſſe d'un demi empan, & large d'un empan & demi, & fort graſſe. (Voy. *Rauw.* Trav. p. 234.) C'eſt par cette raiſon que la queue eſt ici ſpécifiée comme une des parties qui devoient être miſes ſur l'Autel avec le reſte de la graiſſe.

Je

Ces ſacrifices, ou offrandes, de prospérité s'offroient ſur un Autel de terre, ou de pierre (*b*). On ne brûloit ſur l'Autel que les *rognons*, & la coiffe (*c*), ou *taye*, qui enveloppe les entrailles, & *celle qui couvre le foye*, & la graiſſe qui eſt ſur les entrailles. Mais ſi on offroit un Agneau, il falloit auſſi brûler *la queue* (*d*) *jusqu'à l'échine*. Tout le reſte ſervoit au repas des Conviés. Selon *Joſephe*, on pouvoit faire durer la fête deux jours; & ſi après ce tems-là il y avoit des reſtes, il falloit les brûler. Parmi les Payens il arrivoit ſouvent que l'on emportoit, & que l'on vendoit au marché, tout le ſurplus de ce qui étoit néceſſaire pour la fête, voy. 1 *Cor.* X: 25, 27, 28. voy. auſſi *Baruch.* VI: 28.

Le *lendemain* Moyse *tint le ſiége* pour juger le *Peuple*; *& le Peuple fut devant* Moyse *depuis le matin jusqu'au ſoir.* Alors *Jethro* lui dit: „ *Certainement tu ſuccomberas toi & le* „ *Peuple qui eſt avec toi: ceci eſt trop péſant pour toi: tu n'y* „ *ſaurois ſuffire tout ſeul. Sois pour le Peuple envers Dieu* „ (ou, comme porte l'original, *ſois devant Dieu*) *& rapor-* „ *te les cauſes à Dieu; & inſtruis les des ordonnances & des* „ *Loix; & enſeigne leur la voye par laquelle ils auront à mar-* „ *cher, & leur dit ce qu'ils auront à faire. De plus choiſis* „ *d'entre tout le Peuple des hommes capables, des hommes pieux,* „ *ſincères*, [ou droits], *qui haïſſent le gain desbonnête, & les* „ *établis Chefs de milliers, & Chefs de centaines, & Chefs de* „ *cinquantaines, & Chefs de dixaines; & qu'ils jugent le* „ *Peuple en tout tems: mais qu'ils te raportent toutes les* „ *gran-*

Je ne prétens pas être aſſez Médecin pour affirmer, que dans ces climats chauds la graiſſe eſt malſaine auſſi bien que le ſang: mais peut-être eſt-ce là une des raiſons, ou même la principale raiſon, pourquoi il falloit repandre le ſang devant l'Autel, & brûler la graiſſe. Il eſt dit de la graiſſe de même que du ſang, que c'eſt la part de *Jehovah*. Voy. *Lév.* III. 16, 17. VII. 23. 25. *Ex.* XXIX. 22. *Lév.* III. 9. VII. 3. VIII. 25. IX. 19.

„ *grandes affaires, & qu'ils jugent toutes les petites cauſes:* „ *ainſi ils te ſoulageront, & porteront avec toi une partie de* „ *la charge* (*e*)."

A cela l'Hiſtorien *Joſephe* ajoute, que *Jethro* conſeille auſſi à *Moyſe* de choiſir des *gens connus, eſtimés, & approuvés, de toute la multitude;* & il eſt très-probable qu'en effet *Jethro* dans ſes avis marqua cette particularité; car nous trouvons que *Moyſe* la réduiſit auſſitôt en pratique. Il nous eſt dit au livre du *Deuteron.* que dans ce tems-là *Moyſe* convoqua l'aſſemblée du Peuple, & lui dit: „ *Prenez de vos Tribus des* „ *gens ſages, & habiles, & connus; & je vous les établirai* „ *pour Chefs* (*f*).

Le Peuple y applaudit: c'eſt ce que *Moyſe* nous apprend quand il dit dans le même chap. du *Deuter.* vſ. 14. *Vous me répondîtes:* „ *Il eſt bon de faire ce que tu as propoſé.*"

Ces Juges ne formoient pas un Conſeil, ou une aſſemblée générale: mais dans leurs Tribus reſpectives, & dans de certains diſtricts, ils étoient Chefs, ou Gouverneurs, de milliers, de centaines, de cinquantaines, & de dixaines. Ils ne pouvoient juger que les petites cauſes, celles qui regardoient la Tribu à laquelle ils appartenoient, & qui ne s'étendoient pas au de-là des limites de leur Juriſdiction, c'eſt-à-dire, au de-là du nombre de Perſonnes ſur leſquelles ils étoient prépoſés. A l'égard de toutes les grandes affaires, celles qui regardoient où la Nation en général, ou plus d'une Tribu, ils devoient les porter au Tribunal de *Moyſe.* Dans la ſuite, par l'ordre de Dieu, la déciſion des grandes affaires fut remiſe à une aſſemblée, ou Conſeil, de ſoixante & dix Anciens (*g*).

Ainsi

(*e*) *Exode* XVIII. 13. 17—22.
(*f*) *Deut.* I. 13.
(*g*) *Nomb.* XI. 16. 24.

Ainſi MOYSE *écouta les avis de ſon Beau-Père, & fit tout ce qu'il lui avoit dit. Puis* MOYSE *laiſſa partir ſon Beau-Père, qui s'en retourna dans ſon pays.*

Et MOYSE *monta vers Dieu; car* JEHOVAH *l'avoit appellé de la montagne* (*b*) *pour lui dire* — „ *Tu parleras ainſi à la Maiſon de* JACOB — *Si vous obéiſſez exactement à* „ *ma voix, & gardez mon alliance, vous ſerez entre tous les* „ *Peuples mon plus précieux joyau.*" — *Puis* MOYSE *vint & appella les Anciens, & propoſa devant eux toutes ces choſes-là que* JEHOVAH *lui avoit commandées; & tout le Peuple répondit d'un commun accord:* „ *Nous ferons tout ce que* JEHOVAH *a dit.*

DE-là il paroit que Dieu contracta alors avec les *Iſraélites* une alliance, par laquelle il s'engagea à être leur Dieu, à condition qu'ils ſeroient ſon Peuple.

QUAND toute l'aſſemblée d'*Iſraël* fut entrée de bon cœur dans cette alliance, *Jehovah* dit à *Moyſe*: „ *Voici, je vien-* „ *drai à toi dans une nuée épaiſſe, afin que le Peuple m'entende* „ *quand je te parlerai, & qu'après cela il te croye toujours.*" *Et puis* JEHOVAH *dit:* „ *Vas vers le Peuple, & ſanctifie les au-* „ *jourd'hui, & demain; & qu'ils lavent leurs vêtemens; &* „ *qu'ils ſoient prêts pour le troiſième jour; car le troiſième jour* „ JEHOVAH *deſcendra ſur le mont* SINAÏ *à la vue de tout* „ *le Peuple. Or tu mettras des bornes tout à l'entour, & di-* „ *ras* — *Donnez-vous garde de monter ſur la montagne, &* „ *de toucher aucune de ſes extremités.*"

ON doit remarquer ici, que les *Iſraélites* ayant contracté alliance avec Dieu, ont ordre de *ſe ſanctifier, & de laver leurs vêtemens*, c'eſt-à-dire, de ſe laver, & de nettoyer leurs habits, ou de ſe *ſanctifier* en ſe lavant, & en changeant

(*b*) *Exode* XIX. 3. & ſuiv.

geant d'habits, ou en nettoyant ceux qu'ils portoient. La même choſe avoit été ordonnée à *Jacob* & à ſa famille, quand ils renoncèrent à leurs Dieux étrangers (*i*).

Et le troiſième jour (*k*) *au matin il y eut des tonnères, & des éclairs, & une épaiſſe nuée ſur la montagne, & un ſon de Cor*, [ou de Trompette], *très-éclatant.* — *Et* JEHOVAH *appella* MOYSE *du ſommet de la montagne; &* MOYSE *y monta; &* JEHOVAH *dit à* MOYSE: „ *Deſcens vers le Peuple:* „ *défens lui de franchir les barrières pour monter vers* JEHO- „ VAH, *& pour regarder, de peur qu'un grand nombre ne* „ *périſſe; & même que les Sacrificateurs, qui s'approchent de* JE- „ HOVAH, *ſe ſanctifient, de peur que* JEHOVAH *ne ſe jette ſur* „ *eux.*" *Et* MOYSE *dit à* JEHOVAH: „ *Le Peuple ne ſau-* „ *roit monter ſur le mont Sinaï, parce que tu nous as commandé* „ *d'y mettre des bornes, & de le ſanctifier.*" *Et* JEHOVAH „ *lui dit*: — „ *Toi &* AARON, *vous monterez; mais que ni* „ *le Peuple, ni* [même] *les Sacrificateurs, ne paſſent les bar-* „ *rières.*

ICI il eſt à propos de remarquer, qu'il y avoit eu un ordre donné auparavant au Peuple en général de ſe ſanctifier; & voici pour les Sacrificateurs un ordre particulier (*l*) de ſe ſanctifier auſſi. Dieu dit en parlant d'eux — *Les Sacrificateurs, qui s'approchent de Jehovah*: cela veut dire, qui *s'approchent de l'Autel du Seigneur, pour faire le ſervice religieux* (*m*): mais il ſemble que *Moyſe* ſe méprenant au ſens de ces paroles crut, que Dieu vouloit dire que les Sacrificateurs devoient s'approcher de lui ſur la montagne. C'eſt-là apparemment ce qui donna lieu à la réponſe que *Moyſe* fit à Dieu, *le Peu-*

(*i*) *Gen.* XXXV. 2.
(*k*) *Exode* XIX. 16. & ſuiv.
(*l*) *Exode* XIX. 22.
(*m*) *Exode* XXVIII. 43. XXX. 20. *Nomb.* XVI. 5. 40. *Ezéch.* XL. 46. XLIV. 15.

Peuple ne ſauroit monter, &c. & à cette replique de Dieu — *Toi & Aaron vous monterez : mais*, &c. Pour bien comprendre ceci il faut conſidérer qu'alors Dieu n'avoit point inſtitué un ordre regulier de Sacrificateurs, ou Prêtres, & que chaque Chef de famille étoit le Prêtre de cette famille : ainſi ils faiſoient partie du Peuple : d'ailleurs ſi tous les Chefs de famille étoient montés ſur la montagne, ils euſſent fait une troupe ſi nombreuſe, que *Moyſe* pouvoit fort bien la déſigner par cette expreſſion, *le Peuple.* C'eſt dans ce ſens, & dans la ſuppoſition que Dieu vouloit qu'ils montaſſent, qu'il fait cette réponſe, ou cette difficulté : — *Le Peuple* [un ſi grand nombre de gens] *ne pourra pas* [ne croira pas devoir, n'oſera pas] *monter*; *car tu nous as commandé de mettre des barrières à la montagne*, &c. Dieu réſout la difficulté : il explique ſa penſée — *Toi & Aaron vous monterez : mais que ni le Peuple, ni même les Sacrificateurs, ne paſſent*, &c. (*n*) (*o*).

Tout le Peuple voyoit les tonnerres, les éclairs, le ſon du Cor, & la montagne fumante (*p*). Là-deſſus l'Hiſtorien *Joſephe* dit, que les *Iſraélites* furent extrêmement épouvantés, & crurent que *Moyſe* avoit péri ; mais qu'ils eurent une grande joie de ſon retour, & qu'il leur dit, que Dieu lui avoit enſeigné une manière de vivre qui leur ſeroit très-avantageuſe, & lui avoit donné des règles d'un Gouvernement Civil.

Et ils dirent à Moyse (*q*) : „ *Parle nous toi ; & nous* „ *t'écouterons : mais que ce ne ſoit point Dieu qui nous parle, de* „ *peur que nous ne mourions.*" *Et* Moyse *dit au Peuple :* „ *Ne craignez point ; car Dieu n'eſt pas venu pour vous détrui-* „ *re, mais pour vous éprouver, & pour que vous ayiez ſa* „ *crain-*

(*n*) *Exode* XIX. 24.
(*o*) Ce que l'on vient de lire fait voir, que *Moyſe* par cette expreſſion, *ſanctifier le mont Sinaï*, entend, *le conſacrer à des uſages religieux.*
(*p*) *Exode* XX. 18.
(*q*) *Ib.* vſ. 19.

„ *crainte devant les yeux, & que vous ne péchiez point.*" *Le Peuple donc ſe tint loin, &* MOYSE, [& Aaron,] *s'approchèrent de l'obſcurité, dans laquelle Dieu étoit. Et Dieu leur parla*, & leur dicta les dix Commandemens, & leur recommanda une ſeconde fois l'obſervance du ſecond Commandement, & leur défendit d'ériger des Autels de pierres taillées. Il leur donna auſſi pluſieurs Loix (*r*) touchant les Serviteurs (*s*) & les Servantes; touchant l'homicide, & contre ceux qui maudiſſent Père, ou Mère, &c. touchant le vol (*t*), le dommage, le dégât dans le champ d'autrui, l'emprunt, la fornication, le ſortilége, &c. touchant la médiſance, & le faux témoignage (*u*); touchant le Sabbat, & l'idolatrie; & il promit une recompenſe aux obéiſſans (*v*), & en particulier l'héritage du pays de *Canaan.*

Et Dieu (*w*) *dit à* MOYSE: „ *Monte vers* JEHOVAH, *toi, &* AARON, *&* NADAB, *&* ABIHU, *& ſeptante des Anciens d'*ISRAEL; *& vous vous proſternerez de loin; &* MOYSE *ſeul s'approchera de* JEHOVAH: *mais ils ne s'approcheront point*, c'eſt-à-dire, pas ſi près que *Moyſe; & le Peuple ne montera point avec lui*, c'eſt-à-dire, n'avancera pas tant qu'*Aaron, Nadab, Abihu*, & les Anciens.

Et MOYSE *vint, & recita au Peuple toutes les paroles du Seigneur, & toutes ſes Loix; & tout le Peuple répondit tout d'une voix:* „ *Nous ferons toutes les choſes que* JEHOVAH „ *a dites.*"

AIN-

(*r*) Si l'on veut être plus amplement informé de la raiſon particulière de l'établiſſement de ces Loix, que Dieu donna ici à la Nation *Juive*, on n'a qu'à conſulter *Spencer de Legibus Hebræorum* par raport au Religieux, & au Cérémonial, & à l'égard de la partie Politique *Harrington's Oceana & Lowman — On the Civil Government of the Hebrews.*

(*s*) *Exode* XXI.

(*t*) *Exode* XXII.

(*u*) *Exode* XXIII.

(*v*) *Exode* XXIII. 31.

(*w*) *Exode* XXIV. 1. & ſuiv.

AINSI non ſeulement le Peuple donna ſon conſentement à l'alliance en général ; mais il le renouvella apres qu'il eut été informé de tous les articles de cette alliance.

Et MOYSE *écrivit toutes les paroles de la Loi.* C'eſt ici la ſeconde fois qu'il eſt fait mention d'*écrire* avant que Dieu écrivît ſur des Tables de pierre.

Et MOYSE *ſe leva de bon matin, & éleva un Autel au pié de la montagne, & dreſſa douze pierres en cercle autour de l'Autel pour les douze Tribu d'*ISRAEL ; *& il envoya de jeunes hommes d'*ISRAEL *qui offrirent des Holocauſtes, & qui ſacrifièrent à* JEHOVAH *des Veaux* [ou de jeunes Taureaux] *en ſacrifices de proſpérités.*

LE Paraphraſte *Chaldéen* dit, que ces jeunes hommes étoient les aînés de la famille, qui, avant l'établiſſement du ſacerdoce *Lévitique*, étoient de droit Prêtres de la famille. *Caſtellus*, dans ſon *Lexicon*, rend נער (*x*) par *Puer*, & ajoute — *Sic dicitur qui è molliore Parentum curâ excutitur ad Miniſterium aliquod, & opus faciendum, donec ad eam ætatam pervenerit, quâ ſit ſui juris.* Ceci s'accorde fort bien avec la notion d'*Onkelos.* Il entend par ces jeunes hommes *les Fils prémiers-nés.*

MAIS il eſt évident que ce terme n'étoit pas reſtraint aux garçons dans l'âge de minorité, puisque *Joſué*, agé de plus de quarante ans, eſt appellé נער (*y*). Probablement, à la vérité, il étoit Fils aîné, auſſi bien que tous les autres jeunes hommes que *Moyſe* envoya pour offrir des ſacrifices à *Jehovah.*

Enſuite MOYSE *prit le livre de l'alliance & le lut à tout le Peuple ; & le Peuple dit :* „ *Nous ferons tout ce que* JEHOVAH *a dit, & ſerons obéiſſans.*"

ET

(*x*) C'eſt le terme que *Moyſe* employe ici.

(*y*) *Exode* XXXIII. 2.

ET *Moyſe* fit un ſacrifice, *& prit la moitié du ſang, & la répandit ſur l'Autel;* — Et l'autre moitié, *il la répandit ſur le Peuple* (z), ou en aſpergea le Peuple, *& dit:* „ *Voici le* „ *ſang de l'alliance que le Seigneur a traitée avec vous ſelon* „ *toutes ces paroles.*"

Puis MOYSE, *Aaron, Nadab, Abihu, & ſeptante des Anciens d'*ISRAEL *montèrent; & ils virent le Dieu d'*ISRAEL: — *Ils virent Dieu, & ils mangèrent & burent*, c'eſt-à-dire, qu'après cette viſion ils furent en état de manger & de boire comme auparavant, ou, en d'autres termes, qu'ils vécurent; qu'il ne leur en arriva aucun mal. Les paroles précedentes du même verſet (le vſ. 11.) ſavoir — *Il ne mit point ſa main ſur ceux*, &c. expliquent celles-ci.

Et JEHOVAH *dit à* MOYSE: „ *Monte vers moi ſur la* „ *montagne, & demeures y; & je te donnerai des Tables de* „ *pierre, & la Loi, & les Commandemens, que j'ai écrits pour* „ *que tu les enſeignes.*"

IL ſemble que ceci eſt ſuperflu, puiſqu'il étoit déjà raporté (*Exode* XXIV: 4.) que *Moyſe* avoit écrit toutes les paroles de la Loi: mais on doit conſidérer que cet Extrait de la Loi Morale, qui fut écrit par *Jehovah* lui-même, devoit être inſéré dans l'Acte du contract, ou de l'alliance. Cela eſt nettement ſpécifié dans *Exode* XXV: 21. & 1 *Rois* VIII: 9. Et apparemment le but que Dieu ſe propoſa, en gravant de ſon propre doigt ſur la pierre ces articles de la Loi qui de leur nature ſont immuables, étoit de donner un type de leur du-

(z) En aſpergea & le Livre, & le Peuple. *Hébr.* IX. 19.

(a) *Exode* XXV.

(b) Si l'on ſuppoſe que la coudée étoit de dix-huit pouces, (elle avoit quelque choſe de plus) il paroit par les dimenſions données pour les planches du Tabernacle, *Ex.* XXVI. 15. 16. 18. 20. 22. 23. 25. que le Tabernacle avoit quinze piés de hauteur, quarante cinq de longueur, & dix-huit de largeur;

durée, & d'indiquer qu'ils devoient ſubſiſter après l'abolition de la Loi Cérémoniale.

ALORS MOYSE *ſe leva avec* JOSUE' *qui le ſervoit*, — *& il dit aux Anciens d'*ISRAEL: „ *Demeurez ici en nous attendant juſqu'à ce que nous revenions à vous; & voici* AARON *&* HUR *ſeront avec vous: quiconque aura quelque affaire, qu'il s'addreſſe à eux.*"

IL paroit de-là que les ſeptante Anciens ne montèrent pas bien haut ſur la montagne. Voy. *Exode* XXIV: 1, 2.

MOYSE *donc monta ſur la montagne* avec *Joſué; & une nuée la couvrit; & la gloire de* JEHOVAH *s'arrêta ſur le mont* SINAÏ, *& la nuée le couvrit pendant ſix jours; & le ſeptième jour il appella* MOYSE *du milieu de la nuée*; & MOYSE *entra dans la nuée, & demeura ſur la montagne quarante jours & quarante nuits.*

ET *Jehovah* (*a*) parla à *Moyſe* concernant l'offrande volontaire pour le Tabernacle, & lui commanda de lui faire un Sanctuaire, afin qu'il habitât parmi eux; & *Jehovah* lui montra le patron du Tabernacle (*b*), & un patron (*c*) de tous les inſtrumens, ou utenciles, qui y appartiendroient. Il devoit les faire ſelon ces patrons.

DE ce que Dieu donna à *Moyſe* le patron du Tabernacle, & des Utenciles, &c. il y a lieu d'inférer, que c'étoit ici le prémier Temple couvert qui eût jamais été érigé à Dieu; car ſi *Moyſe* eût vu auparavant quelque choſe de ſemblable, il n'auroit pas été néceſſaire que Dieu lui en fournît un modéle:

geur; car les planches étoient longues de dix coudées, & ſe tenoient debout; & dans les deux côtés il y avoit vingt planches, chacune large d'une coudée & demie, c'eſt à-dire, que chaque côté étoit de trente piés de long: ce qui avec huit planches, chacune large d'une coudée & demie, placées au bout, fait une largeur de douze coudées, ou de dix-huit piés.

(c) *Exode* XXV. 8.

dèle: ainſi il eſt plus que probable, qu'aucune autre ſorte de Temples n'étoit alors en uſage en *Egypte* que des Autels entourés de longues pierres, placées ſur leurs bouts, & rangées en forme de cercle, tels que celui qui eſt décrit au ch. XXIV: 4. de l'*Exode*.

APRE'S cela, Dieu donna à *Moyſe* des directions particulières touchant la forme de l'Arche, le Propitiatoire, la Table, le Chandelier, les Rideaux, ou Courtines, l'Autel pour les Holocauſtes avec ſes Utenciles, la Cour du Tabernacle, l'Huile de la Lampe, la Conſécration d'*Aaron* & de ſes deux Fils au ſacerdoce, l'*Ephod*, l'*Urim*, & le *Thummim*, &c (*d*).

ICI il eſt bon de remarquer, que les paroles de l'original touchant la Conſécration d'*Aaron* & de ſes Fils, ſont: „ *Tu* „ *les oindras, & tu rempliras leurs mains, & les ſanctifieras;* „ *& ils exerceront la ſacrificature envers moi:*" *Exode* XXVII: 41. Dans nos verſions, ces paroles ſont rendues par — *Tu les oindras, & les* CONSACRERAS, *& les ſanctifieras*, &c.

DANS toutes les verſions, cette expreſſion — *Remplir leurs mains*, eſt rendue par *conſacrer*, ou par quelque terme équivalent. Il eſt ſingulier que, parmi tous les malins badinages, dont le ſacerdoce, ou la prêtriſe, a fait le ſujet, on n'en rencontre aucun qui ſoit fondé ſur ces trois mots de l'original, & ſur la façon ordinaire de les tranſlater: ils ſemblent donner une belle occaſion de dire que *conſacrer* un Prêtre c'eſt lui *remplir les mains*. Apparemment l'ignorance des Moqueurs de la Religion nous a épargné juſqu'à préſent cette raillerie: mais je vais leur en ôter tout fondement pour l'a-venir, en expliquant le ſens de cette expreſſion: — Elle ſe raporte à une ancienne pratique dans la conſécration des Prêtres, non ſeulement de ceux qui étoient dédiés au ſervice du vrai

(*d*) *Exode* XXVI. XXVII. XXVIII.

vrai Dieu, mais auſſi de ceux qui l'étoient aux Dieux des Payens, comme on le voit par 2 *Chron.* XIII: 9. *Abijah*, reprimandant les *Iſraélites* pour avoir rendu un culte religieux aux Veaux d'or de *Jéroboam*, leur dit: „ *N'avez-vous pas rejetté les Sacrificateurs*, ou Prêtres, *de l'*ETERNEL, *les Fils d'*AARON, *& les* LE'VITES, *& ne vous êtes-vous pas fait des Sacrificateurs* A' LA FAÇON DES PEUPLES DES AUTRES PAYS; de ſorte que *quiconque vient* POUR REMPLIR SA MAIN, *avec un jeune Taureau, & ſept Beliers, peut être Sacrificateur de ceux qui ne ſont pas Dieux?* [ou, de ce qui n'eſt pas Dieu.] Ainſi *remplir la main du Sacrificateur*, c'étoit lui remettre en main ce qui devoit être offert à Dieu, & non lui donner quelque choſe pour ſon propre uſage. En conſéquence de cette pratique, quand *Jehovah* preſcrit la forme de la conſécration d'*Aaron* & de ſes Fils au ſacerdoce (*e*), il dit entr'autres choſes: „ *Tu prendras auſſi une miche de* „ *pain, & un gâteau à l'huile, & un bignet de la corbeille-* „ *au-pain ſans levain, laquelle ſera devant le Seigneur; & tu mettras toutes ces choſes-là ſur les paumes des mains d'*AARON, *& ſur les paumes des mains de ſes Fils, & les tournoyeras en offrande tournoyée devant le Seigneur: puis les recevant de leurs mains, tu les feras fumer ſur l'Autel en Holocauſte.*

REMARQUONS auſſi que, dans les directions touchant l'*Ephod* de *Moyſe*, il y a celle-ci: „ *Tu prendras deux pierres* „ *d'Onyx, & graveras ſur elles les noms des enfans d'*ISRAEL, — *Six de leurs noms ſur l'une des pierres, & les* „ *ſix autres noms ſur l'autre pierre, ſelon leurs naiſſances:* „ *Tu* GRAVERAS D'OUVRAGE DE LAPIDAIRE, DE GRAVURE DE CACHET (*f*), *les noms*, &c."

CECI

(*e*) *Exode* XXIX. 1—24. Voy. auſſi *Lév.* VIII. 27, 28.

(*f*) *Exode* XXVIII. 9—11. Voy. auſſi *Exode* XXXIX. 6.

CECI fait voir clairement, qu'alors on avoit l'uſage non-ſeulement d'*écrire* ſur du parchemin, ou feuilles d'arbre, &c. mais encore de graver ſur des pierres, & que ces ſortes de pierres, avec une gravure, ſervoient de cachet.

L'ONYX eſt une de ces pierres ſi dures que l'acier n'y fait aucune empreinte. Il faut la couper avec quelque autre pierre ou plus dure encore, ou du-moins d'une égale dureté. *Jeremie* appelle cela *écrire avec la pointe d'un Diamant* (*g*).

SOIT que l'art de graver des cachets, d'empreindre des lettres, & des mots, fût le fruit de la ſagacité humaine, ſoit qu'on l'eût reçu de Dieu par une inſpiration de ſon Eſprit, (ce qui eſt le plus vraiſemblable, voy. *Exode* XXXI: 1—5.) n'eſt-il pas bien étonnant qu'il n'y aît qu'environ trois cents ans que l'on a inventé l'Imprimerie? comment en trouver d'autre cauſe que la volonté expreſſe de Dieu?

Jehovah donna en même tems ſes ordres, ou directions, à *Moyſe* touchant les ſacrifices (*h*), les cérémonies pour la conſécration des Prêtres, les Holocauſtes continuels, & (*i*) l'Autel de l'encens, & lui commanda de dénombrer le Peuple, & d'exiger des Perſonnes de l'âge de vingt ans, & au-deſſus, un demi-ſicle par tête, comme une rançon pour leurs ames, pour être employé à la conſtruction du Tabercle. Enſuite *Jehovah*, après lui avoir donné ſes inſtructions par raport à la ſainte huile d'onction, & à la compoſition de l'encens (*k*), lui dit: „ *Regarde, j'ai appellé par* „ *ſon*

(*g*) *Jerem.* XVII. 1.
(*h*) *Exode* XXIX.
(*i*) *Exode* XXX.
(*k*) *Exode* XXXI.
(*l*) *Exode* XXXI. 18.
(*m*) Dans le ſecond Commandement, où il eſt dit, *qui punis l'iniquité des Pères* SUR *les enfans*, la prépoſition עַל que, ſelon ſa ſignification ordinaire, nous traduiſons SUR, peut auſſi être rendue par la prépos. PAR: c'eſt le ſens qu'elle a *Gen.* XXVII. 40. Cette obſervation annulle les principales difficultés que l'on fait ſur la juſtice de cette ſentence, & la concilie avec

ces

„ *ſon nom* BETSALE'EL, *Fils d'*URI, *Fils de* HUR, *de la*
„ *Tribu de* JUDA, ET L'AI REMPLI DE L'ESPRIT DE
„ DIEU *en ſageſſe, en intelligence, en ſcience, & en toutes ſortes*
„ *d'ouvrages, pour qu'il puiſſe inventer des choſes ingénieuſes;*
„ *travailler en or, en argent, & en airain; tailler des pier-*
„ *res précieuſes, & les mettre en œuvre; faire des ouvrages de*
„ *charpente, & de menuiſerie, & en un mot toutes ſortes d'ou-*
„ *vrages; & voici je lui ai donné pour compagnon* AHOLI-
„ HAB, *Fils d'*AHISAMAC, *de la Tribu de* DAN, *& j'ai*
„ MIS DE LA SCIENCE *au cœur de tout homme d'eſprit,*
„ *afin que les Ouvriers ſoient en état d'exécuter toutes les choſes*
„ *que je t'ai commandées.*"

DE-LA il paroit, que ces hommes ingénieux reçurent de *l'Eſprit de Dieu* un nouveau dégré d'intelligence, ou d'habileté, par le moyen duquel ils apprirent des arts qui leur étoient néceſſaires pour conſtruire le Tabernacle, & faire les Utenciles.

Après que Dieu eut achevé de parler à MOYSE *ſur le mont* SINAÏ (*l*), *il lui donna les deux Tables du Témoignage* (*m*), *Tables de pierre écrites du doigt de Dieu: — Et les Tables étoient l'ouvrage de Dieu; & l'écriture étoit écriture de Dieu gravée ſur les pierres* (*n*).

MAIS le Peuple voyant que *Moyſe* tardoit tant à deſcendre de la montagne, ſollicita *Aaron* de leur faire un Veau d'or (*o*) avec leurs bagues, ou leurs pendans-d'oreille. Il y conſentit; & quand le Veau d'or fut fait, *Aaron* conſtruiſit un Au-

ces autres paſſages qui déclarent diſtinctement. *que le Père ne portera point l'iniquité du Fils, ni le Fils celle du Père — Que le Père ne ſera point mis à mort pour ſes enfans, & que les enfans ne le ſeront point pour leur Père; que chacun ſera mis à mort pour ſon propre péché. Ezéch.* XVIII. 20. *Deut.* XXIV. 16. 2 *Rois* XIV. 5, 6. *Gen.* XVIII. 25. &c.

(*n*) *Ex.* XXXII. 16.

(*o*) *Joſephe* ne dit rien de cet évènement.

Autel devant l'idole, & ordonna que l'on proclamât que le lendemain il y auroit une fête ſolemnelle *à Jehovah; & le lendemain ils ſe levèrent de grand matin, & offrirent des Holocauſtes & des ſacrifices de proſpérités; & ils s'aſſirent pour manger & pour boire, & puis ils ſe mirent à jouër* (*p*).

REMARQUONS ici que ce culte idolatre eſt appellé une *Fête à Jehovah*, c'eſt-à-dire, que bien que ce fût le Veau d'or que l'on honoroit d'un culte religieux, on prétendoit que dans le fonds, ou finalement, *Jehovah* en étoit l'objet. Voilà l'excuſe ordinaire des Idolatres: c'eſt ainſi que *Ciceron* (*q*) fait l'apologie du culte que de ſon tems on rendoit aux images: c'eſt ainſi que *Julien* (*r*) entreprend de juſtifier ſon idolatrie; & c'eſt préciſement de la même manière que l'Evêque de *Meaux* s'efforce d'éluder les preuves que les Proteſtans tirent du culte des images, pour convaincre d'idolatrie de l'Egliſe *Romaine* (*s*).

ALORS JEHOVAH *dit à* MOYSE (*t*): „ *Vas, deſcens;* „ *car ton Peuple s'eſt corrompu.*" Et quand *Moyſe* le ſupplia de leur pardonner, il lui dit: „ *Laiſſe moi faire — Je les* „ *conſumerai: mais je te ferai devenir une grande Nation.*" Mais *Moyſe* perſiſta à implorer ſa compaſſion; & JEHOVAH *ſe repentit du mal qu'il avoit voulu faire à ſon Peuple.*

LA-DESSUS il eſt bon de faire une obſervation, que l'Hiſtorien *Joſephe* fait dans une autre occaſion: c'eſt que *Moyſe*, en préférant le bien des *Iſraélites* à ſes propres avantages, & à ceux de ſa famille, montre beaucoup de généroſité, de deſintéreſſement. Et en vérité c'eſt une choſe bien digne de remarque que *Moyſe*, qui dans tout le cours de ces évènemens fut

(*p*) *Ex.* XXXII. 1. & ſuiv.
(*q*) *Cic.* de Nat. Deor. p. 292.
(*r*) *Jul.* Fragm. Orat. ſive Epiſt. (*s*) *Pap.* mal repréſ.
(*t*) *Exode* XXXII. 7.

fut le principal Miniſtre du Très-Haut, ne reçut, ni pour lui-même, ni pour ſes Deſcendans, aucune marque particulière de la faveur divine, & que la ſacrificature fut conférée à *Aaron*, & à ſa Poſtérité, pendant que les enfans de *Moyſe* demeurèrent confondus avec le reſte des *Iſraélites:* aſſurément cela ne ſeroit pas arrivé s'il n'eût eu d'autres règles de conduite que celles de la prudence humaine, ou, en d'autres termes, s'il n'eût pas été dirigé par les influences de la ſageſſe & de la puiſſance de Dieu. N'eſt-ce pas là une preuve de la divinité de ſa miſſion?

Moyſe s'en retourna *tenant dans ſes mains les deux Tables du Témoignage;* & quand il approcha du camp, il vit le Veau, & les danſes, & tranſporté de courroux il jetta par terre les deux Tables au pié de la montagne, & les briſa; — Et voyant que les idolatres étoient ſans armes, car *Aaron* leur avoit permis d'être *nuds*, c'eſt-à-dire, *deſarmés*, (négligence folle & honteuſe, puiſqu'ils étoient parmi leurs Ennemis) il ſe tint à l'entrée du camp & dit: „ *Qui eſt pour* JEHOVAH? — „ *Qu'il vienne à moi!*" *Et tous les enfans de* LE'VI *s'aſſemblèrent autour de lui;* & il leur dit: „ *Que chacun prenne ſon* „ *épée — Paſſez, & repaſſez, par le camp de porte en por-* „ *te; & que chacun de vous tue ſon frère, ſon ami, & ſon* „ *voiſin*, s'il le trouve adorant le Veau d'or: par-là vous „ vous attirerez la bénédiction de Dieu." Et les enfans de *Lévi*, obéirent à l'ordre de *Moyſe;* & ce jour-là il périt du Peuple environ trois mille hommes.

IL y a lieu de juger que le zèle, que les *Lévites* firent paroitre dans cette occaſion, fut la cauſe de la faveur (*u*) que

(*u*) Le terme de l'original ſignifie non ſeulement une *Bénédiction*, mais encore un *Préſent*, ou toute *faveur* quelconque. C'eſt le ſens qu'il a dans *Gen.* XXX. 11. & 1 *Sam.* XXV. 27.

que Dieu accorda aux *Lévites* de les ſéparer des autres enfans d'*Iſraël* pour les établir ſes Miniſtres (*v*): en effet dans la bénédiction, que *Moyſe* avant ſa mort donne aux enfans d'*Iſraël*, il fait mention de ce procédé des *Lévites* comme de la principale raiſon pour laquelle Dieu leur avoit conféré le privilége de le conſulter par *Urim* & *Thummim*. Il dit touchant *Lévi*, *les* THUMMIM *& les* URIM *ſont à l'homme qui eſt ton bien aimé, que tu as éprouvé à* MASSAH, *& avec lequel tu as eu contention aux eaux de* MERIBAH; *lequel dit de ſon Père, & de ſa Mère: Je ne les ai pas vus, & qui n'a point connu ſes frères, & a même méconnu ſes enfans: ainſi ils ont obſervé tes paroles & gardé tes commandemens. Deut.* XXXIII: 8, 9.

ENSUITE MOYSE *prit le Veau que les* ISRAÉLITES *avoient fait, & le brûla, & le moulut juſqu'à ce qu'il fût réduit en poudre: puis il répandit cette poudre ſur les eaux, & en fit boire aux enfans d'*ISRAEL.

LA choſe n'étoit pas difficile: on ſait par expérience que, ſous le marteau, l'or peut être rendu aſſez mince pour flotter ſur l'eau, & devenir potable: mais il y a ici une difficulté qui mérite que je m'y arrête un moment: — Dans le *Deuteron.* IX: 21. *Moyſe* dit aux *Iſraélites* qu'il jetta la poudre du Veau d'or *dans le ruiſſeau qui deſcendoit de la montagne.*

IL y a beaucoup d'apparence que ce ruiſſeau étoit formé par le cours continuel de l'eau qui couloit du rocher dans la vallée de *Rephidim*; car je ne ſache aucun voyageur qui diſe que l'on trouve un ruiſſeau auprès du mont *Sinaï*.

PEUT-ETRE le cours continuelle de cette eau, pendant le ſéjour des *Iſraélites* dans le Déſert, occaſionna-t-il la Tradi-

(*v*) *Numb.* VIII. 5—19. *Deut.* X. 1, 8.

dition reçue parmi les *Juifs* — Que cette eau les ſuivit partout durant les quarante ans qu'ils paſſèrent errans dans le Déſert; & c'eſt la même idée qui ſert de fondement à ces paroles de St. Paul, parlant des *Iſraélites*, — *Ils burent tous du même breuvage ſpirituel; car ils burent de ce rocher ſpirituel, qui les ſuivoit; & ce rocher étoit* CHRIST. 1 *Cor.* X: 14.

CETTE Tradition, ou les paroles de St. Paul, doivent au-moins faire juger que ces eaux coulèrent pendant quelque tems.

Moyſe ayant reçu de Dieu ſes inſtructions pour la forme du Tabernacle, & ſur les moyens de le conſtruire (*w*), dénombra le Peuple pour lever ſur chaque Perſonne de l'âge de vingt ans, & au-deſſus, un demi-ſicle, ſuivant l'ordre qui lui en avoit été donné (*x*): le nombre de ces Perſonnes monta à ſix cent trois mille cinq cent cinquante; de ſorte qu'à raiſon de trois mille ſicles le talent, il leva la ſomme de cent talens, & mille ſept cent ſoixante & quinze ſicles; & auſſitôt, ſuivant l'ordre de Dieu (*y*), il employa *Betſaléel* & *Aboliab* à la conſtruction du Tabernacle.

COMME le tems où *Moyſe* dénombra le Peuple n'eſt point ſpécifié, il eſt probable que ce fut bientôt après l'évènement du Veau d'or; car la ſeconde fois qu'il alla vers Dieu ſur la montagne il y demeura encore quarante jours; & ſi avant cela il n'eût pas dénombré le Peuple, & levé les deniers, ſon abſence auroit retardé d'autant l'ouvrage du Tabernacle. Ce fut le quinzième jour du troiſième mois depuis ſon départ d'*Egypte* que *Moyſe* arriva au Déſert de *Sinaï*: or ſi nous ſuppoſons qu'il y avoit déjà paſſé deux mois (& l'on ne ſauroit compter un moindre eſpace de tems, puiſqu'il avoit

(*w*) *Exode* XXV. 8, 9. (*y*) *Ex.* XXXI. 2.
(*x*) *Ex.* XXX. 11. &c.

avoit été quarante jours avec Dieu ſur le mont *Sinaï*) nous
1°. Année. 5°. Mois. 15°. Jour. jugerons que ce fut environ le quinzième jour du cinquième mois, depuis ce départ, qu'il commença à dénombrer le Peuple. Ce dénombrement & la collecte des deniers purent
1°. Année. 6°. Mois. 1er. Jour. l'occuper une quinzaime de jours: ainſi ſelon les apparences ce fut ſur la fin du cinquième mois, ou au commencement du ſixième, qu'il mit ſes Ouvriers à l'ouvrage. Ceci s'accorde exactement avec le narré de l'Hiſtorien *Joſephe*: „ Les Ou„ vriers, dit-il, mirent ſept mois à faire le Tabernacle avec „ toutes ſes appartenances; & l'ouvrage ne fut achevé qu'à „ la fin de l'année."

Quelque tems après que *Jehovah* eût puni (z) les *Iſraélites* pour l'adoration du Veau d'or, *Moyſe* leur dit: „ *Vous* „ *avez commis un grand péché; mais je monterai maintenant* „ *vers* JEHOVAH; *& peut-être ferai-je propiciation pour vo*„ *tre péché.*

DANS l'*Hébreu*, *Exode* XXXII: 30. auſſi bien que dans nos verſions, l'expreſſion, que j'ai rendu par *Quelque tems après*, *eſt le lendemain.* Mais elle ne ſignifie pas toujours le jour qui ſuit immédiatement: ſouvent elle ne marque autre choſe qu'un tems a-venir. Par exemple, au ch. XXX. vſ. 33. de la *Gen.* il y a dans l'original — Demain *ma juſtice*, ou ma droiture, *rendra témoignage pour moi:* là certainement ce terme *Demain* ſignifie à l'a-venir: auſſi nos Traducteurs ont-ils fort bien traduit — *Deſormais ma droiture*, &c. Voy. encore *Ex.* XIII: 14. *Deut.* VI: 20. *Joſ.* IV: 6, 21. & XXII: 24. Dans tous ces endroits la même expreſſion a le même ſens.

Et MOYSE *retourna vers* JEHOVAH, & pria pour tout le Peuple, & en particulier pour *Aaron* (car le Seigneur

(z) *Ex.* XXXII. 35.

neur étoit ſi en colère contre *Aaron* qu'il vouloit le détruire : (voy. *Deut.* IX: 20.) *& dit :* „ *Hélas ! ce Peuple a com-* „ *mis un grand péché en ſe faiſant des Dieux d'or : mais je* „ *te ſupplie, pardonne leur ; ſinon* EFFACE MOI DE TON „ LIVRE QUE TU AS ÉCRIT.

CETTE expreſſion — *Efface moi de ton livre*, fait voir que les Rois tenoient des Regîtres, ou Liſtes de tous leurs Sujets, & que quand ces Sujets mouroient, ou étoient condamnés à mort, on effaçoit leurs noms.

Et JEHOVAH *répondit :* „ *Qui aura péché contre moi, je* „ *l'effacerai de mon livre. Vas maintenant* (*a*), *conduis le* „ *Peuple au lieu dont je t'ai parlé* —— *Et j'enverrai* (*b*) „ *un Ange devant toi, & chaſſerai le* CANANÉEN, l'AMOR- „ RHÉEN, *&c.* —— *Mais parce que tu ès un Peuple de col* „ *roide, je ne monterai point au milieu de toi, de peur que je ne te con-* „ *ſume en chemin :* —— *En attendant, ordonne au Peuple de* „ *jeûner, de s'humilier, de ſe dépouiller de leurs ornemens, a-* „ *fin que, ſur la conduite qu'ils tiendront, je règle mon procédé à* „ *leur égard.*" —— *Et* MOYSE (*c*) *dit à* JEHOVAH : „ *Conſidère que tu m'as dit,*" *Fais monter ce Peuple, & que tu ne m'as point fait connoître celui que tu veux envoyer avec moi : cependant tu as bien voulu me dire :* „ *Je te connois par* „ *ton nom ; & tu as trouvé grace devant mes yeux.*"

IL faut remarquer ici que cette expreſſion, *connoître un homme par ſon nom*, ne ſignifioit pas ſeulement, comme elle ſignifie à préſent — *ſavoir ſon nom ;* mais encore *connoître* ſes diſpoſitions, ſes qualités. Il ſeroit abſurde de prendre à la lettre ce paſſage, de penſer que *Moyſe* avoit *trouvé grace devant Dieu*, c'eſt-à-dire, lui étoit agréable, parce que Dieu

(*a*) *Exode* XXXII. 34.
(*b*) *Exode* XXXIII. 2. & ſuiv.
(*c*) *Ib.* vſ. 12, 13.

Dieu ſavoit que *Moyſe* s'appelloit *Moyſe:* au-lieu que ſi nous entendons par-là une connoiſſance exacte des dispoſitions, des qualités, d'une Perſonne, rien de plus naturel, de plus raiſonnable, que l'idée de cette diſtinction, de cette affection, de Dieu envers *Moyſe* à cauſe qu'il connoiſſoit toute la bonté de ſon cœur.

Les *Septante* rendent cette expreſſion par — *Je te connois par deſſus tous*, & la verſion *Arabe* par — *J'ai ennobli ton nom:* mais les paroles ſuivantes — *Tu as trouvé grace devant mes yeux*, me font juger que la phraſe en queſtion ſignifie, comme je l'ai indiqué, — *Je connois tes bonnes qualités.*

Chez les Nations *Orientales* il étoit ordinaire de donner des noms qui exprimoient les bonnes ou mauvaiſes qualités, par leſquelles on ſe faiſoit le plus remarquer. Je ſuppoſe que cette pratique donna lieu à rendre le ſens de la phraſe en queſtion équivalent à celui de connoitre les dispoſitions, ou qualités, naturelles de tels & tels. Voy. *Exode* XXXIV: 14. C'eſt ainſi qu'*Adam* nomma ſa Femme *Hommeſſe* (*d*); mais dans la ſuite, apparemment après qu'elle eut eu des enfans, il la nomma *Eve*, *parce qu'elle étoit la Mère de tous les vivans* (*e*). C'eſt ce qu'emporte ce nom *Hébreu:* — Il ſignifie *faire croître*, ou *multiplier*. — De même apres que Dieu eut promis à *Abram* de lui donner une nombreuſe Poſtérité, il changea ſon nom, dans la centième année de ſon âge, en celui d'*Abraham*, qui eſt une contraction de *Ab Rom-Hammon.* Ces trois mots ſignifient litteralement — *Haut*, ou *Illuſtre*, *Père d'une multitude* (*f*). Et *Joſeph*, à l'âge de trente ans, fut nommé *Zapnab-Paaneah*, termes que la verſion *Arabe* & le *Targum* d'*Onkelos* rendent par *Révélateur de Sécrets*, comme j'ai déjà eu occaſion

(*d*) *Gen.* II. 23.
(*e*) *Gen.* XXX. 20.
(*f*) *Gen.* XVII. 4, 5.

ſion de le dire. On ne finiroit point ſi l'on vouloit alléguer tous les exemples de cet uſage qui ſe trouvent dans la Sainte Ecriture. Quoique *Moyſe*, dans ſa propre Hiſtoire, n'aît fait mention que de ce nom de *Moyſe*, par lequel il étoit le plus connu, il y a beaucoup d'apparence que ſes Père & Mère lui avoient donné en leur langue un nom qui dénotoit quelque bonne qualité, comme ſon nom *Egyptien* marquoit une circonſtance ſingulière de ſa vie. J'ai déjà dit que *Moyſe*, ſon nom *Egyptien*, ſignifioit qu'il avoit été tiré, ou ſauvé, de l'eau (*g*). Enfin, lorsque *Moyſe* prie *Jehovah* de lui faire voir ſa gloire, & que le Seigneur veut bien le lui accorder, *Jehovah* lui dit : „ *Je proclamerai devant toi Jehovah par ſon* „ *nom* (*h*)." Que veut-il dire par-là ? Et comment eſt-ce qu'il le fait ? On voit l'un & l'autre par ce qui ſuit immédiatement — Il manifeſte ſa nature, ſes attributs — En paſſant auprès de *Moyſe*, il proclame *Jehovah*, *Jehovah*, le Dieu *puiſſant*, *pitoyable*, *miſéricordieux*, *lent à punir*, *abondant en bonté*, *& en vérité*, *gardant la gratuité juſqu'en mille générations*, *ôtant l'iniquité*, *les transgreſſions*, *& le péché ; qui ne tient point le coupable pour innocent*, *& qui punit l'iniquité des Pères ſur*, ou *par*, *les enfans*, *& ſur*, ou *par*, *les enfans de leurs enfans*, *juſqu'à la troiſième & quatrième génération*. Et ſelon la même idée, le Prophête *Eſaïe* (ch. IX: 6.) dépeignant le *Meſſie* dit — *Son nom ſera l'admirable*, *le Conſeiller*, *le Dieu fort*, *le Père éternel*, *le Prince de paix*.

Or maintenant, continue MOYSE, *je te prie*, *ſi j'ai trouvé grace devant tes yeux*, MONTRE (*i*) TOI A' MOI AFIN QUE

(*g*) *Ex.* II. 10.
(*h*) *Ex.* XXXIII. 19. XXXIV. 3.
(*i*) Il y a dans l'original *montre moi ta voie*. Le terme de *voie* dans le V. Teſtament a diverſes ſignifications, Les *Septante* rendent cet endroit par *montre-toi à moi* ; & il me ſemble que ces paroles qui ſuivent immédiatement — *Afin que je te connoiſſe*, juſtifient cette interprétation.

QUE JE TE CONNOISSE, *& que je trouve grace devant tes yeux; & conſidères que* cette Nation *eſt ton Peuple.*

DIEU avoit dit pluſieurs fois à *Moyſe* qu'il enverroit devant lui ſon Ange pour chaſſer le *Cananéen*, l'*Amorrhéen*, le *Hittien*, &c. (*k*). Mais *Moyſe* ſouhaitant de ſavoir qui étoit cet Ange, prie Dieu de le lui faire connoitre en le lui montrant. Ici cet Ange, ou Perſonnage, porte le nom de *la Voie* de Dieu, ſa *Préſence*, ſa *Gloire*, ſa *Bonté:* Dieu dit: „ *Ma* FACE, ou ma PRE'SENCE, *ira devant toi;*" *& je te donnerai du repos;* & *Moyſe* lui dit: „ *Si ta préſence ne va* „ *devant moi, ne nous fait point monter d'ici; car en quoi con-* „ *noitra-t-on que nous avons, moi & ton Peuple, trouvé* „ *grace devant tes yeux? Ne ſera-ce pas en ce que tu marche-* „ *ras devant nous? Par-là, moi & ton Peuple, nous ſerons* „ SE'PARE'S *de tous les Peuples de la Terre.*" C'eſt-à-dire, Nous ſerons diſtingués de tous les Peuples du monde: on verra que nous ſommes à Dieu un Peuple particulier. C'étoit en effet le deſſein de Dieu: il le promet poſitivement dans le livre du *Lévitique* XXVI: 12.

Et le Seigneur dit à MOYSE: „ *Je ferai auſſi ce que tu* „ *viens de dire; car tu as trouvé grace devant mes yeux;* „ *& je te connois par ton nom.*" *Et* MOYSE *dit:* „ *Je te* „ *prie, fais moi voir ta gloire!*" *Et* Dieu *répondit:* „ *Je* „ *ferai paſſer devant toi toute ma bonté, & je proclamerai* „ JEHOVAH *devant toi* (*l*) *par ſon nom; & je ferai grace,* „ [ou faveur,] *à qui je ferai grace, & je ferai propice à qui* „ *je ferai propice.*" Puis il ajouta: „ *Tu ne ſaurois voir ma* „ *face; car nul homme ne peut voir ma face, & vivre.*"

IL

(*k*) *Ex.* XXIII. 20. XXXII. 34. XXXIII. 2.

(*l*) Les termes de l'original ſont: „ *Je proclamerai* יהוה PAR NOM „ *Jehovah;*" & non *je proclamerai*, ou *crierai*, LE NOM *de Jehovah*, comme portent nos verſions.

Il ſe préſente ici une difficulté conſidérable: il s'agit de concilier ce dernier paſſage avec pluſieurs autres paſſages précédens des livres de *Moyſe:* il eſt dit d'*Abraham* qu'il mangea, & but, & converſa avec *Jehovah* qui lui apparoiſſoit ſous une forme humaine; *& Abraham* lui donna le titre de *Juge de toute la Terre* (*m*); & lorsque *Jacob* luta avec un Ange ſous la figure d'un homme, auſſitôt qu'il eut découvert qui étoit ce divin Perſonnage, il appella l'endroit, où ils avoient luté, *Peni-el; car*, dit-il, *j'ai vu Dieu face à face, & cependant j'ai conſervé ma vie* (*n*). Et dans l'*Exode* (*o*) il eſt dit que *Moyſe*, *Aaron*, *Nadab*, *Abihu*, & ſoixante & dix des Anciens d'*Iſraël*, virent *le Dieu d'Iſraël*, & ſous ſes piés un ouvrage de carreaux de Saphirs, qui reſſembloit à un ciel parfaitement ſerein, & qu'*il ne mit point la main ſur les Notables*, ou ceux qui avoient été choiſis, *des enfans d'*ISRAEL; qu'ainſi *ils virent Dieu, & que* pourtant *ils mangèrent & bûrent.* Ce fut dans le même cas l'expreſſion de *Jacob;* &, comme je l'ai déjà remarqué, elle ſignifie que cette grande viſion ne toucha ni à leur vie, ni à leur ſanté.

Pour éclaircir tout cela, & pour en rendre raiſon, il faut conſidérer que, comme dit St. *Ethienne* dans le livre des *Actes* VII: 38, 53. la Loi fut donnée par la *diſpoſition des* Anges; que ce fut un *Ange* qui parla à *Moyſe* ſur le mont *Sinaï*: mais cet *Ange* (cela eſt évident) parla au nom, & ſous le caractère, de Dieu: il dit: „ *Je ſuis* Jehovah, „ *ton Dieu*, &c." Je conçois donc qu'ici il faut prendre le terme d'*Ange* dans le même ſens, & que ce fut auſſi un Ange qui parla ici à *Moyſe* au nom, & ſous le caractere, de *Jehovah;* que ce fut auſſi un Ange qui ſe rendit viſible ſous le ti-

(*m*) *Gen.* XVIII. 1—25.
(*n*) *Gen.* XXXII. 24—30.
(*o*) *Ex.* XXIV. 9, 10, 11.

titre de *Jehovah*, & qui fut appellé *la Voie*, la *Préſence*, la *Gloire*, la *Bonté*, de *Jehovah;* que ce fut auſſi un *Ange* qui apparut à *Moyſe*, à *Aaron*, à *Nadab*, à *Abihu*, & aux ſoixante & dix Anciens, & qui pourtant eſt appellé *le Dieu d'Iſraël;* mais que quand il dit: *Perſonne ne peut voir la face de* DIEU, *& vivre* — cela doit s'entendre du GRAND DIEU (*p*), *Dieu le Père*, ce *Dieu* INVISIBLE (*q*), de qui St. Paul dit qu'*aucun homme ne l'a vu, & ne peut le voir* (*r*), & duquel St. *Jean* dit auſſi — *Jamais perſonne ne vit* DIEU (*s*).

Et JEHOVAH dit: „ *Il y a une place auprès de moi; & „ tu te tiendras ſur le rocher;* & quand ma gloire paſſera, *je „ te mettrai dans une ouverture du rocher, & te couvrirai „ de ma main juſqu'à-ce que je ſois paſſé: puis je retirerai ma „ main; & tu verras* CE QUI ME SUIT: *mais ma face ne „ ſe verra point.*"

IL faut remarquer que le terme *Hébreu*, que l'on a rendu par *Par derrière*, déſigne toute Perſonne, ou choſe quelconque qui ſe trouve à la ſuite d'une autre: c'eſt dans ce ſens qu'il eſt employé dans *Gen.* XVIII: 10. *Joſ.* XVI: 3. 2 *Sam.* X: 19. 2 *Chron.* XIII: 14. &c.

DE ſorte que probablement la Perſonne qui ſuivoit, & que *Moyſe* déſiroit ſi ardemment de voir, étoit cet *Ange*, qui eſt ici qualifié de *Préſence*, *Gloire*, & *Bonté*, *de* DIEU. *Eſaïe* appelle ce même *Ange l'Ange de la préſence de* DIEU (*t*): auſſi eſt-il dit dans le chap. ſuivant (le XXXIV.) que quand Dieu vint pour exécuter ſa promeſſe, *Jehovah*, proclama le nom de *Jehovah:* le texte porte expreſſément — *Je-*

(*p*) *Tite* II. 13. *Apoc.* XIX. 17.
(*q*) 1 *Tim.* I. 17.
(*r*) 1 *Tim.* VI. 15, 16.
(*s*) *Jean.* I. 18. & VI. 46.
(*t*) *Eſ.* XLIII. 9.

Jehovah paſſa devant lui (*Moyſe*), *& proclama, ou cria,* „ JEHOVAH, JEHOVAH, *le Dieu*, &c."

Et JEHOVAH *dit à* MOYSE (*u*): „ *Tailles*, ou *applanis*, *deux Tables de pierre comme les prémières; & j'écrirai ſur elles les paroles qui étoient ſur les Tables que tu as rompues; & ſois prêt au matin, & monte au matin ſur le mont* SINAÏ, *& là préſente-toi devant moi au haut de la montagne: mais que perſonne* ne monte avec toi, & même que perſonne ne paroiſſe ſur toute la montagne."

ET quand *Moyſe* fut de retour, il raporta aux *Iſraélites* ce que *Jehovah* lui avoit dit; & ils en furent affligés & *menèrent deuil* (*v*); *& aucun d'eux ne mit ſes ornemens: car* JEHOVAH *avoit dit à* MOYSE: „ *Dis aux enfans d'*ISRAEL — *Vous êtes un Peuple de col roide* — *Je monterai dans un moment au milieu de vous, & vous conſumerai: maintenant donc dépouillez-vous de vos ornemens; humiliez-vous; & je ſaurai ce que j'aurai à faire envers vous." Ainſi les enfans d'*ISRAEL *ſe dépouillèrent de leurs ornemens auprès du mont* HOREB.

MOYSE *donc applanit deux Tables de pierre* (*w*) *comme les prémières, & ſe leva de grand matin, & monta ſur le mont* SINAÏ, *comme* JEHOVAH *le lui avoit commandé, & prit dans ſa main les deux Tables de pierre. Et* JEHOVAH *deſcendit dans la nuée, & s'arrêta là avec lui, & proclama le nom de* JEHOVAH, ou proclama JEHOVAH *par ſon nom; &* JEHOVAH *en paſſant devant* MOYSE, *ſuivant ſa promeſſe, proclama* JEHOVAH, JEHOVAH, *le Dieu puiſſant, pitoyable, miſéricordieux, lent à punir, abondant en bonté, & en vérité, gardant la gratuité juſqu'en mille générations, ôtant l'ini-*

(*u*) *Exode* XXXIV. & ſuiv.
(*v*) *Exode* XXXIII. 4—6.
(*w*) *Exode* XXXIV. 4. & ſuiv.

l'iniquité, les transgreſſions, & le péché; qui ne tient point le coupable pour innocent, & qui punit l'iniquité des Pères ſur, ou *par, les enfans, & ſur,* ou *par, les enfans de leurs enfans, juſqu'à la troiſième & quatrième génération.* Alors *Moyſe ſe hâta de baiſſer la tête contre terre, & ſe proſterna;* & il dit: „ *O Seigneur, je te prie, ſi j'ai trouvé grace devant* „ *tes yeux, que mon Seigneur marche maintenant au milieu de* „ *nous; car c'eſt un Peuple de col roide; & pardonne notre ini-* „ *quité, & notre péché; & nous reçois pour ton Héritage!*"

Et il répondit: „ *Voici, je traite alliance devant tout ton* „ *Peuple.*" *Je ferai des merveilles telles qu'il n'y en a point eu de ſemblables dans le monde dans aucune Nation; & tout le Peuple, parmi lequel tu ès, verra l'œuvre de* Jehovah: *ce que je vais faire avec toi ſera une choſe terrible. Obſerve ſoigneuſement ce que je te commande aujourd'hui. Voici je vais chaſſer de devant toi l'*Amorrhéen, *le* Cananéen, *le* „ Hittien, *le* Perizzien, *le* Hevien, *& le* Jebu- „ sien: *donne-toi garde de traiter alliance avec les Habitans* „ *du pays où tu vas, de peur qu'ils ne ſoient un laqs au milieu* „ *de toi;* — *Car tu ne te proſterneras devant aucun autre* „ *Dieu, parce que* Jehovah *ſe nomme* Jaloux (*x*), ou „ par ſa nature-même eſt jaloux de ſon honneur: *c'eſt un* „ *Dieu jaloux.*"

Jehovah donna enſuite ſes ordres touchant l'obſervance des grandes fêtes, l'obſervance des Sabbats, & la conſécration des *Lévites* au ſervice divin (*y*): „ *Prens les* Lévites „ *d'entre les enfans d'*Israel, dit-il à *Moyſe*: — *Tu ame-* „ *neras les* Lévites *devant le Tabernacle d'aſſignation, &* „ *tu convoqueras* toute l'assemblée des enfans „ d'Israel: *tu les feras,* dis-je, *approcher de* Jehovah; „ &

(*x*) *Exode* XXXIV. 14.

(*y*) *Nomb.* VIII. 5—19. *Deut.* X. 1, 8, 10.

„ *& les enfans d'Iſraël* POSERONT LEURS MAINS SUR
„ EUX; *Et* AARON *les préſentera en offrande à* JEHOVAH
„ *de la part des enfans d'*ISRAEL; *& ils* SERONT EMPLO-
„ YE'S AU SERVICE DE JEHOVAH, c'eſt-à-dire, ils ſeront employés à ce ſervice en la place des prémiers-nés qui le faiſoient auparavant: — *Et*, continue-t-il, *les* LE'VITES
„ *ſeront à moi; car ils me ſont entièrement donnés d'entre les*
„ *enfans d'*ISRAEL: *Je les ai pris pour moi au-lieu de tous*
„ *ceux qui ouvrent la matrice*, ou, *au-lieu de tous les pré-*
„ *miers-nés des enfans d'*ISRAEL; *car tout prémier-né d'en-*
„ *tre les enfans d'*ISRAEL *eſt à moi, tant des hommes que des*
„ *bêtes: je me les ſuis ſanctifiés le jour que je frappai tout pré-*
„ *mier-né au pays d'*EGYPTE."

REMARQUONS ici que, bien que le Tout-Puiſſant aît un droit inconteſtable à choiſir qui bon lui ſemble pour le ſervir en qualité de Miniſtre public, cependant, parce que les prémiers-nés de chaque famille s'attribuoient, & poſſédoient, en vertu de leur *primo-géniture*, l'avantage d'officier comme Prêtres de leurs familles, & d'offrir des ſacrifices, Dieu, à préſent qu'ils alloient être privés de cet avantage, & voir les *Lévites* établis en leur place *pour faire le ſervice de* JEHOVAH, n'appuye pas ſa volonté ſur ſon *Droit Naturel*, mais ſur celui d'*Acquiſition*, ou d'*Achat*, droit qu'il avoit acquis en effet en garantiſſant les prémiers-nés d'*Iſraël* de la mortalité qui emporta les prémiers-nés des *Egyptiens;* & par la même raiſon il requiert des enfans d'*Iſraël* qu'ils faſſent une *Renonciation formelle* de cette partie de leur droit de *primogeniture* en poſant les mains ſur les *Lévites*, & en les offrant à *Jehovah*, comme une offrande, de la part de tout *Iſraël*, afin qu'en la place des prémiers-nés, *ils exécutent* tout *ce qui appartient au ſervice de* JEHOVAH. De-là vient que, pour diſtinguer ces nouveaux Prêtres de ceux qui auparavant

a-

avoient ce titre, ceux-ci ſont ſouvent appellés ſimplement *les Prêtres*, *les Lévites*: voy. *Deut.* XXII: 9. XXIV: 8.

LEUR office étoit *d'enſeigner les Ordonnances de Dieu à* JACOB, *& ſa Loi à* ISRAEL, auſſi bien que de *mettre ſur l'Autel le parfum, & les Holocauſtes*: voy. *Deut.* XXXIII. 10. C'étoit-là la principale raiſon pour laquelle dans la ſuite *Lévi* ne devoit avoir dans le pays de *Canaan* aucune portion de terre (z) qui lui fût aſſignée comme à une des Tribus d'*Iſraël*: c'eſt-à-dire que les *Lévites* dévoient être ſéparés, & diſperſés parmi les autres Tribus, pour ſe trouver par-tout à portée d'inſtruire le Peuple. Les lumières, & la ſituation, des *Lévites* furent auſſi cauſe qu'ils furent employés à aſſiſter les Juges dans la déciſion des cauſes civiles, & criminelles: ils étoient conſidérés comme Conſeillers, mais non comme Magiſtrats.

ET Dieu dit à *Moyſe*: „ *Ecris ces paroles; car ſuivant leur teneur, j'ai traité alliance avec toi, & avec* ISRAEL: *&* MOYSE *demeura là avec* JEHOVAH *quarante jours & quarante nuits ſans manger, & ſans boire.*

IL faut remarquer qu'ici il eſt dit poſitivement, que *Moyſe* tailla les deux pierres, & que, lorsqu'il monta ſur la montagne, il les prit dans ſes mains, (*Exode* XXXIV: 4.) & qu'il y écrivit les paroles de l'alliance, les dix Commandemens, (*Exode* XXXIV: 28.) Mais Dieu lui même donna à *Moyſe* les prémières Tables, & y écrivit le Décalogue: voy. *Exode* XXXI: 18. Et dans l'*Exode* XXXII: 16. il eſt dit expreſſément que ces prémières Tables étoient *l'ouvrage de Dieu*, & que *l'écriture étoit écriture de Dieu, gravée ſur les Tables*: ainſi il eſt probable, que ce fut Dieu qui écrivit la Loi ſur les pré-

(z) *Deut.* X. 9.

prémières Tables; mais que ce fut *Moyſe* qui l'écrivit ſur les dernières.

IL eſt vrai que *Moyſe*, parlant de ces dernières Tables, fait dire à Dieu (*Exode* XXXIV: 1.) „ J'écrirai ſur ces Tables „ les paroles qui étoient ſur les prémières Tables que tu as „ rompues." Et encore dans le *Deuteron.* X: 4. *Moyſe* dit que *Jehovah écrivit ſur les dernières Tables ſelon le contenu des prémières*, ſavoir, *les dix Commandemens*, *& les lui donna.* Mais on peut très-bien ſuppoſer que cela eſt attribué à Dieu, parce que ce fut par ſon ordre que *Moyſe* le fit, comme cela paroit évidemment par cet endroit de l'*Exode* XXXIV: 27. JEHOVAH *dit à* MOYSE: „ *Ecris ces paroles.*" C'eſt par une façon de parler toute ſemblable qu'il eſt dit dans l'*Exode* XXXII: 35. que *Jehovah* frappa le Peuple *parce qu'ils avoient fait le Veau qu'*AARON *avoit fait*, & qu'il eſt dit dans la *Geneſe* XXXIX: 22. que *tout ce que les Priſonniers faiſoient dans la priſon c'étoit* JOSEPH *qui le faiſoit.*

Or il arriva que, *lorsque* MOYSE (*a*) *deſcendit de la montagne — il ne s'apperçut pas que la peau de ſon viſage étoit devenue reſplendiſſante:* mais *Aaron*, *& tous les enfans d'*ISRAEL, *voyant que ſon viſage étoit reſplendiſſant*, *n'oſoient s'approcher de lui*: c'eſt pourquoi *il ſe couvrit le viſage d'un voile*; & puis *il les appella.* Alors *Aaron*, *& tous les Principaux de l'aſſemblée revinrent à lui*; & *Moyſe* leur parla; & après cela, *tous les enfans d'*ISRAEL *s'approchèrent*; *& il leur raporta tout ce que* JEHOVAH *avoit ordonné ſur le mont* SINAÏ.

Moyſe ayant été abſent pendant quarante jours, trouva à ſon retour que l'on avoit beaucoup avancé l'ouvrage du Tabernacle, & des Ornemens, & Utenciles, qui y appartenoient;

(a) *Exode* XXIV. 29. & ſuiv.

noient; & dés que la charpente fut prête, il ordonna que l'on en joignît enſemble les principales parties, & qu'on (*b*) *l'érigeât hors du camp, à quelque diſtance, & il le* nomma *Tabernacle d'Aſſignation*, ou *de Congrégation.* — *Et auſſitôt que* MOYSE *entroit dans le Tabernacle, la colomne de nuée deſcendoit & s'arrêtoit à la porte du Tabernacle; &* JEHOVAH *parloit avec* MOYSE. *Et tout le Peuple, quand il voyoit la colomne de nuée s'arréter à la porte du Tabernacle, ſe levoit, & ſe proſternoit, chacun à l'entrée de ſa tente; &* JEHOVAH *parloit à* MOYSE *face-à-face comme un homme parle avec ſon ami. Puis* MOYSE *retournoit au camp: mais,* parce que le Tabernacle n'avoit point de porte fermante, & que les Tapiſſeries du Parvis n'étoient pas faites, *Joſué,* JEUNE HOMME (*c*), *Fils de* NUN, *& ſerviteur de* MOYSE, *ne bougeoit du Tabernacle:* il y faiſoit la garde pour empêcher qu'on ne le polluât.

CETTE dernière particularité, ſavoir, *que* JOSUE' *ne quittoit point le Tabernacle* — fait voir clairement, que ce Tabernacle-ci n'étant point complet ne fut pas ſi auguſte que celui dont il eſt parlé dans le chap. XL. vſ. 17, 18. de l'*Exode.* Tel étoit ce dernier que, pendant quelque tems, *Moyſe* lui-même n'eut pas la permiſſion d'y entrer, parce que (*d*) la gloire de *Jehovah* le rempliſſoit; & *Joſué* n'y entra jamais qu'après la mort de *Moyſe*, lorsqu'il y alla avec le ſouverain Sacrificateur pour conſulter Dieu ſelon le jugement des *Urim* (*e*).

QUOIQU'IL ſoit fait mention du prémier Tabernacle (*f*) avant qu'il ſoit raconté que *Moyſe* monta une ſeconde fois ſur

(*b*) *Exode* XXXIII. 7. & ſuiv.
(*c*) נַעַר Ainſi probablement c'étoit un prémier-né: voy. les remarques ſur *Exode* XXIV. 7.
(*d*) *Exode* XL. 35.
(*e*) *Nomb.* XXVII. 21.
(*f*) *Exode* XXXIII. 7.

ſur le mont *Sinaï*, & y demeura encore quarante jours, & quarante nuits, il eſt évident qu'il n'érigea ce prémier Tabernacle qu'après ſon ſecond retour de la montagne. C'eſt-là un de ces déplacemens, dont nous avons déjà vu quelques exemples : en effet *Moyſe* ne reçut ſes inſtructions pour la conſtruction du Tabernacle que la prémière fois qu'il fut ſi longtems ſur la montagne (*g*) : à ſon retour au camp il trouve les *Iſraélites* tombés dans l'idolatrie : c'eſt pour obtenir formellement leur pardon qu'il remonte ſur la montagne : on ne peut guère ſuppoſer que l'espace de tems entre ces deux voyages fût plus long qu'il ne falloit pour exécuter l'ordre qu'il avoit reçu de Dieu de dénombrer le Peuple, de lever la capitation, & de mettre les Ouvriers en mouvement pour la conſtruction du Tabernacle ; & ſur ce pié-là aſſurément cet espace de tems ne put ſuffire ni pour achever le Tabernacle, ni ſeulement pour le mettre dans l'état, où je l'ai ſuppoſé la prémière fois qu'il fut dreſſé : il ne falloit pour cela pas moins de trois ou quatre des ſept mois que l'on fut à le completter, & à faire tous les utenciles, & tous les ornemens, requis : de ſorte que, ſi nous comptons que *Moyſe* mit ſes gens à l'ouvrage vers le commencement du ſixième mois, nous jugerons qu'il érigea cet imparfait Tabernacle au commencement du neuvième mois ; & apparemment ce fut alors que *Moyſe* s'apperçut, ou fut averti, que la taxe d'un demi-ſicle par tête ſur toute Perſonne de vingt ans, & au-deſſus, ne répondoit point aux fraix requis pour achever l'ouvrage. 1e. Année. 9e. Mois. 1er. Jour.

Environ dans ce tems-là, on trouva *un homme qui ramaſſoit du bois le jour du Sabbat* (*b*). On *l'amena à* Moyse *& à* Aaron, *& à toute l'aſſemblée* ; & on le retint priſonnier en at-

(*g*) *Exode* XXV. 8, 9. (*b*) *Nomb.* XV. 32.

attendant qu'il fût jugé; *car il n'avoit point encore été déclaré ce qu'on lui devoit faire.* MOYSE retourna vers le Seigneur pour le conſulter; & en entrant dans le Tabernacle il ôta le voile de deſſus ſon viſage (*i*); & *Jehovah* (*k*) *dit à* MOYSE: „ *Parle aux enfans d'*ISRAEL, *& leur dis — Certes vous* „ *garderez mes Sabbats; car c'eſt un ſigne entre moi & vous* „ *dans vos générations, afin que vous ſachiez que je ſuis* JEHO- „ VAH *qui vous ſanctifie: gardez donc le Sabbat; car il vous* „ *doit être ſaint: quiconque le violera ſera puni de mort: qui-* „ *conque*, dis-je, *fera aucune œuvre dans ce jour-là ſera re-* „ *tranché du milieu de ſes Peuples: on travaillera ſix jours;* „ *mais le ſeptième jour eſt le Sabbat du Repos, ſainteté*, [ou „ ſaint,] *à* JEHOVAH. *Quiconque fera aucune œuvre le* „ *jour du Repos ſera puni de mort. Ainſi les enfans d'*ISRAEL „ *obſerveront le Sabbat pour célébrer le jour du Repos dans* „ *toutes leurs générations pour une alliance perpetuelle. C'eſt* „ *un ſigne entre moi & les enfans d'*ISRAEL *à perpetuité;* „ *car dans ſix jours* JEHOVAH *fit les Cieux, & la Terre,* „ *& il a ceſſé d'agir au ſeptième jour & s'eſt repoſé.*" Dès que *Moyſe* eut reçu ces inſtructions, il ſe retira de la préſence de *Jehovah.*

A ſon retour (*l*) ayant *convoqué toute l'aſſemblée des enfans d'*ISRAEL, *il leur dit:* „ *Voici les choſes que* JEHOVAH „ *nous commande — On travaillera ſix jours; mais le ſeptiè-* „ *me ſera pour vous un jour ſaint; car c'eſt le Sabbat du Re-* „ *pos conſacré à* JEHOVAH: *quiconque travaillera ce jour-là* „ *ſera puni de mort. Vous n'allumerez du feu le jour du Sab-* „ *bat dans aucune de vos Demeures. — Cet homme-là* (que „ l'on a trouvé ramaſſant du bois le jour du Sabbat) *ſera* „ *cer-*

(*i*) *Ex.* XXXIV. 34.
(*k*) *Ex.* XXXI. 12—17.
(*l*) *Ex.* XXXV. 1. & ſuiv.

Digitized by Google

„ *certainement puni de mort : toute l'aſſemblée le lapidera hors* „ *du camp.*" Alors *on le mena hors du camp, & on l'aſſomma à coups de pierres; & il mourut.*

Il eſt évident que ces trois paſſages dans *Exode* XXXI. *Exode* XXXV. & *Nomb.* XV. regardent un ſeul & même évènement; car ſi la punition, dénoncée contre les violateurs du Sabbat, eût été publiée dans le tems marqué dans *Exode* XXXI. lorsque Dieu donna les deux Tables à *Moyſe*, l'Hiſtorien n'eût pas pu dire dans la ſuite, comme il le fait dans le livre des *Nombres* ch. XV. que *Moyſe* & *Aaron*, & toute l'aſſemblée d'*Iſraël*, retinrent priſonnier le coupable en attendant que l'on ſût la volonté de Jehovah, *ce que l'on devoit faire* en pareil cas *n'ayant point encore été déclaré:* de plus les dernières paroles de la réponſe, que *Moyſe* apporte de *Jehovah* — ſavoir, *Vous n'allumerez point de feu le jour du Sabbat*, (*Exode* XXXV: 3.) montre nettement que, bien que le cas de l'homme, *qui ramaſſa du bois le jour du Sabbat*, ne ſoit raporté qu'au ch. XVe. des *Nombres*, c'eſt pourtant le cas dont il s'agit dans le ch. XXXVe. de l'*Exode*. Et de même, quoique les inſtructions, que Dieu donna à *Moyſe* touchant diverſes ſortes d'offrandes, & les franges, ou bandes, que les *Iſraélites* devoient mettre à leurs habits, ne ſoient raportées que dans le quinzième chapitre des *Nombres*, il eſt bien probable, que *Moyſe* les reçut en même tems que ce qui regarde le Sabbat: en effet, elles ſuivent immédiatement la ſentence prononcée contre le violateur du jour du Repos: cela vient fort bien dans l'*Exode* après d'autres inſtructions détaillées, & après la ſentence de mort qui en reſulte contre le coupable: mais dans le XVe. des *Nombres* cela ſe trouve ſans liaiſon.

Il y a auſſi beaucoup d'apparence que *Moyſe* prit cette occaſion pour demander à Dieu ce qu'il devoit faire pour la

continuation de l'ouvrage du Tabernacle, vu que les trois mille talens, & les mille ſept cent ſeptante cinq ſicles, n'avoient pas ſuffi pour l'achever.

En reponſe à cela, il eut ordre de propoſer une offrande volontaire: ainſi il dit (*m*) à toute l'aſſemblée des enfans d'*Iſraël*: „ *Prenez de ce que vous avez chez vous une offrande* „ *pour* Jehovah: *quiconque ſera de bonne volonté apportera* „ *en offrande pour* Jehovah *de l'or, de l'argent, de l'ai-* „ *rain, de la pourpre, de l'écarlatte*, &c." —— *Et quiconque fut ému à libéralité apporta l'offrande à Jehovah pour l'ouvrage du Tabernacle d'Aſſignation, & pour tout ſon ſervice, & pour les ſaints vêtemens*, &c. —— *Et* Moyse *manda* (*n*) Betsaleel, *&* Aboliah, *& tous les hommes entendus, & tous ceux qui ſouhaitèrent d'être employés à cet ouvrage; & ils reçurent de* Moyse *ce que les enfans d'*Israel *avoient apporté pour le ſervice du Sanctuaire. Et* comme *on ne ceſſoit d'apporter encore tous les matins quelque oblation volontaire, les* Ouvriers *vinrent dire à* Moyse, *que l'on apportoit beaucoup plus qu'il n'en falloit pour exécuter ce que* Jehovah *avoit commandé.* Là-deſſus Moyse *fit publier par tout le camp une défenſe d'apporter davantage: il y avoit déjà aſſez de matériaux, & au de-là, pour tout l'ouvrage.* —— *L'or* (*o*) *d'offrande, qui fut mis en œuvre pour cet ouvrage, monta à vingt-neuf talens, & ſept cent trente ſicles; & l'argent à cent talens, & mille ſept cent ſeptante-cinq ſicles; & l'airain à ſoixante & dix talens, & deux mille quatre cent ſicles.* De cet airain on fit les *ſoubaſſemens de la porte du Tabernacle, & l'Autel, & ſa grille, & tous ſes utenciles, & les ſoubaſſemens du Parvis tout à l'entour, & les ſoubaſſemens de la*

(*m*) *Exode* XXXIV. 4. & ſuiv.
(*n*) *Exode* XXXVI. 2. & ſuiv.
(*o*) *Exode* XXXVIII. 24. & ſuiv.

la porte du Parvis, & tous les pieux du Tabernacle, & tous les pieux du Parvis tout à l'entour. —— *Ils firent de cramoiſi* (*p*), *de pourpre, & d'écarlatte, les vêtemens pour le ſervice du Sanctuaire, & les ſaints vêtemens pour* AARON, *ſelon l'ordre que le Seigneur avoit donné à* MOYSE. —— Et quand tout l'ouvrage fut achevé (*q*), *Moyſe l'examina; & voici il étoit* préciſement *tel que* JEHOVAH *l'avoit commandé;* —— *Et* MOYSE *bénit les* Ouvriers.

2de. Ann. 1^r. Mois. 1^r. Jour.

LE prémier jour (*r*) du prémier mois de la ſeconde année on *dreſſa le Tabernacle*; & *Moyſe mit le Témoignage dans l'Arche, & fit apporter l'Arche, & la Table, & le Chandélier, & l'Autel d'or, & les plaça dans le Tabernacle, & tendit la Tapiſſerie à la porte du Tabernacle, & mit l'Autel de l'Holocauſte près de la porte du Tabernacle, & le Lavoir, ou la Cuve, entre le Tabernacle & l'Autel, & érigea le Parvis autour du Tabernacle, & tendit la Tapiſſerie à la porte du Parvis:* ainſi *il acheva l'ouvrage.*

LE Docteur *Pocock* (*s*) remarque, qu'auprès du coin au Sud-Oüeſt de cette partie du mont *Sinaï* laquelle on appelle mont *Epiſtème*, il y a une colline que les *Arabes* appellent *Araone*, & les Grecs le *Tabernacle du Témoignage.* On dit que ce fut là qu'*Aaron* fut conſacré, & qu'il fit les fonctions ſacerdotales. Si l'on peut ajouter foi à une pareille Tradition, il eſt probable que ce fut ſur cette colline que *Moyſe* plaça le Tabernacle de *Congrégation*, ou d'*Aſſignation.* Il avoit eu ordre de le placer à quelque diſtance du camp.

ALORS *une nuée* (*t*) *couvrit le Tabernacle*, ou le *Pavillon du Témoignage*, ou de *Congrégation*, lequel étoit au-

des-

(*p*) *Exode* XXXIX. 1. & ſuiv.
(*q*) *Ib.* vſ. 43.
(*r*) *Exode* XL. 17——33.
(*s*) *Poc.* Trav. p. 147.
(*t*) *Exode* XL. 34. *Nomb.* IX. 15, 16.

deſſus du Tabernacle; *& la gloire du Seigneur remplit le Tabernacle*; de ſorte que pendant quelque tems MOYSE *ne put y entrer*. Le ſoir il y avoit au-deſſus du Pavillon un éclat de lumière, comme d'un feu, qui duroit juſqu'au matin; & tout le jour il y avoit une nuée.

DEPUIS ce tems-là, comme le remarque l'Hiſtorien *Joſephe*, *Moyſe* ne monta plus ſur le mont *Sinaï* pour conſulter *Jehovah*: mais *Jehovah* l'appelloit du Tabernacle (*u*) de Congrégation, & ce fut là qu'il lui dicta ſes Loix concernant les *Holocauſtes*, *& les offrandes des gâteaux* faits de fleur de farine avec de l'huile & de l'encens.

APRE'S cela *Jehovah* donne ſes ordres touchant les prémiers fruits, & le ſel qu'il falloit mettre dans le gâteau d'offrande, touchant le ſacrifice de *Proſpérités*, le ſacrifice de *Propiciation* pour les péchés, que le Sacrificateur, ou toute la Congrégation, ou quelqu'un des Principaux, ou quelqu'un du Peuple, auroit commis par erreur, ou par ignorance; touchant le ſacrifice à offrir pour celui qui ſe ſeroit ſouillé en mettant la main ſur quelque choſe d'impur, ou qui auroit juré legèrement, ou qui auroit commis ſacrilége, ſans s'en être apperçu, ou ſans avoir déclaré ſa faute; touchant le ſacrifice pour toutes ſortes de péchés d'ignorance, le ſacrifice pour les péchés commis de propos delibéré, & touchant l'offrande pour la conſécration des Prêtres. Il donne enſuite encore des inſtructions plus particulières ſur les offrandes, ou ſacrifices, de Propiciation, & de Proſpérités: tout cela eſt contenu dans les ſept prémiers chapitres du *Lévitique*.

DANS le Pentateuque *Samaritain*, à la fin du quinzième verſet du chap. ſeptième, on trouve cette obſervation qui y a été inſérée — *C'eſt ici le milieu de la Loi:* ſur-quoi le Dr. *Wall*, dans

(*u*) *Lév.* I. 1. &c.

dans ſes Notes Critiques, fait cette juſte remarque: „ Ceci fait „ voir combien cet exemplaire eſt moderne; car on ſait que „ le ſoin ſcrupuleux de compter les lettres n'eſt pas fort „ ancien."

Nous devons ſuppoſer que Dieu dicta en même tems toutes les Loix qui ſont contenues dans le cinquième & ſixième chap. du livre des *Nombres*, touchant la reſtitution, l'épreuve par les eaux de Jalouſie, la Loi des *Nazaréens*, & le formulaire pour bénir le Peuple. A l'égard de ce dernier article, il faut néceſſairement qu'il aît précedé l'acte-même de bénir qui eſt raporté dans le *Lév.* IX: 23.

Le Tabernacle étant prêt, & *Moyſe* ayant reçu toutes ſes inſtructions, on ne doit pas balancer à croire qu'il ſongea auſſitôt à exécuter les ordres (*v*) de dédier (*w*), & d'oindre, le Tabernacle, & ſes Utenciles, & de conſacrer les Prêtres, & les *Lévites*, ſelon la forme preſcrite (*x*).

Cette cérémonie prit ſept jours (*y*).

Le huitième jour (*z*) *Moyſe* fit venir *Aaron*, & ſes Fils, & leur ordonna d'officier publiquement, & d'offrir un ſacrifice propiciatoire, & une Holocauſte, pour lui-même, pour ſes Fils, & pour les Anciens d'*Iſraël*, & un autre ſacrifice propiciatoire, & une autre Holocauſte, pour le Peuple. Quand cela fut fait, *Moyſe* & *Aaron* entrèrent dans le Tabernacle; & le Seigneur leur parla, & leur donna des inſtru- 2d. Ann. 1r. Mois. 8e. Jour.

(*v*) *Exode* XL. 2—16.

(*w*) L'Evêque *Uſher* ſuppoſe que cette Dédicace fut différée juſqu'au ſecond mois; & cela apparemment parce que les *Lévites* ne furent dénombrés que dans le ſecond mois: mais l'acte de *ſéparer* les *Lévites*, & celui de les *dénombrer*, étoient deux choſes différentes qui ſe firent en différens tems. Le P. *Calmet* fixe cette Dédicace au cinquième jour du ſecond mois: mais j'ignore pourquoi.

(*x*) *Exode* XXIX. 1—37. XXX. 22—30. XL. 9—15. *Nomb.* VIII. 5—22.

(*y*) *Exode* XXIX. 35—37. *Lév.* VIII. 33. IX. 1.

(*z*) *Lév.* IX. 1—24.

ſtructions touchant les viandes pures, & impures; les purifications & les offrandes des Femmes; les ſignes pour diſcerner la lèpre; les rites, & ſacrifices, pour nettoyer une Perſonne de la lèpre; les marques de la lèpre dans une maiſon; les moyens de la nettoyer; l'impureté des flux, & la manière de purifier les Perſonnes ſouillées de la ſorte: tout cela eſt contenu dans les ch. XI. XII. XIII. XIV. & XV. du *Lévitique*. Ces inſtructions furent données également à *Moyſe* & à *Aaron* (*a*); & dés qu'ils furent ſortis du Tabernacle, ils bénirent le Peuple. Alors (*b*) *la gloire de* JEHOVAH *apparut à tout le Peuple; & un feu ſortit de devant lui, & conſuma ſur l'Autel l'Holocauſte, & les graiſſes* du ſacrifice propiciatoire.

MAIS pendant que *Moyſe* & *Aaron* étoient dans le Tabernacle à recevoir les ordres de Dieu (*c*), *Nadab* & *Abiùu*, Fils d'*Aaron*, voyant les ſacrifices poſés ſur l'Autel, & qu'il n'y avoit point de feu pour les conſumer, prirent chacun ſon encenſoir, & y mirent du feu, & offrirent devant *Jehovah* un feu étranger: auſſitôt il ſortit de devant *Jehovah* un feu qui les devora; & comme *Aaron* pleuroit la perte de ſes Fils, *Moyſe* lui dit: „ *Jehovah a parlé diſant* — „ *Je ſerai ſanctifié dans ceux qui s'approchent de moi, & je ſe-* „ *rai glorifié en la préſence de tout le Peuple: ne mène point* „ *deuil: ne gémis point: ne laiſſe point couler tes larmes* (*d*)." AARON *ſe tut.*

Et Moyſe appella MISAEL, *&* ELTSAPHAN, *Fils de* HUZZIEL, *Oncle d'*AARON, *& leur dit*: „ *Emportez vos* „ *Frères de devant le Sanctuaire hors du camp.*" *Puis* MOYSE *dit à* AARON, *& à* ELEAZAR, *& à* ITHAMAR, les Fils

(*a*) *Lév.* XI. 1. & XV. 1.
(*b*) *Lév.* IX. 23, 24.
(*c*) *Lév.* X. 1. & ſuiv.
(*d*) *Ibid.* vſ. 3.

Fils qui lui reſtoient: „ *Ne découvrez point vos têtes, & ne* „ *déchirez point vos vêtemens*," c'eſt-à-dire, ne faites ni lamentation, ni deuil, de peur que vous ne mouriez: „ *mais* „ *que vos Frères, toute la Maiſon d'*ISRAEL, *pleurent la per-* „ *te que* JEHOVAH *nous a cauſée en brûlant* NADAB *&* „ ABIHU; *& ne ſortez point de l'entrée du Tabernacle, de* „ *peur que vous ne mouriez*; CAR L'HUILE D'ONCTION *de* „ JEHOVAH *eſt ſur vous.*"

CETTE dernière circonſtance prouve, que les ſept jours de conſécration n'étoient pas écoulés lorsque cet évènement arriva.

Et Moyſe dit à AARON, *& à* ELEAZAR, *& à* ITHAMAR: „ *Prenez ce qui eſt demeuré de reſte de l'offrande du* „ *gâteau, — & le mangez ſans levain auprès de l'Autel.*"

MAIS *Moyſe* s'appercevant que le Bouc (*e*), qui faiſoit (*f*) partie du ſacrifice propiciatoire, étoit entièrement brûlé, au-lieu qu'on n'en devoit conſumer que (*g*) la graiſſe, & les rognons, & la taie du foie, il ſe mit en courroux contre *Eleazar*, & *Ithamar*.

MAIS *Aaron* dit à *Moyſe*: „ Aujourd'hui on a offert à l'Eter- „ nel le ſacrifice propiciatoire & l'Holocauſte; & le feu du ciel „ a détruit mes Fils *Nadab* & *Abihu*; & après ce malheur, „ & au fort de notre affliction, convenoit-il que nous man- „ geaſſions de l'offrande du ſacrifice, que l'on ne doit man- „ ger qu'avec joie, & avec action de graces? penſes-tu que „ cela eût été agréable à *Jehovah?*" *Moyſe* approuva cette apologie.

Le jour que MOYSE (*b*) *eut achevé, & oinct, & ſanctifié, le Tabernacle, & tous ſes Uſtenciles, & l'Autel, & tous*

(*e*) *Lév.* X. 16.
(*f*) *Lév.* IX. 3, 15.
(*g*) *Lév.* VIII. 14, 16. IX. 7, 10.
(*b*) *Nomb.* VII. 1—84.

*tous ſes Vaiſſeaux, les Principaux d'*ISRAEL *amenèrent leur offrande devant* JEHOVAH, ſavoir *ſix chariots couverts, & douze Bœufs; un chariot pour deux des Principaux d'*ISRAEL, *& un Bœuf pour chacun, & ils les offrirent devant le Tabernacle. Et* JEHOVAH *dit à* MOYSE: *Prens d'eux ces offrandes;* „ *&* MOYSE *les prit, & les remit aux* LÉ-„ VITES."

Les Principaux préſentèrent leur offrande pour la dédicace de l'Autel le jour qu'il fut oint; & JEHOVAH *dit à* MOYSE: „ *Un des Principaux offrira un jour, & un autre un autre jour. Le prémier qui offrit ſon offrande fut* NAHASSON, *Fils de Hamminadab: il l'offrit pour la Tribu de Juda. Le ſecond pour le ſecond jour fut* NATHANAEL, *Fils de* TSUHAR, *Chef de la Tribu d'*ISSACHAR; & ainſi de ſuite jusqu'a-ce que les douze Tribus euſſent eu chacune leur tour.

PENDANT les douze jours que cela dura, *Moyſe* ayant toujours été au Tabernacle pour recevoir les offrandes, eut de fréquentes occaſions de recevoir auſſi ces commandemens de Dieu que nous trouvons dans le *Lévitique* depuis le chapitre ſeizième jusqu'à la fin du livre; & ce fut apparemment dans ce tems-là qu'il les reçut, puisque ce ne fut qu'après (*i*) la mort de *Nadab* & d'*Abihu*, que *Jehovah* inſtruiſit *Moyſe* touchant le tems, où le grand Sacrificateur devoit aller au dedans du voile du Tabernacle devant le Propiciatoire, & la manière dont il devoit le faire, & touchant le Bouc *Hazazel*, & le ſang des animaux (*k*), & les mariages illégitimes, & les péchés contre nature, & touchant diverſes ſortes de malverſations, les ſacrifices (*l*) des enfans à *Moloch*, les Devins, les malédictions contre Père, ou Mère, & touchant le

(*i*) *Lév.* XVI. 1. &c. (*l*) *Lév.* XX.
(*k*) *Lév.* XVII. 1. XVIII. 1. XIX.

le deuil, & le mariage (*m*) des Prêtres, & les circonſtances dans leſquelles ils devoient s'abſtenir des choſes ſaintes, & touchant diverſes fêtes, & le jour de l'offrande pour le péché.

Ici il faut remarquer, que le quinzième jour du mois, *Abib* étoit un Sabbat fixe ſur quel jour de la ſemaine qu'il tombât. Cela paroitra clairement à quiconque voudra examiner les verſets quatrième, cinquième, ſixième, ſeptième, huitième, onzième, & quinzième, du chap, XXIII. du *Lévitique*. Ce Sabbat fixe régloit les Sabbats ſuivans pendant ſept ſemaines. Peut-être ceci ſervoit-il, au-lieu d'une intercalation, à régler l'année *Judaïque*.

Or il arriva que le Fils (*n*) *d'une Femme* ISRAE'LITE, *mais d'un Père* EGYPTIEN, *blaſphema le nom de* JEHOVAH, *& le maudit*. On l'amena à *Moyſe* pour ſavoir la volonté de *Jehovah*. Son ordre fut que cet homme-là, & tous les blaſphemateurs, ſeroient mis à mort.

DE ce que le terme נקב, que nous rendons par *Maudire*, peut ſignifier ici *Prononcer*, les *Juifs* inférent que l'on ne peut ſans blaſphême prononcer le nom de *Jehovah*. Ce ſeroit une preuve, ſi le terme en queſtion ne ſignifioit que *Prononcer*: mais il ſignifie auſſi *Maudire*. La choſe eſt indubitable: on ne ſauroit l'entendre autrement dans *Nomb.* XXIII: 11, 13, 25, 27. & XXIV: 10. & *Job.* III: 8.

ENSUITE *Jehovah* donna ſes ordres (*o*) touchant le *Jubilé*. Il défendit aux *Iſraélites* toute oppreſſion, & leur commanda expreſſément, & particulièrement, d'être compâtiſſans, & charitables: il condamna l'Idolatrie (*p*): il promit

(*m*) *Lév.* XXI. XXII. XXIII.
(*n*) *Lév.* XXIV. 10.
(*o*) *Lév.* XXV.
(*p*) *Lév.* XXVI.

mit de bénir ceux qui ſeroient obéiſſans, & menaça de divers maux les transgreſſeurs de ſes Loix: il fit des règlemens concernant les Vœux (*q*); défendit que l'on rachetât une choſe *vouée*; établit le payement des dixmes, & prohiba l'échange de la dixme.

ON doit remarquer que, bien que ce ſoit ici la prémière fois qu'il eſt queſtion de dixmes dans la Loi *Lévitique*, cependant il en eſt parlé comme d'une pratique fort connue chez les *Iſraélites*, & qui par conſéquent ne demandoit que fort peu d'explication: ainſi il eſt très-probable que, jusqu'au tems, où les *Lévites* furent choiſis pour le ſervice divin, la dixme ſe payoit au Prêtre, ou Prince, ou Fils aîné, qui étoit le Chef de la famille, & que ce droit de la dixme, & celui de faire l'office de Prêtre, qui jusqu'alors appartenoient également aux prémiers-nés, furent enſemble transférés, & appropriés, à la Tribu de *Lévi*.

DANS ce tems, au commencement du mois (c'eſt-à-dire, avant le quatorzième jour) (*r*), *Jehovah* ordonna la *Pâque* pour le quatorzième jour, avec tous les rites, & cérémonies, propres à cette fête (*s*). Conformément à ces ordres les
2de. Ann. 1r. Mois. 14e. Jour. *Iſraélites* célébrèrent la *Pâque* le quatorzième jour du prémier mois de cette ſeconde année entre les deux Vêpres: or il y eut quelques hommes qui étant ſouillés pour un mort ne purent participer à la fête ce jour-là: ils en firent leur raport à *Moyſe*. *Moyſe* conſulta *Jehovah*: la réponſe fut *que ces gens-là célébreroient la* PAQUE *le quatorzième jour du ſecond mois.*

2de. Ann. 2d. Mois. 1r. Jour. ET le prémier (*t*) jour du ſecond mois de la ſeconde année depuis le départ d'*Egypte*, *Jehovah* parla encore à *Moyſe*

(*q*) *Lév.* XXVII.
(*r*) *Nomb.* IX. 1. & ſuiv.
(*s*) *Exode* XII. 3—27.
(*t*) *Nomb.* I. 1. & ſuiv. Ici commence le livre des *Nombres*.

ſe dans le Tabernacle, & ordonna de dénombrer tous ceux qui avoient atteint l'âge de vingt ans, & au-deſſus, & qui étoient en état de porter les armes, & preſcrivit, que la liſte ſe fît dans chaque Tribu ſéparément, & que tous les hommes de telle, & telle, Tribu fuſſent enrollés ſous le Chef, ou Principal de la Tribu. Ces Chefs, ou Principaux, étoient les mêmes qui avoient apporté les offrandes à la dédicace de l'Autel.

QUAND ce dénombrement fut fait, il ſe trouva que la liſte (*u*) montoit à ſix cent trois mille cinq cent cinquante: c'eſt préciſément le même nombre que celui qu'il y eut lorsqu'il s'agiſſoit de la capitation pour la conſtruction du Tabernacle (*v*), avec cette ſeule exception, que cette fois-ci les *Lévites* ne furent pas de l'enrollement: voy. *Nomb.* I: 47. & II: 33.

DE cette exception il faut conclurre, qu'autant qu'il y avoit de *Lévites* de l'âge de vingt ans, & au-deſſus, autant alors, dans toutes les autres Tribus, il ſe trouva de gens qui étoient parvenus à l'âge de vingt ans.

APRÈS cela *Jehovah* régla l'ordre du campement pour les *Lévites* (*w*). Ils devoient tendre leurs tentes autour du Tabernacle; en prendre ſoin quand il étoit ſur pié, & quand il falloit le transporter: les Tribus de *Juda*, d'*Iſſachar*, & de *Zabulon* (*x*), avoient leur place à l'Orient; mais ces Tribus-là, auſſi bien que toutes les autres, devoient tendre leurs tentes à une diſtance convenable du Tabernacle, pour laiſſer aſſez d'eſpace aux *Lévites* entre elles & le Tabernacle: les Tribus de *Ruben*, de *Siméon*, & de *Gad*, avoient le côté méridional: celles d'*Ephraïm*, de *Manaſſé*, & de *Benjamin*, l'Occident, & celles de *Dan*, d'*Aſſer*, & de *Nephtali*, le Sep-

(*u*) *Nomb.* I. 46.
(*v*) *Exode* XXXVIII. 26.
(*w*) *Nomb.* I. 50.
(*x*) *Nomb.* II. 1. &c.

Septentrion. Chacune des Tribus étoit rangée ſous ſon Etendart, ou ſa Bannière, qui étoit la Bannière de ſa famille.

PAR cet arrangement le Tabernacle, qui auparavant étoit hors du camp, & à une diſtance aſſez conſidérable (*y*) ſe trouva au centre.

APRE'S cela *le Seigneur* (*z*) *dit à* MOYSE *dans le Déſert de* SINAÏ: „ *Dénombre les enfans de* LE'VI (*a*) par les Maiſons de leurs Pères, & par leurs familles, en comptant tout mâle depuis l'âge d'un mois, & au-deſſus; & *Moyſe* exécuta l'ordre de Dieu.

LES enfans de *Lévi* étoient *Gerſon*, *Kohath*, & *Merari*; & *Moyſe* les dénombra ſelon l'ordre du Seigneur. Le nombre des Enregîtrés de la famille de *Gerſom* fut de ſept mille cinq cent: ils eurent charge de dreſſer le Tabernacle, & de prendre ſoin de ſa Couverture, de la Tapiſſerie pour la porte, des Tapiſſeries du Parvis, & des Courtines de la porte du Parvis.

LE nombre des Enregîtrés de la famille de *Kohath* fut de huit mille ſix cent. On leur aſſigna leur place au Midi du Tabernacle; & ils furent chargés de prendre ſoin de l'Arche, de la Table, du Chandélier, des Autels, & des Vaiſſeaux du Sanctuaire.

IL paroit de-là que la dédicace du Temple ſe fit avant ce dénombrement; car, puiſqu'*Eleazar*, troiſième Fils d'*Aaron*, fut alors établi (*b*) Chef des *Lévites*, il falloit que *Nadab* & *Abihu* ne fuſſent plus en vie.

LE nombre des Enregîtrés de la famille de *Merari* fut de ſix mille deux cent. On les plaça au Nord du Tabernacle;

(*y*) *Exode* XXXIII. 7.
(*z*) *Nomb.* III. 14—37.
(*a*) On ne les avoit pas dénombrés dans le dernier dénombrement des Tribus: *Nomb.* I. 47.
(*b*) *Nomb.* III. 32.

cle; & leur tâche fut d'avoir ſoin des Ais du Tabernacle, de ſes Barres, de ſes Piliers, de ſes Soubaſſemens, & des Piliers qui entouroient le Parvis.

Le nombre des *Lévites* ne monta en tout qu'à vingt & deux mille trois cent. C'eſt un fort petit nombre en comparaiſon de ceux des autres Tribus. On enrolla dans la ſeule Tribu de *Juda* ſeptante-quatre mille ſix cents hommes: les autres Tribus, l'une portant l'autre, en fournirent environ quarante mille. Il n'y en eut dans aucune moins de trente mille.

Cette grande différence donne lieu de juger, que les idolatres, qui moururent pour avoir adoré le Veau d'or (*c*), étoient tous de la Tribu de *Lévi*. Ce qui appuie la conjecture, c'eſt que quand *Moyſe* cria: „ *Qui eſt pour Jehovah?*" il n'y eut que des *Lévites* qui accouruſſent: aumoins n'eſt-il pas dit qu'il vint quelqu'un des autres Tribus (*d*): & puis ces paroles de *Moyſe:* „ *Que chacun prenne ſon* „ *épée* (*e*), *& aille par le camp de porte en porte, & tue* „ *ſon frère, ſon compagnon, ſon voiſin*, qu'il trouvera du „ parti contraire;" & enfin la louange, qu'à l'article de la mort il donne à la conduite des enfans de *Lévi* dans cette occaſion en ces termes — *C'eſt lui* (*Lévi*) *qui dit de ſon Père, & de ſa Mère:* „ *Je ne l'ai point vu,*" *& qui n'a point connu ſes frères, ni même ſes propres enfans* (*f*): tout cela concourt à ſoutenir cette opinion.

Comme il ne s'étoit écoulé depuis ce triſte évènement qu'environ ſix mois, lorſque l'on fit le dénombrement, il ſe

put

(*c*) Il en périt trois mille par l'épée; & quantité d'autres moururent de maladie. Voy. *Exode* XXXII. 28, 35.

(*d*) Voy. *Exode* XXXII. 26.

(*e*) Il faut ſe reſſouvenir que, par ordre d'*Aaron*, les *Iſraélites* (à leur grande honte puiſqu'ils étoient au milieu de leurs ennemis) s'étoient desarmés.

(*f*) *Exode* XXXIII. 9.

peut fort bien que de-là vint la réduction des jeunes hommes *Lévites* à un ſi petit nombre.

La place de *Moyſe*, & d'*Aaron*, & de ſes Fils, fut à l'Orient du Tabernacle. Leur emploi regardoit le Sanctuaire. *Nomb.* III: 38.

Après cela, Dieu ordonna à *Moyſe* de dénombrer tous les Fils aînés (*g*) de chaque autre Tribu, & de les racheter en prenant un *Lévite* puis-né pour chacun des prémiers-nés des autres Tribus auſſi loin que cela iroit, & de prendre cinq ſicles par tête pour le rachat des autres, pour leſquels il ne reſtoit plus de *Lévites*.

Le nombre des prémiers-nés de toutes les autres Tribus monta à vingt & deux milles deux cent ſeptante & trois (*h*); &, comme il a déjà été dit, celui de tous les enfans mâles des *Lévites* à vingt & deux mille trois cent (*i*): or ſi nous comptons que *trois cent* de ces jeunes *Lévites* (*k*) étoient des aînés, ou prémiers-nés, qui par-là même appartenoient déjà à Dieu, il ne nous reſtera que vingt & deux mille *Lévites* pour ſervir au rachat: déduiſez vingt & deux mille de vingt & deux mille deux cent ſeptante trois, (& c'étoit-là le nombre des prémiers-nés de toutes les autres Tribus) il vous en reſte deux cent ſeptante trois (*l*) à racheter par argent à raiſon de cinq ſicles par tête; ce qui fait la ſomme de (*m*) mille trois cent ſoixante-cinq ſicles.

Si l'on conçoit que le prémier-né de chaque Femme de la

(*g*) *Nomb.* III. 40.
(*h*) *Ibid.* vſ. 43.
(*i*) Voy. ci-deſſus p. 345 — 7500 + 8600 + 6200 = 22300. *Nomb.* III. 22, 28, 34.
(*k*) C'eſt par cette obſervation que l'on réſoud ſans peine la difficulté qui reſulte du calcul ci-deſſus confronté avec *Nomb.* III. 39. où il eſt dit poſitivement que le nombre des enfans *Lévites* enregiſtrés fut de vingt & deux mille.
(*l*) *Ibid.* vſ. 46.
(*m*) *Ibid.* vſ. 50.

Digitized by Google

la Tribu de *Lévi* étoit inclus dans ce nombre de *trois cent*, il eſt certain que ce nombre n'a aucune proportion avec celui de vingt & deux mille trois cent, qui eſt le nombre de tous les enfans mâles de cette Tribu agés d'un mois, & au-deſſus: dans ce cas-là en-effet, quand nous ſuppoſerions que chaque Femme mariée avoit des enfans mâles, & par conſéquent un prémier-né, nous n'aurions que trois cent familles dans une Tribu, où il y a vingt & deux mille trois cent mâles au-deſſus de l'âge d'un mois: ce qui eſt évidemment abſurde. De même le nombre des prémiers-nés dans les autres Tribus eſt auſſi ſans proportion avec celui de tous les autres enfans mâles; car dans ces Tribus le nombre des jeunes hommes de vingt ans, & au-deſſus, en état de porter les armes, montoit à ſix cent trois mille cinq cent cinquante: or, ſuivant le calcul de Mr. *Templeman*, qui compte que, dans toute une Nation, il n'y a de propre à la guerre qu'une Perſonne en quatre, multiplions par quatre le nombre de ſix cent trois mille cinq cent cinquante; & cela pour mettre toutes les autres Tribus au niveau avec celle des *Lévites*, où les mâles étoient comptés depuis l'âge d'un mois, & au-deſſus: ſur ce pié-là, le nombre de Perſonnes dans toutes les autres Tribus, priſes enſemble, ſera de deux millions quatre cent quatorze mille deux cent: diviſons ce nombre par vingt & deux mille deux cent ſeptante trois, qui étoit celui des prémiers-nés, & nous aurons le quotient cent & huit pour le nombre des Perſonnes de chaque famille, compoſée d'un homme, de ſa Femme, & de leur progéniture immédiate: or c'eſt ce que l'on ne ſauroit accorder. Mais ſi on ſuppoſe que le titre de prémier-né d'une famille, y eût-il Père, Grand-Père, & Bis-Ayeul, n'appartenoit proprement qu'à celui qui ſeul avoit droit d'être le Prêtre de la famille (& il paroit que c'étoit l'intention du dénombrement en queſtion, de n'y comprendre que cette for-

te de prémiers-nés) alors les calculs ne s'écarteront guère de la vraiſemblance.

CETTE obſervation fait voir auſſi, que les *Lévites* ne furent pas ſubſtitués à la place de chaque prémier-né ſans diſtinction, mais ſeulement de chaque prémier-né qui avoit droit au ſacerdoce.

ENSUITE *Jehovah* ordonna à *Moyſe* de dénombrer de nouveau les *Lévites* (*n*), depuis l'âge de vingt-cinq à celui de cinquante ans, de les établir d'une façon particulière pour le ſervice du Tabernacle, & de leur aſſigner à chacun ſon emploi ſpécial.

IL faut remarquer ici, que dans le troiſième verſet de ce chapitre, l'original *Hébreu*, & la verſion *Françoiſe*, auſſi bien que l'*Angloiſe*, marquent que *Moyſe* devoit dénombrer les *Lévites* depuis l'âge de trente à l'âge de cinquante ans: mais dans le VIII. chap. des *Nombres* vſ. 24. il eſt dit, que *dès l'âge de vingt-cinq ans les* LÉVITES *entreront en ſervice pour être employés au Tabernacle;* & comme dans ces deux paſſages la verſion des *Septante* marque l'âge de vingt-cinq ans, il eſt probable que c'étoit-là réellement l'âge requis.

L'EMPLOI, aſſigné à *Aaron*, & à ſes Fils, étoit de prendre le Sanctuaire, & ſes Vaiſſeaux; de les emballer, ou empaqueter, & de les remettre ſoigneuſement couverts entre les mains de *Kohathites;* & comme ces pièces-là étoient regardées comme plus ſaintes que les autres, & qu'elles n'étoient pas extrêmement péſantes, on ne fournit aux *Kohathites* aucun des chariots (*p*) que les *Principaux d'Iſraël* avoient donné en offrande le jour de la Dédicace: ainſi les *Kohathites* les portoient ſur leurs épaules; & *Eleazar* (*q*), Fils d'*Aaron*, préſidoit ſur eux.

L'EM-

(*n*) *Nomb.* IV. 1—49.
(*o*) *Ibid.* vſ. 5—16.
(*p*) *Nomb.* VII. 9.
(*q*) *Nomb.* III. 22. & IV. 16.

L'EMPLOI des Fils de *Gerſom* (*r*) fut de prendre ſoin du Tabernacle, & du Pavillon de *Congrégation*, [ou d'Aſſignation] de ſa Couverture, de la Tapiſſerie de la porte du Tabernacle, & des Tapiſſeries du Parvis, de ſes Cordages, & de ſes Utenciles; & *Ithamar* (*s*), le plus jeune des Fils d'*Aaron*, devoit préſider ſur eux. Des chariots, & des Bœufs, que les Principaux d'*Iſraël* avoit donnés en offrande à la Dédicace du Tabernacle, on donna aux *Kohathites* deux chariots, & quatre Bœufs (*t*), pour voiturer ces choſes-là.

LES enfans de *Merari* étoient chargés (*u*) des Ais du Tabernacle, de ſes Barres, de ſes Piliers, de ſes Soubaſſemens, & des Piliers qui ſervoient à faire l'enceinte du Parvis, de ſes Soubaſſemens, de ſes Pieux, de ſon Cordage, de tous ſes Utenciles, & de tous ſes Vaiſſeaux; & comme c'étoit-là ce qu'il y avoit de plus peſant, on leur donna quatre des chariots (*v*) & huit des Bœufs que les Principaux d'*Iſraël* avoient donnés en offrande le jour de la Dédicace; & *Ithamar* (*w*), le cadet des Fils d'*Aaron*, fut chargé de préſider auſſi ſur eux.

Moyſe, par le dénombrement (*x*) qu'il fit de ces trois familles, trouva que les hommes de celle de *Kohath*, de l'âge de vingt-cinq à l'âge de cinquante ans étoient au nombre de deux mille ſept cent cinquante — ceux de la famille de *Gerſom* deux mille ſix cent trente, & ceux de *Merari* trois mille deux cent: — Somme totale — huit mille cinq cent quatre-vingt.

PENDANT que tout cela ſe faiſoit, & depuis le moment que le Tabernacle étoit ſur pié ſans qu'il y manquât rien, la nuée

(*r*) *Nomb.* III. 25, 26. & IV. 22—28.
(*s*) *Nomb.* IV. 28.
(*t*) *Nomb.* VII. 1—8.
(*u*) *Nomb.* III. 33—37. & IV. 29—33.
(*v*) *Nomb.* VII. 8.
(*w*) *Nomb.* IV. 33.
(*x*) *Ibid.* vſ. 34—48.

nuée le couvroit tout le jour, & la colomne de feu toute la nuit; & le ſignal, que *Jehovah* (*y*) avoit marqué à *Moyſe* pour que les *Iſraélites* ſuſſent quand ils devoient ſe repoſer, & quand ils devoient ſe mettre en marche, ſoit que ce ne fût qu'un jour, ou deux, ou que ce fût un mois, ou un an, étoit que tant que la nuée ſeroit immobile au-deſſus du Tabernacle ils devoient demeurer tranquilement dans leurs tentes, & que dés le moment qu'elle ſe mettroit en mouvement, ils devoient s'y mettre auſſi.

Je ſuppoſe que ce fut un peu avant que *Moyſe* reçût toutes ces inſtructions, que *Hobab*, Fils de *Raguël*, le *Madianite*, Beau-Père de *Moyſe*, vint au camp lui rendre viſite; & *Moyſe* lui dit: „ *Nous allons*, ou, comme porte la verſion „ *Arabe*, nous ſommes ſur le point de partir, pour aller *à* „ *ce pays que* Jehovah *nous a promis: viens avec nous; &* „ *nous te ferons du bien; car* Jehovah *a promis de faire* „ *du bien à* Israel." *Mais il lui répondit:* „ *Je n'irai* „ *point: je m'en retournerai dans mon pays, & vers ma pa-* „ *renté.*" *Et* Moyse *lui dit:* „ *Je te prie, ne nous quitte* „ *point; car tu nous ſerviras de guide.*" (Il y a dans l'*Hebr. Tu* nous *ſeras des yeux*) *parce que tu connois les lieux où nous aurons à camper dans le Déſert* (*z*).

Ces dernières paroles de *Moyſe* prouvent, que lorsque *Hobab* vint le voir, il ne ſavoit pas encore de quelle maniere *Jehovah* vouloit le conduire par le Déſert: en-effet s'il l'eût ſu il n'auroit pas prié *Hobab* de lui ſervir de guide.

Ce recit de l'entrevue de *Moyſe* & de *Hobab* paroit ici fort mal placé: mais on doit conſidérer, qu'apparemment l'Hiſtorien ne voulant pas, pour une petite particularité, interrompre le fil de ſa relation, a jugé à propos de renvoyer à la fin

(*y*) *Nomb.* IX. 15—23. (*z*) *Nomb.* X. 29—31. & ſuiv.

ſin du chapitre ſuivant de parler de ce fait: il en avoit uſé de même par raport à *Ketura:* voy. *Gen.* XXV: 1.

Au-reſte, quoique *Hobab* eût d'abord refuſé de faire le voyage avec *Moyſe*, il y a beaucoup d'apparence qu'il changea d'avis, puisque dans la ſuite nous apprenons, qu'immédiatement après la conquête du pays de *Canaan*, on accorda à ſa famille un Etabliſſement dans le Territoire de la Tribu de *Juda* (*a*).

Et *Jehovah* (*b*) dit à *Moyſe*: „ *Fais faire deux Trompettes* „ *d'argent: elles te ſerviront pour convoquer les aſſemblées,* „ *& pour faire partir les Compagnies. Quand on ſonnera de* „ *toutes les deux, toute l'aſſemblée s'aſſemblera vers toi à l'en-* „ *trée du Tabernacle d'Aſſignation: mais quand on ne ſonnera* „ *que d'une Trompette, les Principaux*, ſeulement, *qui ſont* „ *les Chefs des milliers d'Iſraël, s'aſſembleront auprès de toi.*"

On doit remarquer ici, que voilà deux ſortes de congrégations, ou d'aſſemblées, l'une des Chefs ſeulement, l'autre des Chefs & de tout le Peuple.

„ *Et*, continue Jehovah, *lorſque vous irez à la guerre,* „ ou *lorſqu'il faudra decamper, vous ſonnerez l'allarme* [ou la „ marche] *avec les deux Trompettes. A la prémière allarme* „ *les Tribus de* Juda, *d'*Issachar, *& de* Zabulon, *qui* „ *ſont au quartier de l'Orient, ſe mettront en marche; &* „ *les Fils de* Gersom, *& de* Merari, *ſuivront portant* „ *le Tabernacle.*" *A la ſeconde allarme, les Tribus de* Ruben, *de* Simeon, *& de* Gad, *qui ſont au Midi, marcheront ſuivis des* Kohathites *portant le Sanctuaire.*

Les enfans de *Gerſom*, & de *Merari*, devoient paſſer devant, pour avoir le tems de dreſſer le Tabernacle avant l'arrivée des *Kohathites*, qui portoient ce qui devoit être pla-

(*a*) *Jug.* I. 16. & IV. 11, 17. (*b*) *Nomb.* X. 1. & ſuiv.

placé dans le Tabernacle, ſavoir le Sanctuaire, ou l'Arche, & ſes Vaiſſeaux (*c*).

„ *Et, à la troiſième allarme*, continue *Jehovah*, E-„ PHRAÏM, MANASSE', & BENJAMIN, *qui ſont à l'Occi-„ dent, partiront; & à la quatrième, ce ſeront les Tribus de* „ DAN, d'ASSER, *& de* NEPHTALI, *qui ſont au Nord;* „ *& dans les jours de rejouiſſance, & les jours de fête, &* „ *aux commencemens des mois, lorſque vous offrirez des Holo-* „ *cauſtes, & des ſacrifices de Proſpérités, on ſonnera des deux* „ *Trompettes.*"

2e. Année. 2d. Mois. 20e. Jour. *Le vingtième jour du ſecond mois de la ſeconde année* (*d*) *la nuée ſe leva de deſſus le Tabernacle; & les enfans d'*ISRAEL *partirent du Déſert de* SINAÏ; —— *Et ils partirent de la montagne de Jehovah, &* marchèrent *le chemin de trois jours; &* la nuée, qui ordinairement s'arrêtoit au-deſſus de *l'Arche de l'Alliance de* JEHOVAH, *alla devant eux pendant les trois jours de marche, pour trouver un lieu où ils ſe repoſaſſent.*

A la vérité il y a ici dans l'*Hébreu*, que l'*Arche de l'Alliance* alla devant eux: mais il paroit clairement par *Deut.* I: 33. que ce fut la nuée qui, pendant leurs campemens, s'arrêtoit au-deſſus de l'Arche, & non l'Arche-même, qui alla devant eux: car l'Arche, ou le Sanctuaire, étoit porté par les *Kohathites*, & faiſoit à-peu-près le centre, ou le milieu, de la colomne. Voy. *Nomb.* II: 17. IV: 5—15. X: 21.

Et la nuée s'arrêta (*e*) *dans le Déſert de* PARAN.

CE Déſert de *Paran* eſt le même qui, dans d'autres endroits, eſt appellé le Déſert de *Zin*. Cela paroit par la relation que *Moyſe* nous donne du retour des Eſpions qui avoient

(*c*) *Nomb.* IV. 4—15. X. 21.
(*d*) *Nomb.* X. 11, 33. *Deut.* I. 31, 33.
(*e*) *Nomb.* X. 12.

voient été envoyés pour reconnoitre le pays de *Canaan*: *Au bout de quarante jours*, dit-il, *ils revinrent*, & ſe préſentèrent *à* MOYSE, *& à* AARON, *& à toute l'aſſemblée des enfans d'*ISRAEL, *dans le Déſert de* PARAN *à Kadès* (*f*): or il eſt ſouvent dit que *Kadès* étoit dans le Déſert de *Zin* (*g*): mais ce Déſert eſt ici appellé *Paran*; parce que la ville de ce nom étoit ſur les liſières du Déſert, & parce qu'elle étoit proche de cette partie du Déſert qui étoit la moins éloignée du mont *Sinaï*. C'eſt auſſi pour cela que *Moyſe*, après que les *Iſraélites* eurent quitté ce mont pour marcher vers le pays de *Canaan*, déſigne ſouvent ce Déſert par le nom de *Paran* (*b*).

LE Docteur *Shaw* dit, qu'en allant du mont *Sinaï* à *Corondel* par la route du milieu, c'eſt environ à moitié chemin entre *Sinaï* & *Corondel* que l'on entre dans le Déſert de *Paran*, comme on l'appelle à préſent.

DANS un endroit de ce Déſert, à neuf ou dix lieues au Nord de *Tor*, il y a pluſieurs Ruïnes, & entr'autres les Ruïnes d'un Couvent de *Grecs* nommé le Couvent de *Paran*.

APRÈS une marche de trois jours & de trois nuits ſans camper, pluſieurs des *Iſraélites* ſe *trouvèrent fatigués, & murmurèrent contre* MOYSE. JEHOVAH *les* (*i*) *entendit*; *& ſa colère s'alluma*; *& il conſuma* les Traineurs (*k*) *à l'extremité du camp que l'on venoit de former*; *& l'endroit, où l'on campa, fut appellé* TABERAH (Brûlement) *parce que le feu de* JEHOVAH *avoit conſumé* les mutins.

IL eſt probable que ce campement ſe fit dans quelque *vallée*

(*f*) *Nomb.* XIII. 26, 27.
(*g*) *Nomb.* XX. 1, 2. XXVII. 14. *Deut.* XXXII. 15.
(*b*) *Nomb.* X. 12. XII. 16. XIII. 26.
(*i*) *Nomb.* XI. 1.
(*k*) C'eſt ainſi que la verſion *Syriaque* rend cet endroit.

lée du Déſert de *Paran*, & que, ſi *Moyſe* ne fit pas camper plutôt, c'eſt que les monticules, les rochers, l'inégalité du terrain, entre cette vallée & le Déſert de *Sinaï*, ne le permettoient pas.

Le Peuple, effrayé, implora l'interceſſion de *Moyſe*. Il invoqua *Jehovah*; & ſoudain le vent brûlant s'abbattit (*l*).

De *Tabarah* ils allèrent à *Kibroth-hattaavah*: mais avant qu'ils s'y fuſſent repoſés longtems, non ſeulement ce Peuple d'*Egyptiens*, & autres étrangers, qui avoient ſuivi l'armée, mais même les enfans d'*Iſraël* (*m*), apparemment incités par ces gens-là, furent *épris de convoitiſe* (*n*), & dirent: „ Qui nous donnera de la viande? Où ſont les poiſ„ ſons, les concombres, les melons, les poireaux, les „ oignons, & les aulx, que nous avions en *Egypte* en a„ bondance, & presque pour rien?"

Ils faiſoient ces ſortes de plaintes ouvertement à l'entrée de leurs tentes. *Moyſe* les entendit; & il dit à *Jehovah*: — „ La charge de ce Peuple eſt trop grande pour moi." *Jehovah* lui répondit: „ *Aſſemble moi ſoixante & dix hommes* „ *d'entre les Anciens d'*Israel, *que tu ſais être les Anciens* „ *du Peuple, & ſes Officiers, & les amène au Tabernacle* „ *d'Aſſignation; & qu'ils ſe préſentent là avec toi. Puis je* „ *deſcendrai, & te parlerai; & je mettrai à part de l'Eſprit* „ *qui eſt ſur toi, & le leur communiquerai, afin qu'ils ſuppor*„ *tent avec toi* les plaintes & *la charge du Peuple*; — „ *& je vous donnerai de la chair* [de la viande] *non ſeule*„ *ment pour un jour, pour deux jours, pour cinq jours, pour* „ *dix jours, pour vingt jours; mais pour un mois entier.*"

Il

(*l*) שׁקע *To ſink-s'enfoncer-in profundum deprimi.* : auſſi *Exode* XII. 38. & *Lév.* XXIV. 10.

(*m*) *Nomb.* XI. 4. & ſuiv. Voy. (*n*) Voy. le *Pſ.* LXXVIII. 18—29.

Il faut ſe rappeller ici que dans l'*Exode* XXXIV: 29. il eſt dit, que lorsque *Moyſe* descendit du mont *Sinaï*, ſon viſage reluiſoit, & que le Peuple n'oſoit l'approcher ; à cauſe dequoi *Moyſe* ſe voila le viſage pour leur parler ; mais que quand il alloit parler à Dieu il ôtoit ſon voile, & que quand il revenoit vers le Peuple il remettoit le voile.

N'est-il pas probable que cet Eſprit, dont Dieu dit qu'il veut prendre une portion pour la transmettre aux ſoixante & dix Anciens, étoit ce même éclat lumineux qui brilloit ſur le viſage de *Moyſe ;* & cela afin que l'impreſſion, que cela feroit ſur toute l'aſſemblée des enfans d'*Iſraël*, les portât à l'obéiſſance ? C'eſt à-peu-près ainſi, ou dans cette vue, que Dieu donna à *Joſué* une grande part du même Eſprit, de la même autorité, qu'avoit *Moyſe* (*o*).

Moyſe exécuta l'ordre de Dieu : il amena les ſoixante & dix Anciens, les plaça autour du Tabernacle ; & le Seigneur deſcendit dans un nuage, & lui parla, & départit aux Anciens une portion de ce même Eſprit qu'il lui avoit inſpiré ; *& il arriva qu'auſſitôt que l'Eſprit repoſa ſur eux ils prophétiſèrent* (*p*), c'eſt-à-dire, qu'ils chantèrent des Hymnes prophétiques, & les loüanges de Dieu. Mais de ceux que *Moyſe* avoit mis dans ſa liſte, ou ſommé de comparoitre, il y en eut deux qui demeurèrent au camp, n'oſant s'approcher du Tabernacle, parce qu'ils étoient ſouillés, c'eſt-à-dire, qu'ils avoient touché quelque choſe d'impur (*q*), l'Eſprit néanmoins repoſa auſſi ſur eux ; & ils prophétiſèrent dans le camp.

Moyſe, ſelon l'avis de *Jethro* (*r*), avoit établi des Chefs de

(*o*) *Nomb.* XXVIII. 20.
(*p*) Voy. 1 *Sam.* X. 5, 10. 2 *Rois.* III. 15—20.
(*q*) Voy. *Nomb.* IX. 6. 1 *Sam.* XX. 26. *Jer.* XXXVI. 5. *Lév.* XI. 24—43. *Nomb.* XXXI. 19—24.
(*r*) *Exode* XVIII. 1—26.

de milliers, de centaines, de cinquantaines, & de dixaines, qui pouvoient décider des petites affaires, mais qui devoient faire à *Moyſe* le raport, & lui laiſſer la déciſion des affaires importantes. A préſent Dieu forme un corps de ſoixante & dix Anciens pour être le (*s*) Sanhedrim, ou Conſeil ſuprême de la Nation. *Moyſe* ſans leur avis ne pouvoit rien dans ce qui concernoit le Public; de ſorte que, quand il ſe faiſoit quelque choſe qui déplaiſoit au Peuple, ces Anciens en portoient le fardeau, ou le blâme, auſſi bien que *Moyſe*.

Il y a toute apparence que ces Anciens, que Moyse *ſavoit être les Anciens du Peuple, & ſes Officiers*, étoient de la prémière diſtinction par leur naiſſance, & par leur rang; & comme il eſt dit que l'on nomma douze Chefs des Tribus pour être les Conducteurs (*t*) de chaque Tribu, ou *Princes d'*Israel, ainſi qu'ils ſont nommés dans le livre des *Nombres* VII: 1—78. comme d'ailleurs il eſt dit auſſi, qu'au prémier dénombrement qui ſe fit après cette élection, les Chefs de famille dans chaque Tribu, qui étoient de la plus grande conſidération après ces douze prémiers Chefs, ou Princes, étoient préciſement au nombre de cinquante-huit (*u*), nous avons lieu de juger que le Conſeil ſuprême étoit compoſé de ces douze Chefs, & de ces cinquante-huit Notables du ſecond rang. Ceux-ci avec les prémiers ſont juſtement le nombre de ſoixante & dix.

On convoquoit les membres de ce Conſeil en ſonnant ſeulement de l'une des deux Trompettes. (*v*).

Dans la ſuite de cette Hiſtoire nous voyons qu'ils étoient

(*s*) Voy. les Remarques ſur *Exode* XVIII. 17.
(*t*) *Nomb.* II. 3—25. X. 14—28.
(*u*) *Reuben*, 4. *Siméon*, 5. *Gad*, 7. *Juda*, 5. *Iſſachar*, 4. *Zabulon*, 3. *Manaſſé*, 8. *Ephraim*, 4. *Benjamin*, 8. *Dan*, 1. *Aſſer*, 5. *Nephtali*, 4. Somme Tot. 58. *Nombres* XXVI. 5——50.
(*v*) *Nomb.* X. 4.

toient conſultés toutes les fois qu'il s'agiſſoit de quelque grande affaire civile, ou militaire : on les diſtinguoit par le titre de *Princes de l'aſſemblée*. Par exemple, il eſt dit que quand les Tribus de *Ruben*, & de *Gad*, ſouhaitèrent qu'on leur aſſignât leur portion de terre de l'autre côté du *Jourdain*, elles s'addreſſerent à *Moyſe*, & à *Eleazar* le Sacrificateur, & aux *Princes de l'aſſemblée* (*w*); & que quand les *Iſraëlites* firent la paix avec les *Gabaonites*, les *Princes de l'aſſemblée leur jurèrent*, &c. (*x*); & qu'à l'occaſion d'une conteſtation ſur un droit d'héritage, les Filles de *Zelophehad* comparurent devant *Eleazar* le Sacrificateur, & devant *Joſué*, & devant les *Princes* (*y*).

ALORS JEHOVAH *fit lever un vent qui enleva des Cailles de devers la Mer, & les répandit ſur le camp environ le chemin d'une journée de-ça, & de-là, tout-autour du camp; & il y en avoit presque* la hauteur *de deux coudées* [ou trois piés] *ſur la terre*, [en quelques endroits.] *Et le Peuple fut ſur pié tout ce jour-là, & toute la nuit, & tout le jour ſuivant, & amaſſa des Cailles. Celui qui en avoit amaſſé le moins en avoit dix* CHOMERS (*z*); *& ils les étendirent ſoigneuſement tout-autour du camp* (*a*).

CET évènement arriva vers la fin du mois d'Avril; car les

(*w*) *Nomb.* XXXII. 2.
(*x*) *Joſ.* IX. 15.
(*y*) *Joſ.* XVII. 4. Voy. auſſi *Nomb.* XXVII. 2. XXXI. 26. XXXVI. 1.
(*z*) Il faut bien prendre garde à ne pas confondre le *Chomer*, ou *Cor*, חמר avec le *Gomer* עמר, que nous écrivons ordinairement, & mal, *Homer*, comme ſi dans l'*Hébreu* il s'écrivoit avec un (ה) au lieu qu'il s'écrit avec un (ע) qui eſt une aſpiration différente, & beaucoup plus forte.
Le *Chomer*, qui eſt la meſure dont il s'agit ici, contenoit cent fois autant que le *Gomer*, qui dans nos verſions eſt écrit *Homer*, comme dans l'*Exode* XVI. 16. Le *Bath*, ou l'*Ephah* étoit la dixième partie du *Chomer*. Voy. *Ezéch.* XLV. 11, 14. & le *Gomer* n'étoit que la dixième partie de l'*Ephah*, ou *Bath*. Voy. *Exode* XVI. 36.
(*a*) *Nomb.* XI. 31, 32.

les *Iſraélites* campèrent dans le Déſert de *Paran* le vingt & troiſième jour du ſecond mois, qui répond à notre mois d'Avril. C'étoit environ dans la même ſaiſon que Dieu les avoit ſatisfaits de la même manière lorsqu'ils étoient au Déſert de *Sin:* ils y étoient arrivés le quinzième jour du ſecond mois. *Exode* XVI: 1, 13. Le dernier de ces miracles conſiſtoit non ſeulement, comme le prémier, en ce que le vol de ces oiſeaux fut dirigé vers le camp des *Iſraélites*, mais encore en ce qu'il en tomba un nombre ſi prodigieux qu'il y en eut aſſez pour raſſaſier chaque famille pendant un mois.

La raiſon pour laquelle les *Iſraélites* étendirent à terre au Soleil ce nouvel aliment, c'étoit parce qu'il n'y avoit point d'autre moyen de le garantir de la pourriture: mais il ſe préſente ici une queſtion, ſur laquelle il me paroit à propos de dire quelque choſe.

Ces *Salevim* (שלוים) que nous traduiſons des *Cailles*, devons-nous juger que c'étoient réellement des *Cailles?* N'eſt-il pas plus probable que c'étoient des *Sauterelles?* Quoique l'Hiſtorien *Joſephe*, & avec lui toutes nos verſions, appellent ces animaux-là des *Cailles*, je ſuis pour l'autre opinion. M^r. *Ludolf*, dans ſon Hiſtoire d'*Ethiopie*, liv. I. ch. III. s'efforce de prouver que *Moyſe* entend ici non des *Cailles*, mais des *Sauterelles:* „ Ce fut, dit-il, un vent qui les ap„ porta: on les ramaſſoit par monceaux: on en rempliſſoit „ des *Chomers:* on les faiſoit ſêcher au Soleil: tout cela con„ vient beaucoup mieux à des *Sauterelles* qu'à des *Cailles.*" Tous les voyageurs nous aſſurent, que dans l'Orient on mange communement des Sauterelles; & perſonne n'ignore qu'il en paſſe d'un pays dans un autre des multitudes innombrables. De plus il eſt certain que *Moyſe*, dans le *Lévitiq.* XI: 22. permet que l'on mange diverſes Sauterelles ſous le nom général de ארבה; & ce qui ſur-tout me porte à croire, que *Salaw* mar-

marque ici une ſorte de Sauterelles, c'eſt le paſſage du livre de la Sapience, où l'Auteur parlant de l'évènement en queſtion dit (*b*); „ Que Dieu prépara à ſon Peuple une viande „ d'un goût étrange, ſavoir Ὀρτυγομήτρας (*c*), afin qu'à l'aſ„ pect d'une ſi vilaine bête ils euſſent bientôt du dégoût „ pour cela-même qu'ils avoient tant déſiré." Or aſſurément cette deſcription ne convient point à des Cailles; mais elle convient parfaitement à la hideuſe figure des Sauterelles.

MAIS *pendant que* (*d*) *la chair étoit encore entre leurs dents, & avant qu'elle fut mâchée, les Iſraélites* ayant encore murmuré parce qu'ils n'avoient pas une diverſité de Mets, JEHOVAH *ſe mit en courroux, & frappa le Peuple d'une très-grande plaie;* & l'on nomma ce lieu-là *Kibroth-hattaavah*, c'eſt-à-dire, — *Les foſſes de la convoitiſe*, à cauſe que l'on y enterra ceux que le déſir des alimens, qu'ils avoient en *Egypte*, avoit fait murmurer.

QUOIQUE dans le livre des *Nombres* (XI. 3, 34.) cette Hiſtoire ſoit racontée comme ſi *Taberah*, & *Kibroth-hattaavah*, n'étoient qu'un ſeul & même endroit, je ſuppoſe pourtant que l'armée avoit changé de ſtation, & que par conſéquent c'étoient des endroits différens. Cela nous eſt clairement marqué dans le *Deuteron.* IX. 22.

DE *Kibroth-hattaavah* l'armée alla à *Haſeroth*, & y ſéjourna quelque tems; & *Miriam*, Sœur de *Moyſe*, ayant eu querelle avec *Zipporа*, Femme de *Moyſe*, laquelle étoit *Cuſſite* (*e*), *parla contre* MOYSE, *& dit*: „ JEHOVAH *n'a-*

(*b*) *Sap.* XVI. 2, 3.
(*c*) C'eſt par ce mot que les *Septante* rendent le *Salav* de *Moyſe*.
(*d*) *Nomb.* XI. 33.
(*e*) Nos verſions rendent *Cuſſite* par *Ethiopienne*. Cela eſt mal; car il eſt certain qu'elle n'étoit pas née en *Ethiopie*, mais dans le pays de *Madian* qui eſt en *Arabie*.

n'a-t-il parlé que par MOYSE? N'a-t-il pas parlé auſſi par *Aaron* mon Frere?" *Et* JEHOVAH *ouït cela.*

REMARQUONS ici, que *Moyſe* ne ſe plaignit pas à Dieu de cet injurieux diſcours; mais que Dieu l'entendit. Ce fut apparemment à l'occaſion de cette grande retenuë de *Moyſe* que *Joſué*, en faiſant la reviſion des Ecrits de *Moyſe*, ajouta l'obſervation ſuivante: — *Or* (*f*) *cet homme*, MOYSE, *étoit fort doux, plus doux qu'aucun homme du monde.*

Incontinent JEHOVAH *dit à* MOYSE, *à* AARON, *& à* MIRIAM: „ *Venez vous trois au Tabernacle d'Aſſignation;*" *& ils y allèrent tous trois;* & *Jehovah* dit: „ *S'il y a quelque* „ *Prophéte entre vous, moi*, JEHOVAH, *je me ferai connoi-* „ *tre à lui en viſion, & lui parlerai en ſonge: mais il n'en eſt* „ *pas-ainſi de mon ſerviteur Moyſe: avec lui j'ai parlé bouche-* „ *à bouche;* ET IL (*g*) A VU LA RESSEMBLANCE, ou „ l'IMAGE DE JEHOVAH. *Pourquoi donc n'avez-vous pas* „ *craint de parler contre mon ſerviteur Moyſe?*"

QU'EST-CE que cette *Reſſemblance*, *Repréſentation*, ou *Image*, que *Moyſe* avoit vue, & que les autres Prophêtes n'avoient pas vue, & ne devoient point voir?

LE terme *Hébreu*, que l'on rend par *Reſſemblance*, eſt תמונה. Dans ce paſſage, & dans le *Pſ.* XVII: 15. les *Septante* rendent ce terme par celui de Δόξα, *Gloire.* Dans *Job* IV: 16. il eſt employé pour exprimer l'image, ou apparition, d'un Eſprit qui vint à lui ſous une forme viſible; & dans le IVe. ch. du *Deuteron.* vſ. 12, 15. le Prophête, pour

(*f*) *Nomb.* XII. 3.

(*g*) La verſion *Françoiſe* dit — *Il voit.* Cela revient au même: mais au lieu de — *Il voit l'image* — elle dit: *Il voit en-effet.* Cela exprime plus que ne fait l'original. La verſion *Angloiſe* met le verbe *voir* au futur — *the ſimilitude of the Lord ſhall be behold.* Cela ôte au diſcours de *Jehovah* toute ſa force. Les *Septante*, & la verſion *Syriaque*, rendent le verbe par le préterit — *Il a vu.*

pour donner plus de force au quatrième Commandement du Décalogue, dit: „ *Lorsque l'*ETERNEL *vous parla du milieu* „ *du feu, vous entendîtes bien une voix, mais vous ne vîtes* „ *point de* תמונה *d'*IMAGE, ou de RESSEMBLANCE: — „ *Prenez donc garde à vos ames,* (*car vous ne vîtes aucune* „ RESSEMBLANCE *le jour que le Seigneur vous parla du mi-* „ *lieu du feu en* HOREB) *de peur que vous ne vous corrompiez,* „ *& que vous ne vous faſſiez quelque image taillée, ou quel-* „ *que repréſentation, &c.*

OR ſi, lorsque Dieu donna la Loi ſur le mont *Sinaï*, il ne montra à *Moyſe* aucune image, ou reſſemblance, de lui-même, où eſt-ce donc, & quand eſt-ce, qu'il le favoriſa de la vue de cette reſſemblance?

POUR répondre à cette queſtion, il faut obſerver qu'il eſt fait mention de deux occaſions, où *Moyſe* eut l'apparition d'un Perſonnage qui ſe montroit ſous le caractère de *Jehovah*, ou comme ſon *Repréſentant.* —

LA prémière fois fut lorsque *Moyſe*, *Aaron*, *Nadab*, *Abihu*, & les ſoixante & dix Anciens d'*Iſraël*, eurent ordre de monter jusqu'à un certain endroit de la montagne ſans être accompagnés d'aucune autre Perſonne: il eſt dit qu'étant arrivés à l'endroit marqué, ils virent *le Dieu d'Iſraël;* qu'il y avoit ſous ſes piés un ouvrage comme de carreaux de Saphirs, &c. *Exode* XXIV: 9—11. Voy. ci-deſſus. Mais il eſt évident que ce n'eſt pas à cette viſion-là que ſe raportent les paroles, dont il s'agit, je veux dire les paroles du discours de Dieu touchant *Moyſe*, qui donnent lieu à la préſente queſtion; car alors *Aaron*, *Nadab*, *Abihu*, & les ſoixante & dix Anciens, virent Dieu auſſi bien que *Moyſe:* il n'y eut point là de diſtinction.

LA ſeconde fois fut lorsque Dieu commanda à *Moyſe* de conduire le Peuple hors du Déſert, & de les mener vers le

pays de *Canaan*. *Jehovah* lui déclara qu'il ne vouloit point *monter au milieu de ce Peuple*. Là-deſſus *Moyſe* ſe plaint : il demande un Conducteur : il prie même Dieu de ſe faire mieux connoitre à lui. Dieu lui répond que *ſa Préſence ira avec eux :* enfin *Moyſe* le ſollicite de lui montrer *ſa Gloire*. Dieu lui accorde ſa demande, & lui dit : *Je ferai paſſer de-* „ *vant toi toute ma bonté, & proclamerai le nom de* JEHO- „ VAH;" & il ajoute : „ *Tu ne ſaurois voir ma face ; car au-* „ *cun homme ne peut voir ma face, & vivre.*" *Mais voici il y a une place*, &c. *Exode* XXXIII. 1, 3, 12. & ſuiv. Voy. ci-deſſus, & *tu verras ce qui me ſuit, ou qui vient après moi : mais ma face ne ſe verra point.*

ET le lendemain, auſſitôt que *Moyſe* fut retourné au mont *Sinaï*, *Jehovah* deſcendit dans la nuée, *& ſe tint là avec lui, & proclama le nom de* JEHOVAH; *&* JEHOVAH *paſſa devant lui, & prononça à haute voix* JEHOVAH, JEHOVAH, *Dieu puiſſant, miſéricordieux*, &c. *Exode* XXXIV. 1. & ſuiv. Il faut donc que ce ſoit ce ſecond *Jehovah* qui ſuivoit le prémier *Jehovah*, & dont l'Apôtre aux *Hébreux* dit qu'il eſt *la ſplendeur de la gloire de Dieu, & la vive empreinte de ſa Perſonne* (*b*) ; il faut dis-je que ce ſoit ce ſecond *Jehovah*, qui ſoit la reſſemblance du grand, ou prémier, *Jehovah*, & que la vue de cette reſſemblance ſoit la faveur, par laquelle Dieu diſtingue *Moyſe* de tous les autres Prophêtes, & même d'*Aaron*, ſon Frère.

APRÈS ce discours, *Jehovah* ſe retira *en courroux ;* & voici *Miriam* devint *toute blanche de lèpre ;* & *Aaron dit à* MOYSE : „ *Helas ! mon Seigneur, ne mets point ſur elle ce* „ *péché !* Quoiqu'elle aît agi follement, qu'elle ſe ſoit ren- „ duë coupable, je te prie qu'elle ne ſoit point comme une „ mor-

(*b*) *Hébr.* I. 3.

„ morte!" Et *Moyſe* implora le ſecours de *Jehovah* diſant: „ O grand Dieu, guéris la! je t'en ſupplie. *Jehovah* répondit:" *Qu'elle demeure ſept jours enfermée hors du camp; & après elle y ſera reçue. Ainſi Miriam demeura ſept jours hors du camp; & le Peuple ne partit point de cet endroit-là juſqu'à-ce que* MIRIAM *fût de retour au camp.*

IL faut remarquer ici que, bien que ce recit ſoit fait au pluriel comme ſi *Aaron* eût été complice, cependant c'étoit *Miriam* ſeule qui étoit coupable: elle ſeule fut punie; & la mention, que l'Hiſtorien fait de la Femme de *Moyſe* au commencement du chapitre, fait voir que le reproche, & les diſcours injurieux, furent occaſionnés par quelque querelle entre *Miriam* & *Zippora.*

APRÈS cela *le Peuple* (*i*) *partit de* HAZEROTH, & *campa à* RITHMA.

OR dans le chap. XIIe. des *Nombres* vſ. 16. *Moyſe* dit que les *Iſraélites* étant *partis de* HAZEROTH *campèrent dans le Déſert de* PARAN; & puis (*Nomb.* XIII: 1, 2, 3.) il parle de l'endroit où ils fixèrent leur camp après leur départ de *Hazeroth;* il mentionne, dis-je, cet endroit comme ſi c'étoit delà qu'il eût envoyé les Eſpions, pour reconnoitre le pays promis, & qu'il y fût demeuré juſqu'à leur retour. Enfin ailleurs il donne au même endroit le nom de *Kadès* (*k*) & *Kadès-Barnea* (*l*): de-là j'infère que *Rithmah* déſigne la même ſtation que *Kadès* & *Kadès-Barnea*, & que c'étoit le nom d'un lieu juſqu'auquel s'étendoit le camp des *Iſraélites.*

IL faut remarquer encore qu'il y a d'autres campemens, que *Moyſe* appelle *Kadès.* Par exemple, il dit (*Nombres* XX: 1. & ſuiv.) que toute la congrégation des enfans d'*Iſraël*

(*i*) *Nomb.* XXXIII. 18.
(*k*) *Nomb.* XIII. 26.
(*l*) *Nomb.* XXXII. 8. *Deut.* I. 19. &c. *Joſ.* XIV. 6.

ſraël allèrent au Déſert de *Zin* au prémier mois, & que *le Peuple demeura à* KADÈS, *& que* MIRIAM *y mourut*, &c. Voy. auſſi *Nomb.* XXXIII: 36.

On ne doit pas juger que *Kadès*, où *Miriam* mourut, eſt le même campement que *Kadès*, d'où l'on envoya les Eſpions; mais ſeulement qu'après avoir quitté *Eziongeber*, au-lieu de prendre au Nord tirant vers le pays de *Canaan*, ils retournèrent dans le Déſert de *Zin*, ou *Kadès:* mais *Kadès*, d'où l'on envoya les Eſpions, étoit apparemment la ville de *Kadès* ſituée au pié (*m*) de la montagne des *Amorrhéens*, ou mont *Hor*, & nommée auſſi *Kadès-Barnea*, c'eſt-à-dire, *Fils des Erreurs*, ou *Courſes vagabondes*, dénomination qui lui fut donnée parce que ce fut là que Dieu dénonça aux *Iſraélites* la réſolution qu'il avoit priſe de les faire errer pendant quarante ans dans le Déſert.

ON ne doit pas ſuppoſer que de *Horeb* à *Kadès Moyſe* ne fit point d'autres campemens que ceux qui viennent d'être mentionnés; car il dit (*n*) que *de* HOREB *à* KADÈS, *par la route* (*o*) *qui va au mont* SEÏR, *il y a onze jours de chemin.* Mais l'Hiſtorien fait une mention particulière de ces endroits-là parce que quelque évènement les rendoit remarquables. Ils mirent trois jours à aller à *Taberah* dans le Déſert de *Paran.* C'eſt la prémière ſtation qui ſoit marquée. De-là ils allèrent à *Kibroth-hattaavah*, où le ſoin de ramaſſer, & de ſêcher, leurs Sauterelles les retint, ſans doute, pluſieurs jours. De-là ils allèrent à *Hazeroth*, où ils ne purent ſéjourner moins de ſept ou huit jours, à cauſe de la maladie de *Miriam*; de ſorte qu'onze jours, tout-au-moins, s'écou-

(*m*) *Deut.* I. 20.
(*n*) *Deut.* I. 2.
(*o*) C'eſt ainſi, ou dans ce ſens-là, qu'il faut traduire ce paſſage, & non *par le chemin du mont Séir*, comme il y a dans nos verſions.

coulèrent avant qu'ils décampaſſent de *Hazeroth;* & de-là il paroit évidemment, que les onze jours de chemin, que *Moyſe* compte de *Horeb* au mont *Séir*, indiquent onze différens campemens.

Remarquons de plus qu'ils partirent du mont *Sinaï* le vingtième jour du ſecond mois, (ce mois répond à notre mois d'Avril) & qu'ils n'arrivèrent à *Kadès* que vers le tems des *prémiers* (*p*) *Raiſins;* ce qui, même dans ce pays-là, ne pouvoit être pour le plutôt que ſur la fin de Juillet, ou au commencement d'Août.

A l'égard de la ſituation de la ville de *Kadès*, de laquelle le Déſert prend ſon nom, je ſuis fâché de ne pouvoir la marquer avec préciſion: mais je crois devoir obſerver, que cette ville-ci n'eſt pas la même que celle du même nom dans le pays des *Philiſtins*, auprès de laquelle *Abraham* demeura quelque tems (*q*). Cela paroit de ce que Dieu dit à *Moyſe*, qu'il ne vouloit pas conduire les *Iſraélites* par le pays des *Philiſtins*, quoiqu'il fût le plus proche (*r*). C'eſt apparemment pour diſtinguer cette *Kadès*, près de laquelle *Moyſe* campoit alors, d'avec celle du pays des *Philiſtins*, que l'on appelloit communement la prémière *Kadès-Barnea*, ou *Kadès* dans le Déſert de *Zin*, ou de *Paran*. Toutes les circonſtances de l'Hiſtoire de *Moyſe* prouvent, que celle-ci n'étoit pas loin du mont *Hor*, puiſqu'il eſt dit poſitivement, que *Kadès* étoit une ville ſituée aux extremités des frontières d'*Edom* (*s*); que ce fût de-là que l'on envoya des Eſpions pour reconnoitre le pays de *Canaan*, & que *Moyſe*, avant de les faire partir, dit à l'aſſemblée d'*Iſraël:* „ *Vous êtes arrivés à la montagne des* (*t*) Amorrhéens." Or cette montagne des *Amorrhéens*

(*p*) *Nomb.* XIII. 20.
(*q*) *Gen.* XVI. 14. XX. 1.
(*r*) *Exode* XIII. 17.
(*s*) *Nomb.* XX. 16.
(*t*) *Deut.* I. 20.

rhéens eſt inconteſtablement la même que le mont *Séir*: c'eſt ce qu'il faut faire voir par quelques circonſtances —— Les Eſpions, à leur retour, découragèrent tellement les *Iſraélites* par le raport qu'ils firent du nombre & de la force des *Cananéens*, que tout épouvantés ils s'écrièrent: „ *Choiſiſ-* „ *ſons un Chef, & retournons en* (*u*) EGYPTE." Là-deſſus *Jehovah* en courroux leur déclara, qu'en punition de leur défiance & de leur revolte, il les feroit errer par le Déſert pendant quarante ans: de ſorte qu'*aucun homme de cette méchante génération ne verroit le bon pays* (*v*) *promis*. Revenus à eux, & ranimés par cette menace, ils réſolurent ſur le champ de marcher vers le pays de *Canaan*, & de l'envahir. Pleins d'ardeur *ils* (*w*) *ſe levèrent de grand matin, & montèrent au haut de la montagne, & dirent:* „ *Nous voici, allons* „ *au pays dont le Seigneur a parlé.*" Mais comme Dieu avoit déclaré qu'ils ſeroient encore errans, & qu'ils mourroient dans le Déſert, *Moyſe* les avertit que cette entrepriſe ne réüſſiroit pas: cependant, dit *Moyſe*, *ils s'opiniâtrèrent à monter ſur la montagne. Alors les* AMORRHE'ENS, *qui habitoient cette montagne, tombèrent ſur eux, s'acharnèrent comme un eſſaim d'Abeilles*, [ou de Guêpes] *& les pourſuivirent de* SE'IR (*x*) *juſqu'à* HORMAH. De-là il paroit clairement que cette montagne des *Amorrhéens*, près de laquelle les *Iſraélites* étoient lorsque les Eſpions partirent, & lorsqu'ils revinrent, s'appelloit le mont *Séir*. Mais nous devons avoir ſoin de ne pas confondre ce mont *Séir* avec une autre montagne du même nom dans le pays de *Moab*, qu'habitoit *Eſaü*, Frère de *Jacob*: celle-là étoit à l'Orient du *Jourdain* presque vis-à-vis de *Jericho*. Mr. *Rauwolf* dit à ce ſujet: „ De l'autre „ cô-

(*u*) *Nomb.* XIV. 4.
(*v*) *Deut.* I. 35.
(*w*) *Nomb.* XIV. 40. & *Deut.* I. 43.
(*x*) *Deut.* I. 44.

„ côté du *Jourdain*, qui ſépare l'*Arabie* de la *Judée*, ſont les „ montagnes d'*Abarim*, & de *Nébo*, vis-à-vis de *Jericho*. „ Ce fut de la dernière de ces montagnes que *Moyſe* décou- „ vrit à plein le pays de *Canaan*, promis à *Abraham* & à „ *Jacob*. Le mont *Séir* eſt contigu aux deux autres par de- là la *Mer-Morte*, dans le pays des *Moabites* & des *Ammoni-* „ *tes*. De *Jericho* on voit ces trois montagnes ſi diſtincte- ment qu'elles paroiſſent peu éloignées (*y*)."

CE fut apparemment de ce qu'*Eſaü* étoit velu que vint (*z*) le nom du mont *Séir*; car, comme je l'ai déjà remarqué, *Séir* ſignifie *Poil*, ou *Velu:* mais dans la ſuite ce même nom fut communiqué à cet autre mont près de *Kadès*, lequel auparavant s'appelloit mont *Hor*. Voici comment: —— Les enfans d'*Eſaü*, dont l'un ſe nommoit *Séir* (*a*), étant devenus nombreux, firent la guerre aux *Horiens*, ou *Horim*, Habitans du mont *Hor*, & remportèrent la victoire; (*b*) & quelque tems après les ayant entièrement détruits, ils s'emparèrent de leur pays. De-là vint que dans la ſuite ce mont fut fréquemment appellé *Séir* auſſi bien que *Hor*, & que *Séir*, celui des enfans d'*Eſaü* qui étoit le Chef de l'entrepriſe, fut par diſtinction appellé *Séir* le (*c*) *Horien*.

QUE ce mont *Séir* fût le même que le mont *Hor*, c'eſt ce dont on ne doutera point ſi l'on fait attention aux obſervations ſuivantes: —— Quand les quarante ans, que les *Iſraélites* étoient condamnés à paſſer errans dans le Déſert, furent presque écoulés, & que revenus à *Kadès*, ils ſe furent mis en marche vers le pays de *Canaan*, *toute l'aſſemblée d'*ISRAEL, dit (*d*) MOYSE, *alla de* KADÈS *au mont* HOR;

&

(*y*) *Rauw.* Trav. p. 234.
(*z*) *Gen.* XXVII. 11, 16, 23.
(*a*) *Gen.* XXXVI. 20.
(*b*) *Deut.* II. 8, 12.
(*c*) *Gen.* XXXVI. 20.
(*d*) *Numb.* XX. 22.

& lorsque le Roi ARAD (*e*), *le* CANANÉEN, *qui habitoit au Midi*, (c'eſt-à-dire, au Midi du pays de *Canaan*) *eut appris qu'*ISRAEL *venoit par le chemin des Eſpions*, (c'eſt-à-dire, par le chemin que les Eſpions avoient pris pluſieurs années auparavant) *il attaqua* ISRAEL, *& fit quelques Priſonniers:* —— *& l'on nomma ce lieu-là* HORMAH. Ces paſſages prouvent que les Eſpions avoient pris leur route par le mont *Hor*, & que ſur le même mont les *Iſraélites* furent encore repouſſés jusqu'à l'endroit, où ils avoient été repouſſés la prémiere fois qu'ils étoient montés ſur cette (*f*) montagne, ſavoir jusqu'à *Hormah.*

DE-là il ſuit encore, que la ville de *Kadès* étoit peu éloignée du mont *Séir*, ou mont *Hor*, & que ce mont étoit entre les *Iſraélites* & le pays de *Canaan ;* & cela fait voir l'erreur du Docteur *Shaw* quand il dit dans ſon Supplément p. 106. — *Que* KADE'S *étoit ſituée ſur la partie du mont* SE'IR *la plus avancée du côté du pays de* CANAAN, *& que c'étoit la ſtation la plus ſeptentrionale des* ISRAE'LITES *avant qu'ils tournaſſent leur marche au Nord-Eſt vers le pays de* MOAB. C'étoit au-contraire leur ſtation la plus méridionale avant le départ des Eſpions & avant leur retour ; car, ſi l'armée eût été entre les *Amorrhéens* & le pays de *Canaan* lorsque les Eſpions furent de retour, & lorsque, confuſe & pénitente, elle eut pris la réſolution d'envahir ſans délai le pays de *Canaan*, dans quelle vue ſeroit-elle revenuë ſur ſes pas pour attaquer ces *Amorrhéens* ſur le mont *Hor* (*g*)? Ou bien, pourquoi *Moyſe* auroit-il envoyé de *Kadès* des meſſagers au Roi d'*Edom* (*b*) lui demander la liberté de paſſer

(*e*) *Nomb.* XXI. 1, 3.
(*f*) *Deut.* I. 44.
(*g*) Voy. *Nomb.* XIV. 40. *Deut.* I. 41. Voy. auſſi *Ezéch.* XLVII. 19. XLVIII. 28.
(*b*) *Nomb.* XX. 14.

ſer ſur ſes terres pour aller au pays de *Canaan* (*i*)? Au-lieu que ſi l'on ſuppoſe que *Kadès* étoit ſituée à l'extremité méridionale du pays d'*Edom*, cette démarche devient toute naturelle. De plus il faut remarquer, que la ſituation de *Kadès* nous eſt repréſentée comme étant entre *Ezion-geber* & le mont *Hor*: ainſi, ſuivant le jugement-même du Docteur *Shaw* touchant la ſituation d'*Ezion-geber*, il faut que la ville de *Kadès* fût ſituée au *Sud* du mont *Hor* (*k*).

MON ſavant ami, le Dr. *Pocock*, me paroit avoir confondu la ſtation de cette ville de *Kadès*, d'où les Eſpions furent envoyés, & où ils revinrent, avec une autre ſtation dans un autre endroit, nommé auſſi *Kadès*, qui étoit dans le même Déſert: c'étoit l'endroit où *Moyſe* fit ſortir de l'eau d'un rocher. Mr. *Pocock* obſerve judicieuſement que l'endroit, illuſtré par ce miraculeux évènement, étoit à environ huit heures de chemin au Nord, ou Nord-Nord-Ouëſt du mont *Sinaï*, ou, comme il le dit ailleurs, à quinze, ou ſeize milles au Nord-Ouëſt du Couvent qui eſt ſur le mont *Sinaï*. Il appuye ce dernier article ſur de très-bonnes informations reçuës ſur les lieux.

CE qui me fait avancer avec confiance, que ce dernier endroit n'étoit pas le même que l'endroit nommé *Kadès* d'où les Eſpions partirent, c'eſt qu'il n'eſt point douteux que celui-ci étoit au pié du mont *Hor*: or le Dr. *Pocock* mit trois jours à aller du mont *Sinaï* au mont *Hor*. Il partit de *Sinaï* le 23°. d'Avril: il eſt vrai que le prémier jour il ne voyagea que pendant deux heures: mais enfin on doit ſuppoſer qu'il fit quatre ou cinq milles. Les deux jours ſuivans il continua

(*i*) *Ib.* vſ. 17.

(*k*) NB. Quand l'Hiſtorien ſacré dit ici, & que je dis après lui, — *Au Midi, au Septentrion, à l'Occident*, &c. — c'eſt toujours par raport au pays de *Canaan*.

nua ſon chemin ſans aucun retardement : du-moins il ne parle d'aucun ; & cependant il n'arriva que le 26e. au pié du mont *Hor*, ou *Jebel-Te*, car c'eſt ainſi que ſe nomme aujourd'hui cette montagne, ou plutot cette chaine de montagnes. Aſſurément il n'y a aucune apparence qu'il fît moins de quinze à vingt milles par jour : cette partie du Déſert de *Kadès*, laquelle eſt au pié du mont *Hor*, doit donc être plus loin du mont *Sinaï* qu'à huit heures de chemin, ou environ ſeize milles. A cela je puis ajouter, que *Moyſe* dit poſitivement que *de* HOREB *à* KADE'S-BARNEA, *par la route* qui mène *au mont* SE'IR, *il y a onze jours de marche* (*l*). Eſt-il croyable que les *Iſraélites* ne fiſſent qu'un mille & demi par jour ? Il faudroit que cela fût s'ils euſſent mis onze jours à ce voyage ; &, quoiqu'embarraſſés de Femmes, d'enfans, &c. comme ils l'étoient, ils ne puſſent faire que de fort petites traites, on ne peut guère ſuppoſer qu'ils n'avançaſſent chaque jour que d'un mille & demi

DANS l'envoi des Eſpions du camp des *Iſraélites* à *Rithma*, ou *Kadès*, il y a une circonſtance qui diverſement racontée occaſionne une difficulté : — Dans le *Deut.* I: 19-23. *Moyſe* parlant à tout *Iſraël* dit : „ *Vous vintes tous à moi*, *&* „ *dîtes* — *Envoyons devant nous des hommes qui épient le pays*, „ *& qui nous raportent des informations touchant le chemin* „ *par lequel nous devons monter*, *& les villes où nous devons* „ *aller ; & ce diſcours me ſembla bon.*" Au-lieu que dans le livre des *Nombres* (*m*) il eſt dit que JEHOVAH *parla à* MOYSE diſant : „ *Envoye des hommes pour reconnoitre le pays de* CANAAN ;" & qu'en conſéquence de ce commandement de *Jehovah*, *Moyſe* les *envoya du Déſert de* PARAN.

POUR réſoudre cette difficulté apparente, il n'y a qu'à fai-

(*l*) *Deut.* I. 2. (*m*) *Nomb.* XIII. 3.

faire cette ſuppoſition bien naturelle — Que dans une aſſemblée, que *Moyſe* avoit convoquée pour délibérer ſur de grandes affaires, on propoſa d'envoyer des hommes prudens pour reconnoitre le pays de *Canaan*; que *Moyſe* conſulta Dieu ſur cette propoſition; que Dieu l'approuva, & lui ordonna en même tems de procéder à l'exécution.

ICI il eſt bon de prendre connoiſſance de quelques paroles remarquables, que l'Hiſtorien (*n*) *Joſephe* met dans le diſcours que *Moyſe* dans cette occaſion fit au Peuple d'*Iſraël*: — „ Des deux avantages, dit-il, dont Dieu a deſſein de „ vous gratifier, la *liberté*, & *la poſſeſſion d'un excellent* „ *pays*, vous poſſédez déjà le prémier, & vous allez bientôt „ obtenir l'autre." En-effet, le gouvernement civil des *Hébreux* étoit de tous les gouvernemens le plus favorable à la conſervation de la liberté publique, comme Mr. *Lowman*, dans ſon Traité exprès là-deſſus, l'a amplement prouvé.

AINSI (*o*) *Moyſe* choiſit douze hommes, un de chaque Tribu, entre leſquels furent *Joſué*, ou *Hoſée*, Fils de *Nun*, de la Tribu d'*Ephraïm*, & *Caleb*, Fils de *Jephunné*, de la Tribu de *Juda*; & MOYSE *les envoya pour reconnoitre le pays, & leur dit*: „ *Montez* DU MIDI, OU PAR LE MIDI (*p*), „ *& montez ſur la montagne; & vous verrez ce que c'eſt que* „ *ce pays-là*:" —— *Or c'étoit alors le tems des prémiers Raiſins.*

CETTE circonſtance nous marque que les Eſpions partirent vers la fin de Juillet, ou au commencement d'Août; car ils furent abſens quarante jours, & à leur retour ils apportèrent

(*n*) *Joſ.* Ant. L. III. C. XIV.
(*o*) *Deut.* I. 23. *Nomb.* XIII. 4—16, 20.
(*p*) *Nomb.* XIII. 18. C'eſt ainſi qu'il faut traduire נֶגֶב, & non *vers le Midi*, comme dans nos verſions; car, pour aller au pays de *Canaan*, il falloit que les Eſpions tiraſſent vers le Nord. Les *Septante* ont traduit — *Montez de ce Déſert.*

rent une grappe de Raiſins d'une groſſeur extraordinaire, & des Grenades, & des Figues: ainſi apparemment ils revinrent au tems de la vendange & de la recolte de ces ſortes de fruits, qui meuriſſent un peu tard. Le quinzième jour du ſeptième mois, appellé *Tisri*, qui répond à notre mois de Septembre, étoit fixé pour la célébration de la *fête des Tabernacles* (*q*): elle s'obſervoit auſſitôt après que l'on avoit recueilli les fruits de la terre (*r*); & par cette raiſon on l'appelloit auſſi la *fête de la Recolte* (*s*); & il eſt dit expreſſément, qu'on devoit la célébrer à la fin de l'année quand on auroit recueilli les fruits (*t*); il eſt même ſpécifié, que ce ne ſeroit pas ſeulement après la recolte du Blé, mais après la vendange (*u*). Il étoit convenable que ces Perſonnages diſtingués, que l'on avoit envoyé reconnoitre le pays ennemi, ſe trouvaſſent à cette fête: ſuppoſé donc qu'ils revinrent le cinq, ou ſixième, de Septembre, l'époque de leur départ, puiſqu'ils furent abſens quarante jours, tombera ſur la fin de Juillet; & c'eſt-là préciſement le tems, où dans ces climats on cueille *les prémiers Raiſins*. Ce qui me fait choiſir le ſixième jour de Septembre, au plus tard, pour le retour des Eſpions, c'eſt que, dans le Calendrier des *Juifs*, ce jour-là eſt marqué pour un jour de jeûne, en mémoire de la ſentence qui à pareil jour fut prononcée contre leurs Pères d'errer dans les Déſerts pendant quarante ans.

Il ſe préſente ici une difficulté, dont je crois devoir dire quelque choſe. —— Dans le ch. XXIII. vſ. 16. de l'*Exode*, le tems fixé pour la fête de la Recolte eſt *à la fin de l'année*; & dans le *Lévitique*, ch. XXIII: 34, 39. c'eſt le quinzième jour

(*q*) *Lév.* XXIII. 34, 39.
(*r*) *Ib.* vſ. 39.
(*s*) *Exode* XXIII. 16.
(*t*) *Ib.*
(*u*) *Deut.* XVI. 13.

jour du ſeptième mois. N'y a-t-il pas là une contradiction?

NON, car les *Juifs* diſtinguoient l'année en année *Civile*, & année *Eccléſiaſtique*. La prémière commençoit en Septembre, & fut en uſage, ou régla les calculs chronologiques, depuis le commencement du monde jusqu'à la ſortie des enfans d'*Iſraël* hors d'*Egypte*: l'autre commençoit au mois de Mars, parce qu'étant celui de leur départ, & de leur délivrance, Dieu leur ordonna de le compter deſormais pour le prémier mois de l'année, quoique réellement ce fût le ſeptième (*v*). Par-là il y eut une différence de ſix mois entre le commencement de l'année *Civile* & le commencement de l'année *Eccléſiaſtique*; & par conſéquent le ſeptième mois de l'année *Eccléſiaſtique*, auquel on recueilloit les fruits de la terre, étoit la fin, ou le dernier mois, de l'année *Civile*.

Les Eſpions partirent, (*w*), *& épièrent le pays depuis le Déſert de* ZIN *jusqu'à* REHOB *à l'entrée de* HAMATH; *& ils montèrent par le Midi*, c'eſt-à-dire, qu'ils revinrent par le Midi, *& arrivèrent à* HE'BRON, — *& de-là au ruiſſeau d'*ESCHOL; & ſur ſes bords *ils coupèrent une branche de vigne chargée d'une grappe ſi groſſe, qu'ils étoient deux à la porter avec un levier: ils prirent auſſi des Grenades, & des Figues; & de retour après quarante jours de voyage, ils ſe préſentèrent à* MOYSE, *à* AARON, *& à toute l'aſſemblée des enfans d'*ISRAEL, AU DE'SERT DE PARAN (*x*) A' KADE'S; & leur raport fut — „ *Nous avons parcouru le pays,* „ *où tu nous as envoyés; & véritablement il découle de lait,* „ *& de miel: en voici du fruit. Mais ſes Habitans ſont ro-* „ *buſtes; leurs villes ſont cloſes, & grandes; tous les hommes,* „ *que*

(*v*) *Exode* XII. 2, 18. *Lév.* XXIII. 5. *Nomb.* XXVIII. 16. XXXII. 3. (*x*) *Nomb.* XIII. 27.
(*w*) *Nomb.* XIII. 22. & ſuiv. &

„ *que nous y avons vus, ſont d'une taille haute: nous ne ſommes* „ *pas en état de les attaquer: ils ſont trop forts pour nous.*" Alors *tous les enfans d'*ISRAEL *pouſsèrent des cris, & ſe dirent l'un à l'autre:* „ *Choiſiſſons un Chef* (*y*), *& retour-* „ *nons en* EGYPTE."

CE recit fait voir, que cette *Kadès* ici mentionnée eſt la même que *Kadès-barnea*, d'où les Eſpions furent envoyés, comme il eſt dit dans le *Deut.* II: 19. & dans *Joſ.* XIV: 7. car dans le livre des *Nomb.* XXXII: 8—11. *Moyſe* nous fait clairement entendre, que ce fut à *Kadès-barnea* que *Jehovah* jura qu'aucun des hommes, qui étoient ſortis d'*Egypte*, depuis l'âge de vingt ans & au-deſſus, ne verroit le pays promis; & ici dans le XIIIe. & le XIVe. ch. des *Nomb.* il eſt dit que cet évènement arriva à *Kadès.*

MAIS *Joſué* & *Caleb* (*z*) dirent aux enfans d'*Iſraël*: „ *Le pays, que nous venons de reconnoitre, eſt un très-bon* „ *pays: ſi nous ſommes agréables à* JEHOVAH, *il nous y in-* „ *troduira, & nous le donnera: ſeulement ne vous rebellez* „ *point contre* JEHOVAH: *ne craignez point ces Peuples-là:* „ *ils ſeront notre pain: leur force les a abandonnés; &* JE- „ HOVAH *eſt avec nous: ne les craignez donc point.*" Auſſitôt *toute l'aſſemblée s'écria:* „ *Lapidons les.*" *Alors* MOYSE *&* AARON *tombèrent ſur leurs viſages devant toute* L'ASSEMBLE'E (*a*) DES ENFANS D'ISRAEL; *& la gloire de* JEHOVAH *apparut à tous les enfans d'*ISRAEL *au Tabernacle d'Aſſignation; &* JEHOVAH *dit à* MOYSE: „ *Juſques* „ *à quand ce Peuple-ci m'irritera-t-il? Je le frapperai de mor-* „ *talité: je le rendrai miſerable:* [ou le deshériterai.] *Mais* „ *je te ferai devenir une Nation plus puiſſante que lui.*"

RE-

(*y*) *Nomb.* XIV. 4. & *Nehem.* IX. 17.
(*z*) *Nomb.* XIV 6. & ſuiv.
(*a*) Ou une aſſemblée des Principaux, & du Peuple, qui avoient été convoqués par le ſon des deux Trompettes.

REMARQUONS que c'eſt ici la ſeconde fois que *Moyſe* refuſa cette offre.

ET *Moyſe* répondit à *Jehovah* (*b*): „ *Pardonne, je te* „ *prie, l'iniquité de ce Peuple ſelon la grandeur de ta miſe-* „ *ricorde, comme tu lui as pardonné depuis l'*EGYPTE *juſ-* „ *qu'ici!*" Et *Jehovah* dit: „ *J'ai pardonné ſelon ta parole:* „ mais, parce que ces mêmes hommes, qui ont vu ma gloire, „ & les miracles que j'ai faits en *Egypte* & dans le Déſert, „ m'ont tenté & irrité déjà dix fois, certainement ils ne „ verront point le pays promis: leurs cadavres ſeront épars „ dans le Déſert; & leurs enfans y ſeront vagabonds pen- „ dant (*c*) quarante ans; ouï, pendant autant d'années „ que vous avez été de jours à reconnoitre le pays, une an- „ née pour chaque jour, *vous porterez la peine de vos iniqui-* „ *tés*, excepté *Caleb*, Fils de *Jephunné*, & *Joſué*, Fils de „ *Nun.*"

ON doit compter ces quarante ans depuis le départ d'*Egypte;* & il s'en étoit déjà écoulé un an & demi.

IL faut avouër que cette punition étoit juſte, & ſage: l'expérience démontra, que pour la moindre difficulté, ou le plus petit dégoût, ceux des *Iſraélites*, qui avoient été élevés en *Egypte*, ſongeoient d'abord à y retourner, & avoient beaucoup de panchant pour l'idolatrie, qui régnoit dans le pays où ils avoient demeuré ſi longtems. Si Dieu les eût fait entrer promtement dans le pays de *Canaan*, il y a toute apparence, qu'après le prémier échec, ils ſe ſeroient débandés pour ſe ſauver en *Egypte*, ou bien qu'ils auroient conſenti à s'unir aux *Cananéens*, & à adorer avec eux leurs idoles.

APRE'S cela JEHOVAH *leur dit:* „ (*d*) *Retournez-vous* „ *en*

(*b*) *Nomb.* XIV. 19.
(*c*) *Ibid.* vſ. 32.
(*d*) *Nomb.* XIV. 25. *Deut.* I. 40.

„ *en demain dans le Déſert du côté de la* MER-ROUGE, „ ou par le chemin qui mène à la *Mer-Rouge.*" Il y a dans la verſion *Françoiſe*, *par le chemin de la Mer-Rouge.* Cette expreſſion eſt équivoque : elle pourroit faire croire que la *Mer-Rouge* étoit entre eux & le Déſert, au-lieu qu'ils étoient déjà dans le Déſert; & l'ordre, qui leur eſt donné ici, porte ſeulement qu'ils devoient prendre le chemin, ou la route, qui va (*e*) vers la *Mer-Rouge.*

LES enfans d'*Iſraël* confeſſèrent leur péché; & pénétrés de douleur ils dirent à *Moyſe:* „ Nous irons (*f*) attaquer „ les *Cananéens*, ſelon la volonté de *Jehovah.*" Mais *Moyſe* leur dit: „ Gardez-vous en bien; car à préſent *il n'eſt point* „ *au milieu de vous.*" Mais malgré cette défenſe, & quoique l'Arche demeurât immobile au camp, ils eurent la préſomptueuſe témérité de monter ſur le mont *Séir;* & les *Amalékites*, & les *Amorrhéens*, qui habitoient cette montagne, les battirent, & les pourſuivirent jusqu'à un endroit nommé *Hormah*, ou *Chormah* (*g*).

IL ſe préſente ici une queſtion — Pourquoi dans le *Deut.* I: 20, 44. cette montagne eſt-elle appellée la montagne des *Amorrhéens?*

R. Les *Amalékites* & les *Horiens* en étoient les Habitans originaires; & les *Edomites* en avoient pris poſſeſſion par droit de conquête: c'eſt à cauſe de cela qu'elle eſt auſſi appellée le pays d'*Edom* (*h*); de ſorte qu'il ne paroit pas que réellement elle appartint, ou eût jamais appartenu, aux *Amorrhéens:* mais ils ſont nommés ici comme Habitans, & Propriétaires, de ce pays-là, parce que, comme alliés des *Ama-*

(*e*) C'eſt ainſi que l'on doit ſouvent entendre l'expreſſion de l'original qui eſt employée dans cet endroit.
(*f*) *Nomb.* XIV. 40. & ſuiv. *Deut.* I. 14. & ſuiv.
(*g*) *Nomb.* XXI. 3.
(*h*) *Nomb.* XXXIII. 37.

malékites, ils étoient venus à leur ſecours pour s'oppoſer au paſſage des *Iſraélites*. Les *Amorrhéens* habitoient les parties méridionales du pays de *Canaan* (*i*); & il y a tout lieu de juger qu'ils étoient venus ſur cette montagne préciſement dans cette conjoncture pour ſe joindre aux *Amalékites*: c'eſt-là apparemment ce qui fait dire à *Moyſe*: „ *Les* AMALE'KI-„ TES, *& les* CANANE'ENS, *ſont là devant vous; & „ vous tomberez par l'épée:*" voy. auſſi *Nomb.* XXI: 1. &c.

LES *Iſraélites*, de retour de leur malheureuſe expédition, (*k*) *pleurèrent devant Jehovah:* mais *Jehovah*, ſourd à leurs prières, ne voulut point alors leur permettre d'entreprendre la conquête du pays de *Canaan:* ainſi *ils demeurèrent en* KADE'S *pluſieurs jours ſelon les jours qu'ils y avoient demeuré*, ou qu'ils y demeurèrent, c'eſt-à-dire, autant de tems que *Jehovah* vouloit qu'ils y demeuraſſent.

QUAND ils eurent reçu ordre de Dieu de quitter cette partie de *Kadès*, dans laquelle ils s'étoient arrêtés jusqu'au retour des Eſpions, & de paſſer à un autre endroit du Déſert, *la route indiquée fut — par le chemin de la Mer-Rouge.* Il n'eſt pas aiſé de juger quel étoit l'endroit où ils allèrent; car ils étoient entourés de la Mer de trois côtés, à l'Eſt, au Sud, & à l'Oüeſt. Mais, comme il eſt dit qu'ils demeurèrent longtems dans l'endroit où ils étoient allés camper alors, je ne puis m'empêcher de penſer qu'ils avoient enfilé cette vallée qui va du milieu du mont *Hor*, ou *Jebel-Te*, à *Tor*, & fixé leur camp au pié de ces montagnes qu'on appelle montagnes de *Macatab*, qui ſont au Sud, ou Sud-Oüeſt, du Couvent de *Paran.* Ce qui me le fait ſuppoſer, c'eſt que, par le MSS. dont j'ai déjà parlé, je vois que, ſur la route de ce Couvent au mont *Sinaï*, il y au Sud de *Paran* une

(*i*) *Gen.* XIV. 7. (*k*) *Deut.* I. 45, 46.

ne grande plaine entourée de hautes montagnes, & que ſur les rochers de ces montagnes il y a des inſcriptions en caractères inconnus. J'en infère que c'eſt un ouvrage auquel les *Iſraélites* s'amuſèrent pendant leur long ſéjour dans ce Déſert. Voici la relation que le Journaliſte nous donne de ce lieu remarquable.

„ NOUS partîmes de cet endroit du Déſert de *Paran* l'a-
„ près midi à trois heures, & trois quarts; & trois quarts
„ d'heures après nous nous arrêtâmes encore à un endroit
„ nommé *Magaſi*, où nous trouvâmes de bonne eau, & en
„ fîmes ample proviſion.

„ OCT. 4. Nous partîmes de-là un peu avant cinq heu-
„ res du matin, & continuant notre voyage par une deſcen-
„ te aſſez rapide, à la fin nous nous dégageâmes des affreu-
„ ſes montagnes de *Jebel-Paran*, & entrâmes dans une plaine
„ entourée de hautes montagnes, au pié de l'une desquelles,
„ ſur les dix heures du matin, nous nous repoſâmes ſous nos
„ tentes. Ces montagnes s'appellent *Jebel el Mokatab*,
„ c'eſt-à-dire, *les montagnes écrites*, parce que pluſieurs
„ de celles, que nous rencontrâmes pendant une heure de
„ chemin, ont des inſcriptions en caractères inconnus gra-
„ vés, ou ciſelés, ſur un marbre très-dur, & en quelques en-
„ droits à douze piés de hauteur au-deſſus du ſol. Quoique
„ dans notre compagnie il y eût des gens qui entendoient
„ l'*Arabe*, le *Grec*, l'*Hébreu*, le *Syriaque*, le *Copte*, le
„ *Latin*, l'*Arménien*, le *Turc*, l'*Anglois*, l'*Illyrien*, l'*Alle-*
„ *man*, & le *Bohémien*, perſonne ne connoiſſoit ces cara-
„ ctères. Ils étoient pourtant très-diſtincts; & il eſt bien re-
„ marquable que dans cet endroit on ne trouve point d'eau,
„ ni quoi que ce ſoit à manger. C'eſt pourquoi il y a de l'ap-
„ parence que ces caractères contiennent quelques grands
„ myſtères, & qu'ils ont été gravés, ou par les *Chaldéens*,

„ ou

„ ou par d'autres Perſonnes, longtems avant la venuë de „ Jéſus-Chriſt."

VOILA' la réflexion que fit notre Journaliſte à la vuë de ces ſurprenantes montagnes. Ce bon Supérieur d'un Couvent de Capucins crut avoir porté aſſez loin ſa chronologie en diſant, que ces caractères avoient été gravés là *longtems avant la venue de Jéſus-Chriſt;* & n'étant apparemment pas beaucoup plus ſavant que ſes Confrères, il ſe mit dans l'eſprit que c'étoit l'ouvrage de quelques *Chaldéens*, ou autres *Sorciers*, & que ce Grimoire contenoit quelque merveilleux ſécret de *Magie*.

IL y a beaucoup plus d'apparence que c'étoit l'ouvrage des *Iſraélites*, qui ayant l'art de graver ſur des pierres, s'amuſérent à faire ces inſcriptions pendant les nombreuſes heures de loiſir qu'ils eurent, durant quarante ans de ſéjour, ou de voyage, dans ces Déſerts. Ce qui confirme cette opinion, c'eſt que généralement on eſt perſuadé dans le monde ſavant, que le pur & ancien caractère *Hébraïque* eſt abſolument perdu, celui dont on ſe ſert aujourd'hui pour écrire l'*Hébreu* étant originairement le caractère *Chaldaïque;* & puiſqu'aucun de ceux qui entendoient quelqu'une des diverſes langues, dont notre Journaliſte fait l'énumeration, ne put comprendre un mot des inſcriptions gravées ſur ces montagnes, je conjecture que les caractères en étoient ces anciens caractères *Hébraïques*, dans leſquels fut écrite la Loi que Dieu donna à *Moyſe*. Notre voyageur nous apprend, que les *Arabes* l'aſſurèrent que, ſur pluſieurs autres montagnes de ces Déſerts, on voyoit des inſcriptions gravées de la même façon, & en ſemblables caractères. Comme les roches de ces montagnes ſont un marbre granite extrêmement dur, il faut qu'un grand nombre de gens aient travaillé, & travaillé longtems, pour y tailler, ou graver, ſi nettement ces

caractères; & par conſéquent on ne peut les attribuër à d'autres auſſi raiſonnablement qu'aux *Iſraélites.*

Ce fut apparemment pendant leur ſéjour en *Kadès*, c'eſt-à-dire, dans cette partie du Déſert de *Kadès*; lorsqu'il n'y avoit encore que peu de tems que l'adminiſtration de *Moyſe* & d'*Aaron* étoit établie, & bientôt après la malheureuſe expédition de *Séir*, qu'arriva la revolte de (*l*) *Coré*, de *Dathan*, & d'*Abiram.*

L'Historien *Joſephe* fait là-deſſus cette judicieuſe réflexion — Qu'il eſt bien difficile de plaire à de nombreuſes armées, & que, ſur-tout après la perte d'une bataille, on a une peine extrême à les retenir dans le devoir.

Il paroit que le deſſein de *Coré*, comme Fils de *Lévi*, étoit d'ôter à *Aaron* la jurisdiction Eccléſiaſtique, & que *Dathan*, *Abiram*, & *On*, tous trois enfans de *Ruben*, avoient en vuë de ſupplanter *Moyſe* dans le gouvernement Civil.

Coré avec deux cent cinquante des Principaux de l'aſſemblée, gens de reputation, & *Dathan*, *Abiram*, & *On*, avec leurs partiſans, s'attroupèrent contre *Moyſe*, & contre *Aaron*, & leur dirent: „ Vous vous arrogez trop de pou-„ voir: *toute l'aſſemblée eſt ſainte; &* Jehovah *eſt au mi-„ lieu d'elle: pourquoi donc vous élevez-vous au-deſſus de tou-„ te l'aſſemblée du Seigneur?*" *Moyſe* répondit à *Coré*, & à ſa troupe: „ *Dés demain* Jehovah *fera voir qui lui appar-„ tient, & qui eſt ſaint.* Faites ceci — Toi *Coré*, & tou-„ te ta compagnie, prenez des encenſoirs: mettez y du feu „ & du parfum devant *Jehovah:* cela fera deux cent cin-„ quante encenſoirs: *Aaron* auſſi bien que toi aura ſon en-„ cenſoir; & celui, que *Jehovah* aura choiſi, ſera déclaré „ ſaint."

(*l*) *Nomb.* XVI. 1. & ſuiv.

„ ſaint." Le lendemain chacun prit ſon encenſoir, y mit du feu & de l'encens, & ſe tint à la porte du Tabernacle; & *Moyſe* manda *Dathan* & *Abiram* : mais ils refuſèrent de venir: *Eſt-ce peu*, dirent-ils, *que* MOYSE *nous aît fait ſortir d'un pays découlant de lait, & de miel, pour nous faire mourir dans ce Déſert? Veut-il* encore *dominer ſur nous? Nous a-t-il mis en poſſeſſion de cet autre pays de lait, & de miel*, dont il nous a tant parlé? *Nous a-t-il donné quelque héritage de champs, ou de vignes? Crevera-t-il les yeux à ces gens-ci?* c'eſt-à-dire, veut-il leur faire perdre la vue en les retenant dans cet aride Déſert? Nous ne répondrons point à ſa ſemonce; *nous ne nous rendrons point au lieu marqué.*

Alors JEHOVAH *dit à* MOYSE *& à* AARON: „ *Séparez-vous de cette aſſemblée; & je les conſumerai dans un* „ *moment.*" Ils ne s'en furent pas plutôt ſéparés qu'*un feu de par* JEHOVAH *tomba ſur les deux cent cinquante hommes qui offroient l'encens, & les conſuma. Et* JEHOVAH *dit à* MOYSE: „ *Ordonne à* ELEAZAR, *le Fils d'*AARON, *de tirer du* „ *feu*, ou de la cendre, *les encenſoirs; car ils ſont ſanctifiés, & qu'il en faſſe faire des plaques larges pour couvrir l'Autel : puiſqu'ils ont été offerts à* JEHOVAH, *ils ſeront ſanctifiés. Et* puis *Jehovah dit* encore *à* MOYSE: „ *Ordonne* „ *que tout le monde ſe retire d'autour du Tabernacle.*"

ICI le Texte Hébreu dit: „ *Retirez-vous d'autour des* „ *Pavillons*, ou tentes, *de* CORÉ, *de* DATHAN, *&* „ *d'*ABIRAM:" voy. vſ. 24.

CELA ne peut pas être bien; car *Dathan* & *Abiram* avoient refuſé de ſe rendre à la porte du Tabernacle: voy. vſ. 12. Et dans le verſet ſuivant il eſt dit, que *Moyſe alla vers les tentes de* DATHAN *& d'*ABIRAM. Ainſi je penſe que la verſion des *Septante* rend fort bien ce verſet par *ſéparez-vous*, ou *retirez-vous*, *de l'aſſemblée*, ou *de*

la compagnie, *de* CORE', c'eſt-à-dire, de ceux de ſon parti.

Moyſe donc *alla vers* DATHAN *&* ABIRAM, *&* *les Anciens d'*ISRAEL le ſuivirent; *&* *il dit à l'aſſemblée:* „ *Eloi-* „ *gnez-vous, je vous prie, des tentes de ces méchans hommes,* „ *&* *ne touchez à rien de ce qui leur appartient, de peur que* „ *vous ne ſoyiez conſumés dans*, ou pour, *tous leurs péchés*, „ c'eſt-à-dire, de peur que vous ne ſoyiez enveloppés dans leur „ ruïne." *Et* DATHAN *&* ABIRAM, *avec leurs Femmes, leurs enfans, &* *leurs familles, ſortirent, &* *ſe tinrent à la porte de leurs tentes.* Alors *Moyſe, dit:* „ *A ceci vous con-* „ *noitrez que* JEHOVAH *m'a envoyé, &* *autoriſé à faire* „ *tout ce que je fais:* — *Si ces hommes meurent* (au-reſte il faut remarquer ici par parenthèſe, que ces paroles de *Moyſe* nous indiquent que la ſédition de *Dathan* & d'*Abiram* regardoit *Moyſe*, comme celle de *Coré* regardoit *Aaron*; *car*, dit *Moyſe*, *je n'ai rien fait de moi-même*) *ſi ces hommes meu-* „ *rent d'une mort ordinaire*, JEHOVAH *ne m'a point envoyé:* „ *mais ſi* JEHOVAH *crée un cas tout nouveau, &* *que la* „ *terre ouvre ſa gueule, &* *les engloutiſſe, vous jugerez qu'ils* „ *ont attaqué Jehovah* lui-même." A peine eut-il ceſſé de parler que *la terre ſe fendit, &* *les engouffra*, *eux &* *tout ce qui leur appartenoit*, & puis ſe referma ſoudain.

QUELQUE tems après (*m*), *toute l'aſſemblée des enfans d'Iſraël murmura contre* MOYSE, *&* *contre* AARON, *diſant* — „ *Vous avez tué le Peuple de* JEHOVAH (*n*)." Et comme on s'attroupoit ſéditieuſement autour de *Moyſe* & d'*Aaron*, *la nuée couvrit le Tabernacle; &* *la gloire de* JEHOVAH *apparut; &* MOYSE *&* AARON *allèrent devant*

(*m*) Il y a dans l'*Hébr. Demain*, que la verſion *Françoiſe* rend par cette expreſſion encore plus forte, *dès le lendemain.*

(*n*) *Nomb.* XVI. 41.

vant le Tabernacle; & JEHOVAH *dit à* MOYSE: — „ *Ô-*
„ *tez-vous du milieu de cette aſſemblée; & je les conſumerai*
„ *dans un moment.*" Alors *ils ſe proſternèrent le viſage en terre*, c'eſt-à-dire, qu'ils intercedèrent en faveur du Peuple. Puis MOYSE *dit à* AARON: „ *Prens l'encenſoir: mets y du feu*
„ *de deſſus l'Autel, & du parfum, & te hâte d'aller faire pro-*
„ *piciation pour l'aſſemblée; car une grande colère eſt partie*
„ *de devant* JEHOVAH: *la plaie eſt commencée.*" *Aaron* exécuta les ordres de *Moyſe*, & *courut au milieu de l'aſſemblée, & ſe tint entre les vivans & les morts; & là la plaie s'arrêta. Il mourut de cette plaie quatorze mille ſept cent Perſonnes, outre celles qui avoient péri pour le fait de Coré.*

APRÈS cela JEHOVAH *dit* (o) *à* MOYSE: „ *Parle aux*
„ *enfans d'*ISRAEL, *& prens une verge de chacun d'eux ſelon*
„ *la Maiſon de ſon Père*, ſavoir de tous ceux *qui ſont les Prin-*
„ *cipaux d'entre eux ſelon la Maiſon de leurs Pères: cela fera-*
„ *douze verges; & puis tu écriras le nom de chacun ſur la*
„ *verge qu'il t'aura donnée. Sur celle de* LE'VI *tu écriras*
„ *le nom d'*AARON; *& tu les poſeras dans le Tabernacle de-*
„ *vant l'Arche du Témoignage; & il arrivera que celle de*
„ *l'homme, que j'aurai choiſi, fleurira:* ainſi JE FERAI CES-
„ SER LES MURMURES DES ENFANS *d'Iſraël.*" Dès que *Moyſe* eut *dit cela aux enfans d'Iſraël, tous les Principaux lui donnèrent ſelon la Maiſon de leurs Pères chacun une verge; &* MOYSE *poſa ces verges devant* JEHOVAH *dans le Tabernacle; & le lendemain* MOYSE *entra dans le Tabernacle; & voici la verge avec l'inſcription d'*AARON *pour la Maiſon de* LE'VI *avoit fleuri, & jetté des boutons, & portoit des amandes meures. Alors* MOYSE *prit toutes les verges, & les porta aux enfans d'*ISRAEL; *& les ayant vues ils reprirent*

cha-

(o) *Numb.* XVII. 1. & ſuiv.

chacun la ſienne. Et JEHOVAH *dit à* MOYSE: „ *Reporte* „ *celle d'*AARON *devant l'Arche du Témoignage pour être* „ *gardée comme un ſigne aux enfans de rebellion. Cela fera* „ *ceſſer les murmures; & ils ne mourront plus.*".

LA punition éclatante, qui venoit d'être infligée à *Coré*, à *Dathan*, & à *Abiram*, & cette déciſion de *Jehovah* ſi claire, & ſi publique, en faveur de *Moyſe* & d'*Aaron*, étouffèrent ſi efficacement les murmures des enfans d'*Iſraël*, que nous n'entendons plus parler de plaintes, ni de débats, que lorsque trente-huit ans après ils manquèrent d'eau.

POUR achever le bon effet de l'impreſſion de ce dernier miracle, & prévenir tout nouveau ſujet de conteſtation (*p*), Dieu, presque en même tems, répéta aux Prêtres & aux *Lévites* leurs diverſes fonctions, diſtingua nettement leurs offices reſpectifs, & établit leur ſubſiſtance.

CE fut alors auſſi qu'il décrivit la manière de préparer l'eau (*q*) de purification pour le péché, & la manière d'en faire uſage.

QUAND les *Iſraélites* eurent *ſéjourné à* KADÈS *pluſieurs jours, ſelon les jours qu'ils y demeurèrent* (*r*), (c'eſt-à-dire, auſſi longtems que *Jehovah* le jugea à propos, & marqua ſa volonté à cet égard en laiſſant la nuée au-deſſus du Tabernacle) cette nuée ſe mit en mouvement, & dirigea la marche des *Iſraélites* par le Déſert *du côté* de (*s*) la *Mer-Rouge*.

DE *Kadès* (*t*), ou *Rithma*, ils allèrent camper à *Rimmon-Parez*.

CET

(*p*) *Nomb.* XVIII. 1. & ſuiv.
(*q*) *Nomb.* XIX. 1.
(*r*) *Deut.* I. 46.
(*s*) *Deut.* II. 1. *Nomb.* XXXIII. 18.
(*t*) *Ibid.* vſ. 19.

CET endroit, nommé *Rimmon*, étoit peut-être le même que celui qui, après la conquête du pays de *Canaan* (*u*), fut donné à la Tribu de *Juda* avec *Kadès*. Cela aideroit à prouver que *Rithmah* & *Kadès* étoient un seul & même lieu sous des noms différens.

DE *Rimmon-Parez* ils allèrent camper à *Libnah*. Cette ville, après la conquête du *Canaan*, fut donnée aux enfans de la Tribu de (*v*) *Juda*, qui l'ayant choisie pour y faire résider parmi eux les Fils d'*Aaron*, la leur transférèrent à cet effet (*w*).

De *Libnah* ils allèrent camper à *Rissah:*
De *Rissah* à *Kebelathah:*
De *Kebelathah* au mont *Sapher:*
De *Sapher* à *Haradah:*
De *Haradah* à *Makeloth:*
De *Makeloth* à *Tahath:*
De *Tahath* à *Tarah.*

Probablement c'est ici la *Tabarasa* de l'Historien *Josephe*. Il dit que les *Israélites* la prirent sur les *Arabes*.

De *Tarah* ils allèrent à *Mithcah:*
De *Mithcah* à *Hasmonah.*

IL y a de l'apparence qu'*Asmonah* est cette *Asmon* qui fut marquée pour la place frontière des *Israélites* au Sud-Oüest de leur territoire, entre le Désert de *Zin* & l'*Egypte*; car les *Septante* appellent également *Selmon*, & l'*Asmonah* dont il s'agit ici, & l'*Asmon* de *Josué:* voy. *Jos.* XV: 3. & *Nomb.* XXXIII: 29.

ETANT allés jusque-là, du côté de la *Mer-Rouge* tirant vers l'Oüest, ils partirent de *Hasmonah*, ou *Asmon*, re-

(*u*) *Jos.* XV. 23, 32.
(*v*) *Jos.* XV. 42.
(*w*) 1 *Chron.* VI. 57.

retournèrent au mont *Hor*, & campèrent ſur ce mont près de *Beeroth* (*x*), ville appartenant aux enfans de *Jabakan*. De *Beeroth* ils allèrent à *Moſera*, où *dans la ſuite* (*y*) *Aaron* mourut, & fut enterré.

Ce qui me fait juger que *Moſeroth* de *Nomb.* XXXIII: 30, 31. ou *Moſera* de *Deut.* X: 6. étoit une partie du mont *Hor*, c'eſt prémièrement qu'il eſt dit qu'*Aaron* y mourut; & en ſecond lieu que le mont *Hor* eſt directement ſur la route de *Hasmonah* (*z*) à *Hezion-geber*, deux endroits ſur la ſituation desquels nous ne pouvons guère nous tromper.

Moyſe dans le livre des *Nombres* dit (*a*) que les *Iſraélites* marchèrent de *Hasmonah* à *Moſeroth*, de-là à *Bene-jabakan*, de-là à *Hor-gidgad*, & de-là à *Jotbatha* qui étoit ſur leur chemin pour aller à *Hezion-geber*: d'autre côté il eſt dit dans le *Deut.* X: 6. que de *Beeroth-Bene-jabakan*, c'eſt-à-dire, *Beeroth des enfans de Jabakan, ou appartenant aux enfans de Jabakan*, ils allèrent à *Moſeroth*, lieu qui devint enſuite remarquable par la mort d'*Aaron*; que de-là ils allèrent à *Gudgodah*, & de *Gudgodah* à *Jotbatha*, *qui eſt un pays de torrens d'eaux.*

De tout cela j'infère, que ces deux Relations des marches des *Iſraélites* ſe raportent au même tems, & aux mêmes lieux; & conſéquemment je ſuppoſe que *Beeroth* appartenoit à *Bene-Jabakan*, c'eſt-à-dire, aux enfans de *Jabakan*, quoique l'endroit, où ils demeuroient, fût un peu plus loin à l'Orient; que les *Iſraélites* n'arrivèrent à l'habitation, ou au ter-

(*x*) *Deut.* X. 6.

(*y*) Dans le ſtile du vieux Teſtament il eſt ordinaire de raporter un évènement avant qu'il ſoit arrivé, ſans marquer, par ces expreſſions *après*, ou *dans la ſuite*, que dans le tems, dont on parle, il n'étoit point encore arrivé: ainſi, par ex. dans la *Genèſe* X. 11. avant que la naiſſance d'*Aſſur* ſoit raportée (car elle ne l'eſt qu'au vſ. 22.) il eſt dit *qu'il bâtit*, &c.

(*z*) *Nomb.* XXXIII. 30.

(*a*) *Ib.* vſ. 30—34.

Digitized by Google

territoire, des enfans de *Jahakan* qu'après avoir été à *Moseroth*, & que du territoire de *Jahakan* ils allèrent à *Hor-gidgad*; c'eſt-à-dire, *Gidgad*, ou *Gudgodah*, ſur le mont *Hor*.

De *Moseroth*, tirant toujours plus vers l'Orient, les *Iſraélites* allèrent camper au territoire des enfans de *Jahakan*. La verſion des *Septante* donne à cet endroit le nom de *Banea*.

De *Bene-Jahakan*, ou *Banea*, ils allèrent camper à *Gidgad*, ou *Gudgodah* (*b*). C'eſt ainſi que cet endroit eſt nommé dans toutes les autres verſions: mais comme il étoit ſur les confins du mont *Hor*, (longue chaine de montagnes qui s'étend presque du golfe *Heroopolitique* de la *Mer-Rouge* juſqu'à trente milles d'*Acaba* vers la pointe ſeptentrionale du golfe *Elanique*) on appelloit le dit endroit *Hor-ha-gidgad*, ou *Gidgad* du mont *Hor*.

De *Hor-gidgad* ils allèrent camper à *Jotbatha*, pays plein de ruiſſeaux, & par conſéquent ſitué apparemment près de la Mer. Les *Septante* nomment ce lieu-là *Etebatha*. Je ſuppoſe que c'eſt *Elath*, à cauſe qu'il eſt dit, ou indiqué, dans le *Deut.* II: 8. qu'*Elath* étoit dans une plaine; & dans le 1. liv. des *Rois* IX: 26. qu'*Elath*, ou *Eloth*, étoit près d'*Ezion-geber* ſur les bords de la *Mer-Rouge*, c'eſt-à-dire, ſur les bords de ſon golfe *Elanique*.

De *Jotbatha* ils allèrent camper à *Ebrona*, ou *Acrona*: c'eſt le nom que lui donne la verſion *Arabe*.

D'*Ebrona* ils allèrent à *Ezion-geber*: c'eſt un Port du golfe *Elanique*, ce Port devenu fameux par les flottes que *Salomon* en faiſoit partir pour aller querir l'or d'*Ophir* (*c*). C'eſt

(*b*) *Deut.* X. 7.

(*c*) 1 *Rois* IX. 26. 2 *Chron.* VIII. 17, 18.

C'eſt apparemment le même que celui que les *Arabes* appellent à préſent *Meenah-el-Dſahab*, le *Port d'Or*, & qui dans le *Deut.* I: 1. eſt appellé *Dizahab.* Il eſt ſur la côte du golfe *Arabique* à deux journées de diſtance du mont *Sinaï*, ſelon le Docteur *Shaw* (*d*), mais à trois, ſelon le Docteur *Pocock* (*e*).

40e. Ann. 1er. Mois. D'*Ezion-geber* ils rebrouſſèrent chemin, & tirant à l'Occident ils marchèrent vers le Déſert de *Zin*, ou *Kadès*, & campèrent en *Kadès* (*f*) le prémier mois de la quarantième année depuis la ſortie d'*Egypte.*

PENDANT leur ſéjour dans cette partie du Déſert de *Kadès*, *Miriam* (*g*), la Sœur d'*Aaron*, y mourut, & y fut enterrée. Cet endroit étant ſablonneux & aride, ils y manquèrent d'eau. Alors s'attroupant autour de *Moyſe* & d'*Aaron* ils s'écrièrent: „ *Plût à Dieu que nous fuſſions morts* „ *quand nos Frères moururent devant* JEHOVAH! *Pourquoi* „ *avez-vous amené dans ce Déſert l'aſſemblée de* JEHOVAH? „ *Eſt-ce pour y faire mourir nous, & notre bétail?*" *Moyſe & Aaron* ſe retirèrent de l'aſſemblée, & ſe préſentant devant le Tabernacle ils ſe poſternèrent le viſage en terre. Auſſitôt *la gloire de* JEHOVAH *leur apparut*; & *Jehovah* dit à *Moyſe*: „ *Prens la verge, & convoquez l'aſſemblée, toi &* „ AARON, *& parlez au rocher en leur préſence; & le ro-* „ *cher donnera ſon eau; & tu feras ſortir de l'eau du rocher* „ *pour eux, & pour leurs bêtes.*"

POUR diſtinguer cet endroit de celui, où *Moyſe* avoit auparavant frappé un rocher dans la vallée de *Rephidim*, & que Dieu avoit appellé *Meribah* (*b*) à l'occaſion du débat (*i*) qu'il

(*d*) *Shaw's* Trav. p. 356.
(*e*) *Pocock's* Trav. p. 137.
(*f*) *Numb.* XXXIII. 36. XX. 1.
(*g*) *Ib.*
(*b*) *Exode* XVII. 7.
(*i*) *Numb.* XX. 13.

qu'il y avoit eu entre *Moyſe* & le Peuple, cette ſtation de *Kadès* fut appellée *Meribah-Kadès* (*k*), ou *Meribah* (*l*) *en Kadès.*

MOYSE *donc prit la verge de devant* JEHOVAH.

COMME il eſt probable que c'étoit la même verge avec laquelle *Moyſe* avoit opéré les miracles en *Egypte*, & frappé le rocher dans la vallée de *Rephidim*, nous avons lieu de juger que, ſelon la tradition des *Arabes*, & quoique l'Ecriture n'en parle pas, cette verge étoit dépoſée dans l'Arche de l'alliance, auſſi bien que la verge d'*Aaron* qui avoit fleuri (*m*): ou peut-être n'étoit-ce qu'une ſeule & même verge.

Et MOYSE *&* AARON *convoquèrent l'aſſemblée devant le rocher; &* MOYSE *leur dit*: „ *Ecoutez maintenant, vous* „ *Rebelles, vous ferons-nous ſortir de l'eau de ce rocher?*" *Puis* MOYSE *leva la main, & frappa le rocher par deux fois; & il en ſortit de l'eau abondamment.*

ICI *Moyſe* & *Aaron* déplurent à Dieu, tellement que pour les punir il les exclut de la Terre promiſe. „ *Puiſque vous* „ *n'avez point cru en moi pour me ſanctifier en la préſence des* „ *enfans d'*ISRAEL, leur dit *Jehovah* (*n*), *vous n'introdui-* „ *rez point cette aſſemblée dans le pays que je leur ai donné.*" Et ailleurs *Jehovah* dit à *Aaron* (*o*): „ AARON *ſera re-* „ *cueilli vers ſon Peuple: il n'entrera point dans le pays que* „ *j'ai donné aux enfans d'*ISRAEL, *parce que vous avez desobéï* „ *à mon commandement aux eaux de* MERIBAH; & après la „ mort d'*Aaron* Dieu dit à *Moyſe*: (*p*) *Tu ſeras toi auſſi re-* „ *cueilli vers ton Peuple comme* AARON *ton Frère, parce* „ *que vous avez desobéï à mon commandement dans le Déſert* „ *de* ZIN *au débat de l'aſſemblée, & que vous ne m'avez* „ *point*

(*k*) *Deut.* XXXII. 51.
(*l*) *Nomb.* XXVII. 14.
(*m*) *Nomb.* XVII. 10. *Héb.* IX. 4.
(*n*) *Nomb.* XX. 12.
(*o*) *Ib.* vſ. 24.
(*p*) *Nomb.* XXVII. 13, 14.

„ *point ſanctifié devant eux au ſujet des eaux*" (des eaux de *Meribah* en *Kadès* dans le Déſert de *Zin*). Et un peu avant la mort de *Moyſe* Dieu (*q*) lui dit : „ *Parce que vous avez* „ *péché contre moi au milieu des enfans d'*ISRAEL, *aux eaux de* „ MERIBAH-KADE'S *dans le Déſert de* ZIN, *& que vous ne* „ *m'avez point ſanctifié au milieu des enfans d'*ISRAEL, *tu verras* „ *devant toi le pays que je donne aux enfans d'*ISRAEL: *mais* „ *tu n'y entreras point.*" Et le *Pſalmiſte* (*r*) parlant de cet évènement dit, que les *Iſraélites excitèrent auſſi la colère de Dieu aux eaux de Meribab, & qu'il en arriva du mal à* MOYSE *à cauſe d'eux ; car ils chagrinèrent ſon eſprit ; & il parla legèrement de ſes lèvres.*

EN conſidérant enſemble tous ces paſſages, on voit que le péché de *Moyſe* conſiſte en partie dans ſa défiance (*s*), & en partie en ce qu'*il parla inconſidérément*, & que *ſon diſcours fut inconſidéré* en ce qu'*il ne ſanctifia pas Dieu au ſujet de l'eau en la préſence des Iſraélites.*

IL ne nous eſt raporté de ce discours de *Moyſe* que ces paroles — „ *Vous Rebelles écoutez, vous ferons-nous ſortir de* „ *l'eau de ce rocher?*" Cela me fait juger que *Moyſe* & *Aaron* furent ſi irrités des murmures du Peuple contre eux, qu'oubliant de donner à Dieu la gloire du miracle, ils ſe l'attribuèrent en quelque façon à eux-mêmes. C'eſt ce que ſemblent indiquer ces expreſſions *vous ferons-nous ſortir de l'eau de ce rocher ?* Et ce fut apparemment à cauſe de cet oubli que *Moyſe* fut obligé de frapper le rocher (*t*) *deux fois*, Dieu ménageant ainſi les choſes afin que *Moyſe*, ſurpris de ne point voir ſortir l'eau au prémier coup, eût le tems de ſe recueillir, de reconnoitre ſa faute, & de glorifier Dieu. C'eſt, ſans

(*q*) *Deut.* XXXII. 51, 52.
(*r*) *Pſ.* CVI. 32, 33.
(*s*) *Nomb.* XX. 12.
(*t*) *Nomb.* XX. 11.

ſans doute, ce qu'il fit; car dés le ſecond coup l'eau ſortit ſi abondamment, qu'elle abbreuva & toute l'aſſemblée & tous leurs Beſtiaux.

Il eſt tout-à-fait digne de remarque que ces deux roches, que *Moyſe* frappa, l'une dans la vallée de *Rephidim*, l'autre dans le Déſert de *Kadès*, ſubſiſtent encore aujourd'hui, & conſervent des marques ſi évidentes de la vérité de cette narration en particulier, & par-là en général de la vérité de l'Hiſtoire de *Moyſe*, qu'elles doivent nous inſpirer un reſpect religieux, & impoſer ſilence à ces petits Critiques, qui prétendent avilir le mérite de cette Hiſtoire en vetillant ſur quelques fautes grammaticales, qui, par la longueur des tems, & par l'inexactitude des Copiſtes, peuvent s'y être gliſſées, ou que notre ignorance nous met hors d'état de corriger.

Quand je donnai au Public la prémière édition de cet Ouvrage en Anglois à *Londres*, j'étois perſuadé que l'endroit nommé *Kadès*, où *Moyſe* fit une ſeconde fois ſortir de l'eau d'un rocher, étoit le même que cet autre endroit auſſi nommé *Kadès*, qui eſt au pié du mont *Hor*, & d'où les *Iſraélites* envoyèrent des Espions reconnoitre le pays de *Canaan:* mais ayant acquis depuis ce tems-là un Journal manuſcrit, que le Docteur *Pocock* dit avoir été écrit par le Préfet d'*Egypte* pour la ſociété *de propaganda fide*, je ſuis convaincu du contraire. En voici les raiſons: — La dernière pierre, que *Moyſe* frappa, ſubſiſte encore: elle fixe inconteſtablement la ſituation de l'endroit: or le Journal ſus-dit nous apprend clairement, que cette pierre n'eſt qu'à ſept, ou huit, heures de chemin du mont *Sinaï*. Cela étant, je ne penſe pas que cet endroit, quoique, parce qu'il fait partie du Déſert de *Kadès*, il ſoit auſſi nommé *Kadès*, je ne penſe pas, dis-je, que cet endroit puiſſe être le même que celui d'où l'on fit partir les Espions.

Au-

Au-reſte comme ce Journal eſt fort détaillé, je prens la liberté d'en inſérer ici une partie, & me flatte que le Lecteur curieux ne m'en ſaura pas mauvais gré.

Octobre 2e. „ Sur les deux heures du matin nous partîmes du lieu, appellé *la Tête du Veau d'or*, ſur le mont *Sinaï*, & prenant la même route, que nous avions ſuivie en y allant, nous nous arrêtames après avoir voyagé trois heures & un quart. L'endroit, où nous fîmes halte, n'étoit pas loin de *la Pierre de Mahomet*. Nous y trouvâmes de bonne eau; & en ayant fait ample proviſion nous nous remîmes en chemin ſur les onze heures. Au bout d'une demie heure nous repaſſâmes auprès de la pierre que l'on dit avoir ſervi de ſiége à *Mahomet*. Une heure après nous entrâmes dans le Bois touffu, dont j'ai déjà parlé. Vers les trois heures après midi nous paſſâmes auprès d'un gros rocher qui étoit à notre gauche. Dans ce rocher, de même que dans l'autre, que *Moyſe* frappa de ſa verge, on voit, depuis le bas jusqu'au haut, des ouvertures, d'où il fit jaillir l'eau. Après l'avoir paſſé nous nous arrêtames dans une plaine, & nous y repoſâmes toute la nuit."

Quiconque voudra conſulter la Carte ſe perſuadera d'abord, que *Moyſe* partant d'*Horeb* devoit, après onze jours de marche lorsqu'il envoya ſes Espions dans le pays de *Canaan*, être beaucoup plus près du mont *Hor* que n'en étoit ce rocher. Il en faut conclurre que, les *Iſraélites* donnèrent le nom de *Kadès* à plus d'un endroit de leurs ſtations, ou campemens, dans ce Déſert. A la rigueur on eût dû appeller l'endroit de la ſtation, dont il s'agit, *Paran* plutôt que *Kadès*; car il n'étoit pas loin de la ville de *Paran*; c'eſt ce qui paroit par le Journal que je viens de citer.

„ Le 3e. d'Octobre un peu avant les quatre heures du

„ ma-

„ matin, dit le Préfet, nous partîmes de cette plaine, (cel-
„ le où étoit le rocher de *Meribah*) & à quatre heures,
„ comme le jour commençoit à poindre, nous nous détour-
„ nâmes de la route, que nous avions prise en allant à *Si-*
„ *naï*, & laissant à notre droite la vallée qui nous eût con-
„ duit à *Marah*, nous enfilâmes un grand vallon entre
„ deux montagnes escarpées, que l'on appelle communé-
„ ment *Jebel-Paran*. Notre route alors pointoit au Nord-
„ Oüest. Nous passâmes ce vallon en descendant par une pen-
„ te assez douce. Il étoit orné de Datiers des deux côtés du
„ chemin, & parsemé de Cabanes d'*Arabes*. Pendant que
„ nous le traversions, les oiseaux, dont il est rempli, nous y
„ amuserent très-agréablement par leur ramage. Vers les
„ huit heures & trois quarts nous passâmes sur une montag-
„ ne à notre droite près d'un endroit nommé *Kabegin*. C'é-
„ toit autrefois une ville, ou bourg: mais il n'en restoit
„ que des masures. Une demie heure après nous arrivâmes à
„ une autre ville ruïnée, qui s'appelloit *Paran*. C'étoit
„ autrefois une ville considérable: il y avoit plusieurs Cou-
„ vents de *Grecs*. Elle étoit aussi à notre droite."

„ Ici il n'est pas permis de mettre la main à la plume;
„ & cela à cause d'une ancienne Tradition qui porte,
„ que jadis auprès de la ville il y avoit une rivière, &
„ qu'un *Européen* s'étant disposé à en tracer une descrip-
„ tion; la rivière, aussitôt indignée de ce procedé, s'étoit
„ enfoncée sous terre; & n'avoit jamais reparu.

Je ne puis m'empêcher de m'arrêter ici pour observer que, suivant toutes les apparences, cette Tradition est fondée sur l'évènement de l'eau sortie miraculeusement du rocher de *Meribah*; car notre voyageur, vraisemblablement sans aucun dessein, remarque que le vallon, par lequel ils passèrent, *a une pente aisée* vers les ruïnes de *Paran*. Tant il est vrai

que mille circonſtances concourent à confirmer, pour les Perſonnes attentives & ſans prévention, la vérité de l'Hiſtoire de *Moyſe*.

Moyſe ayant décampé de cet endroit du Déſert de *Kadès*, alla à quelque autre endroit du même Déſert plus près des frontières du pays d'*Edom*, & probablement à l'endroit-même d'où il avoit fait partir les Eſpions. Voy. *Nomb.* XX. 14, 16. XXI. 1. De-là il envoya des meſſagers (*u*) au Roi d'*Edom*, ou *Séir*, pour lui dire: „ *Laiſſe nous, je te prie,* „ *paſſer par ton pays. Nous ne paſſerons point par tes champs,* „ *ni par tes vignes: nous paſſerons par le chemin Royal; & ſi* „ *nous, & notre bétail, beuvons de ton eau, je t'en payerai le* „ *prix.*" *Mais* EDOM *répondit:* „ *Tu n'y paſſeras point;*" *& il ſortit* à la rencontre des *Iſraélites avec une grande multitude, & à main armée.* Sur ce refus les *Iſraélites* prirent un autre chemin, & allèrent au mont *Hor*.

CECI fait voir qu'à la rigueur cette partie du mont *Hor*, où les *Iſraélites* allèrent, n'étoit pas cenſée renfermée dans le pays d'*Edom*: auſſi eſt-il dit dans ce même recit, que *Jehovah* parla à *Moyſe* & à *Aaron*, *ſur le mont* HOR (*v*) *près des frontières du pays d'*EDOM.

ET *Jehovah* dit à *Moyſe*: „ *Fais monter* AARON, *&* „ ELEAZAR *ſon Fils, ſur le mont* HOR; & ordonne *à* AA- „ RON *de ſe dépouiller de ſes habits; & qu'*ELEAZAR *en ſoit* „ *revêtu;*" car *Aaron* mourra là. *Moyſe* exécuta l'ordre de Dieu: „ *Ils montèrent à* MOSEROTH (*w*) *ſur le mont* HOR „ *à la vue de tout le Peuple, & toute l'aſſemblée voyant qu'*AA- „ RON *étoit mort, le pleura trente jours.*"

Aaron, le Sacrificateur, mourut (*x*) le prémier jour du cin-

(*u*) *Nomb.* XX. 14.
(*v*) *Ib.* vſ. 23.
(*w*) *Deut.* X. 6.
(*x*) *Nomb.* XXXIII. 38.

cinquième mois de la quarantième année depuis la ſortie des enfans d'*Iſraël* hors d'*Egypte*. Quand il mourut il étoit agé de cent vingt & trois ans. 40e. Ann. 5e. Mois. 1r. Jour.

Le Roi ARAD, *le* CANANÉEN (*y*), *qui habitoit les parties méridionales du pays de* CANAAN, *ayant appris qu'*ISRAEL *venoit par le chemin des Eſpions*, (c'eſt-à-dire, par le chemin que les Eſpions avoient pris auparavant, ſavoir par le mont *Hor* (*z*), *l'attaqua, & fit quelques Priſonniers; &* ISRAEL *fit un vœu à* JEHOVAH, & dit: „ Si tu veux me „ livrer ce Peuple, je mettrai ſes villes à l'interdit;" & *Jehovah* exauça la voix d'*Iſraël*, & lui livra les *Cananéens*. On nomma ce lieu-là *Hormah*, ou *Chormah*, c'eſt-à-dire, *devoué à la deſtruction*. Ce terme vient de *Cherem* qui ſignifie *Anathème*, ou *malédiction*.

*Du mont-*HOR (*a*) *les Iſraélites, pour entourer le pays d'Edom*, (c'eſt-à-dire, pour faire le tour d'une partie du pays d'*Edom* qu'ils ne vouloient pas traverſer) *marchèrent du côté de la* MER-ROUGE; *& le cœur manqua au Peuple par le chemin.*

CETTE marche étoit un peu rude, parce que le côté méridional du mont *Hor* eſt un Déſert ſablonneux (*b*). Et comme cela arrive ſur les hauteurs, dans la plupart des pays chauds, il n'y a que le côté ſeptentrional qui ſoit habitable; & ce côté-là faiſoit partie du territoire des *Edomites*.

ALORS le Peuple murmura contre *Moyſe*: „ Pourquoi, „ dirent-ils, nous as-tu fait ſortir d'*Egypte*? Eſt-ce pour „ nous faire mourir dans ce Déſert? Il n'y a ici ni pain, ni „ eau; & nous ſommes dégoûtés de cette nourriture ſi legè„ re, de cette Manne." *Et* JEHOVAH *envoya ſur le Peuple des*

(*y*) *Nomb.* XXI. 1. & ſuiv. XXXIII. 40.
(*z*) *Nomb.* XIII. 17.
(*a*) *Nomb.* XXI. 4. & ſuiv.
(*b*) *Pocock's* Trav. p. 187.

des Serpens brûlans (*c*) *qui le mordoient. Un grand nombre de gens en moururent. Alors le Peuple vint à* MOYSE, *& dit:* „ *Nous avons péché; car nous avons parlé contre* JEHO- „ VAH, *& contre toi. Invoque* JEHOVAH; *& qu'il retire* „ *de deſſus nous les Serpens.*" *Et* MOYSE *pria Dieu pour le Peuple;* & *Jehovah dit à* MOYSE: „ *Fais un Serpent brû-* „ *lant, & le mets ſur une perche;*" *& il arrivera que quiconque ſera mordu & le regardera ſera guéri. Moyſe donc fit un Serpent d'airain, & le mit ſur une perche;* & en-effet quand on avoit été mordu d'un Serpent on n'avoit qu'à regarder le Serpent d'airain, & l'on étoit guéri.

LES enfans d'*Iſraël* (*d*) ayant marché du mont *Hor* vers la *Mer-Rouge*, pour faire le tour du pays d'*Edom*, campèrent à *Zalmonah*, ou *Hasmonah*, ou *Asmon*.

CES trois différens noms déſignent le même lieu; car celui qui, dans le texte *Hébreu* de ce chapitre, eſt appellé *Zalmonah*, & dans le chap. XXXIII: 29, 30. du même livre *Hasmonah*, ou *Chasmonah*, eſt nommé *Selmon* dans la verſion des *Septante* (*e*); & le lieu qui, dans *Joſué* XV: 4. eſt nommé *Asmon*, eſt auſſi nommé *Selmon* dans la même verſion. Quiconque voudra examiner les limites aſſignées au pays d'*Iſraël*, & les comparer avec ſes voyages dans le Déſert, tels qu'ils nous ſont décrits dans le XXXIIIe. chap. des *Nombres*, verra que ces trois différens noms ſe raportent à un même lieu, & que dans cette marche les *Iſraélites* paſſoient par les frontières méridionales, qui furent enſuite tracées pour leur pays. „ *Votre* (*f*) *frontière du côté du Midi*, dit Dieu à „ *Moy-*

(*c*) Le Docteur *Shaw* dit que dans le Déſert de *Sin*, ou *Kadès*, il y a une grande quantité de Léſards, & de Vipères. Trav. p. 350.

(*d*) *Nomb.* XXXIII. 41.

(*e*) Voy. *Reland.* Pal. p. 605. Parlant d'*Asmon* il dit Σελμων *legitur in quibusdam Codicibus Græcis.*

(*f*) *Nomb.* XXXIV. 3. &c.

„ *Moyſe*," *ſera depuis le Deſert* de *Zin*, le long d'*Edom*, tellement que votre frontière commencera au bout de la *Mer-Sallée* vers (*g*) l'Orient; & cette frontière tournera par le Midi (*b*) vers la montée de *Hakrabbim*, & paſſera jusqu'à *Zin*; & elle aboutira du côté du Midi à *Kadès-barnea*, & ſortira auſſi en *Hazar-Addar*, & paſſera jusqu'à *Asmon*; & cette frontière fera un contour depuis *Asmon* jusqu'au fleuve d'*Egypte*; & elle aboutira à la Mer.

Il eſt clair que ce fleuve d'*Egypte* ſignifie la *Branche Péluſiaque* du *Nil*: car le mont *Caſius*, dont le bas s'étend jusqu'à *Peluſe*, eſt marqué par *Hérodote* (*i*) comme faiſant la ſéparation entre l'*Egypte* & la *Paleſtine*; & *Pline* fait confiner (*k*) ces deux Royaumes à-peu-près à la même montagne, c'eſt-à-dire, à un bout du Lac de *Sarbon*: *Mox*, dit-il, *Idumæa incipit*, & PALESTINA *ab emerſu* SARBONIS *Lacus*. Ce Lac étoit de l'autre côté du mont *Caſius* à l'Eſt, au lieu que *Peluſe* étoit à l'Oüeſt. Ceci fait voir que le Dr. *Pocock* (*l*) a tort de placer le fleuve d'*Egypte* à *Rhinocolure*.

Quiconque voudra conſulter les Cartes, trouvera qu'il y a une Baye qui avance dans les terres au Sud-Eſt de la *Mer-Sallée*, ou *Mer-Morte*; que cette Baye eſt un peu à l'Eſt du golfe oriental, ou golfe *Elanique*, de la *Mer-Rouge*, & qu'auprès de la pointe ſeptentrionale de ce golfe ſont les montagnes d'*Accaba*, terme qui en *Arabe* ſignifie *montée*. Je ſuppoſe que ce ſont les *Hakrabbim* de *Moyſe*, &

(*g*) Il y a dans *Joſué* XV. 2. — *le bout de la Mer-Sallée depuis le Bras*, ou la Baye, *qui regarde vers le Midi*. Cela s'accorde fort bien avec la ſituation de cette Baye; car elle eſt à un coin de cette Mer au Sud-Eſt.

(*b*) Il y a dans notre verſion *tournera du Midi vers*, &c. Ce ne ſauroit être-là le ſens de l'Hiſtorien, puiſqu'il décrit la frontière méridionale; & l'*Hébreu* permet que l'on traduiſe *au Midi*, ou *par le Midi*, auſſi bien que *du Midi*.

(*i*) Ἀπὸ Κασίου Ὄρεος καὶ ἐπ' ἐσχατέων Αἰγύπτου τῆς τε καὶ Συρίης. *Herod.* L. III. C. V.

(*k*) *Plin.* Hiſt. Nat. L. V. C. XIII.

(*l*) *Pocock's* Trav. vol. 1. p. 18.

& que le lieu voiſin de ces montagnes, qui devoit être limitrophe du pays des *Iſraélites*, eſt celui qu'il déſigne par la montée de *Hakrabbim*. Ainſi leurs frontières devoient aller par le Sud de la *Mer-Morte* à la montée de *Hakrabbim*; & de-là continuer jusqu'au Déſert de *Zin*, *Paran*, ou *Kadès*, & de-là continuer encore par le Midi jusqu'à *Kadès-barnea*, & puis s'étendre jusqu'à *Hezron*, monter à *Adar*, puis faire un circuit jusqu'à *Karkaa*; paſſer de-là du côté d'*Asmon*, & puis par un autre circuit aboutir au fleuve d'*Egypte*.

PAR les voyages des *Iſraélites* il paroit manifeſtement qu'ils allèrent de *Sinaï* à *Kadès*, de *Kadès* vers la *Mer-Rouge*, & campèrent à *Hasmonah*, *Selmona*, ou *Asmon*, qui probablement étoit entre la pointe du golfe *Heroopolitique* de la *Mer-Rouge*, & le bout occidental du mont *Hor*, ou *Jebel-Te*; que de-là presque rebrouſſant chemin ils allèrent à *Moſéroth* (ce lieu du mont *Hor*, où dans la ſuite *Aaron* mourut) tenant toujours le côté méridional du mont *Hor*, ou *Jebel-Te*, ſur les liſières du pays d'*Edom*; qu'ayant pourſuivi leur chemin par la route de *Bene-jabakan* jusqu'à *Ezion-geber* ſur la pointe ſeptentrionale du golfe *Elanique*, ils retournèrent de-là à *Kadès*; que de cette dernière ſtation ils marchèrent de nouveau au mont *Hor*, & que de-là, après avoir combattu contre le Roi *Adar*, ils allèrent une ſeconde fois à *Asmon* (*m*) par le chemin de la *Mer-Rouge*.

ON voit par ces diverſes marches, & contre-marches, qu'au pié de la lettre ils avoient fait le tour du mont *Hor*, ou *Séir*, pendant pluſieurs jours, c'eſt-à-dire, bien longtems, comme il eſt dit dans le *Deut.* II: 1, 3. En-effet pendant plus de trente-ſept ans ils avoient erré du Sud à l'Oüeſt, & de l'Oüeſt par le Sud à l'Eſt, & encore de l'Eſt à l'Oüeſt, de cette montagne.

NOUS

(*m*) *Nomb.* XXXIII. 41.

NOUS les avons laissés à *Asmon*. Quelque tems après qu'ils y furent arrivés, *Jehovah dit à Moyse* (*n*): „ *Vous a-* „ *vez tournoyé assez longtems près de cette montagne: marchez* „ *vers le Septentrion; & voici les ordres que tu donneras au* „ *Peuple:* — *Vous allez passer sur les frontières de vos Frè-* „ *res les enfans d'*ESAÜ *qui habitent en* SE'IR: *ils auront* „ *peur de vous: gardez vous bien de les molester: n'ayez point* „ *de demêlé avec eux. Je ne vous donnerai pas* un pouce de „ terre *de leur pays, parce que j'ai donné en héritage à* ESAÜ „ *la montagne de* SE'IR. *Vous acheterez d'eux les vivres, &* „ même *l'eau, à prix d'argent.*"

S'E'TANT mis en marche ils passèrent par le pays d'*Edom*, & campèrent à *Punon* (*o*).

LES *Edomites* ne vinrent point à leur rencontre à main armée, comme ils avoient fait auparavant (*p*), mais les laissèrent passer sans les inquiéter en aucune manière: car *Jehovah* leur avoit inspiré de la peur: ils exigèrent seulement que l'armée payât les vivres qu'on lui fournissoit (*q*).

LE terme *Hébreu Punon*, ou *Pinon*, signifie *Joyau*. C'étoit le nom de l'un des enfans d'*Esaü* (*r*). C'est apparemment de lui que cette ville avoit pris son nom, comme ayant été celle de la résidence du Duc *Pinon*. Mais je ne sai pas précisement où elle étoit située. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au-lieu que les *Israélites* n'avoient marché auparavant que sur les lisières du pays d'*Edom*, ils marchèrent alors au travers de ce pays: ainsi, selon les apparences, la route qu'ils eurent ordre de prendre, savoir du côté du Nord, les conduisit au Nord de *Petra* (*s*), qui n'étoit qu'à dix milles d'*Elath*, ou la poin-

te

(*n*) *Deut.* II. 2. & suiv.
(*o*) *Nomb.* XXXIII. 42.
(*p*) *Nomb.* XX. 20.
(*q*) *Deut.* II. 28, 29.
(*r*) *Gen.* XXXVI. 41.
(*s*) *Rel.* Pal. p. 929.

te ſeptentrionale du golfe *Elanique*, lieu où ils avoient été dans leur prémier pélérinage. *Euſèbe* dit (*t*) que *Punon* étoit entre *Petra* & *Zoar*. Si cela eſt, elle étoit plus au Nord, ou plus éloignée de la *Mer-Rouge* que *Petra*.

De *Punon* ils allèrent camper à *Oboth*.

Ptolomée marque trois villes dans l'*Arabie Petrée*: il les nomme *Calguia*, *Maliatha*, & *Eboda*. Selon ſon calcul cette dernière étoit à un demi dégré à l'Occident de *Petra*: mais, comme il eſt démontré que les nombres de *Ptolomée* ont été corrompus, on ne peut faire aucun fond ſur ſes calculs. Si *Oboth* eût été ſi loin à l'Occident de *Petra*, les *Iſraëlites* ſeroient arrivés à *Oboth* avant que d'arriver à *Punon*; car de *Zalmuna* au pays des *Moabites* leur route étoit presque toute au Nord-Eſt.

Ethienne (*u*) dans ſes *Ethnica* fait mention d'une ville appellée *Oboda*, ſituée dans le pays des *Nabathéens*, dans laquelle, ſelon *Uranius*, le Roi *Obodès*, à qui les *Nabathéens* rendoient des honneurs divins, avoit été enterré: or *Strabon* (*v*) parle d'un Roi *Obodès* qui vivoit du tems de *Ceſar-Auguſte*, & dit qu'*Aelius Gallus*, envoyé dans une expédition contre les *Arabes*, & marchant vers l'*Arabie Heureuſe*, paſſa ſur les terres des Etats d'*Obodès*, & qu'en revenant il paſſa par une ville nommée *Caalla*; de-là par *Malotha* qui étoit auprès d'une rivière, & de-là par *Neracoma*, ou *Village noir*, dans le pays d'*Oboda*, ou *Oboth*, qui étoit au bord de la Mer.

De tout cela il y a lieu d'inférer que l'*Oboda* d'*Ethienne*, & l'*Eboda* de *Ptolomée*, ſont le même endroit que l'*Oboth* de *Moyſe*; que les Rois de ce pays-là avoient pris le nom d'*Obodès*

(*t*) *Id. ibid.* p. 71.
(*u*) *Rel.* Pal. p. 91.
(*v*) *Strabon.* L. XVI. p. 780.

bodès de tems immémorial, & que dans les siècles suivans le territoire d'*Oboth* s'étendit jusqu'au golfe *Elanique* : ainsi apparemment la ville d'*Oboth* étoit située près des limites septentrionales des plaines d'*Eloth*, & d'*Ezion-geber*, pas fort loin de la Mer. Cela nous donne une explication de ce passage du *Deuteronome* II: 8. *Nous nous détournâmes de nos Frères, les enfans d'*ESAÜ, *qui habitoient en* SE'IR, *& allâmes par le chemin de la plaine*, près de laquelle, ou dans laquelle, sont *Eloth*, *& Ezion-geber*; & ce passage prouve clairement que les *Israélites*, dans cette marche de *Punon* à *Oboth*, ne s'écartèrent pas beaucoup du golfe *Elanique* de la *Mer-Rouge*.

IL faut remarquer que, selon le D. *Pocock* (*w*), les montagnes d'*Accaba*, auxquelles aboutit la montée de *Hakrabbim* de *Moyse*, & qui sont vers la pointe du golfe *Elanique*, comme je l'ai déjà dit, sont à trente milles de distance du bout du mont *Hor*, ou *Séir*. Probablement l'espace entre ce golfe, & les montagnes d'*Accaba* & de *Hor*, formoit les plaines d'*Eloth*, & d'*Ezion-geber*.

Moyse ne nous apprend pas jusqu'où cette plaine s'étendoit: mais il est à croire qu'elle alloit au-moins jusqu'à *Oboth*, puisqu'il dit que les *Israélites* allant de *Punon*, & d'*Oboth*, vers le Désert de *Moab*, passèrent par le chemin de la plaine d'*Eloth*, & d'*Ezion-geber*.

D'Oboth (*x*) ils allèrent camper à *Jim*, ou *Jic-habarim*, *sur les frontières de* MOAB, *au Désert* (*y*) *qui est vis-à-vis de* MOAB *vers le Soleil levant*. Alors Dieu leur donna, à l'égard des *Moabites*, les mêmes ordres qu'il leur avoit donnés à l'égard des *Edomites*: il leur défendit de les molester, ou d'a-

(*w*) *Pocock's* Trav. p. 137.
(*x*) *Nomb.* XXXIII. 44, 45.
(*y*) *Nomb.* XXI. 11. *Juges.* XI. 18.

d'avoir querelle avec eux (z). Voilà, ſans doute, pourquoi *Moyſe* leur envoya demander la même permiſſion qu'il avoit demandée aux *Edomites* du mont *Séir*, de paſſer ſur leurs terres par le grand chemin, & en payant leur nourriture. Les *Moabites* la leur accordèrent (a). Auſſitôt *Moyſe* (b) ordonna aux enfans d'*Iſraël* de paſſer le torrent de *Zered*. Ils le paſſèrent, & campèrent dans la vallée de *Zered* (c). *L'eſpace de tems, qui s'écoula depuis leur départ de* KADE'S-BARNEA *juſqu'à leur arrivée au de-là du torrent de* ZERED, *fut de trente-huit ans.* Ils quittèrent l'*Egypte* ſur le minuit du quatorzième jour du prémier mois: ils décampèrent d'auprès du mont *Sinaï* le vingtième jour du ſecond mois de l'année ſuivante; & les Eſpions furent de retour à *Kadès-barnéa* dans l'automne de la même année: ajoutez à cela trente-huit ans, cela fera trente-neuf ans & demi depuis leur départ d'*Egypte* juſqu'au tems où ils traverſèrent le torrent de *Zered;* & alors *de toute cette génération-là*, ſavoir *de tous les gens de guerre qui étoient ſortis d'*EGYPTE, *il ne reſtoit plus que* CALEB *&* JOSUE': *ils avoient tous été conſumés, comme l'Eternel le leur avoit juré:* voy. *Deuteron.* II: 14. & ſuiv. & *ibid.* I. 36, 38.

CE fut à cette occaſion que *Moyſe* compoſa, ſur la brièveté de la vie humaine, ce Cantique, ou Pſeaume, qui a été inſéré dans les Pſeaumes de David: c'eſt le XC.

Et JEHOVAH *dit à* MOYSE (d): „ *Tu paſſeras aujourd'hui par* HAR, *frontière de Moab: & quand tu approcheras des enfans de* HAMMON, *ne les traites point en ennemis: n'aie point de démêlé avec eux; car je ne te donnerai rien du pays des enfans de* HAMMON."

AIN-

(z) *Deut.* II. 9, 18.
(a) *Ib.* vſ. 29.
(b) *Ib.* vſ. 13.
(c) *Nomb.* XXI. 12.
(d) *Deut.* II. 17, 18, 19.

AINSI ayant décampé de la vallée de *Zered*, & passé tranquilement par *Har* sur la frontière de *Moab*, (*e*) *ils campèrent de l'autre côté d'*ARNON.

IL faut remarquer ici que *Moyse* appelle le côté méridional l'*autre côté d'Arnon:* ce qui fait voir qu'il étoit du côté septentrional de ce ruisseau lorsqu'il écrivit cette partie de son Histoire; car comme il n'avoit pas encore mis le pié sur le territoire de *Sihon*, Roi des *Amorrhéens*, ni demandé permission d'y passer, son camp devoit être sur les terres des *Moabites;* & ces terres étoient au Sud du ruisseau d'*Arnon*, qui leur servoit de bornes au Nord. *Arnon*, dit positivement *Moyse*, *est la frontière de* MOAB *entre* MOAB *&* *les* AMORRHE'ENS (*f*).

IL y a donc beaucoup d'apparence que cette Histoire ne fut écrite qu'après que *Moyse* eut été quelque tems dans les plaines de *Moab*, & qu'il avoit écrit le livre du *Deuteronome*. Je crois que c'est à ce livre que se raporte ce qu'il dit dans le verset suivant — *C'est pourquoi il est dit*, dans le livre des batailles de *Jehovah*, *ce qu'il fit dans la* MER-ROUGE, *& au ruisseau* d'ARNON. Je suppose que ce livre étoit prémièrement intitulé *le livre des guerres de Jehovah;* mais que par quelque accident ce titre se perdit, ou que quelque écrivain ignorant le changea, & que cette perte, ou ce changement, occasionna la grande mépriſe qu'il y a dans les deux prémiers versets du *Deuteronome*. Dans le second & le troisième chapitres de ce livre nous avons une relation plus détaillée du passage d'*Arnon*, & des combats qui en furent les suites, que dans aucun autre des écrits de *Moyse;* & je ne puis m'empêcher de croire, qu'il y avoit aussi entre le prémier & le second chapitre une relation fort circonstanciée de

(*e*) *Nomb.* XXI. 12, 13. (*f*) *Nomb.* XXI. 13.

de ce qui s'étoit paſſé *auprès de la Mer-Rouge*; que cette Relation s'eſt perdue, & qu'il ne s'en eſt conſervé que deux verſets que l'on trouve dans le dixième chapitre du *Deuteronome*, & que par mégarde on a inſérés entre le cinquième & le huitième verſet de ce chapitre.

Je dis qu'on les a inſérés là mal à propos: en-effet on n'a qu'à jetter les yeux ſur les huit prémiers verſets de ce chapitre pour ſe convaincre que les deux verſets en queſtion ne ſont point liés avec ce qui précède & ce qui ſuit: le déplacement ſaute aux yeux.

Il paroit auſſi que du ruiſſeau de *Zered* à celui d'*Arnon* les *Iſraélites* paſſèrent ſur les terres de *Moab*, comme ils avoient paſſé ſur celles d'*Edom*, ſans être inquiétés dans leur marche. Il eſt pourtant dit dans le livre des *Juges* XI: 17, 18. que les *Edomites*, & les *Moabites*, avoient refuſé aux *Iſraélites* le paſſage ſur leurs terres, & qu'à cauſe de cela, dans leur marche vers *Arnon*, ils ne traverſèrent point les frontières de *Moab*. Ce dernier article eſt certainement une erreur; car ils ne pouvoient aller au ruiſſeau d'*Arnon* ſans paſſer ſur les terres des *Moabites*: auſſi *Moyſe* dans le meſſage que des bords d'*Arnon* il envoye à *Sihon*, Roi des *Amorrhéens*, lui repréſente-t-il, que du conſentement des *Moabites* il a paſſé ſur leurs terres (*g*).

A l'égard de l'autre article (celui du refus de la permiſſion de paſſer ſur les terres de *Moab*) il peut y avoir du vrai. On doit ſe ſouvenir, que la prémière fois que les *Iſraélites* demandèrent aux *Edomites* paſſage ſur leurs terres, ils s'y oppoſèrent à main armée (*b*). Peut-être à-peu-près dans le même tems les *Moabites*-firent-ils le même refus. Ces deux refus ſont raportés dans le livre des *Juges* comme ayant

(*g*) *Deut.* II. 26—29. (*b*) *Nomb.* XX. 20.

ayant été faits à-peu-près en même tems (*i*). Dans cette ſuppoſition il n'en ſeroit pas moins vrai, que par l'interpoſition de *Jehovah* (& cela paroit clairement par l'Hiſtoire de *Moyſe*) ils paſſèrent ſans oppoſition, & par le pays d'*Edom*, & par celui des *Moabites*.

Du Déſert de *Kedemoth Moyſe* (*k*) envoya des meſſagers à *Sihon*, Roi de *Hesbon*, *avec ces paroles de paix*: „ *Laiſſe* „ *nous paſſer par ton pays, de même que les enfans d'*Esaü, „ *qui habitent en* Séir, *& les* Moabites, *qui habitent* „ *à* Har, *m'ont laiſſé paſſer ſur leurs terres. J'irai par* „ *le grand chemin ſans me détourner ni à droite ni à gau-* „ *che. Tu me fourniras des vivres pour de l'argent — Je ne* „ *ferai que paſſer, ou ne m'arrêterai point, juſqu'à ce que* „ *j'arrive au de-là du* Jourdain *dans le pays que* Jeho- „ vah *notre Dieu nous donne.*"

Mais *Sihon n'y voulut point conſentir.* Alors *Jehovah dit à* Moyse: „ *Voici je commence par te donner* Sihon „ *avec ſon pays: mets-t-en en poſſeſſion pour le tenir en héri-* „ *tage* (*l*)." Et *Moyſe* ayant traverſé le ruiſſeau d'*Arnon* arriva à un endroit où il n'y avoit point d'eau: mais *le Seigneur* (*m*) *lui dit*: „ *Aſſemble le Peuple & je leur donnerai* „ *de l'eau.* Il le fit; & les *Iſraélites* desaltérés, rafraichis, chantèrent ce Cantique — *Jaillis fontaine! Chantez ce puits: ce ſont les Seigneurs qui l'ont ouvert: ce ſont les Nobles d'entre le Peuple qui l'ont creuſé ſe tenant auprès du Légiſlateur avec leurs bâtons.* A cette occaſion le lieu où étoit ce puits fut nommé *Beer*, terme qui ſignifie un puits, & *Beer-Elim*, com-

(*i*) *Juges.* XI. 17.
(*k*) *Deut.* II. 26—29—31.
(*l*) Il y a ici un déplacement manifeſte. Le verſet 24. & le 25. ne doivent pas précéder le meſſage envoyé à *Sihon*, ni ſa réponſe, mais doivent être inſérés après ces paroles du vſ. 31. *Et le Seigneur me dit.*
(*m*) *Nomb.* XXI. 16.

comme l'appelle le Prophète *Esaïe* (*n*), c'eſt-à-dire, *le puits des Seigneurs*, ou *Princes*.

Les *Iſraélites* remis de leurs fatigues s'avancèrent pour envahir le pays; & *Sihon* marcha contre eux avec tout ſon Peuple; & ils combattirent auprès de *Jahaz* (*o*); & les *Iſraélites* les taillèrent en pièces. *Puis* Moyse *envoya reconnoitre* Jaazer (*p*); *& ils prirent les villes de ſon reſſort, & en dépoſſedèrent les Amorrhéens.* Ils prirent toutes les villes qui appartenoient à *Sihon*, Roi des *Amorrhéens*, depuis *Aroer*, qui étoit ſur les bords du ruiſſeau *Arnon*, & depuis la ville de *Hesbon*, *qui eſt dans la vallée* (*q*), juſques à *Galaad*: aucune ville ne put tenir contre eux. Mais ils ne touchèrent point au pays des enfans de *Hammon*, ni à aucun endroit auprès du ruiſſeau *Jabbock*, parce que *Jabbock* faiſoit la frontière des enfans de *Hammon* (*r*), ni aux villes des montagnes, ni, en un mot, à aucune des terres, ou places, dont *Jehovah* leur avoit défendu la conquête (*s*).

Il faut remarquer que ces *Amorrhéens* n'étoient pas les poſſeſſeurs originaires (*t*) de ce pays, mais que *Sihon* l'avoit conquis ſur le Roi de *Moab* juſqu'au ruiſſeau d'*Arnon*: *c'eſt pourquoi*, dit Moyſe, *l'on dit en Proverbe:* „ *Venez à Hesbon: que la ville de* Sihon *ſoit bâtie & réparée; car le feu eſt ſorti de* Hesbon, *& la flamme de la cité de* Sihon:

(*n*) *Eſaïe* XV. 8.
(*o*) *Deut.* II. 32. *Nomb.* XXI. 23.
(*p*) *Ib.* vſ. 32.
(*q*) C'eſt ainſi qu'il faut traduire *Deut.* II. 36. C'eſt le ſens que lui donne la verſion des *Septante*. Le terme *Hébreu* ſignifie également *auprès du torrent*, ou ruiſſeau, ou *dans le* ruiſſeau, & *dans la vallée*. On doit rendre auſſi par — *dans le milieu de la vallée*, & non *dans le milieu du torrent*, *Joſ.* XIII. 9. & de même encore *Joſ.* XII. 2. Les rivières, ou plutôt les ruiſſeaux, ou torrens d'*Arnon*, ou de *Jabbock*, ni aucun autre dans cette contrée, n'étoient aſſez conſidérables pour environner une ville telle

le

NON: *elle a consumé* HAR *des* MOABITES, *& les Seigneurs des places fortes d'*ARNON: *malheur à toi*, MOAB! *Peuple de* KEMOS, *tu es perdu: il a livré ses Fils qui se sauvoient, & ses Filles, en captivité à* SIHON, *Roi des* AMORRHE'ENS: *nous les avons défaits à coups de flèches:* HESBON *a péri même jusqu'à* DIBON: *nous les avons detruits jusqu'en* NOPHAH *qui atteint jusqu'à* MEDEBA.

IL est clair que c'étoit-là une chanson faite en mémoire de la victoire de *Sihon* sur les *Moabites*.

CETTE chanson est appellée un *Proverbe*, ou Parabole. Le même terme *Hébreu*, *Massal*, est employé dans *Mich.* II: 4. & sur un sujet à-peu-près semblable. Il signifie un narré court & serré, ou un discours sententieux: ainsi les Prophéties de *Balaam* (*u*), les réflexions de *Job* (*v*), les Prophéties (*w*) d'*Ezéchiel*, & les instructions de notre Sauveur, sont appellées des *Paraboles*, non seulement à cause des expressions métaphoriques, mais encore du grand sens qu'elles contiennent en peu de paroles: voy. *Ps.* LXIX: 11, 12.

Alors les ISRAE'LITES (*x*) *montèrent par le chemin de* BASSAN *pour attaquer* OG, *Roi de* BASSAN, *qui s'étoit joint à Sihon contre eux* (*y*); *& Og & tout son Peuple vint à leur rencontre pour les combattre à Edrei; &* JEHOVAH *livra entre leurs mains ce Roi, & tout son Peuple.*

Dans ce tems-là donc, continue l'Historien, *nous prîmes sur*

le que *Hesbon*, qui est apparemment la ville décrite comme assise au milieu de la vallée entre *Aroer* & *Dibon*, ou entre le ruisseau d'*Arnon* & celui de *Jabbock*. Elle étoit la capitale de *Sihon*, Roi des Amorrhéens; & à l'égard de ce que je viens de dire de sa situation, on verra la probabilité de ma conjecture si l'on confronte *Nomb.* XXI. 30. avec *Jos.* XIII. 9.

(*r*) *Deut.* III. 16.

(*s*) *Deut.* II. 37.

(*t*) *Nomb.* XXI. 26.

(*u*) *Nomb.* XXIII. 7, 18, &c.

(*v*) *Job.* XXVII. 1.

(*w*) *Ezéch.* XVII. 2. XX. 49, XXIV. 3.

(*x*) *Deut.* III. 1.

(*y*) *Deut.* XXIX. 7.

ſur les deux Rois des AMORRHÉENS (*Og* & *Sihon*) *le pays en deça du* JOURDAIN, *depuis le ruiſſeau* D'ARNON *juſqu'au mont* HERMON (*z*) inclusivement.

POUR rendre le texte *Hébreu* mot pour mot il faudroit dire — *Ils prirent en ce tems-là le pays ſur les deux Rois qui* — *de l'autre* (*a*) *côté du* JOURDAIN *depuis le ruiſſeau* (*b*) *&c.* Or, comme il n'y a point de verbe après le pronom *qui*, il faut ſuppléer le verbe *être*, & le raporter ou au *pays*, ou aux deux *Rois*, & dire *qui étoit*, ou qui *étoient*. Si vous le raportez aux deux Rois, la dernière partie de la phraſe ſervira à diſtinguer ces deux Rois *Amorrhéens* de ceux qui étoient au côté occidental du *Jourdain* (*c*). C'eſt dans ce ſens que le prennent les *Septante*, la verſion *Samaritaine*, la *Syriaque*, & le *Targum d'Onkelos*; & réellement on eſt obligé à l'entendre ainſi, parce qu'il n'eſt pas vrai que les *Iſraélites* prirent ſur ces deux Rois tout le pays qui eſt de l'autre côté du *Jourdain*; car il eſt dit poſitivement qu'ils ne touchèrent point à (*d*) ce qui appartenoit aux enfans de *Hammon*, ni à aucune place ſur le *Jabbock*, qui faiſoit la frontière (*e*) des *Hammonites*, ni aux villes des montagnes, ni à aucun des endroits que Dieu leur avoit défendu d'envahir. Et ailleurs il eſt dit, qu'après avoir paſſé *Sihon* au fil de l'épée, ils s'emparèrent de ſon pays depuis l'*Arnon* juſqu'au *Jabbock*, & même juſqu'à la frontière des enfans de *Hammon*, laquelle étoit bien forte, c'eſt-à-dire, que naturellement fortifiée par des montagnes elle avoit empêché l'*Amorrhéen* de pouſſer plus loin ſes conquêtes; deſorte que de ce côté-

(*z*) *Joſ.* XIII. 11,. 12.
(*a*) De l'autre côté par raport à *Jeruſalem*, & de ce côté-ci, ou en deça, par raport à l'endroit où étoient alors les *Iſraélites*.
(*b*) *Deut.* III. 8.
(*c*) *Gen.* XIV. 7, 13. XVIII. 22. *Nomb.* XIII. 29.
(*d*) *Deut.* II. 37.
(*e*) *Deut.* III. 16.

Digitized by Google

côté-là les *Iſraélites* reprirent ſur lui tout ce qu'il avoit enlevé aux *Hammonites*.

POUR concilier ces derniers paſſages avec la Traduction ordinaire du paſſage ci-deſſus du *Deut.* III: 8. & avec ce qui eſt dit dans *Jug.* XI: 22. ſavoir *que les* ISRAE'LITES *conquirent tout le pays des* AMORRHE'ENS *depuis* l'ARNON *jusqu'au* JABBOCK, *& depuis le Déſert jusqu'au* JOURDAIN, Monſieur *Reland* (*f*) ſuppoſe que le pays des *Hammonites* étoit à l'Eſt du territoire que les *Iſraélites* conquirent alors ſur les *Amorrhéens*.

MAIS cela eſt impoſſible; car ſi le pays des *Hammonites* eût été ſitué de la ſorte, il n'auroit pas pu être auprès du *Jabbock*, ruiſſeau qui ſe décharge dans le *Jourdain* (*g*). D'ailleurs à l'Eſt du pays du Roi *Sihon*, entre ce pays & l'*Euphrate*, il n'y a qu'un Déſert, connu ſous le nom de Déſert de *Kedemoth:* voy. *Deut.* II: 26. & *Joſ.* XIII: 18.

POUR donner donc une meilleure ſolution de ces difficultés, il faut conſidérer que les *Moabites*, les *Hammonites* & les *Madianites*, étoient alors cenſés ne faire qu'un même Peuple uni, ou ligué, ſous un ſeul Prince, ſavoir *Balak* (*b*), Fils de *Zippor*.

QUE les *Moabites*, & les *Madianites*, ne fiſſent qu'un Peuple ſous *Balak*, c'eſt ce qui paroit de ce que *Moyſe* nous donne clairement à entendre que les meſſagers, que *Balak* envoya à *Balaam*, étoient des Anciens de *Moab*, & des Anciens de *Madian: Des Anciens de* MOAB (*i*), dit-il, *& des Anciens de* MADIAN, *partirent ayant dequoi recompenſer le* DEVIN; *& ils arrivèrent chez* BALAAM, *& lui raportè-*

(*f*) *Rel.* Pal. L. I. C. XXI.
(*g*) *Gen.* XXXII. 10. confronté avec *Gen.* XXXII. 22, 23.
(*b*) *Nomb.* XXII. 4.
(*i*) *Ib.* vſ. 7.

tèrent les paroles de BALAK. Et que les *Moabites*, & les *Hammonites*, ne fuſſent auſſi qu'un même Peuple ſous *Balak*, c'eſt ce qui paroit de ce que *Moyſe*, quand il parle de la permiſſion qu'il obtint de paſſer par *Har*, ne fait mention que des *Moabites* (voy. *Deut.* II: 29.), comme ſi c'eût été à eux ſeulement qu'il eût demandé cette permiſſion: cependant il eſt certain que ce canton-là (de *Har*) étoit habité par des *Hammonites* auſſi bien que par des *Moabites*, comme cela ſe voit par l'ordre que *Jehovah* donna à *Moyſe* lorſque les *Iſraélites* furent arrivés près de cet endroit. „ Ne moleſte „ point les *Moabites* (*k*), lui dit-il, car je ne veux pas te „ donner leur pays: j'ai donné *Har* en poſſeſſion aux enfans „ de *Lot:*" Or les enfans de *Lot* étoient (*l*) *Moab*, & *Ben-Hammi*, qui étoit le Père des *Hammonites:* ainſi cette prohibition, ou, pour ainſi dire, cette ſauve-garde, regardoit les *Hammonites* autant que les *Moabites.* Cela paroit encore plus clairement par la répétition de la même défenſe — „ Aujourd'hui, dit *Jehovah* (*m*), tu paſſeras par *Har*, „ frontière, ou quartier, des *Moabites*, & quand tu ſeras „ dans le voiſinage des enfans de *Hammon*, ne les moleſte „ point; car je ne veux pas te donner le pays des enfans de „ *Hammon:* je l'ai donné en poſſeſſion aux enfans de *Lot.*" Rien ne peut mieux marquer que ce territoire, ou canton, de *Har* étoit habité & par des *Moabites*, & par des *Hammonites.*

CE territoire de *Har* commençoit au ruiſſeau (*n*) *Zered*, & continuoit le long du *Jourdain*, & du Lac *Aſphaltite* juſqu'au *Jabbock*, qui, comme je l'ai déjà dit, terminoit le pays des enfans de *Hammon* (*o*). Il me paroit de plus

(*k*) *Deut.* II. 9.
(*l*) *Gen.* XIX. 37, 38.
(*m*) *Deut.* II. 17, 18, 19.
(*n*) *Ib.* vſ. 13.
(*o*) *Deut.* III. 16.

plus que le territoire de *Har*, & les frontières de *Moab*, régnoient le long des côtes de la Mer *Asphaltite*, & des bords du *Jourdain:* ce qui me le fait conjecturer, c'eſt que *l'Arnon* s'y décharge, & que *Moyſe* décrit ce ruiſſeau comme *coulant le long du territoire de Har*, & comme lavant auſſi les frontières de *Moab:* deſorte que probablement il formoit les anciennes, & vraies, limites du territoire de *Moab* au Nord, & du territoire de *Hammon* au Sud.

ET comme il eſt dit poſitivement, que les *Iſraélites* prirent leur route par le côté *oriental* (*p*) *du pays de* MOAB, on conçoit que ſi le Roi des *Amorrhéens* (*Sihon*) n'eût enlevé aux (*q*) *Hammonites* cette partie du canton de *Har*, qui renfermoit la ville de *Hesbon*, & ſes villages, jusqu'à *Dibon* & les terres de *Nophah* jusqu'à *Medeba*, les *Iſraélites* auroient pu continuër leur chemin en droite ligne ſur les terres des *Moabites*, ou des *Hammonites.*

CE pays conquis faiſoit environ la (*r*) moitié de celui que les enfans de *Hammon* poſſédoient dans ces quartiers-là, comme cela ſe voit en faiſant de tout ce pays un partage du Nord au Sud; c'eſt-à-dire, en tirant une ligne le long de la vallée au derrière des montagnes d'*Abarim*, &c. depuis le bout oriental du *Jabbock* jusqu'à l'*Arnon.* Ainſi la (*s*) moitié de la vallée, & toutes les montagnes, étoient encore aux *Hammonites*, & l'autre moitié à l'Orient étoit aux *Amorrhéens.* Les *Iſraélites* donc, après avoir défait *Sihon*, purent s'emparer de *Jaboz*, & de *Jaazer*, & de la ville de *Hesbon*, & de ſon territoire jusqu'à *Dibon*, ſans toucher (*t*) au pays des enfans de *Hammon*, ni à aucune des places le

(*p*) *Jug.* XI. 18.
(*q*) *Nomb.* XXI. 26.
(*r*) *Joſ.* XIII. 25.
(*s*) *Deut.* III. 16. voy. auſſi *Joſ.* XII. 2.
(*t*) *Deut.* II. 37.

le long du *Jabbock*, ni aux villes des montagnes, qui étoient à leur gauche, ni à aucune des villes, ou bourgs, du canton de *Har*, c'eſt-à-dire, à aucune de ces villes, bourgs, ou villages, qui appartenoient à cette partie de *Har*, dont les *Hammonites* étoient en poſſeſſion, & que Dieu avoit expreſſément défendu à *Moyſe* de prendre, ou de moleſter (*u*). Conformement à l'ordre de Dieu, les *Iſraélites* laiſſerent jouïr d'une profonde paix la (*v*) moitié de la vallée, c'eſt-à-dire, ſes *confins jusqu'au* JABBOCK, *& la plaine, & le* JOURDAIN, *& les confins depuis* CHINNERETH *jusqu'à la Mer de la plaine, ou Mer-Sallée, ſous* ASDOD *de* PISGAH *à l'Orient:* C'ETOIENT-LA LES FRONTIERES DES ENFANS DE HAMMON.

DANS l'original auſſi bien que dans les verſions, ces dernières paroles ſont placées comme ſi elles ne ſe raportoient qu'au *Jabbock:* mais la liaiſon montre évidemment qu'elles ſe raportent à tout le paſſage, autrement il n'y auroit pas moyen d'aſſigner aux enfans de *Hammon* un arpent de terre auprès du *Jabbock*.

NE voulant faire aucun dégât ſur les terres des *Hammonites* le long du *Jabbock*, les *Iſraélites*, pour attaquer (*w*) *Og*, Roi de *Baſſan*, ſe détournèrent, & marchèrent par le chemin de *Baſſan* vers *Galaad*, qui appartenoit au Roi de *Baſſan*, & qui étoit au Nord du *Jabbock*, à une petite diſtance du *Jourdain*, & du Lac de *Genneſareth*.

Og,

(*u*) *Deut.* IX. 18, 19.
(*v*) *Deut.* III. 16, 17. *Joſ.* XII. 2, 3.
(*w*) *Nomb.* XXI. 33.
(*x*) *Deut.* III. 3. &c.
(*y*) C'eſt ainſi qu'il faut entendre *Jug.* XI. 22.
(*z*) *Joſephe* place cet évènement après la conquête de *Moab*, & de *Madian*; mais il me paroit plus raiſonnable de le placer immédiatement après la conquête des Etats des deux Rois *Amorrhéens*, ainſi qu'il ſe trouve placé dans le livre des *Nombres*, & dans celui du *Deuteronome:* en-effet eſt-il vraiſemblable que les *Iſraélites* euſſent voulu ſortir du pays ſans y laiſſer quelqu'un pour le poſſéder? Et doit on ſuppo-

Og, Roi de *Baſſan*, avec tout ſon Peuple, vint à la rencontre des *Iſraélites*, & leur livra bataille à *Edrei:* Les *Iſraélites* (*x*) taillèrent en pièces toute cette armée: il n'en reſta pas un ſeul homme. Ils prirent toutes les villes, au nombre de ſoixante, & toute la contrée d'*Argob*, du Royaume d'*Og* en *Baſſan*. Toutes ces villes étoient enceintes de hautes murailles, & fermées avec des portes, & des barres. Outre ces villes fortes il y avoit dans ce Royaume un grand nombre de villes ouvertes, ou gros bourgs.

PAR ces victoires les *Iſraélites* ſe rendirent maîtres de tout ce qui (*y*) appartenoit aux deux Rois *Amorrhéens* (*Og*, & *Sihon*) *de l'autre côté du* JOURDAIN *depuis l'*ARNON *jusqu'au mont* HERMON; *de toutes les villes du plat* pays; de tout *Galaad;* & de tout *Baſſan*, *jusqu'à* SALCAH, *&* EDREI, *villes du Royaume d'*OG *en* BASSAN.

ALORS (*z*) les enfans de *Reuben* (*a*), & les enfans de *Gad*, & *la demi Tribu de Manaſſeh* (*b*), ayant une grande quantité de bétail, jettèrent les yeux ſur *Jazer* & ſur *Galaad*, pays d'excellens pâturages, & dirent à *Moyſe*, & à *Eleazar*, le grand Sacrificateur, & aux Principaux de l'aſſemblée: „ *Si nous avons trouvé grace devant tes yeux* (*c*) *accorde* „ *nous la poſſeſſion de ce pays-là.*" Mais *Moyſe* leur répondit: „ *Vos Frères iront-ils à la guerre; & vous demeurerez-vous* „ *ici?*" *Mais ils s'approchèrent de lui, & lui dirent:* „ *Nous* „ *ferons ici des cloiſons pour nos Troupeaux; & les villes ſe-*

„ *ront*

poſer que les Tribus de *Reuben*, de *Gad*, & de *Manaſſeh*, revinrent ſur leurs pas pour loger leurs Femmes, & leurs enfans, dans les villes murées, comme dans *des lieux de ſureté contre les Habitans du pays?* Voy. *Nomb.* XXXII. 17.

(*a*) *Nomb.* XXXII. 1. *Deut.* III. 12.

(*b*) Ces paroles ſe trouvent dans le Pentateuque *Samaritain*, & devoient certainement être auſſi dans l'*Hébreu*.

(*c*) Quoique ce discours regarde tous les Principaux, ou Chefs, de l'aſſemblée d'*Iſraël*, il s'addreſſe à *Moyſe*, comme Preſident.

„ *ront pour nos familles : mais nous marcherons armés devant*
„ *les enfans d'*ISRAEL *jusquà-ce que nous les ayions introduits*
„ *dans leur lieu ; & nos familles demeureront dans les villes*
„ *murées*, A' CAUSE DES HABITANS DU PAYS (*d*).

CES dernières paroles font voir, que tous les Habitans n'avoient pas été entièrement extirpés ; & ceci nous apprend qu'il y a une façon de parler orientale, ſur laquelle il ne faut pas trop appuyer : on ne doit pas prendre au pié de la lettre ces paroles du *Deut.* III: 6. *Nous les détruiſîmes à la façon de l'interdit, comme nous avions fait à* SIHON, *Roi de* HESBON, *détruiſant abſolument toutes les villes, les hommes, les Femmes, & les petits enfans ;* non plus que ces paroles du livre des *Nombres* XXI: 34, 35. *Deut.* III: 6. *Tu lui feras comme tu as fait à* SIHON, *Roi des* AMORRHE'ENS. *Ils le frapperent donc, lui, & ſes enfans, & tout ſon Peuple : il n'en reſta pas un ſeul.*

ILS (*e*) ajoutèrent : „ *Nous ne retournerons point dans nos*
„ *maiſons que chacun des enfans d'*ISRAEL *n'ait pris poſſeſſion*
„ *de ſon héritage ;*" & *Moyſe* leur dit : „ Si vous voulez al-
„ ler prémièrement à la guerre *devant* JEHOVAH, vous au-
„ rez le pays que vous demandez." Ils répondirent : „ *Tes*
„ *Serviteurs feront ce que mon Seigneur commande.*" *Alors* (*f*) MOYSE, *&* ELEAZAR, *le ſouverain Sacrificateur, & Joſué, Fils de* NUN, *& les Chefs des Tribus des enfans d'*ISRAEL, *ordonnèrent*, ou décrétèrent, qu'on leur accorderoit leur requête. C'eſt ainſi qu'il faut entendre ce paſſage, &

(*d*) *Nomb.* XXXII. 17.
(*e*) *Ibid.* vſ. 18.
(*f*) *Ibid.* vſ. 28.
(*g*) *Ibid.* vſ. 39.
(*h*) *Deut.* III. 12, 13. *Joſ.* XIII. 31. Cependant *Moyſe* dit (*Nomb.* XXXII. 39. & *Deut.* III. 15.) qu'il donna *Galaad* à *Makir*, Fils de *Manaſſeh* : dans ces deux paſſages-là il n'excepte point *la moitié* ; & *Joſué* (XIII. 25.) dit que *Moyſe* donna toutes les villes de *Galaad* aux enfans

& non, comme portent nos verſions, *Moyſe commanda à* ELEAZAR, *& à* JOSUE', &c. Car la requête ne s'addreſſoit pas ſeulement à *Moyſe*, mais auſſi à *Eleazar*, & aux Chefs de l'aſſemblée.

IL eſt à propos de remarquer ici en général, que pluſieurs ordonnances, & actions, ſont attribuées à *Moyſe* en particulier, quoiqu'elles ſe fiſſent au nom, ou par l'autorité, de toute l'aſſemblée. La raiſon de cela c'eſt qu'il en étoit le Préſident, ou le prémier Gouverneur. Par exemple, il eſt dit au verſet 33e. de ce chapitre, que *Moyſe* DONNA aux enfans de *Gad*, & de *Reuben*, &c. le Royaume de *Sihon*, &c. Or aſſurément on ne ſauroit ſuppoſer qu'en ſon propre & privé nom, ou de ſa propre autorité, il pût ainſi donner un Royaume à qui bon lui ſembloit.

ET parce que les enfans de *Makir*, (*g*) Fils de *Manaſſeh*, avoient pris *Galaad*, & en avoient dépoſſédé les *Amorrhéens*, MOYSE *lui donna la moitié de* GALAAD, *& tout le pays de Baſſan* (*b*); *&* MAKIR *y habita*, c'eſt-à-dire que *Moyſe* donna ces territoires-là aux enfans, ou à la Poſtérité de *Makir*; car *Makir* ayant vêcu du tems de *Joſeph*, étoit mort il y avoit grand nombre d'années.

DANS le ſtile oriental il eſt très-ordinaire de déſigner la Poſtérité d'une Perſonne par le nom-même de cette Perſonne: c'eſt ainſi que dans cent endroits *Iſraël* marque les *Iſraélites*.

ET parce que *Jaïr* (*i*), Fils de *Manaſſeh*, avoit beaucoup

fans de *Gad*. Cela doit s'entendre des villes de *leur moitié* de *Galaad*; car il dit poſitivement au verſet 31. que *la moitié* de *Galaad* fut donnée à *Makir*, Fils de *Manaſſeh*.

Ceci nous apprend, que nous ne devons prendre ces ſortes d'expreſſions que dans un ſens vague, ou relâché.

(*i*) *Jaïr* étoit Fils de *Segub* Fils de *Galaad* Fils de *Makir* Fils de *Manaſſeh*. 1 *Chron.* II. 21, 22.

coup contribué à la priſe de la contrée d'*Argob* (*k*) en *Baſſan*, *Moyſe* la lui donna pour lui & pour ſes enfans, avec ſes villes, ſavoir ſoixante grandes villes murées, & ayant des portes, qui ſe fermoient avec des barres d'airain ; & *Jaïr* donnant ſon nom à cette contrée, l'appella *Baſſan-Havoth-Jaïr*, c'eſt-à-dire, les *Bourgs* de *Jaïr* en *Baſſan*.

APRE'S cela *Moyſe* s'en retourna, & campa (*l*) à *Dibon-Gad* ſur les frontières ſeptentrionales (*m*) de *Sihon*, Roi des *Amorrhéens*, & diſtribua le reſte des pays conquis aux *Gadites*, & aux *Reubenites*. Il donna aux *Gadites* l'autre moitié de *Galaad* (*n*), depuis *Ramath-Mizpeh* (*o*), ou *Ramath-Galaad*, & *Mahanaïm* (où *Jacob* avoit luté avec un Ange) jusqu'à la frontière de *Debir*, & jusques aux côtes de la Mer de *Chinnereth*, de l'autre côté du *Jourdain* à l'Orient. Et dans le pays de *Sihon*, l'*Amorrhéen*, il leur donna (*p*) *Dibon*, (on la nomma enſuite *Dibon-Gad*, apparemment pour la diſtinguer d'une autre *Dibon* qui fut donnée aux (*q*) *Reubenites.*) & *Ataroth*, & *Aroër*, (ce n'eſt pas *Aroër* ſur l'*Arnon*, mentionnée dans le *Deut.* II: 36. car celle-là appartenoit à la Tribu de *Reuben;* mais *Aroër* vis-à-vis de *Rabbath:* voy. *Joſ.* XIII: 25.) & *Atroth*, & *Sophan*, & *Jaazer*, & *Jogbehah*, & *Bethnimrah*, & *Bethharan*, villes fortifiées, qu'ils réparèrent dans la ſuite.

DE *Dibon-Gad Moyſe* alla camper à *Almon-Diblathaïm* (*r*) *ou Diblah*, *ſur la liſière du Déſert* (*s*), & mit les *Reubénites* en poſſeſſion de *Hesbon*, *Elealeh*, *Kirjathaïm*, *Nebo*,

(*k*) *Nomb.* XXXII. 41. *Deut.* III. 14. *Joſ.* XIII. 30. 1 *Rois* IV. 13. 1 *Chron.* II. 21, 22.
(*l*) *Nomb.* XXXIII. 45.
(*m*) Voy. *Nomb.* XXI. 30. Il y eſt dit que les Etats du Roi *Sihon* s'étendoient de *Hesbon* jusqu'à *Dibon.*
(*n*) *Deut.* III. 12.
(*o*) *Joſ.* XIII. 26, 30. XXI. 38. *Gen.* XXXI 48, 49.
(*p*) *Nomb.* XXXII. 34.
(*q*) *Joſ.* XIII. 15, 17.
(*r*) *Nomb.* XXXIII. 46.
(*s*) *Ezéch.* XI. 14.

bo, *Baalmeon*, *Sibmah*, &c. jusqu'à *Aroër* ſur les bords de l'*Arnon* (*t*).

D'*Almon-Diblathaïm*, ou *Diblath*, qui étoit ſur les extremités du Déſert de *Kedemoth* (*u*), & probablement peu éloigné de *Beer*, où les *Iſraélites* avoient manqué d'eau à leur arrivée dans le pays de *Sihon*, ils allèrent à *Mattanah*, de *Mattanah* à *Nahaliel*, & de *Nahaliel* à *Bamoth*, dans un endroit de la vallée lequel appartenoit au pays de (*v*) *Moab*. Ils y entrèrent paiſiblement du conſentement des *Moabites*, marchant par le grand chemin, & payant pour leurs vivres.

De BAMOTH *ils allèrent au ſommet de* PISGAH, *du côté qui fait face à* JESSIMON, ou au Déſert. De-là ils avancèrent, & fixèrent leur camp dans les plaines de *Moab* ſur le rivage oppoſé, vis-à-vis de (*w*) *Jericho*.

SUR ces entrefaites *Balak* (*x*), Fils de *Zippor* pour lors (*y*) Roi des *Moabites*, & à la tête des *Madianites* & des *Hammonites*, ayant appris les exploits des *Iſraélites* ſur les *Amorrhéens*, & combien cette armée étoit nombreuſe, en fut extrêmement épouvanté; & (*z*) il dit aux Anciens de *Madian*: „ *Cette multitude broutera tout ce qui eſt autour de nous*, „ *comme le bœuf broute l'herbe d'un champ*;" & il envoya des meſſagers à *Balaam*, Fils de *Beor*, à *Pethor* en *Méſopotamie* (*a*), lui dire: „ *Voici un Peuple eſt ſorti d'*EGYPTE: *il cou-*

„ *vre*

(*t*) *Joſ.* XIII. 15.
(*u*) Voy. *Deut.* II. 26. *Joſ.* XIII. 18. XXI. 37.
(*v*) *Nomb.* XXI. 18, 19, 20.
(*w*) *Nomb.* XXI. 20. XXII. 1. XXIII. 48, 49.
(*x*) *Nomb.* XXII. 1. & ſuiv.
(*y*) C'eſt à cauſe de cela que dans toute la ſuite des livres de *Moyſe* ces trois Peuples ſont appellés indifféremment ou *Moabites*, ou *Madianites*, ou *Hammonites*.
NB. — Pour éviter la confuſion je ne leur donnerai dans la ſuite de cet ouvrage que le nom de *Moabites*.
(*z*) *Joſ.* XXIV. 9.
(*a*) *Deut.* XXIII. 4.

„ *vre la face de la terre, & campe* (*b*) VIS-A-VIS *de moi.* „ *Viens donc maintenant, je te prie, & maudis moi ce Peu-* „ *ple!*" .

LES Anciens de *Moab*, & ceux de *Madian* partirent avec des préſens pour le Devin, & raportèrent à *Balaam* les paroles de *Balak*. Il leur répondit: „ *Demeurez ici* „ *cette nuit; & je vous rendrai réponſe ſelon que Jehovah* „ *m'aura parlé*;" — & Dieu (*c*) vint à *Balaam* & lui dit: „ —— *Tu ne maudiras point ce Peuple, car il eſt béni.*" Ainſi les Seigneurs de *Moab* s'en retournèrent, & annoncèrent à *Balak* que *Balaam* avoit refuſé de venir. *Alors* BALAK *envoya encore des Seigneurs en plus grand nombre, & plus conſidérables, que les prémiers.* Ils parlèrent à *Balaam:* mais *il dit aux* (*d*) *Serviteurs de* BALAK: „ *Quand même* „ BALAK *voudroit me donner ſa maiſon pleine d'or & d'ar-* „ *gent, je ne pourrois transgreſſer le commandement de* JEHO- „ VAH, MON DIEU, *pour faire aucune choſe, petite ou gran-* „ *de: cependant demeurez ici encore cette nuit, je vous prie;* „ *& je ſaurai ce que* JEHOVAH *aura de plus à me dire.*"

Dieu vint la nuit à BALAAM, *& lui dit* (*e*): „ SI CES- „ HOMMES VIENNENT T'APPELLER, *lève-toi, & t'en* „ *vas avec eux:* mais pourtant tu feras ce que je *te dirai.*" BALAAM *ſe leva le matin, & ſella ſon Aneſſe, & partit avec les Seigneurs de* MOAB: *mais la colère de Dieu s'enflamma*

PAR-

(*b*) De-là il paroit que ces meſſagers furent envoyés avant que les *Iſraélites* fuſſent actuellement entrés dans le territoire de *Moab*, & apparemment lorsqu'ils étoient dans celui des *Amorrhéens*, à l'Eſt de *Pisgab*, après la bataille de *Jahaz*.

(*c*) Voy. les Remarques ci-deſſus. Part. I. p. 200. 243, 244. & 245.

(*d*) Ici ces Anciens des *Moabites*, & des *Madianites*, ces Seigneurs plus conſidérables que les prémiers, ſont appellés les *Serviteurs* de *Balak*: & dans le Chap. XXXI. 8. du livre des *Nomb.* ils ſont titrés *Rois*.

(*e*) La particule *Hébr.* אם ſignifie ſouvent *puiſque, vu-que*; & c'eſt ainſi

PARCE QU'IL ALLOIT, c'eſt-à-dire, parce qu'il alloit de ſon propre mouvement, peut-être ſans avoir attendu que les Seigneurs de *Moab* fuſſent venus l'appeller; ou du-moins parce qu'il alloit avec un ardent déſir de favoriſer *Balak*, & de maudire les enfans d'*Iſraël*, s'il lui étoit poſſible: auſſi voit-on que, quand il fut auprès de *Balak*, il employa tout ſon art pour trouver quelque *Devinement* contre *Iſraël*. Il eſt à remarquer que la prémière fois que *Balak* lui envoya des Seigneurs, ils portèrent ſimplement un préſent pour payer *Balaam comme on payoit les Devins*, ou peut-être pour le recompenſer plus largement qu'on ne faiſoit à l'ordinaire; mais au-moins ils n'étoient pas chargés de lui faire de plus grandes offres; au-lieu que les derniers eurent ordre de lui offrir de grands avantages, de *l'élever à de grandes dignités*: de ſorte qu'il paroit que *Balaam*, ébloui par de telles promeſſes, eut trop d'empreſſement à ſe rendre auprès de *Balak*: c'eſt pourquoi l'Ange s'oppoſa à ſon voyage, & lui renouvella le commandement de ne dire que ce qu'il lui inſpireroit: voy. vſ. 35.

L'ANGE de *Jehovah* ſe tint dans le chemin, pour l'empêcher de paſſer. —— Mais l'Aneſſe ayant vu l'Ange de *Jehovah*, une épée nue à la main, tomba ſous ſon Maître. *Balaam* en colère la frappa de ſon bâton. Alors *Jehovah* (*f*) fit parler l'Aneſſe: elle dit (*g*) à *Balaam*: „ *Que t'ai-je fait* „ *que*

ainſi que la verſion *Syriaque* la rend dans cet endroit. Voy. *Exode* XX. 25. *Nomb.* XXXVI. 4. 1 *Sam.* XV. 17. *Amos.* VII. 2. Et c'eſt dans ce ſens-là qu'il faut entendre la particule *Grèque* ει dans St. *Matth.* VI. 22. & dans St. *Luc.* XI. 34. Mais dans le paſſage en queſtion je penſe qu'il faut rendre אם par *Si*.

(*f*) Ici l'Ange de *Jehovah* eſt nommé *Jehovah*.

(*g*) Dieu peut auſſi bien parler à *Balaam* par la bouche d'une Aneſſe qu'il parla à *Moyſe* du ſein d'une nuée, ou du milieu d'un buiſſon, ou qu'il parla au Peuple du milieu d'un feu. Voy. *Deut.* IV. 12.

„ *que tu m'aie déjà battue trois fois?*" —— *Alors* JEHOVAH *ouvrit les yeux à* BALAAM; *& il vit l'Ange de* JEHOVAH *ſe tenant dans le chemin, une épée nue à la main; & il s'inclina, & ſe proſterna ſur ſon viſage,* — *& dit à l'Ange:* „ *J'ai péché: j'ignorois que tu te tinſſes dans le chemin contre* „ *moi; & maintenant* SI MON VOYAGE TE DEPLAÎT, „ JE M'EN RETOURNERAI."

CES dernières paroles donnent lieu de juger, que *Balaam* ſentoit qu'il avoit été trop empreſſé à aller avec les Seigneurs de *Moab*, &. que ſa conſcience lui reprochoit qu'il s'étoit levé de bon matin, & diſpoſé à partir avant qu'ils l'euſſent appellé, ou qu'ils l'euſſent ſollicité de nouveau.

L'*Ange de* JEHOVAH *dit à* BALAAM: „ *Vas avec ces hommes: mais tu diras ſeulement ce que je t'aurai dit.*" *Balaam* donc continua ſon chemin avec les Seigneurs envoyés par *Balak. Quand* BALAK *eut appris que* BALAAM *venoit, il ſortit au devant de lui, & le joignit dans une ville de* MOAB *près de l'Arnon au bout de la frontière*, c'eſt-à-dire, à l'extrémité du Royaume de *Moab. Et* BALAK *dit à* BALAAM: „ *Ne t'ai-je pas mandé auparavant d'une manière preſſante?* „ *Pourquoi n'ès-tu pas venu d'abord? Ne ſuis-je pas en état de* „ *te combler de richeſſes & d'honneurs?*" BALAAM *répondit* „ *à* BALAK: „ *Me voici venu: mais ai-je le pouvoir de dire quoi que ce ſoit de moi-même? Je ne dirai que ce que* „ *Dieu m'aura mis à la bouche.*"

LE lendemain *Balak* conduiſit *Balaam* ſur les hauteurs de *Baal-Peor* pour lui faire voir tout le camp des *Iſraélites*. *Alors* BALAAM (*b*) *dit à* BALAK; „ *Elève moi ici ſept* „ *Autels*, —— *& tiens-toi auprès de ton holocauſte. Je m'é-* „ *carterai: peut-être que* JEHOVAH *viendra me trouver;*

„ *&*

(*b*) *Nomb.* XXXIII. 1. & ſuiv.

„ & *tout ce qu'il m'aura ſignifié je te le raporterai;*" & *il ſe retira à l'écart.*

REMARQUONS que *Balaam* choiſit un lieu écarté pour pouvoir en liberté eſſayer ſes enchantemens. Voy. ch. XXIV: 1.

MAIS *Dieu*, ou l'Ange, qui auparavant avoit parlé à *Balaam*, *vint à lui*, & *lui mit la parole à la bouche*, & *lui dit*: „ *Retournes vers* BALAK, & *lui parle de telle*, & *tel-* „ *le*, *manière.*" — *Il s'en retourna*, & *proféra ſon discours ſententieux* en ces termes: „ —— *Comment maudirai je celui* „ *que Dieu n'a point maudit? Ou comment déteſterai-je celui* „ *que Dieu n'a point déteſté?* &c." *Alors Balak dit à* BALAAM: „ *Que m'as-tu fait? Je t'avois pris pour maudire* „ *mes Ennemis*; & *voici tu les as bénis très-expreſſément*;" & *Balak dit à* BALAAM: „ *Viens avec moi dans un autre* „ *endroit*, *je te prie*, *un endroit d'où tu ne verras pas* l'armée „ entière, *mais ſeulement les extremités*; & *de-là maudis-moi* „ *ce Peuple.*" Et il le conduiſit dans le territoire de *Zophim* au ſommet du mont (*i*) *Pisgab*: — *Et il dit à* BALAK: „ *Tiens-toi auprès de ton holocauſte*; & *j'irai à la rencontre* „ *de Dieu*, *comme j'ai déjà fait.*" *Jehovah vint à* BALAAM, & *lui mit la parole à la bouche*, & *lui dit*: „ *Retournes vers* „ BALAK, & *lui* PARLE *de telle*, & *telle*, *manière.*" BALAAM *revint*, & *prononça ſon discours ſententieux en ces termes*: „ — *Voici j'ai eu ordre de bénir: il a béni: je ne* „ *ſaurois revoquer ſa bénédiction: il ne veut point voir* d'AD-

„ VER-

(*i*) Ceci fait voir qu'alors les *Iſraélites* n'étoient pas dans la vallée de *Moab* près du *Jourdain*, mais dans celle qui eſt à l'Eſt du mont *Habarim*, où *Nebo*; car ce dernier étant l'endroit, où *Moyſe* alla pour découvrir à plein le pays de *Canaan* (voy. *Deut.* XXXIV. 1.) devoit commander toute la plaine de *Moab* le long du *Jourdain* près de *Jericho*.

„ VERSITE' *en* JACOB, *ni* d'AFFLICTION *en* ISRAEL: „ *certainement il n'eſt point d'enchantemens contre* JACOB, *ni* „ *de devinations* qui puiſſent réüſſir *contre* ISRAEL."

NOS verſions portent: *Il n'a point* APPERÇU *d'iniquité en* JACOB, *ni vu de* PERVERSITE' *en Iſraël:* or le fait eſt faux: voy. *Exode* XXXII. 9. Mais les *Septante* rendent cet endroit fort bien par Οὐχ ἑώρᾳ μόχθον ἐν Ἰακὼβ, οὐδὲ ὀφθήσεται πόνος ἐν Ἰσραήλ. Le terme און, que nous traduiſons *Iniquité*, ſignifie auſſi *Trouble*, *Adverſité;* & עמל, que nous traduiſons *Perverſité*, ſignifie auſſi, ſans contredit, *Labeur*, *Peine*, *Chagrin.* Il vient du verbe עמל, que *Buxtorf* rend par *Laboravit*, *moleſtia affecit*, &c.

Alors BALAK *dit à* BALAAM: „ *Hé bien, ne le maudis* „ *point: mais au-moins ne le bénis pas.*" *Mais Balaam* répondit: „ *Ne t'ai-je pas déjà dit que tout ce que* JEHOVAH „ *ordonnera je le ferai?*" *Et* BALAK dit encore *à* BALAAM: „ *Viens — Je te menerai dans un autre endroit:* „ *peut-être Dieu trouvera-t-il bon que de-là tu me maudiſſe* „ *ce* formidable *Peuple?*" Il le mena ſur le ſommet du *Peor*, du côté qui fait face au *Déſert*, & non à *Jeſſimon*, comme on l'a mis dans nos verſions. La verſion *Syriaque*, l'*Arabe*, & la *Samaritaine*, corrigent cet endroit de même que j'ai fait.

CECI fait voir que les *Iſraélites* campoient alors à l'Eſt des montagnes de *Moab*, ayant auſſi à l'Eſt le Déſert de *Kedemoth:* voy. *Nomb.* XXI: 11. *Deut.* II: 26.

BALAAM (*) *voyant que* JEHOVAH *vouloit bénir* ISRAEL, n'alla plus comme auparavant chercher des enchantemens; mais il tourna le viſage vers le Déſert, & vit *Iſraël* rangé ſelon ſes Tribus; & l'Eſprit de Dieu fut ſur lui; & il tom-

(*) *Nomb.* XXIV. 1. & ſuiv. *Nomb.* XXIV. 3. 15.

tomba dans une extaſe, & eut une viſion; & quand il fut revenu à lui, il prononça ce diſcours ſententieux: „ BALAAM, „ *Fils de* BEOR, *a dit, & l'homme, qui a les yeux ouverts, dit: Celui qui a entendu les paroles de Dieu, & qui a eu une viſion de la part du Tout-Puiſſant, dit:* „ *Que tes Tabernacles* „ *ſont beaux, ô* JACOB! *&c. Quiconque te bénit ſera béni;* „ *& quiconque te maudit ſera maudi.*"

APRE'S cela *Balaam* étant encore divinement inſpiré prononça ces paroles ſententieuſes: „ *Je le verrai*, ou le vois; „ *mais ce n'eſt pas* pour *maintenant: je le contemplerai*, ou „ le contemple; *mais non pas de près: une Etoile* (*k*) *eſt pro-* „ *cedée de* JACOB, *& un Sceptre s'eſt élevé d'*ISRAEL, *qui* „ *transpercera les Coins* (ou Princes (*l*)) *de* MOAB, *& dé-* „ *truira tous les enfans de* SETH,"

ON croit généralement que cette Prophétie ſe raporte à la Poſtérité de *Jacob*, & indique que quelqu'un de ſa race ſeroit un grand Conquerant: on croit auſſi que *médiatement*, ou *myſtiquement*, cette Prophétie regarde le *Meſſie*, & qu'elle nous donne à entendre qu'il deſcendroit de ce Conquerant, & qu'en extirpant l'idolatrie chez les Nations, qui ſont ici déſignées, il les ameneroit toutes au culte du vrai Dieu. Conformement à ces idées voici le ſens que le *Targum* d'*Onkelos* donne à ce paſſage — *Un Roi ſortira de* JACOB; & CHRIST *ſera oint en* ISRAEL, &c.

MAIS comme dans cet ouvrage je ne me ſuis pas propoſé

(*k*) *Eſt procedée.* Dans le ſtile Prophétique il eſt ordinaire de parler de choſes futures comme ſi elles étoient préſentes. Le Prophête quand il en parloit les avoit (pour ainſi dire) devant les yeux. C'eſt ainſi que dans *Virgile* la *Sybille* parlant de l'a-venir dit:

—— —*Bella, horrida bella,*
Et Tyberim multo ſpumantem ſanguine CERNO.
Virg. Æn. L. VI. v. 86.

Et il faut conſidérer que *Balaam* nous eſt repréſenté comme voyant les choſes en viſion. *Nomb.* XXIV. 16.

(*l*) Le terme de l'original peut avoir ce ſens-là.

ſe d'expliquer ces Prophéties, ou d'en faire l'application aux évenemens, je n'examinerai ce paſſage que par raport à ce que peuvent ſignifier ces dernières paroles — *détruira tous les enfans de* SETH.

LA plupart des Commentateurs, pleins de déférence pour le *Targum d'Onkelos*, ayant ſuppoſé que *Seth*, Fils d'*Adam*, marquoit ici *Adam*, les ont entendues de toute le *genre humain*. Mais j'avoue que cette interprétation me paroit extrêmement froide. Le Prophête particulariſe pluſieurs endroits qui confinoient au pays de *Canaan:* il nomme *Moab*, *Edom*, *Séir*. Quelle apparence qu'après cela il indiquât tout d'un coup tout le genre humain, & l'indiquât d'une manière ſi détournée, ſi obſcure? N'eût-il pas été plus ſimple & plus clair d'omettre toutes ces particularités, & de dire en deux ou trois mots, *tout le genre humain*.

COMME il n'y a dans la S^te. Ecriture aucun autre endroit, où cette expreſſion ſoit employée, & qu'elle vient à la ſuite de ces particularités concernant les pays voiſins de celui de *Canaan*, le R. *Nathan* (*m*) croit que *Seth* eſt le nom de quelque ville remarquable du Royaume de *Moab*, & *Grotius* (*n*) que c'eſt le nom de quelque Prince *Moabite*.

MAIS je penſe que les enfans de *Seth* déſignent les *Egyptiens*, qui auſſi bien que les *Moabites*, & les *Edomites*, étoient voiſins du pays de *Canaan*: le Prophête appelleroit les *Egyptiens* enfans de *Seth*, parce que dans ce tems-là probablement c'étoit le fameux *Séthos*, ou *Seth*, qui régnoit en *Egypte:* c'eſt ce qu'il faut tâcher de prouver. ——

SELON *Manethon* (*o*), ce fut pendant la vie d'*Aménophis*, ſon Fils *Séthos* étant agé de dix-huit ans, que *Moyſe* fut

(*m*) *Druſus in loc.*
(*n*) *Grotius in loc.*

(*o*) Voy. dans le Diſc. prél. p. 24. & 25. & ci-deſſus part. I. p. 275.

fut chaſſé de l'*Egypte*. Il eſt certain que *Séthos*, ou *Seth*, étoit connu ſous le nom de *Rameſès*, ou *Egyptus*, comme ſous celui de *Séthos*. Il eſt certain encore que *Séthos* avoit un Frère nommé *Danaüs*; que ces deux Princes de la *Haute-Egypte* ſe diſputèrent le thrône, & qu'*Egyptus*, ou *Séthos*, ayant vaincu ſon Frère *Danaüs*, le força à ſe ſauver en *Grèce* avec *Lynceus*, ſon Oncle. Or puisque ces deux Fugitifs ne pouvoient gagner les bords de la *Méditerranée* ſans paſſer par la *Baſſe-Egypte*, il eſt probable que *Danaüs* alla d'abord implorer la protection d'*Acherrès*, qui régnoit dans la *Baſſe-Egypte*; mais que ce Royaume ayant été extrêmement affoibli par la perte des troupes, des chariots, & des chevaux, qui avoient été ſubmergés dans la *Mer-Rouge* avec le Roi *Cenchrès*, *Acherrès* ne ſe trouva pas en état de réſiſter à l'armée victorieuſe de *Séthos*, & que celui-ci ayant pourſuivi ſon Frère jusqu'aux frontières de la *Baſſe-Egypte*, & s'étant apperçu de la foibleſſe d'*Acherrès*, ſaiſit une occaſion ſi favorable de s'emparer de ſes Etats; qu'ainſi les deux Royaumes n'en firent plus qu'un, auquel depuis lors on donna le nom général d'*Egypte*. Auparavant on les diſtinguoit par les noms de *Chamia*, & *Meſtre*; & c'eſt encore par ces noms-là que les *Arabes* les déſignent quand ils en parlent ſéparément: mais depuis cette conquête, quand on les enviſage enſemble, on ne les appelle plus que *le Royaume d'Egypte*, ou l'*Egypte*.

Après qu'*Egyptus* ſe fut mis en poſſeſſion de la *Baſſe-Egypte*, & qu'il eut repeuplé d'une Colonie de ſes anciens Sujets la ville de *Rameſès*, que les *Iſraélites* avoient abandonnée, on ajouta apparemment à ſon nom le titre de *Rameſès*; & comme, ſelon *Plutarque* (*p*), le mot *Seth* ſignifie *une puiſſance qui bouleverſe tout*, ou *qui franchit toutes les*

(*p*) *Plut. de Iſid. & Oſir. S.* 49.

les barrières, il eſt vraiſemblable que ce fut à l'occaſion de ſa nouvelle conquête qu'on l'appella *Seth*, ou *Séthos*.

LORSQUE *Balaam* prononça ſa prophétie, il y avoit environ quarante ans de la deſtruction des *Egyptiens* dans la *Mer-Rouge*. C'étoit plus de tems qu'il n'en falloit pour achever cette grande revolution, & pour que le bruit s'en fût repandu dans les Royaumes voiſins, la *Paleſtine*, la *Méſopotamie*, &c. Il n'y a plus qu'à ſuppoſer, (& c'eſt ce dont on ne peut guère douter) qu'*Egyptus* étoit autant connu dans ces pays-là ſous le nom de *Séthos* que ſous ſon prémier nom; & je me flatte que l'on conviendra que ma conjecture eſt aſſez bien fondée. Les prophéties d'*Eſaïe* (*q*), concernant les jours du *Meſſie*, dans leſquelles, parmi les autres pays où l'idolatrie doit être détruite, il ſpécifie l'*Egypte* auſſi bien que les Royaumes de *Moab* & d'*Edom*, ces prophéties-là, dis-je, fourniſſent un bon appui à mon opinion.

Alors BALAK *ſe mit fort en colère contre* BALAAM, *& frappa des mains, & lui dit:* „ *Je t'avois promis une grande* „ *recompenſe, ou de grands honneurs: mais* JEHOVAH *t'a* „ *empêché d'être recompenſé.*" —— *Puis Balaam s'en alla.*

IL ne retourna point alors en *Méſopotamie:* il ſe retira ſeulement d'auprès de *Balak*, & fit quelque ſéjour parmi les *Moabites*, ayant en vue de regagner la faveur du Roi par les avis qu'il leur donneroit. Il leur perſuada que, pour détruire les *Iſraélites*, il ne falloit pas les attaquer à force ouverte, mais tâcher de les attirer dans l'idolatrie, & dans la paillardiſe. „ Ceia irritera *Jehovah* contre eux, leur dit-il, & les „ privera de ſa protection." Les *Moabites* prirent ſon conſeil; & en-effet ils excitèrent l'indignation de Dieu contre ceux

(*q*) *Eſ.* XV. 1. & ſuiv. XVIII. 1. & ſuiv. XIX. 1. & ſuiv. XXI. &c.

ceux d'*Iſraël* qui ſe rendirent coupables: mais cette indignation tomba principalement ſur les *Moabites* qui les avoient ſéduits: auſſi ordonna-t-il dans la ſuite à *Moyſe* de les extirper totalement.

PAR toute l'Hiſtoire de *Balaam* il paroit que c'étoit un Devin, & un Devin à loüage (*r*). On voit que lors même que *Jehovah* envoya ſon Ange pour lui parler, ce mercenaire Devin déſira avec trop d'ardeur la faveur de *Balak*, & que, quand il fut avec ce Prince, il prétendit pouvoir acquerir des lumières par le moyen de ſes enchantemens. Sans doute, il mit en uſage tout ſon art pour plaire au Roi: mais Dieu déconcerta ſes meſures, & le força de s'écrier qu'il n'y avoit point d'enchantemens contre *Jacob*, & que l'on ne pouvoit rien deviner qui pût nuire à *Iſraël* (*s*).

ON voit encore par toute cette partie de l'Hiſtoire de *Moyſe* que la raiſon, pourquoi Dieu jugea à propos d'interpoſer ſa puiſſance dans cette négotiation entre *Balac* & *Balaam*, c'eſt qu'il avoit deſſein de prévenir la deſtruction des *Moabites*. Il avoit auparavant déclaré à *Moyſe*, & aux enfans d'*Iſraël*, qu'il n'avoit pas deſſein de leur donner la moindre partie du pays de *Moab*, & qu'à cauſe de cela, comme je l'ai déjà remarqué, il leur avoit abſolument défendu tout acte d'hoſtilité contre ce Peuple-là (*t*). Ce fut apparemment dans la vue d'empêcher *Balak*, & ſes Sujets, d'attaquer, ou de moleſter, *Iſraël*, que Dieu prit cette occaſion de les inſtruire de ſes deſſeins en faveur de ſon Peuple par la bouche de celui de tous leurs Devins auquel ils avoient le plus de confiance; & c'eſt dans la même vue, & pour achever de fai-

(*r*) Voy. 2 *Pierre* II. 15. & *Jude* II.
(*s*) Voy. *Nomb.* XXIII. 23. & les Notes ſur ce paſſage dans la prémière part. p. 244. & 245.
(*t*) *Deut.* II. 9, 19.

faire ſur leur eſprit une forte impreſſion, qu'inſpirant ce Devin, le Seigneur lui fait clorre ſa prophétie par l'épouvantable cataſtrophe réſervée aux *Amalékites*, qui la méritoient pour avoir fait, avant tous les autres Peuples, & ſans cauſe, une cruelle guerre aux *Iſraélites:* „ *La fin d'*AMALEC, dit „ BALAAM, *ſera la perdition* (*u*)." Il y a lieu de juger que ces précautions du Très-Haut produiſirent en partie leur effet; qu'elles retinrent les *Moabites* dans les voies de la douceur: mais elles ne les détournèrent point du deſſein de perdre les enfans d'*Iſraël* par de ſourdes pratiques. Suivant le déteſtable avis du Devin (*v*) ils travaillèrent à les porter, par la perſuaſion, & les careſſes, *à manger des mets offerts aux Idoles, & à ſe livrer à la paillardiſe.*

ISRAEL *demeura en* SITTIM (*w*), *& le Peuple commença à paillarder avec les Filles de* MOAB; *& elles le conviérent aux ſacrifices de leurs Dieux; & il en mangea, & ſe proſterna devant eux: ainſi* ISRAEL *ſe joignit à* BAAL-PEOR.

LE Pſalmiſte dit (*x*) qu'ils mangèrent des ſacrifices des מתים *Metim*, terme que notre verſion, d'après la *Samaritaine*, la *Syriaque*, l'*Arabe*, &c. rend par *ſacrifices des Morts:* mais je penſe qu'il faudroit traduire *ſacrifices des Proſtituées.* Je ne ſaurois croire, avec la plupart des Commentateurs, que ceci regarde le culte que l'on rendoit aux Héros défunts; car il me paroit que la déification de ces Héros n'avoit pas encore été introduite. Selon *Hérodote* les *Egyptiens* (*y*) d'*origine* ne rendoit aucun culte aux Morts. Les *Romains* n'exiſtoient pas encore; & il eſt très-digne de remarque que *Romulus*, en établiſſant ſa Religion à *Rome*, ne permit point l'uſage des ſtatues,

(*u*) *Nomb.* XXIV. 20. voy. auſſi *Samuël* XV. 3.
(*v*) *Nomb.* XXXI. 16. *Apoc.* II. 14.
(*w*) *Nomb.* XXV. 1. & ſuiv.
(*x*) *Pſ.* CVI. 28.
(*y*) *Hérod.* Eut.

tues, ou des images, dans les temples. Parmi les *Grecs* ce ne fut, pour le plutôt, qu'au tems d'*Orphée* que l'on s'aviſa de déifier des Héros, & de leur rendre des hommages religieux; & *Orphée* n'étoit que de deux générations avant la guerre de *Troye:* on ne donna même quelque forme à ſon plan que du tems d'*Homère*, & d'*Héſiode:* c'eſt ce qui fait dire à *Hérodote* (*z*) qu'il croit qu'*Homère*, & *Héſiode*, qui ne floriſſoient qu'environ quatre cents ans avant ſon tems, étoient ceux qui avoient introduit chez les *Grecs* la généalogie des Dieux, leur avoient impoſé des noms, leur avoient aſſigné des fonctions & des honneurs, & les avoient revêtus de diverſes figures. Il eſt certain qu'alors (je veux dire dans le tems du fait en queſtion) les *Moabites* adoroient le Dieu *Moloch*, (voy. 1 *Rois* XI: 7.) & le Dieu *Chemos* (voy. *Nomb.* XXI: 29.) auſſi bien que *Baal-Peor:* or les plus habiles Critiques (*a*) jugent que *Moloch* & *Chemos* n'étoient que des emblêmes du Soleil: il y a en-effet toutes les apparences que le Soleil, la Lune, les Planètes, & le Ciel, furent les prémiers objets de l'idolatrie: mais à ce culte ils ajoutoient celui de *Baal-Peor;* & très-probablement ils ne le vénéroient point comme la repréſentation de quelque Etre, ou Perſonnage, réel, mais ſeulement comme l'emblême de la fertilité (*b*), & de la génération. C'eſt ce que ſon nom dénote: il ſignifie *le Dieu nud;* & voilà pourquoi *Moyſe* nous dit, qu'auſſitôt que les *Iſraélites* ſe furent joints à *Baal-Peor* ils ſe mirent à paillarder avec les Filles de *Moab.* Oſée (*c*) par-

(z) *Ibid.* voy. auſſi *Euſèbe.* præp. p. 59.

(a) Voy. *Selden de Diis Syr. Spencer de Leg. Heb.* L. II. C. X. *Voſſius* de orig. & progr. Idol. L. II. C. V. & la Diſſert. du P. *Calmet* ſur *Moloch & Chemos*, à la tête de ſon Commentaire ſur le Liv. des *Nomb.* & ſur celui du *Lévit.*

(b) *Euſèbe* dit que chez les *Grecs*, & les *Romains*, c'étoit à cauſe de cela que l'on rendoit un culte au *Phallus. Euſeb. præp.* p. 50, 54.

(c) *Oſée* IX. 10.

parlant de cette défection des *Iſraélites* dit: *Ils ſont entrés vers* BAAL-PEOR, *& ſe ſont ſéparés* pour aller *après une choſe honteuſe*, *& ſe ſont rendus abominables comme* ce qu'*ils ont aimé:* ou plus litteralement, & peut-être beaucoup mieux — *Ils ſont allés à Baal-Pehor, & ſe ſont ſéparés à* leur *confuſion, & ſe ſont rendus abominables par*, ou *en ſuivant, leur inclination*, ou leur *amour*.

Moyſe, dans le chap. XXXI: 16. du livre des *Nombres*; déclare de nouveau, & plus poſitivement encore, que c'étoient les Femmes de *Moab* qui avoient engagé les enfans d'*Iſraël* à pécher contre *Jehovah au ſait de Peor*; & St. *Jean* dans l'*Apocalypſe* (*d*) dit que le péché, dans lequel *Balaam* conſeilla à *Balak* d'attirer les *Iſraélites*, étoit de *ſacrifier aux Idoles, & de paillarder*. Tout cela me porte à penſer que מתים ne vient pas de מות *mourir*, mais de מתה qui ſignifie en général l'*Homme*, ſans diſtinction de ſexe, & que cet endroit du Pſalmiſte a le même ſens que ces paroles d'*Oſée* IV: 14. *Ils ſe ſéparent avec les Paillardes, & ſacrifient avec les Femmes débauchées.*

Et JEHOVAH (*e*) *dit à* MOYSE: „ *Prens les Chefs du* „ *Peuple*, & convoque une aſſemblée, & *fait pendre* les „ coupables *contre le Soleil*, ou à la face du Soleil; *& l'ardeur* „ *du courroux de* JEHOVAH *ſe détournera d'*ISRAEL.

NOTRE verſion porte: *Prens tous les Chefs du Peuple, & les fais pendre, &c.* C'eſt-là s'attacher trop litteralement à l'idiôme de l'original. Le terme que nous rendons par celui de *Chefs* eſt ambigu. Le *Targum d'Onkelos* interprète cet endroit comme je viens de l'interpréter; & ce ſens eſt clairement confirmé par le verſet ſuivant — *Moyſe dit aux Juges*, (c'eſt-à-dire, aux Chefs qu'il avoit convoqués) „ *Que cha-*

„ *cun*

(*d*) *Apoc.* II. 14. (*e*) *Nomb.* XXV. 4.

„ *cun de vous faſſe mourir les hommes qui ſe ſont accouplés,* „ ou joints, *à Baal-Peor.*"

PEU après cette exécution, & pendant que le Peuple pleuroit à la porte du Tabernacle d'Aſſignation, un *Iſraélite* amena à ſes Frères une *Madianite* devant *Moyſe*, & devant toute l'aſſemblée: ce que *Phinées*, Fils d'*Eleazar*, ayant vu, il ſe leva, & prit une javeline, & entra dans la tente de cet impudent *Iſraélite*, & du même coup le perça, lui & la *Madianite;* & la (*f*) *tuerie* fut arrêtée. Tous les autres coupables étoient morts auparavant (*g*); de ſorte que cette dernière exécution acheva de les détruire.

NOS verſions rendent cette partie du verſet 8e. par *& la* PLAIE *fut arrêtée*, &c. Il n'avoit point été fait mention d'une *Plaie*: il eſt vrai que les Juges & les Magiſtrats avoient eu ordre de faire mourir tous les criminels; & c'eſt apparemment à cette exécution générale qu'il faut raporter ces paroles *La* PLAIE *fut arrêtée;* car le terme, que l'on a traduit *Plaie*, peut auſſi bien ſignifier *Deſtruction*, *Maſſacre*, *Tuerie*, ou quelque choſe d'équivalent: il vient de נגף qui ſelon *Buxtorf* ſignifie *Cæcidit*, *Percuſſit*, *Verberavit*, *plaga affecit*, &c. & *Moyſe* l'employe pour exprimer toutes les afflictions, & les maladies mortelles, par leſquelles en diverſes occaſions Dieu punit le Peuple d'*Iſraël* (*b*). Enfin, dans le 2^d^. livre de *Samuël* XVII: 9. ce terme eſt traduit, ou doit l'être, par un *Maſſacre*, une *Défaite;* car dans l'original c'eſt un ſubſtantif, que nos Traducteurs ont jugé à propos de rendre par le participe *Défait;* ce qui ne change rien au ſens; & c'eſt dans le même ſens qu'il faut entendre, & qu'on eût dû tranſlater, ce terme dans le verſet en queſtion.

LE

(*f*) *Nomb.* XXV. 8.
(*g*) *Deut.* IV. 3.
(*b*) *Exode* IX. 14.

Le nombre de ceux qui moururent par cette ſanglante exécution fut de vingt & quatre mille (*i*). St. *Paul* dit vingt & trois mille (*k*). C'eſt une faute de Copiſte; & il faut que la faute ſoit dans le N. Teſtament; car la verſion des *Septante*, que St. *Paul* ſuit ordinairement, s'accorde ici avec l'*Hébreu*.

Après cela *Jehovah* ordonna (*l*) à *Moyſe*, & à *Eleazar*, de faire le dénombrement de tous les *Iſraélites* depuis l'âge de vingt ans & au-deſſus, ſavoir de tous ceux qui étoient en état de porter les armes. Leur nombre monta à ſix cent & un mille ſept cent trente.

Et Jehovah dit (*m*) à *Moyſe*: „ *Le pays ſera partagé à* „ *ceux-ci par héritage ſelon le nombre des noms. A ceux qui* „ *ſont en plus grand nombre tu donneras plus d'héritage, &* „ *à ceux qui ſont en plus petit nombre tu donneras moins d'hé-* „ *ritage:*" *on donnera à chacun ſon héritage ſelon le nombre de ſes dénombrés: toutefois que le pays ſoit partagé par ſort; & qu'ils prennent leur héritage ſelon les noms des Tribus de leurs Pères.* —— „ Et voici quelles ſeront vos frontières — „ Votre frontière au Midi ſera des bords de la *Mer-Sallée*, „ depuis la Baye qui eſt au Sud-Eſt (*n*) jusqu'à *Maalch-* „ *Acrabbim*, ou la montée d'*Acrabbim* (à préſent *Accaba*) „ jusqu'au Déſert de *Zin:* de-là du côté du Midi elle ira à „ *Kadès-barnea;* continuera jusqu'à *Hezron;* remontera à „ *Adar*, & par un circuit aboutira à *Karkaab.* De-là elle „ paſſera à *Asmon* (*o*), & d'*Asmon* par un contour, ou cir- „ cuit,

(*i*) *Nomb.* XXV. 9.
(*k*) *Cor.* X. 8.
(*l*) *Nomb.* XXVI. 1.
(*m*) *Ibid.* vſ. 52.
(*n*) Dans le Liv. de *Joſué* il y a *au Midi:* mais dans les *Nomb.* à l'*Orient*: ainſi l'on doit ſuppoſer que c'eſt entre les deux, ſavoir, au *Sud-Eſt.*
(*o*) Les *Septante* rendent ici ce nom-là par *Asmon*; mais dans *Joſué* XV. 4. ils le rendent par *Selmon*; ce qui fait voir qu'*Asmon*, & *Selmon*, ne ſont qu'un ſeul & même endroit.

„ cuit, elle ira au fleuve d'*Egypte*; deſorte que de ce côté-
„ là le pays n'aura d'autres bornes que la Mer." Confrontez *Nomb.* XXXIV: 3—5. avec *Joſ.* XV: 2, 3, 4.

„ VOUS aurez pour limite à l'Occident la *grande Mer*
„ (*p*), c'eſt-à-dire, la *Méditerranée*, qui en comparaiſon
„ de la Mer, ou Lac, de *Tiberias*, & de la *Mer-Sallée*,
„ eſt en-effet une grande Mer.

„ AU Septentrion vos limites ſeront depuis la grande Mer
„ jusqu'à la *Montagne-Montagne*, ou la grande Montagne,
„ c'eſt-à-dire, le mont *Liban*; & de ce mont jusqu'à l'en-
„ trée de *Hamath*; & de-là paſſant près de *Zedad* par *Zi-*
„ *phron* elles iront à *Hazar-Enan*."

Hazar-Enan étoit au Nord de la ſource du *Jourdain*; deſorte que ces limites régnoient jusqu'aux frontières ſeptentrionales de *Damas*. Confrontez *Nomb.* VII: 8. avec *Ezéch.* XLVIII: 1.

ICI je dois remarquer, que dans nos verſions les verſets 7. & 8. de *Nomb.* XXXIV. ſont fort mal traduits: elles portent — *Depuis la grande Mer vous marquerez pour vos limites la montagne de* HOR; *& de la montagne de* HOR *vous marquerez pour vos confins l'entrée de* HAMATH.

LE nom de *Hor* eſt ſouvent donné à un mont de l'*Arabie Petrée*, ſur lequel *Aaron* mourut. On ſait que ce mont eſt préciſément au Sud de la *Judée:* cela occaſionne, même chez les plus ſavans Commentateurs, une étrange confuſion dans la deſcription géographique des bornes du pays promis: ainſi les termes de l'original *Hor-ha-Hor* doivent être rendus par *Montagne la Montagne*, comme ſi l'on diſoit *la Montagne*, la *Montagne par excellence*, ou la *grande Montagne*; & non le *mont Hor:* auſſi les *Septante* ont-ils traduit τὸ

(*p*) *Nomb.* XXXIV. 6.

τὸ Ὄρος τὸ Ὄρος, & la *Vulgate*-*Montem altiſſimum.* Cela laiſſe au lecteur à juger, ou deviner, quelle étoit cette grande montagne qui bornoit au Nord le pays de *Canaan*; & la choſe n'eſt pas difficile: ce ne pouvoit être que le mont *Liban.*

„ Vos limites à l'Orient ſeront de *Hazar*-*Enan* à *Sé*-„ *phan* (*q*), & elles deſcendront de *Séphan* à *Riblah* à l'O-„ rient de *Hajin.*"

Hajin ſignifie *Source*, ou *Fontaine*; & par ce terme l'Hiſtorien déſigne ici les ſources du *Jourdain.* Cet endroit fut dans la ſuite appellé *Panium*; car *Joſephe* (*r*) parlant de *Panium* dit: „ C'eſt une caverne dans une montagne ſous „ laquelle il y a une grande cavité dans la terre. Les bords „ de la caverne ſont eſcarpés: elle eſt d'une grande profon-„ deur, & pleine d'eau: une groſſe montagne eſt comme „ ſuſpendue au-deſſus; & c'eſt au-deſſous de cette caverne „ que coulent les ſources du *Jourdain.*".

PROBABLEMENT cet amas d'eaux étoit ce que l'on appelloit la Fontaine de *Daphné:* c'eſt au-moins par ce nom-là que la verſion *Arabe*, & la *Vulgate*, rendent le terme de *Hajin* dans ce paſſage; & *Joſephe* (*s*) parlant du Lac *Semechon* dit: „ Les marais, qui l'environnent, s'étendent „ juſqu'à *Daphné*, qui, à l'exception de ces endroits maré-„ cageux, eſt un lieu charmant. Il y a des fontaines, qui „ forment ce que l'on appelle le *petit Jourdain* au-deſſous du „ *Temple du Veau d'or*; & de-là cette eau ſe rend dans le „ *grand Jourdain.*"

„ De *Hajin*, continue *Moyſe*, vos limites iront juſques „ aux côtes, ou bords, à l'Orient de la Mer de *Chinnereth*, „ ou

(*q*) La verſion *Arabe* l'appelle *Phamia.*

(*r*) *Joſeph.* ant. L. XV. C. X.

(*s*) *Joſeph. de Bell. Jud.* L. IV. C. I.

„ ou *Genneſareth*, ou Mer de *Galilée*, ou de *Tiberias*, „ (ce Lac avoit tous ces différens noms) & elles s'étendront „ le long du *Jourdain*, & aboutiront à la *Mer-Sallée*, c'eſt-„ à-dire, à la pointe, ou golphe, au Sud-Eſt," où commençoit la frontière méridionale, comme il a été raporté dans ce chap. (le XXXIV.) des *Nomb.* vſ. 3.

Puis *Moyſe* dit (*t*) aux enfans d'*Iſraël:* „ C'eſt-là le „ pays que vous hériterez par ſort. *Jehovah* ordonne qu'il „ ſoit partagé entre neuf Tribus; car à l'égard des trois au-„ tres, ſavoir celle de *Ruben*, celle de *Gad*, & la moitié „ de la Tribu de *Manaſſeh*, elles ont déjà reçu leur lot à „ l'Orient du *Jourdain.*"

Après cela on fit le dénombrement (*u*) des Mâles de la Tribu de *Lévi* depuis l'âge d'un mois, & au-deſſus. Il s'en trouva vingt & trois mille: mais parmi eux, non plus que dans les autres Tribus, il n'y en avoit aucun de ceux que *Moyſe* & *Aaron* avoient dénombrés dans le Déſert de *Sinaï*, excepté *Caleb* Fils de *Jephunné*, & *Joſué* Fils de *Nun.*

Ensuite *Jehovah* (*v*) dit à *Moyſe:* „ Commande aux „ enfans d'*Iſraël* de donner aux *Lévites* des villes avec leurs „ fauxbourgs, & des terres à l'entour de ces villes pour „ leurs beſtiaux. Ces terres aux environs des villes auront „ *deux milles coudées* d'étendue, à compter depuis le pié des „ murailles. Vous compterez deux mille coudées à l'Orient, „ & autant à l'Occident, au Septentrion, & au Midi. Ce „ ſera-là l'eſpace des *dehors* de chaque ville; deſorte qu'el-„ le ſe trouvera exactement au centre du diſtrict."

On pouvoit aller à cette diſtance ſans exceder les bornes du

(*t*) *Nomb.* XXXIV. 13—15.
(*u*) *Nomb.* XXVI. 57—65.
(*v*) *Nomb.* XXXV. I. & ſuiv.

du terrain qui appartenoit à une de ces villes ; & c'eſt-là apparemment ce qui a occaſionné la permiſſion, qu'avoient les *Juifs*, de faire cette promenade-là un jour de Sabbath, & à donner à cet eſpace la dénomination de *chemin d'un Sabbath.*

DANS l'*Hébreu*, & dans la plupart de nos verſions, les paroles du quatrième verſet de ce chapitre ſont : *Les fauxbourgs des villes ſeront de mille coudées tout-autour :* mais je ne vois pas comment cela peut ſe concilier avec le verſet ſuivant.

Fagius, *Vatable*, & *Clarius*, ſuppoſent que mille coudées des fauxbourgs n'étoient que pour l'ornement, & que les autres mille étoient pour les choſes néceſſaires ; & que l'Hiſtorien n'ayant parlé dans le verſet quatrième que des mille coudées qui étoient pour l'un de ces uſages, marque dans le verſet cinquième toute l'étendue du terrain, ſavoir les deux mille coudées. Cela ſeroit bien s'ils en alléguoient quelques preuves : mais puiſqu'ils ne le font pas, je penſe qu'il vaut mieux ſuppoſer ici une faute de Copiſte dans l'original, & rectifier notre traduction par celle des *Septante :* ils mettent les mêmes nombres (deux mille coudées) dans chacun de ces deux verſets.

Mr. *Lowman* (*w*) interprète d'une façon bien ſingulière ces termes du vſ. 5. *Depuis le dehors de la ville à l'Orient deux mille coudées*, &c. Il compte mille de ces coudées en dedans. Je ne ſaurois abſolument être de ſon avis ; prémièrement parce que je ne crois pas que le texte admette ce Commentaire ; & en ſecond lieu parce qu'un terrain de mille coudées ſeroit de beaucoup trop petit pour l'entretien d'une ville, qui ſelon ſon calcul contiendroit quatre mille coudées en carré.

„ ET

(*w*) *Lowm.* Diſſ. p. 311.

„ Et des villes, que vous donnerez aux *Levites*, il y au-
„ ra ſix villes de Refuge pour ſervir d'aſyle *au Meurtrier*
„ ou, pour mieux dire, à l'*Homicide*; & outre celles-là vous
„ leur donnerez quarante-deux villes: ce qui ſera en tout
„ quarante-huit villes."

C'ÉTOIT environ quatre villes par Tribu: mais comme quelques Tribus étoient fortes, & d'autres foibles, Dieu ordonna que les plus foibles, ou moins nombreuſes, ayant moins de territoire, & par conſéquent moins de villes, en céderoient auſſi moins aux *Levites*. Ce fut un partage où régnoit l'égalité.

ET *Jehovah* (*x*) dit à *Moyſe*: „ Dis aux enfans d'*Iſraël*:
„ Quand après avoir paſſé le *Jourdain* vous ſerez entrés dans
„ le pays de *Canaan*, conſtituez des *villes de Refuge*, afin
„ que quiconque aura tué quelqu'un par mégarde s'y retire.
„ Fixez en trois de l'autre côté, c'eſt-à-dire à l'Orient
„ du *Jourdain*, & trois dans le pays de *Canaan*." En même tems Dieu donna des règles détaillées ſur la conduite que le grand Conſeil devoit tenir pour juger entre le Meurtrier, ou l'Homicide; & le Vengeur du ſang.

Moyſe donc (*y*) mit à part, ou marqua, trois villes à l'Orient du *Jourdain*, pour ſervir d'aſyle à quiconque auroit tué quelqu'un ſans deſſein, & ſans qu'il y eût eu inimitié entre eux auparavant. Là il n'étoit pas permis de le toucher: ſa vie y étoit en ſureté. Ces villes étoient *Bezer au Déſert* dans le plat pays des *Rubénites*, & *Ramoth* de *Galaad* dans la portion des *Gadites*, & *Golan* en *Baſſan* dans celle de *Manaſſeh*.

SELON les points *Hébreux* le nom de cette ville eſt *Bezer*: mais s'il faut s'en raporter à la verſion des *Septante*, &

(*x*) *Nomb.* XXXV. 8—34. (*y*) *Deut.* IV. 41—43.

& aux autres verſions, ſon vrai nom eſt *Bozor*. Dans la *Gen.* XXXVI: 33. & dans *Eſaïe* XXXIV: 6. & LXIII: 1. & dans *Jerem.* XLIX: 7, 13, 22. & dans *Amos.* I: 11, 12. il eſt dit que cette ville appartenoit à l'*Idumée*, c'eſt-à-dire au territoire d'*Edom*. Mais dans *Jerem.* XLVIII: 24. il eſt dit, comme dans le *Deut.* IV: 43. qu'elle appartenoit au pays des *Moabites*; & comme elle avoit été aſſignée à la Tribu de *Ruben*, il falloit qu'elle fût au Nord de l'*Arnon*, puiſque ce ruiſſeau bornoit au Midi le territoire de cette Tribu: voy. *Joſ.* XIII: 15.

CECI fait voir qu'*Edom*, ou *Eſaü*, s'étoit d'abord établi à l'Orient du *Jourdain*, & au Nord de l'*Arnon*, dans le pays qui du tems de *Moyſe* étoit occupé par *Sihon*, Roi des *Amorrhéens*; mais que dans la ſuite les *Idumèens*, ou enfans d'*Eſaü*, ou d'*Edom*, s'étoient transplantés au mont *Hor* qui confine au Déſert de *Kadès*, *Zin*, ou *Paran*.

Or les Filles de ZÉLOPHCAD (z), *Fils de* HEPHER *Fils de* GALAAD *Fils de* MAKIR *Fils de* MANASSEH, *d'entre les familles de* MANASSEH *Fils de* JOSEPH, *ſe préſentèrent devant* MOYSE, *& Eleazar, & les Chefs, & toute l'aſſemblée, à la porte du Tabernacle, & dirent:* „ *Notre* „ *Père eſt mort dans le Déſert: il ne s'étoit point aſſocié à la* „ *troupe de* CORE' *qui ſe rébella contre* JEHOVAH; *mais il* „ *eſt mort dans ſon péché, & n'a point eu de Fils: pourquoi le* „ *nom de notre Père ſeroit-il retranché de ſa famille parce qu'il* „ *n'a point laiſſé de Fils? Donne-nous donc une poſſeſſion parmi* „ *les Frères de notre Père.*" MOYSE *raporta leur cauſe devant* JEHOVAH.

IL faut remarquer que les Filles de *Zelophcad* préſentèrent leur requête à *Moyſe*, à *Eleazar*, aux Chefs, & à toute l'aſ-

(z) *Nomb.* XXVII. 1—11.

l'aſſemblée, & que cependant on ne détermina rien ſans avoir prémièrement conſulté Dieu : c'eſt que c'étoit un cas nouveau, un cas touchant lequel Dieu n'avoit rien preſcrit. *Moyſe* donc entra dans le Tabernacle pour ſavoir la volonté du Seigneur; & il y a de l'apparence qu'il en reçut réponſe de la même manière que cela s'étoit fait déjà pluſieurs fois depuis la dédicace du Tabernacle: *il entendoit une voix qui venoit d'entre les deux Cherubins, de deſſus le Propiciatoire qui étoit ſur l'Arche du Témoignage* (*a*).

Jehovah répondit : „ *Les Filles de Zelophcad ont parlé raiſonnablement. Ne manque pas de leur donner un héritage* „ *parmi les Frères de leur Père: & que ce ſoit ici une Loi* „ *pour les enfans d'*ISRAEL — *Si quelqu'un meurt ſans enfans mâles, ſon héritage paſſera à ſes Filles ; & s'il n'a* „ *point de Filles, l'héritage paſſera à ſes Frères, & à leur* „ *défaut, aux plus proches Parens.*"

Mais les Chefs (*b*), ou *Pères, de la famille de* GALAAD *Fils de Makir ſe préſentèrent devant* MOYSE, *& devant les Chefs des enfans d'*ISRAEL, *& dirent :* „ JEHOVAH *a commandé à mon Seigneur de diſtribuër le pays en héritage* „ *aux enfans d'*ISRAEL *par ſort; & mon Seigneur a eu ordre* „ *auſſi de donner l'héritage de* ZELOPHCAD, *notre Frère, à* „ *ſes Filles : or ſi elles ſe marient à quelqu'un des enfans des* „ *autres Tribus, leur portion ſera ôtée de l'héritage de nos Pè-* „ *res; & même au tems du* (*c*) *Jubilé cette portion ſera a-* „ *joutée à l'héritage de la Tribu dans laquelle elles ſeront en-* „ *trées:*

(*a*) *Nomb.* VII. 89.
(*b*) *Nomb.* XXXVI. 1. & ſuiv.
(*c*) Cette difficulté eſt fondée ſur la Loi du Jubilé, par laquelle les terres des *Iſraélites* ne pouvoient être aliénées que pour quarante-neuf ans, au plus. De quelque manière qu'on en eût diſpoſé elles retournoient au Propriétaire originaire, ou à ſes héritiers naturels, à l'échéance de ce terme. Voy. *Lév.* XXV. 10—17.

„ *trées : ainſi elle ſera retranchée de l'héritage de notre Tri-*
„ *bu.*" MOYSE *répondit, ſuivant la déciſion de* JEHOVAH, c'eſt-à-dire, comme il avoit fait dans le cas précedent après l'avoir conſulté ; „ *Que les Filles de* ZELOPHCAD *épouſent*
„ *qui il leur plaira, pourvu qu'elles épouſent quelqu'un de la Tri-*
„ *bu de leur Père. L'héritage des enfans d'*ISRAEL *ne paſſe-*
„ *ra point de Tribu en Tribu : chacun ſe tiendra à l'héritage*
„ *de la Tribu de ſes Pères*, &c."

Et JEHOVAH (*d*) *dit à* MOYSE: „ *Serrez de près les*
„ MOABITES, *& les frappez ; car ils vous ont attaqués*
„ *par leurs ruſes ; ils vous ont entrainés dans la funeſte affai-*
„ *re de* PEOR : *venge ſur eux les enfans d'*ISRAEL ; *& puis tu*
„ *ſeras recueilli vers tes Peuples.* (*e*)." *Moyſe*, en conſéquence des ordres de Dieu, *fit armer mille hommes de chaque Tribu, & envoya avec eux* PHINÉES, *Fils d'*ELEAZAR, *avec les vaiſſeaux du Sanctuaire, & les deux Trompettes.*

C'EST ici la ſeule fois qu'il eſt fait mention d'envoyer pour une expédition militaire les vaiſſeaux, ou inſtrumens du Sanctuaire. La plupart des *Juifs*, & entre autres *Aben-Ezra*, entendent cela de l'Arche. Le Paraphraſte *Chaldéen*, *Jonathan*, l'entend des *Urim*, & *Thummin :* mais d'autres Commentateurs ne l'entendent que des deux Trompettes, & jugent que la raiſon pourquoi *Phinées* fut envoyé, c'étoit parce que, pour avoir droit d'en ſonner, il falloit être de la famille d'*Aaron:* voy. *Nomb.* X: 8.

JE penſe que l'expreſſion en diſpute n'indique en aucune façon les *Urim*, & *Thummin*, parce que, ſi cela étoit, le grand Sacrificateur lui-même, & non ſon Fils, auroit été obli-

(*d*) *Nomb.* XXV, 16. & XXXI. 1, 2. & ſuiv.

(*e*) C'eſt par ces dernières paroles que je me crois autoriſé à placer cet évènement comme je fais.

bligé de marcher; car le *Pectoral* de *jugement* étoit une partie du vêtement approprié au ſouverain Sacrificateur quand il avoit à conſulter Dieu par *Urim* & *Thummim:* voy. *Exode* XXVIII: 22—30.

Je ne crois pas non plus qu'il s'agiſſe ici des Trompettes, parce que l'original porte: Moyse *envoya* Phinées *Fils d'*Eleazar, *le Sacrificateur, à la guerre avec les vaiſſeaux du Sanctuaire,* et les Trompettes. N'y a-t-il pas là une diſtinction bien marquée entre les inſtrumens & les Trompettes? Et ſi l'Hiſtorien eût voulu dire ſimplement *les Trompettes*, à quel propos eût-il dit auparavant les inſtrumens?

Je ſuis donc pour l'opinion de ceux qui jugent, que ces inſtrumens du Sanctuaire déſignent l'Arche de l'alliance. On ſait qu'elle fut portée au milieu de l'armée des *Iſraélites* quand ils inveſtirent *Jericho* (*f*). Mais comme ce n'étoit pas en vue de livrer bataille, & qu'il n'étoit queſtion que de démontrer la puiſſance de Dieu par la chûte ſoudaine, & ſurnatûrelle, des murailles de cette ville, je ne me prévaus pas de cet évènement pour juſtifier mon choix. Je le pourrois pourtant, puiſque cet évènement étoit auſſi merveilleux que l'autre: mais ce qui me détermine le plus, c'eſt la réſolution que prirent les *Iſraélites* après avoir été battus par les *Philiſtins*, de faire venir l'Arche au camp: „ *Faiſons-nous amener* „ *de* Silo, dirent-ils, l'*Arche de l'alliance du Seigneur: qu'il* „ *vienne au milieu de nous, & nous délivre de la main de nos* „ *Ennemis* (*g*)." Auroient-ils parlé de la ſorte s'ils n'avoient ſu par quelque trait de leur Hiſtoire, ou n'avoient conçu, en vertu de quelque Tradition, que la préſence de l'Arche avoit produit quelque effet ſemblable à celui qu'ils en eſpe-

(*f*) *Joſ.* VI. 1—16. (*g*) 1. *Sam.* IV. 3.

esperoient; & comme l'occaſion en queſtion eſt, ſi je ne me trompe, la ſeule, où l'Arche aît été portée avec l'armée pour une expédition militaire, je ſuppoſe que le merveilleux ſuccès d'*Iſraël* contre les *Moabites* (merveilleux, ſans doute, puisque douze mille hommes défont une nombreuſe armée, la taillent en pièces ſans perdre un ſeul homme), je ſuppoſe, dis-je, que cette ſurprenante victoire étoit le fondement & des meſures, & des esperances, des *Iſraélites* dans le cas qui vient d'être raporté de leur guerre contre les *Philiſtins*: ils croyoient donc que, dans l'heureuſe expédition de leurs Pères contre les *Moabites*, on avoit porté l'Arche de l'alliance; & comment l'auroient-ils appris ſi par l'expreſſion en queſtion ils n'euſſent entendu cette Arche? De plus elle faiſoit partie de ce que les *Kohathites* devoient porter à la ſuite de l'armée (*b*); & comme mille d'entre les *Lévites* eurent ordre de marcher, auſſi bien que mille hommes des autres Tribus, il étoit naturel que dans cette occaſion ils s'acquittaſſent en entier de leurs fonctions.

Les douze mille *Iſraélites* paſſèrent les *Moabites* au fil de l'épée, & entre autres Perſonnes de diſtinction, cinq Rois, ſavoir *Evi*, *Rekem*, *Zur*, *Hur*, & *Reba*, & le fameux Devin *Balaam* (*i*). Ils emmenèrent en captivité les Femmes, & les enfans, & ſe ſaiſirent de tout le bétail, & de tout le Bien des Ennemis. *Moyſe*, *Eleazar*, & les principaux de l'aſſemblée, allèrent à la rencontre des vainqueurs; & *Moyſe* voyant qu'on avoit épargné les Femmes ſe mit fort en colère contre les Commandans. „ Ce ſont, leur dit-il, „ ces Femmes-là qui, par le conſeil de *Balaam*, ont fait pé-

„ cher

(*b*) *Nomb.* IV. 4—15.

(*i*) St. *Pierre* (2 *Pierre* II. 15.) dit *Balaam* Fils de *Boſor*. Il faut que ce ſoit une faute de Copiſte; car toutes les verſions s'accordent avec l'*Hébreu* ſur le nom de *Bebor*.

„ cher *Iſraël.* Tuez toutes celles qui ont eu compagnie „ d'homme, & tout mâle qui a atteint l'âge de puberté."

La raiſon de cet ordre étoit apparemment que *Baal-Peor*, le *Dieu mâle*, étoit la même divinité qui fut enſuite l'objet du culte des *Grecs* ſous le nom de *Hermes*, & de celui des *Romains* ſous le caractère de *Priape*, & qu'il étoit de la prudence de détruire ces créatures impudiques, mâles, ou femelles, qui avoient perdu le ſentiment de la modeſtie juſqu'à pouvoir rendre hommage à une ſi infame divinité: car de même que ces ſortes de gens-là avoient déjà ſéduit les *Iſraélites*, ils auroient encore pu répandre dans le camp leurs abominations.

Il y a dans toutes nos verſions, *tout mâle d'entre les petits enfans*: mais dans l'*Hébreu* il y a ſeulement, *tout mâle* זכר, qui ſignifie proprement *in pube*: ainſi je crois que la phraſe doit être rendue par, *tout mâle parvenu à l'âge de puberté.* Cette diſtinction eſt néceſſaire, parce qu'il paroit évidemment dans la ſuite de l'Hiſtoire, que l'on ne détruiſit pas tous les enfans mâles des *Moabites*: il eſt ordonné dans le *Deuter.* XXIII: 3: de n'admettre un *Moabite* dans la magiſtrature qu'à la dixième génération: à quoi bon cette Loi ſi on n'avoit laiſſé vivre aucun de leurs enfans mâles? & aſſurément, ſi on en épargna quelques-uns, c'étoient les enfans.

Après cela Dieu ordonna que ceux qui avoient été de l'expédition ſe tiendroient hors du camp pendant ſept jours; que celui qui auroit tué quelqu'un ou touché un mort, ſe purifieroit, &c. Il fit auſſi des règlemens pour la purification des Captifs, des vêtemens, de l'or, & de l'argent, &c. Les métaux devoient être purifiés d'abord par le feu, & enſuite dans les eaux de *ſéparation* (*k*): voy. *Nomb.* XXXI: 19—24.

Et

(*k*) *Nomb.* XIX. 9, 7.

Et JEHOVAH *dit à* MOYSE: „ *Toi, & Eleazar, &* „ *les Chefs de l'aſſemblée, faites le compte du butin, & le* „ *partagez par moitié entre les combattans & toute l'aſſem-* „ *blée, & levez un tribut à* JEHOVAH. *Sur la part des gens* „ *de guerre prenez de cinq cent, un, tant des Perſonnes que des* „ *Bœufs, des Anes, & des Brebis, & le donnez à* ELEA- „ ZAR, *le Sacrificateur, en offrande élevée à* JEHOVAH; „ *& ſur l'autre part,* ou moitié, *qui appartient aux autres* „ *enfans d'*ISRAEL, *prenez de cinquante, un, tant des Perſon-* „ *nes que,* &c., *& le donnez aux* LE'VITES *qui ont la char-* „ *ge du Tabernacle.*" *Ibid.* vſ. 25—30.

ET les Officiers de l'armée vinrent raporter à *Moyſe* que, ſelon une liſte fort exacte des gens de guerre qui étoient ſous leur commandement, il n'en manquoit pas un, & qu'ils aportoient l'offrande pour *Jehovah*, ſavoir chacun ſa quote-part (*l*) de ce qu'il avoit de joyaux d'or, chaines, &c. afin de faire propiciation pour leurs Perſonnes devant *Jehovah*; & *Moyſe*, & *Eleazar*, reçurent d'eux cette offrande d'or, &c. & la portèrent au Tabernacle en mémorial pour les enfans d'*Iſraël* devant *Jehovah*. *Ibid.* vſ. 48—54.

Moyſe alors campé tranquilement dans les plaines de *Moab*, fit une nouvelle diſtribution des pays qui avoient été conquis ſur le Roi de *Moab*, & ſur *Evi*, *Rekem*, *Zur*, *Hur*, *Reba*, Princes de *Madian* (*m*). Par ces nouvelles acquiſitions le *Jourdain* devint la frontière d'*Iſraël* à l'Occident (*n*), depuis le bord oriental de la Mer de *Chinnereth* (*o*), c'eſt-à-dire, depuis la pointe, ou baye, au Sud-Eſt de la Mer de *Chinnereth*, le long du *Jourdain*, jusqu'au bout de la *Mer-Sallée*:

(*l*) Il y a dans l'original & dans toutes les verſions: *Ce que chacun avoit*: mais il eſt évident que c'étoit le tribut ordonné, ſavoir une cinquantième, &c.

(*m*) *Nomb.* XXXI. 8. *Joſ.* XIII. 32.

(*n*) *Ibid.* vſ. 23.

(*o*) *Ibid.* 27. *Nomb.* XXXIV. 11, 12.

lée: deſorte que le *Jabbock*, auquel, avant que le Peuple de *Moab* eût excité contre lui l'indignation de Dieu, il leur avoit été défendu de toucher (*p*), ſe trouva être des dépendances de leur territoire. Ces nouvelles conquêtes furent partagées entre la Tribu de *Ruben* & celle de *Gad*, comme on en étoit convenu. La moitié du pays des enfans de *Hammon* fut donnée à la Tribu de *Gad* (*q*), & l'autre à celle de *Ruben* (*r*).

Et JEHOVAH (*s*) *dit à* MOYSE: „ *Monte ſur la mon-*
„ *tagne d'Abarim, & regarde le pays que je donne aux en-*
„ *fans d'*ISRAEL; *& quand tu l'auras vu tu ſeras auſſi re-*
„ *cueilli vers tes Peuples, comme* AARON, *ton Frère, parce*
„ *que vous avez desobéi à mon commandement auprès des eaux*
„ *de* MERIBAH *en* KADE'S *dans le Déſert de* ZIN." *Et* MOYSE *dit à* JEHOVAH: „ *Que* JEHOVAH, *le Dieu des*
„ *Eſprits de toute chair, établiſſe ſur l'aſſemblée quelque hom-*
„ *me qui ſorte, & entre, devant eux, afin que l'aſſemblée*
„ *de* JEHOVAH *ne ſoit pas comme des Brebis qui n'ont point*
„ *de Paſteur."

CETTE expreſſion, *ſortir & entrer devant eux*, eſt priſe de la pratique des Bergers dans les pays orientaux: ils vont à la tête de leurs Troupeaux, ſoit pour les mener à la pâture, ſoit pour les ramener au bercail. Souvent cette même expreſſion eſt appliquée, dans un ſens métaphorique, au gouvernement des Peuples, & indique également, ou que leurs Chefs les menoient à la guerre, ou qu'ils régloient leur conduite par le maniement des affaires civiles: voy. *Deut.* XXVII: 6. XXXI: 2. *Jug.* II: 15. & XI. 3. 2 *Sam.* III: 25. 2 *Chron.* I: 10. *Pſ.* LX: 10. &c.

Jo-

(*p*) *Deut.* II. 37. III. 8.
(*q*) *Joſ.* XIII. 25.
(*r*) *Ibid.* vſ. 15—18.
(*s*) *Nomb.* XXVII. 12. & ſuiv.

Jehovah répondit à MOYSE: „ *Prens* JOSUE', *Fils de* „ NUN: *c'eſt un homme en qui eſt l'Eſprit : tu poſeras la main* „ *ſur lui, & le préſenteras à* ELEAZAR, *& à toute l'aſſem-* „ *blée ; — & tu lui feras part de ton autorité, afin que toute* „ *l'aſſemblée* (*t*) *des enfans d'*ISRAEL *lui obéiſſe ; & il ſe* „ *préſentera devant* ELEAZAR, *qui conſultera pour lui par le* „ *jugement des* (*u*) URIM *devant* JEHOVAH. *A ſa pare-* „ *le ils ſortiront, & entreront, lui,* (Eleazar) *& toute l'aſ-* „ *ſemblée.*"

J'AI déjà dit, que je ne penſe pas qu'il puiſſe y avoir une plus forte preuve de la divinité de la miſſion de *Moyſe* que le choix d'*Aaron*, & de ſes Fils, pour la ſacrificature, au préjudice de la Poſtérité de *Moyſe ;* & le choix de *Joſué* pour lui ſuccéder dans le gouvernement civil, forme une ſeconde preuve peut-être encore plus forte que la prémière. Si *Moyſe* n'eût cédé à une autorité ſupérieure, il auroit pourvu à l'aggrandiſſement de ſa propre famille ; au-lieu que, comme s'il eût entièrement oublié ſes enfans, il les laiſſa ſur le même pié que le moindre des *Lévites*, ſans un pouce de terre dans le pays de *Canaan*, & ſans la plus petite marque de diſtinction.

APRE'S cela *Jehovah* donna à *Moyſe* diverſes inſtructions tou-

(*t*) L'*aſſemblée*, c'eſt-à-dire, que non ſeulement celle du Peuple, mais auſſi celle des Chefs, ou le grand Conſeil, le reconnoiſſe pour le prémier, ou Préſident. Voy. la note ſur *Deut.* XXIII.

(*u*) Ceci fait voir la différence qu'il y avoit entre l'adminiſtration de *Moyſe* & celle de *Joſué*, ou celle du plus éminent de ſes ſucceſſeurs : à *Moyſe* Dieu parloit face à face, comme on parle à un ami. Voy. *Exode.* XXXIII. 11. Depuis *Moyſe* il ne s'éleva parmi les *Iſraélites* aucun Prophète ſemblable à lui, aucun Prophète à qui Dieu ſe communiquât de la ſorte. Voy. *Deut.* XXXIV. 10. il devoit être le plus grand de tous les Prophètes juſqu'aux tems du Meſſie promis. Depuis *Moyſe* les réponſes de Dieu aux queſtions propoſées ne ſe donnoient qu'au ſouverain Sacrificateur qui devoit toujours être préſent.

C'é-

touchant les *Oblations*, les *Holocauſtes*, &c. les *tems* convenables pour ces cérémonies religieuſes, les *Vœux*, &c. Voyez le chapitre vingt-huitième, le vingt-neuvième, & le trentième, du livre des *Nombres*.

ALORS *Moyſe* ſachant qu'il devoit bientôt mourir, quoique ſa vue n'eût point baiſſé, & qu'il conſervât encore toute ſa force (*v*), fit la reviſion de ſes Ecrits, y mit la dernière main, & dreſſa ſommairement une relation (*w*) de tout ce qui étoit arrivé aux enfans d'*Iſraël* depuis leur campement près du mont *Sinaï* jusqu'à la veille de ſa mort. Dans cette Relation il inſère pluſieurs particularités qu'il avoit omiſes dans ſes prémiers Mémoires, & récapitule les Loix de Dieu. C'eſt cette Récapitulation qui a fait donner à ce dernier Ecrit le nom de *Deuteronome*, terme *Grec* qui ſignifie *ſeconde Loi*.

CE livre commence par ces mots — *Ce ſont ici les paroles que* MOYSE *prononça de l'autre côté du* JOURDAIN, *au Déſert, dans la plaine* (*x*) *vis-à-vis de la* MER-ROUGE, *entre* PARAN & TOPHEL & LABAN & HAZEROTH & DIZAHAB.

IL faut qu'il y aît ici une bevue groſſière; car le Déſert de *Moab* eſt toujours déſigné par cette periphraſe — *Le Dé-*

C'étoit lui qui devoit conſulter *Jehovah* pour *Joſué*-même.

(*v*) *Deut.* XXXIV. 7.

(*w*) *Deut.* I. 1. & ſuiv.

J'ai oublié de remarquer en ſa place ſur les *Urim*, & les *Thummim*, que les termes radicaux dont ces deux mots-là ſont dérivés, me portent à juger que les idées des Rabbins ſur ce ſujet ne ſont pas ſans fondement: voy. *Buxtorf* ſur אורים.

Je croirois qu'il y avoit deux conſultations, la prémière par *Urim*, qui procuroit une réponſe, ou ſolution, de la difficulté propoſée — La ſeconde par *Thummim*, qui procuroit, ou quelque éclairciſſement, ou une confirmation, &c. Quant à la manière dont cela ſe faiſoit, je paſſe ſous ſilence mes conjectures, quoique ſoutenues de vraiſemblance.

(*x*) בערבה *Arabah*. Au-lieu de traduire, *dans la plaine*, peut être ſeroit-il mieux de traduire, *en Arabie*: C'eſt là le ſens de ce mot dans *Eſaïe* XXI. 13.

Déſert de l'autre côté du JOURDAIN; & le Déſert *dans la plaine vis-à-vis de la* MER-ROUGE dénote toujours le Déſert de *Paran*, *Zin*, ou *Kadès*; & c'eſt ce dernier qui étoit entre *Paran* & *Tophel* & *Hazeroth* & *Dizahab*.

POUR rectifier cette erreur, voici comment *Onkelos* dans ſon *Targum*, ou ſa *Paraphraſe Chaldaïque*, interprète ce paſſage. —— *Ce ſont ici les paroles que* MOYSE *dit à tout* ISRAEL *de l'autre côté du* JOURDAIN, pour les réprimander des desobéiſſances, & des murmures, dont ils s'étoient rendus coupables *dans le Déſert vis-à-vis de la* MER, &c.

MAIS les Commentateurs ſont horriblement embarraſſés des noms des endroits dont il eſt ici fait mention. Il n'avoit point encore été parlé de quelques-uns de ces endroits; & ici ils paroiſſent pour la prémière fois comme des endroits connus qui auroient déjà été marqués, & comme propres par-là à indiquer la ſituation du Déſert en queſtion. Comment ſe tirer de-là?

LA-deſſus j'obſerve d'abord en général, que dans ces tems-là, & dans cette partie du monde, les villages, bourgs, & villes-mêmes, n'ayant point encore de nom fixe, recevoient telle, ou telle, dénomination d'une montagne voiſine, ou d'une vallée, ou d'un torrent, ou d'une fontaine, ou de quelque autre circonſtance remarquable; & de-là il arrivoit qu'un même lieu pouvoit avoir pluſieurs noms différens.

CEPENDANT, à l'égard de ces endroits que l'on prétend être inconnus, il n'y en a qu'un dont on ne puiſſe avec certitude fixer la ſituation. Celle de *Hazeroth* (*y*) eſt inconteſtable: elle étoit entre le mont *Sinaï* & *Kadès* dans le Déſert de *Paran*, & apparemment près de *Kadès*, puiſque ce fut la dernière ſtation des *Iſraélites* avant leur arrivée à *Kadès*.

ON

(*y*) *Nomb.* XI. 35. & XII. 16.

ON ne peut guère non plus diſputer la ſituation de *Paran*, puiſqu'il y a un Couvent qui ſubſiſte encore & qui porte ce nom-là: il eſt ſitué au Sud-Eſt du Déſert.

MAIS les grandes difficultés roulent ſur *Tophel*, *Laban*, & *Dizahab*.

A l'égard de *Tophel*, j'avoue qu'on ne peut en fixer la ſituation que par conjecture: mais comme *Taberah*, & *Kibroth-Hattaavah*, ſont inconteſtablement des noms donnés à tels, & tels, endroits à l'occaſion de quelque choſe de remarquable qui y arriva aux *Iſraélites*, je croirois que le nom de *Tophel*, terme qui ſignifie *Inſipide*, fut aſſigné à l'endroit, où ils ſe plaignirent de la *Manne* — *Nos ames*, dirent-ils, *ſont ennuyées de ce pain leger*, ou *vil* (*z*). C'étoit, je penſe, l'*inſipidité* de cet aliment, plutôt que ſa legèreté, qui le leur avoit rendu desagréable: *ſon goût étoit ſemblable à celui de l'huile fraiche* (*a*). L'Auteur du livre de *Job* ſe ſert du mot de *Tophel* pour déſigner du pain inſipide, que l'on ne ſauroit manger ſans ſel. *Les Septante* le traduiſent Ἄρτος ἄνευ ἁλός; & dans le même livre ce pain eſt comparé au blanc d'un (*b*) œuf. Le nom du lieu, où les *Iſraélites* ſe plaignirent de cette nourriture inſipide, n'étant pas indiqué, je juge qu'ils l'appellèrent *Tophel:* il eſt vrai que ce n'eſt qu'une conjecture; mais l'examen de la ſituation des lieux mieux connus la fortifiera.

POUR ce qui eſt de *Laban*, quiconque entend l'*Hébreu* ſait que les lettres radicales de *Laban*, & de *Libnah*, ſont préciſement les mêmes, & que, comme les anciens *Hébreux* écrivoient ſans voyelles, on pouvoit lire également *Laban*, *Li-*

(*z*) *Nomb.* XXI. 5.

(*a*) *Nomb.* XI. 8. Ou ſi la *Manne* avoit par elle-même un goût agréable, comme cela paroit par *Exode* XVI. 31. il faut que l'uſage continuel, qu'ils en faiſoient, la leur eût rendu inſipide.

(*b*) *Job.* VI. 6.

Libon, ou *Lebon*. Les *Septante* appellent *Lebon* Λεβὼν, le Pentat. *Samaritain*, *Lebon*, *l'Arabe*, le *Syriaque*, & le *Targum* d'*Onkelos*, *Lebna*, l'endroit appellé *Libnah* dans le livre des *Nombres* XXXIII: 20. Ainſi je penſe que *Laban* dans le *Deut.* I: 1. eſt le même endroit que *Libnah* dans *Nomb.* XXXIII: 20, 21. Il n'étoit pas loin de *Rithmah*, ou *Kadès*. La terminaiſon *ah* ne fait ici aucun changement. Les *Hébreux* ajoutoient, ou retranchoient, le (H) comme bon leur ſembloit: par exemple, le lieu, qui dans *Joſué* XV: 3. & *Nomb.* XXXIV: 4. eſt écrit *Asmonah*, eſt écrit dans le verſet ſuivant (*Nomb.* XXXIV: 5.) *Asmon:* de même, le village, qui dans *Joſué* XV: 3. eſt appellé *Chazar-Addarah*, c'eſt-à-dire le village d'*Addarah*, eſt appellé dans *Nomb.* XXXIV. 4. *Addar*. Il faut remarquer que, ſi le nom du lieu étoit terminé par une conſonne, on y ajoutoit ordinairement la lettre (H.) ſur-tout quand il s'agiſſoit d'un lieu où l'on alloit. Le paſſage cité ci-deſſus, ſavoir *Nomb.* XXXIV: 4, 5. nous en fournit un exemple.

A l'égard de *Dizahab*, c'eſt certainement le même lieu qu'*Eziongeber*, que les *Arabes* appellent aujourd'hui *Dſahab*, ou *Meenah el Dſahab*, c'eſt-à-dire le *Port d'or*. Le mot *Hébreu*, que nous rendons par *Dizahab*, eſt *Zahab*, qui litteralement ſignifie *de l'or*; & cela répond exactement au nom de *Dſahab* que les *Arabes* donnent au port d'*Eziongeber*. La ſituation de tous les lieux nommés ici s'accorde parfaitement avec la deſcription que *Moyſe* nous donne du Déſert de *Paran:* il l'appelle *la plaine de la* MER-ROUGE *entre* PARAN, & TOPHEL, & LABAN, & HAZEROTH, & DIZAHAB; car *Dizahab* eſt évidemment à l'Eſt du Déſert de *Paran* ſur les bords du golfe *Elanique*, ou oriental, de la *Mer-Rouge: Paran* étoit vers le Sud, pas loin du mont *Sinaï: Hazeroth* peu éloigné de *Paran: La-*

Laban, ou *Lebnah*, entre *Kadès*, ou *Rithmah*, & *Hasmonah*, ou *Asmonah*, qui étoit au Nord-Oüeſt du Déſert, & par conſéquent, ſelon toutes les apparences, ſur les frontières occidentales de ce Déſert. Et ſi nous ſuppoſons que *Tophel* déſigne l'endroit où les *Iſraélites* ſe plaignirent de l'inſipidité de la *Manne*, nous trouverons que ce campement étoit ſur la route du mont *Hor* à *Asmon*, ou *Hasmonah*, ou *Zalmona*. Pour s'en convaincre on n'a qu'à confronter *Nomb.* XXI: 1—5. avec *Nomb.* XXXIII: 37—41. Ce lieu étoit donc au Nord du Déſert: ainſi il eſt clair que ces villes, ou ſtations, entre leſquelles il eſt dit qu'étoit *la plaine de la* MER-ROUGE, étoient ſituées ſur les frontières, ou liſières, du Déſert de *Paran*, à l'Eſt, à l'Oüeſt, au Nord, & au Sud.

MAIS je crois avoir de fortes raiſons de juger, que ces deux verſets du *Deuteronome* ne devroient pas être regardés comme faiſant partie de ce livre, & qu'ils en ſont ſeulement le titre. Apparemment ce titre fut écrit ſimplement comme un *Memorandum*, ſoit par *Moyſe* lui-même, ou par quelque Copiſte, & enſuite inſéré par mégarde dans le corps du livre. Sur ce pié-là ce livre ne commenceroit qu'au troiſième verſet.

Le prémier (c) *jour de l'onzième mois de la quarantième année* MOYSE *parla aux enfans d'*ISRAEL *ſelon tout ce que* JEHOVAH *lui avoit commandé de leur dire.* 40e. Ann. 11e. Mois. 1er. Jour. Il commence par un recit ſuccinct de ce qui leur étoit arrivé depuis leur départ d'*Egypte* juſqu'à leur arrivée dans les plaines de *Moab*. Cela prend les quatre prémiers chapitres du *Deuteronome*. Le dernier de ces chapitres finit par ces paroles: — *Ce ſont ici les témoignages, les ſtatuts, & les droits, que* MOYSE *expoſa*

(c) *Deut.* I. 3.

*posa aux enfans d'*ISRAEL *après qu'ils furent sortis d'*EGYPTE; *de l'autre côté du* JOURDAIN *dans la vallée vis-à-vis de* BETH-PEOR *au pays de* SIHON, *Roi des* AMORRHE'ENS, *qui résidoit à* HESBON, *lequel* MOYSE *& les enfans d'*ISRAEL *avoient défait. Et ils possédèrent son pays, & le pays de* HOG, *Roi de* BASSAN, *deux Rois* AMORRHE'ENS, *dont* les Etats *étoient de l'autre côté du* JOURDAIN *à l'Orient depuis* AROER *sur l'Arnon jusqu'au mont* SIRJON (*d*), *qui est Hermon, & toute la campagne au de-là du* JOURDAIN *à l'Orient jusqu'à la Mer de la plaine* qui est *sous les fontaines*, ou *les écoulemens*, *de* PISGAH.

IL est évident que la vallée vis-à-vis de *Beth-Peor* dans la plaine à l'Est du *Jourdain*, laquelle s'étendoit jusqu'à la Mer de la plaine, ou la *Mer-Salée* (*e*), sous les fontaines de *Pisgah*, n'étoit pas dans le pays de *Sihon*, Roi des *Amorrhéens*, mais dans le pays de *Balak*, Roi des *Moabites:* c'est pourquoi cet endroit est appellé la *plaine de* MOAB auprès du *Jourdain* vis-à-vis de *Jericho* (*f*).

IL faut donc corriger ce passage de cette manière ——. *De l'autre côté du* JOURDAIN *dans la vallée de* BETH-PEOR, APRE'S QU'ILS EURENT CONQUIS LE PAYS DE SIHON, ROI *des*, &c. Le 4e. verset du ch. I. de ce livre prouve clairement la justesse de cette correction.

DANS le cinquième chapitre *Moyse* répète l'alliance que Dieu traita avec les *Israélites* en *Horeb* lorsqu'il donna les dix Commandemens; & dans le sixième chapitre *Moyse* les exhorte à l'obéissance. Dans le quatrième verset il dit: „ *E-*

„ *cou-*

(*d*) *Sirjon* — C'est ainsi que ce nom doit être écrit, comme il l'est dans la version *Syriaque*, & non *Sion*. Voy. *Nomb.* III. 9.

(*e*) *Deut.* III. 17.

(*f*) *Nomb.* XXXIII. 48, 49. & XXXV. 1.

„ *coute*, ISRAEL, JEHOVAH *notre Dieu eſt ſeul* JEHO-
„ VAH: *tu aimeras* JEHOVAH *ton Dieu de tout ton cœur*,
„ *de toute ton ame*, *& de toutes tes forces*; *& ces paroles que*
„ *je te commande aujourd'hui ſeront dans ton cœur*: *tu les en-*
„ *ſeigneras ſoigneuſement à tes enfans*; *& tu t'en entretien-*
„ *dras*, *& dans ta maiſon*, *& en chemin*, *& quand tu te cou-*
„ *cheras*, *& quand tu te leveras*; *& tu les lieras pour être*
„ *un ſigne ſur tes mains*; *& elles ſeront comme des fronteaux*
„ *entre tes yeux*: *tu les écriras ſur les poteaux de ta maiſon*,
„ *& ſur tes portes.*"

LES *Juifs* prenoient à la lettre ce paſſage-là, & ſe croyoient obligés de le répéter deux fois par jour, c'eſt-à-dire, en ſe couchant, & en ſe levant. Ils y ajoutoient *Nomb.* XV. 37—41. & *Deut.* XI: 13, 21.

CETTE forme de dévotion s'appelloit *Semah*, ou *Chemah*, שמע, c'eſt-à-dire, *Ecoute.* C'eſt le prémier mot du paſſage. De même ordinairement les *Juifs* donnent pour titre à leurs livres les prémiers mots du livre.

ILS écrivoient auſſi ces belles paroles ſur des morceaux de parchemin, & au pié de la lettre les portoient en fronteaux, & en bracelets, & les clouoient aux poteaux de leurs portes; tant ils étoient ſcrupuleux obſervateurs de la *Lettre* de la Loi. Cependant (& cela eſt bien digne de remarque) lorsqu'un des Scribes vint à notre Sauveur, & lui demanda quel eſt le prémier Commandement, il lui répondit en citant ce paſſage du *Deuteronome*, & non celui du XXe. ch. de l'*Exode*, & lui dit: „ Le prémier de tous les Commandemens eſt:" Ecoute, *Iſraël*, le Seigneur notre Dieu eſt le ſeul Seigneur; & tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, & de toute ton ame, & de toute ta penſée, & de toute ta force: c'eſt-là le prémier Commandement. La raiſon de ce choix de notre Sauveur, c'eſt apparemment

parce que parmi les *Juifs*, vu le fréquent uſage qu'ils faiſoient de ces paroles, perſonne ne pouvoit les ignorer.

DANS le VIIe. chap. il les avertit de ſe donner garde de former aucune alliance avec les *Cananéens*, & d'honorer leurs idoles, lorsqu'ils auroient pris poſſeſſion de leur pays.

DANS le huitième il les exhorte de nouveau à obéir aux Commandemens de Dieu, & pour les y engager il récapitule les faveurs ſignalées, qu'ils en avoient reçues.

DANS le neuvième, pour leur faire comprendre qu'ils ne devoient point attribuër leurs ſuccès à leur propre mérite, ou à leurs propres forces, il leur r'appelle les desaſtres, les revers, les angoiſſes, que leurs fréquentes rebellions avoient obligé *Jehovah* à faire tomber ſur eux.

DANS le dixième il leur repréſente que Dieu eſt miſéricordieux autant que juſte, & qu'à cauſe de leur repentance il avoit fait de nouvelles Tables de la Loi à la place de celles qui avoient été rompues, & leur avoit accordé beaucoup d'autres graces.

LE ſixième & le ſeptième verſets de ce chapitre ſont certainement déplacés, & ils paroiſſent être ſi imparfaits qu'on doit les regarder comme un fragment d'une ample relation des marches, & campemens, des *Iſraélites*.

DANS le ch. onzième il preſſe encore l'obéiſſance, en leur repréſentant qu'ils ont devant eux, &, pour ainſi dire, à leur choix, la bénédiction, & la malédiction.

DANS ce chapitre (voy. vſ. 10. & 11e.) il décrit & compare élégamment le pays d'*Egypte* & celui de *Canaan*: „ *Le pays*, dit-il, *où tu vas pour le poſſéder, n'eſt pas comme* „ *celui d'où tu ſors: dans celui-là après avoir ſemé ta ſemen-* „ *ce il falloit arroſer le terroir avec ton pié:* [c'étoit un labeur „ continuel] *mais le pays, dont tu ſeras bientôt le maître,* „ *eſt*

„ *eſt tout parſemé de collines, & de vallons; & ce ſont les* „ *pluies du ciel qui l'abbreuvent.*"

PERSONNE n'ignore qu'il ne pleut presque jamais en *Egypte.* Les crues périodiques du *Nil* ſuppléent à ce défaut dans une certaine ſaiſon: mais dans tout autre tems les *Egyptiens* ne ſauroient prévenir une ſéchereſſe deſtructive qu'en faiſant, avec beaucoup de travail & par le moyen de diverſes machines, monter l'eau ou du fleuve ou de quelque puits profond à une hauteur convenable, pour la repandre dans les campagnes: après quoi il faut la conduire par de petites rigoles dans les terres altérées. Quand un endroit eſt ſuffiſamment humecté, on bouche la rigole au-deſſus de cet endroit; & ordinairement les *Egyptiens* ſont, ou faiſoient, cela en y jettant & emmoncelant de la terre avec le pié; & c'eſt de même avec le pié qu'ils ouvrent un paſſage dans une autre rigole, & ainſi de ſuite. Cette pratique eſt bien connue de ceux qui ont fait quelque ſéjour dans les pays chauds.

DANS le douzième chapitre il les avertit qu'il falloit détruire tous les lieux conſacrés à un culte idolatre, & qu'ils devoient offrir leurs ſacrifices dans un endroit que Dieu leur indiqueroit, & non ailleurs. Il leur défend auſſi de manger du ſang aux ſacrifices à l'imitation des Payens; & cela de peur qu'*ils ne donnaſſent dans le piége en ſuivant leur exemple*, c'eſt-à-dire apparemment, de peur qu'en ſuivant leur exemple à un égard ils ne le ſuiviſſent auſſi à d'autres égards, & ne tombaſſent ainſi inſenſiblement dans leurs ſuperſtitions les plus abſurdes, & dans leur plus groſſière idolatrie. Il y a lieu de croire que dans ce paſſage *Moyſe* a auſſi en vue celui de *Nomb.* XXV: 2.

DANS le ch. treizième il leur déclare que tous les Devins, & Idolatres, & quiconque voudroit les inciter à l'idolatrie, devoit être mis à mort: & dans le quatorzième qu'en me-

nant

nant deuil ils ne devoient point, à l'imitation des Payens; ſe faire des inciſions, ſe défigurer, parce qu'ils étoient un Peuple ſaint, un Peuple choiſi pour être le Peuple particulier de *Jehovah* (*g*); de plus qu'ils ne devoient pas ſe nourrir de viandes impures. Il les marque en détail; & vers la fin de ce chapitre il leur ordonne de payer une dixme ſingulière, qui n'étoit point pour l'entretien du *Lévite*. D'année en année, pendant deux ans conſécutifs, on la portoit à *Jeruſalem*, ſoit en nature, ſi on n'étoit pas éloigné de cette ville, ſoit en valeur, ſi le transport étoit ou impoſſible, ou fort incommode. Ces dixmes étoient dépoſées à *Jeruſalem*; & leur valeur ſervoit à acheter, pour ceux qui les avoient envoyées, tout ce que bon leur ſembloit, bœufs, moutons, vins, &c. & cela ſe mangeoit en préſence de *Jehovah*: c'étoit une fête de réjouiſſance pour celui qui avoit envoyé la dixme, & pour ſa famille.

Mais la troiſième année cette même dixme devoit être miſe en dépôt, ou autrement réſervée, dans leurs villes reſpectives, & enſuite employée à des actes d'hoſpitalité, ou de généroſité. Les *Septante*, dans leur traduction de *Deut.* XXVI: 12. appellent cette dixme la *ſeconde dixme*. On l'offroit à Dieu en l'accompagnant d'un formulaire de prière; & puis on la diſtribuoit au *Lévite*, à l'Etranger, à l'Orphelin, à la Veuve, afin que les Pauvres de la ville fiſſent bonne chère, & s'égayaſſent.

Il eſt bon de remarquer que cette ſorte de fête eſt encore aujourd'hui en uſage parmi les *Arabes*, les Peuples du monde les plus ſcrupuleux obſervateurs des anciennes coutumes. „ Pour une petite compagnie, dit le Docteur *Po-*
„ *cock* (*b*), les *Arabes* étendent ſur le plancher, ou ſur la
„ ter-

(*g*) Voy. *Lév.* XIX. 28. & *Jer.* XVI. 6. (*b*) *Pocock's* Trav. p. 183.

„ terre, une peau coupée en rond: mais quand la compa-
„ gnie eſt nombreuſe, c'eſt un grand tapis de laine qui cou-
„ vre toute la chambre. Dans les feſtins, ou repas conſidé-
„ rables, on apporte environ dix plats, & l'on ſert ſept, ou
„ huit, fois des mets de la même eſpèce. On les arrange
„ en cercle, & au milieu on ſert des moutons, ou des ag-
„ neaux, bouillis & rotis, entiers. Quand une compagnie
„ a bien mangé, & bien bu, une autre lui ſuccède; & cela
„ continue jusqu'à ce qu'il n'y aît rien de reſte. Les Perſon-
„ nes de la plus baſſe condition y ſont admiſes. Souvent
„ un Prince *Arabe* dîne dans la ruë devant ſa porte, &
„ convie tous les paſſans ſans diſtinction. Il les accueille a-
„ vec la formalité ordinaire, qui eſt de dire *Biſimillah — au*
„ *nom de Dieu!* on vient; on ſe met à table, & en ſe reti-
„ rant on ne manque pas de dire *Hamdellilah*, *Dieu ſoit*
„ *loué!*"

CECI nous découvre l'alluſion, & le ſens, de ce paſſage de notre Sauveur (*i*) „ *Quand tu fais un dîner, ou un ſou-*
„ *per, n'appelle point* tes Amis, ni tes Frères, ni tes Pa-
„ rens, ni tes riches Voiſins, (c'eſt-à-dire, n'invite pas
„ ſeulement ceux-là) de peur qu'ils ne te convient à leur
„ tour, & que l'on ne te rende la pareille: *mais quand tu*
„ *feras un feſtin, convie* auſſi *les Pauvres, les Impotens, les*
„ *Boiteux, & les Aveugles*, ou, comme ci-deſſus, *l'Etran-*
„ *ger, l'Orphelin, & la Veuve.*"

DANS le quinzième chapitre *Moyſe* leur apprend que chaque ſeptième année il y aura une décharge, ou abolition, de toute debte, afin que perſonne parmi eux ne demeure dans l'indigence: il défend auſſi toute uſure pour prêt entre *Iſraélite* & *Iſraélite.* Cette Loi prévenoit abſolument tou-

(*i*) *Luc.* XIV. 12.

toute tyrannie, ou oppreſſion, de la part des Riches envers les Pauvres.

DANS le ſeizième il leur remet en mémoire la célébration de la Pâque, de la fête des ſemaines, & de la fête des Tabernacles; & il ordonne que dans toutes leurs villes on établiſſe des Magiſtrats pour l'adminiſtration de la Juſtice.

A l'égard des villes, l'expreſſion de l'original c'eſt, *dans tes portes.* La raiſon de cela eſt que, pour faire leurs fonctions, les Juges tenoient ſéance aux portes des villes (*k*), comme cela ſe pratique encore à préſent en *Barbarie*, & en *Arabie.* De-là vient l'expreſſion de *Jeremie*, ſe plaignant de ce qu'on ne rend plus juſtice — *Les Anciens ont ceſſé de ſe trouver aux portes* (*l*).

DANS le chap. dix-ſeptième *Moyſe* leur fait ſavoir, que quiconque ne voudroit pas s'en tenir à la déciſion des Magiſtrats ſeroit puni de mort; & il leur donne des conſeils ſur l'élection du prémier Magiſtrat: ils devoient choiſir quelqu'un d'entre eux. Ici *Moyſe* appelle ce Magiſtrat un *Roi* (*m*).

DANS le dix-huitième il leur dit que les Prêtres, & les *Lévites*, n'auront point d'héritage; mais que *Jehovah* pourvoira à leurs beſoins; que ſi quelque Devin, ou Enchanteur, ſe gliſſe parmi eux, ils doivent bien ſe garder de lui prêter l'oreille; que *Jehovah* aura ſoin de leur ſuſciter des Prophêtes, & en particulier, ajoute-t-il, *un Prophéte tel que moi, dans la bouche duquel Dieu mettroit ſes paroles*, & que par conſéquent il faudroit *écouter* avec une entière ſoumiſſion.

DANS le chap. dix-neuvième il les fait ſouvenir d'établir des villes de Refuge, & marque le châtiment qu'on infligeroit aux faux témoins.

DANS

(*k*) *Deut.* XXI. 29.
(*l*) *Lament.* V. 14.
(*m*) *Deut.* XVII. 14. &c.

DANS le vingtième il leur enſeigne ce que les Prêtres, & les Officiers, auroient à dire au Peuple un jour de combat, quand on ſeroit ſur le point d'en venir aux mains: il leur preſcrit auſſi de quelle manière ils devoient en uſer envers les villes ennemies qui accepteroient des propoſitions de paix, & envers celles qui les rejetteroient.

DANS le vingt & unième il détaille ce qu'il y auroit à faire quand on trouveroit une Perſonne morte de mort violente, & qu'on ignoreroit comment, ou par qui, elle auroit été tuée. Il ordonne que, ſi un homme a deux Femmes qu'il n'aime pas également, ou desquelles il y en aît une pour qui il auroit de l'averſion, ſon affliction pour l'autre ne l'autoriſera point à deshériter un prémier-né qu'il auroit eu de la Femme haïe: il ordonne auſſi de faire condamner juridiquement un Fils pervers, & rebelle, à être lapidé.

DANS le vingt & deuxième il recommande en général l'humanité non ſeulement envers nos ſemblables, mais encore envers les brutes. Il donne auſſi pluſieurs Loix utiles.

DANS le vingt & troiſième il déclare que l'Eunuque, ſoit que ſes parties génitales aient été froiſſées, ou coupées, n'entrera point dans l'aſſemblée de *Jehovah*: c'eſt-à-dire apparemment, qu'on ne devoit point l'élire membre d'un Conſeil de l'aſſemblée, ou du Conſeil des Anciens. En-effet, on ne ſauroit ſuppoſer, que pour un pareil malheur, un homme pût être excommunié, ou privé de tous les avantages de la ſociété. Le Prophête *Eſaïe* enſeigne préciſement le contraire (*n*). Mais qu'il fût exclu de la Magiſtrature cela paroit aſſez raiſonnable, parce que le courage eſt néceſſaire à un Magiſtrat, à un Juge, & que ce malheur-là rend efféminé, &

(*n*) *Eſ.* LVI. 3, 4, 5.

& timide (*o*). Le terme de *Congrégation*, ou d'*Aſſemblée*, eſt ſouvent employé pour ſignifier, non tout le corps des *Iſraélites*, mais l'aſſemblée des Magiſtrats, ou des Anciens: voy. *Nomb.* X: 2, 7, 27. & XXXV: 12, 14, 25. & *Joſ.* XX: 6. Dans ces endroits-là la *Congrégation*, ou *Aſſemblée*, eſt repréſentée comme *tenant ſéance en jugement*, c'eſt-à-dire, *pour juger:* voy. auſſi *Lév.* VIII: 3, 4. — *Moyſe* reçoit ordre de convoquer l'aſſemblée; & puis il eſt dit: *Moyſe* exécuta le commandement de *Jehovah*; l'aſſemblée fut convoquée. Et au prémier verſet du chapitre ſuivant cette même aſſemblée nous eſt décrite comme n'étant compoſée que de *Moyſe*, d'*Aaron*, de ſes Fils, & des Anciens d'*Iſraël*.

Dans le même chapitre (le XXIIIe.) *Moyſe* dit: „ *Le* „ *Bâtard n'entrera point dans l'aſſemblée de* Jehovah *juſ-* „ *qu'à ſa dixième génération.*" Il en exclud de même le *Hammonite*, & le *Moabite*.

Le but de la Loi de l'excluſion des *Bâtards* étoit, ſans doute, de décourager l'eſprit de libertinage; & vraiſemblablement la cauſe de l'excluſion des *Hammonites*, & des *Moabites*, étoit que le Légiſlateur jugeoit qu'il faudroit beaucoup de tems pour déraciner les dangereuſes opinions, & les criminelles habitudes, que des Peres, & des Ayeux, adorateurs de *Baal-Peor*, auroient naturellement transmiſes à leur Poſterité.

Dans

(*o*) Probablement cette Loi ne regardoit que ceux que l'on avoit mutilé exprès; & comme cette cruelle pratique étoit abhorrée des *Juifs*, cette Loi ne tomboit que ſur les Etrangers, & ſur des gens qui ne pouvant eſperer d'avoir des enfans, ne pouvoient guère s'intéreſſer beaucoup pour la Nation Judaïque, quoiqu'ils s'y trouvaſſent incorporés.

(*p*) *Au Peuple*; mais, ſans doute, ce fut aux Anciens qu'il recommanda l'exécution de cet ordre.

(*q*) Il y a dans l'original, *le jour que tu auras paſſé le* Jourdain, *& que tu ſeras entré dans le pays, que*, &c. *tu dreſſeras des pierres*; &c. Mais il pa-

DANS les ch. XXIV, XXV, & XXVI. il fait diverſes Loix concernant le divorce, les gages, la lèpre, le larcin, de quelque Perſonne d'*Iſraël*, le ſalaire des Ouvriers, & la liberté de glaner, & de grapiller. —— Il ordonne que les coups, que l'on donnera à un Criminel, n'excèdent pas le nombre de quarante: il défend d'emmuſeler le bœuf qui foule le grain: il établit la pratique d'épouſer une Belle-Sœur pour ne pas laiſſer éteindre le nom d'un Frère: il fait des règlemens pour les poids, & meſures: il leur enjoint de détruire *Amalek:* il leur donne un formulaire de confeſſion & d'action de graces, qu'ils prononceroient en offrant la corbeille des prémices de leurs fruits.

DANS les ch. XXVII. & XXVIII. il dit (*p*) au Peu-
„ ple: „ *Le jour qu'ayant paſſé le* JOURDAIN *tu ſeras en-*
„ *tré dans le pays que* JEHOVAH *te donne*, & que tu ſeras
„ arrivé au mont (*q*) *Ebal*, *tu dreſſeras de grandes pier-*
„ *res*, *& les enduiras de chaux*, *& y écriras* TOUTES (*r*)
„ *les paroles de cette Loi.* —— *Tu conſtruiras auſſi là un Au-*
„ *tel de pierres non taillées.*"

APRÈS cela il dicte, pour être lu publiquement, un formulaire de bénédiction en faveur des fidèles obſervateurs de la Loi, & un formulaire de malédiction contre les transgreſſeurs.

DANS les ch. XXIX. & XXX. il les exhorte encore vi-

paroit évidemment par le vſ. 4. & par *Joſ.* VIII. 30, 32. qu'ils ne devoient le faire, & ne le firent en effet, qu'après leur arrivée au mont *Ebal*.

(*r*) Il ſemble que l'Hiſt. *Joſephe* penſe que ces paroles ne regardent que les bénédictions, & les malédictions. Cette penſée eſt très-probable. voy. *Joſeph.* ant. L. IV. C. VIII.

Mais le même Auteur me paroit ſe tromper lourdement dans un endroit de cette partie de ſon ouvrage: il me paroit confondre un Autel, que *Joſué* érigea par ordre de Dieu, avec un autre que *Moyſe* avoit érigé dans le pays de *Moab*.

vivement à une exacte obéiſſance, & leur propoſe pour motifs les grands miracles que Dieu avoit operés, & ſa conſtante, & puiſſante, protection pendant quarante ans dans le Déſert. „ Vous n'avez point manqué de nourriture, leur dit-il; „ vos habits, vos ſouliers, ne ſe ſont point uſés; & puis, quels „ ſuccès admirables n'avez-vous point eus contre de redou„ tables Ennemis!" Enfin il leur repréſente que Dieu n'épargnera pas le Coupable; *qu'il le ſéparera de toutes les Tribus d'*ISRAEL, POUR SON MALHEUR, *ſelon toutes les exécrations de l'alliance qui ſont écrites dans ce livre*; que s'ils tombent dans l'erreur, ou dans le péché, ils ſeront inexcuſables, puisqu'ils viennent d'entendre, & qu'ils auront ſous les yeux, en termes clairs & formels, les règles de leur devoir „ La Vie, ou la Mort, s'écria-t-il, O *Iſraël!* c'eſt à toi à opter."

40. Ann. 12°. Mois. 1°. Jour. TRENTE jours s'étant écoulés dans ces occupations, *Moyſe*, le prémier jour du douzième mois de la quarantième année, convoqua tout *Iſraël*, & préſentant *Joſué* à *Eleazar*, & à toute l'aſſemblée, il le déclara ſon Succeſſeur, lui remit ſon emploi, & lui addreſſa un diſcours à ce ſujet: après quoi il lui impoſa les mains, & lui communiqua une partie de cet éclat extérieur dont lui ſeul auparavant avoit été honoré (*s*): ſon deſſein en cela, ou celui de Dieu, étoit d'obliger *Iſraël* à l'obéiſſance à ce nouveau Miniſtre de *Jehovah*. Enſuite il délivra aux Prêtres, Fils de *Lévi*, le livre des Loix qu'il avoit écrit, & leur commanda de le lire à tout *Iſraël* une fois tous les ſept ans.

L'HISTORIEN *Joſephe* dit (*t*), que *Moyſe* délivra aux *Iſraélites* le livre de la Loi préciſement trente jours avant la fin

(*s*) Voy. *Exode* XXXIV. 29. *Nomb.* XXXI. 32, 33. XXXIV. 9. XI. 27. XXVII. 17—23. *Deut.* (*t*) *Joſeph.* Ant. L. IV. C. VIII.

Digitized by Google

fin de la quarantième année, & qu'à la fin de cette année il convoqua toute l'assemblée auprès du *Jourdain*, leur fit sa dernière exhortation, & mourut le prémier jour du mois d'*Adar*.

IL ordonna que l'on mît ce livre de la Loi à côté de l'Arche de l'alliance, afin que ce livre *fût* (*u*) *là pour Témoin contre* ISRAEL.

IL composa un Cantique, que (*v*) *Josephe* dit être en vers *Hexamétres*. Ce Cantique peint en peu de mots & vivement la miséricorde, & l'indignation, du Très-Haut.

LE septième, huitième, & neuvième, versets de ce Cantique, rendus selon le texte *Hébreu*, sont en ces termes: — „ *Souviens-toi du tems d'autrefois: considère les années de cha-* „ *que génération: interroge ton Père; & il te l'apprendra;* „ *& tes Anciens; & ils te le diront: quand le Très-Haut par-* „ *tageoit les Nations; quand il séparoit les enfans* d'ADAM, *il* „ *établit les bornes des Peuples selon le nombre des enfans d'I-* „ SRAEL; *car la portion de* JEHOVAH *c'est son Peuple:* JA- „ COB *est le lot de son héritage.*"

LES Commentateurs sont fort embarrassés à concilier ceci avec l'état réel des choses, c'est-à-dire, à faire quadrer le nombre des diverses Nations du monde avec le nombre des enfans d'*Israël*; car si dans le nombre des enfans d'*Israël* ne sont compris que sa famille immédiate, qui consistoit en treize Personnes, douze Fils, & une Fille, le compte ne répond nullement au nombre des Nations répandues sur la terre; & si l'on met en ligne de compte tous les Descendans d'*Israël*, leur nombre excedera infiniment celui de tous les Peuples. Cela me fait juger que, dans l'exemplaire *Hébreu* qui nous est parvenu, il y a quelque faute, & qu'il faut la cor-

(*u*) *Deut.* XXXI. 26. (*v*) *Joseph.* Ant. L. IV. C. VIII.

corriger par la verſion des *Septante:* elle porte — *Souviens-toi des jours d'autrefois: conſidère les années de pluſieurs générations: demande à ton Père; & il te l'enſeignera; & aux Anciens; & ils te le diront: quand le Très-Haut fit entre les Nations le partage de leurs héritages*, ou portions, *quand il ſépara les Fils* d'ADAM, *il mit des bornes aux Peuples* SELON LE NOMBRE DES ANGES DE DIEU; *& la* portion de *Jehovah* c'eſt ſon Peuple JACOB; *la borne*, ou les limites (*w*), *de ſon héritage c'eſt* ISRAEL. Le Fils de *Sirach* nous indique à-peu-près la même idée lorſqu'il dit (*x*): „ *Quand Dieu a diviſé les Nations de toute la terre, il a prépoſé* „ *à chaque Peuple ſon* GOUVERNEUR (ou ſon Ange pour „ le gouverner); *mais il a choiſi* ISRAEL *pour ſa portion.* La même idée ſemble être encore fortement appuyée par quelques expreſſions du livre de *Daniël:* l'Ange *Gabriël* eſt envoyé au Prophête (*y*) *pour lui faire entendre la viſion;* & il lui dit: „ *Ne* (*z*) *crains point*, DANIEL; *car dès le pré-* „ *mier jour que tu as appliqué ton cœur à entendre, & à t'af-* „ *fliger en la préſence de ton Dieu, tes paroles ont été exau-* „ *cées; & je ſuis venu à cauſe de tes paroles: mais le Chef*, „ ou Prince (ou l'Ange Gouverneur) *du Royaume de* PER- „ SE *m'a réſiſté vingt & un jour: mais* MICAEL LE PRE- „ MIER PRINCE (ou l'Ange Gouverneur en chef) *eſt venu* „ *à mon aide.*" Et il lui dit encore (*a*): „ *Or maintenant je* „ *m'en retournerai pour combattre contre le Prince* (ou l'Ange „ Gouverneur) *de* PERSE; *& quand je ſerai parti, voici, le* „ *Prince* (ou l'Ange Gouverneur) *de* JAVAN (c'eſt-à-dire de la „ GRE'CE) *viendra. Au reſte je te déclarerai ce qui eſt écrit* „ *dans l'Ecriture de vérité; & il n'y en a aucun qui tienne bon*

„ *en*

(*w*) Voy. 1 *Cor.* X. 16.
(*x*) *Eccléſiaſtique* XVII. 14, 15.
(*y*) *Dan.* VIII. 16.
(*z*) *Ibid.* X. 12, 13.
(*a*) *Dan.* X. 20.

„ *en ces choſes ſinon* MICAEL, VOTRE PRINCE." Et encore, parlant du tems où Dieu vouloit *planter les tentes de ſon Palais* entre les Mers (*b*), c'eſt-à-dire entre la *Méditerranée* & la *Mer-Morte*) ſur la glorieuſe Montagne (c'eſt-à-dire à *Jeruſalem*) il dit (*c*): „ *En ce tems-là* MICAEL, LE GRAND „ PRINCE, QUI TIENT BON POUR LES ENFANS D'I„ SRAEL, *ſe levera; & il y aura un tems de détreſſe, tel qu'il* „ *n'y en a point eu*, &c." De-là il paroit que Dieu a établi des Anges pour préſider ſur chaque Nation, & que, comme le nom de GABRIEL, qui ſignifie *Force*, ou *Puiſſance*, de *Dieu*, fut donné à l'Ange qui fut envoyé à DANIEL *pour lui faire entendre la viſion, & lui donner de l'intelligence, & de l'habileté*, ainſi le nom de MICAEL, qui ſignifie *ſemblable à Dieu*, ou *la reſſemblance de Dieu*, fut donné à cet Ange, ou grand Prince, *qui tient bon pour les enfans d'*ISRAEL, ou (pour me ſervir de l'expreſſion de *Moyſe*) à ce *Jehovah*, de qui la portion eſt *Jacob*, ſon Peuple.

PUISQUE non ſeulement le paſſage que j'ai cité de l'Eccléſiaſtique, mais encore pluſieurs autres paſſages du vieux Teſtament favoriſent la leçon de ce texte, ſelon la verſion des Septante, & que d'ailleurs elle correspond à l'opinion des plus ſavans des anciens *Juifs* (*d*), je ſuis enclin à préférer ici cette verſion à la leçon de notre Exemplaire *Hébraïque*. Il y a dans l'Epître aux *Hébreux* un paſſage qui donne du poids à mon opinion: parlant du ſecond avènement de notre Sauveur, dans lequel il paroitra (*e*) avec une gloire très-ſupérieure à celle des Anges, l'Apôtre dit (*f*) — *Ce n'eſt point aux Anges qu'il a aſſujetti le monde à-venir, duquel*

(*b*) *Ibid.* XI. 45.
(*c*) *Ibid.* XII. 1.
(*d*) *Euſeb.* Præp. Ev. L. VII. C. XV.
(*e*) *Hébr.* I. 3, 4, 9.
(*f*) *Ibid.* II. 5.

quel nous parlons. Ne doit-on pas conclurre de-là, que St. Paul croyoit que le monde préſent a été aſſujetti aux Anges?

DANS le dernier verſet du Cantique de *Moyſe*, ſelon la verſion des *Septante*, on trouve les paroles que St. Paul cite dans ſon Epitre aux *Hébreux*, & qu'il applique à Jéſus-Chriſt aſſis à la droite de Dieu, ſavoir, *Et que tous les Anges de Dieu l'adorent* (*g*); paroles qui apparemment ont été omiſes par accident dans l'Exemplaire *Hébraïque*, & que l'on devroit y inſérer.

ALORS *Moyſe* ayant été averti par l'Eternel qu'il étoit tems qu'il montât ſur le mont *Nebo* pour y mourir (*h*), donna ſa bénédiction à toutes les Tribus d'*Iſraël*.

IL n'y a dans l'*Hébreu* aucune bénédiction particulière pour la Tribu de *Siméon*. Les *Septante* ont ſuppléé à ce défaut: ils placent à la fin du 5e. verſet du ch. XXXIII. ces paroles — *Que* SIMÉON *ſoit nombreux*, ou quelque choſe d'équivalent.

LA bénédiction pour *Aſſur* eſt en ces termes — *Il trempera ſon pié dans l'huile: ſes Verrouils*, ou *Barres*, *ſeront de fer*, *& ſa force ſera telle que ſes jours* (*i*).

CECI marque la part d'*Aſſur* dans le pays de *Canaan*. C'étoit un canton très-abondant, qui, ſelon l'expreſſion de *Jacob* (*k*), fourniſſoit *du pain excellent*, *& des mets pour un Roi*, c'eſt-à-dire, des mets exquis. *Moyſe* rencherit ſur cette deſcription de *Jacob* en indiquant que telle y eſt, ou y ſeroit, l'abondance, & la fertilité, des Oliviers, que le Preſſoir regorgeroit d'huile, & que, pour ainſi dire, on s'y baigneroit les piés.

LES *Verrouils*, ou *Barres*, *de fer* nous donnent à ententen-

(*g*) *Hébr.* I. 6.
(*h*) *Deut.* XXXII. 48.
(*i*) *Ibid.* XXXIII. 24, 25.
(*k*) *Gen.* XLIX. 20.

tendre la ſureté de ſes frontières ; & les paroles ſuivantes ſont une conſéquence des précedentes. Il faut les traduire, *ſon* REPOS, & non *ſa* FORCE, *ſera*, &c. Le terme דבא que nous rendons par celui de *force*, ſignifie auſſi repos. Il vient du verbe דבא que *Caſtellus* interprète *quievit*.

ON voit bien que le ſens de ce verſet eſt que, ce canton étant environné d'un côté par la Mer, & de l'autre par de hautes montagnes, telle ſeroit la ſureté de cette Tribu qu'elle jouïroit toujours d'une parfaite tranquilité.

Moyſe, agé de ſix vingts ans (*l*), monta ſur le ſommet de *Pisgah* pour voir le pays de *Canaan*, & puis finir ſes jours. Voy. le XXXI—XXXII—XXXIII, & XXXIVe. chap. du *Deuteron.*

IL faut remarquer que l'on ne peut guère ſuppoſer que les deux derniers chapitres, & les neuf derniers verſets du chapitre trente-deuxième, depuis la fin du Cantique, aient été écrits par *Moyſe*, parce que ſi peu avant ſa mort il n'eut guère le tems de s'occuper à cela, & qu'il avoit déjà ſes livres entre les mains des *Lévites* (*m*).

IL faut encore remarquer, que *Moyſe* au verſet 5e. du ch. XXXIIIe. du *Deuteronome* eſt titré *Roi* בישרון entre les *Droiturriers*, ou les *Hommes droits ;* & par-là la plupart des Interprêtes entendent *Iſraël.*

C'EST un titre que *Moyſe* ne s'étoit jamais donné : ainſi il y a toute apparence que ce verſet a été ajouté par *Joſué.* Quoiqu'il en ſoit, cela explique une pareille expreſſion, dont *Moyſe* ſe ſert dans le livre de la *Gen.* XXXVI: 31. parlant de la Poſtérité d'*Eſaü : — Ce ſont ici*, dit-il, *les* ROIS *qui ont régné au pays d'*EDOM *avant qu'aucun* ROI *régnât ſur les enfans d'*ISRAEL.

CE

(*l*) *Deut.* XXXI. 2. (*m*) *Ibid.* vſ. 26.

CE paſſage a donné lieu au Chevalier Newton (*n*) de penſer que le livre de *la Geneſe* n'avoit été rédigé dans la forme, où il eſt à préſent, qu'au tems du règne de *Saül*, qu'il ſuppoſe avoir été le prémier Roi d'*Iſraël*. Mais ſi ce grand homme s'étoit r'appellé que non ſeulement le titre de Roi eſt donné ici à *Moyſe* dans le *Deuteronome*, mais qu'il l'eſt auſſi aux Juges qui gouvernèrent *Iſraël* longtems avant le règne de *Saül*, je crois qu'il ne ſe ſeroit pas imaginé qu'on eût différé ſi longtems de mettre la dernière main au livre de la *Genèſe*.

QUE les Juges fuſſent quelquefois qualifiés Rois, c'eſt ce qui paroit clairement de ce que l'Auteur du livre des Juges, parlant d'évènemens arrivés dans l'inter-règne des Juges, dit ſouvent : — *Tel évènement arriva pendant qu'il n'y avoit point de* ROI *en* ISRAEL (*o*), c'eſt-à-dire dans l'interval, le entre le règne, ou le gouvernement, d'un Juge, & celui de ſon Succeſſeur, ou lorsqu'il n'y avoit point de Juge particulier établi pour les gouverner : cas qui étoit aſſez fréquent. Et puisque nous ſavons que *Joſué*, Succeſſeur de *Moyſe*, écrivit une relation de ſes propres dits, & faits, & l'inſéra dans le livre de la Loi divine, que *Moyſe* avoit mis par écrit, & qu'il avoit dépoſé entre les mains des Prêtres, & des *Lévites* (*p*), n'eſt-il pas bien plus raiſonnable de juger que la *Genèſe*, qui avoit auſſi été compoſée par *Moyſe*, fut revue par *Joſué* dans le même tems qu'il ajouta ſa propre Relation (*q*) au livre de la Loi de Dieu ?

CE fut auſſi alors apparemment que *Joſué* ajouta au *Deuteronome* quelques-uns des derniers chapitres, comme celui où

(*n*) *Newton* on *Dan.* P. I. C. I.
(*o*) *Jug.* XVII. 6.—XVIII. 1.—XIX. 1.—XXI. 25.
(*p*) *Deut.* XVII. 18.—XXXI. 25.
(*q*) *Joſ.* XXIV. 26.

où il eſt fait mention des bénédictions que *Moyſe* annonça prophétiquement aux Tribus d'*Iſraël*, & qu'il prononça ſur le champ un peu avant ſa mort, & celui où il eſt parlé de ſa mort, & des trente jours du deuil des enfans d'*Iſraël*. Cela eſt au-moins incomparablement plus vraiſemblable qu'il ne l'eſt que tout cet ouvrage demeura imparfait jusqu'au tems de *Saül*.

Il ne faut pas oublier d'obſerver, que les trente jours du deuil des *Iſraélites* pour la mort de *Moyſe* accomplirent leur quarante ans de pélérinage.

A l'égard des déplacemens, que l'on rencontre par-ci par-là, cela ne ſurprend point quand on conſidère que ces livres furent écrits dans l'enfance du monde. On n'avoit l'uſage ni du papier, ni du parchemin: on ſe ſervoit de feuilles, ou d'écorces, d'arbres & de plantes: quelque ſoigneuſement que l'on attachât, ou que l'on couſût, enſemble ces pièces raportées, les ligamens étoient ſujets à manquer. Il eſt même étonnant, vu la multitude de pièces détachées dont ces livres étoient compoſés, & combien aiſément un pareil aſſemblage pouvoit ſe déranger, il eſt fort étonnant que recouvrés par *Esdras* dans le tems du rétabliſſement du Temple de *Jeruſalem*, & par conſéquent après avoir été ſi longtems égarés, ils ne fuſſent pas beaucoup plus incomplets qu'ils ne l'étoient, & qu'on pût les mettre dans l'ordre où nous les avons.

Depuis l'invention du papier, de l'imprimerie, & de la reliûre, on lit les livres de *Moyſe* ſi commodement; & par le moyen des concordances il eſt ſi aiſé de trouver, & de confronter, les paſſages, que la moindre omiſſion, le moindre manque de liaiſon, ſaute aux yeux. Il en étoit tout autrement dans ces prémiers âges du monde; & après les diverſes cataſtrophes arrivées aux *Juifs* depuis le tems de

Josué jusqu'à celui d'*Esdras*, il étoit devenu presque impossible de rejoindre tous ces morceaux avec une entière exactitude.

A l'égard des répétitions, & du défaut de connexion réel, ou apparent, que l'on trouve dans ces livres, il n'est pas fort difficile d'en rendre raison: — La Théocratie ne faisoit que commencer: les *Israélites* ne devoient pas être instruits & gouvernés comme des hommes faits, dont l'esprit auroit été cultivé, & qui auroient été élevés dans un Etat policé, & sous un Gouvernement bien formé, & bien établi, mais comme des enfans à qui un Maître (*r*) enseigne les prémiers rudimens des choses, & qu'il mène par la main. Le Prophête *Esaïe* nous le dit bien énergiquement (*s*) — *Ils sont comme ceux que l'on vient de sevrer:* — *Il faut commandement après commandement, commandement après commandement, ligne après ligne, ligne après ligne.*

(*r*) Voy. *Gal.* III. 24. (*s*) *Es.* XXVIII. 9, 10, 13.

FIN.

AVERTISSEMENT AU RELIEUR.

Le Relieur aura soin de mettre l'Explication des Cartes selon le nombre des pages, en y faisant repondre les Cartes selon les nombres 1, 2, 3.

Digitized by Google

Digitized by Google

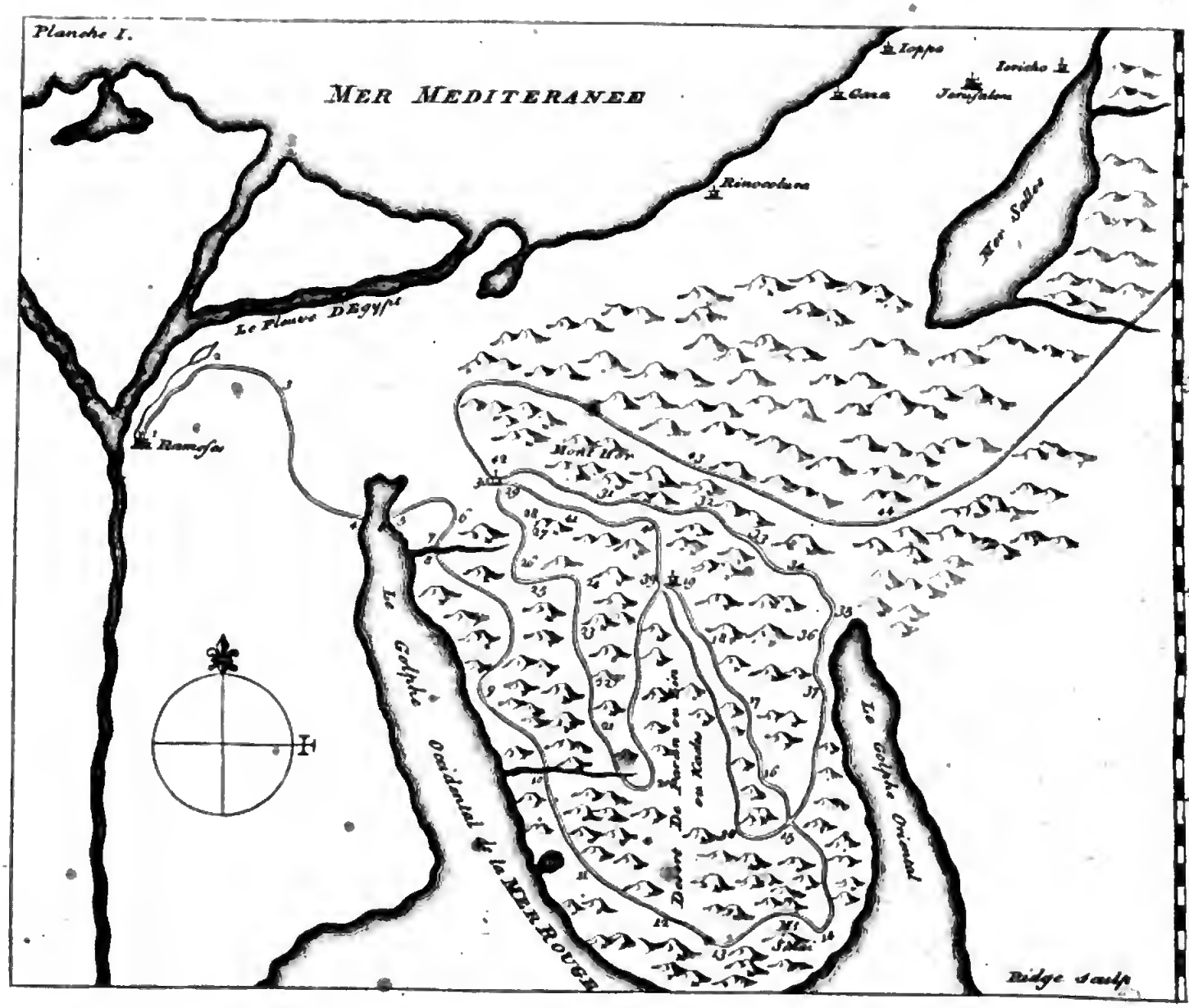
Planche I.
MER MEDITERANEE
Ioppe
Ienicho
Cana
Jerusalem
Rinocolura
Mer Salée
Le Fleuve D'Egypte
Ramesse
Mont Horeb
Le Golphe Occidental de la MER ROUGE
Desert De Kadesh ou Kades
Le Golphe Oriental
Ridge sculp
31
30
29
28

EXPLICATION DES CARTES.

Il n'eſt pas à préſumer que pour la ſituation préciſe des lieux qui ſont marqués dans ces Cartes elles ſoient tout-à-fait exactes. Le Docteur *Shaw*, & le Docteur *Pocock*, m'en ont fourni l'idée générale, comme auſſi de la ſituation de *Rameſes*, ou du *Caire*, de *Pi-hahiroth*, ou *Clysma*, des *Fontaines de Moyſe*, & du mont *Sinaï*. La ſituation de *Meribah-Kadès*, où *Moyſe* pour la ſeconde fois fit ſortir de l'eau d'un rocher, eſt priſe d'un Journal Mſſ. dont Monſieur *Pocock* fait mention, & dont je poſſede l'Original. La ſituation de *Hesbon*, d'*Edrei*, & du mont *Hermon*, eſt priſe des obſervations de *Reland*, & de quelques autres.

A l'égard des autres endroits particulièrement ſpecifiés dans l'Hiſtoire de *Moyſe*, j'ai eſſayé d'en fixer la ſituation par les faits, & les circonſtances de cette Hiſtoire.

La prémiere Planche ſert à donner quelque idée de la ſituation de *Kadès*, c'eſt-à-dire, de la ville, ou village, de *Kadès*, qui étoit ſur les extremités du pays d'*Edom*, & dont le Déſert voiſin avoit pris une de ſes dénominations; comme auſſi de la ſituation d'*Adar*, & d'*Asmon*. Cette ſituation ſe déduit de la deſcription des frontieres méridionales de la Tribu de *Juda*, marquées aſſez diſtinctement dans le livre de *Joſué*, ch. XV. 2, 3, 4. & dans celui des Nombres, ch. XXXIV. 3, 4, 5. Voici les paroles de *Joſué*.

Leur frontiere du côté du Midi étoit le bout de la Mer-Salée *depuis le bras*, ou la baye, *qui regarde vers le Midi* (1) *& elle ſortoit vers le Midi*, ou vers le côté méridional, *de* Maaleh-Accrabbim (2) (à préſent Accaba) *& paſſoit à* Zin (3), *& montant au Midi à* Kades-Barnea (4) *paſſoit à* Hezron (5), *& alloit à* Adar (6), *& de-là par un circuit à* Kirkaa (7); *puis paſſant à* Asmon (8) *s'étendoit juſqu'au fleuve d'*Egypte: (9) *deſorte qu'elle aboutiſſoit à la* Mer.

Cela fait voir clairement que, bien qu'on ne puiſſe fixer préciſement la ſituation de ces villages, ou Campemens, on doit juger que *Zin* étoit à l'Orient, & que *Kadès*, *Hezron*, *Adar*, *Kirkaa*, & *Asmon*, étoient à-peu-près ſur la même ligne à l'Occident de *Zin*, entre le golphe oriental & le golphe occidental, de la *Mer Rouge*.

La seconde & la troisième Planches servent à marquer les marches des *Israélites* depuis leur départ de *Rameſès* jusqu'à leur arrivée à *Pisgah*.

1e. Année. 1er. Mois. 15e. Jour.	1. *Rameſès*, ou le *Caire*.	*Exode* XII. 2, 18, 51.
	2. *Succoth*.	XII. 37.
	3. *Etham*, d'où ils firent un détour pour camper auprès de *Pi ha-hiroth*.	XIII. 20. & XIV. 1.
	4. *Pi-habiroth*, ou *Clysma*	XIV. 1.
	5. L'endroit où les *Israélites* prirent terre appellé aujourd'hui *les Fontaines de Moyſe*.	XIV. 2.
	6. Le Déſert de *Sur*.	XV. 22.
	7. *Marah*.	XV. 23.
	8. *Elim* à préſent *Corondel*.	XV. 27.
	9. Le Campement près de la *Mer-Rouge* après qu'ils eurent paſſé *Jebel-el-Seiteitan*, ou la montagne du Diable.	XXXIII. 10.
1e. Année. 2d. Mois. 25e. Jour.	10. Le Déſert de *Sin*.	XVI. 1, & XXXIII. 11.
	11. *Dophkah*.	*Nomb.* XXXIII. 12.
	12. *Alus*.	XXXIII. 13.
	13. *Rephidim*, où *Moyſe* la première fois fit ſortir de l'eau d'un rocher, que l'on voit encore aujourd'hui ce qui fixe avec certitude cette Station.	XXXIII. 14, & *Exode* XVII. 1.
1e. Année. 3e. Mois. 15e. Jour.	14. Le mont *Sinaï*.	XXXIII. 15, & *Exode* XIX. 1.
2e. Année. 2d. Mois. 25e. Jour.	15. Le prémier Campement dans le Déſert de *Paran* à trois jours de marche du mont *Sinaï*, d'où ils partirent le 20. de notre mois d'Avril.	X. 12, 33.
	16. *Taberah*.	XI. 3.
	17. *Kibroth-Hattaavah*.	XI. 4, 34, & XXXIII. 16.
	18. *Hazeroth*.	XI. 35, & XXXIII. 17.
	19. *Rithmah*, qui étoit ou le même lieu que *Kadès*, ou *Kadès Barnea*, ou n'en étoit pas loin, & d'où l'on envoya des Eſpions dans le tems de la maturité des prémiers Raiſins, c'eſt-à-dire, ſur la fin de Juillet.	XXXIII. 18. & XII. 16. & XIII. 26. & XXXII. 8. & *Deut.* IX. 33; & *Joſ.* XIV. 7.

20. *Rim-*

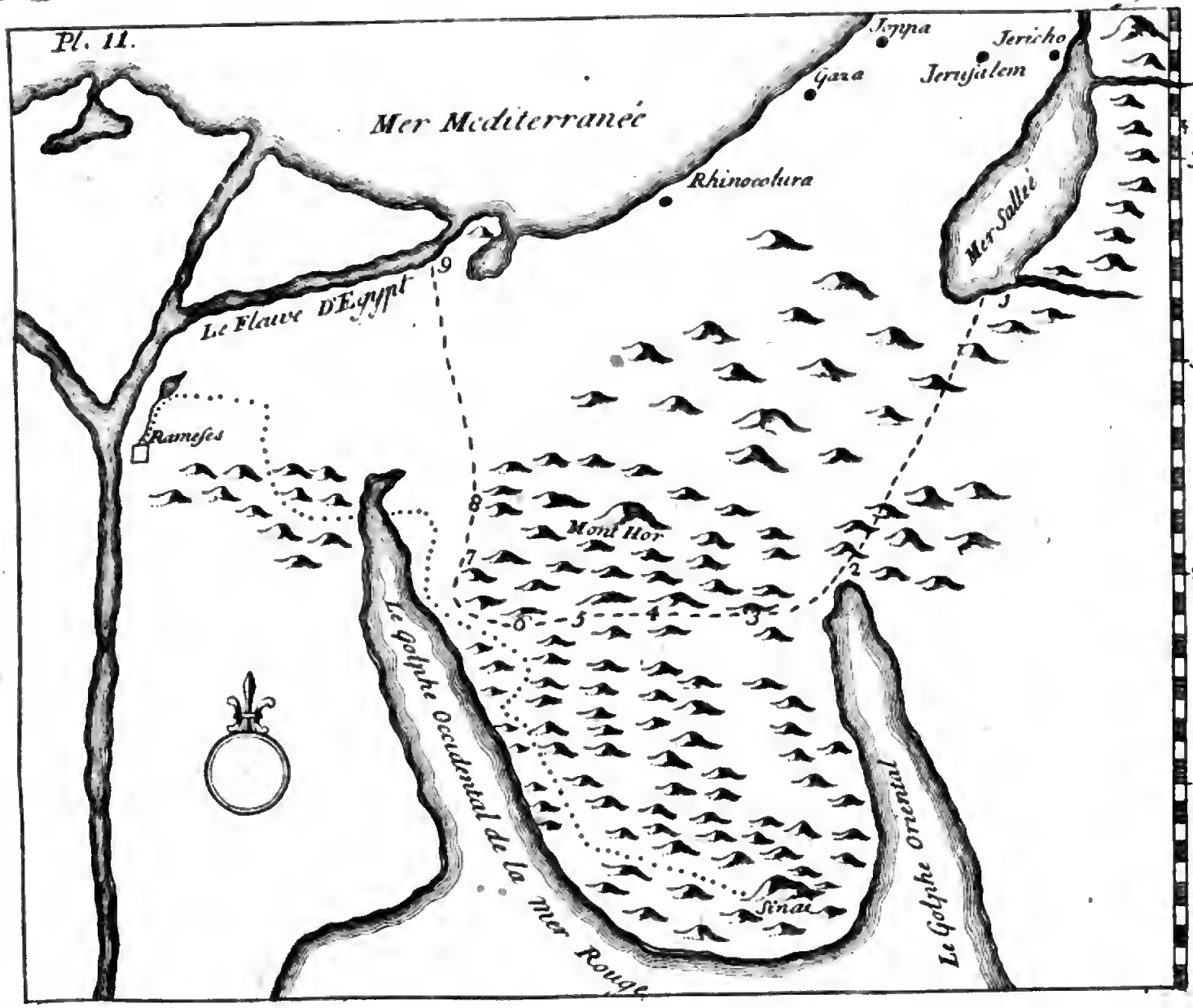
Pl. 11.
Joppa
Jericho
Gaza
Jerusalem
Mer Mediterranée
Rhinocolura
Mer Salée
Le Fleuve D'Egypt
Rameses
Mont Hor
Le Golphe Occidental de la mer Rouge
Le Golphe Oriental
Sinai
31
30
29
28

Planche. III.

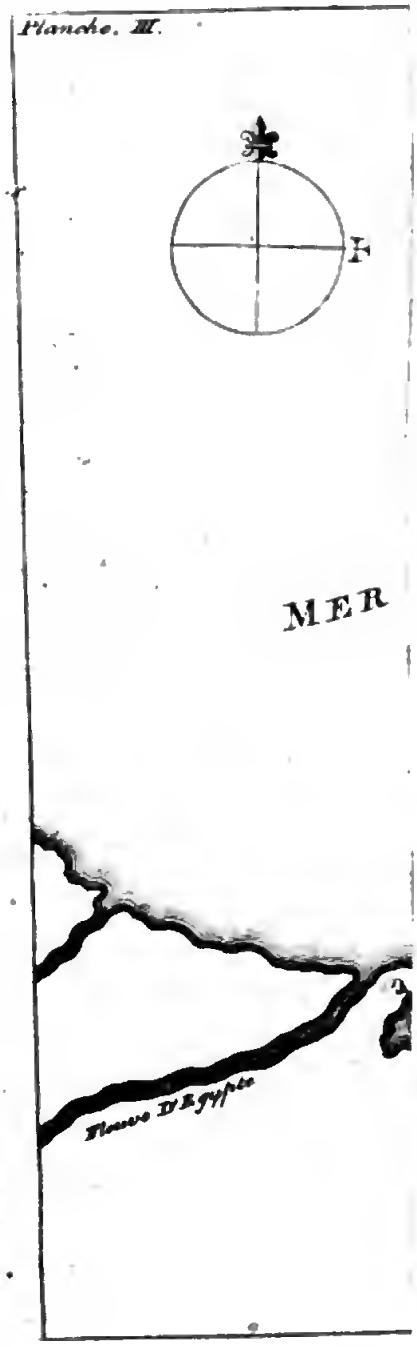

Digitized by Google

Digitized by Google

20. *Rimmon Parez*, que je ſuppoſe être entre les montagnes de *Mokatab*, ou les *montagnes aux Inſcriptions*. Je crois qu'ici, ou aux environs, les *Iſraélites* firent un long ſéjour.	*Nomb.* XXXIII. 19.	
21. *Libnab.*	XXXIII. 20.	
22. *Riſſab.*	XXXIII. 21.	
23. *Kebelathath.*	XXXIII. 22.	
24. Le mont *Sapher.*	XXXIII. 23.	
25. *Haradath*, ou *Hazar-Adar* environ à moitié chemin entre *Kadès* & *Asmon*. Voy. Pl. I.	XXXIV. 24, & XXXIV. 4, & *Joſ.* XV. 3.	
26. *Makeloth.*	*Nomb.* XXXIII. 25.	
27. *Tabath.*	XXXIII. 26.	
28. *Tarah.*	XXXIII. 27.	
29. *Mithcah.*	XXXIII. 28.	
30. *Hasmona*, ou *Asmon*, ou *Zalmuna*, ou *Selmon*. Les Septante donnent à ce lieu les trois prémiers de ces noms. Je le regarde comme une meſure, marque ou point, fixe entre le bout occidental du mont *Hor*, & la pointe ſeptentrionale du golphe occidental de la *Mer-Rouge*.	XXXIII. 29, & 41, & *Joſ.* XV. 3.	
31. *Beeroth Bene-jaakan.*	*Deut.* X. 6.	
32. *Moſeroth*, ou *Moſera*. Voy. la 40. Station.	*Nomb.* XXXIII. 34. & *Deut.* X. 6.	
33. *Bene-Jaakan.*	*Nomb.* XXXIII. 31.	
34. *Hor-ha-gidgad*, ou *Gudgodah.*	XXXIII. 22, & X. 7.	
35. *Jotbbathah*, ou *Jotbbath*, ou *Elath.*	XXXIII. 33, & *Deut.* II. 9, & X. 7.	
36. *Ebrona.*	*Nomb.* XXXIII. 34.	
37. *Eziongeber*, ou *Dizahab*. On ſait que ce lieu étoit auprès de la pointe ſeptentrionale du golphe oriental de la *Mer-Rouge*.	XXXIII. 35, & *Deut.* II. 1.	
40e. Ann. 1er. Mois. 38. *Meribab* en *Kadès*, où *Miriam* mourut, & où *Moyſe* pour la ſeconde fois fit ſortir de l'eau d'un rocher. La ſituation de ce lieu eſt fixée avec certitude, parce que l'on voit encore aujourd'hui le rocher d'où l'eau ſortit.	*Nomb.* XX. 1, & XXVII. 13, 14.	

	39. *Kadès*, d'où *Moyſe* avoit auparavant envoyé des Eſpions, &c. (voy. Station 19.) & d'où il enyoya des Meſſagers au Roi d'*Edom* pour lui demander paſſage ſur ſes terres. Il lui fut refuſé.	- - - XXXIII. 37, & XX. 24.
40°. Ann. 5°. Mois. 1er. Jour.	40. Le mont *Hor*, où *Moſeroth* ſur le mont *Hor*, où *Aaron* fut enterré.	- - - XXXIII. 38, & *Deut.* X. 6.
	41. *Tophel*, ou le lieu du *Pain inſipide*.	- - - XXI. 4, 5, & *Deut.* I. 1.
	42. *Zalmuna*, ou *Hasmonah*, ou *Asmon*. (voy. Station 30.) De là les *Iſraélites* prirent du côté du Nord, & eurent alors la permiſſion de paſſer tranquilement par le pays d'*Edom*.	*Nomb.* XXXIII. 41.
	43. *Punon*.	- - - XXXIII. 42.
	44. *Oboth*.	- - - XXXIII. 43.
	45. *Jim*, ou *Je-Abbarim*.	- - - XXXIII. 44.
	46. *Zered*.	- - - XXI. 12.
	47. *Arnon*, d'où *Moyſe* envoya des Meſſagers à *Sihon*, Roi de *Hesbon*, pour lui demander paſſage par ſon pays, & ſur ſon refus y entra à force ouverte.	- - - XXI. 12, 18, & *Deut.* II. 24, 26.
	48. *Beer*.	*Nomb.* XXI. 16.
	49. *Jabaz*, où *Iſraël* livra bataille à *Sihon*, Roi des *Amorrhéens*.	- - - XXI. 23.
	50. *Hesbon*.	- - - XXI. 25.
	51. *Jaazer*.	- - - XXI. 32.
	52. *Edrei*.	- - - XXI. 33.
	53. *Dibon-Gad*.	- - - XXXIII. 45.
	54. *Almon Diblathaïm*, ou *Diblath*.	- - - XXXIII. 46, & *Ezéch.* VI. 14.
	55. *Mathanah*.	*Nomb.* XXI. 18.
	56. *Nahaliel*.	- - - XXI. 19.
	57. *Bamoth*.	- - - XXI. 19.
40°. Ann. 12°. Mois 1°. Jour.	58. *Pisgah*, où *Moyſe* mourut.	- - - XXI. 20, & - - - XXXIII. 47, & *Deut.* XXXII. 49, 50. & XXXIV. 8.

Digitized by Google